UNIV. OF
TORONTO

ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

BORDEAUX. — IMPRIMERIES GOUNOUILHOU, RUE GUIRAUDE, 9-11.

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi
QUATRIÈME SÉRIE
Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse
XXXVe ANNÉE

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Paraissant tous les trois mois

TOME XV

1913

443867
13-3-46

Bordeaux :
FERET & FILS, ÉDITEURS, 9, RUE DE GRASSI
Grenoble : A. Gratier & Cie, 23, Grande-Rue
Lyon : Henri GEORG, 36-42, passage de l'Hôtel-Dieu
Marseille : Paul RUAT, 54, rue Paradis | Montpellier : C. COULET, 5, Grand'Rue
Toulouse : Édouard PRIVAT, 14, rue des Arts
Lausanne : F. ROUGE & Cie, 4, rue Haldimand
Rome : LOESCHER & Cie (BRETSCHNEIDER & REGENBERG), 307, corso Umberto I
Paris :
FONTEMOING & Cie, 4, rue Le Goff

PA
2
R4
t.15

RECHERCHES

SUR L'HISTOIRE DES NÉGOCIATIONS D'ANTIOCHOS III

AVEC LES ROMAINS

> ... Il y a d'honnêtes gens qui étudient les poids et mesures des Assyriens, ou la procédure civile en Égypte sous les Lagides, ce qui est une grande preuve de la mélancolie de vivre.
>
> Anatole France.

I. La première ambassade d'Antiochos III au Sénat (hiver 198-197).

Dans les premiers jours du printemps de 197, Antiochos III, parti d'Antioche avec 100 vaisseaux de haut rang et plus de 200 bâtiments légers, rangeait la côte sud de l'Asie Mineure et conquérait au passage, l'une après l'autre, les villes maritimes vassales de l'Égypte. La plupart lui ouvraient leurs portes dès les premières sommations. Korakésion, à l'ouest de la Cilicie, fit mine de résister. La flotte royale dut stationner devant la ville et les Syriens en commencèrent le siège; entre temps, une ambassade rhodienne se présenta au roi et lui interdit, sous menace d'hostilités immédiates, de pousser vers l'occident plus loin que les îles Chélidoniennes. Nous devons à Tite-Live[1], qui tant bien que mal a résumé Polybe[2], le récit de ces événements; voici comme il parle (33, 20, 6-10; Pol.): « *et quamquam ea legatio erat, quae accendere regium animum posset, temperavit irae et legatos se Rhodum missurum respondit: nihil aut iis aut sociis eorum noxiae futurum*

1. Liv., 33, 19, 8—20, 5 (Pol.); cf. Hieronym., *in Dan.*, XI, 15-16. — Wilcken, dans Pauly-Wissowa, I, col. 2464 (s. v. Antiochos III [25]); Niese, *Gesch. der griech. und maked. Staaten*, II, p. 640; Bevan, *The house of Seleucus*, I, p. 39 sqq.; Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, I, p. 377.

2. Cf. Nissen, *Krit. Untersuch.*, p. 142.

fraudive; nam Romanorum amicitiam se non violaturum, argumento et suam recentem ad eos legationem esse et senatus honorifica in se decreta responsaque. tum forte legati redierant ab Roma comiter auditi dimissique, ut tempus postulabat, incerto adhuc adversus Philippum eventu belli. *cum haec legati regis in contione Rhodiorum agerent, nuntius venit debellatum ad Cynoscephalas esse. hoc nuntio accepto, Rhodii, dempto metu a Philippo, omiserunt consilium obviam eundi classe Antiocho* eqs. »

Essayons de classer, selon l'ordre des temps, les faits qui sont là rapportés :

1° Le plus ancien en date est le retour, auprès d'Antiochos, d'une ambassade que le roi avait envoyée à Rome; comme cette ambassade est qualifiée de *recens*, il faut croire qu'il n'y avait pas fort longtemps qu'elle était partie d'Asie. — 2° Au retour de l'ambassade syrienne succède, à court intervalle (« tum *forte legati redierant* »), l'entrevue d'Antiochos avec les ambassadeurs rhodiens, en rade de Korakésion. — 3° Antiochos députe ensuite au peuple de Rhodes; ses représentants sont introduits et parlent dans l'assemblée. A ce moment, parvient à Rhodes la nouvelle de la bataille de Kynosképhalai; notons que les Rhodiens, alliés de Rome, suivaient certainement avec la plus vigilante attention les péripéties de la guerre de Macédoine : ils durent être informés très vite de la défaite de Philippe V.

On a fixé avec une grande vraisemblance la date de la bataille de Kynosképhalai : elle eut lieu, soit à la fin de mai, soit au début de juin 197[1]. En conséquence, on peut croire que la nouvelle en fut connue à Rhodes avant le milieu de juin. On pourra placer, dès lors, dans le courant de mai le colloque de Korakésion. Nous ne saurions dire, avec une approximation entièrement satisfaisante, de combien l'arrivée des ambassadeurs syriens, qui revenaient de Rome, a précédé ce colloque : mais, des mots « tum... *redierant* », on est en droit de conclure

1. Kromayer, *Ant. Schlachtfelder*, II, p. 111 (cf. Meischke, *Symbolae ad Eumenis II... historiam*, p. 16; Nissen, *Krit. Unters.*, p. 143). C'est la date qui résultait aussi de mes propres recherches, bien antérieures à la publication de l'ouvrage de Kromayer; je crois qu'on la doit maintenir malgré les objections de Lenschau, *Bursian's Jahresber.*, CXXXV (1908), p. 212.

qu'Antiochos ne fut pas rejoint par ses envoyés avant le mois d'avril[1], au plus tôt.

L'ambassade royale se trouvait donc à Rome dans les premiers mois de 197. Elle y avait pu faire un séjour de quelque durée[2]. Avant d'être introduits dans la Curie, les représentants du roi eurent sans doute avec les magistrats romains plusieurs entrevues. Toutefois, l'épithète de « récente », qui lui est appliquée, ne permet pas de penser que l'ambassade se soit acheminée vers l'Italie avant les tout derniers mois de 198[3]. On aboutit de la sorte, pour son départ, à la même date, à très peu près, qu'avait déjà proposée Nissen[4].

Je ne doute pas que cette ambassade ait été la première qu'Antiochos expédia au Sénat. La solennité de la réception qui lui fut faite, attestée par ces « *honorifica in se ... decreta responsaque* » que rappelle le roi (33, 20, 8), en serait déjà un indice. Mais ce qui est plus significatif, c'est qu'il n'est point parlé, dans le même passage de T. Live, d'ambassades plus anciennes. S'adressant aux Rhodiens, alliés de Rome, Antiochos avait trop d'intérêt à les convaincre qu'il entretenait, de longue date, avec le Sénat des relations d'amitié fréquentes et suivies, pour ne pas mentionner complaisamment tous les faits qui pouvaient servir à démontrer cette thèse : s'il avait à plusieurs reprises envoyé des ambassadeurs à Rome, il n'eût pas manqué de le dire.

1. Niese (II, p. 638, note 1) place à tort le retour de l'ambassade au début de l'été.

2. Sur les séjours prolongés que faisaient à Rome les envoyés des États amis ou alliés, cf. les utiles remarques de Büttner-Wobst (*De legationibus reipublicae liberae temporibus Romam missis* (diss. Leipzig, 1876), p. 29, 30-31, 32), notamment sur les *gratulantes legati* (p. 30-31) et les rois amis (p. 32). Ce qui est dit de ces derniers s'applique aussi aux ambassades qui les représentent.

3. Notons qu'elle peut être demeurée assez longtemps en route : il est bien probable qu'elle fit escale en Grèce, afin de s'y renseigner sur les événements de Macédoine. On ne doit jamais oublier que les ambassades antiques réglaient, au cours de leurs voyages, sauf à en allonger passablement la durée, le plus d'affaires qu'elles pouvaient. Cf. le passage si intéressant de Polybe (XV, 25, 14 : ann. 203 ou 202) relatif à l'ambassade à Rome de Ptolémée, f. d'Agésarchos.

4. Nissen, p. 142 : « Nach diesem Siege [Panion] unterwarf Antiochos Samaria Judaea und andere Landschaften... Die c. 20 erwähnte Gesandtschaft wird wahrscheinlich die Garantie dieser Eroberung von römischen Senat erlangt zu haben. » Nissen a placé par erreur la bataille de Panion en 198, au lieu de 200. J'ai traité cette question dans mon mémoire (*Klio*, VIII (1908), p. 267 et suiv.) sur *la Chronologie de la cinquième guerre de Syrie*) ; j'ai vu récemment, non sans plaisir, que W. S. Ferguson (*Hellenistic Athens*, p. 270) donnait son adhésion au système que j'y ai présenté.

Cette première ambassade syrienne fut une réponse à la première ambassade du Sénat, — celle de C. Claudius Nero, P. Sempronius Tuditanus et M. Aemilius Lepidus[1], — qui, dans le courant de l'année 200 ou peut-être dans les premiers mois de 199, vint engager Antiochos à s'accommoder avec Ptolémée Épiphanès[2]. On trouvera que la réponse se fit attendre. C'est qu'il plaisait à Antiochos de mettre le Sénat en présence d'un fait accompli, et qu'il jugeait bon d'avoir achevé la conquête des possessions syriennes de l'Égypte[3], avant de s'expliquer sur les affaires d'Orient. Il savait bien qu'à Rome, où l'on redoutait si fort de le voir s'allier à Philippe, la prudence conseillerait la patience[4].

1. Liv., 31, 2, 3 (Ann.); cf. 18, 1-4 (Pol.); Polyb., XVI, 25, 2-6; 27; 34, 1-7; Diod., XXVIII, 6. Ces trois légats du Sénat n'ont pas quitté Rome dans l'été de 201, comme l'indique faussement T. Live d'après les Annalistes (31, 2, 3) et comme on l'a cru généralement (cf. Matzat, *Röm. Zeitrechn.*, p. 172) : leur départ est du printemps de 200. D'autre part, T. Live fait erreur, lorsqu'il dit, à la suite des Annalistes (31, 18, 1-4), que les légats devaient aller seulement en Egypte. L'histoire de cette ambassade réclame une étude spéciale que je compte donner prochainement.

2. Les légats se trouvaient à Rhodes dans l'été et au commencement de l'automne de 200 (au moment de la prise d'Abydos par Philippe : Polyb., XVI, 34, 1-3; 35, 2); c'est de là qu'ils se rendirent en Syrie et en Égypte (cf. XVI, 27, 5); mais on ne peut savoir lequel de ces deux pays ils gagnèrent d'abord. C'est tout à fait à tort que quelques historiens, abusés par le langage inexact et équivoque de T. Live (31, 18, 1), ont cru que les légats ne vinrent à Rhodes qu'à leur retour d'Égypte.

3. Liv., 33, 19, 8 (Pol.).

4. Peut-être Antiochos eût-il tardé encore à envoyer des représentants au Sénat, s'il n'avait appris qu'une ambassade égyptienne était partie ou allait partir pour Rome, afin d'y protester contre la conquête de la Koilé Syrie et des contrées attenantes. Cette ambassade serait celle dont parle Appien, *Syr.*, 2 : ἀφίκοντο πρέσβεις ἐς Ῥώμην παρὰ Πτολεμαίου τοῦ Φιλοπάτορος *(sic)*, αἰτιωμένου Συρίαν τε καὶ Κιλικίαν Ἀντίοχον αὐτὸν ὑφελέσθαι. Je ne vois pas de raison pour en contester la réalité, comme font Bouché-Leclercq (I, p. 378, n. 3) et Bandelin (*De reb. inter Aegyptios et Romanos intercedentibus...*, diss. Halle, 1893, p. 18); cf., au contraire, Nissen, p. 149. Seulement, il en faut rectifier la date. Appien semble la placer en 196, ce qui est impossible : en 196, les régents d'Égypte étaient à la veille de conclure la paix avec Antiochos (Polyb., XVIII, 51, 10; cf. 54, 4, où le mot διαλύσεις désigne cette paix). L'ambassade doit être de l'année 198, durant laquelle s'acheva la soumission des régions syriennes, ou, *au plus tard*, des premiers mois de 197, si la présence du mot Κιλικίαν, dans la phrase d'Appien, ne provient pas d'une erreur. Ce qui me donne à croire que, sous réserve de la rectification ici proposée, l'ambassade est réelle, c'est qu'elle explique bien la mission conciliatrice confiée, en 196, à L. Cornelius [Lentulus?] (Polyb., XVIII, 49, 2-3; Liv., 33, 39, 1; 41, 2-3; Pol.). — Weissenborn (ad Liv., 33, 19, 8) penche à croire que l'ambassade syrienne de 198-197 fut une réponse à cette ambassade du Sénat (32, 8, 15; cf. 27, 1) qui réussit, nous disent les Annalistes, à détourner Antiochos de ses entreprises contre Attale. Comme je l'ai indiqué ailleurs (*Klio*, VIII (1908), p. 279 et suiv.), je ne crois guère à la prétendue invasion du royaume de Pergame par Antiochos, ni, par suite, à la campagne diplomatique qui en aurait été la conséquence. Mais l'hypothèse de Weissenborn n'a rien qui nous puisse gêner : en expédiant ses ambassadeurs à Rome dans l'hiver de 198-197, Antiochos aurait répondu, à la fois, à deux démarches du Sénat : celle de 200-199, en faveur de Ptolémée V, et celle de 199 ou 198 (cf. *Klio, ibid.*, p. 281), en faveur d'Attale.

II. Le colloque de Corinthe (196). — Si Antiochos III envoya une ambassade à Rome en 197-196.

A Corinthe, dans l'été de 196, après les fêtes de l'Isthme et la proclamation de la liberté hellénique, T. Quinctius, uni aux dix légats que le Sénat avait chargés de conclure la paix avec Philippe et de régler les affaires de Grèce, donna audience, avant tous autres, aux ambassadeurs du roi de Syrie, Hégésianax et Lysias[1], venus sans doute pour le saluer de la part de leur maître et le féliciter du succès des armes romaines.

On sait que ces ambassadeurs furent mal accueillis. Les Romains, haussant le ton pour la première fois, nièrent, en termes rudes, la légitimité des dernières conquêtes faites en Asie par Antiochos, et en réclamèrent l'abandon. Mais nous n'avons pas dessein de raconter ici ce qui se passa à Corinthe; Il suffit d'avoir rappelé des faits si connus; c'est une question particulière qui va réclamer notre attention.

Si l'on en croit Nissen, Ihne, Weissenborn, Heyden et Meischke[2], lorsque Hégésianax et Lysias entrèrent en relations, à Corinthe, avec T. Quinctius, ils arrivaient de Rome; c'est à Rome qu'Antiochos les avait d'abord dépêchés pour y traiter la question des villes d'Asie récemment conquises; mais le Sénat les avait renvoyés au proconsul et à la commission des Dix[3].

Cela ressort, selon les mêmes critiques, des lignes suivantes de T. Live (33, 34, 2-3; Pol.): « *primi omnium regis Antiochi*

1. Polyb., XVIII, 47, 1-4; Liv., 33, 34, 1-4 (Pol.). — Wilcken, dans Pauly-Wissowa, I, col. 2465 (s. v. Antiochos III [25]); Niese, II, p. 651; Bevan, II, p. 48, etc. — Sur la date des Ἴσθμια (juin-juillet), cf. Kavvadias, Ἐφ. ἀρχ., 1901, col. 82. — Hégésianax et Lysias, que Polybe (XVIII, 47, 4; cf. 50, 3) est seul à nommer, formaient-ils à eux deux toute l'ambassade ou n'en étaient-ils que les chefs? C'est un point qu'on ne peut décider.

2. Nissen, p. 12, 149; Ihne, *Röm. Geschichte*, III, p. 67; Weissenborn, ad Liv., 33, 34, 2; A. Heyden, *Beitr. zur Gesch. Antiochus des Grossen*, Appendice [p. 65]; Meischke, *Symbolae*, p. 71. Bevan (II, p. 48) ne contient rien sur la question.

3. Il faut accorder qu'en soi cette dernière hypothèse n'aurait rien que de plausible; les choses se passent ainsi, dans l'hiver de 197-196, pour les ambassadeurs de Lampsaque: voir le décret en l'honneur d'Hégésias, chef de l'ambassade (Dittenberger, *Sylloge*², 276, l. 65-69).

vocati legati sunt. iis eadem fere, quae Romae egerant, *verba sine fide rerum iactantibus nihil iam perplexe, ut ante, cum dubiae res incolumi Philippo erant, sed aperte denuntiatum, ut excederet Asiae urbibus* eqs. ». Le passage grec correspondant manque, comme on sait, dans le fragment de Polybe relatif au congrès de Corinthe[1]. Mais Nissen a fait observer[2], avec une admirable sagacité, que le texte de ce fragment a dû être abrégé par le compilateur des *Excerpta de legationibus gentium;* que, pour des motifs qu'il indique et qui sont plausibles, les lignes ici transcrites ne peuvent avoir eu T. Live pour auteur; qu'on y reconnaît aisément la manière de Polybe; qu'ainsi, selon toute vraisemblance, c'est à celui-ci que T. Live les a empruntées; et que, par suite, rien ne s'y doit trouver qui ne soit digne de créance.

Je souscris volontiers à ces conclusions sur l'origine du passage; mais je ne puis admettre l'interprétation qu'on en donne, et je repousse les conséquences historiques qu'on en veut tirer. Pour préciser, je conteste absolument qu'au moment où ils s'abouchèrent avec T. Quinctius, Hégésianax et Lysias arrivassent de Rome, et je me refuse à croire qu'Antiochos les y eût, comme on le veut[3], envoyés dans l'hiver de 197-196 ou dans les premiers mois de 196.

Historiquement, l'hypothèse en faveur implique une absurdité. Supposons-la vraie. Hégésianax et Lysias se seront trouvés à Rome, six mois ou plus de six mois après la bataille de Kynosképhalai et la défaite de Philippe. Dans ces circonstances, comment concevoir que le Sénat leur ait tenu, ainsi que le déclare T. Live, un langage hésitant et timide? Et que faire des mots « *cum dubiae res incolumi Philippo erant* »? Philippe est vaincu depuis une demi-année, et l'on parle de ses forces intactes! Visiblement, la phrase « *iis eadem fere, quae Romae egerant,... nihil iam perplexe, ut ante, cum dubiae res incolumi Philippo*

1. Polyb., XVIII, 47, 1 sqq. = *Exc. de legat.*, I, 2, p. 237 de Boor.
2. Nissen, p. 12.
3. Je cite Meischke (*Symbolae*, p. 71), qui est particulièrement net : « Iam ante Isthmia anni 196 a. Chr. n. Antiochus Hegesianactem et Lysiam legatos Romam miserat, qui Romae res Asiaticas, ut opinor, expedirent..., sed cum senatus ad res Graecas ordinandas decem legatos ad T. Quinctium Flamininum in Graeciam misisset, Syri ad illos Romanos sunt delegati. »

erant,... denuntiatum » n'a de sens que si elle se rapporte à une ambassade syrienne, présente à Rome et partie de Rome avant le mois de juin 197. Et tel ne pouvait être le cas pour celle qui vint, un an plus tard, à Corinthe.

Mais tel était bien le cas pour l'ambassade royale, mentionnée par T. Live d'après Polybe[1], dont nous avons, tout à l'heure, rappelé l'histoire[2] : celle-là, on s'en souvient, venait de Rome, quand, en avril ou mai 197, elle rejoignit Antiochos occupé au siège de Korakésion. Qu'on rapproche maintenant le passage où T. Live parle de cette ambassade (33, 20, 9) de celui que j'ai déjà cité (33, 34, 2-3), je pense qu'on sera frappé de la similitude du langage. D'une part, on lit : « *tum forte legati redierant ab Roma,* comiter auditi dimissique, ut tempus postulabat, incerto adhuc adversus Philippum bello — » ; et, de l'autre : « *iis eadem fere quae Roma egerant...* nihil iam perplexe, ut ante, cum dubiae res, incolumi Philippo erant, *sed aperte denuntiatum* eqs. » Les circonstances sont évidemment les mêmes : c'est dans les premiers mois de 197 qu'Hégésianax et Lysias purent, sans que le Sénat les osât contredire, « *verba sine fide rerum iactare* ». Je n'ai pas réussi à découvrir pourquoi Nissen, à qui est dû ce rapprochement décisif[3], n'en a pas tiré la conclusion nécessaire et n'a pas voulu reconnaître que, dans les deux passages de T. Live, il s'agit de la même ambassade.

Rien pourtant, dans le second (33, 34, 2-3), ne crée de difficulté : le plus-que-parfait *egerant* désigne un passé indéterminé qui peut être lointain, et, pareillement, *ut ante* peut s'entendre de l'année précédente tout aussi bien que d'un passé récent ou immédiat. Sans doute, il résulte de ce texte qu'avant de se rendre à Corinthe, Hégésianax et Lysias avaient, — à une certaine époque qui n'est point indiquée, — fait le voyage de Rome; mais c'est tout : pas un mot, chez T. Live, ne marque que c'est au retour de ce voyage qu'ils débarquèrent à Corinthe. Une phrase de Polybe, qu'on semble avoir trop négligée, suffirait du reste à établir le contraire. Au moment de raconter

1. Liv. 33, 20, 9 (Pol.).
2. Ci-dessus, p. 2 et suiv.
3. Nissen, p. 149.

le colloque de Lysimachia, Polybe écrit ceci (XVIII, 50, 3) : συνεκύρησαν δὲ [Lysimachiae] καὶ οἱ περὶ τὸν Ἡγησιάνακτα καὶ Λυσίαν οἱ πρὸς Τίτον ἀποσταλέντες εἰς τὸν καιρὸν τοῦτον[1]. Les mots οἱ πρὸς Τίτον ἀποσταλέντες font bien voir que ces ambassadeurs avaient été expressément envoyés par le roi au proconsul, que Corinthe était le but de leur mission, et qu'ils arrivaient, non de Rome, mais de la cour d'Antiochos, lorsqu'ils s'y présentèrent.

Précisons les résultats qui se dégagent de cet examen critique : 1° La prétendue ambassade, envoyée par Antiochos à Rome à la fin de 197 ou tout au commencement de 196, n'existe pas. — 2° Le texte de T. Live, qui en a semblé prouver l'existence, concerne l'ambassade syrienne de 198-197. — 3° C'est une ambassade spéciale qui vint à Corinthe dans l'été de 196 ; elle n'avait point passé par Rome. — 4° Mais ses membres, ou deux au moins de ses membres, Hégésianax et Lysias[2], avaient déjà fait partie de celle qui fut adressée au Sénat en 198-197.

III. Si Antiochos III envoya une ambassade à Rome en 195.

Le colloque de Lysimachia[3], où les légats du Sénat[4] échangèrent avec Antiochos de si vifs propos, fit suite, comme on

1. Cf. Pol. XVIII, 47, 4 : ταύτας μὲν οὖν οἱ περὶ Ἡγησιάνακτα καὶ Λυσίαν λαβόντες τὰς ἀποκρίσεις ἐπανῆλθον.

2. Hégésianax, accompagné de Ménippos et peut-être de Lysias (App., *Syr.*, 6 : indication d'une valeur douteuse), reparaît encore à Rome en 193 (Liv., 34, 57, 6—59 ; Diod., XXVIII, 15) : il est l'un des chefs de la dernière (la seconde) ambassade royale envoyée au Sénat. — C'est au cours de cette mission, à l'aller ou au retour, qu'il s'arrêta à Delphes et s'y fit nommer proxène (Dittenberger, *Sylloge*², 268, l. 43 et not. 8, d'après P. Foucart) ; il est regrettable que, dans cette note, on ait confondu l'ambassade de 196 (à Corinthe) avec celle de 193 (à Rome).

3. Polyb., XVIII, 40, 2 — 52 ; Liv., 33, 39 — 40 (Pol.) ; Diod., XXVIII, 12 ; App., *Syr.*, 3. — Wilcken, dans Pauly-Wissowa, I, col. 2465 (s. v. Antiochos III [25]) ; Niese, II, p. 669 ; Bevan, II, p. 49-51 ; Bouché-Leclercq, I, p. 378-380, etc.

4. P. Villius, L. Terentius, P. Lentulus, membres de la commission des Dix (Polyb., XVIII, 50, 1 ; cf. 48, 3 ; Liv., 33, 39, 2 ; cf. 35, 2 ; Pol.), et L. Cornelius [Lentulus?] (Polyb., XVIII, 49, 2-3 ; 50, 5 ; 52, 1 ; Liv., 33, 39, 1-2 ; 41, 2 ; App., *Syr.*, 2-3 [Γνάιος Κορνήλιος]), spécialement délégué par le Sénat auprès d'Antiochos et de Ptolémée V. A Villius, Terentius et Lentulus il faudrait peut-être ajouter, d'après Liv., 34, 59, 8 (voir ci-après, p. 14-15), P. Sulpicius et P. Aelius.

sait, au congrès de Corinthe. Il eut lieu, selon toute vraisemblance, au début d'octobre 196[1]. Le bruit, partout répandu, de la mort de Ptolémée Épiphanès[2], — bruit provoqué par la découverte du complot que méditait le condottière aitolien Skopas[3], — y mit brusquement fin.

Après la rupture des pourparlers, Antiochos, partant pour Éphèse, fit connaître à T. Quinctius qu'il lui enverrait une ambassade, chargée de négocier un traité d'alliance avec Rome[4]. Les ambassadeurs royaux vinrent trouver le proconsul à Corinthe, au printemps de 195[5]. T. Live résume ainsi l'entrevue (34, 25, 2; Pol.): « *Per eosdem dies et* Antiochi legatis de societate agentibus *respondit* [*T. Quinctius*] *nihil se absentibus decem legatis sententiae habere*; *Romam eundum ad senatum iis esse.* »

Éconduits par T. Quinctius, les représentants d'Antiochos obéirent-ils à l'invitation qui leur était faite et se rendirent-ils auprès du Sénat? Les négociations laissées en suspens à Lysimachia furent-elles reprises à Rome en 195? C'est l'opinion

1. C'est ce que j'établirai, avec le détail nécessaire, dans un mémoire spécial. Il suffit de faire observer ici que le congrès de Corinthe s'est dissous peu avant le 20 septembre (Polyb., XVIII, 48, 5 : assemblée aitolienne des Θερμικά), et que, peu après la rupture des conférences de Lysimachia, l'automne touchait à sa fin (Liv., 33, 41, 9; Pol.: « *iam enim et hiems instabat* »).

2. Liv., 33, 41, 1 (Pol.); App., *Syr.*, 4.

3. Polyb., XVIII, 53 sqq. Il est singulier que cette explication fort simple ait échappé aux historiens modernes. Sur ce point encore, je me permets de renvoyer par avance à mon mémoire en préparation. Le coup de main avorté de Skopas est de septembre ou octobre 196, peu avant la conclusion de la paix entre la Syrie et l'Égypte (cf. Polyb., XVIII, 54, 4 : τοὺς... πρεσβεύοντας ἐπὶ τὰς διαλύσεις); il précède à court intervalle les ἀνακλητήρια de Ptolémée Épiphanès (Polyb., XVIII, 55, 3), qu'il faut dater, non pas du tout du 17 méchir (27 mars), comme on a coutume de le faire par une fausse interprétation du décret de Rosette, mais probablement du 17 phaophi (27 novembre) 196.

4. Liv., 33, 41, 5 (Pol.) : « *ipse* [*Antiochus*] *omni classe navigat Ephesum,* legatis ad Quinctium missis qui, *ad fidem faciendam nihil novaturum regem,* de societate agerent. » — Notons que T. Live, en écrivant *legatis missis*, commet certainement une inexactitude. Lorsqu'il quittait Lysimachia, Antiochos avait seulement exprimé l'intention d'envoyer une ambassade. On ne comprendrait pas que celle-ci, partie de Lysimachia en octobre 196, n'eût joint T. Quinctius à Corinthe que six mois plus tard. Nissen (p. 158), Meischke (*Symbolae*, p. 73; *Zur Gesch. des Königs Eumenes*, p. 9), et Niese (II, p. 670) ne paraissent pas avoir vu cette difficulté. Bevan écrit sans sourciller (II, p. 54): « ... The ambassadors of Antiochus — those probably whom he had sent previous the autumn from Ephesus [?] — had audience of Flamininus at Corinth. »

5. La date résulte nettement de Liv., 34, 25, 1 : « *tribunis militum, ut exercitum ab Elatia arcesserent, imperavit.* » C'est l'entrée en campagne, après l'hivernage (cf. 34, 22, 4).

de Meischke, qui, d'ailleurs, ne s'exprime qu'avec réserve; c'est aussi celle de Niese, plus affirmatif[1].

A première vue, la chose a peu de vraisemblance. — T. Live n'indique pas du tout que les Syriens aient pris le chemin de Rome[2]. Dans les parties annalistiques de son livre 34, il n'est point parlé de leur venue. Ce qui est plus considérable, c'est que, lors du grand débat de 193[3], on ne trouve, ni dans le discours de Ménippos à la commission diplomatique du Sénat, ni dans la réponse que lui fit T. Quinctius, ni dans les répliques qui furent ensuite échangées, la moindre allusion à une ambassade précédemment adressée au Sénat par le roi.

En tout cas, un point qu'il convient de bien mettre en lumière est celui-ci : les ambassadeurs auxquels T. Quinctius avait refusé audience ne purent aller à Rome avant d'avoir pris à nouveau les ordres de leur maître[4] : d'où nécessité pour eux de se rendre de Corinthe, soit en Asie, soit en Thrace[5]. Leur départ pour l'Italie en aurait été d'autant retardé; en sorte que leur arrivée à Rome — s'ils y vinrent — et leurs premières relations avec le Sénat ne purent être antérieures au plein été de 195. L'intérêt de ces précisions chronologiques apparaîtra dans la suite de ces recherches.

Nous pouvons nous en tenir là pour l'instant; bornons-nous à regarder comme incertaine la venue à Rome, en 195, de l'ambassade syrienne rebutée à Corinthe par T. Quinctius. La principale raison qu'allègue Meischke[6] pour y croire, c'est que

1. Meischke, *Symbolae*, p. 73 : « Sed apud rerum scriptores nihil legitur ea de re, utrum Romam profecti sint, an domum redierint. Quamquam coniectura eo ducor, ut eos Romam pervenisse censeam... » — Niese (II, p. 675) : « Wie die frühere Gesandtschaft [195], deren Ergebnis wir nicht kennen, hatte auch diese [193] den Auftrag, mit Rom ein förmliches Bündnis zu schliessen. » — De même, Heyden, *Beitr. zur Gesch. Antiochus des Grossen*, p. 61 et Appendice.

2. Ils en devaient être médiocrement tentés. A Rome, il y avait risque qu'on ne les renvoyât au proconsul de chez qui ils venaient. Le Sénat en avait usé de la sorte avec les Aitoliens (Liv., 33, 49, 8); il se plaisait à faire jouer aux députations étrangères ce jeu de navette.

3. Liv., 34, 57, 6—59; Diod., XXVIII, 15; App., *Syr.*, 6.

4. C'est ce qu'a bien remarqué Heyden, *Beitr. zur Gesch. Antiochus des Grossen*, p. 61. Cf. Bevan, II, p. 55 et n. 1.

5. Sur le second passage d'Antiochos en Thrace (ann. 195), voir ci-après, p. 11, note 3.

6. Meischke, *Symbolae*, p. 73 : « Quamquam coniectura eo ducor, ut eos Romam pervenisse censeam : nam hac ipsa legatione commotus esse videtur senatus, ut brevi post ad Antiochum mitteret legatos eqs. »

le gouvernement romain, en cette même année 195, aurait répondu à la démarche d'Antiochos par l'envoi au roi d'une délégation sénatoriale. On va voir immédiatement ce que vaut cette raison et si l'ambassade romaine de 195 a quelque réalité; on verra, un peu plus loin et d'une façon générale, si de l'étude critique des textes il ne faut pas conclure à un arrêt complet des négociations entre Rome et la cour d'Asie pendant toute l'année 195 et jusqu'en 193.

IV. La prétendue ambassade romaine de 195 et le second colloque de Lysimachia.

Nissen, Weissenborn et Meischke[1] sont d'avis qu'en l'année 195, des légats, missionnaires du Sénat, eurent en Orient un colloque avec Antiochos. C'est une doctrine qu'il faut vérifier.

1. — Je vais présenter les arguments des critiques que j'ai nommés; je les développerai même quelque peu, afin de leur donner toute leur valeur.

1° La commission sénatoriale des Dix, ayant statué sur les affaires de Grèce, s'en revint à Rome vers la fin de l'année 196[2]. L'ancien consul P. Villius était l'un des commissaires; il se trouvait donc à Rome avec ses collègues pendant l'hiver de 196-195. Mais, en 195[3], dans le courant de

1. Nissen, p. 159, 162-163; Weissenborn, ad Liv., 34, 33, 12; 59, 8; Meischke, *Symbolae*, p. 73-74; *Zur Gesch. des Königs Eumenes II*, p. 9. Bevan (II, p. 54-55) esquive la question, comme en général toutes celles qu'il n'est point aisé de résoudre.

2. Liv., 33, 44, 5 sqq. (Ann.); cf. 34, 25, 2 (Pol.). Il est incroyable que Niese (II, p. 661 n. 4) ait pu soutenir que les commissaires du Sénat étaient encore en Grèce en 195. C'est une contre-vérité si manifeste, qu'on est tenté de supposer qu'il n'a pas lu le premier des deux textes auxquels je renvoie ici. Sur l'interprétation fautive qu'il donne des mots *legatis* (34, 35, 1) et *legatum* (34, 33, 12), voir ci-après, p. 13-14.

3. Liv., 34, 33, 12 (Pol.).— La date de 195 résulte de tout le contexte et ne saurait être un instant discutée. Appien (*Syr.*, 6), d'ailleurs incomplet et obscur (Heyden, *Res gestae...*, p. 53, n. 4), paraît indiquer qu'Antiochos envahit la Thrace en 194; mais l'expédition dont il est parlé dans Liv., 34, 33, 12 est sûrement de l'année précédente. C'est donc avec raison que Meischke (*Symbolae*, p. 73-74, et n. 1 de la p. 74) plaçait autrefois en 195 le second colloque de Lysimachia. Nissen, qu'il suit maintenant (*Zur Gesch. des Königs Eumenes*, p. 9), admettait qu'il y eut, en 195, une entrevue de P. Villius avec Antiochos, mais reculait la seconde conférence de Lysimachia jusqu'en 194 (p. 159, 162-163): c'est compliquer inutilement et arbitrairement l'hypothèse. — Sur les trois occupations de la Thrace par Antiochos (196, 195, 194), voir les

l'été[1], sa présence nous est signalée (Liv., 34, 33, 12) au camp de T. Quinctius, qui fait la guerre à Nabis et ravage la Laconie. Comment peut-elle s'expliquer?

Voici ce qu'écrit T. Live (34, 33, 12): « *adiciebat* [*T. Quinctius*] *et cum Antiocho infidam pacem* Villium legatum inde redeuntem nuntiare; *multo maioribus quam ante terrestribus navalibusque copiis in Europam eum transisse;* » — passage qu'on a coutume de traduire ainsi: « T. Quinctius ajoutait qu'Antiochos, *au rapport du légat Villius qui revenait d'auprès de lui*, observait mal la paix et qu'il avait passé en Europe avec des forces de terre et de mer beaucoup plus considérables que précédemment. » De ce texte on est en droit de conclure que, peu après son retour à Rome, P. Villius reçut du Sénat l'ordre de repartir pour la Grèce et l'Orient, en compagnie d'autres légats, afin de conférer avec Antiochos. C'est en Thrace, pays que le roi venait d'envahir pour la seconde fois[2], qu'aurait eu lieu la conférence.

2° Plus précisément, elle aurait eu lieu à Lysimachia, dans la Chersonèse, comme c'avait déjà été le cas près d'un an plus tôt. En voici, pense-t-on, la preuve. Au commencement de l'année 193, le Sénat décida l'envoi en Asie d'une ambassade qui porterait à Antiochos l'ultimatum du gouvernement romain. T. Live dit à ce propos (34, 59, 8; Pol.): « *legatos mitti ad regem* eosdem, qui Lysimachiae apud eum fuerant, *placuit*, P. Sulpicium, P. Villium, P. Aelium[3]. » On pourrait, dans le premier moment (et peut-être n'aurait-on pas tort[4]),

bonnes remarques d'Ed. Kümpel (*Die Quellen zur Gesch. des Krieges der Römer gegen Antiochos III;* Progr. Hamburg, 1893, p. 6-7) et ce que j'ai dit moi-même (*Hermes*, XLIII (1908), p. 229, n. 4). Niese (II, p. 675) n'offre qu'erreur et confusion.

1. Matzat, qui croit, comme Nissen et Meischke, au second colloque de Lysimachia (*Röm. Zeitrechn.*, p. 192, n. 2; cf. p. 189), en recule la date jusqu'à l'automne de 195. C'est descendre trop bas. La guerre de Nabis était terminée avant la fin de la belle saison (voir les remarques de Sokoloff sur la célébration des Néméennes par T. Quinctius: *Klio*, V (1905), p. 224); et c'est plusieurs mois avant la fin de la guerre qu'il faudrait nécessairement placer l'entrevue des légats sénatoriaux avec Antiochos.

2. Ci-dessus, p. 11, note 3.

3. Cf. Liv., 34, 57, 4 (Pol.): « *cum Antiocho quia longior disceptatio erat, decem legatis, quorum pars aut in Asia aut* Lysimachiae *apud regem fuerant, delegata est* »; et un peu plus loin (34, 59, 1): — « *inquit* P. Sulpicius, *qui maior natu ex decem legatis erat...* » — Du dernier passage ne faudrait-il pas conclure que P. Sulpicius, qui, en 196, n'a certainement point été en Asie, s'est trouvé, cette année-là, à Lysimachia?

4. Voir ci-après, p. 17 et suiv.

croire qu'il s'agit ici de l'entrevue de Lysimachia d'octobre 196. Mais les ambassadeurs qui avaient eu alors affaire au roi étaient P. Villius, L. Terentius et P. Lentulus[1], auxquels s'adjoignit L. Cornelius [Lentulus?], spécialement délégué par le Sénat pour négocier la paix entre Antiochos et Ptolémée Épiphanès[2] : à Lysimachia, en 196, mention n'est faite ni de la présence de P. Sulpicius, ni de celle de P. Aelius. Partant, il est nécessaire d'admettre que, dans les lignes qui viennent d'être transcrites, T. Live parle d'un second colloque de Lysimachia, postérieur à celui de 196, et auquel, avec P. Villius, prirent part P. Sulpicius et P. Aelius. C'est à ce colloque que fait allusion le premier des deux textes cités plus haut (34, 33, 12); c'est de ce colloque que revenait P. Villius, quand il parut au camp de T. Quinctius.

2. — Ces arguments n'ont pas beaucoup de force; on le peut aisément faire voir.

La première question à examiner est celle-ci : A-t-on interprété avec exactitude la phrase de T. Live (34, 33, 12) que j'ai ci-dessus reproduite en premier lieu? C'est de quoi il est permis de douter. On traduit « *inde redeuntem* » par « *revenant d'auprès d'Antiochos* », comme s'il était écrit *ab Antiocho redeuntem;* c'est un sens possible, non le sens nécessaire : « *inde redeuntem* » peut signifier tout aussi bien « *revenant de là-bas, de par là, de ces régions-là* », c'est-à-dire des régions qu'avait envahies le roi ou des régions voisines. On traduit « *legatum* » (*Villium*) par « *légat* [*du Sénat*] », c'est-à-dire membre de la commission sénatoriale de 196. Sans doute, P. Villius fut appelé à faire partie de cette commission[3]; mais, auparavant et dès 197, il était lieutenant *(legatus)* de T. Quinctius[4], et dut nécessairement le rester jusqu'à la fin de la guerre. Pourquoi « *legatum* » ne signifierait-il pas ici, non pas « *légat* », mais « *lieutenant* » ?

A mon avis, cette interprétation du mot *legatus* est la seule

1. Polyb., XVIII, 48, 3; 50, 1; Liv., 33, 35, 2; 39, 2 (Pol.).
2. Polyb., XVIII, 49, 2-3; 50, 5; 52, 1; Liv., 33, 39, 1-2; 41, 2 (Pol.).
3. Polyb , XVIII, 48, 3; 50, 1; Liv., 33, 24, 7 (Ann.); 35, 2; 39, 2 (Pol.).
4. Liv., 32, 28, 12 (Ann.): « *Macedoniae* legatos P. Sulpicium et P. Villium, *qui consules in ea provincia fuerant, adiecerunt.* »

convenable, et elle fixe le sens de tout le passage. Lieutenant du proconsul, P. Villius est demeuré près de son chef[1] après le départ pour l'Italie des délégués du Sénat. Au printemps de 195, T. Quinctius l'a chargé d'aller en Macédoine ou en Thrace se renseigner sur les opérations des Syriens; après le second débarquement d'Antiochos dans la Chersonèse, quittant son poste d'observation, P. Villius est venu rendre compte à son général de ce qu'il avait appris. Il s'agit dans tout ceci d'une mission d'état-major, nullement d'une ambassade. Et c'est pourquoi la phrase de T. Live (34, 33, 12) ne peut pas fournir d'argument à Nissen et à Meischke.

2° Il est exact que ni Polybe (XVIII, 48, 3; 50, 1), ni T. Live (33, 35, 2; 39, 2) ne mentionnent la présence à Lysimachia, en 196, de P. Sulpicius et de P. Aelius, alors que dans T. Live (34, 59, 8) il est dit, d'après Polybe : « *...eosdem, qui Lysimachiae apud eum* [*regem*] *fuerant...*, P. Sulpicium, *P. Villium*, P. Aelium. » Mais je doute qu'on doive faire état de cette contradiction légère. Ou bien Polybe, écrivant son XVIIIe livre, a péché par omission[2] (et T. Live à sa suite) : quoiqu'il ne les ait pas nommés, P. Sulpicius et P. Aelius avaient pris part, en 196, aux entretiens de Lysimachia[3]. Ou bien — et c'est le

1. Non seulement lui, mais aussi P. Sulpicius; ainsi s'explique le pluriel *legatis* dans la phrase (34, 35, 2; Pol. : « *inde Quinctius, adhibitis* legatis *tantum tribunisque militum condiciones, in quas pax cum tyranno fieret, has conscripsit...* »). Le proconsul ne prend conseil que de ses lieutenants (P. Sulpicius et P. Villius) et des tribuns militaires. Le mot *legatis* a été interprété à contresens par Niese (II, p. 661, n. 4), et aussi par Weissenborn (ad Liv., 34, 43, 1), qui croit à tort qu'il désigne, comme en ce dernier passage, les ambassadeurs de Nabis. Il faut d'ailleurs convenir qu'il est singulier que, dans 34, 30, 7, les lieutenants ne soient pas mentionnés avec les tribuns.

2. On relève dans T. Live une omission de même sorte, peut-être imputable à Polybe. Parlant des négociations qui eurent lieu en Asie en 193, T. Live oublie constamment de nommer P. Aelius, le troisième membre de la commission sénatoriale (cf. 39, 54, 8) : il ne mentionne jamais que P. Sulpicius et P. Villius (35, 13, 6; 16, 1 [*ambo*]; cf. la note de Weissenborn à 35, 13, 6, et Meischke, *Symbolae*, p. 74, n. 3, qui me semble se donner trop de peine pour innocenter T. Live).

3. Cf. ci-dessus, p. 12, note 3. — On aurait droit d'être surpris de l'absence de P. Sulpicius, ancien consul, doyen d'âge (*maximus natu :* Liv., 34, 59, 1) des dix commissaires et, comme tel, leur président. Observons que P. Sulpicius et P. Aelius purent venir à Lysimachia sans se joindre aux trois légats que nomme Polybe (P. Villius, L. Terentius et P. Lentulus); peut-être accompagnèrent-ils L. Cornelius : on n'imagine guère que celui-ci soit allé seul de Grèce à Sélymbria et de là à Lysimachia (Pol., XVIII, 49, 2; Liv., 33, 39, 1-2). Toutefois, le pluriel qu'emploie Polybe (XVIII, 49, 2-3) n'implique pas du tout que L. Cornelius eût des compagnons, et peut équivaloir à un singulier (cf. Krebs, *Präpos. bei Polybius*, p. 103); il n'y a rien à tirer d'Appien (*Syr.*, 3 : τούτων δὴ τῶν πρεσβέων Γάιος *(sic!)* ἡγούμενος κτλ.).

plus probable — il a péché par inadvertance et manque de mémoire quand il composait son livre XIX : en 196, à Corinthe, P. Sulpicius et P. Aelius étaient entrés en rapports avec les représentants d'Antiochos ; lorsqu'il raconta les événements de 193, Polybe, dont les souvenirs étaient un peu brouillés, se sera persuadé qu'ils avaient, en 196, conféré aussi avec le roi lui même[1]. Quiconque a lu Polybe de près sait combien cet historien, dont l'exactitude a été beaucoup trop vantée, est coutumier de tels lapsus[2].

Remarquons, au surplus, que, raisonnant comme ils font et tenant si grand compte, d'une part, du silence de Polybe et de T. Live, de l'autre, de l'affirmation « *legatos mitti ad regem eosdem* eqs. », Nissen et Meischke sont amenés à prêter au Sénat une inconséquence un peu forte. En 193, le Sénat aurait pris soin que les trois commissaires qui allaient conférer avec Antiochos fussent les mêmes qui, en 195, l'avaient déjà connu à Lysimachia. Mais, en 195, il n'aurait point eu le même souci : des trois légats — P. Sulpicius, P. Villius, P. Aelius — envoyés cette année-là au roi, un seul, P. Villius, l'aurait rencontré, l'année précédente, au premier colloque de Lysimachia ; les deux autres auraient été auprès de lui des nouveaux venus. Voilà qui serait singulier. Nissen et Meischke suppriment une contradiction chez T. Live, mais ils en laissent subsister une, et des plus surprenantes, dans la conduite du Sénat. Pour que toute difficulté disparût, il faudrait nécessairement qu'en dépit du silence de nos auteurs, P. Sulpicius et P. Aelius eussent été présents à Lysimachia dès 196 ; seulement, les choses étant ainsi, il n'y aurait plus nulle raison de les y ramener l'année d'après.

Le second argument de Nissen et de Meischke peut avoir

1. Je note dans T. Live une erreur analogue, dont la responsabilité peut remonter à Polybe. On lit (34, 57, 4, texte déjà cité plus haut) : « *cum Antiocho quia longior disceptatio erat, decem legatis, quorum pars aut* in Asia *aut Lysimachiae apud regem fuerant, delegata est.* » Les mots *in Asia* paraissent se rapporter à P. Lentulus qui, en 196, avait « affranchi » la ville de Bargylia (Polyb., XVIII, 48, 1-2 ; 50, 1 ; Liv., 33, 35, 2 ; 39, 2) ; mais ce légat n'eut pas, non plus qu'aucun de ses collègues, de rencontre *en Asie* avec Antiochos.

2. Voir les remarques si justes de Beloch, *Griech. Geschichte*, III, 2, p. 243 ; III, 1, p. 717, n. 1.

meilleure apparence que le premier; à l'examen, il ne vaut guère mieux.

3. — Je dois maintenant signaler quelques objections que soulève l'hypothèse des mêmes critiques, et que je ne vois le moyen ni d'éluder, ni de résoudre.

1° Il me faut revenir sur deux textes déjà précédemment cités[1]. Dans cette phrase de T. Live (34, 57, 4) — « *decem legatis quorum pars aut in Asia aut* Lysimachiae *apud regem fuerant* » —, il s'agirait, selon Nissen et Meischke, des deux entrevues qui eurent lieu à Lysimachia, la première en 196, la seconde en 195; mais, un peu plus loin, dans cette autre, rédigée en termes presque identiques (34, 59, 8) — « *legatos mitti ad regem eosdem, qui* Lysimachiae *apud eum fuerant, placuit, P. Sulpicium, P. Villium, P. Aelium* » —, il ne s'agirait plus que de la seconde. Est-il croyable que T. Live, chez qui, nous l'avons vu, Nissen et Meischke ne peuvent admettre[2], d'un livre à l'autre, une légère inconséquence de langage, se soit exprimé, à quelques pages de distance, avec une telle ambiguïté?

2° Si une commission du Sénat vint en Grèce en 195, il est au moins étonnant que T. Live, dans les chapitres annalistiques de ses livres 33 et 34[3], n'en mentionne ni l'élection[4], ni le départ, ni le retour[5].

3° Ces commissaires sénatoriaux qui se trouveraient en Grèce en 195, comment ne leur voit-on jouer aucun rôle pendant la guerre contre Nabis? Comment n'interviennent-ils jamais au cours des longues négociations de T. Quinctius avec le tyran[6]? Comment n'adressent-ils pas au Sénat, en même temps que le proconsul[7], des rapports sur les affaires

1. Ci-dessus, p. 12 et note 3, p. 14.
2. Ci-dessus, p. 12-13.
3. Liv., 33, 42, sqq. (voir notamment 44, 6—45, 2: le silence des Annales est ici particulièrement frappant, car, dans ce passage, il est longuement question des inquiétudes qu'inspire Antiochos); 34, 1, sqq.; 34, 42, sqq. (Ann.).
4. Cf., au contraire, 33, 24, 7 (Ann.).
5. Cf., au contraire, 33, 44, 5 (Ann.).
6. Sur la traduction fautive qu'on a faite du mot *legatis*, voir ci-dessus p. 14, note 1.
7. Cf. Liv. 34, 42, 1 (Ann.).

de Sparte ? Comment le Sénat, avant d'accorder la paix à Nabis[1], ne les a-t-il pas consultés ?

4° Autre question enfin, et la plus grave : Ces mêmes commissaires, pourquoi le Sénat se serait-il empressé, si peu de temps après la rupture des pourparlers de Lysimachia, de les expédier à Antiochos ? C'était, a-t-on dit[2], une réponse à l'ambassade envoyée par le roi en 195. Mais l'explication n'est pas recevable. En effet, cette ambassade syrienne, *fort hypothétique*[3], qu'on suppose être venue à Rome en 195, n'y put pas arriver, on l'a vu plus haut, avant le courant de l'été. Or, on l'a vu aussi, c'est pendant le même été que P. Villius et ses collègues auraient conféré avec Antiochos. En sorte qu'on aboutit à la conclusion singulière, que le Sénat aurait répondu aux communications du roi avant d'en avoir été saisi. Pour y échapper, nécessité sera d'admettre que c'est spontanément que le Sénat avait dépêché au roi ses trois envoyés. Mais l'invraisemblance serait trop forte : le prompt retour à Rome, dans les derniers mois de 196, de la commission des Dix, et la réserve montrée, au printemps suivant, par T. Quinctius aux ambassadeurs royaux qui l'étaient venus trouver à Corinthe font assez voir qu'après l'entrevue de Lysimachia, le gouvernement romain était peu d'humeur à négocier ; et il est clair que le souci de sa dignité prescrivait, à tout le moins, au Sénat d'attendre, pour engager des pourparlers nouveaux, les propositions qu'Antiochos, en congédiant les délégués des Dix, avait promis de lui adresser[4].

4. — La réfutation de l'hypothèse de Nissen et de Meischke se trouve dans un fragment de Diodore, où l'imitation de Polybe est reconnaissable à chaque ligne[5]. C'est bien imprudemment qu'ils l'ont allégué comme propre à fortifier leur système[6] ; la vérité est qu'il le renverse.

1. Cf. Liv. 34, 43, 1-2 (Ann.).
2. Meischke, *Symbolae*, p. 73.
3. Ci-dessus p. 10-11.
4. Liv., 33, 41, 4-5 ; cf. 34, 25, 2 (Pol.).
5. Diod., XXVIII, 15 Dind. = *Exc. de legat.*, I, 2, p. 397-398 de Boor. Cf. Nissen, p. 163.
6. Nissen, p. 162-163 ; Meischke, *Symbolae*, p. 74 ; *Zur Gesch. des Königs Eumenes*, p. 9 ; cf. Weissenborn, ad Liv., 34, 59, 8.

Diodore fait tenir à Ménippos, l'un des chefs de l'ambassade syrienne présente à Rome en 193, le langage suivant, adressé à la commission diplomatique du Sénat[1] : ἔφησε δὲ θαυμάζειν τὸν βασιλέα διὰ τίνα ποτ' αἰτίαν προστάττουσιν αὐτῷ Ῥωμαῖοι τινὰ μὲν τῶν κατὰ τὴν Εὐρώπην μὴ πολυπραγμονήσειν, τινῶν δὲ τῶν [κατὰ τὴν Ἀσίαν][2] πόλεων ἀφίστασθαι καὶ παρ' ἐνίων τοὺς ὀφειλομένους φόρους μὴ λαμβάνειν'... τοὺς δὲ πρὸς αὐτὸν πρεσβεύοντας ἐπὶ Λυσιμάχειαν ἐπιτακτικῶς αὐτῷ διαστέλλειν περὶ τούτων κτλ.

Selon Meischke[3], le colloque de Lysimachia, mentionné à la fin de ces lignes, ne peut être celui de 196 : car il est ici parlé de questions qu'on n'y avait point traitées; et, par suite, c'est au colloque de 195 que se doivent rapporter les mots τοὺς δὲ — πρεσβεύοντας ἐπὶ Λυσιμάχειαν κτλ. Mais ceci est une pure imagination. Ce qu'on trouve dans le passage que j'ai transcrit, c'est simplement un résumé, non d'une exactitude irréprochable, mais suffisamment fidèle, des représentations

1. Cf. Liv., 34, 57, 6 sqq. (Pol.); App., *Syr.*, 6.

2. Nissen (p. 163, note; de même, Kümpel, p. 7, n. 4) propose la correction τινὰ μὲν τῶν κατὰ [τὴν Ἀσίαν] μὴ πολυπραγμονήσειν, qui ne me semble pas heureuse. En revanche, dans la phrase qui suit, je ne doute pas que les mots κατὰ τὴν Ἀσίαν, que j'ai rétablis entre τῶν et πόλεων, n'aient été omis par le compilateur ou le copiste des *Excerpta*. — Je suis porté à croire que Diodore a résumé plus fidèlement que T. Live la partie essentielle du discours de Ménippos; je tiens pour impossible qu'il n'y ait été question que des exigences du Sénat concernant les villes d'Asie (Liv., 34, 57, 10); la réponse de T. Quinctius (34, 58, 2-3 : « *si nos nihil, quod ad urbes Asiae attinet, curare velit, ut et ipse omni Europa abstineat..., si se ille Asiae finibus non contineat et in Europam transcendat* eqs. » implique qu'il avait été dit aussi quelques mots des difficultés que soulevaient les conquêtes d'Antiochos en Europe. Ainsi se justifient, chez Diodore, les mots τινὰ μὲν τῶν κατὰ τὴν Εὐρώπην μὴ πολυπραγμονήσειν, lesquels correspondent parfaitement aux récriminations de L. Cornelius en 196 (Polyb., XVIII, 50,8).

3. Meischke, *Symbolae*, p. 74 : « Quid agitaverint [P. Sulpicius, P. Villius, P. Aelius a. 195 cum Antiocho Lysimachiae agentes] apud Antiochum quamquam non accepimus, tamen de foederis condicionibus tractatum esse colligere licet e Diodori XXVIII. 15 verbis, quibus Romanorum postulata singillatim enumerantur; anno enim 196 a. Chr. n. Polybio XVIII. 50 sq. teste eadem legatis a senatu delata non esse videntur. » (Cf. Nissen, p. 162, qui est beaucoup plus bref.) — Les *Romanorum postulata*, comme on le peut voir par la lecture du texte de Polybe, n'ont pas varié depuis 196. Que si, dans le discours de Ménippos, il est spécialement parlé des conditions auxquelles un traité pouvait être conclu entre Antiochos et Rome, la raison en apparaît aisément dès qu'on se reporte à Liv., 33, 41, 5 « *legatis ad Quinctium missis, qui*... de societate agerent », et 34, 25, 2 « ... *Antiochi legatis* de societate agentibus *respondit*, eqs. » : c'est pour conclure l'alliance projetée par le roi dès 196, au lendemain des entretiens de Lysimachia, et dont, partant, il n'avait pu être question dans ces entretiens, qu'est venue à Rome l'ambassade présidée par Ménippos (cf. Diod., XXVIII, 15 : ἔλεγεν ἥκειν ὅπως Ἀντιόχῳ φιλίαν καὶ συμμαχίαν συνάψηται πρὸς Ῥωμαίους). Je ne puis comprendre qu'il soit besoin, pour expliquer une chose si simple, d'imaginer un second colloque de Lysimachia en 195.

comminatoires faites au roi de Syrie à Lysimachia, en 196, par L. Cornelius et ses collègues. Afin d'en rendre juge le lecteur, je reproduis ici une partie du discours que leur a prêté Polybe[1] : ὁ γὰρ Λεύκιος ὁ Κορνήλιος ἠξίου μὲν καὶ τῶν ὑπὸ Πτολεμαῖον ταττομένων πόλεων, ὅσας νῦν εἵληφε κατὰ τὴν Ἀσίαν, παραχωρεῖν τὸν Ἀντίοχον, τῶν δ' ὑπὸ Φίλιππον διεμαρτύρετο φιλοτίμως ἐξίστασθαι... (7) παρῄνει δὲ καὶ τῶν αὐτονόμων ἀπέχεσθαι πόλεων· (8) καθόλου δ' ἔφη θαυμάζειν τίνι λόγῳ τοσαύταις μὲν πεζικαῖς, τοσαύταις δὲ ναυτικαῖς δυνάμεσι πεποίηται τὴν εἰς Εὐρώπην διάβασιν[2].

Dans les deux textes, les injonctions des Romains sont identiques. Antiochos doit : 1° en Europe, renoncer à ses entreprises ; 2° en Asie, s'abstenir d'occuper certaines villes (celles qui dépendaient de Ptolémée ou de Philippe), s'abstenir d'exiger le tribut de certaines autres (les villes autonomes).

A ceux que ce rapprochement n'aurait pas convaincus, il ne resterait qu'une ressource : ce serait d'admettre qu'à Lysimachia, en 195, les légats romains se contentèrent de répéter, presque dans les mêmes termes, ce qu'ils y avaient dit un an plus tôt. Si, à la rigueur, cela n'est pas impossible, je doute pourtant qu'on fonde volontiers une argumentation sur un postulat aussi hasardeux. D'autant que si les choses s'étaient passées de la sorte, Ménippos en aurait dû faire la remarque, et pour deux motifs : pour la clarté de son langage, afin qu'on ne risquât pas de confondre, en l'entendant, les deux colloques de Lysimachia ; et parce que l'insistance réitérée, et par là même blessante, des Romains à poser au roi des conditions inacceptables méritait qu'on la relevât. Quant à moi, je n'hésite pas un instant à penser que les mots τοὺς δὲ πρὸς αὐτὸν πρεσβεύοντας ἐπὶ Λυσιμάχειαν rappellent, dans le fragment de Diodore, la seule entrevue diplomatique qui ait eu lieu à Lysimachia, celle de 196[3].

1. Polyb., XVIII, 50, 5-8 ; cf. Liv., 33, 39, 4 sqq. (Pol.).

2. Comp. les interdictions énoncées à Corinthe en 196 (Polyb., XVIII, 47, 1-2 : διακελευόμενοι τῶν ἐπὶ τῆς Ἀσίας πόλεων τῶν μὲν αὐτονόμων ἀπέχεσθαι καὶ μηδεμιᾷ πολεμεῖν, ὅσας δὲ νῦν παρείληφε τῶν ὑπὸ Πτολεμαῖον καὶ Φίλιππον ταττομένων, ἐκχωρεῖν. σὺν δὲ τούτοις προηγόρευον μὴ διαβαίνειν εἰς τὴν Εὐρώπην μετὰ δυνάμεως).

3. La vérité a été très bien vue par Heyden, *Res ab Antiocho III Magno... gestae*, p. 51, n. 2 : « ...Livius (XXXIV, 59) et Diodorus (XXVIII, [15]), quos auctores affert Nissen], locis laudatis de legatione, quae anno 196 evenit, loquuntur. »

Cela étant, il y a une réflexion qu'on ne peut s'empêcher de faire. Si, dès le début de son discours, Ménippos se reporte à ce qui a été dit à Lysimachia; s'il croit devoir exprimer encore la surprise indignée qu'y ont causée à son maître les exigences des légats; s'il fait de ces exigences le point de départ de sa discussion, et s'applique d'abord à en montrer l'injustice; bref, s'il reprend, en 193, la controverse au point même où elle était demeurée en 196, il en résulte avec évidence, non seulement que, dans cet intervalle, les parties adverses n'avaient pu se mettre d'accord et s'étaient refusées à toute transaction, mais aussi qu'elles n'avaient plus entretenu de pourparlers, car, dans le cas contraire, et pour négatif qu'en eût été le résultat, c'est à ces pourparlers récents que se fût référé Ménippos, au lieu de remonter jusqu'à ceux de Lysimachia.

Il suit de là — pour en finir avec une question qui a été précédemment soulevée [1] — qu'il n'y eut pas plus d'ambassade syrienne à Rome en 195 que d'ambassade romaine à Lysimachia la même année. Durant près de deux ans et demi, entre le Sénat et Antiochos, toutes relations cessèrent. Ménippos et ses collègues étaient ces mêmes ambassadeurs, dont le roi, dès l'automne de 196, avait promis et annoncé l'envoi; mais, après l'inutile démarche tentée par eux à Corinthe auprès de T. Quinctius, Antiochos s'abstint jusqu'en 193 de les adresser au Sénat [2].

Le tableau suivant fait voir quel aurait été, suivant les critiques de grande autorité dont les noms ont paru si souvent dans les pages précédentes, le va-et-vient des missions diplomatiques, romaines et syriennes, depuis l'an 200 jusqu'au passage d'Antiochos en Grèce (192) [3].

1. Ci-dessus, p. 10-11.

2. Comment croire, en effet, avec Ihne (III, p. 72) et Heyden (*Res gestae*, p. 54; *Beitr.*, p. 61), que ces ambassadeurs soient partis pour Rome en 195, peu après l'entrevue de Corinthe? Meischke observe avec raison (*Symbolae*, p. 73, n. 1) qu'il est vraiment difficile qu'ils aient mis deux ans à faire la route.

3. Si, dans ce tableau des pages 21 et 22, il n'est pas fait mention de l'ambassade sénatoriale qui, selon les Annalistes de T. Live (Liv., 32, 8, 15-16; cf. 27, 1), aurait obtenu d'Antiochos qu'il évacuât les États d'Attale déjà envahis par ses troupes, c'est qu'après examen, cette intervention du Sénat, comme tout l'ensemble d'événements auxquels elle se rattache, m'a paru décidément trop peu digne de créance (cf. *Klio*, VIII, p. 279 et suiv., et ci-dessus, p. 4, note 4, à la fin).

1. Départ : printemps 200. Arrivée auprès d'Antiochos : fin 200 ou premiers mois 199.	Le Sénat envoie en Orient, auprès d'Antiochos et de Ptolémée Épiphanès, trois légats (C. Claudius Nero, M. Aemilius Lepidus, P. Sempronius Tuditanus), chargés de rétablir la paix entre les deux rois.	Liv., 31, 2, 3 (Ann.); cf. 18, 1-4 (Pol.); Polyb., XVI, 25, 2-6; 27; 34, 1-7.
2. Départ : hiver 198-197. Retour en Cilicie : vers avril 197.	Antiochos envoie une ambassade (Hégésianax et Lysias) à Rome.	Liv., 33, 20, 8-9; cf. 33, 34, 2-3 (Pol.).
[**3.** *Hiver 197-196 ou printemps 196.*	*Antiochos envoie une ambassade (Hégésianax et Lysias) à Rome.*]	Cf. Liv., 33, 34, 2-3.
4. Été 196.	Antiochos envoie à Corinthe une ambassade (Hégésianax et Lysias)[1], pour conférer avec T. Quinctius et la commission sénatoriale des Dix. Colloque de Corinthe.	Polyb., XVIII, 47, 1-4; cf. 50, 3; Liv., 33, 34, 2-5 (Pol.); App., *Syr.*, 2.
5. Automne 196.	Le Sénat envoie en Orient, auprès d'Antiochos et de Ptolémée Épiphanès, un légat (L. Cornelius), chargé de rétablir la paix entre les deux rois. L. Cornelius va trouver Antiochos à Lysimachia. La commission sénatoriale des Dix envoie à Lysimachia plusieurs de ses membres (P. Villius, P. Lentulus, L. Terentius)[2], pour conférer avec Antiochos.	Polyb., XVIII, 49, 2—52; Liv., 33, 39, 1-2; cf. 41, 1-2; App., *Syr.*, 2-3 [Γνάιος Κορνήλιος]. Polyb., XVIII, 50, 1; cf. 48, 3; Liv., 33, 39, 2; cf. 35, 2 (Pol.).
Octobre 196.	Colloque de Lysimachia.	Polyb., XVIII, 50—52; Liv., 33, 39-40 (Pol.); Diod., XXVIII, 12; App., *Syr.*, 3.
6. Printemps 195	Antiochos envoie à Corinthe une ambassade (Ménippos, Hégésianax, Lysias?)[3] à T. Quinctius.	Liv., 34, 25, 2 (Pol.).
[**7.** *Été 195.*	*Antiochos envoie la même ambassade à Rome.*]	

1. Cette ambassade, selon Nissen, Ihne, Weissenborn, etc., serait la même que la précédente (ci-dessus, p. 5-6) : elle serait allée à Corinthe en revenant de Rome.

2. Peut-être aussi P. Sulpicius et P. Aelius (cf. Liv., 34, 59, 8) (ci-dessus, p. 14 et note 3).

3. Cette ambassade est la même qui vint en 194-193 à Rome (ci-dessus, p. 20; ci-après, 9). Pour la participation (douteuse) de Lysias à l'ambassade (ci-dessus, p. 8, n. 2)

[**8**. *Été 195.*	*Le Sénat envoie trois légats (P. Sulpicius, P. Villius, P. Aelius) à Lysimachia auprès d'Antiochos.* *Second colloque de Lysimachia.*]	Liv., 34, 33, 12 (Pol.); cf. 34, 57, 4 ; 59, 8 (Pol.).
9. Fin hiver 194 ou printemps 193.	Antiochos envoie une ambassade (Ménippos, Hégésianax, Lysias?) à Rome. Conférences de Rome.	Liv., 34, 57, 4—59, 8 (Pol.) ; Diod., XXVIII, 15 ; App., *Syr.*, 6.
10. Print. 193.	Le Sénat envoie trois légats (P. Sulpicius, P. Villius, P. Aelius) en Asie auprès d'Antiochos[1]. Conférences d'Apameia. Conférences d'Éphèse (où Antiochos est représenté par Minnion).	Liv., 34, 59, 8 ; 35, 13, 6 sqq. (Pol.). Liv., 35, 15, 1-2 ; 16, 1—17, 2 (Pol.); App., *Syr.*, 12.

Comme j'ai essayé de le montrer, cette liste est un peu trop chargée : il y faut faire quelques suppressions. Les articles **3**, **7** et **8** doivent disparaître. Il n'est pas venu d'ambassade syrienne à Rome en 196; il n'est venu ni ambassade syrienne à Rome, ni ambassade romaine en Thrace en 195 ; il n'y eut pas, en 195, de colloque à Lysimachia; de 196 à 193, les négociations chômèrent. Au total, dans l'espace de huit années, Antiochos reçut la visite de trois missions romaines (**1**, **5**, **10**); le Sénat ou ses représentants en Grèce ou le proconsul T. Quinctius, celle de quatre missions syriennes (**2**, **4**, **6**, **9**). D'un côté ni de l'autre on ne manifesta donc une bien grande activité diplomatique[2]. L'étude des événements en fait voir la raison.

A toute époque[3], Antiochos III ne voulut qu'une chose : qu'on le laissât tranquillement poursuivre et parfaire la grande

1. J'ai traité, dans un mémoire spécial qui paraîtra bientôt (*Hermes*, XLVIII [1913]) la question de la participation supposée de P. Scipion à cette ambassade.

2. En conséquence, il ne faut pas prendre au pied de la lettre la phrase de Liv. (Ann.), 36, 3, 10 (ann. 191) : « *amicitiam renuntiatam videri, cum* legatis totiens repetentibus res *nec reddi nec satisfieri aequum censuissent.* » Les historiens modernes se sont laissé abuser par de telles assertions. C'est à tort, par exemple, que Van Gelder écrit (*Gesch. der alt. Rhodier*, p. 131) : « Es kam zu unendlichen Gesandtschaften, etc. »

3. La conduite politique d'Antiochos a été particulièrement bien définie par G. Cardinali (*Regno di Pergamo*, p. 63) : « Egli non solo non aveva alcuna intenzione di inimicarsi con Roma..., ma forse era in buona fede convinto di non commettere col suo atto [le rétablissement de sa domination sur l'Asie antérieure et la Thrace] alcunchè, di cui Roma potesse prendere ombra, etc. »

œuvre qu'il s'était proposée, — la reconstitution de l'antique empire, asiatique et européen, de Séleukos Nikator. Tout ce qu'il réclamait des Romains, c'était de n'être point dérangé par eux. Or, pendant trois années, de l'été de l'année 200 à l'été de l'année 197, le Sénat, hanté de la peur (d'ailleurs chimérique) qu'il donnât secours à Philippe, n'eut garde de l'inquiéter. Deux ambassades seulement furent alors échangées, celles de 200 et de 197; elles ne portèrent, l'une en Syrie, l'autre à Rome, que des paroles vides. Discret par prudence, le Sénat n'osa pas questionner exactement le roi sur ses desseins : il le laissa vaincre l'Égypte et pousser ses avantages, tout en déplorant l'abstention où il était contraint; de son côté, Antiochos crut avoir assez fait en payant aux Romains un léger tribut de politesses empressées et de molles assurances : il estimait, très sagement, qu'il devait agir au plus vite, ne point appeler l'attention sur ses entreprises, et donc en parler le moins possible.

Après Kynosképhalai, Philippe abattu, on ne craignit plus à Rome de voir marcher d'accord la Syrie et la Macédoine, et les dispositions du Sénat changèrent. Le Séleucide, ayant soumis l'Orient, commençait d'entamer l'Occident; il menait ses conquêtes d'une allure beaucoup trop vive; on jugea qu'il était grand temps de l'arrêter. La campagne diplomatique s'ouvrit, singulièrement sérieuse, dans l'été de 196, et les débuts en furent pénibles : il y eut heurt, d'abord à Corinthe, puis à Lysimachia. Mais elle tourna de court.

Le gouvernement romain entendait ne rien brusquer. Demeuré en Grèce, T. Quinctius, qui dirigeait la politique orientale, prêchait la patience : il avait horreur d'une guerre dont la gloire échoirait à son successeur. Surtout, l'arrivée d'Hannibal à la cour de Syrie (été ou automne 195)[1] emplissait Rome de terreurs justifiées. Peu enclin à s'engager dans une aventure qu'il sentait périlleuse, le Sénat cessa de se montrer pressant et s'enferma dans un silence dépité. L'accalmie dura deux ans. En 195 et 194, Antiochos, la mettant à profit, put se fortifier paisiblement en Thrace; il se dispensa de donner des explications qu'on ne se risquait plus à lui demander.

1. Sur cette date, Holleaux, *Hermes*, XLIII (1908), p. 296 et suiv.

Tardivement, en 193, il prit l'initiative de renouer les négociations. Elles furent brèves. L'erreur du roi fut de vouloir sortir de l'équivoque qui lui était si favorable, et de croire que le Sénat, décidément intimidé, consentirait à lui donner quittance de ses conquêtes, en lui accordant un traité d'amitié et d'alliance. On s'empressa de le détromper. La démarche, deux ans remise, qu'il fit à Rome, y parut une provocation; ses ambassadeurs rapportèrent d'Italie, au lieu du traité attendu, un ultimatum durement signifié par T. Quinctius lui-même; et cet ultimatum fut renouvelé, quelques mois plus tard, à Éphèse, par une ambassade sénatoriale, la seule qui soit venue en Asie avant la guerre. Cette fois, c'était la rupture, et le silence se fit désormais entre Rome et la Syrie.

Telle est, très sommairement, mais non point inexactement résumée, l'histoire des relations diplomatiques d'Antiochos avec le Sénat. J'ajouterai que, même après les déclarations menaçantes faites par celui-ci en 193, la situation pouvait demeurer, longtemps encore, pour le plus grand avantage du roi qui eût continué d'affermir l'édifice tout récent de son empire, ce qu'elle avait été au cours des années précédentes. Une entreprise spontanée des Romains n'était point à prévoir; la guerre leur semblait trop chanceuse; ils l'ajournaient : il eût suffi, pour retarder indéfiniment le conflit, d'esquiver avec eux toute nouvelle occasion de querelle. Le malheur fut que, contre son caractère, téméraire pour la première fois[1], Antiochos, abusé par les Aitoliens, encouragé par Hannibal — qu'il n'écoutait pourtant qu'à demi[2], — flatté et trompé par ses ministres, se risqua, dans l'automne de 192, à envahir la Grèce; il rendit de la sorte inévitable la lutte qu'il n'avait jamais souhaitée.

MAURICE HOLLEAUX.

Paris, mai 1912.

1. On a dit de lui, à propos des événements de 200/199, qu'il était « présomptueux et imprévoyant comme toujours » (Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, I, p. 360). Je dois avouer que tout ce que je sais de sa conduite me donne une impression toute différente.

2. Voir, à cet égard, les intéressantes et très justes remarques de Kromayer, *Ant. Schlachtfeld. in Griechenl.*, II, p. 118 et suiv.

QUESTIONS GRÉCO-ORIENTALES[1]

III

VIEIL-ÉGYPTIEN *d-ᶜ-m-* ᶜor›, SÉMITIQUE **ʒahab-* (ar. *ʒahabᵘⁿ*, hébr. *zèhèḇ* ᶜor›, etc...).

On sait que le nom ordinaire de l' « or » est en vieil-égyptien *n-b*, kopte NOYB *(nub)*. Mais ce métal est quelquefois désigné par un mot plus rare, bien que très ancien (3ᵉ dynastie, v. Gardiner, *Zeitschrift für aegyptische Sprache*, t. XLI, p. 74) et que M. Erman qualifie de « gewähltes Wort » (cf. Erman, *Aegyptisches Glossar,* p. 154). C'est M. Gardiner qui en a déterminé la lecture en 1904 (*Zeitschrift,* XLI, p. 73) et M. Erman l'a adoptée d'après lui ainsi qu'il le dit p. VI du *Glossar* déjà cité. C'est dire qu'il la considère comme assurée et qu'il est légitime d'en faire état pour la comparaison égypto-sémitique.

Il semble impossible en effet de séparer l'égyptien *d-ᶜ-m-* du nom pansémitique de l'or représenté par *ʒahabᵘⁿ* en vieil-arabe, *zĕhĕḇ* en hébreu, etc.

Dès lors, trois hypothèses peuvent être envisagées : 1° ou bien le mot remonte à la période chamito-sémitique[2] et est venu par héritage de cette langue à l'égyptien d'une part et au sémitique commun de l'autre; ou bien 2° le mot est purement égyptien à l'origine et a été emprunté à cette langue par le sémitique commun ou l'ensemble des langues sémitiques; ou bien enfin 3° le mot est au contraire sémitique d'origine et a été emprunté à date très ancienne par le vieil-égyptien.

De ces trois hypothèses, une seulement, la troisième, semble pouvoir être retenue.

1. Voir *Rev. Ét. anc.*, t. XIV, 1912, p. 53-54, 262-266.
2. Cf. Ed. Meyer, *Geschichte des Altertums*², I, 2, § 166.

En effet, la première (ég. *d-ᶜ-m-* et sémitique ʒ-*h-b-* provenant tous deux de d^x chamito-sémitique) est inconciliable avec les lois phonétiques qu'ont fait reconnaître les quelques correspondances certaines de ce genre qu'on a relevées entre l'égyptien et le sémitique commun. Ce qui correspond régulièrement en sémitique au *d* égyptien, c'est tantôt ᵀ*s (tsadé)*, tantôt ᶜ *(ain)*, jamais *z (zain)*. Inversement, ce qui correspond en égyptien au ʒ sémitique commun (ʒ arabe = *z* hébreu), est ou bien *s* ou bien *d* (v. Erman, *Aegyptische Gr.*², pp. 13 et 12). Le *d* égyptien de *d-ᶜ-m-* et le ʒ de *ʒahab*ᵘⁿ ne peuvent donc remonter à un même phonème du chamito-sémitique. — De même, ce qui correspond étymologiquement à un ᶜ égyptien est un ᶜ *(ᶜain)* sémitique et inversement. On vient de voir que le ᶜ sémitique peut correspondre aussi à un *d* vieil-égyptien. Quant au *h* sémitique (celui de *zèhèʒ*, ar. *ʒahab*ᵘⁿ), il correspond à un *h* vieil-égyptien, ou à un ʾ *(aleph)*, mais jamais à un ᶜ de cette langue.

Le ᶜ de *d-ᶜ-m-* et le *h* de ʒ-*h-b-* ne peuvent donc non plus dériver d'un même phonème chamito-sémitique.

Reste la correspondance *m* vieil-égyptien : *b* sémitique. Quand il s'agit de mots d'origine chamito-sémitique, le *m* égyptien correspond toujours à un *m* sémitique (v. Erman, *Aeg. Gr.*², p. 10). De même *b* égyptien correspond toujours à un *b* sémitique (Erman, *ibidem*).

Il est vrai qu'en sens inverse *b* sémitique correspond régulièrement aussi à *f* vieil-égyptien, mais jamais à *m*. Ainsi donc, pour chacune des trois consonnes qui forment la charpente du mot égyptien *d-ᶜ-m-*, il est impossible de songer à un prototype chamito-sémitique. Il est en conséquence certain que le mot n'est pas venu directement à l'égyptien et aux langues sémitiques d'une période commune d'unité et qu'il y a eu emprunt soit dans un sens, soit dans l'autre.

Il faut maintenant envisager la seconde hypothèse, celle d'après laquelle le mot aurait passé du vieil-égyptien à l'ensemble des langues sémitiques. Elle n'a aucune vraisemblance pour elle : 1° parce que le mot vraiment égyptien est *n-b*; 2° parce que *d-ᶜ-m-*, bien qu'ancien, est un mot rare et

«*gewählt*» (cf. dans le même sens l'hébreu *Harutʿs* (gr. χρυσός) remplaçant, mais uniquement dans les livres *poétiques* de la Bible le mot sémitique ordinaire *zehaḇ*, et d'autres exemples, v. *Rev. Ét. anc.* t. XIII [1910] : *Les mots du fonds préhellénique en grec, latin et sémitique occidental*, pp. 154 et suiv.); 3° parce que le correspondant de l'arabe *ẓahabᵘᵐ*, héb. *zehaḇ* est commun à l'ensemble des langues sémitiques et qu'il n'y aurait pas entre elles pareille unanimité[1] s'il s'agissait d'un mot d'emprunt propagé de proche en proche. On peut ajouter enfin que *ẓ-h-b-* comme *d-ʿ-m-* est trilittère et peut, pour cette raison, être considéré comme spécifiquement sémitique.

Les mots restés bilittères sont en effet extrêmement rares en sémitique, tandis qu'ils sont encore très nombreux dans le vieil-égyptien. Reste donc la troisième hypothèse : l'égyptien *d-ʿ-m* est un simple emprunt au sémitique *ẓ-h-b-*. Comme dans toutes les langues, les sons du mot emprunté ont été rendus dans la langue qui faisait l'emprunt par des à peu-près : la forme originaire de *ẓ* arabe, *z* hébreu, soit *dʿ* sémitique commun par le *d* égyptien[2], *h* par *ʿ*, *b* par *m*. Et c'est même cette imprécision dans la reproduction des sons du mot emprunté qui peut être regardée comme une preuve de l'emprunt. Le mot *d-ʿ-m-* désignant un métal précieux et les anciens Égyptiens ayant très anciennement exploité les mines du Sinaï[3] auprès desquelles campaient des tribus de Sémites nomades[4], il est facile de s'expliquer que les mineurs égyptiens aient rapporté de ce pays la désignation sémitique de l'or qui fut dès lors employée concurremment, mais par une recherche de style, avec l'ancien nom indigène de ce métal.

A. CUNY.

1. Ni correspondances phonétiques si régulières.

2. *d* correspondant régulier de *Ts (tsadé)* au lieu de *s* ou *d* correspondants réguliers de *ẓ (z)*.

3. M. Eduard Meyer (*Geschichte des Altertums*, 2ᵉ Auflage, I, 2, § 171), dit que ces mines étaient déjà exploitées par les Égyptiens à l'époque néolithique (cf. aussi § 175) : «von Gold und Edelsteinen wie Amethyst, Blaustein, Türkis; die man zum guten Teil aus den wahrscheinlich damals schon von den Ägyptern ausgebeuteten Minen auf der Sinaïhalbinsel bezog.»

4. «Die semitischen Nomaden *(Menziu)* bei den Sinaibergwerken.» Ed. Meyer, *op. cit.*, § 227.

ARISTÉE AU PAYS DE L'AMBRE

J'ai toujours cru et enseigné que le fameux voyage d'Aristée (Hérodote, IV, 13-14) avait réellement eu lieu, que c'était une tentative, la première connue, faite par les Ioniens pour atteindre le pays de l'ambre, qu'Aristée avait suivi la route naturelle de la mer Noire à la mer Baltique au pied septentrional des Carpathes, qu'il fallait retrouver là Issédons, Arimaspes, Gryphons chercheurs d'or, et que les Hyperboréens pacifiques n'étaient autres que le *pacatum genus* des Estes, possesseurs de l'ambre.

Je désirerais savoir si cette thèse n'a pas été déjà soutenue. Rien ne me répugnerait plus que de donner sous mon nom, même à mon insu, une idée qui appartiendrait à un autre.

CAMILLE JULLIAN.

NOTE SUR HÉSIODE

Travaux, v. 257-289.

Un fragment assez long des *Travaux* d'Hésiode — exactement trente-trois vers — figure dans les derniers *Oxyrhynchus papyri* publiés par Hunt (*part* VIII, p. 121, n° 1090; Londres, 1911). Le manuscrit, quoique en assez médiocre état de conservation, présente plusieurs variantes, qu'il convient d'examiner :

V. 257. Κυδνή τ' αἰδοίη τε θεοῖς οἱ Ὄλυμπον ἔχουσιν (il s'agit de Diké)[1].

Le papyrus porte θεων. La variante donnerait au vers le sens suivant : « (Diké est) vénérable et respectable *entre tous les dieux* qui habitent l'Olympe. » Or, malgré l'amour d'Hésiode pour la justice, on ne peut guère supposer qu'il ait l'intention de la placer effectivement *au-dessus* d'autres divinités, hiérarchiquement très supérieures. Ne pouvant être prise au pied de la lettre, l'expression constituerait une amplification verbale assez creuse. Au contraire, il était d'un intérêt

1. Le texte que je cite est celui que j'ai adopté dans mon édition des *Travaux* (Paris-Bruxelles, 1909).

capital pour la thèse soutenue par Hésiode de montrer Diké respectée *même par les dieux;* c'est d'ailleurs l'idée que développent les vers 259-260 (siégeant auprès de Zeus, elle lui dénonce les juges prévaricateurs, et il les frappe pour faire droit à ses demandes).

V. 262 : Ἄλλῃ παρκλίνωσι δίκας σκολιῶς ἐνέποντες.

Le papyrus porte le même texte, mais corrigé — probablement par un contemporain [1] : un η se lit au-dessus de l'α de δίκας. La correction est évidemment erronée.

V. 263-264 : ..... βασιλῆες, ἰθύνετε μύθους,
..... σκολιῶν δὲ δικῶν ἐπὶ πάγχυ λάθεσθε.

Papyrus : βασιλης, — σκολιεω[ν δὲ δι]κεων. Variantes insignifiantes.

V. 266 : Ἡ δὲ κακὴ βουλὴ τῷ βουλεύσαντι κακίστη.

Papyrus : κακηι βουληι. Simple inadvertance : le datif serait inexplicable.

V. 268 : Καί νυ τάδ', αἴ κ' ἐθέλῃσ', ἐπιδέρκεται κτλ.

Papyrus : καί] νυ κε αι κ εθελῃι. L'hiatus de la brève n'est guère hésiodique [2]; et surtout la répétition de κε ne peut se justifier (le premier κε ne pouvant retomber sur ἐπιδέρκεται). Un correcteur a d'ailleurs écrit ταδ au-dessus de νυ κε.

V. 269 : Οἵην δὴ καὶ τήνδε δίκην πόλις ἔντος ἐέργει.

Papyrus : οἵην] δε κτλ. Le vers est faux; aussi le manuscrit porte-t-il la correction η au-dessus de ε. — *Pap.* : πόλιν. Faute évidente.

V. 270 : Νῦν δὴ ἐγὼ μήτ' αὐτὸς ἐν ἀνθρώποισι δίκαιος...

Papyrus : νῦν] ὁ εγω. Le vers est faux; le correcteur a d'ailleurs rétabli un ε au-dessus de la ligne.

V. 271 : ... εἴην μήτ' ἐμὸς υἱὸς, ἐπεὶ κακὸν ἄνδρα δίκαιον.

Papyrus : κακ]ον αρα δικα[ιος. Le vers est faux : lire ἄνδρα, dit Hunt.

V. 273 : Ἀλλὰ τά γ' οὔπω ἔολπα τελεῖν Διὶ τερπικέραυνον.

Papyrus : ... ε[ολπα τελεῖν Δί]α μητιοεν[τα. Ce texte confirme la leçon adoptée par Rzach, et infirme la mienne, fondée sur l'autorité de Tzetzès et de Moschopoulos. L'épithète μητιόεντα est d'ailleurs très hésiodique, par sa portée précise et sa valeur logique : c'est parce que Zeus est sage que l'on peut compter sur sa justice.

1. Fin du premier siècle, d'après Hunt.

2. Cf. Paulson, *Studia Hesiodea* (Lund, 1887), p. 157 sq. : on en compte en tout, dans les *Travaux*, 53 exemples, dont 47 explicables par la chute d'un F primitif, et seulement *six* exceptions réelles.

V. 278 : ... ἐπεὶ οὐ δίκη ἐστὶν ἐν αὐτοῖς.

Papyrus : ... δί]κηι εστι μεταυ[τοῖς. Δίκη est une simple inadvertance. La seconde variante, d'ailleurs déjà connue (cf. Plutarque, *Moralia*, p. 964 b; Elien, *Hist. Anim.*, VI, 50, etc.), n'intéresse pas le sens de la phrase.

V. 279 : ... δίκην, ἣ πόλλον ἀρίστη.

Papyrus : ... δίκη]ν ηι [π]ολλον α[ρίστη. Même inadvertance qu'au vers précédent.

V. 280 : ... Εἰ γάρ τίς κ' ἐθέλῃ τὰ δίκαι' ἀγορεύειν.

Papyrus : ... ἀγ]ορευσ[αι. La manière dont la forme doit être complétée ne fait pas de doute ; ce serait un argument sérieux en faveur de ce texte, déjà adopté par Rzach sur l'autorité du seul Mediceus XXXI, 39.

V. 284-285 : Τοῦ δέ τ' ἀμαυροτέρη γενεὴ μετόπισθε λέλειπται·
ἀνδρὸς δ' εὐόρκου γενεὴ μετόπισθεν ἀμείνων.

Le papyrus porte, v. 284 : κατοπ[ισθε], et v. 285 : κατοπι[σθεν]. Les deux leçons sont acceptables : l'une et l'autre forme sont également homériques.

En résumé, nous nous trouvons en présence d'un manuscrit de valeur médiocre, où abondent les fautes de grammaire et de versification. Des deux leçons nouvelles qu'il présente, l'une (v. 257) est difficilement acceptable, l'autre (v. 284-285) ne modifie ni le sens ni l'allure du texte. Quelques autres variantes peuvent aider à faire un choix dans des passages controversés (v. 273, 280). Par une fâcheuse coïncidence, les seuls passages dont le texte serait intéressant à contrôler sont, dans le papyrus, soit illisibles [1], soit perdus [2]. Remarquons enfin que ce manuscrit assez ancien contient tous les vers de la Vulgate; si certains d'entre eux sont apocryphes, l'interpolation est donc antérieure au premier siècle [3].

PIERRE WALTZ.

1. V. 263 (fin) : impossible de décider entre δίκας et μύθους.

2. V. 265 (début) : Οἱ αὐτῷ (Flach), — ou οἵ γ' αὐτῷ (Rzach), — ou οἵ τ' αὐτῷ, — ou οἵ θ' αὐτῷ (le texte du papyrus commence à l'υ). — V. 283 (début) : ψεύσεται (subj.). — Pour être complet, signalons deux leçons que l'étendue d'une lacune a permis à Hunt de restituer : v. 260, ἄδικον (plutôt que ἀδίκων, Rzach); — v. 278, ἔσθειν plutôt que ἐσθέμεν, Rz.).

3. Plutarque connaît au moins les vers 267-273 (qu'il conteste) et 286 sq. — Lehrs, suivi par Flach et Rzach, rejette les vers 261-262 et 273.

A PROPOS DE DEUX INSCRIPTIONS DE THASOS

Dans le précédent numéro de la *Revue des Études anciennes*[1], M. P. Roussel a critiqué certaines restitutions ou interprétations que j'avais présentées à propos de deux inscriptions thasiennes[2]. Ses observations judicieuses m'ont pleinement convaincu sur un point. Il s'agit du premier texte, où une conjecture plus heureuse que la mienne fait reparaître le nom du héros Théagénès. J'avais eu tort de ne pas songer d'abord à cet athlète irascible[3], qui, né lui-même, selon la légende, d'un dieu épiphane[4], passa pour vivre jusqu'après sa mort sous l'apparente immobilité d'une statue de bronze. Théagénès a certes droit à l'épithète ἐπιφανής, et, puisqu'il faisait des guérisons[5], l'ex-voto d'A. Licinius trouve une explication claire[6]. Je renonce donc à ma restitution εὐμενής, et aux déductions que j'avais cru pouvoir en tirer à propos du culte d'Artémis Pôlô.

1. T. XIV, 1912, p. 377-381.

2. Cf. *Xenia, Hommage internat. à l'Université nationale de Grèce*, Athènes, 1912, 1re partie, p. 67 à 84. Depuis la publication de ma note, j'ai pu prendre connaissance d'un intéressant travail de M. R. Herzog, *Auf den Spuren der Telesilla*, paru dans le *Philologus*, t. LXXI (1912), p. 1 et suiv.; l'auteur annonce une étude d'ensemble sur l'*Épiphanie dans l'Antiquité;* c'est le sujet pour lequel j'avais commencé à préparer quelques matériaux. M. Herzog donne une nouvelle lecture de l'inscription d'Argos, publiée par M. Vollgraff (*BCH*, XXXII (1908), p. 236-258), inscription pour laquelle j'avais proposé moi-même une correction. J'avoue que je suis un peu embarrassé devant la divergence *totale* des transcriptions présentées par les deux éditeurs; comme je n'ai pas directement examiné la pierre, je ne saurais prendre parti; il me semble pourtant qu'à la ligne 2 (l. 3 de M. Herzog) je déchiffre à la loupe, sur l'excellente phototypie du *Philologus*, les lettres ΙΙΦΑΝΕΙ⌐, qui seraient conformes à ma conjecture; je reste un peu sceptique à propos de formes comme θέαοι pour θέασοι, puisqu'on trouve à côté θυσίαν, ἐξήλασε. — A propos des θεοὶ ἐπιφανεῖς, je signale ici un document important, dont la publication, malheureusement, est encore attendue: c'est une inscription de Lindos, relative à l'histoire du temple d'Athéna (gravée sous le prêtre Téisylos, au 1er siècle av. J.-C.); l'inscription contient un compte rendu des apparitions de la déesse (cf. Kinch, *Explor. archéol. de Rhodes*, *IVe Rapport*, p. [illegible]).

3. Sur ses aventures et sa violence, cf. Pausanias, l. VI, ch. XI, *passim*.

4. L'Héraklès thasien; cf. Pausanias, *ibid.*, 2.

5. Cf. P. Roussel, *l. l.*, p. 379.

6. M. C. Fredrich, *Athen. Mitt.*, XXIII (1908), p. 234, dit que la statue de Théagénès à Thasos se trouvait sur l'Agora; je ne vois pas cette indication dans le texte de Pausanias, auquel M. C. Fredrich renvoie; peut-être l'anecdote de la statue enlevée par Théagénès enfant sur l'Agora (Pausan., *ibid.*, 3) aura-t-elle amené par confusion cette hypothèse.

Je reste par contre en désaccord avec M. P. Roussel pour l'interprétation du second texte. Je demande la permission d'y revenir brièvement, pour marquer au moins les difficultés qui s'opposent à l'explication nouvelle. Je m'excuse de transcrire à nouveau l'inscription, bien qu'elle ait été publiée pour le moins quatre fois déjà.

Ἱερεὺς Διὸς Σεβαστ|οῦ Αὖλος Ποπίλλ[ι]|ος Θρασέας τὴν σύν|βιον Ἑρμιόνην Ἀργε|λάου προμύστιν. | Θεὰν ἐπιφανῆ.

M. P. Roussel croit cette inscription funéraire; je continue à la considérer au contraire comme honorifique, ce qui m'empêche de rapporter l'épithète θεὰν ἐπιφανῆ à Hermionée.

Mes raisons sont les suivantes : d'abord, les circonstances de la trouvaille, précisées par Makridy-Bey[1]. L'inscription a été exhumée par la fouille en même temps que les bases consacrées à Artémis Pôlô. Elle était « dans les déblais » de la tranchée ouverte au long du mur du *temenos*. Elle faisait donc partie des ἀγάλματα de la déesse, au même titre que les sept statues *honorifiques* qui sont maintenant à Constantinople. C'est à tort que M. P. Roussel, interprétant une note de M. Ad. Reinach[2], se croit autorisé à faire des réserves sur la provenance, et ajoute la base dédiée par Popillius aux inscriptions provenant « des déblais de terrasses supérieures »[3]. Le cas de ce groupe d'inscriptions est tout à fait distinct. Leur date est d'ailleurs postérieure à celle de toutes les bases qui appartenaient proprement au *téménos* d'Artémis, la dédicace de Popillius y comprise[4]. C'est ce dont on se rendra compte après la publication des trois fragments annoncés par M. Ad. Reinach. Leur écriture, tardive et négligée, contraste vivement avec la gravure régulière et très soignée de la dédicace du prêtre de Zeus Sebastos. Les fragments de la terrasse supérieure sont d'ailleurs de simples morceaux d'épitaphes funéraires, qui ont pu être apportés de loin. Au contraire, la petite base offerte par Popillius, faite pour porter une statuette, ne peut avoir eu place dans une nécropole, mais bien, comme M. P. Roussel le reconnaît, dans le sanctuaire. Cette présence d'une inscription, crue funéraire, dans une enceinte sacrée, propriété d'Artémis, semble avoir embarrassé mon contradicteur qui a été amené ainsi d'abord à contester les circonstances de la trouvaille, et même un peu aussi l'existence du *temenos* d'Artémis[5]. Après de nouvelles constatations architecturales poursuivies en 1912, je puis faire cesser à ce sujet ses doutes. La publication d'ensemble

1. *Jahrb. d. k. d. arch. Instituts*, XXVII (1912), p. 10.
2. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1912, p. 224, note 1.
3. Ad. Reinach, *l. l.*
4. La colonnette d'Αἰλία Βρησεῖς (Makridy, p. 10, n° 5), de toutes la plus récente, est cependant antérieure aux fragments des terrasses supérieures.
5. Note 5 de la page 381. « L'exploration du terrain est loin d'être complète », etc.

des fouilles de Thasos[1] donnera le plan de l'enceinte d'Artémis Pôlô, et, en particulier, celui du portique où s'alignaient les bases trouvées par Makridy-Bey.

Je n'aurais pas hésité, pour ma part, à accepter en principe le cas d'une dédicace funéraire placée dans l'enceinte sacrée d'un *temenos*. A partir de l'époque où l'habitude de l'héroïsation eut rapproché assez étroitement la condition mortelle de la condition divine, on trouve par ailleurs des exemples analogues. Ainsi, le prêtre d'un thiase dionysiaste du Pirée obtient après sa mort, au IIe siècle avant notre ère, une statue, qui est placée dans le temple même du dieu[2]. Mais en fut-il de même pour l'offrande de Popillius? Il faut affirmer le contraire, si l'on songe aux petites proportions de la figure dédiée. La surface portante de la base mesure seulement 0m14 sur 0m145. On ne peut croire, dans ces conditions, comme l'aurait voulu M. P. Roussel, que Popillius ait fait représenter sa femme morte « assimilée à la déesse », c'est-à-dire, je pense, sous les traits d'Artémis. Parmi les statues funéraires connues qui représentent les morts héroïsés avec la forme des dieux[3], le cas ne s'est pas encore présenté, à ma connaissance, où les proportions données à l'effigie ne soient pas au moins celles du corps humain. Qu'on prêtât ou non aux traits du visage la ressemblance réaliste, on n'a jamais dérogé à la loi de représenter les enfants en enfants, les adultes avec la taille adulte. Les statuettes, dont l'usage se répandit surtout à partir de l'époque hellénistique, ont été presque toujours des sujets de genre ou des effigies de dieux. Il n'y a pas, pourrait-on dire, dans la statuaire hellénistique et gréco romaine, de portrait-miniature. Et c'est ce qui m'avait fait penser tout de suite que la figure dédiée par Popillius au nom de sa femme n'était pas une statue de mortelle, même de mortelle « assimilée » à une divinité, mais tout simplement Artémis Pôlô, maîtresse du *temenos*, et patronne d'Hermionée, qui exerçait près d'elle les fonctions de προμύστις. Je crois que cet argument garde sa valeur.

M. P. Roussel pense trouver la preuve du caractère funéraire de l'inscription dans l'emploi du terme σύνβιος : « L'épouse est défunte, comme l'indique le terme σύμβιος, qui est en quelque sorte de style dans les inscriptions funéraires. » Je suis obligé de contester cette affirmation. S'il est vrai que, pour les *Inscr. insul. maris thracici*[4], σύμβιος ne se trouve jusqu'ici employé que dans les inscriptions funéraires, M. P. Roussel, en étendant sa recherche, eût trouvé aisément des exceptions au principe qu'il pose. Il ne m'a pas paru

1. M. J. Doucet a bien voulu subvenir aux frais de cette publication, dont le premier fascicule *(L'enceinte hellénique)* est en préparation.

2. Köhler, *Athen. Mitt.*, IX (1884), p. 288 et suiv.

3. Cf. le recensement de M. Maxime Collignon, dans son bel ouvrage : *Les Statues funéraires dans l'Art grec*, p. 268 et suiv., p. 315 et suiv.

4. *IG.*, XII, 8.

utile de quérir à mon tour beaucoup d'exemples contraires. J'ai regardé seulement quelques inscriptions thraces, pour me tenir dans la région qui nous occupait. Voici un cas, entre autres, où σύμβιος est employé, non point dans une inscription funéraire, mais, comme dans la dédicace de Popillius, dans un ex-voto à une divinité.

Inscription de Kadi-keuï, ex-voto au dieu cavalier[1] : Αὐρήλ[ι]ος Ἀφοῦς Π[ερί]ν[θιο]ς μετὰ | τῆς [γ]λυκυτάτης μο[ῦ] | [σ]υνδ[ί]ου Ἀσκληποιδ[ό]|[τ]ης εὐξάμενος θεοῖ[ς].

Du même recueil, j'extrais un exemple entre autres où le terme γυνή est employé dans une dédicace spécialement funéraire[2].

Inscription de Périnthe : Ἀλέξανδρος Διοτείμου | κατεσκεύασεν ἐκ τῶν | ἰδίων τὴν στήλην καὶ τ[ὸ] | λατόμιον ἑαυτῷ καὶ | τῇ γυναικί μου Ἀθηνᾷ | etc.

Il est tout à fait superflu de prouver par des exemples que γυνή est au moins aussi fréquent dans les inscriptions funéraires que σύμβιος. Puisque le débat porte spécialement sur ce dernier mot, je cite encore, de la publication de Kalinka[3], cet exemple :

Musée de Sofia, dédicace à Zeus et Héra : Διὶ Σωτῆρ[ι] καὶ Ἥρα Σ[κα]ρσ[η]νῇ Μο[υκ]άκεν|θος Δαικώσου ϙύ[λα]ρχος ὑ[π]ὲρ τε ἑαυτοῦ καὶ | συνβίου Ἐπηπύρεος Βείθ[υ]ος, etc...

Je m'en tiens là, pour ce qui est de la seule preuve que M. P. Roussel ait présentée à l'appui de son interprétation. Si l'on refuse en effet tout d'abord de considérer nécessairement comme défunte l'épouse désignée par le terme σύμβιος, toute l'ingénieuse argumentation présentée par mon contradicteur, pour expliquer comment une mortelle a pu recevoir après sa mort le titre de θεὰ ἐπιφανής, perd, au moins pour le cas présent, beaucoup d'intérêt. Noterai-je seulement que l'épithète de θεός, appliquée à un mort, n'aurait pas été tellement insolite, à l'époque, et même en épigraphie ? Au cas de l'enfant smyrniote, dit par ses parents θεὸς ἴδιος ἐπήκοος, — cas qu'il croit à tort unique[4] — M. P. Roussel pouvait, pour l'époque romaine impériale encore, ajouter l'exemple de cette Primilla qui est qualifiée de déesse dans son épitaphe[5]. Dans une inscription métrique de l'époque flavienne, est raconté le songe d'un poète, à qui le mort, sous la forme d'un dieu, vient dire lui-même : « Desine flere deum[6]. »

1. G. Seure, *Antiquités thraces de la Propontide*, dans *BCH*, XXXVI (1912), n° 51, p. 594-5.

2. G. Seure, *l. l.*, n° 58, p. 598-599.

3. *Antike Denkmaeler in Bulgarien*, p. 127 et suiv., n° 135.

4. *L. l.*, p. 381, note 1. C'est M. Weinreich, *Athen. Mitt.*, XXXVII (1912), p. 38 et n° 104, qui a tort, tout le premier, de déclarer l'exemple « ganz singulär ».

5. « Deae sanctae Primillae meae » ; (Wilmanns, *Exempl. inscr. lat.*, n° 241).

6. *CIL*, VI, 21521. L'exemple de ces désignations trouvées dans des inscriptions me rend sceptique à propos des intéressantes déductions que M. P. Roussel tire du cas de l'enfant smyrniote.

Il n'y aurait donc pas eu de difficulté à ce qu'Hermionée eût été, après sa mort, déifiée par la seule autorité de son mari. Mais l'hypothèse est gratuite et inutile. La fille d'Archelaos vivait encore quand elle a été l'objet de la dédicace de Popillius. Elle vivait, comme Chryseis, comme Kodis, pareillement consacrées par leurs maris dans le sanctuaire d'Artémis Pôlô[1]. Je crois même qu'elle avait encore son titre de πρόμυστις, qu'elle était la πρόμυστις en fonctions, ainsi que le prouverait l'épithète simplement ajoutée à son nom, sans aucune de ces formules, qui, au cas où la consécration eût été posthume, eussent plus clairement précisé le sens. Peut-on croire en effet que Popillius eût laissé à sa femme le titre humain, et, en somme, subalterne, de guide des mystes, s'il avait eu l'illusion de voir en même temps en elle, après la mort, une divinité révélée, θεὰ ἐπιφανής? Les deux désignations paraissent presque contradictoires.

Je continue, pour ces raisons, à dissocier Ἑρμιόνην Ἀρχελάου προμύστιν, et θεὰν ἐπιφανῆ. Je pense toujours que l'ἄγαλμα offert par Popillius représentait Artémis Pôlô. Homme pieux (il était prêtre lui-même), et bon époux à la fois, Popillius avait voulu être utile à sa femme tout en méritant particulièrement de la divinité. C'est pourquoi il n'a pas exactement suivi l'exemple des autres maris, comme Φιλόφρων Σατύρου, Φίλων Φανόλεω, qui dédièrent tout simplement à Artémis les portraits, grandeur naturelle, de leurs vertueuses épouses. C'est une petite image de sainteté qu'il a offerte, une image de la déesse, mais au nom d'Hermionée; et, ainsi, il a pu consacrer tout à la fois sa femme et Artémis Épiphane. Je ne vois rien de tellement « insolite », dans cette petite habileté — si déférente — d'un ménage de prêtres. Et, puisqu'il faut bien, à la suite de M. P. Roussel, invoquer enfin l'argument d'autorité, je ne crois pas être seul de mon avis. Mon contradicteur a pensé trouver une approbation précieuse près de M. Hiller von Gaertringen, dont Makridy-Bey a relaté l'avis, un peu dubitatif, à la suite de son commentaire[2] : « θεὰν ἐπιφανῆ : *Eher* die geehrte *als die* verstorbene und daher apotheosierte Gattin. » M. P. Roussel ne croit-il pas qu'il vaudrait mieux comprendre: « C'est *plutôt* [la déesse] honorée *que* l'épouse morte et par là-même déifiée. » Je n'ai pas dit autre chose.

J'en ai fini avec ce petit problème, dont il ne faudrait pas s'exagérer l'intérêt. Mais puisque j'ai dû convenir, au début, du tort que j'ai eu en méconnaissant, sous une lacune du texte, une nouvelle réapparition de l'épiphane Théagénès, je voudrais, si je puis, m'excuser

1. Makridy-Bey, *l. l.*, p. 7-8, nos 1-2.
2. *Jahrb.*, *l. l.*, p. 10.

près des héros thasiens, en sauvant ici le souvenir de l'un d'eux, également lésé, il me semble, par le hasard d'une correction épigraphique. Au n° 367 des *IG*, XII, 8, on lit l'inscription suivante, publiée autrefois par Miller[1] :

. . . E . . . ΙΑΣΑΙΣΧΡΙΩΝΟΣ
Α . ΟΛΛΩΝΙΚΑΙΑΝΙΟ . .
. . . . . ΑΙΑΣΚΑΙ. . . .

A la ligne 1, M. C. Fredrich a bien restitué [Λαμπρ]ίας, qui est connu. Pour les lignes 2 et 3, M. Hiller von Gaertringen propose : Ἀ[π]όλλωνι καὶ Ἀ[ρτέμιδι καὶ | Λητοῖ κ]αὶ Ἀσκλη[πιῶι], dont je ne vois pas très bien l'accord avec les lettres conservées ; la restitution de M. C. Fredrich serait : Ἀ[π]όλλωνι καὶ Ἀ[σκληπιῶι] [τὰς...] αἰας καὶ... ; elle est, elle aussi, assez distante de la copie de Miller. Je ne songe pas, pour ma part, à compléter la dernière ligne, où peut-être un κ]αὶ Ἀσκλη[πιῶι] (Hiller), semblerait vraisemblable ; mais à la seconde, je suis porté à lire, en tenant compte autant que possible des lettres transcrites : Ἀ[π]όλλωνι καὶ Ἀνίω[ι]. Les copies faites par Miller à Thasos sont, il est vrai, souvent fautives ; j'ai pu me rendre compte cependant, en retrouvant cette année le pseudo-Théorion, et quelques-unes des pierres enfouies depuis 1863, que les négligences commises n'autorisaient pas toujours les corrections, parfois hardies, qui ont été faites dans les *IG*, XII, 8 autrement que sur estampage. Dans le texte n° 367, je conçois qu'à la fin de la seconde ligne, Miller ait pu transcrire à tort un Ο à la place d'un Ω effacé ou brisé ; mais il faut sans doute conserver tout le début du mot, puisqu'aussi bien nous pouvons penser qu'un culte d'Anios devait exister à Thasos.

Je rappelle à ce sujet un texte de Callimaque, mentionné dans une scholie de l'*Ibis* du pseudo-Ovide (v. 475) : « Sacerdos Apollinis Delii Anius fuit, ad quem quum venisset per noctem Thasus, a canibus laniatus est. Unde nullus canis Delon accedit, auctore Callimacho[2]. » On sait, d'après un fragment d'Hygin, que ce Thasos aurait été, dans la tradition légendaire, le propre fils d'Anios[3]. Dans le catalogue des héros « qui a canibus consumpti sunt » figure « Thasius... Anii, sacerdotis Apollinis filius ».

Cette parenté mythique entre Anios et Thasos fait penser qu'un culte d'Anios a dû exister dans l'île du Nord. Le héros délien était naturellement associé à Apollon, dont il était le prêtre, et même,

1. *Journal d. Sav.*, 1872, p. 46 ; trouvée dans les ruines de l'Asklépiéion (?), c'est-à-dire près du pseudo-Théorion, dont l'emplacement a été fixé en 1912.
2. Callimaque, éd. Schneider, II, p. 120, fr. 9.
3. Hyginus, *Fabulae*, éd. Bunte, p. 160, fragm. 147.

d'après certaines traditions, le fils[1]. Il avait peut-être à Thasos, comme à Délos, son prêtre particulier et son temple[2].

De telles généalogies fabuleuses ont surtout pour nous l'intérêt d'illustrer les rapports historiques qui s'établirent, dès les origines, entre les îles de la mer de Thrace et les Cyclades. On connaît bien les relations entre Thasos et Paros. Ce qu'on peut apprendre ici de l'extension du culte d'Anios ajoutera utilement à ce qu'on savait déjà sur les rapports entre Thasos et Délos[3]. Notons enfin que le même Anios, père de l'éponyme Thasos, comptait aussi, selon la tradition, parmi ses enfants, Mykonos et Andros[4].

Il est assez intéressant de connaître qu'Anios était entré dans le panthéon thasien. Le caractère à la fois dionysiaque[5] et apollinien du héros le recommandait à la piété d'une île où dominèrent toujours, à la fois, le culte thrace de Dionysos, et le culte d'Apollon Pythien, apporté par la colonisation parienne.

CHARLES PICARD.

1. Oertel, dans Roscher, *Ausführl. Lexicon*, s. v. *Anios*; cf. aussi Lebègue, *Recherches sur Délos*, p. 225 et suiv.; le classement des légendes n'est pas fait.

2. Le temple d'Anios à Délos est mentionné dans le compte de Kallistratos, face A, col. I, l. 117; plusieurs prêtres d'Anios sont connus par l'inscription des ἀπαρχαί, *IG*, II, 2, n° 985; deux dédicaces de prêtres d'Anios ont été trouvées dans la région Nord et Est du Lac; cf. *BCH*, XI (1887), p. 273; XXXI (1907), p. 459; c'est probablement de ce côté qu'était le sanctuaire du héros; j'ai trouvé là en 1910 un *abaton* triangulaire; M. Fougères avait découvert, à côté, un autel avec une statue d'Apollon archaïque en place. (Le compte de Kallistratos mentionne un Ἀπολλωνίσκον χάλκοῦν ἐπὶ βάσεως, ἀρχαικόν, dans le temple d'Anios.)

3. C. Fredrich, *IG*, XII, 8, p. 75 et suiv.; *Introd.*

4. Ovide, *Métam.*, XIII, 648; Steph. Byz., s. v. Ἄνδρος, Μύκωνος.

5. Örtel, *l. l.*

NOTE SUR DEUX INSCRIPTIONS D'ALGÉRIE

I

Les ruines de Timgad *(Thamugadi)*, dans la province de Constantine, que les Algériens appellent « la Pompéi africaine », sont trop connues par des publications de toute sorte pour qu'il soit utile d'insister longuement sur leur importance. C'est une des plus grandes ruines de l'Afrique du Nord, une de celles qui ont fourni le plus de textes épigraphiques. Je veux rappeler seulement ici qu'elle fut fondée, en l'année 100 de notre ère, par l'empereur Trajan *per legionem III Augustam* et reçut les noms de *Colonia Marciana Traiana*, c'est-à-dire ceux de son fondateur et de la sœur de ce prince[1].

Naturellement, dès sa naissance, elle fut dotée de tous les organes d'administration municipale propre aux cités romaines et en particulier de ces divisions électorales, si communes dans toutes les villes d'Afrique, que l'on y nommait « curies ». L'une d'elles avait pris l'épithète caractéristique de *Marcia* — on attendrait plutôt *Marciana*[2]; — de même que dans la ville voisine de Lambèse, issue du grand camp légionnaire où campait la légion IIIe Auguste, nous trouvons une *curia Sabina*, ainsi appelée à cause de l'impératrice Sabine, femme de l'empereur Hadrien, lequel, en établissant la légion à cet endroit, avait préparé la naissance du municipe sorti des *Canabae* primitives[3]. Mais la femme du créateur de ce grand centre

1. *CIL*, VIII, 17842 et 17843 (inscriptions gravées sur les arcs de triomphe qui servaient d'entrée au nord et à l'ouest; cf. 17841 où Trajan est appelé *Conditor coloniae*.

2. *CIL*, VIII, 17906 : *Curia Marcia, curiales eius a solo sua p. fecerunt id. d.;* avec la note : « hunc titulum ei aedificio affixum esse arbitror in quod convenire solebant curiae Marcianae curiales. »

3. *Ibid.*, 2714.

militaire ayant ainsi donné son nom à une curie, on ne comprendrait pas que le mari n'eût pas attribué pareillement le sien à une autre[1]; et, en effet, deux inscriptions rédigées de la même façon[2], portent les mots :

. . . . . .
CVRIAE · HADRIANAE · FELICI
VETERANORVM | LEG III | AVG
. . . . . .

d'où il résulte que cette *curia Hadriana* était composée de vétérans, fixés, leur service terminé, aux portes mêmes du camp où ils avaient servi.

A Timgad, on pouvait donc s'attendre à trouver quelque inscription prouvant qu'à côté de la *curia Marcia* il existait une *curia Traiana*.

Or, cette année, j'ai remarqué parmi les pierres apportées au Musée un fragment qui n'avait jamais encore été signalé; on y lit, en lettres de $0^{m}07$ à la première ligne, de $0^{m}055$ à la seconde, de $0^{m}005$ aux autres, les quelques mots suivants :

IMP CA
TRAIANO
ANO · AVG
IANA · VET
| LEG · II

Les compléments des deux premières lignes ne peuvent donner lieu à aucun doute; il faut évidemment lire : *Imp. Ca*[*esari*] *Traiano* [*Hadri*]*ano*, ce qui nous indique la largeur de l'inscription. Il manquait cinq lettres aux deux premières lignes, par conséquent un peu plus aux lignes inférieures dont les caractères sont plus petits. D'autre part, les lettres VET ne peuvent guère être, ici, que le début du terme *vet*[*eranus*] et les lettres *iana* appartiennent bien plutôt à un mot comme [*Tra*]*iana*, qu'à un mot comme [*Hadr*]*iana*, que le graveur aurait

1. Wilmanns le supposait avant la découverte des inscriptions citées à la note suivante (*ibid.*, p. 283).
2. *Ibid.*, 18214 et 18234.

coupé autrement (*Hadri* | *ana* ou *Ha* | *driana*). S'il en est ainsi, il suffit de se reporter à l'inscription de Lambèse dont j'ai transcrit plus haut deux lignes pour se persuader qu'il convient de restituer aux lignes 3-5 :

ANO AVG *curia tra*
IANA VET *eranorum*
LEG · II*i aug.*

Ainsi, la curie de Timgad qui portait le nom de l'empereur Trajan était une curie de vétérans.

La constatation n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la ville. Tout le monde est d'accord pour admettre que cette colonie a été fondée, au pied des monts Aurès, sur le *limes* de la province d'Afrique, afin d'établir, à la limite du pays occupé, un centre d'expansion pour la civilisation italique. Mais quelle était la nature des colons installés sur ce point, c'est ce qui est beaucoup moins aisé à déterminer. L. Renier a émis autrefois l'opinion que la nouvelle cité avait été fondée pour y envoyer des vétérans après les victoires de Trajan sur les Parthes[1] ; d'autres l'ont répété après lui[2]. Cette hypothèse ne repose sur aucun fondement, ainsi que je l'ai indiqué ailleurs[3]. Mais on pouvait penser que lorsque cet empereur, en l'année 100, créait de toutes pièces cet établissement, c'était pour y établir des vétérans de la légion IIIe Auguste, campée alors du côté de Khenchela[4].

Malheureusement nous n'avions, pour appuyer cette supposition, aucun document; nous étions même, en quelque sorte, autorisés à la repousser. Car, de toutes les inscriptions, particulièrement de toutes les épitaphes trouvées depuis vingt ans dans les ruines, et elles sont très nombreuses, aucune ne faisait mention de vétérans. Il y a deux ans seulement que, pour la première fois, parmi les pierres employées dans la construction d'une église chrétienne, on a rencontré les tombes de

1. *Archives des missions scient. et littéraires*, 1851, p. 184.
2. Tissot, *Géogr. comparée de l'Afrique*, II, p. 487.
3. *Armée romaine d'Afrique* (2e édit.), p. 591, note 3.
4. *Ibid.*, p. 432.

deux ou trois vétérans, qui, d'ailleurs, à en juger par ces monuments, ne remontent pas plus haut que le troisième siècle.

Voici enfin un indice qui peut nous mettre sur la voie de la vérité. Si la curie qui porte le nom du fondateur de la ville était composée de vétérans, c'est bien probablement que ceux-ci formaient le noyau de la colonie et que cette colonie était, avant tout, une colonie militaire[1]. La légion IIIe Auguste avait fourni les premiers habitants aussi bien que la main-d'œuvre pour élever les édifices primitifs. Timgad doit être ajouté à la liste de ces cités africaines, disséminées au nord de l'Aurès[2], où les empereurs installaient ou laissaient installer des vétérans du corps d'armée de Numidie pour en faire les gardiens du territoire et les pionniers de la romanisation.

II

La seconde inscription que je voudrais faire connaître provient des ruines de Djemila (autrefois *Cuicul*). Elle appartient à un temple dont une grande partie est encore debout. Parmi les matériaux qui gisent à terre, au pied de l'édifice, quelques pierres de grande taille, provenant d'une frise, portent des lettres, disposées sur deux lignes. Des treize morceaux retrouvés au cours des fouilles actuelles, quatre ont déjà été signalés et figurent au Corpus[3]. Ravoisié les avait dessinés depuis longtemps[4]. On y avait reconnu les débris d'une dédicace « pour l'éternité » et les victoires d'Elagabal ou de Sévère Alexandre, sans qu'il fût possible de se prononcer entre les deux. On peut maintenant préciser et se rendre compte de la disposition exacte de l'inscription aussi bien que de sa rédaction.

1. M. Schulten, d'après le nombre des maisons que devait contenir la ville primitive, a estimé le nombre des colons établis à Timgad à environ 250 (*Arch. Anzeiger*, 1905, p. 88).
2. *Armée d'Afrique*, p. 413.
3. *CIL*, VIII, 8322 = L. Renier, *Inscr. de l'Algérie*, n. 2538.
4. Ravoisié, *Exploration scient. de l'Algérie*, I, pl. 43 et 44.

Il faut d'abord noter que les lettres n'ont pas partout la même hauteur; sur certaines des pierres, elles mesurent 18 centimètres; sur d'autres, 15 centimètres seulement. On doit considérer les deux groupes séparément.

Le premier (lettres de 0^m18) comprend les fragments suivants, que je range dans l'ordre convenable :

a) Longueur : 1^m08.

GENTIϐSEPTIA
ESARIS · DIVI · A

b) Longueur : 0^m90.

ELIAE PRO
NIN · FILI · DI

c) Longueur : 0^m33.

SALV
VI · SE

d) Longueur : 1^m90.

T · AETERNITATEϐET
NEPOTIS · DIVI · MARCI

e) Longueur : 1^m65.

VICTORIIS D
//////// · DIVI · A

f) Longueur : 1^m12.

NINOSIRI
NI · PII · ABNEP

Le second groupe (0^m15) est constitué par les morceaux suivants :

α) Longueur : 0^m65.

DIVI · TRAIA
AVG · N · ET S

β) Longueur : 0^m54.

NEP
ATVS · C

γ) Longueur : 1^m20.

M · AVRELI · SEVE
AM · RESPVBLICA · C

δ) Longueur : 0m66.

L E X A N
VLITANOR

ε) Longueur : 1m55.

RI·PII·FELICIS·AVGVSTI
VMꝏDEVOTA · NVMINI·M

ζ) Longueur : 0m80.

EST VIII COS
IQVE ꝏ EO

η) Longueur : 0m46.

— ΛFꝏ^^
. . . . . .

La lecture de ces différents fragments réunis et complétés sera pour le premier groupe :

1re ligne : *Genti Septim ..... eliae, pro sal[ute e]t aeternitate et uictoriis d[omi]ni nostri [Imp.].*

2e ligne : *[Ca]esaris Diui M[agni Anto]nini fili, Diui Se[ueri Pii] nepotis, Diui Marci [pronepotis], Diui A[ntoni]ni Pii abnep[otis]*

Pour le second groupe :

1re ligne : *Diui Traia[ni ad]nep[otis [M. Aureli Seue|ri A]lexan[d]ri Pii Felicis Augusti [trib. pot]est. VIII cos. [iii et Iuliae Aui]tae Ma[meae matris]*

2e ligne : *Aug.n et s[en]atus c...am respublica C[uic]ulitanorum deuota numini m[aiestat]ique eo[rum...*

La somme des longueurs des morceaux du premier groupe donne 6m98. La ligne 1 contient encore 55 lettres, plus ou moins mutilées pour quelques-unes; elle en contenait 70 autrefois, ce qui suppose une longueur totale de 9 mètres environ; la ligne 2 renferme 62 lettres; elle en renfermait jadis 88; ce qui nous amène à une longueur de 9m90.

La somme des longueurs des morceaux du second groupe donne, pour la 1re ligne, 5m86 pour 62 lettres, soit pour les 105 lettres qui la constituaient 9m90; ce qui concorde avec le premier résultat.

On arrive donc, pour la longueur totale de l'inscription, au

chiffre de 10 mètres environ. Or, d'après les relevés de M. Ballu, qui dirige les fouilles, le pronaos avait une largeur de $10^{m}85$.

Cette constatation confirme les calculs précédents et, par suite, la restitution proposée.

L'inscription régnait sur la frise de l'édifice, reposant sur l'architrave; elle était disposée sur quatre lignes, se faisant suite, ainsi que Ravoisié l'avait déjà compris[1], et afin de lui assurer, de loin, un aspect d'uniformité, on avait donné aux lettres des deux lignes supérieures un peu plus de hauteur qu'aux lettres des lignes inférieures, plus voisines du sol.

Un mot a disparu à la quatrième ligne dont il ne reste que la première lettre, C, et les deux dernières, AM ; entre les deux il manque à peu près trois lettres : le mot *c[ell]am* paraît s'imposer. Cela nous oblige à compléter la ligne, où la lacune est d'un vingtaine de lettres, par une formule comme « *cum pronao sua pecunia fecit* »[2].

Reste la lacune de la première ligne du texte, qui constitue l'intérêt du document. Le temple n'est pas seulement élevé pour le salut de l'empereur Sévère Alexandre; il est dédié *Genti Septim.....eliae.* Or, on sait que Septime Sévère, en créant son fils César, changea le nom de *Bassianus* qu'il portait en celui de M. Aurelius Antoninus, en souvenir du grand Marc-Aurèle, pour qui il professait une estime et un respect tout particuliers[3]; on sait également qu'il voulut, lui-même, être considéré comme le fils de Marc-Aurèle; on le trouve désigné de cette sorte *(Diui M. Antonini fil.)* dès l'année 195[4]. Elagabal prit lui aussi le gentilice *Aurelius*, étant, soi-disant, fils de Caracalla[5], et le transmit à Sévère Alexandre, en l'adoptant. Ce dernier donc, fils d'un Aurélius et arrière-petit-fils d'un Septimius, appartenait aux deux *gens Septimia* et *Aurelia*, ou, si on veut, à la *gens Septimia Aurelia*, qui est certainement

1. Voir la restitution du temple dans l'*Exploration scient. de l'Algérie*, I, pl. 42.
2. *CIL*, VIII, 14394 : *cellam cum pronao*; 12111 : *cellam cum gradibus.*
3. *Vita Severi*, 10, 3.
4. Eckhel, *Doct. numm.*, VII, p. 173; cf. une note de M. Dessau dans ses *Inscr. select.*, n. 418.
5. *Vita Carac.*, 9, 2.

mentionnée au début du texte de Djemila. On peut et on doit lire : *Genti Septim[iae Aur]eliae.*

Mais alors, que devient la théorie émise par Mommsen et par d'autres ensuite, et que Beurlier a ainsi résumée [1] : Les empereurs appartenant à la *gens Iulia* et à la *gens Claudia* n'ont jamais été honorés personnellement; les prêtres chargés de leur culte portent le nom de la *gens* dont ils font partie (*Iulii*, dont les *Augustales* prennent la suite, *Claudiales*). Après Vespasien, apparaissent les *Flauiales;* mais on ne voit aucune allusion à des *sacra* de la *gens Flauia* [2]. A partir du début du IIe siècle, les *sodales* impériaux reçoivent le nom de l'empereur divinisé (*Hadrianales*, *Aureliani*, *Antoniniani*); car, à ce moment, les cultes gentilices avaient disparu et, par conséquent, il n'était pas nécessaire d'en créer pour assurer la religion des empereurs favorisés de l'apothéose. Aussi trouve-t-on des *sodales Septimiani*, pour Septime Sévère [3], des *sodales Antoniniani* pour Caracalla [4].

Doit-on dire maintenant, en présence de la dédicace du temple de Djemila, que les deux formes de l'adoration impériale coexistaient au IIIe siècle et qu'à côté du culte de Septime Sévère et de Caracalla, par les *Septimiani* et les *Antoniniani*, il y avait une religion de la *gens* de ces empereurs et des temples où elle se pratiquait? Assurément on pourrait, on devrait même admettre cette conclusion, si Djemila était située en Italie ou dans quelque province européenne de l'Empire. Mais nous sommes en Afrique. Or, on connaît la popularité dont jouissait dans les provinces africaines Septime Sévère, né à Leptis Magna, en Tripolitaine, et toute sa famille; les inscriptions du pays et les monuments encore debout nous racontent éloquemment les bienfaits que, de son côté, il répandit sur son pays d'origine. Il se pourrait donc que le patriotisme local, en échauffant les cœurs, ait créé là un

1. *Essai sur le culte rendu aux empereurs romains*, p. 83 et suiv.
2. On sait pourtant par Suétone (*Domit.*, I et 17) que Domitien fit de la maison de ses ancêtres un *templum gentis Flauiae;* je suppose que Beurlier le considère seulement comme un sanctuaire privé, sans rapport avec le culte de Vespasien et de Titus.
3. *Vita Pertin.*, 15 ; *Vita Severi.*, 17; *CIL*, VI, 1365.
4. *Vita Caracal.*, II.

culte gentilice ignoré ailleurs. Il s'agit, du reste, on le remarquera, d'un culte municipal, non d'un culte public.

Il semble bien que l'on ne puisse pas en dire autant du culte de la seconde *gens Flauia* que nous voyons apparaître en Afrique, au temps de Constantin[1]. Celui-là existait pareillement ailleurs. A Rome, les inscriptions de cette époque nous font connaître un *pontifex Flauialis*[2]. Pour l'Italie nous possédons un document[3] qui se rapproche tout naturellement de la dédicace du temple de Djemila. Les habitants d'Hispellum, en Ombrie, voulant honorer l'empereur lui demandent la permission d'élever, dans leur ville, un sanctuaire à la *gens Flauia*, et celui-ci les y autorise : « *In posterum*, leur écrit-il, *praedicta urbs Flauia Constans vocetur, in cuius gremio aedem quoque Flauiae, hoc est nostrae gentis, ut desideratis, magnifico opere perfici volumus.* » Le prêtre chargé de desservir le temple se nommait *pontifex Flauiae gentis*[4], ainsi que nous le prouve une autre inscription trouvée dans la même ville.

Peut-être lirons-nous le nom d'un *pontifex gentis Septimiae Aureliae* sur l'une des pierres que la suite des fouilles de Djemila nous apportera.

R. CAGNAT.

1. Aur. Victor, *Caes.*, 40 : *tum per Africam sacerdotium decretum genti Flauiae.*
2. *CIL*, VI, 1690, 1691.
3. *Ibid.*, XI, 5265; cf. Dessau, *Inscr. select.*, 705 avec les notes.
4. *Ibid.*, 6623.

NOTES GALLO-ROMAINES

LVII

VIVISCUS, HELVETUM, TRIBUNCI

Dans un article d'une rare ingéniosité[1], M. Hirschfeld a émis l'hypothèse que les *Bituriges Vivisci*, autrement dit le peuple de Bordeaux, étaient apparentés avec les Helvètes, qu'ils étaient venus directement de la Gaule centrale sur les bords de la Garonne, et que le nom primitif de Vevey, *Viviscus*, serait un souvenir de cette parenté et de cet antique domicile. M. Hirschfeld n'exclut même pas la possibilité que *Bituriges Vivisci* signifie *Bituriges et Vivisci*[2].

Voici pourquoi je ne peux me rallier à aucune de ces opinions :

1° On connaît un certain nombre de peuples gaulois qui sont pourvus de surnoms servant à distinguer moitié ou partie de ces peuples : *Volcæ Arecomici* et *Volcæ Tectosages*, par exemple[3]. Et dans tous ces cas, sans exception, le surnom sert à qualifier le peuple, ce n'est jamais le nom particulier d'une tribu annexée à ce peuple. Les *Bituriges Vivisci* de Bordeaux, comme les *Bituriges Cubi* de Bourges, sont les deux parties d'une nation autrefois unique : *Vivisci* et *Cubi* se rapportent à des particularités propres à chacune de ces parties[4].

1. Otto Hirschfeld, *Aquitanien in der Römerzeit*, dans les *Sitzungsberichte der königlich Preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin* (16 avril, 1896, XX), p. 452-6 = p. 24-8.

2. M. Holder, *Alt-celt. Sprachschatz*, III, f. 18, 1908, c. 418, est singulièrement décidé : *Ursprünglich mit den Boii und Elvetii im Hercynischen Wald.... dann haben sie, nach a. 109, den Zug an die Garonne angetreten..... und infolge der Niderlage der Tarbelli durch Messalla 28 a. Ch., einen Teil des Landes von Augustus erhalten.*

3. Autres : *Aulerci Cenomanni, Eburovices, Diablintes, Brannovices ; Ruteni provinciales* et sans doute *Eleuteti*, « les libres » (cf. en dernier lieu Haug, *R.-Enc.*, VIII, c. 223) ; *Tarbelli Quattuorsignani* et *Cocosates Sexsignani ; Oscidates campestres* et *Oscidates montani ; Cambolectri Agessinates* et *Cambolectri Atlantici.*

4. C'est du reste ce que me semble dire expressément Pline (III, 108 et 109) :

2° La particularité propre aux Bituriges de Bourges, c'est que ces Bituriges sont le plus ancien peuple gaulois dont l'histoire fasse mention : aussi loin qu'on puisse remonter dans l'histoire des Celtes, nous trouvons ces Bituriges à Bourges et dans le Berry[1]. — La particularité propre aux Bituriges de Bordeaux, c'est qu'ils sont des nouveaux venus sur les bords de la Garonne, « nation étrangère sur sol aquitain »[2]. — Je suppose que ces surnoms de *Cubi* et de *Vivisci* font allusion à ces deux particularités, le premier au caractère de nation stable et de nation-mère, que j'assigne aux gens de Bourges; le second, au caractère de nation transplantée ou de rameau, que j'assigne aux gens de Bordeaux. Et je me demande si *Cubi*, chez les premiers, ne rappelle pas le latin *cubare*, « être couché »[3], *Vivisci*, chez les seconds, le latin *viscus*, « gui »[4]. Les Vivisques, en Aquitaine, c'est comme le gui sur le chêne, une plante sur un sol étranger; les Cubes, en Berry, ce sont les hommes solidement installés.

3° Comme argument en faveur d'une distinction profonde entre Bituriges de Bourges et Bituriges de Bordeaux, on allègue la différence de caractère entre les inscriptions des deux pays. Elle n'est pas plus grande qu'entre celles de deux cités quelconques de la Gaule; et elle s'explique par un fait naturel : Bordeaux, sous l'Empire, était une ville de commerce et cosmopolite, Bourges était la simple métropole d'un terroir agricole[5].

4° Comme argument en faveur de la parenté entre les Helvètes et les Bituriges Vivisques, on allègue ce fait : que si

Bituriges liberi [?] COGNOMINE *Vivisci.... Bituriges liberi qui Cubi* APPELLANTUR. De même Strabon, IV, 2, 1 et 2 : Βιτουρίγων τε τῶν Ὀΐσκων ἐπικαλουμένων... Βιτούριγες οἱ Κοῦβοι καλούμενοι.

1. Tite-Live, V, 34, 1; cf. César, *De bello Gallico*, VII, 15, 4.

2. Je ne fais que traduire le texte de Strabon, IV, 2, 1 : Τὸ τῶν Βιτουρίγων τούτων ἔθνος ἐν τοῖς Ἀκουιτανοῖς ἀλλόφυλον ἵδρυται.

3. *Jacere, dormire,* ainsi qu'il est interprété dans le *Thesaurus linguæ latinæ*, t. IV, c. 1277.

4. *It is quite possible*, m'a écrit M. John Rhys, *it seems to me, that* VIVISCON *was the Gaulish word for* VISCUM — *the reduplication is not a difficulty* (lettre du 26 février 1901); cf. *Actes de l'Académie..... de Bordeaux*, année 1901 : *Le Gui et les Bituriges Vivisques.*

5. Ce que je dis des inscriptions peut s'appliquer aux monuments; cf. le recueil d'Espérandieu.

En ce qui concerne les noms propres, à Bordeaux et à Bourges, je ne vois pas de différences appréciables. En ce qui concerne les formules, Bordeaux accepte le plus souvent, et Bourges rejette l'addition *et memoriæ* à *Dis Manibus.*

les Helvètes, au temps de César, ont voulu émigrer vers l'Ouest de la Gaule[1], c'est qu'ils y avaient des parents, les Vivisques. — Expliquer de cette manière la migration des Helvètes, et n'importe quelle migration de peuples, me paraît trop hardi. Les Gaulois, dans leurs exodes, ont plutôt cherché des terres à prendre que des frères à rejoindre.

5° Pour prouver encore que l'Europe centrale est la résidence primitive des Bituriges de Bordeaux, on allègue ce fait : que les Boïens y étaient installés en Bohême et sur le Danube près des Helvètes, et que, près de Bordeaux, nous trouvons d'autres Boïens (autour du bassin d'Arcachon)[2]. Mais je trouve aussi des Boïens en Italie[3], et les Boïens de Bohême avaient d'autres horizons à convoiter que ceux des landes d'Arcachon.

6° Reste l'argument tiré du nom de *Viviscus*, Vevey[4]. — Il est possible qu'il n'y ait entre ce nom et celui des Bituriges Vivisques qu'une analogie de hasard. Mais supposons que ce soit le même mot. — Un Biturige Vivisque de Bordeaux, ou bien (car l'expression écourtée a pu servir)[5] un Vivisque de Bordeaux a pu s'installer sur les bords du lac de Genève, et sa villa s'appeler, de son nom d'origine, *Viviscum* ou *Viviscus*, « le Vivisque », comme de nos jours tel lieu-dit s'appelle le « Flamand » ou le « Parisien », du nom d'origine de ses anciens habitants.

Et là-dessus, le débat va s'élargir.

Il ne faut pas croire que, dans la toponomastique gauloise, on ne rencontre des noms de peuple, *Bituriges*, *Parisii*, *Senones*,

1. César, *De bello Gallico*, I, 10, 1 : *Iter in Santonum fines;* du reste, les Santons (Angoulême, Saintes, sans doute l'Aunis) étaient un peuple si étendu que l'expression peut désigner toute autre région que le Bordelais.

2. Pline, *Hist. nat.*, IV, 108 *(sed hi Boviates? Basa[tes] Boiates?)*. Cf. *Revue*, 1903, p. 138, 1905, p. 74-6.

3. Tite-Live, V, 35, 2.

4. Connu par : 1° l'*Itinéraire Antonin*, p. 352 (Wesseling), sous la forme *Bibisco, Ubisco, Vibisco;* 2° Table de Peutinger (cf. *Revue*, 1912, pl. VI) : *Vivisco;* 3° Ptolémée, II, 12,3 : Οὔικος; 4° Anonyme de Ravenne, IV, 26, p. 237, 10 : *Bibiscon*. Le nom est donc certain.

5. Voyez Ausone, *Mosella*, 438 : *Hæc ego, Vivisca ducens ab origine gentem* [mss. *vivifica*]. Pour *Cubus*, *CIL*, XIII, 1353 : *Flavia Cuba, Firmani filia;* et les briques de *Merula Cubus* (*Inscr. rom. de Bordeaux*, I, p. 448-451). Pour les nations Aulerques (cf. p. 47, n. 3), la chute de l'ethnique principal est devenue la règle.

Lingones, qu'aux lieux et places où se trouvaient des métropoles de ces peuples, Bourges, Paris, Sens, Langres[1], etc. Le phénomène auquel nous venons de faire allusion, d'un lieu-dit désigné par l'ethnique de son habitant ou de ses habitants, est un phénomène constant en toponymie[2].

Nous trouvons en France des *Senones*, par exemple, bien ailleurs qu'à Sens[3] : et cela signifie, ou bien que des groupes de Senons s'y sont établis lors des premières migrations[4], ou qu'une famille de Sénons ou un simple propriétaire de cette origine s'y est installé à l'époque romaine[5].

Les documents itinéraires nous ont fait connaître un *Helve-*

1. C'est l'erreur dans laquelle me paraît tomber M. Stolle (*Elsässische Monatschrift*, II, 1911, p. 449) à propos de *Tribunci* (ici, p. 52, n. 1) : *Tribunci ... ganz so, wie Remi, Ambiani, Parisii, usw., die Hauptorte*, etc.

2. Cf. César, *De b. G.*, V, 12, 2 : *Omnes fere* (les Belges de la Bretagne) *iis nominibus civitatum appelantur, quibus orti ex civitatibus eo pervenerunt.*

3. Cenon, près de Bordeaux, *Senonis* (XIe s., Brutails, *Cartulaire de Saint-Seurin*, p. 26); Sains-lez-Hauteclocque, Pas-de-Calais, *Senonis* (en 1079, *Dict. topogr.*, p. 337); Senon, Meuse, *Senon* (en 1127, *Dict.*, p. 221); Cenon, Vienne, *Sannone* (VIIe siècle; *Senona*, 1090, *Dict.*, p. 20); Senonnes, Mayenne, *Senona* (VIIe siècle, *Dict.*, p. 302); etc. Naturellement, l'ascendance *Senones* ne peut être garantie, et on peut alléguer contre cette ascendance, que dans *Senone* l'accent amène Sens et non Senon. L'objection serait très forte si ces mots en *one* ne comportaient pas de singuliers déplacements de l'accent : ces déplacements ont été relevés avec soin par Meyer-Lübke, précisément surtout dans les noms de lieux qui ne sont pas des chefs-lieux de cités (*Die Betonung im Gallischen*, p. 56-9, travail excellent). — Autres faits similaires : *Belca*, près d'Orléans (*Itin. Ant.*, p. 367, Wesseling); *Caturrigis*, près de Naix (*id.*, p. 365); *pagus Carnutenus* dans le pays de Rennes (*CIL*, XIII, 3150). Il faut voir dans *Lingauster, Ligauster*, un ethnique (*CIL*, III, 10514; XII, 7038); mais est-ce ce nom qu'on retrouve à Lingoustre, Haute-Loire, *Lingustras* (1165, *Dict. topogr.*, p. 1572)? M. Antoine Thomas, consulté par moi, ne le croit pas. — Hors de France, un exemple célèbre, mais non certain, est la patrie de Virgile, *Andes* près de Mantoue, qui peut avoir été fondé par des Andes ou Andécaves de l'Anjou au temps de Bellovèse et d'Ambigat. Il y avait des Cénomans dans cette bande (Tite-Live, V, 35, 1), il a pu y avoir des Andes. — Les *Atrebates* de l'île de Bretagne viennent certainement de Belgique; cf. César, *De b. G.*, V, 12, 2. — Je pourrais multiplier les exemples. — Le même M. Thomas me fait remarquer le diminutif Rodelle, dans l'Aveyron, venant de *Rutenula*. — M. de Manteyer (*La Provence*, 1908, p. 35-6) voit des traces d'*Arverni* dans le *mons Alvernicus, castrum Alvernicum*, de Provence, et rattache ces noms à la domination arverne des temps mérovingiens. Si l'ascendance *Arverni* est prouvée pour ces mots, ce dont je doute, l'origine mérovingienne ne l'est assurément pas. — Il est toujours extrêmement difficile de tirer argument de mots isolés en matière de toponymie. De plus en plus je crois à la nécessité de faire d'abord l'histoire de chaque espèce.

4. Cf. *Revue*, 1901, p. 88-89.

5. Ne pas oublier que la plupart des ethniques gaulois ont servi, comme chez nous les noms de villes françaises, à former des noms propres (peut-être s'agit-il parfois d'esclaves de cités). Exemples : *Arvernus* et *Arvernicus*, *CIL*, XIII, 10010, 174-5; *Rutenus, id., ib.*, 1668-71; *Tribocus*, 1938; cf. sur ces noms, Bohn, p. 120. — Sur le potier *Tribocus*, en dernier lieu, Forrer, *Die römischen Terrasigillata-Töpfereien von Heiligenberg-Dinsheim und Ittenweiler im Elsass* (1911, Stuttgart), p. 239 (15 exemplaires, Heiligenberg et Rheinzabern).

tum, lieu ancien de l'Alsace[1]. Que n'a-t-on dit sur ce mot, et que de fois on a voulu le corriger! Pourquoi ne pas le laisser? Pourquoi un Helvète ne se serait-il pas établi près de la rive gauche du Rhin? Ne savons-nous pas, par ailleurs, que le peuple de ce nom habita longtemps de l'autre côté du fleuve, en Franconie et en Souabe[2]?

Il y a plus, le nom d'une peuplade peut désigner, non seulement sa ville métropole et non seulement n'importe quel lieu habité par des gens de cette peuplade[3], mais encore il peut s'attacher à une localité qui joue, dans la vie de cette peuplade, un rôle administratif. Et par exemple un lieu frontière.

L'endroit où une grande route entre chez un peuple, je crois qu'il peut être dénommé d'après ce peuple. Ce ne doit pas être l'effet du hasard si, sur les deux routes qui menaient du Rhin à Trèves, on trouve, à leur entrée précise en Belgique, les localités de *Belgica*[4] et *Belginum*[5].

Il y a, dans Ammien Marcellin, un texte qui a été étudié et discuté, comme pas un, par les érudits d'Alsace. C'est le texte où il nous montre les Alamans, chassés d'Alsace par Julien,

1. Page 252 (Wesseling), l'*Itinéraire Antonin* donne *Helveto* [var. *Heiveto*, *Heluteo*, *Elveto*, *Helucto*] à XIX [var. XVIII et IX] lieues et XXVIII [var. XXVIIII] milles de Strasbourg. Page 350 : *Helveto* [var. *Halveto*, *Eleuto*, *Elveto*] à XXX [var. XX] milles ou lieues de Strasbourg. Et dans ces deux cas, il s'agit de la même localité, sur la route de *Mons Brisiacus* à Strasbourg. — Page 354, le même *Itinéraire* donne *Helvetum* [var. *Elbeium*] à XII lieues de Strasbourg, sur une route venant d'*Argentovaria:* ce qui permet de douter qu'il s'agisse de la même localité. — La Table de Peutinger (*Revue*, 1912, pl. VII) donne *Helellum*, également à XII lieues de Strasbourg et également sur la route d'*Argentovaria :* ce qui renforce la très ancienne hypothèse, faite pour les deux derniers textes, d'un *Helellum* distinct de l'*Helvetum* des deux premiers, et cet *Hellelum* à 12 lieues de Strasbourg; dans ce cas, *Helellum* rappellerait le nom de l'Ill et celui de Ehl ou Ell au passage de la rivière (en dernier lieu, Stolle, p. 400; Haug, *Real.-Enc.*, VIII, c. 216). — Mais jusqu'à nouvel ordre, je n'affirme pas cette solution.

2. Tacite, *Germ.*, 28; Strabon, VII, 2, 2. En dernier lieu, Haug, dans la *Real.-Enc.*, VIII, c. 209 et suiv. — Stolle, qui accepte *Helvetum*, ajoute : *Damit will ich aber keineswegs sagen, dass Helvetum mit dem Volke der Helvetier irgend etwas zu tun hätte.*

3. En matière de toponymie, les mêmes faits se produisent à toutes les époques, et cette règle est peut-être un des meilleurs moyens de mettre un peu d'ordre et de méthode dans cette science par ailleurs si capricieuse et si pleine d'individualités. C'est ainsi que de nos jours (et je copie ici des notes de M. Thomas), on trouve *Anjou* dans l'Isère (document de 1172), *Caours* près d'Abbeville [ascendance à rechercher], *Golême* dans le Lot, lieu d'origine de la famille d'Angoulême, *Parisot* dans le Lot, le Lot-et-Garonne, le Tarn, l'Aveyron, le Tarn-et-Garonne, *Paris* dans le Lot et l'Aveyron, et dix mille faits de ce genre.

4. *Belgica vicus* (*Itinéraire Antonin*, p. 373).

5. Table de Peutinger (*Revue*, 1912, pl. VI); cf. Ausone, *Moselle*, 10.

se réfugiant dans un vaste campement qu'ils ont préparé pour leur retraite sur la rive gauche, l'un près de *Concordia* et l'autre près de *Tribunci*[1].

Concordia, il n'y a guère à en douter, c'est sur la Lauter, et, je le crois du moins, c'est à ou près de Wissembourg. Là est la frontière classique de l'Alsace[2] : et je me demande si ce nom de *Concordia* ne fait pas allusion à quelque divinité adorée en commun par deux peuples limitrophes[3], ici, les Némètes de Spire, et là, les Triboques de Strasbourg.

C'est le nom de ces Triboques que je retrouverais volontiers dans celui de l'autre localité : *Tribunci* pour *Triboci*[4]. Et cette localité, je la placerais également sur la Lauter, près du Rhin, également à la limite entre Némètes et Triboques, par exemple à Lauterbourg[5], à l'endroit où la route des bords de la rive gauche entrait chez les Triboques : la localité aura précisément désigné le point frontière de ce peuple[6].

Si donc *Viviscus* de Vevey est la même chose que les Vivisques de Bordeaux, cela ne signifie point que ceux-ci viennent du lac de Genève, mais que l'un d'entre eux est allé de ce côté.

Voilà les objections que je fais respectueusement à M. Hirschfeld : je dis respectueusement, parce que, depuis trente ans que nous nous connaissons, c'est, de ma part, à titre d'élève.

CAMILLE JULLIAN.

1. XVI, 12, 58 : *Chonodomarius* [le roi des Alamans]...*properabat ad castra quæ prope Tribuncos et Concordiam munimenta Romana fixit intrepidus* [la correction *in Triboccis* est bien arbitraire].

2. Cf., entre cent écrits sur Concordia, Schœpflin, trad. Ravenez, I, p. 580-7. En dernier lieu, *CIL*, XIII, II, p. 162 ; Stolle, p. 448, qui, lui, est pour placer *Concordia* à Lauterbourg. *Concordia* est une des questions les plus controversées de l'Alsace romaine.

3. *Concordia* des Vénètes de Gaule Cisalpine est bien la dernière station, sur leur territoire, de la route qui mène chez les Carnes. On ne sait rien de la *Concordia* de Lusitanie.

4. Au lieu de *Tribuncos*, on trouve la variante *Tribunos*, mais dans une classe de manuscrits évidemment très inférieure. — Je regrette pourtant que Clark, dans sa récente édition d'Ammien Marcellin, n'indique pas cette variante célèbre de *Tribunos*, sur laquelle Valois, Schœpflin et tant d'autres ont discuté (Clark, Weidmann, 1910, p. 101, l. 6).

5. Le récit d'Ammien Marcellin peut parfaitement s'appliquer au pays de Lauterbourg.

6. Cette hypothèse doit être certainement très ancienne ; cf. Cluvier, *Germania antiqua*, p. 367 et 372 ; en dernier lieu, von Borries, *Die Alamannenschlacht*, etc., 1892, Strasbourg (progr.), p. 22-3 (réserves sur l'emplacement supposé).

LE SANCTUAIRE DOLMÉNIQUE D'ALÉSIA

Pendant les mois de septembre et d'octobre 1912, au cours des fouilles que la Société des Sciences de Semur a entreprises depuis plusieurs années sur l'emplacement de l'antique Alésia et que dirige M. Victor Pernet, une découverte des plus intéressantes, peut-être capitale à certains égards, a été faite. Depuis le début de la campagne, M. Pernet avait constaté que dans la partie du Mont Auxois dite En Surelot les constructions de l'époque gallo-romaine avaient été édifiées, plus ou moins solidement, au-dessus d'habitations plus anciennes creusées à une profondeur parfois considérable dans la surface du plateau rocheux. Les vestiges de deux périodes, de deux civilisations successives apparaissaient comme superposés.

Or, vers la fin de septembre, la pioche des fouilleurs dégagea une construction, dont le plan et l'aspect semblèrent d'abord étranges, mais qui éveilla d'autant plus l'attention qu'on en retira, outre une jambe en bronze de style élégant, fragment d'une statue demi-grandeur nature, une tête et un buste, également en bronze, parfaitement conservés[1]. L'édifice fut alors déblayé avec le plus grand soin et la méthode la plus rigoureuse. Il n'est pas moins intéressant au point de vue archéologique et il est plus important encore au point de vue historique que les bronzes eux-mêmes. Pour bien en comprendre le sens et la portée, il faut d'abord le dédoubler, séparer par la pensée les deux éléments dont il se compose.

C'est d'abord un bâtiment gallo-romain, formé d'une salle rectangulaire mesurant 17 mètres de long sur $5^{m}10$ environ de large et communiquant à son extrémité méridionale avec une salle beaucoup plus petite, dont les dimensions ne dépassent pas $2^{m}80$ dans un sens et $1^{m}70$ dans l'autre. Cette seconde salle, à laquelle on accédait de la première par une baie cintrée de 1 mètre de large, jouait sans doute le rôle d'une *cella* ou chapelle. Les murs de l'une et l'autre salle sont en petit appareil disposé par assises régulières; ils étaient jadis recouverts d'un revêtement en ciment de tuileaux, de couleur rougeâtre. Le pavé de la grande salle, sur presque toute son étendue, consiste en un béton assez grossier. Il est hors de doute que

1. Ces œuvres en bronze ont été présentées à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 8 novembre 1912.

cette construction, ses murs et le pavé de la grande salle datent de l'époque romaine.

Mais d'autre part, à l'intérieur de cet édifice, on a trouvé encore en place un dolmen, ou du moins une disposition des plus curieuses à laquelle il est bien difficile de ne pas reconnaître le caractère dolménique. Sous une dalle de pierre brute ou à peine dégrossie, de forme

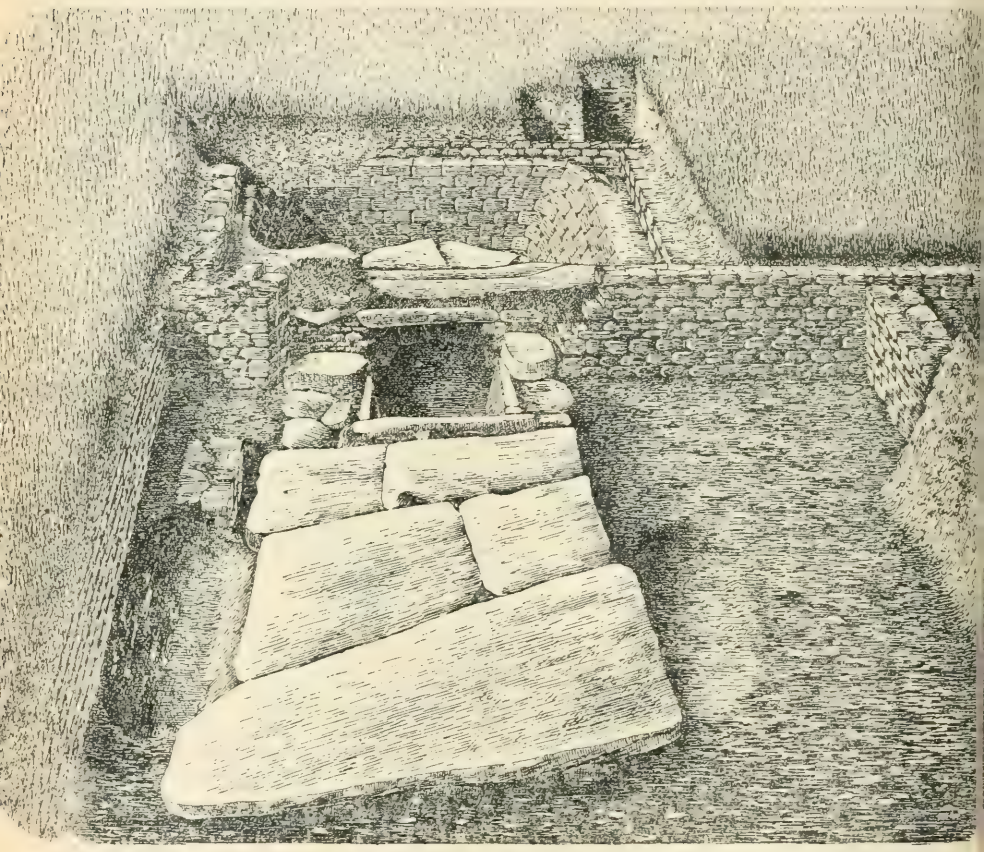

E. Beaudoin d.

SANCTUAIRE DOLMÉNIQUE TROUVÉ A ALÉSIA
(Dessin de M. Beaudoin, de Précy-sous-Thil)

demi-circulaire, mesurant 2 mètres de diamètre, et soutenue par trois autres pierres également brutes ou à peine dégrossies posées de champ, s'ouvre une fosse rectangulaire, longue de $2^{m}60$, large au fond de $0^{m}95$, profonde de $0^{m}80$, dont toutes les parois sont faites de pierres plates posées de champ. En avant de cette fosse et au nord, sur une longueur de près de 3 mètres se voient sur le sol de la grande salle rectangulaire des dalles presque brutes d'une largeur moyenne de

2m25. Il est évident que nous sommes ici en présence d'un monument mégalithique, de dimensions sans doute plus restreintes que les grands mégalithes de la Bretagne, mais de caractère certainement préromain.

Ce dolmen a été encastré dans la construction gallo-romaine. L'extrémité de la dalle demi-circulaire, les trois pierres debout qui la supportent et la majeure partie de la fosse rectangulaire se trouvent dans la petite salle du fond ou *cella;* le mur qui sépare la *cella* de la grande salle passe transversalement au-dessus de la fosse et le seuil de la baie de 1 mètre percée dans ce mur repose en partie sur la dalle dolménique; l'extrémité nord de la fosse s'ouvre, en avant de ce seuil, dans la grande salle, dont le pavé-béton enclave de toute part les dalles brutes visibles devant l'ouverture de la fosse. Il y a eu adaptation incontestable de la construction gallo-romaine au monument mégalithique.

Ce qui augmente encore l'importance de cette trouvaille, c'est que dans le voisinage immédiat de ce premier dolmen un second dolmen, moins bien conservé, mais non moins caractéristique, existe, lui aussi, à l'intérieur d'une salle de construction gallo-romaine.

Deux conclusions, d'une valeur considérable, peuvent être tirées de ces faits.

La première, c'est que nous constatons ici, avec une parfaite netteté, sous une forme matérielle et concrète, la continuité et, pour ainsi dire, le contact direct entre les grandes périodes de la plus ancienne histoire de notre pays. Ce dolmen, ainsi conservé à l'époque romaine, enchâssé dans un édifice qui semble avoir été construit pour lui, évoque le passé lointain de la Gaule préhistorique, tandis que le petit appareil de moellons disposés par assises régulières, la tête et le buste en bronze, les monnaies impériales recueillies en divers points de la fouille attestent l'influence de la civilisation gréco-romaine. Il y a là comme une synthèse visible de toutes les époques que la Gaule a traversées avant les invasions germaniques.

La seconde conclusion ou du moins la seconde question que suggère cette découverte se rapporte à un problème que certains préhistoriens croyaient résolu, peut-être prématurément, le problème de la destination des dolmens. Les premiers archéologues qui s'occupèrent de ces monuments y virent des *autels druidiques*, sur lesquels les prêtres de la religion gauloise avaient, disait-on, sacrifié des victimes humaines. Cette explication et les hypothèses auxquelles elle donna l'essor furent abandonnées vers le milieu du XIXe siècle ; à cette époque, on affirma le caractère exclusivement funéraire des dolmens, et dans le tome I de son *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, M. J. Déchelette a tout récemment déclaré : « Les travaux des premiers observateurs des mégalithes, conçus sans

critique, ne relèvent que de la littérature romantique[1]. » Pourtant, du grand article de M. Salomon Reinach sur les *Monuments de pierre brute dans le langage et les croyances populaires*[2], le caractère sacré des dolmens paraît bien ressortir. Le savant directeur du Musée de Saint-Germain, après avoir énuméré les désignations populaires des monuments mégalithiques et les croyances populaires qui s'y rapportent, conclut : « Ce qui a survécu dans nos campagnes, ce dont on trouve des traces si nombreuses et si vivantes à l'entour des pierres sacrées et des fontaines, c'est le polydémonisme seul, la croyance aux génies locaux, démons, lutins, fées, géants et nains, sans traits définis, sans légende distinctive, sans connexion généalogique ; ce n'est pas une mythologie savante qui a persisté en Gaule, mais un polythéisme antérieur à la constitution du panthéon celtique ou du moins du rudiment de panthéon dont parle César[3]. » Sans doute, M. Reinach n'affirme point que les dolmens aient été des autels ou des lieux de culte ; mais, d'une part, il met en lumière avec une remarquable abondance de documents le caractère essentiellement païen et religieux, ou du moins superstitieux, du folk-lore des mégalithes, et d'autre part il écrit : « Il est probable que les désignations [populaires] impliquant l'idée que les monuments mégalithiques sont funéraires ont pris naissance à la suite de fouilles qui ont amené la découverte d'ossements sous les dolmens[4]. »

Beaucoup plus affirmatif, M. A. de Paniagua, de l'Institut ethnographique international de Paris, soutient, dans un opuscule publié en 1912[5], que « les dolmens à galerie d'accès n'étaient pas des tombeaux, mais des sanctuaires où, à côté de la divinité présumée présente, habitaient des prêtres sorciers »[6]. Cependant, dans la plupart des dolmens qui n'avaient pas été fouillés avant l'ère des recherches scientifiques, on a trouvé des ossements. M. de Paniagua explique la présence de ces ossements en indiquant que les dolmens ont souvent servi d'ossuaires à une époque relativement assez basse. « Malgré des sépultures occasionnelles, ajoute-t-il, les dolmens à galerie, avant comme après, restaient des temples où vivaient des sorciers guérisseurs, faiseurs de prodiges, diseurs de bonne aventure, artisans, magiciens serviteurs des premières divinités et aussi, peut-être, princes sacerdotaux[7]. »

Voici donc quelles étaient, jusqu'à présent, les données du problème :

1. J. Déchelette, *Manuel d'archéologie...*, I, p. 381-382.
2. S. Reinach, *Cultes, Mythes et Religions*, tome III, p. 364 et suiv.
3. S. Reinach, *loc. cit.*, p. 431.
4. *Id.*, *ibid.*, p. 390-391.
5. A. de Paniagua, *Les monuments mégalithiques : destination, signification.*
6. *Id.*, *ibid.*, *op. cit.*, p. 1.
7. *Id.*, *ibid.*, p. 9.

A. Sous beaucoup de dolmens, on a trouvé des ossements, indices certains d'antiques sépultures ; on en a conclu que les dolmens étaient des tombeaux, n'étaient que cela et n'avaient jamais été que cela.

B. La nomenclature et les traditions populaires attribuent aux dolmens une autre destination, y voient les demeures d'êtres surnaturels, les considèrent par conséquent comme des monuments religieux ; cette conception se trouve corroborée par les décisions répétées de certains conciles du haut Moyen-Age contre le culte des pierres en Gaule et dans l'Europe occidentale [1].

La découverte d'Alésia ajoute à ces données une donnée nouvelle d'une importance capitale et destinée peut-être à orienter les recherches sur les dolmens dans une voie à peine indiquée aujourd'hui. Il est certain, en effet, qu'à l'époque gallo-romaine, l'ensemble dolménique enclavé dans l'édifice que nous avons décrit n'était pas ou *n'était plus* un tombeau. La situation même de l'édifice, au centre de la ville, parmi des habitations dont les substructions ont été retrouvées aux alentours, exclut toute idée de monument funéraire. Les bronzes recueillis tout près de la dalle dolménique dans la *cella* semblent bien être des ex-voto. Le plan de la construction, dont l'élément principal était une salle mesurant près de cent mètres carrés de superficie, donne l'impression d'un bâtiment public. Il est bien difficile de ne pas admettre qu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne il y ait eu, en ce point d'Alésia, un sanctuaire de type extrêmement original ; dans ce sanctuaire, le lieu sacré par excellence, le saint des saints pourrait-on dire, c'était précisément l'ensemble dolménique, dont la partie la mieux conservée, la table de pierre brute reposant sur trois pierres brutes placées de champ, était peut-être dissimulée dans la *cella* aux yeux des fidèles.

D'autres indices, fort significatifs, viennent à l'appui de notre interprétation. Les pierres de support, les pierres plates qui forment les parois de la fosse rectangulaire, le fond même de la fosse sont ou calcinés ou rougis par le feu. La fosse, quand on l'a découverte, contenait des déchets carbonisés et une couche de cendres épaisse de $0^{m}05$. Les mêmes indices ont été relevés dans le second ensemble dolménique, immédiatement voisin. « Les pierres qui en forment les parois, note M. V. Pernet dans son *Journal des Fouilles*, sont littéralement calcinées ; une couche de cendres de $0^{m}20$ d'épaisseur occupe encore le fond de la fosse. » Mais on n'a recueilli aucun ossement dans les deux fosses. Et même en admettant qu'il y ait eu ici et là incinération, il est absolument impossible qu'une seule incinération ait à ce point calciné les pierres de support des tables dolméniques et les pierres d'encadrement des fosses rectangulaires. Les traces de feu et

1. S. Reinach, *Cultes, Mythes et Religions*, t. III, p. 400 et suiv. ; — E. Cartailhac, *La France préhistorique*, p. 303-304.

les couches de cendres, dont la présence a été constatée, ne peuvent provenir que d'actes rituels fréquemment répétés.

Ainsi donc, il est prouvé aujourd'hui qu'un monument, d'aspect et de caractère certainement dolméniques, a servi, au moins à l'époque gallo-romaine, de lieu de culte. Mais cette destination ne lui a-t-elle été donnée qu'après l'arrivée des Romains en Gaule? Ce serait là une hypothèse en contradiction avec ce que nous savons de la politique religieuse observée par le gouvernement romain à l'égard des peuples vaincus et soumis. Si à l'époque romaine l'ensemble dolménique d'Alésia a été enchâssé dans un édifice religieux et traité comme un sanctuaire, il est extrêmement probable que, dès l'époque de l'indépendance gauloise, cet ensemble devait déjà servir de lieu de culte.

Pouvons-nous remonter plus loin encore dans la succession des âges et déterminer le caractère primitif de ce monument? La fosse rectangulaire, dont les parois étaient formées de pierres plates posées de champ, le pavage en grandes dalles qui la précède et qui conserve peut-être le vestige d'une courte galerie d'accès aujourd'hui disparue, ne sont-ce pas là deux éléments fréquents dans les dolmens proprement dits? Il ne serait donc pas impossible qu'à l'origine cet ensemble dolménique ait servi de sépulture; la fosse rectangulaire semble appartenir à la catégorie des *stone-cists* ou coffrets de pierre, dont la destination funéraire est hors de doute.

Dès lors, si nos inductions sont justifiées, il est aisé de concilier les données, en apparence contradictoires, du problème de la destination des dolmens. En réalité, la contradiction n'existe pas, les dolmens ayant été ou du moins ayant pu être successivement des lieux de sépulture et des lieux de culte, des tombeaux et des sanctuaires. C'est d'ailleurs l'idée que M. C. Jullian a déjà exprimée, non sans réserve parce qu'il manquait de documents probants à l'époque où il écrivait les premiers volumes de son *Histoire de la Gaule :* « Les premiers sanctuaires faits de main d'homme ont été les buttes de terre et de pierre qui recouvraient les immuables lieux de repos des plus glorieux ancêtres... Aux hommes qui les élevèrent, les Esprits des Morts... ne semblèrent point, sans doute, très différents des Esprits des sources et des montagnes, cachés eux aussi sous la terre, et ces morts purent devenir à leur tour des Génies gardiens du pays, protecteurs des champs qui s'étendaient à leurs pieds...[1]. » Et plus loin : « Les tombes étaient-elles des monuments de culte ou de simples lieux de souvenir? Je ne sais... J'ai peine à croire que les Celtes n'aient pas doté d'un titre et d'un culte divins ceux des hommes qui s'élevaient au-dessus des autres par leur force, leur courage, leur puissance ou leur sagesse... Je crois, d'autre part, que des « Génies de l'endroit », dieux de rivières

1. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 152-153.

ou de montagnes, se sont confondus avec les esprits de chefs ou d'ancêtres de tribus... Il est possible que telle résidence de Teutatès ou d'Esus ait été à l'origine une tombe vénérable, héroon devenu temple[1]. »

La découverte du sanctuaire dolménique d'Alésia apporte un fait précis, incontestable, à l'appui de ces vues perspicaces. Les conclusions que nous en tirons ont, à nos yeux, d'autant plus de chance d'être justes qu'elles rendent compte, à la différence des autres théories précédemment formulées, à la fois du caractère funéraire incontestable des dolmens et des traditions non moins incontestables qui leur attribuent un caractère religieux et sacré.

J. TOUTAIN.

AU MUSÉE DE ZARA

Grâce à l'obligeance de l'Institut impérial archéologique de Vienne et de M. Zingerle, nous publions ici les photographies de deux monuments du Musée de Zara auxquels nous avons fait allusion (*Revue*, 1912, p. 437-438) et dont l'originalité apparaîtra très vite à nos lecteurs. C. J.

---

1. C. Jullian, *op. cit.*, t. II, p. 144-146.

CE QUE NOUS SAVONS DE CHARTRES GALLO-ROMAIN

Par un hasard singulier et assez irritant pour les archéologues, Chartres, qui fut certainement, à l'époque gallo-romaine, une cité considérable, ne nous a transmis, à part un château d'eau invisible aujourd'hui, les restes reconnaissables d'aucun édifice d'une importance quelconque. Cette ville posséda, sans aucun doute, les monuments indispensables, en quelque sorte, au fonctionnement des cités antiques : temples, thermes, théâtre, etc. Cependant aucun vestige ne nous est apparu permettant d'identifier quelqu'un d'entre eux, et le secret de la splendeur du Chartres gallo-romain est encore enseveli dans les profondeurs du sol, d'où le fera peut-être jaillir un jour le hasard d'un heureux coup de pioche.

Nos vieux auteurs et la série des historiens de Chartres : Rouillard, Souchet, Doyen, Chevard, Ozeray, de Lépinois, ne nous apportent, pour ainsi dire, aucun appoint sérieux pour l'étude de la ville antique. Seul, de Boisvillette, auteur du premier volume de la *Statistique archéologique d'Eure-et-Loir*, publié en 1864, a étudié la question avec beaucoup de sagacité, et je me hâte de dire que les solutions auxquelles j'ai cru devoir m'arrêter concordent tout à fait, dans leurs grandes lignes, avec les indications données par le savant archéologue chartrain.

Devant cette absence de grands vestiges monumentaux et de documents écrits, j'ai cru intéressant de rechercher s'il était possible, en relevant et en groupant les nombreuses découvertes de détail faites dans le sol chartrain, d'arriver à certaines conclusions permettant de déterminer d'une manière à peu près satisfaisante la figure de la ville antique. Ce sont les éléments de ce travail que je résume en ces quelques pages.

Un mot, tout d'abord, sur la topographie de la ville.

Chartres moderne occupe le sommet et les pentes de l'extrémité d'un plateau, qui descend brusquement, à l'est, vers la rivière d'Eure. Au sud, une courbe de la rivière détermine un pli assez profond, occupé par le faubourg Saint-Brice. Au nord, et tendant vers l'ouest, un ruisseau affluent de l'Eure, à peu près complètement disparu aujourd'hui, le Couasnon, marque le fond du vallon des Vauroux, comblé en grande partie par les constructions de la gare et les rem-

blais du chemin de fer. Du côté de l'ouest, la ville est de niveau avec la plaine. C'était là, comme on le voit, un bon site de défense, protégé sur trois faces par la rivière et deux plissements latéraux, et ne présentant de côté faible qu'à la gorge ouverte du côté de la plaine. Un

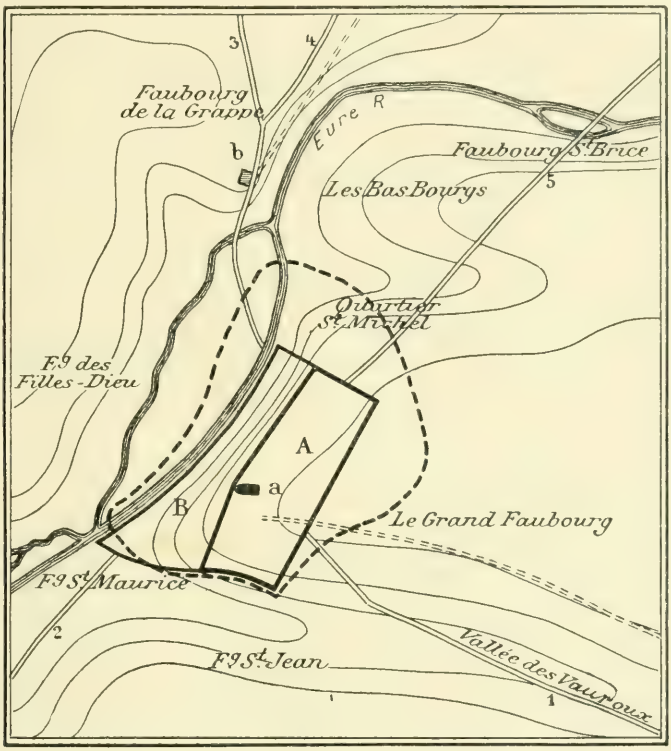

— Etendue présumée de la ville gallo-romaine
A Enceinte murée
B Extension de la ville antérieurement à l'érection des fortifications
a Emplacement de la Cathédrale

═ Voies romaines
1 Vers le Mans
2 Vers Dreux
3 Vers Sens
4 Vers Orléans
5 Vers Blois (regia strata)
==== Tracé des aqueducs
b Château d'eau

— — Enceinte murée du Moyen-Age

oppidum gaulois y précéda-t-il la cité gallo-romaine? Cela est possible, mais il n'en est resté aucune trace, pas plus dans l'histoire que sur le terrain, où nous allons maintenant chercher les vestiges épars de la vieille Autricum, en parcourant d'abord la ville elle-même, telle qu'elle est délimitée par le périmètre de son enceinte murée du Moyen-Age, et ensuite ses faubourgs.

A l'entrée de la ville, du côté de la porte Saint-Michel, Souchet signalait la découverte, en 1615, d'un caveau souterrain, de murailles en briques liées par un ciment fort épais et d'un pavé en mosaïque « où se voyoient diverses figures d'oyseaux, animaux et serpens, chargés d'un fort bel émail d'azur et de verd[1]. »

En 1859, au cours de fouilles opérées dans le jardin de l'ancien couvent des Cordeliers, on rencontre des débris de poteries et une quantité de matériaux de constructions gallo-romaines : tuiles, briques, fragments d'enduits, tuyau d'hypocauste, etc.[2].

Dans le voisinage de la cathédrale, les traces d'édifices antiques se multiplient et je me borne à en donner une brève énumération. Dans le sol même de la cathédrale, en 1849, on trouve des tuiles à rebords, une paroi de muraille en briques et moellons, des fragments de sculptures et des marbres débités en tranches minces[3]. En 1869, sur l'emplacement de l'ancien Hôtel-Dieu, tuiles et poteries, morceaux de marbre, fragments de mosaïque[4]. En 1877, dans la cour de la sacristie, encore des tuiles et des briques, restes de maçonneries et fragments de marbres ornés de moulures, semblant provenir de corniches. En 1891 et 1904, au cours de fouilles dans le sol même de l'église, on rencontre, outre diverses poteries et médailles, un fragment de bas-relief gallo-romain et un curieux chapiteau composite, remployés dans des murailles d'époque postérieure[5].

Deux témoins de notre passé antique sont encore visibles dans la crypte de la cathédrale. C'est, d'abord, une stèle représentant un homme vêtu d'une robe et d'un manteau, qui servit, jusque vers 1840, de couverture à une basse-fosse creusée au pied d'une muraille. Ce monument proviendrait du cimetière de l'ancienne chapelle Saint-Jérôme, située dans le jardin actuel de l'Evêché et démolie en 1703[6].

Ce sont, ensuite, les murs gallo-romains qui existent dans la très ancienne partie de la crypte, dite caveau de Saint-Lubin. On connais-

1. Souchet, *Histoire du diocèse et de la ville de Chartres*, t. I, p. 17 et 18.

2. *Procès-verbaux de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. I, p. 221. Ce couvent des Cordeliers est devenu par la suite le Collège communal, aujourd'hui transformé en Lycée. Il existe au Musée, sous une étiquette indiquant comme provenance « le collège » une urne funéraire en marbre, reproduite au tome IV du *Recueil des Bas-Reliefs de la Gaule romaine*, de M. Espérandieu, et portant l'inscription suivante : *Haliæ optimæ de se meritæ Halius dedit.*

3. Bulteau, *Monographie de la cathédrale de Chartres*, t. I, p. 21. — *Proc.-verb. Soc. arch.*, t. IV, p. 165 et suiv.

4. Lors de la communication faite à ce sujet à la Société archéologique d'Eure-et-Loir, on rappela que, quelques années auparavant, lors de l'abaissement du sol du côté nord de la cathédrale, plusieurs charretées de tuiles romaines avaient été enlevées près de la base du clocher neuf, où elles formaient une accumulation considérable. *Proc.-verb. Soc. arch., loc. cit.*

5. *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. X, p. 292. — Merlet, *Les fouilles de la crypte et du chœur de la cathédrale de Chartres.*

6. *Compte rendu du Congrès archéologique tenu à Chartres en 1900*, p. 58. — Moutié, *Notice sur la station de Chartres.*

sait depuis longtemps en ce lieu deux fragments de murs à chaînages de briques, placés suivant des plans différents, mais qui se reliaient certainement dans la construction primitive. L'un de ces murs a conservé son ancien parement en pierres d'appareil; son épaisseur était de 1m45; le chaînage comprend cinq rangs de briques par zone. Le second mur forme, en avant du premier, une sorte de redan avancé de 2 mètres, sur 9 mètres de largeur; il n'a plus de parement; le chaînage comprend trois rangs de briques par zone. Un sondage poussé à 1m30 ne l'a pas traversé complètement dans son épaisseur, et une fouille pratiquée à sa base et descendue jusqu'à 1m70 de profondeur, a permis de reconnaître un mode de construction absolument semblable à celui de la partie supérieure et visible.

La détermination de la destination de cette muraille a soulevé parmi les archéologues chartrains de vives controverses, dans l'examen desquelles il ne m'est pas possible d'entrer ici. Il me suffira de dire que, pour la majorité des auteurs, ces murailles devaient appartenir à l'enceinte fortifiée gallo-romaine, près de laquelle s'éleva, au Ve siècle, la première basilique chrétienne[1]. Cependant M. Blanchet, qui a tout spécialement étudié les enceintes fortifiées de la Gaule romaine, n'est pas persuadé que le mur de la crypte ait fait partie de l'enceinte, à raison de sa faible épaisseur, inférieure à 1m50, et du mode de construction de sa base, où le gros appareil eût été plus normal[2].

D'autre part, le problème a encore été compliqué par la découverte par M. Merlet, il y a une dizaine d'années, d'un autre mur, de construction absolument identique, épais de 1m20, exactement parallèle au premier dont il est séparé par une distance de 10m50. Je me borne, ne pouvant me livrer à la discussion de la question, à indiquer dans quel sens je crois devoir la résoudre. J'avoue que les objections de M. Blanchet me frappent beaucoup et qu'il me semble difficile de voir ici des murs élevés spécialement dans un but militaire. A quel ensemble défensif auraient pu correspondre ces fragments de murs? La distance de 10m50 qui les sépare ne permet pas d'y voir deux murailles parallèles entre lesquelles aurait existé un remplissage. Sommes-nous en présence d'un édifice fortifié placé un peu en arrière de la première enceinte? Les murs parallèles sont-ils les deux côtés d'une sorte de boyau, de couloir d'entrée, dont le redan saillant aurait

1. Lecocq, *La Cathédrale de Chartres et ses maîtres de l'œuvre.* — *Mém. Soc. arch.*, t. VI, p. 414.

Bulteau, *Monographie de la cathédrale de Chartres*, t. I, p. 24 et suiv.

Hénault, *Recherches historiques sur la fondation de l'église de Chartres.*

Lefèvre-Pontalis, *Le puits des Saints-Forts et les cryptes de la cathédrale de Chartres*, *Revue des Archives historiques du diocèse de Chartres*, 1904.

Compte rendu du Congrès archéologique tenu à Chartres en 1900, p. 58.

2. Blanchet, *Les Enceintes de la Gaule romaine.*

constitué une défense flanquante? Nous sommes absolument réduits aux conjectures, et il est peu probable, étant donnée la situation de ces murailles, que des découvertes postérieures viennent nous donner la clef de l'énigme et nous éclairer sur leur véritable destination.

Pour moi, je serais disposé à considérer les murs parallèles comme les restes d'un édifice, probablement un temple, qui s'élevait au bord du plateau, et dont une des faces fut utilisée pour l'établissement du rempart, lors du tracé de l'enceinte. La distance de 10m50 qui les sépare conviendrait très bien à une salle d'assez vaste dimension, et on pourrait expliquer ainsi la faible épaisseur et l'absence de fondations en grand appareil, qui semblent peu normales dans un mur d'enceinte ordinaire. Une nécessité de fortification, ou peut-être le seul désir de remédier à cette faible épaisseur, ont pu faire appuyer le mur de la partie formant redan par une adjonction après coup, ce qui expliquerait les différences que nous remarquons dans les chaînages de briques, différences qui seraient bien singulières si ces deux parties de la muraille avaient été élevées en même temps.

Ajoutons qu'une semblable utilisation d'un mur de temple se rencontre dans nombre d'enceintes antiques, et que M. Blanchet, après en avoir cité des exemples, déclare que de nombreuses remarques conduisent à poser en principe que les temples antiques, remplacés par des basiliques chrétiennes et par des cathédrales, servaient de points d'appui aux murailles[1].

Entre la cathédrale et la pente du coteau vers le nord, nous rencontrons des substructions considérables, les unes en grosses maçonneries, les autres en petit appareil très soigné, dans le sol de la prison, et, tout près de là, dans le couvent des sœurs de Saint-Paul, de grosses murailles de deux mètres d'épaisseur, en maçonnerie de silex extrêmement dure[2].

Si nous quittons le plateau pour descendre vers la rivière, nous voyons une trace d'hypocauste apparaître dans une cave du couvent de la Providence. Il en demeurait encore en place six piliers en briques, servant de support à d'énormes tuiles, dont chacune couvrait exactement l'espace compris entre quatre piliers. Le pavage était recouvert d'une épaisse couche de mortier dans laquelle était enchâssée une mosaïque[3].

Près de la rivière, découverte, en 1863, rue de la Brèche, de tronçons de murailles dont quelques-unes étaient couvertes d'enduits colorés, et, en 1870, au bas du tertre Saint-Nicolas, d'une suite d'énormes substructions, au-dessus desquelles existaient des murs en moellons

1. Blanchet, *op. cit.*
2. *Proc.-verb. Soc. arch.*, t. I, p. 152, et t. V, p. 248.
3. *Mém. Soc. arch.*, t. IX, p. 39.

très régulièrement appareillés, de 0m 10 de hauteur sur 0m 15 de longueur[1].

Sortons maintenant de la ville pour explorer ses faubourgs.

Le sol de la place Châtelet présente, avec des fragments de maçonnerie d'un âge indéterminé, des matériaux de construction et les restes de l'empierrement d'un ancien chemin, se dirigeant de la porte Châtelet dans la direction de Mainvilliers.

La vallée des Vauroux, qui lui fait suite, a été une mine de découvertes pour les archéologues chartrains.

Les fouilles exécutées en 1846-47 pour les travaux d'établissement de la gare ont mis à jour une foule de débris, de fragments de vases, d'ossements, d'ustensiles, d'ornements, et une certaine quantité de médailles, enfouis dans le sol ou jetés pêle-mêle dans des puits ou fosses non maçonnés. Il s'y est trouvé aussi quatre fragments lapidaires, provenant de sépultures gallo-romaines, dont le plus intéressant est un fragment de cippe funéraire, haut de 0m 40, large de 0m 50, sur lequel sont sculptées trois têtes, une figure d'enfant entre deux personnages adultes, surmontant un fragment d'inscription qui a été lu ainsi[2] :

D M FLAVINAE
FLAVI FVERAVII
VERAV

On a pu étudier au même point les restes intéressants d'un four à cuire les poteries, à côté duquel se trouvaient encore quelques fragments de moules en creux et des débris de figurines en argile blanchâtre, Vénus et Déesses-Mères[3].

Dans le quartier Saint-Jean, tout voisin, où avaient déjà été découverts un autre four à poteries et des fosses circulaires remplies de débris céramiques, les travaux d'agrandissement des lignes ferrées ont fait apparaître, en 1909, les traces d'un cimetière gallo-romain et l'emplacement probable d'une ancienne poterie[4].

Sur la rive droite de l'Eure, dans le faubourg des Filles-Dieu, on signale, en 1863, la présence dans une marnière en exploitation de fours antiques à poteries, ainsi que de plusieurs fosses remplies de détritus de toute espèce[5].

1. *Proc.-verb. Soc. arch.*, t. II, p. 292 et suiv., et t. IV, p. 380 et suiv.

2. Ces fragments sont conservés au Musée. Deux d'entre eux sont reproduits au tome IV du *Recueil* de M. Espérandieu, sous les numéros 2958 et 2982. Dans le même volume sont représentés, sous les numéros 2960 et 2965, deux autres monuments funéraires, également conservés au Musée, et provenant des jardins du Séminaire de Saint-Cheron, situé sur un plateau de la rive droite de l'Eure, dans le voisinage immédiat de Chartres. — Cf. *Corpus*, XIII, 3056.

3. *Mém. Soc. arch.*, t. II, p. 222 et 325.

4. *Proc.-verb. Soc. arch.*, t. VII, p. 381, et t. XII, p. 446.

5. *Proc.-verb. Soc. arch.*, t. II, p. 223.

Sur l'emplacement de l'Usine à gaz, des « vestiges de l'occupation romaine » auraient été découverts, d'après un ouvrage local qui ne donne sur ce point aucun détail plus précis[1].

Quant au faubourg de la Grappe, allongé sur la rive droite de la rivière, nous verrons tout à l'heure qu'il était le point d'aboutissement d'un aqueduc, qui ne pouvait être destiné à subvenir aux besoins de la ville voisine. L'établissement, pour des besoins locaux, d'un ouvrage de cette envergure, ne peut s'expliquer que par l'existence sur ce point d'une agglomération d'une certaine importance, existence confirmée d'ailleurs par la découverte de nombreux débris céramiques.

Revenons, maintenant, sur la rive gauche de l'Eure, et nous y trouverons, dans le faubourg de Saint-Brice et sur l'emplacement de l'ancien monastère de Saint-Martin-au-Val, les indiscutables vestiges d'un groupement humain considérable, occupant le bord de la rivière près du point où celle-ci était traversée par une grande voie se dirigeant vers Blois. Un archéologue chartrain, Lecocq, pour qui le sol de la ville n'avait pas de secrets, considérait ce point comme étant d'une importance capitale au point de vue de l'étude de la cité gallo-romaine. « Dans tout le sol environnant, écrivait-il, des constructions d'une grande solidité et d'une grande étendue y ont laissé de leurs vestiges : des aqueducs formés en béton, accusant l'occupation romaine et se ramifiant vers cette partie du territoire; des colonnes et des chapiteaux de marbre; des tuiles, briques et mosaïques romaines; des débris de toutes sortes, retirés à diverses époques des terrassements opérés aux environs de l'église de Saint-Martin-au-Val, tout indique de la manière la plus formelle et la plus péremptoire que c'est vers cet endroit que les chercheurs d'antiquités devront porter leurs investigations pour reconstituer le plan de la ville de Chartres sous les Romains[2]. »

Les colonnes, bases et chapiteaux de marbre dont parle Lecocq, restes d'édifices antiques, certainement bâtis avec un certain luxe[3], après avoir été remployés dans l'église primitive, existent encore dans l'église actuelle[4].

D'importantes fondations de murailles de 3 mètres environ de largeur, et de construction gallo-romaine, furent découvertes, en 1883, dans les environs du bureau d'octroi ; d'autres murs, d'une épaisseur

1. Buisson et Bellier de la Chavignerie, *Tableau de la ville de Chartres en 1750.*

2. Lecocq, *Notes historiques sur l'église et la crypte de Saint-Martin-au-Val, à Chartres. Mém. Soc. arch.* t. I, p. 291.

3. « Ce faubourg de notre ville paraît être l'endroit où était le palais ou la maison de plaisance du Préfet romain ; on le conjecture d'après d'anciennes constructions qu'on y a découvertes, où l'on a vu des pavés en mosaïque et des fragments de colonnes de marbre qu'on voit encore au portail de l'église Saint-Martin-au-Val. » *(Manuscrit de Bouvet-Jourdan,* p. 22, *à la Bibliothèque de Chartres.)*

4. *Mém. Soc. arch.*, t. I, p. 312.

uniforme de 1m60, le furent en 1890, dans le jardin de l'hospice, ainsi qu'un conduit souterrain de 1m70 de hauteur sur 0m75 de large, resté inachevé, dont les pieds-droits étaient partie en tuiles posées à plat, partie en maçonnerie de petit appareil, et la voûte en tuiles posées en éventail dans un lit de mortier[1].

D'autres restes d'anciens ouvrages, signalés à diverses reprises, me semblent de nature à retenir un instant notre attention. Ce sont, d'abord, les substructions de deux gros murs parallèles, avec remblai de terre ou pierraille intercalée, apparues dans les terrains de l'abattoir et de l'hospice, et que de Boisvillette attribuait à une levée ou digue ancienne longeant la vallée[2]; c'est, ensuite, dans le jardin de l'hospice, un ancien mur très large, présentant des parties circulaires qui ont fait supposer l'existence de tours.

Il est assez curieux, à ce propos, de rappeler la phrase suivante d'un vieux chroniqueur : « Ce lieu appelé Saint-Martin-au-Val fut choisi par les nouveaux chrétiens chartrains, au commencement du christianisme, dans leur canton, hors les murs de l'enceinte de Chartres, lors ville très considérable, puisque les remparts s'étendaient jusque-là, pour leur servir de cimetière commun[3]. » L'extension jusqu'à ce point de l'enceinte gallo-romaine est inadmissible; nous verrons par la suite que cette enceinte fut, au contraire, limitée à la partie supérieure du plateau. Mais ne peut-on voir dans les termes de cette chronique comme un lointain souvenir d'un antique ouvrage de fortification qui aurait existé dans ces parages, et dont le mur en question nous aurait rendu un témoin? Digue de protection contre les eaux de la rivière, d'un côté; tête de pont ou autre ouvrage destiné à défendre le passage de l'Eure, de l'autre côté; ce sont là des attributions peut-être un peu hypothétiques, mais que la nature des constructions reconnues et la disposition des lieux permettent de considérer comme tout au moins très vraisemblables.

Sur l'autre rive de l'Eure, en continuant à suivre la direction de l'ancienne voie, on a découvert, dans la petite vallée du Coudray, un champ de sépultures où se rencontrent des inhumations à la suite d'incinération et d'autres par la mise en terre des corps[4]. Outre des cendres et des ossements, ce lieu a fourni des vases funéraires, des fragments de poteries, des médailles, et divers objets en bronze, parmi lesquels plusieurs miroirs[5]. A trois cents mètres environ du champ

1. *Proc.-verb. Soc. arch.*, t. VII, p. 297, et t. VIII, p. 326 et 333.

2. *Proc.-verb. Soc. arch.*, t. I, p. 2. — De Boisvillette, *Statistique archéologique d'Eure-et-Loir*, p. 261.

3. *Abrégé chronologique du monastère de Saint-Martin-au-Val-lez-Chartres* (Manuscrit de la Bibliothèque de Chartres, n° 676).

4. *Proc.-verb. Soc. arch.*, t. VII, p. 156 et suiv., et t. IV, p. 473.

5. L'un de ces miroirs présente une disposition assez particulière : une ligne de petits trous, probablement destinés à recevoir des épingles à cheveux, est disposée

funéraire, des restes de substructions, débris de mortiers, tuiles, fondations de gros murs, décèlent l'existence de constructions d'une certaine importance.

Du faubourg Saint-Brice à la place Châtelet, d'où nous sommes partis pour notre reconnaissance autour de la ville, nous n'avons plus à signaler que quelques découvertes d'objets isolés, trop disséminées pour qu'il soit possible d'en tirer une indication quelconque au point de vue de la topographie antique.

J'ai laissé de côté, chemin faisant, de nombreux vestiges d'aqueducs et de cloaques, auxquels je reviens maintenant pour en présenter un tableau d'ensemble.

En dehors de l'eau fournie par la rivière d'Eure, Chartres était alimenté par deux aqueducs. L'un d'eux aboutissait sur la rive droite, dans le faubourg de la Grappe, dont nous avons parlé tout à l'heure, et amenait dans un réservoir ou château d'eau les eaux d'une fontaine située à six kilomètres environ, dans la direction amont de la rivière. Dans sa partie la plus voisine de Chartres, l'aqueduc comprenait deux pieds-droits et un radier en béton de cailloux recouvert d'un enduit de sable et de ciment, surmontés d'une voûte plein cintre en moellon, recouverte d'une chape de mortier. La largeur était de 60 centimètres, la hauteur sous voûte de 90 centimètres.

C'est en 1861 que fut découvert le château d'eau terminal, composé d'une cuvette carrée en béton, de $5^{m}23$ de côté et 90 centimètres de hauteur, surmontée de murs épais, en retrait de 45 centimètres sur la cuvette, parementés en moellons de petit appareil cubique, coupés de deux assises de briques. La profondeur de tout l'ouvrage était d'environ 5 mètres. Le seuil du réservoir était à $3^{m}40$ au-dessus du niveau de l'Eure.

Le côté faisant face au faubourg avait disparu. C'était par là que partait la distribution de l'eau, encore marquée par trois rigoles de pierre où se logeaient les tuyaux, une rigole longitudinale ou chambre d'eau, des traces de voussoirs en moellons et des pierres de taille évidées en gargouilles, qui devaient servir de déversoirs de trop plein, encastrées dans des arcades voûtées, percées dans l'épaisseur du mur[1].

Les débris de toute nature rencontrés dans les fouilles font supposer que le réservoir était accompagné de bâtiments de service assez considérables, qui furent détruits par un incendie.

Tout cet ensemble, conservé quelque temps sous un léger abri, a

circulairement autour du disque. M. Héron de Villefosse (*Pro Alesia*, t. I, p. 132 et 134) cite plusieurs miroirs de ce genre conservés au Musée de Naples, à la Maison-Carrée, à Nîmes, et au Musée Calvet, à Avignon.

1. *Proc.-verb. Soc. arch.*, t. I, p. 3 et 46; t. II, p. 86 et 127.

De Boisvillette, *Statistique archéologique d'Eure-et-Loir*, p. 278 et sq. Plan et reconstitution du château d'eau, p. 280.

Blanchet, *Recherches sur les aqueducs et cloaques de la Gaule romaine*, p. 37.

été remblayé et a disparu, à la honte de l'édilité chartraine qui n'a pas su conserver, au prix d'un modique sacrifice pécuniaire, un monument presque unique et d'un intérêt capital au point de vue archéologique.

Le second aqueduc, qui alimentait la cité assise au sommet du coteau, allait prendre l'eau de la rivière d'Eure près du bourg de Pontgouin et l'amenait à Chartres après un parcours de 29 kilomètres environ, avec une pente de $0^{m}50$ par kilomètre. Le procédé de construction était le même que pour l'autre conduite d'eau : cuvette en béton avec mortier de ciment, surmontée de pieds-droits et d'une voûte en cailloux, mais les dimensions étaient plus considérables. Des découvertes successives ont permis de retrouver des tronçons de l'ouvrage et de déterminer sa direction, jusqu'à une très faible distance du Marché-aux-Chevaux. Le point terminus de l'aqueduc n'a pas été reconnu, mais il se trouvait certainement dans la partie de la ville qui fut comprise dans l'enceinte murée, car nous savons que, lors du siège de Chartres par Thierry, au VIe siècle, l'aqueduc fut coupé par les assiégeants, opération qui ne pouvait avoir d'influence sur l'issue du siège que si les eaux étaient amenées dans une partie de la ville occupée par ses défenseurs[1].

L'évacuation des eaux impures était assurée par tout un réseau d'égouts ou cloaques dont les traces se retrouvent nombreuses dans les profondeurs du sous-sol chartrain. La *Statistique archéologique* signale un premier tronçon découvert sous la rue des Changes, entre la place Billard et la cathédrale, et deux autres tronçons reconnus dans la cour de la prison. Ces fragments ne semblent pas appartenir au même ouvrage; leur mode de construction n'est pas absolument le même : les pieds-droits de la conduite de la rue des Changes commencent par quatre rangs de grandes briques, tandis que les canaux de la prison sont construits en maçonnerie de moellons. En outre, il y a une différence de 3 mètres (145^{m} et 148^{m} d'altitude) entre les radiers des deux ouvrages[2].

Dans le même quartier, on connaissait depuis longtemps l'existence d'un aqueduc enfoui sous la pelouse de la cour de l'Évêché, ouvrage indiqué déjà en ces termes sur la légende d'un plan de l'église souterraine de Notre-Dame, dressé par Félibien en 1678[3] : « En D est un grand aqueduc de briques, de six pieds de haut sur deux et demy de large, voûté de maçonnerie, ayant sa pente vers le rond-point de l'église Saint-Nicolas. »

1. De Boisvillette, *Statistique archéologique d'Eure-et-Loir*, p. 284 à 291. — *Proc.-verb. Soc. arch.*, t. III, p. 236, et t. VII, p. 375.

2. *Proc.-verb. Soc. arch.*, t. I, p. 141 et 230. — De Boisvillette, *Statistique archéologique d'Eure-et-Loir*, p. 291.

3. Manuscrit à la Bibliothèque de Chartres.

En 1875, on découvrit rue Saint-Jacques, à côté du Tribunal, un autre tronçon d'aqueduc, dont la voûte, haute de quatre pieds et d'une épaisseur de $0^{m}55$, était formée de moellons divisés en cinq claveaux par de larges briques, tronçon qui, d'après sa direction, devait se ramifier avec le fragment de l'Évêché.

D'autres découvertes du même genre ont été signalées en 1884 et 1885 vers la place des Épars, rue des Lisses et rue de Beauvais; en 1891, rue Sainte-Thérèse et dans la cave d'une maison, aujourd'hui démolie, de la place de la Poissonnerie[1].

Du sommet du plateau les eaux usagées étaient conduites à la rivière. En 1863, on mit à jour, rue de la Brèche, à l'angle de la rue Muret, un conduit à pente rapide, voûté avec briques formant claveaux, qui a été signalé également sous quelques autres maisons du bas de la rue Muret. Un peu en amont par rapport au cours de la rivière, lors de la démolition, en 1870, de maisons situées entre le pont des Minimes et l'église Saint-André, on reconnut deux aqueducs qui semblaient destinés à la décharge des immondices de la ville haute, et, dans une direction parallèle à la rivière, une conduite d'eau formée de trois dalles évidées, sans pieds-droits ni voûte[2].

Maintenant que nous possédons nos éléments d'information, voyons les conclusions que nous pouvons en tirer au point de vue de la reconstitution hypothétique de la cité antique.

L'importance des substructions découvertes, le tracé des aqueducs qui amenaient les eaux potables et des cloaques drainant les eaux usagées pour les conduire ensuite vers la rivière, semblent établir nettement que le Chartres gallo-romain, dans sa partie agglomérée, occupait le sommet du plateau, principalement entre la place Billard et la crête du coteau dans la direction de Saint-Jean, ainsi que les pentes qui descendaient à la rivière, du côté de la porte Drouaise, de la Brèche et de la rue de la Corroierie. Je serais tenté de tracer ainsi le diagramme de la ville, antérieurement à l'érection des fortifications: Étape au Vin, les Halles, direction de la place Châtelet, Saint-Jean, crête du coteau, descente vers la porte Drouaise, la rivière jusque vers le pont Taillard et remontée au point de départ.

La place où s'élève la cathédrale dut toujours être le centre religieux de la cité. Sans en faire une règle absolue, on peut remarquer que, dans nombre de villes anciennes, l'église principale a remplacé un temple païen[3]. Il y a là pour Chartres une tradition constante. La « Vieille Chronique », rédigée par un clerc Chartrain du XIVe siècle, place l'antique statue de la Vierge « *in secreto loco juxta idola*

1. *Proc.-verb. Soc. arch.*, t. V, p. 248; t. VII, p. 361 et 378, et t. VIII, p. 387.
2. *Proc.-verb. Soc. arch.*, t. II, p. 296, et t. IV, p. 382.
3. C. Jullian, *Revue des Études anciennes*, t. III, 1901, p. 220.

recondita »[1]. De même, un historien du XVIe siècle s'exprime ainsi : « Les premiers chrétiens faisoient secrettement leurs prières ès lieux soubzterrains du temple et au lieu sur lequel fut depuis et est encore basti et construit le grand autel de l'église Notre-Dame, soubz lequel s'est trouvé des vestiges des anciens autels des idolles[2]. »

Ajoutons enfin que le caractère de certains débris monumentaux découverts aux environs immédiats de la cathédrale, marbres, fragments de corniches, chapiteaux, débris de bas-reliefs, permet d'admettre l'existence sur ce point d'un édifice orné et considérable, comme pouvait l'être le temple principal de la cité.

A côté de l'agglomération principale se groupaient trois faubourgs, déjà signalés par de Boisvillette dans sa *Statistique archéologique*. Nous avons tout lieu de supposer, d'après ce que nous savons des habitudes antiques, que ces faubourgs s'étaient créés le long des voies principales qui accédaient à la ville. Celui des Vauroux, avec ses fours à potiers, semble avoir eu un certain caractère industriel. On y trouve aussi des sépultures, suivant l'ancienne tradition qui plaçait les cimetières dans le voisinage des voies d'accès. Dans l'incertitude où nous sommes relativement au point de départ de la voie de Chartres vers le Mans, figurée sur la carte de Peutinger, je serais tenté de placer dans ce faubourg des Vauroux le tracé initial de cette voie, qui, de là, pouvait facilement gagner Lucé, où, en 1857, on découvrait une mosaïque dans un champ, derrière l'église, et ensuite Saint-Georges-sur-Eure, où s'opérait le passage de la rivière, d'après de Boisvillette. Les vestiges, signalés plus haut, d'un ancien chemin qui, de la porte Châtelet, aurait tendu vers Mainvilliers, marquent peut-être sur le terrain la direction de la voie antique et son point de sortie hors de la cité gallo-romaine.

L'important faubourg de la Grappe avait dû se développer le long de la voie, qui bifurquait vraisemblablement vers le même point que la route actuelle, pour se diriger d'un côté vers Orléans, par Beaulieu, de l'autre vers Sens, par le village de Sours. L'existence de l'aqueduc venant d'Houdouenne et de ses dépendances suffirait à démontrer la présence sur ce point d'un groupement considérable de population.

Enfin, autour de la route de Chartres à Bourges par Blois, cette *Regia Strata* dont nous retrouvons le nom dans nos plus anciens chroniqueurs, se groupaient le faubourg Saint-Brice et son annexe des Bas-Bourgs, lançant quelques villas avancées sur la rive droite de l'Eure, du côté du Coudray et de Launay. Là aussi nous rencontrons les sépultures annonçant l'approche de la cité, et si l'état de ruine des substructions découvertes en ce lieu, sur la rive gauche de la rivière, ne nous permet pas d'identifier les édifices dont elles faisaient partie, nous sommes cer-

1. Merlet, *La Cathédrale de Chartres et ses origines*. *Rev. archéol.*, 1902, p. 232 à 241.
2. Manuscrit 1045 de la Bibliothèque de la Ville de Chartres.

tains, du moins, d'après leur ampleur et la richesse de certains débris retrouvés, qu'il y eut là un centre important de luxueuses constructions.

Les découvertes assez nombreuses faites dans le quartier Saint-Michel laissent supposer de ce côté une extension de la ville, qui venait peut-être se souder, par l'intermédiaire de la *Regia Strata*, au faubourg du bord de l'Eure, de même que les trouvailles faites sur certains points, du côté de la plaine, entre les places Saint-Michel et Châtelet, attestent l'existence, sinon de faubourgs véritables, tout au moins de villas et de demeures suburbaines, qui formaient comme une ceinture à l'agglomération principale.

Ce périmètre de la ville ouverte dut être sensiblement restreint lorsque les nécessités de la défense obligèrent Chartres à s'entourer de murailles, à une époque que rien ne nous permet de préciser absolument, mais qui dut être voisine de l'an 275, époque à laquelle notre région fut atteinte par la grande invasion barbare qui suivit la mort d'Aurélien. Les quartiers situés au bord de la rivière et sur le bord du coteau furent laissés en dehors de l'enceinte, et celle-ci s'établit au sommet du plateau, en mettant à profit les dispositions favorables à la défense que nous avons esquissées en quelques lignes au début de ce travail.

L'examen très attentif de la topographie locale a permis d'arriver à une reconstitution théorique de la ville murée antique, que j'emprunte au Guide du Congrès archéologique tenu à Chartres en 1900 : « La cité close de murailles aurait eu la forme d'un rectangle mesurant 800 mètres de longueur sur 250 mètres de largeur. Partant de la place de l'Etape-au-Vin, l'enceinte suivait la crête de la vallée jusqu'à la rencontre de la vallée de Vaux-Rou, passant sous l'abside de l'église Saint-Aignan, sous le chœur de la cathédrale, et longeant probablement le haut de la rue Muret, d'où elle retournait vers l'ouest à angle droit, contournant la butte actuelle des Charbonniers et le rempart Châtelet. Elle se poursuivait ensuite parallèlement aux rues Saint-Mesme et Percheronne, traversant sans doute la place Marceau, et, de là, aurait été gagner la place des Halles pour revenir à l'Étape-au-Vin[1]. »

Je me hâte d'ajouter que les murs à zones de briques de la crypte de la cathédrale sont les seuls témoins permettant de jalonner à peu près sûrement un des points de la ligne murale. Plusieurs autres tronçons de murailles ont été reconnus sur le périmètre idéal attribué à l'oppidum gallo-romain, mais aucun d'eux ne peut être considéré avec certitude comme une œuvre de cette époque. Le diagramme proposé me semble avoir un grand caractère de vraisemblance, mais je crois qu'il est sage de ne l'admettre, jusqu'à nouvel ordre, que comme une hypothèse, probablement très voisine de la réalité, mais non point absolument vérifiée.

L. BONNARD.

1. *Bulletin Monumental*, 1899, p. 275.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Franche-Comté. — J'ai lu, de l'*Histoire de Franche-Comté* de M. Lucien Febvre (Paris, Boivin, 1912), les chapitres relatifs à la période prébarbare. Cela est excellent, et vraiment d'un historien de marque. — C'est le troisième volume de cette collection (dirigée par M. Albert-Petit) : 1er *Histoire de Normandie,* par A. Albert-Petit; 2e *Histoire d'Alsace,* par R. Reuss.

Numismatique ancienne. — *Manuel de numismatique française,* par A. Blanchet et A. Dieudonné; t. I, jusqu'à Hugues Capet, par A. Blanchet, Paris, Picard, 1912. — Fait partie de cette collection de manuels, où il n'y a que de bons livres.

La Vénus d'Arles. — Voyez l'étude de la *vraie* Vénus d'Arles, faite d'après le moulage retrouvé par M. Formigé : Héron de Villefosse, *Un moulage ancien de la Vénus d'Arles,* dans la *Revue de l'Art,* t. XXXI, p. 80-96.

Le Sauroctone du Musée Calvet. — Son origine provençale, comme pour tant de pièces du Musée Calvet, est fort douteuse; cf. Héron de Villefosse, *Le torse d'Apollon Sauroctone du Musée Calvet,* 1912 (*Monuments Piot,* t. XIX).

Strabon et la Gaule. — Alfred Jacob, *Curæ Strabonianæ,* Paris, 1912, extrait de la *Revue de Philologie.* Très précieuses remarques.

En Avignon. — *Notes d'archéologie avignonaise :* III. *Les ruines antiques de la rue Peyrolerie,* par Eug. Duprat, extrait des *Mémoires de l'Acad. de Vaucluse,* 1912 : rien ne prouve qu'il s'agisse d'un théâtre. Travail très minutieusement fait, et vrai modèle d'*archéographie* [comme on disait autrefois] locale.

Saint Martin de Tours. — Sous ce titre, gros livre de M. E.-Ch. Babut (Paris, Champion, 1912, in-8° de 320 pages), qui est la réunion d'articles parus dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses* (cf. *Revue,* 1911, p. 211). Nos lecteurs ne s'étonneront pas si nous avouons que nous ne sommes point toujours d'accord avec M. Babut (cf. 1910, p. 260; 1912, p. 86), et nous aurons l'occasion de montrer ici même en quoi nous différons de lui. Cela ne doit pas nous empêcher de rendre justice à son érudition, à ses efforts vers le vrai, à la contexture serrée et subtile de sa dialectique.

Isis en Gaule. — Guimet, *Les Isiaques de la Gaule,* dans la *Revue archéologique,* sept.-oct. 1912.

Les fouilles de Fourvières en 1911. — Titre du consciencieux rapport de M. C. Germain de Montauzan, dans les *Annales de l'Université de Lyon,* nouvelle série, II, fasc. 25, Paris, Fontemoing, 1912, in-8° de 104 pages, avec 15 figures et 2 plans. Cf. *Revue*, 1912, p. 407.

Saint Savinien. — Fliche, *Les vies de saint Savinien, premier évêque de Sens*, Paris, 1912, in-8° de 110 pages. Textes, et études critiques fort bien faites. Conclusions très raisonnables : Savinien et Potentien, les deux premiers évêques de Sens, peut-être avant 300, peut-être vers 300, sans aucun doute martyrs.

Le siège de Marseille (*Revue*, 1899, p. 301; 1900, 329); cf. René Pichon, *Les sources de Lucain*, Paris, Leroux, 1912.

Lucain *et les peuples de la Gaule;* cf. le même livre.

Inscription à Maia trouvée à Genève : Cartier, *Bull. de la Soc. d'Hist. et de Géogr.*, 1911, p. 216 :

MAIAE
Q · SERVILIVS
SEVERVS
ITEM · AEDEM
ET · PORTICVS
*e*X · VOTO · D

Je crois bien que l'importance de *Maia* en Gaule apparaîtra de plus en plus grande; cf. 1901, p. 99. C'est un des avatars de la Terre-Mère celtique.

Marseille et l'arc d'Orange. — M. Salomon Reinach a réédité son article (*Ac. des Inscr.*, *c. r.*, 1909), dans la *Revue archéologique*, 1912, 1). Malgré le fameux texte de Vincentius, j'hésite beaucoup à rapporter au siège de Marseille les bas-reliefs de cet arc. L'arc n'a pu être élevé qu'après la mort de César. On a même souvent révoqué en doute que César ait colonisé Orange : aurait-on permis une telle glorification de la défaite d'une cité redevenue chère à Rome? La légion qui a colonisé Orange est la IIe, et il est impossible de prouver sa participation au siège. Les combats représentés sont surtout des combats de cavaliers, et la cavalerie n'a joué aucun rôle dans ce siège. Le rôle des Barbares y a été surtout celui de frondeurs et d'archers, et ce genre d'armes est le moins caractérisé dans les bas-reliefs. Il est bien douteux que la dédicace ait fait allusion à un événement précis : alors, Vincentius aura supposé, d'après les bas-reliefs nautiques, le siège de Marseille? Un monument rappelant un siège n'aurait pas écarté des représentations de tours, murailles, portes et machines : je ne vois rien de pareil sur l'arc d'Orange. — En songeant qu'Agrippa, en 39-38, fut chargé de la *res nautica* de l'Empire, qu'il combattit les Germains et passa le Rhin, et que d'autre part il refusa le triomphe à Rome, je me demande si l'arc d'Orange n'a pas été pour lui, comme pour Vinicius, une compensation provinciale, ἀψὶς τροπαιοφόρος. Mais je n'ai pas fouillé cette hypothèse. — En voici une autre qui me vient à l'esprit en corrigeant ces épreuves. Vincentius, qui était de Provence, n'aura-t-il pas lu dans un texte *Massalia,* au lieu de *Messalla*, et l'arc ne rappellerait-il pas les doubles victoires de Mes-

sala à Actium et sur les Aquitains? Erreur de lecture pareille à la fameuse que provoqua l'inscription *Semoni Sancto*, et à bien d'autres. — Bien d'autres hypothèses se présentent à la pensée. Mais j'ai bien de la peine à accepter cette donnée de Vincentius.

Terra sigillata. — A. Demailly, *Catalogue de sigles de potiers gaulois et gallo-romains trouvés à Amiens depuis 25 ans*, Amiens, Yvert, 1912, in-8° de 100 p., extrait du t. XXXVII des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*. Beaucoup de noms. Très bons fac-similés. Je n'arrive pas à reconnaître les potiers locaux.

Les fouilles de Périgueux. — *Fouilles de Vésone, Compte rendu de 1910-1911*, Périgueux, Joucla, 1912, in-8° de 40 p., 11 pl. Cf. 1911, p. 208; 1910, p. 415 et 205.

Religions, mœurs et légendes: titre d'un recueil d'articles de M. van Gennep, récemment paru à la Librairie du Mercure, in-12° de 270 p. Beaucoup de vues très justes. Tout ce qu'il dit sur la Maurienne dans la légende montre l'importance constante du passage du Mont-Cenis. Van Gennep a le talent de savoir réfléchir.

Le Musée Hauser aux Eyzies (cf. 1911, p. 193-4). — Dans la *Kœlnische Zeitung* du 17 novembre 1912, article *auf den Spuren des Eiszeitmenschen in der Dordogne* (Richard Cords). L'auteur a visité avec sympathie *das kleine Museum des Herrn Hauser*. Sur ce que renferme ce Musée, nous sommes renseignés par l'annonce suivante parue dans *Kosmos*, 10 octobre 1912: « An Schulen und Lehrer werden aus den wissenschaftlichen Ausgrabungsmaterialien der Altsteinzeit Doubletten in typologischen Zusammenstellungen von Frks. 25 — an zu Lehrzweken abgegeben. Bereitwilligst jede Auskunft durch die Ausgrabungsleitung. O. Hauser, Les Eyzies-Dordogne, Frankreich. »

Le Musée Hauser se rattache sans doute aussi à cette belle image qu'on nous expédie: « Laugerie-Haute, Prehistoric excavations : Manager's Office... Carriages, Rooms, to let. Agreable sejourn, » avec vue d'objets découverts, et échoppe sous la protection des drapeaux suisse et français. Le drapeau allemand eût été plus conforme à la vérité.

Le blé chez les classiques. — J. et Ch. Cotte, *Étude sur les blés de l'Antiquité classique*, Paris, Baillière, 1912, in-8° de 100 p. Étude faite par des spécialistes.

Rheinzabern. — Ludowici, *Rœmische Ziegel-Gräber, Katalog IV meiner Ausgrabungen in Rheinzabern 1908-12, Stempel-Namen, Stempel-Bilder, Urnen-Gräber*. Munich, M. Rieger. De v-248 p., 35 mark. — Renferme aussi les briques légionnaires.

Les Francs. — J. Schmaus, *Geschichte und Herkunft der alten Franken*. Bamberg, Buchner, in-8° de VIII-193 p., 4 mark.

Indo-Européens. — Von den Velden, *Ueber Ursprung und Herkunft der arischen Sprachen und anarische Sprachreste in Westeuropa*.

Bonn, Georgi, in-8° de 92 p., 2 mark. — On annonce un livre de Feist sur ce sujet. Les théories déjà célèbres de Feist nous le font attendre avec impatience.

Menhirs. — M. Guenin continue vaillamment sa grande enquête sur les mégalithes bretons: *les Menhirs isolés de l'arrondissement de Brest* (Brest, 1912, in-8° de 52 p.). — Il y a dans le travail de M. Guénin deux éléments différents, entre lesquels j'aurais aimé le voir n'établir aucun rapport: 1° la situation, description, etc.: cela, c'est le seul élément qui puisse permettre de retrouver l'origine de ce genre de pierre; 2° les superstitions relatives au menhir: cela ne peut être que de la curiosité sans lien avec la destination vraie du monument. Une légende relative à un menhir n'a pour moi aucune importance par rapport au passé primitif du menhir.

Le Musée de Luz (cf. 1912, p. 415). — « J'ai dans ma bibliothèque le *Guide Richard*, 1re, 2e et 5e édition; cette dernière, datée de 1852, dit p. 290: « La tour renferme un petit Musée pyrénéen fondé par M. le curé de Luz; on y voit quelques armes anciennes, une urne romaine, etc. » Cette mention n'existait pas dans la 2e édition, de 1840. C'est donc entre ces deux dates que fut fondé le « plus petit Musée de France » à l'exemple du Musée pyrénéen de Wérée-Boubée, à Saint-Bertrand-de-Comminges. » — Durègne.

Verrerie. — Voyez la fin du livre de M. Robert Schmidt, *Das Glas*, dans les *Handbücher* du Musée de Berlin (Berlin, Reimer, in-8°, 1912).

Épigraphie chrétienne. — R. Aigrain, *Manuel d'épigraphie chrétienne*, 1e p., choix de textes latins (Paris, Bloud, 1912).

Numismatique romaine. — A. Montélhet, *Catalogue du médaillier du Musée Crozatier de la ville du Puy*, t. I, République romaine. Paris, Leroux, 1912, 189 p.

Fouilles en Belgique. — C'est M. L. Renard-Grenson qui en rend compte dans le *Jahrbuch des R. d. Arch. Instituts* (cf. t. XXVII, 3e f., 1912, c. 477 et s.).

Palafittes. — R. Munro, *Palæolithic man and Terramara settlements in Europe* (Munro lectures), in-8°, 532 p. (Londres, Oliver et Boyd).

La forme du pain gallo-romain. — Très curieuse et très nouvelle étude sur les *Gebildbrote aus gallo-rœmischer Zeit*, par M. M. Hœfler, dans l'*Archiv für Anthropologie*, 4e cahier de 1912. — Il est possible que nous revenions sur ce travail à propos des moules de La Guerche, qui, s'ils sont authentiques, sont des moules à pâtisserie (cf. 1911, p. 337), comme me l'a suggéré M. Reinach.

Mercure. — A. Blanchet, *Note sur un bronze trouvé à Maubeuge*, extrait du *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 14 févr. 1912.

Les études celtiques : *leur état présent, leur avenir*, titre de la leçon d'ouverture du cours de M. Loth au Collège de France, extrait de la *Revue internationale de l'enseignement*, 1911.

Sculpture sur bois de renne, provenant de la caverne d'Enlene, extrait de l'*Anthropologie*, 1912, par M. le comte Begouen, lequel vient de se placer parmi les découvreurs de la préhistoire les plus heureux, les plus hardis, les plus habiles.

Alzei. — Village des temps de La Tène, *vicus* sous le Haut Empire, *castrum* de 330 à 355, rebâti vers 365, détruit définitivement vers 406. — Anthes et Unverzagt, *Das Kastell Alzei*, Bonn, 1912, in-8° de 34 pages (extrait des *Bonner Jahrbücher*).

Broches cultuelles. — Déchelette, *Les broches processionnelles et le vase dit « des Moissonneurs » d'Haghia Triada*, extrait des *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1912. — Ne pourrait-on aussi rattacher à ces objets les si longues épingles de nos dépôts de bronze? Je me rappelle avoir développé au Collège de France (1910-11, 19e leçon) la possibilité du caractère rituel ou cultuel de ces épingles.

Encyclopédie Wissowa [aujourd'hui **Kroll**]. — Articles *Helvetii*, *Helvii*, *Hercules* (chez les Barbares de l'Occident), par Haug, supérieurs à la moyenne de tous les articles parus jusqu'ici sur la Gaule.

Décapitation préhistorique. — *Quelques observations sur la décapitation des temps préhistoriques*, par le comte Begouen, extrait du *Bulletin de la Société préhistorique française*, 29 mars 1912, 4 pages. Sobres, modestes, prudentes.

Moustérien et aurignacien : dans les *Petites notes d'archéologie charentaise* de Gustave Chauvet (IV. Angoulême, 1912, in-8° de 22 pages).

Alésia. — *Les fouilles d'Alésia*, 1909-1910, par J. Toutain, extrait du *Bulletin de la Société de Semur*, 1912, in-8° de 104 pages. Très scientifiquement fait.

Les dépôts de bronze *dans le département des Alpes Maritimes*, par M. Guebhard, extrait du *Congrès préhistorique* de Tours, 1911. — Remarquez les épingles à collerettes.

Fonds de cabanes. — *Les fonds de cabanes de Malaucène et les foyers de Sorgues*, par E. Duprat (Caen, 1911, Congrès d'Avignon).

Alésia. — J. Toutain, *Alesia : les fouilles de la Société des Sciences de Semur*, 1911, in-8° de 30 pages, extrait de *Dijon et la Côte-d'Or en 1911*, t. II, volume composé à l'occasion du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences.

Au Musée de Nîmes. — Mazauric, *Les Musées archéologiques de Nîmes : Recherches et acquisitions*, Nîmes, 1912, in-8° de 51 pages. Cf. *Revue*, 1910, p. 303-4. Quelques inscriptions :

BAEBI ////////////
DRACON ////////////
THAIS /////
ALLETICCIAE LIB
SIBI ET VIRO
A Saint-Césaire.

VEGETA
MINERVAE
VOTVM
S · L · M
A Garons.

////Q · DOMITIO////////
CATILONE ///////
//// MAROCASSI L////
A Nîmes.

A dépouiller très minutieusement par les éditeurs du *Corpus*, car M. Mazauric est extrêmement concis. Quantité de renseignements nouveaux sur les inscriptions connues. Quantité de poteries, etc.

Nîmes romain. — *La civilisation romaine à Nîmes,* par Félix Mazauric, extrait de *Nîmes et le Gard* (Nîmes, 1912, in-8° de 48 pages). Texte très concis, des images très bien venues. Remarquez p. 18 la mention de *fours à la catalane* dans le pays de Nîmes, p. 19 l'exploitation des carrières de pierre.

Némausenque préhistorique. — Tiré de la même publication : J. Bourrilly, *La proto-histoire dans le département du Gard,* in-8° de 32 pages. Beaucoup de détails qui m'étaient inconnus. — Dans la même publication, *Les temps préhistoriques,* par M. Gabriel Carrière.

Nîmes et le Gard. — Les travaux dont nous venons de parler font partie d'une admirable publication intitulée : *Nîmes et le Gard*, en deux volumes in-8°, composée à l'occasion du 41e Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (586 et 558 pages), fort bien imprimée, avec de belles gravures, une vraie statistique départementale, plus vivante, plus exacte que toutes les anciennes. Je ne sais si jamais congrès provoqua meilleur recueil.

Bibliographie rhénane. — De M. Anthes, dans le *Korrespondenzblatt der Gesamtvereins der deutschen Geschicht- und Altertumsvereins,* 1912.

Dans la Hesse. — En 40 pages, M. Anthes publie son rapport sur les antiquités de la Hesse, janvier 1909-mars 1910, tirage à part du *Jahresbericht der Denkmalpflege im Grossherzogtum Hessen* (1908-1911, Darmstadt, II, 1912). Remarquez, p. 30 et pl. I, un soc de charrue en pierre. J'aurais désiré, comme complément à cette publication, quelque chose d'analogue à ce que fait M. Mazauric : à la fin des rapports de ce dernier (cf. p. 77), il y a une table des principaux objets recueillis, avec mention si les objets sont inédits ou non. De cette manière, le chercheur voit *illico* ce qui l'intéresse, sans être obligé de chercher sous les rubriques de cent localités différentes.

Saltus Nidensis. — Inscription découverte à Trebur : Anthes, dans *Darmstædter Zeitung,* 5 août 1912 :

inh. D · D
deae viRODACΘI
saltu S NIDENSIS
ET VICANI AVGVST
PVBLICE FECERVNT

M. Haug incline, je crois, à compléter *vicu*S.

Terra sigillata. — Cazurro, *Los vasos aretinos y sus imitaciones galo-romanas en Ampurias,* extrait de l'*Institut d'Estudis Catalans,* in-4° de 66 pages et 30 gravures. Le premier travail d'ensemble sur la *terra sigillata* en Espagne, et fait avec une bonne volonté, un soin

exceptionnels. Il y a aussi des fragments de poterie estampée dite wisigothique, que je crois toujours plutôt générale aux pays barbares.

Alésia. — *Fouilles de la Croix Saint-Charles au Mont Auxois*, par Espérandieu, 2me rapport, Dijon, Jobard, 1912, in-4° de 22 pages et 14 planches *(Commission des Antiquités de la Côte-d'Or)*. — M. Espérandieu nous annonce la découverte d'un vaste marché dallé à Alésia, le *forum*, le *magus* d'Alise. Là, nous sommes à l'endroit vital de la vieille ville, ce qui fut pour Vercingétorix l'équivalent de l'*agora* pour Thémistocle.

Cultes orientaux en Occident. — A propos du livre de M. Toutain : *Les cultes orientaux dans l'Occident romain*, de M. Adolphe Reinach (*Revue des Idées*, 15 octobre 1912). — Je crois qu'il ne faut pas abuser de l'Orient; il a pu donner des formes, des noms aux cultes occidentaux : le fond, l'élément est et demeure occidental. Le bénitier, rien ne prouve qu'il se rattache à Mithra; j'ai vu un bénitier consacré à un génie local. Et, lorsque M. Reinach rattache aux dieux indigènes des formes orientales, je suis d'accord avec lui. — « Absence de toute astrologie dans les croyances gauloises » (p. 23). M. Reinach est bien affirmatif : avec cela que l'on connaît les croyances gauloises !

Dolmens en Orient. — G. Wilke, *Südwesteuropæische Megalithcultur und ihre Beziehungen zum Orient*, Wurtzbourg, 1912. Il faudrait avoir lu ce livre pour le recommander.

Terra sigillata du IVe siècle, transition entre l'arrétine et la soi-disant wisigothique. Voilà qui est nouveau, important, et comble une lacune dans nos connaissances céramiques; voyez la note de M. Unverzagt dans *R.-G. Korresp.*, V, 1912, § 31. Il faut examiner de très près ses indications, les suivre dans tous nos Musées. Nous reviendrons là-dessus. Mais ce travail est une date.

L'art et les migrations paléolithiques. — Pour la première fois d'une manière complète, M. Breuil donne ses conclusions sur l'évolution de l'art paléolithique (*L'âge des cavernes et roches ornées de France et d'Espagne*, extrait de la *Revue archéologique*, XIX, 1912, in-8° de 42 pages) : 1° art animalier en France-Espagne, avec figures humaines surtout au début; 2° invasion venue du Midi de peuples à l'art schématique et géométrique [industries capsiennes ou gétuliennes]; 3° recul progressif de ces dernières vers le nord sous la poussée de néolithiques venus également du sud; 4° à l'exception de quelques groupes restés en Andalousie et Murcie, et gagnés aux idées néolithiques. — C'est, je crois, le plus gros effort qui ait été jamais fait pour extraire des faits historiques de constatations archéologiques.

Mammouth en ronde-bosse, à Predmost, près de la Marche : Maska, Obermaier et Breuil, *La statuette de mammouth*, etc., extrait de l'*Anthropologie*, t. XXIII, 1912.

Mégalithes. — A. de Paniagua, *Les monuments mégalithiques, destination, signification,* Paris, Catin, 1912, in-8° de 90 pages. — Hostile, pour les dolmens à galeries, à l'idée de sépulture. « Antres de sorciers ».

Avenches. — *Association pro Aventico, Bulletin,* n° XI, Lausanne, 1912, compte rendu des fouilles entre automne 1910 et automne 1912, rédigé par Eug. Secretan, F. Jomini, W. Cart. Détails sur la réfection du théâtre, etc. Cf. 1910, p. 414.

Loculus. — Fragment de tirelire trouvée à Avenches, *id.*, p. 13.

Samovar gallo-romain trouvé à Avenches, étudié, avec textes et dessins, par M. W. Cart (*id.*, p. 26 et suiv.) : « Notre ustensile est un chaudron en bronze, destiné à recevoir un liquide chauffé ou maintenu chaud par des braises que renferme un tube inférieur. »

César. — G. Veith, *Cæsar*, 1912, Leipzig, Quelle et Meyer, in-12 de 180 pages, collection *Wissenschaft und Bildung*. — Quelle différence d'avec l'œuvre excellente de Dragendorff dans la même collection (*Revue,* 1912, p. 433).

Même remarque pour le livre de M. Sihler, de l'Université de New-York, *C. Julius Caesar* (en allemand), Leipzig, Teubner, 1912. — M. Sihler cite un peu les Anglais, beaucoup les Allemands, jamais les Français. Il y a là un pur scandale. Et cela ne rend pas le livre meilleur.

En Bourgogne. — Calmette et Drouot, *La Bourgogne*, in-4° de 248 pages, très nombreuses gravures, Paris, Laurens, 1912, collection des *Provinces françaises*. Ce volume, cette collection, outre leur charme typographique, ont une réelle valeur de documentation historique. Les lieux-types sont bien choisis, les phrases essentielles sont dites. C'est ainsi que cet extraordinaire foirail d'Autun, une des plus curieuses choses de la vieille France, est là, avec, en face, la Madeleine de Vezelay, lieu-type d'un monde différent. J'aurais voulu quelque chose de plus net sur le Beuvray, où s'est incarnée toute une civilisation. Et Volgu? — Cependant, même l'histoire de la Gaule préhistorique a son profit dans ce volume.

Reims. — Héron de Villefosse, *Monuments romains trouvés à Reims et conservés à Paris*, Caen, 1912, 15 p., extrait du *LXXVIIIe Congrès archéologique*, de Reims, 1911. Savant de cabinet, savant de plein air, livres, musées, congrès, voyages, M. Héron de Villefosse est notre modèle.

Le Château d'albâtre sur l'Aisne près de Soissons. *Les découvertes faites depuis le XVIe siècle au Château d'albâtre,* par Héron de Villefosse, 1912, Caen, 18 p. — Même recueil.

Alignements. — A Aguilar de Anguita, « les tombes étaient alignées et surmontées chacune d'une stèle en pierre brute », fouilles du marquis de Cerralbo. Déchelette, *Académie des Inscriptions, c. r.*, 1912, p. 434-435. — L'onomastique de cette région est essentiellement ligure.

Fer à cheval. — Voyez ces fouilles et ce même résumé.

Mythes et rites. — Voyez les remarques si souvent profondes de M. Gaston Milhaud dans son cours de 1911-12 à la Sorbonne (*Revue des Cours et Conférences*, 1912, nos 12, 14, 16, 18, 20, 23) et ses conclusions sur l'origine de la pensée scientifique, que M. Milhaud, avec raison, croit beaucoup plus ancienne qu'on ne le dit d'ordinaire.

Fouilles de Sos. — Extrait du procès-verbal de la séance de la Société des Sciences, Lettres et Arts d'Agen, du 5 décembre 1912 :

« MM. Duffau et Bastard adressent à la Société un rapport très détaillé, que lit M. Bonnat, sur les fouilles de Sos. Ils lui font connaître les sondages exécutés depuis trois mois en neuf endroits différents, désignés par la Commission. Ils énumèrent les multiples objets découverts, poteries, fragments de bronze, pointes de fer, ossements quelquefois brûlés, etc.; et ils appellent plus particulièrement l'attention de la Société d'abord sur les murs, retrouvés au milieu de l'abside de la dernière église paroissiale, d'une abside plus ancienne et plus petite, au centre de la place du Mouré; puis, sur ceux d'une *cella* en forme d'hémicycle, découverte sur les rebords de la route neuve, à l'ouest de la ville, et dont le joli appareil réticulé peut remonter à l'époque carolingienne ou même mérovingienne. Un mur énorme a été trouvé au-dessous, la traversant dans toute sa longueur. Construit en gros moellons, on peut se demander s'il n'est pas un débris de rempart d'une époque bien plus ancienne.

» Si ces sondages n'ont encore amené la découverte d'aucun objet précieux ou antérieur à la conquête romaine, on est cependant en droit de penser qu'un peuple aquitain a dû habiter le plateau de Sos et que par de solides retranchements il a fortifié tout le côté nord de l'oppidum. » P. C.

Fouilles de Vésone. — Extrait des procès-verbaux de la Société historique et archéologique du Périgord : « Notre zélé vice-président, M. Charles Durand, veut bien nous communiquer l'entrefilet suivant : « Les terrassements exécutés pour la préparation de la plate-forme destinée à recevoir les nouvelles casernes d'artillerie, à Saint-Georges, ont mis à jour, sur une certaine longueur, l'aqueduc romain qui, des fontaines de l'Amourat et du Grand Font, dans la vallée du Manoire, près du Lieu-Dieu, conduisait les eaux à Vésone. On obtient ainsi un point précis du parcours de cet aqueduc, dont la direction était bien connue, mais dont la position exacte reste encore à déterminer sur une grande partie de sa longueur. Le service des fouilles de Vésone, aussitôt prévenu par les soins de l'entrepreneur, M. Lamende, a reconnu l'ouvrage qu'il a repéré avant sa disparition. » Outre le repère de cet aqueduc, nous dit M. Durand, j'en ai fait prendre une photographie. « Nous avons mis au jour à Vésone un fragment de peinture donnant une partie de combats de gladiateurs. L'un de ces derniers

est intact; il a 40 centimètres de hauteur et présente un grand intérêt. Je vais tâcher d'en obtenir une représentation par la photographie. » Séance du 1er août 1912 (*Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. XXXIX, 5e livr., p. 350).

« M. Durand nous signale une découverte d'une grande importance qu'il vient de faire près du Château-Barrière... d'une partie du mur gallo-romain de la cité, conservé sur toute sa largeur et sur cinq assises au moins de sa base, au joignant du grand bâtiment situé à l'entrée de l'asile de Beaufort. » Séance du 5 septembre 1912 (*ibid.*, p. 362).

« M. Charles Durand met sous nos yeux le plan, dressé par M. l'architecte Rapine, d'un projet de restauration du mur gallo-romain, récemment découvert dans le jardin du Château-Barrière... » Séance du 7 novembre 1912 (*ibid.*, p. 454). P. C.

Archéologie charentaise. Sarrum. — M. Favraud a signalé à la Société archéologique et historique de la Charente un poste de surveillance gallo-romain au Pas-des-Méniers (commune de Saint-Yrieix), sur l'emplacement d'un ancien gué de la Charente. Les fouilles ont amené la découverte d'une sépulture dans le sable, avec pour mobilier un éperon brisé; de cinq fosses, de débris de tuiles à rebord, de tessons de poterie, de couteaux en fer, d'une clochette en fer ovoïde, semblable à celles qu'a signalées l'abbé Cochet dans les cimetières normands, de deux éperons gallo-francs, de vases en terre, d'un sphéroïde aplati en terre verdâtre (bulle?). Tous ces objets sont antérieurs au xe siècle. Le poste a dû être détruit au cours des invasions. M. Favraud a signalé aussi un fragment de fibule trouvé à La Font-Brisson, emplacement d'une villa gallo-romaine. — M. G. Chauvet a étudié trois agrafes en bronze, dont une de forme exceptionnelle, et une fibule ansée, trouvées dans le cimetière barbare de Ronsenac (canton de Villebois-Lavalette). — M. l'abbé Mazière et M. Joseph Coiffard placent l'antique *Sarrum* de la carte de Peutinger au bois de La Garenne, situé près du village de la Côte (commune de Charmant) et pensent, contrairement à Lièvre, que la voie romaine de Saintes à Périgueux partait du camp de *Sarrum* ou un peu au nord de ce camp, et suivait la route qui fait communiquer Charmant et Villebois, «excepté quelques tronçons que l'on voit encore entre Le Roc et Le Ficot, et au sud de Bouffageasse. Entre Bouffageasse et Toupineau, la voie tourne à droite et descend vers Ronsenac; elle change de direction au sud de Champ-Rouzier, tourne à l'est et continue par Tousvents et Le Fontigniou. La route reliant Villebois au Pas-de-Fontaine l'emprunte un peu avant Le Fontigniou, l'abandonne vers La Maillerie et la rejoint Chez-Carabin. Sa direction étant Périgueux, elle continuait par Fontaine, Goûts, etc. Le Pas-Vieux est un autre gué, plus à l'est, et à 3,500 mètres du Pas-de-Fontaine; il

doit être d'une époque plus reculée. Cette voie, telle qu'elle vient d'être indiquée, sert de limites entre les communes de Fouquebrune et Magnac, de Magnac et Juillaguet, Magnac et Ronsenac, puis entre les départements de la Charente et de la Dordogne...» (*Bull. mensuel de la Soc. archéol. et hist. de la Charente*, juin 1912, p. 6-16; juillet 1912, p. 6-12; août 1912, p. 4-5; octobre 1912, p. 4-5.) P. C.

En Alsace. — La bataille d'Arioviste. — Stolle combat violemment la théorie de Winkler : *das auf dem sogen. Afterberg bei Epfig angeblich aufdeckte Cæsarlager... eine Dichtung* dans *Elsæssische Monatschrift*, III, 1912. — Stolle a raison de combattre Winkler ; il a tort de le faire violemment. La violence n'est de mise contre personne, et moins encore contre un mort. — Il place le camp de César à La Verrerie près Champagney (Stolle, *Das Lager und Heer der Röemer*, Strasbourg, 1912). — Sur cette bataille, voyez encore Fabricius, *Zeitschrift für die Geschichte Oberrheins*, XXIV, 1909.

— **Bibliographie alsacienne.** — Voici enfin un instrument indispensable pour travailler en Alsace : *Katalog der Elsass-Lothringischen Abteilung* [de la Bibliothèque Universitaire], publié par Marckwald, Mentz et Wilhelm, Strasbourg, 1908-11. Répertoire considérable, très bien classé. Je regrette évidemment que les « tirages à part » ou « extraits » ne portent pas l'indication de leur revue d'origine. A quoi on me répondra, je pense, qu'un catalogue de bibliothèque n'est pas une bibliographie. On mettra ce catalogue à jour en consultant l'*Elsæssische Geschichtsliteratur* dans la *Zeitschrift* du Haut-Rhin.

— **Anguipèdes d'Alsace.** — C'est en Alsace surtout qu'il faut étudier la question du groupe cavalier-anguipède. Nulle part il ne s'en est rencontré un nombre plus dense que dans les ruines des Vosges de Saverne. Et si l'on veut étudier scientifiquement ce groupe, *ce que l'on ne fait jamais*, c'est là-bas, *in situ*, dans son milieu, dans sa couche archéologique. Faites à son propos, comme disent les archéologues, de la stratification. Alors vous constaterez, — comme le rappelait M. Dragendorff, — que l'anguipède et son cavalier sont inséparables de la villa, de la maison, de la cour de la maison[1]. Et s'il y en a tant, de ces groupes, près de Saverne, c'est pour les mêmes motifs qu'on trouve, près de Saverne, tellement de restes de petites habitations rustiques. Une conversation avec M. Albert Fuchs, là-dessus, vous en apprend plus que tous les livres. Son opinion est que le groupe servait de talisman-protecteur des maisons, des cours de maisons. Il semble bien qu'il ait raison. — Quant à rattacher ces monuments aux victoires impériales, il me paraît difficile qu'un esprit bien informé le fasse encore. Si on avait mieux et plus lu ce qu'a écrit ici M. Gassies

1. Je tendrais de plus en plus à voir dans ce cavalier solaire l'équivalent belge de l'*Hercules tutor domus*, cf. *Real-Enc.*, s. v., col. 593. — Dans un sens tout différent du nôtre, Cumont et Espérandieu, *Revue archéologique*, sept.-oct. 1912.

(*Revue*, 1902, p. 287-297), on n'eût pas insisté sur cette théorie. — M. Forrer vient de soupçonner de vagues analogies entre le groupe et certaines monnaies celtiques (*Rœm.-Germ. Korresp.*, V, 1912, § 38).

— **Stratæburgus**. — L'opinion courante est que Strasbourg est « la ville des routes », allusion au carrefour des voies romaines, *Strassenknotenpunkt*, écrivait récemment encore von Borries (*G. der Stadt Strassburg*, 1909, p. 247). M. Dehio croit que le mot *Stratæburgus* s'est appliqué d'abord à l'agglomération, *burgus*, qui, en dehors du château ruiné d'*Argentorate*, s'est formée le long de la *strata* romaine (la Langestrasse); et cette origine du mot, moins éloquente que l'autre, me paraît bien vraisemblable (*Zeitschrift für die G. Oberrheins*, n. s., t. XII, 1897, p. 160.)

— **Routes romaines.** — C'est toujours le sujet qui passionne le plus les érudits d'Alsace. A citer, outre Cuntz : Pfister, *Revue d'Alsace*, n° 1, XIII, 1912, p. 86 ; Stolle, *Die Rœmerstrassen der Itinerarien* (*Elsæssische Monatschrift*[1]) de Saverne, 1912.

— **Le Mithræum de Kœnigshofen**, près de Strasbourg. — Découverte (en automne 1912) capitale par le nombre et l'importance des inscriptions et des constatations archéologiques. Nous attendons avec impatience, là-dessus, le travail de M. Forrer.

— **Musée de Saverne.** — Wendling, *Die keltisch-rœmischen Steindenkmäler des Zaberner Museums*, réunis par M. Emil Wendling; Saverne, Fuchs, 1912, in-4° de 32 pages. Ne renferme que les pierres du pays de Saverne. Une seconde partie concernera Saverne. Très bien fait. — *Beilage zum Jahresbericht des Gymnasiums in Zabern.* — Le Musée de Saverne mériterait un plus beau local et moins de plein air.

— **Niederbronn.** — *La préhistoire de Niederbronn en Alsace*, par Ch. Matthis (extrait du *Bull. de la Soc. préhist. française*, 1911). — Bon résumé des questions relatives à un pays très riche en antiquités, et fait par un très patient et très ancien chercheur de l'endroit.

— **Sculpture au lion** de Brumath, dans le dernier numéro de l'*Anzeiger für Elsæssische Altertumskunde* [indicateur des antiquités d'Alsace], septembre 1912 (notice par le jeune et vaillant Ad. Riff).

— **Inscriptions terminales** du pays de Saverne. — *Iter* pRIVAT, etc. Au Musée, Wendling dans le même fascicule.

— **Crânes néolithiques** de l'Alsace, Forrer, même fascicule.

— **Valentinien sur le Rhin.** — *Zeitschrift* du Haut-Rhin, 1910, 1.

CAMILLE JULLIAN.

1. La revue en question renferme quantite d'articles sur l'archéologie de Saverne, du pays de Dabo et de l'Alsace en général. Elle est éditée par Albert Fuchs, parait tous les mois, et a déjà trois années, 1910, 1911, 1912. Les articles en français n'y sont point interdits.

BIBLIOGRAPHIE

Eduard Meyer, *Histoire de l'Antiquité*, t. I, traduit par Maxime David. Paris, Geuthner, 1912; 1 vol. in-8° de VIII-284 pages.

« Un État ne vit jamais isolé : il fait partie d'un système d'États. Il fait partie en outre d'une aire de civilisation. Les différents systèmes d'États et les différentes aires de civilisation sont, à leur tour, en mutuel contact, en relation d'échange et d'action réciproque... Toute étude historique qui se restreint en principe à un domaine particulier, à un État, à un peuple, à une civilisation déterminés ne s'acquitte de sa tâche qu'incomplètement » (§ 111). A plus forte raison, quand États et civilisations, jusque-là politiquement séparés, « s'amalgament dans l'unité d'un seul grand État et d'une seule grande civilisation, » l'historien doit-il avoir en vue l'évolution universelle du groupe et l'exposer dans ses phases synchroniques (§ 145). Telle est l'idée d'où partit M. Eduard Meyer pour entreprendre son ouvrage.

Cette conception inspirait déjà Hérodote. Elle fut plus tard celle d'Éphore, de Polybe, de Posidonios. Elle régit la classification mécanique de Diodore. « Grâce aux chronographes chrétiens, surtout à Eusèbe, qu'anime un esprit vraiment historique, elle a reçu une extension essentielle, du fait de l'introduction de l'histoire biblique, et de l'ancienne histoire orientale, qui s'y trouve liée. » Chez les modernes, Heeren l'a réalisée et, plus près de nous, Max Duncker (§ 146). Mais il manquait à ce dernier la connaissance des langues orientales. C'est la supériorité de la culture philologique et archéologique qui, jointe à de rares dons d'historien, explique, depuis 1884, date de l'apparition du premier volume de la première édition, le succès croissant de la *Geschichte des Altertums* de M. Eduard Meyer.

La librairie Paul Geuthner, qui s'était acquis des titres à notre reconnaissance en publiant *Les civilisations préhelléniques* de M. Dussaud (cf. *Rev. Ét. anc.*, t. XIII, 1911, p. 101-102), nous rend un service plus considérable encore en nous donnant une traduction française, faite sur la troisième édition allemande, de l'*Histoire de l'Antiquité*. Le premier des quatorze volumes dont se composera la collection renferme l'*Introduction à l'étude des Sociétés anciennes*. C'est un volume d' « anthropologie », comme dit l'auteur, ou, comme on disait autrefois, de philosophie de l'histoire, ou, si l'on préfère, de sociologie histo-

rique. Il comprend trois parties : I. L'évolution politique et sociale ; II. L'évolution intellectuelle ; III. L'histoire et la science historique.

Il y a, dans cette Introduction, deux ordres de choses fort différentes, qui, soit comme fond, soit comme forme, ne sont pas de même tonalité, qui se juxtaposent plus qu'elles ne se mêlent et dont le heurt produit souvent disparate : ce sont, d'une part, des considérations théoriques écrites dans cet horrible jargon de la spéculation abstraite qui se digère avec plus de peine que de profit ; ce sont, d'autre part, des observations historiques qui ne laissent rien à désirer comme ampleur, substance et plénitude. Je regrette que M. Eduard Meyer n'ait pas jeté aux orties le froc de la phraséologie philosophique pour combattre uniquement dans le sobre équipement de l'historien. Son premier volume, au lieu d'être bicéphale, se fût allégé d'un tas de lourdeurs parasites. On pouvait, sans s'annexer le domaine des sociologues, indiquer les principes directeurs du livre, sa méthode, les grandes lignes de sa classification. Mais hélas ! c'est une phobie de l'érudition moderne que la crainte de faire court et une manie de notre âge de spécialisation que la confusion des genres.

Les critiques et les réserves que je formule visent surtout les deux premières parties de l'Introduction. Dans la troisième, où M. Eduard Meyer est sur son vrai terrain, on trouvera des pages admirables de justesse et de vigueur. Je citerai, par exemple, tout ce qui se rapporte à l'histoire de l'écriture (§ 121-125), à la formation de la littérature historique (§ 130-135), aux divers systèmes de chronologie (§ 136-142). Ici, nous sommes en présence d'un maître, non seulement des plus robustes, mais des plus nuancés, des plus fins, et le plaisir qu'il nous cause se transforme en un désir impatient de le retrouver bientôt dans les volumes suivants.

On ne saurait prendre congé de cette Introduction sans dire un mot de celui qui l'a traduite. M. Maxime David n'avait pas une tâche facile. Il s'en est acquitté de son mieux et, si l'ouvrage ne rentre pas toujours dans les cadres du génie latin, le regret que nous avons exprimé ne doit pas se tromper d'adresse.

GEORGES RADET.

E. Cavaignac, *Histoire de l'Antiquité :* II. *Athènes* (480-330). Paris, Fontemoing, 1913 ; 1 vol. in-8° de XV-512 pages.

M. Cavaignac s'est proposé de nous donner en français l'équivalent des ouvrages publiés, en allemand, par M. Eduard Meyer et par M. Beloch, en anglais, par M. Bury, c'est-à-dire un manuel, en trois volumes, présentant, non une histoire spéciale d'une partie du monde méditerranéen, comme l'histoire grecque de Curtius ou l'histoire romaine de Mommsen, mais une histoire générale de l'Antiquité : vaste programme et tâche difficile. L'auteur s'en est acquitté avec un courage auquel on

ne saurait trop rendre justice. Indépendamment des trois grandes histoires qui lui ont servi de guide, il a dépouillé la valeur d'une énorme bibliothèque, et ce n'est qu'après s'être assimilé une multitude de travaux, parmi lesquels il faut au moins citer ceux de Wilamowitz, de Gomperz et de Pais, qu'il a tenté sa propre synthèse.

Dans la suite des siècles enserrés par son programme, depuis les origines jusqu'à l'an 110 avant notre ère, il a pensé que le plus sûr était de choisir d'abord la période la mieux étudiée, l'âge classique par excellence (480-330), où Athènes joue le rôle de protagoniste. Son tome II, premier de la série, s'ouvre par un tableau du monde ancien vers le temps de la bataille de Salamine (p. 1-38). Le livre I (p. 39-234), consacré à *l'Empire athénien,* débute par la fondation de la Ligue de Délos et se termine avec la guerre du Péloponnèse. Le livre II (p. 235-389), intitulé *La fin de la cité grecque,* nous fait assister à la décomposition de la société hellénique, à la grandeur éphémère et à la décadence de Sparte, de Thèbes, de Syracuse. Avec le livre III (p. 391-506), nous voyons apparaître *les Puissances nouvelles*, c'est-à-dire la Macédoine, Carthage, Rome.

Le plan adopté n'a rien que d'acceptable. Je souhaiterais seulement que, dans cet ensemble, les parties fussent mieux liées. On ne conçoit pas toujours clairement pourquoi tel chapitre succède à tel autre. Certaines dispositions étonnent. Ainsi, c'est après nous avoir décrit en trois étapes le triomphe macédonien que l'auteur, revenant en arrière, entreprend l'étude géographique, ethnographique et politique de la Macédoine. Ceci, pourtant, expliquait cela. Il eût fallu, ce me semble, renverser l'ordre et définir les ressources du nouvel empire avant de les montrer en action.

Même absence de liant dans la structure interne. En dépit d'une information considérable, certains chapitres laissent une impression de vide et de décousu, parce que les matériaux n'y sont pas joints avec assez de soin et qu'on passe trop brusquement d'un ordre de faits ou d'idées à un autre. Parfois, défaut contraire, l'auteur amalgame trop vite, comme lorsqu'il confond (p. 4) les satrapies et les nomes, erreur qui, pour être courante, n'en devrait pas moins disparaître. Une distinction s'impose ici. J'ai essayé de l'établir, en 1903, au Congrès des Sciences historiques de Rome (*Atti*, vol. II, sez. I, p. 49-52) et mon argumentation me semble garder toute sa valeur.

En rédigeant son ouvrage, M. Cavaignac a voulu faire œuvre non seulement d'historien, mais d'éducateur. Il a été guidé, comme il nous l'apprend dans son avant-propos, par un intérêt pédagogique. C'est pour les étudiants de la France, de la Belgique, de la Suisse romane qu'il a prétendu travailler. Une ambition de ce genre entraîne une double conséquence : elle oblige tout particulièrement celui qui s'en inspire à la sévérité de la méthode et elle lui fait une loi plus impé-

rieuse de la qualité du style. Je ne sais pas si, sur ces deux points, le livre de M. Cavaignac répond bien à notre attente.

La science de l'Antiquité ne comporte qu'un certain degré de certitude. A vouloir y introduire la rigueur du calcul mathématique, on risque de la dénaturer. M. Cavaignac, qui manifeste pour les combinaisons de la statistique une prédilection très vive, tire souvent du jeu des chiffres un bilan fallacieux. Tel me paraît être son tableau du rapport de la richesse à la population dans l'Empire perse (p. 6). Je ne vois pas bien le gain que l'on peut retirer d'une arithmétique moins ingénieuse encore qu'hypothétique.

Mais c'est surtout la forme que je critiquerai. Elle témoigne d'une négligence excessive. Sans parler de la correction matérielle, qui est très insuffisante, M. Cavaignac se contente par trop de la première expression qui lui vient à l'esprit. Exemples : P. 59, de Cimon : « Quoique hobereau dans l'âme, il était et resta jusqu'au bout sympathique au peuple. » Comme ce terme de vénerie, indiquant un oiseau de proie, s'applique mal au fils de Miltiade, à l'homme de guerre et à l'homme d'État qui, par la noblesse de son caractère, la générosité de sa nature, la hauteur de ses vues, domine, malgré les railleries des comiques et les dédains des sophistes, tout le ve siècle ! P. 88-89, à propos de la liaison de Périclès et d'Aspasie, on nous montre la jeune démocratie choquée par les allures de son chef, par l'insolence avec laquelle « il affichait sa passion pour la drôlesse prétentieuse qui avait ruiné son foyer ». Ce Périclès vieux marcheur et cette Aspasie gourgandine sont moins des portraits que des caricatures. Le jugement de Curtius (*Histoire grecque*, t. II, p. 508-509), plus nuancé, reste plus vrai. M. Cavaignac use volontiers d'un mélange détonant de métaphores impropres et d'abstractions vagues. P. 430 : « Le mouvement de défection était déclanché en Ionie [1], » et la paternité de cette phrase est attribuée à Strabon, qui n'en peut mais. P. 360, Pythéas ne se voit pas gratifié d'un meilleur style : « Cet armateur massaliote est parvenu à rompre le ban que Carthage avait prononcé sur les contrées au delà des colonnes d'Hercule. » Voici maintenant du charabia (p. 59-60) : « La tendance qui portait l'État grec à se concentrer en une collectivité aussi homogène que possible d'individus contraints à la similitude par le lit de Procruste de la Loi, cette tendance arrivait à son terme extrême, au terme où elle devait se heurter à deux forces naturelles et irréductibles, l'une que l'État ne pouvait briser que par un suicide : la famille, l'autre qui ferait de lui son jouet et finalement sa victime : l'individu supérieur. » Telle rencontre bizarre de mots enrichirait la collection de *Bévues, lapsus et singularités littéraires* que publiait récemment M. Albert Cim [2]. En effet, p. 62, le rattachement d'Athènes

1. Le substantif d'où est tiré ce néologisme s'écrit « clenche » et non « clanche ».
2. *Revue* (ancienne *Revue des Revues*) du 1er juin 1912 et numéros suivants.

au Pirée par le moyen des Longs Murs (τὰ σκέλη) nous vaut cette constatation qui prête à rire : « Malgré la pénurie de bras, les *Jambes* furent construites. » Bien entendu, ce travail s'exécuta, comme ne manqueraient pas de l'écrire nos bons journalistes contemporains, « dans un but » d'intérêt national.

Tout le volume est à l'avenant. L'auteur l'a néanmoins dédié à M. Paul Foucart, « doyen de l'érudition française ». Mais M. Foucart est aussi un maître de la composition française et un maître de l'élocution française. Ses mémoires, d'une science si sobre et si forte, d'une langue si précise et si claire, fournissaient d'admirables modèles. Le meilleur moyen de leur rendre hommage eût été de les imiter.

En somme, notre nouvelle *Histoire de l'Antiquité* est moins une histoire qu'un répertoire. On y trouvera beaucoup de choses. On y trouvera non seulement une précieuse utilisation d'une infinité de recherches et de découvertes, mais une contribution personnelle souvent heureuse. A ce titre, l'ouvrage mérite le succès. Mais que, dorénavant, à sa science, qui est incontestable, M. Cavaignac veuille bien ajouter un peu de cet art dont il se doit plus qu'un autre, comme Athénien, de maintenir la tradition.

GEORGES RADET.

Gaetano de Sanctis, Ἀτθίς, *Storia della Repubblica ateniese* (*Biblioteca di Scienze moderne*, n° 58). Turin, Rome et Milan, Bocca frères, 1912; 1 vol. in-8° de XII-508 pages.

La première édition de cet ouvrage datait de 1898. Elle retraçait, en 364 pages, l'histoire de l'Attique depuis les origines jusqu'aux réformes de Clisthène. L'édition nouvelle compte 508 pages et embrasse une période beaucoup plus étendue, puisque la fin du récit est consacrée au gouvernement de Périclès. Le livre comprend douze chapitres : I. Formation de l'État athénien; II. Tribus, phratries, γένη; III. Légendes des rois; IV. Déclin de la monarchie et archontat; V. Dracon et le droit criminel; VI. Réformes de Solon; VII. La première constitution écrite; VIII. Fin de l'anarchie; IX. Débuts de la puissance athénienne (les Pisistratides); X. Réformes de Clisthène; XI. Thémistocle et l'impérialisme athénien; XII. Périclès et le triomphe de la démocratie. Quatre appendices complètent l'exposition.

Bien que limitée à l'histoire d'une ville, la tâche de l'auteur n'en était pas moins considérable. Travaux et découvertes n'ont cessé de s'accumuler depuis quinze ans. M. Gaetano de Sanctis a su les mettre à profit sans gêne ni écrasement. Il a ce grand mérite, qui manque souvent aux érudits d'outre-Rhin, d'être aussi familier avec les recherches de la science française qu'avec celles de son propre pays. Dans tout problème, il incline, d'instinct, vers la solution la plus judicieuse. Il s'entend à montrer, d'un trait sûr, la répercussion

des événements extérieurs sur l'orientation interne de la cité. Historien de Rome (cf. *Revue des Études anciennes*, t. XI, 1909, p. 378-380), il rapproche utilement les institutions grecques et les institutions latines. Sa narration est sobre, alerte, entraînante, et si par moments on désirerait qu'il passât moins vite sur certaines questions, cette brièveté, toute attique, semblera de circonstance : *felix culpa*, et si rare aujourd'hui, et si bien appropriée au sujet!

GEORGES RADET.

G. Fougères, *Athènes* (collection : *Les villes d'art célèbres*). Paris, librairie Renouard (H. Laurens), 1912; 1 vol. grand in-8° de 204 pages, avec 168 gravures.

A la bonne heure! Fréquentons chez M. Fougères. En voilà un qui sait, qui pense, qui écrit. Ayant à traiter un sujet d'art, il a disposé ses matériaux en artiste. Il a montré que, pour faire décemment les honneurs d'une ville comme Athènes, il fallait deux choses : d'abord, la connaître à fond; puis, joindre à une érudition solide cette culture littéraire sans laquelle on ne peut que répéter avec Boileau :

Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent.

Cette substantielle monographie, abondamment illustrée de vues de paysages et de monuments choisis avec autant de variété que de goût, comprend trois parties dont chacune est proportionnée à son importance : I. Athènes antique (p. 5-152); II. Athènes au Moyen-Age et dans les Temps modernes (p. 153-182); III. L'Attique (183-193). Quelle que soit la période étudiée, jamais le lecteur n'éprouve l'impression qu'on le déracine. L'hellénisme offre en effet ce phénomène unique de la persistance, « à travers toutes ses épreuves, d'une nationalité, d'une langue, d'une mentalité vieilles de deux mille cinq cents ans, non pas à l'état de souvenir historique, mais comme élément opérant et vivace » (p. 164). Voilà pourquoi « l'antiquité à Athènes n'est pas un narcotique, comme à Karnak et à Paestum, ni, comme à Sienne ou à Florence, un décor théâtral où l'homme d'aujourd'hui promène une âme de figurant » (p. 163).

Moins on respire au pied de l'Acropole « l'atmosphère léthargique des villes mortes », plus le présent doit y servir à éclairer le passé. C'est là une tâche où excelle depuis longtemps l'auteur du Guide de Grèce (cf. *Revue des Études anciennes*, t. VIII, 1906, p. 176-177, et t. XIII, 1911, p. 213-216). Nul mieux que M. Fougères ne s'entend à évoquer, l'une par l'autre, l'agora d'Aristophane et celle du « loustro » contemporain. Lisez, à cet égard, la page 166 : vous ne pourriez souhaiter plus étincelant bijou.

Le culte voué par M. Fougères à sa chère Athènes le rend sévère

pour les Romains : « Ils n'avaient pas la manière discrète, ceux qui campèrent en face du joyau de la Niké Aptère le balourd piédestal d'Agrippa, qui gâtèrent la perspective des Propylées avec leur escalier d'une emphase capitoline, qui posèrent comme une cloche, à l'entrée du Parthénon, la rotonde de Rome et d'Auguste » (p. 25). Rien de plus juste. Mais il en est des édifices d'une ville comme des femmes d'un bal : les figures à bouffissures et à rides n'en font que mieux valoir la fine délicatesse des jeunes visages. Gebhart déplorait la démolition de la Tour franque. Peut-être n'avait-il pas tort. Il y a de la beauté aussi dans les contrastes des générations.

Georges RADET.

Julius Baumann, *Neues zu Sokrates, Aristoteles, Euripides.* Leipzig, Veit, 1912; 1 vol. in-8° de 127 pages.

Ce volume contient trois articles détaillés, dont le premier est une série de notes explicatives sur le premier livre des *Mémorables*. L'auteur prétend résoudre la question critique de la portée de ces dialogues et de la confiance que l'historien peut avoir en eux, par une méthode à première vue peu recommandable : « en les transcrivant dans notre langage et notre forme de pensée moderne ». Ce procédé, antihistorique par essence, ne peut guère avoir pour résultat que de décolorer la pensée socratique ; de plus, par la façon dont il est appliqué, en étudiant les phrases les unes après les autres, il lui enlève ce qu'elle peut avoir d'unité. Nous avons peine à ramener au même état d'esprit la défense de la divination par Socrate et les superstitions de Bismarck (p. 2-3), à trouver en Socrate un précurseur de l'antinomie de la Raison pure ; et le meilleur de l'article se trouve dans des passages où l'auteur a commenté le texte même, sans faire de ces rapprochements ambitieux.

Le second article est une traduction du livre II de la *Physique* d'Aristote, sur les quatre causes, où sont intercalées des interprétations de la pensée d'Aristote au point de vue de la science moderne. Nous préférons, pour notre part, le remarquable commentaire d'Hamelin (Paris, 1907) qui n'est nulle part cité et qui se plaçait, lui, au point de vue d'Aristote lui-même. Il n'est pas très important de savoir que la réaction chimique, dont la nature a été découverte par Lavoisier, peut s'exprimer dans la terminologie aristotélicienne des quatre causes (p. 66), et la finalité qu'admettent des physiologistes comme de Baer (p. 62) n'a que le nom en commun avec le principe aristotélicien qui prétendait donner une explication universelle des choses.

Le troisième article est intitulé : « Euripides Weltanschauung und das Grundgefühl der späteren Hellenen sowie die Bedeutung beider für uns. » On sait quelle place tient chez Euripide le sentiment « tra-

gique» de la vie humaine; c'eût été un beau sujet d'étude de montrer comment la pensée pessimiste avait trouvé chez Euripide une expression qui devait servir de modèle à beaucoup de moralistes. L'auteur a seulement réuni quelques-uns des matériaux nécessaires pour cette étude. Ces matériaux sont eux-mêmes mal classés, et l'on ne trouvera presque aucune indication sur la filiation historique des idées pessimistes, aucune indication non plus sur l'évolution et les transformations de ces idées.

Après avoir traduit, sans commentaires, un grand nombre de fragments d'Euripide, l'auteur cite des auteurs de l'époque hellénistique qui ont exprimé les mêmes idées : Polybe, Plutarque, Arrien, le discours à Démonikos (pourquoi cet ordre?); puis il recherche la trace des sentiments pessimistes chez les poètes qui ont précédé Euripide : Sophocle, Eschyle, Homère, les lyriques, pour finir par quelques citations empruntées aux auteurs modernes les plus divers : (Anatole France, Frédéric le Grand, Hans Thoma). L'article est semé de très rares réflexions, et qui ne sont pas toutes justes : par exemple (p. 105), il rattache aux idées d'Euripide sur la perpétuelle instabilité et le caractère toujours inattendu des événements, l'emploi constant du *deus ex machina :* or, il serait aisé de prouver que, dans la plupart des cas, lorsque le dieu descend sur la scène, le drame est achevé; le dieu ne dénoue pas la situation dramatique, mais raconte seulement, sous forme d'une prédiction, les événements qui complètent la légende représentée sur la scène.

ÉMILE BRÉHIER.

Beschreibung der griechischen autonomen Münzen im Besitze der kön. Akademie der Wissenschaften zu Amsterdam. Amsterdam, Johannes Müller, 1912; 1 vol. in-4° de 260 pages et VIII planches.

Les monnaies décrites dans cet ouvrage embrassent la plus grande partie du monde antique: I-V. Italie, Sicile, Thrace et Macédoine, Grèce propre, Asie Mineure; VI-VII. Séleucides et régions syriennes; VIII. Parthie; IX. Égypte (Lagides); X. Afrique mineure; XI-XII. Espagne et Gaule. M. Boissevain, l'auteur du travail, s'est acquitté de sa tâche avec une remarquable précision de philologue. Il a eu soin de renvoyer, pour la plupart des monuments décrits, aux catalogues qui font autorité dans la matière. Peut-être eût-il été bon de mentionner, à l'occasion, certaines monographies spéciales[1].

GEORGES RADET.

1. S'il m'est permis de citer mes propres travaux, j'indiquerai à l'auteur que le type représenté par l'idole de culte de Maeonia en Lydie (p. 129, n° 114, et pl. VI, n° 1), a été étudié dans *Cybébé*.

Florence Mary Bennett, *Religious Cults associated with the Amazons*. New-York, Columbia University Press, 1912; 1 vol. in-8° de 79 pages.

Cette monographie renferme cinq chapitres : I. Les Amazones dans la légende grecque; II. La Grande Mère; III. L'Artémis d'Éphèse; IV. Artémis Astrateia et Apollon Amazonius ; V. Arès. Suit une brève conclusion. Le travail, clair dans le détail, l'est moins dans l'ensemble, et le problème de l'origine des Amazones continue à se poser[1].

G. R.

Teletis reliquiae, recognovit, prolegomena scripsit **Otto Hense**, editio secunda. Tübingen, Mohr (P. Siebeck), 1909; 1 vol. in-8° de cxxiv-107 pages. 7 M.

Le texte de cette nouvelle édition diffère en une quarantaine de passages de celui de la première, parue en 1889. Les variantes, pour la plupart, sont d'importance secondaire, et n'affectent pas profondément le sens. Mais il n'est pas en pareille matière de détail négligeable; et presque partout M. Hense, qui, d'ailleurs, avait poursuivi dans l'intervalle ses travaux sur Stobée, a amélioré un texte établi déjà avec autant de conscience que de méthode. P. 14, 4 (= p. 9, 12, 1re éd.), on peut se demander si l'ancienne leçon, conforme aux manuscrits « Καὶ πῶς ῥᾳδίως διεξήγαγον; ἄτυφοι κτλ. » ne valait pas la conjecture de Crönert adoptée maintenant : « Καὶ πῶς <οὐ> ῥᾳδίως διεξήγαγον, ἄτυφοι κτλ. » En tout cas, à la ligne suivante, Wilamowitz pourrait bien être dans le vrai, qui voit dans ἐπαῖται une dittographie. Sans doute l'état de mendicité est présenté parfois comme étant pour le cynique une source de félicité. Par exemple Plut., *An uitiositas*, p. 499 C, où les attributs classiques du philosophe mendiant sont le symbole et l'expression même de sa pauvreté. Mais ici Télès explique non pour quelles raisons Cratès et Diogène furent heureux, mais ce qui leur permit de supporter allègrement la pauvreté. — P. 47, 10, Hense défend la leçon des manuscrits : κ'ἂν πένητες ὦσι par des arguments un peu subtils. La conjecture de Meineke ἐὰν est d'autant plus vraisemblable que κἂν pourrait bien provenir du voisinage de κακοδαιμονεῖν.

Ce qui est plus intéressant, ce sont quelques passages dont l'authenticité peut donner matière à discussion. Ainsi, on trouve assez fréquemment des réflexions d'un tour vif et familier, du genre de

1. Signalons, comme provenant de la même plume et se rattachant au même cycle : *A statuette in the Princeton Museum*, dans l'*Americ. Journ. Archaeol.*, t. XVI, 1912, p. 480-489. Il est de nouveau question ici des Amazones en connexion avec la Scythie et avec la Magna Mater.

celle-ci : « ὅρα σχολὴν καὶ παιδιάν » (18,1), à propos de l'attitude de Socrate en présence de la mort. Dans la première édition, cette phrase et d'autres analogues avaient été mises entre crochets. Depuis lors, et à juste titre, Hense les a restituées à Télès (en admettant toutefois qu'elles ont pu être tronquées), comme conformes au ton et aux habitudes de la diatribe cynique (*Proleg.*, p. XIX sq.).

L'établissement du texte présentait à cet égard des difficultés particulières. On sait en effet que les fragments conservés par Stobée proviennent d'un abrégé dont l'auteur, Théodore, ne nous est connu que de nom. Il était donc délicat d'opérer le départ entre ce qui revient à Télès et ce qui est le fait de l'abréviateur, indépendamment des fautes imputables aux copistes.

Télès d'ailleurs nous intéresse moins par lui-même que par les renseignements qu'il fournit sur l'histoire de la diatribe. Son originalité est nulle. Il ne fait guère qu'imiter Bion de Borysthénis, dont la philosophie, quoique teintée d'éclectisme, est, dans son fond, d'inspiration cynique. Il n'est pas jusqu'à ses citations d'auteurs que Télès n'emprunte à Bion. Telle est du moins l'opinion de Hense, qui, sur ces divers points, a maintenu dans l'ensemble ses conclusions primitives, en y ajoutant, à l'occasion, quelques arguments nouveaux.

En somme, M. Hense, malgré des corrections de détail, n'a pas fait subir à son premier travail de modifications essentielles. Il l'a surtout mis au courant des progrès réalisés ces dernières années par l'étude du cynisme. En utilisant avec le plus grand soin les travaux parus depuis la précédente édition, M. Hense n'a fait d'ailleurs que reprendre son bien ; car ces travaux, il les avait lui-même, en bonne partie, suscités ou rendus possibles. Après comme avant, les *Teletis reliquiae* restent indispensables à qui veut étudier l'histoire de la philosophie cynique et de la prédication morale dans l'Antiquité[1].

PAUL VALLETTE.

PHILOSTRATUS, *The life of Apollonius of Tyana. The epistles of Apollonius and the treatise of Eusebius*, with an english translation, by **Conybeare**. Vol. I, London, W. Heinemann; New-York, Macmillan, 1912 ; 1 vol. in-12, xv-591 pages.

Ce volume, précédé d'une jolie reproduction d'un buste d'Apollonius, fait partie de : « The Loeb Classical Library », collection de textes classiques, accompagnée d'une traduction anglaise en regard du texte; cette collection est destinée à répondre aux mêmes besoins que, en France, les collections Panckoucke ou Firmin Didot. Le volume ne renferme donc pas de notes critiques ; le texte, correctement

1. A ajouter à l'*errata* : P. xxx, 11 lire : φησίν. P. xxxv, 6 lire : p. 41, 10. P. cv, 7 lire so (au lieu de to). P. 56, 19 lire : ὀρέξεις. P. 59, 18 lire : LXXII (au lieu de LXII).

imprimé, reproduit celui de l'édition Kayser; le volume se termine par un fort commode index, contenant tous les noms propres; la traduction nous a paru facile et exacte. L'ouvrage, comme tous ceux de la collection, est fort agréablement présenté; la reliure est élégante et l'impression fort belle.

ÉMILE BRÉHIER.

Albert Grenier, *Bologne villanovienne et étrusque*, VIIIe-IVe *siècles avant notre ère* (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 106); 1 vol de 540 pages in-8°, avec un index et 4 planches hors texte.

En 1884, M. Helbig, reprenant dans un article des *Annali dell'Istituto* une thèse déjà soutenue en 1876 dans *Die Italiker in der Poebene*, voulut démontrer archéologiquement la parenté des Étrusques avec les autres peuples italiotes par l'exemple des nécropoles de Corneto. La parenté linguistique avait été soutenue par Corssen; M. Helbig montra qu'à Corneto l'on passait sans solution de continuité des sépultures primitives aux tombes à puits, des tombes à puits aux tombes à fosse et enfin aux grandes tombes à chambre et à couloir; il conclut de là, contre la théorie courante dans l'Antiquité, à l'origine continentale des Étrusques et à leur arrivée en Italie par le nord. Cette conclusion survécut au naufrage de la théorie linguistique de Corssen. Elle s'imposa à la science allemande; elle fut acceptée par M. Martha, et par le dernier savant français qui ait consacré un livre aux choses d'Étrurie, M. Gsell (*Fouilles dans la nécropole de Vulci*, 1890). Tout au plus M. Pottier admit-il que les Étrusques étaient bien venus en Italie par mer, mais qu'ils avaient débarqué au fond de l'Adriatique.

Or, il n'existe au nord de l'Apennin qu'un centre important d'antiquités étrusques: Bologne. Si les Étrusques sont venus des Alpes ou du fond de l'Adriatique, ils ont séjourné à Bologne avant d'arriver en Toscane. S'ils ont débarqué sur la côte tyrrhénienne, ils n'ont pu occuper Bologne qu'en traversant l'Apennin à une date postérieure. C'est donc à Bologne qu'est le nœud du problème de l'origine des Étrusques. Depuis 1853, une série de fouilles méthodiques ont été conduites à Bologne et aux alentours; à cette œuvre resteront attachés les noms de Gozzadini, de Zannoni et de Brizio. M. Albert Grenier, qui a pu fouiller lui-même à l'ouest de Bologne en 1906, nous présente aujourd'hui les résultats d'une enquête d'ensemble sur ce demi-siècle de fouilles. De cette enquête patiente et intelligente sort la condamnation de la thèse de M. Helbig.

Suivant un plan qui lui était imposé par la nature de sa documentation archéologique, M. Grenier divise son livre en trois parties: la *ville*, les *nécropoles*, les *industries et l'art*. L'illustration est abondante (pour les seules fibules j'ai compté quarante-sept exemplaires), les

divisions nettes. Par une innovation heureuse, les planches hors texte sont reliées au dos par une feuille blanche de la largeur du livre : on peut ainsi les consulter tout en lisant le texte. Plans et cartes sont reproduits aussi souvent qu'il est nécessaire pour l'intelligence du livre, et l'on ne saurait trop s'en louer quand on en a plus d'une fois regretté l'absence dans les publications archéologiques italiennes. L'impression et la rédaction sont très soignées ; je n'ai relevé qu'un lapsus, p. 31, avant-dernière ligne du texte : Marzabotto est non pas au *nord*, mais au *sud* de Bologne, sur les premières pentes de l'Apennin bolonais.

Le point capital qui ressort des analyses de M. Grenier, c'est l'opposition tranchée entre la période étrusque à Bologne et la période immédiatement précédente, qu'on appelle *villanovienne* parce que les monuments qui la caractérisent ont été étudiés d'abord dans les nécropoles de Villanova, à l'est de Bologne. La civilisation villanovienne présente un type d'habitation : « le fond de cabane», hutte de branchages maçonnés avec de la glaise, à plancher artificiel, et un type d'urne funéraire : l'ossuaire en forme de deux troncs de cône réunis par la base, avec une anse sur le renflement ainsi obtenu, recouvert d'une soucoupe renversée. L'incinération est le rite normal de sépulture ; le mobilier des tombes comprend de la poterie d'*impasto* (terre naturelle non lavée) à décoration géométrique, et de petits objets de bronze, principalement des fibules et des rasoirs à anse lunulée. — Les tombes étrusques au contraire montrent le rite de l'inhumation prédominant. La poterie noire est d'une fabrication plus pure, quoique le bucchero manque à Bologne ; les vases grecs, nombreux, appartiennent tous à l'art attique, quelques-uns aux dernières séries à figures noires, la majorité à la céramique à figures rouges. Le matériel de bronze comprend des candélabres, des cistes, situles et vases divers à décoration variée. Les tombes renferment des bijoux d'or, d'argent et d'ambre et sont surmontées de stèles de pierre demi-circulaires à reliefs.

Un tiers environ de la superficie actuelle de Bologne est occupé par des traces de fonds de cabane, ce qui donne pour l'agglomération villanovienne une superficie de 200 hectares. Tout autour de cette agglomération l'on a retrouvé des nécropoles. Les tombes les plus archaïques sont les plus voisines de la ville ; les plus éloignées sont plus récentes, et dans ces dernières on observe des superpositions curieuses, semblant indiquer une limitation artificielle de la nécropole. En un point, hors de la porte S. Isaia, Gozzadini a reconnu les traces d'un fossé marquant la limite. Puis venait un espace vierge de 56 mètres de large : au delà commence la nécropole étrusque de la Certosa. Même séparation à l'est entre les tombes villanoviennes et la nécropole étrusque du Giardino Margherita. Nulle part on n'observe de transition : tout au contraire les dernières sépultures villanoviennes

paraissent légèrement postérieures aux premières tombes étrusques. Celles-ci vont du commencement du ve siècle jusqu'à 370 ou 350; la date finale varie selon la chronologie qu'on accepte pour les dernières séries de vases attiques à figures rouges, mais le système adopté par M. Grenier s'accorde avec les données historiques sur les invasions gauloises au nord de l'Apennin.

L'emplacement de Felsina, la Bologne étrusque, reste douteux; mais ce qu'on sait de la position des villes étrusques rend très vraisemblable l'hypothèse qui place Felsina sur les collines au sud de Bologne, autour du couvent de l'Osservanza. Notre ignorance est d'ailleurs compensée par la découverte à Marzabotto, à vingt-sept kilomètres au sud de Bologne, d'une véritable « Pompeï étrusque », avec ses larges rues se coupant à angle droit, son acropole et ses temples. Les pages que M. Grenier lui consacre sont parmi les plus neuves de son livre : on lira avec fruit sa théorie et son identification du *mundus*. Je signale à ce propos que l'avant-corps à gradins qui précède le soubassement du *mundus* se retrouve à Cerveteri, dans la nécropole, où les fouilles de 1911 l'ont montré accolé à un grand tumulus.

On ne saurait, dans une analyse rapide, résumer même sommairement les études minutieusement détaillées de M. Grenier sur l'architecture et le mobilier des nécropoles bolonaises. Lui-même en a tiré la conclusion : « Les terres de l'Europe ont fourni les peuples, mais les flots de la Méditerranée ont apporté les arts. » Conclusion amplement justifiée : les monuments bolonais montrent d'abord des influences égéo-mycéniennes, puis l'imitation de la Grèce archaïque, et enfin le commerce hellénique du ve siècle important les vases peints par Adria. — P. 81 : l'urne-cabane ovale sans distinction entre les parois et la toiture ne me paraît pas pouvoir constituer une série spéciale : les deux uniques exemplaires, sortis des nécropoles de Bisenzio et des monts Albains qui en ont fourni tant d'autres du type ordinaire, doivent passer jusqu'à nouvel ordre pour des singularités accidentelles. — P. 329 sqq. : les raisons données expliquent bien l'absence du bucchero à Bologne; mais il faut ajouter que le bucchero n'est même pas répandu dans toute l'Étrurie tyrrhénienne. Les deux principaux centres sont le pays de Clusium et la Maremme toscane : à Volterra on n'en trouve pas. — P. 456 : il me paraît bien difficile que les Gaulois aient adopté l'armement étrusque avant 350 alors qu'aucun texte latin ne mentionne ce fait; il est plus naturel de croire de la part de l'artiste étrusque à une imitation trop servile des modèles ioniens.

J'arrive à l'explication historique. L'étude des nécropoles étrusques démontre que les Étrusques sont arrivés à Bologne, au début du ve siècle ou à la fin du vi^e; ils ont imposé leur loi aux habitants sans se mélanger avec eux. M. Grenier suit la conquête de l'Étrurie circum-

padane (je doute que Ravenne et Rimini aient jamais appartenu aux Étrusques), et nous montre sa chute sous l'invasion gauloise dans la première moitié du IVe siècle. Mais quels étaient ces Villanoviens que les Étrusques ont soumis? Leur territoire, limité au nord par le Panaro et le cours inférieur du Reno, s'étendait au sud-est jusqu'au Picenum. De l'autre côté de l'Apennin, les nécropoles villanoviennes se retrouvent surtout à Corneto, à Vulci et au pied des monts Albains : là on peut observer des types plus archaïques, notamment dans les sépultures de Tolfa. Sans méconnaître que l'ossuaire villanovien est inconnu jusqu'à ce jour dans l'Umbria classique, M. Grenier propose d'appeler les Villanoviens Ombriens. Il admet que, repoussée par la conquête étrusque, une partie du peuple ombrien a traversé l'Apennin et s'est établie à Bologne; vaincus de la veille, ces Ombriens ont éprouvé le besoin de ne pas se disperser : de là l'existence d'une ville couvrant 200 hectares dès le VIIIe siècle. La légende virgilienne (*Aen.*, X, 198-200; cf. Servius *ad loc.*) appelle le fondateur de Bologne *Ocnus* : c'est un nom ombrien : *oc-* est la transcription ombrienne de *auk-* (osq. *Auk-it*, lat. *Auc-ilius*).

M. Grenier a cent fois raison de ne pas chercher, comme on le fait trop volontiers en Italie et ailleurs, l'origine des Villanoviens dans les terramares, et de ne pas vouloir attacher un nom de peuple historique à chaque type de sépulture qu'on découvre en un point quelconque de la péninsule : je ne puis que condamner avec lui ce « vagabondage préhistorique ». Mais sa ville de 200 hectares me paraît inadmissible au VIIIe siècle. Quoi qu'il en dise, rien n'empêche de concevoir une agglomération de villages très rapprochés à cette importante croisée de routes (lui-même signale que Bologne est bâtie à la rencontre de la route du Pô aux Romagnes, la future via Aemilia, et de la route de Vénétie). Comment l'expliquer? Ici je remarquerai que Bologne, à l'extrémité sud-est de l'Étrurie circumpadane, est au contraire à l'extrémité nord-ouest du domaine villanovien. Celui-ci nous conduit jusqu'au fleuve Foglia, au débouché de la via Flaminia, qui a toujours marqué la grande route d'invasions de Lombardie en Toscane. Pourquoi ne pas admettre que les Ombriens, descendant le long de cette route, se sont heurtés aux populations établies depuis l'âge énéolithique dans le Picenum, et, ne pouvant les entamer, ont traversé l'Apennin et se sont répandus en Toscane et dans le Latium? Bologne représenterait alors une position d'arrière-garde, où se seraient repliées et où auraient résisté les dernières tribus ombriennes, en face d'envahisseurs vénètes ou autres. Le manque d'ossuaires villanoviens en Ombrie ne contredit pas plus cette théorie que celle de M. Grenier; du reste, il est dangereux en archéologie de s'appuyer sur des négations, car il faut compter raisonnablement avec les découvertes à venir. Reste le fait que le matériel archéologique des nécropoles bolonaises

est moins archaïque que celui des tombes de la Maremme. Mais l'une des conclusions les plus importantes qui se dégagent des analyses de M. Grenier, — et j'aurais souhaité qu'il y insistât davantage, — c'est précisément que la marche de la civilisation et des arts peut fort bien être en sens inverse de la marche des peuples. On peut supposer que la migration ombrienne s'est accomplie dès l'âge du bronze, et que l'ossuaire villanovien, constitué sur les côtes toscanes au début du premier âge du fer, s'est étendu peu à peu à toutes les tribus ombriennes; naturellement, ce n'est pas le type le plus archaïque qui est arrivé au VIIIe siècle à Bologne. — Je ne dis pas que la théorie de M. Grenier soit fausse; je ne nie pas qu'elle soit vraisemblable. Je dis qu'elle n'emporte pas la conviction, et qu'une hypothèse opposée se défend aussi bien; car l'argument linguistique tiré d'une légende virgilienne — qu'il faut d'ailleurs corriger en remplaçant des Étrusques par des Ombriens — me paraît aussi mince qu'ingénieux. Au reste, je serai le premier à reconnaître qu'avant le VIe siècle l'histoire italienne aura toujours du mal à atteindre ou même à approcher la certitude.

Par contre, l'explication historique de l'arrivée des Étrusques à Bologne, qui est la maîtresse pièce de la thèse de M. Grenier, ne prête à aucune objection. Les Étrusques ont fondé Felsina vers 500 et en ont été chassés par les Gaulois vers 350 : cette démonstration est faite, il n'y a plus à y revenir. J'ai indiqué déjà de quelle conséquence elle est au point de vue de l'histoire générale.

Je m'en voudrais, après les objections que j'ai présentées, de ne pas dire tout le bien que je pense du livre de M. Grenier. Tout archéologue qui s'occupe de la civilisation étrusque et de celles qui l'ont immédiatement précédée devra le consulter : il y trouvera une foule d'indications de détail profitables auxquelles je n'ai pu faire allusion. Un pareil travail fait honneur à l'archéologie française, qui depuis vingt ans se désintéressait un peu de l'Étrurie, et à l'École française de Rome. Par l'exactitude de la documentation, par la prudence et la solidité des conclusions, c'est un livre qui compte [1].

D. ANZIANI.

1. [Je m'associe au jugement de M. Anziani, qu'a confirmé la très brillante soutenance de la thèse, le 23 décembre 1912, en Sorbonne. De la discussion à laquelle j'ai assisté, il m'a semblé résulter ceci. — Cette vaste agglomération ouverte de Bologne a paru étonner tout le monde. J'en suis moins surpris quand j'étudie cette civilisation ombrienne, et, en élargissant, italiote et italo-celtique, que je crois avoir été essentiellement laborieuse, agricole, pacifique, ayant fait descendre vers la Méditerranée les habitudes du *pacatum genus* des Hyperboréens. — Il est probable que les Étrusques, maîtres de Felsina sur la hauteur, ont forcé les indigènes à se maintenir en ville ouverte. Les établissements étrusques hors de l'Étrurie, cela tient à la fois du comptoir fortifié des Phéniciens, de l'Acropole hellénique, de la colonie romaine : ce sont avant tout des citadelles de hauteur, dominant et maîtrisant le grand marché indigène, village et emporium, d'en bas, de la plaine. L'un doublait l'autre. Chez les Étrusques, la force; chez les indigènes, le travail. Je crois que Marseille, Ampurias, etc., se sont ainsi doublés d'une cité indigène, ouverte et désarmée. — C. J.]

Ernst Kornemann, *Der Priestercodex in der Regia und die Entstehung der altrömischen Pseudogeschichte (Le manuscrit pontifical de la Regia et la constitution de la pseudo-histoire des origines romaines).* Tübingen, 1912; une dissertation de 73 pages, avec index.

M. Kornemann reprend et développe les études sur les annales des pontifes qu'il a publiées dans *Klio* (vol. XI, 1911, pp. 245 et 335).

Dans son introduction, il passe en revue les diverses solutions apportées au problème des sources pré-littéraires de l'histoire romaine, depuis que ce problème a été posé il y a un siècle par la critique de Niebuhr. Deux citations de Mommsen, en exergue, indiquent l'idée directrice du travail : les légendes et la chronologie des origines romaines se présentent dans la tradition historique avec une telle fixité qu'elles ont dû être constituées en version officielle avant les débuts de la littérature annalistique; or, par qui pouvaient-elles l'être, sinon par le collège des pontifes? Mais Mommsen ne s'était pas arrêté sur cette idée; M. Kornemann, au contraire, à la suite d'Enmann et de Leuze, en tire une théorie complète, qui peut se résumer ainsi : les pontifes ont composé dans la Regia sur un manuscrit une chronique officielle en deux rédactions. La première, faite vers 280, au début de la guerre contre Pyrrhus, reconstituait l'histoire romaine jusqu'à la grande invasion gauloise de 392. La seconde, œuvre du premier pontifex maximus plébéien, Ti. Coruncanius, date de 253 ou 252 : elle ajoute à la précédente l'histoire du ve siècle; les pontifes ont fabriqué une liste consulaire, puis l'ont fait tenir dans un espace de 120 années, qui devait représenter l'intervalle entre l'établissement de la République et la prise de Rome par les Gaulois. Les 244 années de l'époque royale et les règnes des sept rois ont été fixés par Caton. Les *libri lintei* étaient probablement des extraits de cette seconde rédaction, et si les annales des pontifes ont brûlé dans l'incendie de la Regia en 148, ils ont dû être utilisés vers 120 par Scaevola pour la rédaction des *annales maximi.*

La démonstration est poursuivie à travers des séries de raisonnements très serrés. On ne saurait en bonne foi reprocher à l'auteur de s'attacher à des subtilités : son sujet l'exigeait. Mais ses conclusions semblent de valeur très inégale. L'une des meilleures est celle qu'il tire des variations des listes consulaires sur les magistrats de la première année de la République : il prouve bien qu'une liste éponyme existait déjà, quand on s'avisa de la faire entrer dans un intervalle de 120 années; de là des difficultés que chacun arrangea à sa façon. Autre idée fort juste : la pseudo-histoire se constitue à reculons, en partant de dates fixes; c'est ainsi que Callias et Timée ont pu ignorer les légendes de la fondation de Rome ou admettre une version tout

à fait aberrante tout en acceptant l'histoire traditionnelle du IVe siècle, qui seule était déjà constituée. — Mais M. Kornemann, citant Polybe, I, 6, 5-7 : τότε πρῶτον ἐπὶ τὰ λοιπὰ μέρη τῆς Ἰταλίας ὥρμησαν οὐχ ὡς ὑπὲρ ὀθνείων, ἐπὶ δὲ τὸ πλεῖον ὡς ὑπὲρ ἰδίων ἤδη καὶ καθηκόντων σφίσι πολεμήσοντες, ἀθληταὶ γεγονότες ἀληθινοὶ τῶν κατὰ τὸν πόλεμον ἔργων ἐκ τῶν πρὸς τοὺς Σαυνίτας καὶ Κελτοὺς ἀγώνων, remarque que la fin de cette phrase est répétée avec les mêmes expressions, II, 20, 7-10 : il voit un latinisme dans τῶν κατὰ τὸν πόλεμον ἔργων (et le τὰ κατὰ τὴν μουσικήν de Platon?), et prétend retrouver à travers Polybe et sa source Fabius Pictor l'accent d'orgueil du pontifex maximus écrivant le récit de la guerre où va se jouer la domination de l'Italie! Je ne relèverai pas combien cette réflexion, naturelle après coup chez le sagace Polybe, serait invraisemblable chez un pontife romain écrivant au début de la guerre de Pyrrhus. Je pose une simple question : les annales des pontifes n'ont pu être écrites qu'en latin ; M. Kornemann croit-il qu'en 280 un pontife romain pût exprimer dans sa langue barbare une idée pareille? Certes, il pouvait noter, comme rapporte Caton, « quotiens annona cara, quotiens lunae aut solis lumine caligo aut quid obstiterit ». Il suffit pour cela de quelques formules, de phrases inorganiques. Mais des maximes politico-historiques écrites par un prêtre romain au commencement du IIIe siècle! Nous touchons au point le plus faible de la thèse de M. Kornemann. Il veut que les annales pontificales aient été dès l'origine, mieux que des listes éponymes, un vrai livre, avec des développements historiques. Or, cette hypothèse ne repose que sur Dion. Hal. I, 73 : ἐκ παλαιῶν λόγων ἐν ἱεραῖς δέλτοις σωζομένων. C'est à cause de λόγων et du pluriel δέλτοις que M. Kornemann admet dans la Regia non pas une *tabula*, mais un ensemble de feuillets, un *codex*. Mais que vaut le témoignage de Denys sur ce qu'il n'a pu voir, puisque la Regia a brûlé en 148? Quant à la conception d'une histoire officielle et sacrée rédigée par les pontifes pour guider les annalistes à venir, elle me paraît bien peu romaine, et le rapprochement avec la Bible est au moins forcé. Mettre l'érudition sous les ordres du gouvernement au service de la politique nationale, c'est une idée très moderne. Je persiste à croire que si les annales des pontifes ont servi aux annalistes, elles se sont également servies d'eux. Je ne vois pas le collège pontifical élaborant au IIIe siècle autre chose que des listes éponymes avec mentions de prodiges, de faits de guerre et de traités, tantôt d'après les souvenirs et les légendes des familles nobles, tantôt d'après les écrits de ces Grecs de plus en plus attentifs aux progrès du nouvel État italique. Il reste ceci de juste dans la thèse de M. Kornemann, que l'élaboration ne s'est pas faite d'un coup : on a reconstitué d'abord l'histoire après l'invasion gauloise de 392, puis l'époque antérieure. M. Kornemann a raison de signaler qu'ici ses recherches rencontrent celles de M. Pais sur les

répétitions de la tradition et la « projection » de l'histoire du IVe siècle dans le Ve : les deux théories se confirment mutuellement, quoi qu'on pense par ailleurs des dates de 280 et 253 pour les rédactions successives des annales pontificales. — Bref, cette dissertation est à lire de près; elle apporte un point de vue nouveau dans une discussion déjà vieille. Comme tout ce qu'écrit M. Kornemann, c'est très intelligent, souvent même trop intelligent. Ce n'est pas un reproche qu'on puisse adresser à tout le monde.

D. ANZIANI.

F. Haverfield, *The Romanization of Roman Britain*, 2e éd., augmentée. Oxford, Clarendon Press, 1912, in-8° de 70 pp., 35 gravures.

Ouvrage très clair, très bien ordonné, très suggestif, fort intéressant pour nous et en soi et à cause des rapprochements entre le monde breton et le monde gaulois et à cause de la valeur de l'auteur, qui connaît admirablement sol, musées et livres d'Angleterre.

Ch. I. *La romanisation de l'Empire romain.* — Vues très générales, bien présentées, beaucoup très justes, les autres discutables. Je n'admets pas (p. 17) que Postume et Tétricus aient subi des influences celtiques. Les monnaies *Herculi Deusoniensi* et *Magusano* visent des sanctuaires locaux, des dieux topiques.

Ch. II. *Remarques préliminaires sur la Bretagne celtique.* — Très court, deux croquis sur la répartition des centres habités.

Ch. III. *Romanisation du langage.* — Diffusion de la langue latine, fac-similés de *graffiti*, souvenirs celtiques.

Ch. IV. *Romanisation dans la civilisation matérielle.* — P. 30-1, temples à plan carré (cf. *Revue*, 1912, p. 200); types de maisons, plan partiel de Silchester (*forum* et abords); décorations des maisons, p. 37, village indigène de Din-Lligway en Anglesea [peut-on comparer avec les villages du pays de Saverne?]

Ch. V. *Romanisation en art.* — Ici les belles choses de l'art celtique, beaucoup de spécimens de l'art de la fameuse manufacture de Castor (près de Peterborough): *The ware directly embodies the Celtic tradition. It is based, indeed, on classical elements.* Je ne connais pas d'étude minutieuse sur ces produits. Il faudrait examiner de près la *Victoria History of Northamptonshire*, dans cette vaste collection qui a rendu de si grands services à M. Haverfield et pour laquelle nous n'avons en France aucun équivalent.

Ch. VI. *Romanisation dans le gouvernement local. Civitas* et *urbs* : *In Britain, Calleva Atrebatum remained Calleva,* contrairement au système de Gaule. Mais il y a si peu de documents pour la Bretagne!

Ch. VII. *Chronologie de la romanisation.*

Ch. VIII. *Réveil celtique sous le Bas-Empire.*

Et les dieux? Comme M. Sagot, M. Haverfield veut-il les laisser de côté? A mon sens, cependant, c'est peut-être ce qu'il y a de plus intéressant dans la Bretagne romaine. J'ai sous les yeux les photographies des derniers dieux découverts à Corbridge. C'est bien étrange, plus voisin de la Belgique que de la Celtique, et c'est autre chose qu'en Belgique.

C. J.

J.-P. Waltzing, *L'Apologétique de Tertullien*, traduction littérale suivie d'un commentaire historique. Louvain (Peeters), Liège (Wégimont) et Paris (Champion), 1910; 1 vol. in-8° de 369 pages.

L'ouvrage de M. Waltzing se compose de trois parties : une traduction de l'*Apologétique*, un commentaire analytique et historique, trois Appendices (témoignages sur Tertullien, bibliographie, choix de textes sur les premières persécutions). Le tout est bien compris et bien venu.

Ce n'est pas chose aisée que de traduire l'*Apologétique*. Tertullien, sans doute, est l'un des plus originaux et des plus spirituels parmi les écrivains chrétiens. Mais c'est aussi l'un des moins simples, l'un des plus contournés, l'un des plus maltraités par les copistes de manuscrits : partant, l'un des plus difficiles, et, quelquefois, des plus obscurs. En outre, il a sa langue à lui, notamment dans l'emploi des mots de liaison, avec un tour d'esprit très personnel : il ne livre son secret qu'à ceux qui l'ont beaucoup fréquenté. M. Waltzing est, évidemment, de ceux-là. Sa traduction n'est pas seulement exacte, elle est intelligente et pénétrante. On y voudrait seulement, parfois, un peu plus de rapidité ou de relief, ou de concision ou de mordant, en face d'un auteur d'imagination vive, à antithèses, à sous-entendus, tout en pointes.

Le commentaire est aussi intéressant et aussi savant que copieux. Sans doute, on y pourrait regretter quelques lacunes, par exemple, en ce qui touche la langue si particulière de Tertullien. D'autre part, on pourrait penser que, sur d'autres points, l'auteur multiplie à l'excès, sans nécessité, les indications bibliographiques et les dissertations. C'est que M. Waltzing avait son idée : il s'est efforcé, avant tout, d'être utile aux étudiants, il a dédié son ouvrage « à ses élèves de l'Université de Liège ». C'est à ce point de vue qu'on doit juger son commentaire, où il s'est uniquement proposé, dit-il, « d'expliquer l'enchaînement des idées, et surtout les termes relatifs aux institutions et les allusions historiques ». Mêmes préoccupations dans les Appendices, où nous signalerons principalement une riche bibliographie, méthodique et complète. Les étudiants de Liège et d'ailleurs, pour

qui un maître éminent s'est donné tant de peine, seront assurément bien ingrats, s'ils ignorent désormais le chef-d'œuvre de Tertullien. Et les gens du métier auront profit à consulter la traduction comme le commentaire : ils trouveront nettement résumé, dans le commentaire, tout ce qui a été dit sur l'*Apologétique,* et la traduction les aidera souvent à saisir la pensée fuyante ou contournée de l'Africain.

Ajoutons que la publication de M. Waltzing est d'un bon exemple. Si, de nos jours, le public lettré, et jusque dans les Universités, reste étranger à la littérature chrétienne des premiers siècles, ce n'est pas seulement la faute du public. Pour bien des raisons, les vieux auteurs chrétiens sont d'accès difficile. Il appartient aux initiés de guider le lecteur, en écartant pour lui les obstacles. Cest ce que M. Waltzing vient de faire, avec un plein succès, pour l'*Apologétique* de Tertullien.

PAUL MONCEAUX.

Konstantins Kreuzesvision in ausgewählten Texten vorgelegt von **D. Dr Joh. B. Aufhauser** *(Kleine Texte für Vorlesungen und Uebungen*, hgg. von HANS LIETZMANN, n° 108). Bonn, Marcus et Weber, 1912; 1 broch. in-8° de 26 pages.

Au moment où l'Église catholique s'apprête à commémorer par des fêtes solennelles le seizième centenaire de la victoire de Constantin où elle voit l'aube de son triomphe, ce petit opuscule est presque un livre d'actualité.

L'auteur s'est conformé au plan adopté pour les précédents volumes de la collection: reproduire, d'après les meilleures éditions, les textes essentiels en ajoutant les variantes les plus importantes des manuscrits et en y joignant, avec quelques indications bibliographiques, les brèves notes explicatives indispensables. Ici, les textes sont très heureusement choisis pour mettre le lecteur à même d'apprécier le développement des traditions relatives à la Vision. M. Aufhauser donne successivement un passage de Lactance (*De mort. persecut.*, 44), d'après Brandt et Laubmann, et le récit d'Eusèbe (*Hist. eccl.* IX, 9) avec la traduction de Rufin, d'après l'édition de Berlin; il y joint une version allemande du texte syriaque qu'a publié P. Bedjan, en l'accompagnant des variantes de la leçon arménienne. Puis viennent quelques chapitres (chap. 28 à 31, 37 à 40) de la *Vita Constantini* d'Eusèbe, extraits de l'édition de Berlin. La légende byzantine de la Vision est ensuite donnée d'après un manuscrit du Vatican (*Vat. gr.* 2048); Jacques de Voragine connut cette tradition et la combina avec les anciens récits répandus en Occident: le passage de la Légende dorée où il l'expose est publié suivant le texte du *Monac. lat.* 13029 et les notes donnent les lectures de quatre autres manuscrits munichois. Enfin, M. Aufhauser reproduit l'inscription de l'arc de Cons-

tantin, mais son travail a paru trop tôt pour qu'il pût signaler les études que A. L. Frothingham consacre actuellement à l'un des plus remarquables — et énigmatiques — monuments de la Rome impériale[1]. Cette lacune ne diminue d'ailleurs pas les services très réels que ce petit livre rendra aux travailleurs.

René MASSIGLI.

Palladius, *Histoire lausiaque*, texte grec, introduction et traduction française, par **A. Lucot**. Paris, librairie Alphonse Picard et fils, 1912; 1 vol. in-12 de LIX-425 pages.

Une édition très commode de l'*Histoire lausiaque* vient de paraître dans la collection de *Textes et documents*, qui se publie sous la direction de MM. Hemmer et Lejay.

On sait ce qu'est l'*Histoire lausiaque :* un recueil de souvenirs, de traditions et d'anecdotes, sur les anachorètes et les premiers moines, recueil composé vers 420 par un moine qui avait voyagé dans tout l'Orient, qui avait longtemps séjourné en Palestine et en Égypte, toujours en quête de renseignements sur les Pères du désert et les cénobites. Quoique toutes les anecdotes ne soient peut-être pas authentiques, l'ouvrage n'en est pas moins l'un des plus précieux documents que nous possédions sur les origines du monachisme. Il a toujours été lu; et pourtant, il n'est redevenu lui-même que de nos jours. Dès le début du Moyen-Age, l'*Histoire lausiaque* a été fondue avec l'*Historia monachorum* écrite ou traduite par Rufin. C'est seulement en 1904 qu'elle a repris sa forme primitive, dans l'édition critique de Dom Butler.

L'édition nouvelle, avec traduction, est conforme au plan adopté pour les autres volumes de la collection. M. Lucot y reproduit le texte de Dom Butler, avec quelques variantes et quelques notes historiques ou critiques. Dans sa traduction, il s'est proposé, dit-il, de « calquer le texte tel qu'il est, sans rien négliger, ni adapter, ni voiler dans les longueurs, le vague, les redites et le réalisme » (p. LIII). Nous louerons donc l'exactitude, tout en regrettant que le traducteur, suivant la mode du jour, ait cru devoir tout sacrifier, parfois jusqu'à la netteté de la phrase, à ce souci d'exactitude.

Le texte et la traduction sont précédés d'une intéressante *Introduction* sur le monachisme oriental, la vie de Palladius et l'*Histoire lausiaque*, les manuscrits, les éditions, le texte critique, la valeur du récit, le contenu doctrinal ou ascétique, l'écrivain. Le volume se termine par un *Index* des mots qui présentent un intérêt linguistique ou historique.

Paul MONCEAUX.

1. Le premier article de A. L. Frothingham a paru dans l'*American Journal of Archaelogy*, XVI (1912), p. 368-386.

Isidore de Séville, *Etymologiarum sive Originum libri XX*, ed. **Lindsay**. Oxonii, e typographeo Clarendoniano, 1911 ; 2 vol. in-8°.

Isidore de Séville, qui passa longtemps pour un grand homme, a été quelque peu négligé par les modernes. Ses *Étymologies* ou *Origines*, vaste encyclopédie *de omni re scibili*, ont fait l'admiration du Moyen-Age. On ne les lit plus, en quoi l'on fait preuve de goût. Cependant, on les consulte souvent encore ; car Isidore fut un compilateur héroïque, qui nous a conservé bien des fragments d'ouvrages perdus. Aussi faut-il être reconnaissant au vaillant érudit qui nous apporte enfin une édition critique des *Étymologies*.

La dernière édition, celle d'Otto dans le *Corpus grammaticorum* de Lindemann, datait de 1833 : et on la jugeait si médiocre, qu'elle était non avenue. On s'en tenait au texte inséré par Migne dans sa *Patrologie*, c'est-à-dire à l'édition d'Arevalo, vieille de plus d'un siècle, qui d'ailleurs avait été assez bonne en son temps.

Les manuscrits des *Étymologies* sont innombrables. M. Lindsay, dans sa préface, en énumère beaucoup, qu'il a plus ou moins utilisés. Il y distingue trois familles, dont il place les centres respectifs en France, en Italie, en Espagne, et qu'il définit ainsi : 1° *Francica sive integra;* 2° *Italica sive contracta;* 3° *Hispanica sive interpolata.* Les archétypes de ces trois familles dérivent d'un pro-archétype, de la fin du VII° siècle, qui, par malheur, était déjà plein de fautes. Doit-on attribuer ces fautes à un copiste ou à Isidore lui-même ? C'est ce qu'on ne saurait dire.

Quoi qu'il en soit, M. Lindsay a fait contre mauvaise fortune bon cœur. Par la comparaison des manuscrits, il a pu améliorer en maint endroit le texte de son auteur. Son édition, étayée sur un abondant commentaire critique, marque un progrès notable.

On regrette seulement qu'il s'en soit tenu là. Une étude des sources, un commentaire historique et philologique, s'imposaient pour un ouvrage de ce genre, où l'on cherche, non pas l'auteur, mais ses sources. M. Lindsay, au fond, est de notre avis. Il se tire d'affaire avec *humour*, en nous renvoyant ironiquement au commentaire d'Arevalo : « Tu igitur, lector benevole, cum Arevalianis adnotationibus hoc libro meo qualicumque utere feliciter. » — C'est fort bien ; mais, justement, le commentaire d'Arevalo, qui date de plus d'un siècle, avait besoin d'être rajeuni et mis au point. Faute de mieux, remercions le nouvel éditeur d'avoir facilité les recherches par les deux tables qu'il a jointes à son second volume : un *Index verborum*, et un relevé des citations d'auteurs classiques.

PAUL MONCEAUX.

1° *Die Herkunft der Germanen* (1911). — 2° *Die deutsche Vorgeschichte, eine hervorragend nationale Wissenschaft* (1912), von **Gustaf Kossinna** (Mannus Bibliothek, n° 6; n° 9). Würzburg, Curt Kabitzsch; 2 in-8° de 30 et 100 pages.

1° Le premier de ces ouvrages, *l'Origine des Germains*, est un écrit polémique autant que l'exposé d'une méthode. Kossinna déclare que l'histoire, la philologie et la linguistique sont des sciences d'une importance secondaire pour les recherches qu'il entreprend. Seule, l'archéologie préhistorique peut renseigner sur l'origine du peuple germanique. C'est l'étude du sol qui révèle une civilisation. Les découvertes archéologiques permettent de dire quand les Germains sont venus, par le Jutland, s'établir sur les bords de l'Elbe, comment la population celtique a reculé, dans l'Europe centrale, devant la population germanique. Elles nous instruisent non pas d'une façon indéterminée et par de vastes aperçus, mais jusque dans le moindre détail, et cent fois mieux que des documents écrits ne sauraient le faire. Quand même l'histoire n'aurait rien à nous apprendre sur les migrations des peuples, on les connaîtrait, et avec la plus grande netteté, par l'archéologie.

La sûreté de cette science ne saurait être mise en doute. Kossinna a pour ceux qui ne partagent pas sa foi des paroles toutes vibrantes de colère. Quand il s'adresse à Eduard Meyer, il éprouve encore un certain respect pour un savant « qui est roi dans le domaine de l'Antiquité »; mais il tient le linguiste Otto Schrader pour une tête « vide de pensée » et le préhistorien Maurice Hörnes pour un érudit qui s'entend mieux « à compiler qu'à combiner ».

2° Le ton de cet écrit fait prévoir celui de l'ouvrage du même Kossinna sur *la Préhistoire allemande, science éminemment nationale*.

La préface s'ouvre sur cette épigraphe : « L'idéal n'est pas de faire l'inventaire des rêves, des pensées, des acquisitions du passé, mais d'en dégager la vie véritable du présent, née du passé, en marche vers l'avenir, vers l'éternité. »

Le rôle de l'historien est donc de montrer à une race, à une nation les vertus qui l'ont faite grande et qui peuvent la faire plus grande encore. Qu'on ne parle pas du caractère international de la science. C'est là une conception abstraite; dès que l'historien touche à la réalité, il appartient à son peuple. Et nulle science n'est capable mieux que la préhistoire de faire connaître les qualités d'un peuple. L'histoire ne recueille que des opinions fragmentaires, partiales, déformées. La préhistoire seule apporte quelque chose de sûr.

Ces pensées inspirent tout le livre de Kossinna. Elles prennent d'autant plus d'importance que l'auteur ne s'adresse pas aux archéologues seulement, mais au grand public, aux maîtres surtout qui

sont chargés d'instruire les enfants et de leur faire comprendre le passé de leur pays. Il faut que ces maîtres sachent bien que de telles pensées ne sont point des rêves chimériques, issus d'une vague sentimentalité; il faut qu'ils se rendent compte d'une manière évidente que dans le sang germanique sont véritablement contenues les vertus les plus hautes, que nulle nation mieux que la Germanie ne peut se développer par elle-même et par elle seule.

Trop longtemps, on a répété que la Germanie fut barbare autrefois, avant d'être pénétrée par la civilisation romaine; trop longtemps, on a dit que la culture allemande ne date que de l'humanisme et de la Renaissance. Dans tous les siècles au contraire, aussi loin que l'on remonte dans le passé, les Germains ont eu à la fois « énergie, haute intelligence, tranquillité d'âme, objectivité dans la pensée, talent d'organisation, logique dans le raisonnement » et bien d'autres qualités encore. Aux influences orientales et méridionales ils ne doivent rien, absolument rien, sinon peut-être des défauts. C'est ce que la préhistoire prouve victorieusement. Huit cents ans, huit mille ans avant Jésus-Christ, dix fois plus loin encore dans le passé, à l'époque du fer, à l'époque du bronze, à l'époque de la pierre, l'Europe centrale et septentrionale a possédé une civilisation merveilleuse qui surpasse de beaucoup celles du Sud et de l'Orient.

Cette vérité ne s'est pas imposée sans combat; elle est aujourd'hui encore contestée. Les préhistoriens eux-mêmes, étant sortis des écoles classiques, ont été et sont encore imbus d'idées classiques; ils ont cru à la supériorité intangible de l'Inde, de la Babylonie, de l'Égypte; les Allemands, les Français surtout, se sont agenouillés devant l'Orient.

Or, loin d'avoir emprunté à l'Orient quoi que ce soit, c'est l'Europe au contraire qui a enseigné à l'Orient la construction des monuments mégalithiques, l'incinération des cadavres, l'utilisation du cheval, l'écriture syllabique, etc. La céramique du centre de l'Europe ne présente nulle part de traces d'une influence orientale ou méridionale, et elle révèle le sens le plus raffiné de la forme et de l'ornementation. Les armes de pierre témoignent également d'un sentiment artistique porté au plus haut degré, d'une technique infiniment perfectionnée. Mais bien plus étonnant encore est l'âge de bronze. Ce que la Scandinavie et la côte de Baltique ont donné est incomparable. Entre 1700 et 1400 avant Jésus-Christ, l'art germanique fut merveilleux. Les glaives, les lances, les colliers, les bracelets retrouvés, cent autres variétés d'objets révèlent par le travail de leur ornementation un sens artistique qui n'a pas été dépassé; les trompes, les cors que les fouilles ont fait découvrir laissent supposer un talent musical que la société moderne n'a pas égalé, ce qui permet de croire aussi à l'existence de chefs-d'œuvre de poésie.

Partout où l'on regarde en Europe, on ne trouve rien qui puisse se mesurer avec le Nord pour l'élégance ou la noblesse.

Cette noblesse, cette distinction ont toujours été reconnues par l'opinion publique. Tous les témoignages recueillis par les historiens, toutes les représentations plastiques que l'architecture et la sculpture ont transmises attestent la valeur physique et intellectuelle des Germains, ce que l'on ne trouve point dans les formes et figures qui représentent les Gaulois. Nulle science donc n'est plus propre que la préhistoire à provoquer cet « enthousiasme » qui est le meilleur résultat que l'on puisse recueillir de l'histoire ; nulle science n'est plus nationale ; nulle science n'est plus capable de s'opposer à l'internationalisme.

Voilà, en peu de mots, l'idée synthétique à laquelle aboutissent des recherches que l'on peut appeler longues, patientes et sérieuses. Je l'ai rendue avec exactitude, sans aucune exagération et presque textuellement. La thèse ferait sourire si elle n'était, à vrai dire, très inquiétante. On savait que l'histoire tendait à être nationale en Allemagne, que l'école de Ranke avait dû faire place aux élèves de Sybel, de Mommsen, de Treitschke ; mais ceux-ci du moins avaient encore laissé quelques fenêtres ouvertes sur l'humanisme. Kossinna résolument les ferme. L'histoire doit se taire devant la préhistoire, ou ne fournir que des témoignages qui confirment ceux de la préhistoire. Cette préhistoire enseigne d'une façon irréfutable que la Germanie se suffit à elle-même. La Germanie doit s'admirer ; elle ne doit admirer qu'elle seule.

Faut-il voir dans cette pensée la forme dernière et la plus haute du mouvement national allemand joint à la science allemande ? Patriotisme et science doivent-ils s'unir et se fondre dans un chauvinisme aveugle ? Je voudrais croire que des appels de ce genre sont isolés en Allemagne ; mais ils retentissent trop souvent pour n'être pas un symptôme de la pensée allemande contemporaine.

J. DRESCH.

Die Ortsnamen im Deutschen. Ihre Entwickelung und ihre Herkunft, von Dr **Rudolf Kleinpaul**. *Sammlung Göschen*. Berlin und Leipzig, Göschen, 1912 ; 1 vol. in-8° de 122 pages.

Le livre de Kleinpaul sur *les Noms de lieux en allemand* a les qualités des publications de la *Collection Göschen*. C'est un ouvrage de vulgarisation fait par un homme de science, clair, résumant en peu de pages des connaissances essentielles.

L'auteur fait remarquer que la situation géographique de l'Allemagne a nécessairement amené un singulier mélange dans les noms de lieux. Il y a en eux des éléments celtiques, latins, slaves, et bien

d'autres. Si des mots comme Halle, Wien, Worms, Bonn ont une origine celtique, d'autres comme Köln ou Füssen se rattachent au latin ; et les noms terminés en itz, witz et in, tels que Schwerin, Stettin, Berlin, remontent directement au slave. C'est à peine si les contrées occupées les premières par les Germains, les anciens pays saxons par exemple, présentent plus de noms vraiment allemands.

C'est sur les noms plus purement allemands que Kleinpaul attire particulièrement l'attention. Ce qui est intéressant surtout dans son exposé, c'est la façon dont il les groupe. Il va du général au particulier. D'abord les termes les plus répandus composés avec Burg, Stadt, Hof, Garten, Hafen, Brücke, Furt, Berg, Tal, Bad, Bronn, Salz, dont il est inutile de citer des exemples, tant ils abondent. Puis les termes qui expriment la grandeur, la forme, la couleur : Schmalkalden (Schmal), Luxemburg (Lützelburg), Langenau, Blankenburg, Weissenburg ; ceux qui se rattachent à un nom d'homme : Wilhelmshafen, Alexisbad ; ceux qui sont issus d'un génitif, d'un adjectif, etc., enfin ceux qui sont nés de la pure fantaisie populaire.

Parmi les hasards et les caprices qui créent les noms de lieux, Kleinpaul a essayé de distinguer une certaine logique ; il a su du moins la mettre dans la façon dont il les présente.

J. DRESCH.

F.-G. de Pachtere, *Paris à l'époque gallo-romaine* [*Histoire générale de Paris*, collection verte], étude faite à l'aide des papiers et des plans de Th. Vacquer. Paris, Imprimerie Nationale, 1912 ; 1 vol. in-f° de XLII-186 pages, 16 planches, 10 plans, 43 gravures dans le texte.

Capital pour l'histoire de Paris et de la Gaule romaine et supérieurement fait : c'est ce que nous avons dit de ce livre dans la *Revue de Paris* (1er décembre 1912, *Les origines de Paris capitale*) ; c'est ce que nous redirons dans le *Journal des Savants*. Nous nous bornerons donc, dans notre *Revue*, à l'annoncer.

C. J.

A. Schenk, *La Suisse préhistorique ; I. Le paléolithique et le néolithique*, avec préface de F.-A Forel. Lausanne, 1912 ; 1 vol. in-8°, X-632 pages, 20 planches et 170 figures.

A. Schenk avait entrepris d'écrire une histoire, en deux volumes, de la Suisse à l'époque préhistorique. Il est mort avant que le premier volume fût entièrement imprimé, et quant au second, qui devait traiter des âges du bronze et du fer, il est demeuré à l'état de notes et ne verra jamais le jour.

A. Schenk s'était voué à l'étude des sciences naturelles, puis de

l'anthropologie; il laisse plusieurs mémoires sur les races préhistoriques de la Suisse. Mais était-il bien préparé à entreprendre l'œuvre considérable qu'il projetait? Le gros volume qu'il consacre aux âges de la pierre témoigne de lectures nombreuses, d'un grand travail, mais souvent la masse des fiches réunies empêche l'auteur de dominer suffisamment son sujet. Il y a, dans l'ordonnance de son ouvrage, des flottements, des redites, et surtout des longueurs. L'auteur pèche par trop de conscience; il veut être trop complet et s'étend sur des faits qu'il aurait suffi de signaler en quelques mots. Et au milieu de toutes les théories, souvent opposées, il hésite et ne sait pas toujours se faire une opinion personnelle. Enfin, il abuse des citations, qu'il aurait presque toujours pu résumer en quelques lignes, suivies d'un renvoi, en note.

Mais tel qu'il est, ce travail rendra cependant de nombreux services et remplacera avec avantage, pour cette partie de la préhistoire, l'ouvrage aujourd'hui bien vieilli de J. Heierli (*Urgeschichte der Schweiz*, Zurich, 1901).

La première partie du volume traite de l'époque paléolithique. Quatre-vingts pages sont consacrées à l'étude des périodes géologiques et de leurs rapports avec les époques préhistoriques, à l'exposé des théories de Penck, Boule et Obermaier: tout cela aurait gagné à être condensé. Dans les cent pages suivantes, Schenk passe en revue les différentes stations paléolithiques suisses, examine leur faune et leur industrie.

La seconde partie est consacrée à l'époque néolithique, où, comme il convient, l'étude des stations lacustres occupe la première place. Schenk, à la suite de Gross et de Heierli, répartit ces stations en trois périodes, qu'il parallélise avec celles de Mortillet (Tardenoisien, Robenhausien et Morgien), sans s'apercevoir que les deux dernières sont en réalité une seule et même période sous deux noms différents. A Robenhausen, comme à Morges, les outils de métal se mêlent aux objets de pierre. En fait, toutes les stations lacustres de l'âge de la pierre sont à peu près contemporaines et doivent être placées dans la seconde moitié de cette époque. Schenk passe ensuite à l'étude des établissements terrestres (grottes et abris sous roches) et des sépultures, en particulier de celles avec corps repliés des bords du Léman.

Dans la troisième partie, réservée à l'anthropologie, l'auteur se retrouve sur son terrain et résume dans cet ouvrage ses travaux antérieurs. Mais était-il bien nécessaire de consacrer trois chapitres aux ossements paléolithiques, qui tous sont étrangers à la Suisse? Dans les chapitres suivants, il aborde l'étude des races néolithiques qui ont vécu en Suisse. C'est là un sujet qu'il connaît très bien. Cependant, nous ne pouvons nous empêcher de trouver ses conclusions un peu trop absolues et surtout prématurées: le nombre des squelettes qui nous sont parvenus est encore bien petit et les crânes

trouvés dans les stations lacustres, dont l'origine demeure toujours incertaine, sont de peu de valeur scientifique.

Il ne faudrait pas que les critiques que nous venons de formuler fassent croire que le livre de Schenk est dépourvu de valeur. Bien au contraire. Si ce n'est pas une œuvre parfaite, c'est tout au moins une œuvre utile et qui est appelée à rendre de nombreux services, en particulier aux savants étrangers, par la quantité de documents qu'on y trouve rassemblés et surtout accompagnés d'une bonne bibliographie. C'est un travail auquel nous avons journellement recours.

D. VIOLLIER.

W. P. Mustard, *Eglogues of Mantuan;* Baltimore, Univ. J. Hopkins Press, 1911; 1 vol. petit in-8° de 156 pages.

Baptista Spagnolo, de Mantoue, dit Mantuanus, était au XVIe siècle un humaniste connu et estimé; son nom étant aujourd'hui tombé dans l'oubli, M. Mustard entreprend de le réhabiliter, et tout d'abord de faire connaître aux lecteurs la vie de son personnage: ce prélat italien, qui fut mêlé à la politique de son temps, passa la plus grande partie de sa vie (1448-1516) à Mantoue, puis à Rome, et consacra aux lettres tous ses loisirs. Ses nombreux ouvrages devinrent bientôt populaires, puis classiques, au point que de grands latinistes du XVIe siècle l'ont plus d'une fois imité. Ses dix églogues, publiées en 1498, sont la plus célèbre de ses productions, bien qu'elles ne comptent que 2,063 vers. Imbu de littérature antique, il s'inspire surtout de son compatriote Virgile, mais aussi d'Ovide, de Juvénal, et à l'occasion de Pétrarque ou de Boccace. Sa langue et sa versification — que M. Mustard étudie avec précision, p. 59 sq. — sont assez pures pour expliquer sa vogue, et pour justifier la peine que s'est donnée son commentateur, d'en faire une édition très complète, à la fois critique et exégétique, où le texte est bien établi et les notes très abondantes.

PIERRE WALTZ.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Nation et race. — La deuxième édition de l'*Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, de M. A. Meillet, a été analysée dans cette *Revue* (t. X, 1908, p. 281-284). La troisième édition, également annoncée ici (t. XIV, 1912, p. 318), contient une nouveauté à signaler : l'introduction du concept substantiel de

nation à la place du concept vide de *race*, depuis longtemps abandonné par les linguistes. M. Meillet enseigne maintenant, et avec juste raison, que l'indo-européen commun suppose l'existence d'une *nation* indo-européenne, le slave commun, l'existence d'une *nation* slave et ainsi de suite, ces *nations* pouvant au reste être composées d'éléments anthropologiques quelconques, ainsi que nous le voyons pour les langues communes modernes : français littéraire, allemand, anglais, russe, etc.... C'est une heureuse innovation.

A. CUNY.

Dictionnaire Saglio (cf. *Rev. Ét. anc.*, t. XIV, 1912, p. 328). — Nous avons analysé, en juin, le 46e fascicule de cette publication. Le 47e, qui nous arrive en janvier, continue la lettre T. Il contient : la fin de l'article « tissage » *(textrinum)*, de M. Victor Chapot ; les articles *tholus* et *thronus* (du même) ; une série d'articles sur diverses fêtes religieuses, thalysies, thargélies, théoxénies, thesmophories (E. Cahen). Les grosses questions d'institutions politiques (thesmothètes et thètes) ont été traitées par M. Glotz, comme celles des institutions scéniques *(theatrum, theorikon, thymele)* par M. Navarre. M. Ch. Michel s'est occupé des théores, M. Paul Perdrizet des Thyiades, M. Ch. Lécrivain des thiases. La monographie de Thésée a pour auteur M. L. Séchan. M. F. Benoit nous a décrit les thermes et M. Sorlin-Dorigny les différentes catégories de « trésors ». M. Ad. Reinach nous a présenté le thyrse, pendant que M. Th. Reinach embouchait la *tibia*, mot qu'on traduirait à tort par « flûte » : c'est « chalumeau » qu'il faut dire.

Toute cette livraison offre autant de variété que d'intérêt.

Corpus délien. — Le premier fascicule des *Inscriptions de Délos* (*I G*, XI, 2), édité en commun par l'Académie des Sciences de Berlin et notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, contient les comptes et inventaires de la période où l'île était indépendante (314 à 250 av. J.-C.). Il y a là une série, absolument unique dans l'épigraphie grecque, d'archives qui se succèdent d'année en année et qui fourmillent de détails sur l'administration sacrée, les finances, le culte, l'histoire des monuments déliens, la vie économique, les prêts, les locations et fermages. Aucun des documents anciens ne permet un contact aussi direct avec la vie publique et l'organisation d'un sanctuaire. Ceci pour les comptes, et quant aux inventaires (gravés en général au revers des mêmes plaques), ils abondent en renseignements historiques sur toute une période, le IIIe siècle, où les historiens font défaut. Une publication de ce genre exige des concours multiples. Dans sa préface, l'auteur, M. F. Dürrbach, n'a garde d'oublier ceux dont il a bénéficié. Mais le gros œuvre est son œuvre, et le travail se recommande par un savoir sûr, une exactitude scrupuleuse, une prudence intelligemment avertie.

Cyrène ou Sparte? — A cette question, qui divise les céramographes, M. Ch. Dugas (*Rev. arch.* de 1912, t. II, p. 88-105), s'appuyant sur des recherches dernièrement faites par lui au Musée de Tarente, répond : si pour cette catégorie de vases il y a unité de technique, il n'y a pas unité d'origine. Sparte a dû créer le type; Cyrène, qui se rattache à Sparte par l'intermédiaire de Théra, l'a recueilli et développé. Les deux villes appartiennent à un même département céramique dont le grand débouché en Italie fut Tarente, colonie spartiate. Il ne faut donc plus dire: Cyrène *ou* Sparte, mais Cyrène *et* Sparte.

Revue épigraphique. — Sous ce titre, MM. Émile Espérandieu et Adolphe Reinach annoncent, non pas un périodique nouveau, puisque leur publication se borne à en continuer d'autres, mais un recueil spécial et autonome où tout ce qui a trait aux inscriptions du monde ancien sera groupé et centralisé.

La *Revue épigraphique* doit comprendre six sections :

I. Publication de textes épigraphiques originaux.

II. Articles relatifs à la technique, à la langue et à l'histoire de l'épigraphie.

III. Études sur les questions d'histoire et d'archéologie que peuvent renouveler les matériaux épigraphiques.

IV. Comptes rendus critiques des grandes publications épigraphiques.

V. Chronique des événements et découvertes intéressant l'épigraphie.

VI. Bulletins périodiques passant en revue tout le domaine de l'épigraphie grecque et de l'épigraphie latine.

Directeurs: pour la partie latine, M. Espérandieu; pour la partie grecque, M. Ad. Reinach. Éditeur : M. Ernest Leroux. Date du premier numéro: 1er mars 1913.

G. RADET.

Villes africaines. — René Cagnat, *Carthage, Timgad, Tebessa et les villes antiques de l'Afrique du Nord*, 2e éd., Paris, Laurens, 1912, in-4° de 163 pages, nombreuses gravures. En réalité, un tableau complet, vivant, sobre, de la vie municipale de l'Afrique romaine, gravures fort bien venues. — Comme fait nouveau pour le grand public, entre autres, ce qui concerne la bibliothèque de Timgad, p. 104-106 : « Ce seraient donc 25,000 volumes qu'aurait contenus la bibliothèque de Timgad... Mais il a pu y avoir, au lieu de livres, statues ou médaillons. » Jusqu'ici, aucune trace nette de « librairie » en Gaule, sauf à Lyon. — Collection des *Villes d'art célèbres*.

Le sanctuaire syrien du Janicule. — Des mains pieuses et intelligentes ont réuni sous ce titre, avec plans et de belles planches, les dernières publications de Paul Gauckler, soit sur le sanctuaire même,

soit sur des sujets similaires (Paris, Picard, 1912, in-8° de 368 pages) : 64 planches hors texte, 39 gravures dans le texte; publication très luxueuse. On sait avec quelle passion et quel soin Gauckler a consacré à ces fouilles du Janicule, aux questions de religion orientale, les dernières années de sa trop courte vie. Malade, lassé de bien des choses, il reprenait courage et forces quand il s'agissait de sa chère Antiquité. Les travaux que nous revoyons ici sont fermement présentés, avec connaissance des textes, vision très sûre des ruines. Je rappelle la fameuse découverte de tombeaux dans le sanctuaire (ici, p. 289), découverte qui excita tant de colères, et sur laquelle des fouilles récentes, très loin de Rome, viennent d'attirer l'attention du public; il faudra du reste soumettre à une enquête les ruines des temples, et s'assurer si bien des dévots, autres que ceux de Baal et de Syrie, n'ont pas « cherché à s'assurer la protection ultra-terrestre de leurs dieux, en se faisant enterrer près de lui dans l'enceinte sacrée ». En Gaule même, et pour les dieux d'origine indigène, cela n'est point impossible. Sépulture et sanctuaire, mort et divinité se sont beaucoup plus mêlés qu'on ne croit dans tout l'Occident.

Bulla Regia et Amphitrite. — Carton, *Le palais souterrain d'Amphitrite à Bulla Regia*, Paris, in-8° de 12 pages avec grav., extrait du *Congrès de Dijon* (1911) *de l'Association française pour l'avancement des sciences.*

Religion romaine. — René Pichon, *Hommes et choses de l'ancienne Rome* (Paris, Fontemoing, 1911, in-12 de 358 pages) : 1° le mariage religieux; 2° la légende d'Hercule; 3° l'histoire sociale d'une montagne romaine [l'Aventin]; 4° un philosophe ministre sous l'Empire romain [Sénèque]; 5° les polémiques de saint Jérôme; 6° M. Gaston Boissier.

Droit romain. — *Textes de droit romain publiés et annotés,* par Paul-Frédéric Girard, 4e éd., Paris, Rousseau, 1913. — Chef-d'œuvre de science et de précision.

Droit romain. — *Mélanges de droit romain. Histoire des sources*, par Paul-Frédéric Girard, Paris, Siret, 1912, in-8° de XII-512 pages. Même remarque : 1° Douze Tables; 2° *lex Æbutia;* 3° édit prétorien; 4° chronologie des jurisconsultes; 5° épigraphie latine et droit romain; 6° fragments sur l'histoire du droit comparé; 7° questions d'enseignement.

Mélanges Cagnat. — *L'enseignement de M. Cagnat au Collège de France depuis 1887. — Bibliographie de M. Cagnat.* — D. Anziani, *Le vase Galassi.* — Léon Homo, *Les conférences de Nicée et la diplomatie romaine en Grèce (hiver 198/197 avant J.-C.).* — Auguste Jardé, *Un traité entre Cnide et Rome.* — Victor Chapot, *Les Romains et Cypre.* — F. Préchac, *Annotations et corrections au texte de Cicéron.* — Maurice Besnier, *Récents travaux sur les* Res gestae divi Augusti. —

A. Piganiol, *Observations sur une loi de l'empereur Claude.* — F.-G. de Pachtere, *Les* Campi Macri, *et le sénatus-consulte hosidien.* — Louis Hautecœur, *C. Fulvius Plautianus et la préfecture du prétoire sous Septime Sévère.* — Édouard Maynial, *La* Dea Roma *à Rome.* — Henri Graillot, *Mater Deum Salutaris; Cybèle protectrice des eaux thermales.* — D. Viollier, *Giubiasco : une nécropole contemporaine de la conquête romaine.* — Ch. Dubois, *Observations sur l'état et le nombre des populations germaniques dans la seconde moitié du IVe siècle, d'après Ammien Marcellin.*— Léon Halkin, *Un piédestal de colonne au géant originaire de Mayence.* — H. Hubert, *Nantosvelta, déesse à la ruche*[1]. — Eugène Albertini, *Les étrangers résidant en Espagne à l'époque romaine.* — J. Toutain, *Les progrès de la vie urbaine dans l'Afrique du Nord sous la domination romaine.* — L. Poinssot, *Civitas Aurelia Thugga.* — Aug. Audollent, *Cereres.* — A. Merlin, *Lingots et ancres trouvés en mer près de Mahdia (Tunisie).* — Louis Chatelain, *Le château d'eau de Mactaris.* — Pierre Jouguet, *Supplément au papyrus de Théadelphie.* — J. Zeiller, *Sur l'origine de Spalato.* — René Massigli, *Primat de Carthage et Métropolitain de Byzacène; un conflit dans l'Église africaine au VIe siècle.*— Seymour de Ricci, *Inscriptions d'Italie copiées en 1911.* — F. Préchac, *Addenda.*

Il n'y a dans le volume que des articles d'élèves de M. Cagnat, et que des articles d'antiquités romaines.

Comme réponse *discipulis suis*, M. Cagnat leur dédie son livre :

A travers le monde romain (Paris, Fontemoing, 1912, in-12 de 300 pages), où il a réuni huit articles ou conférences : Un pèlerinage à Nemi; figures de Romaines au déclin de la République; figures d'impératrices romaines; la sorcellerie et les sorciers chez les Romains; le commerce et la propagation des religions daus le monde romain; la vie de garnison et la religion des soldats dans l'Empire romain; naufrages d'objets d'art dans l'Antiquité; les Romains et la conquête de l'Afrique du Nord.

C. JULLIAN.

1. Dans un sens différent, *Revue*, 1905, p. 246 et 247. — Si l'hypothèse de M. Hubert se vérifiait, on pourrait croire que cette déesse colossale, que ces essaims d'abeilles qui ont arrêté Drusus en Germanie, ne sont autre que l'image ou l'intervention d'une *Nantosvelta* germanique.

---

28 janvier 1913.

Le Directeur-Gérant : GEORGES RADET.

BORDEAUX. — IMPRIMERIES GOUNOUILHOU, RUE GUIRAUDE, 9-11.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

(Art grec)

VI[1]

Plastique et Poésie.

Ménélas retrouvant Hélène. — Ce fut une rencontre mouvementée. On la racontait de diverses manières. Voici comment, dans l'*Andromaque* d'Euripide[2], s'exprime Péleus, s'adressant à Ménélas lui-même : « Troie une fois prise,... tu ne tuas pas ta femme quand elle te tomba dans les mains; tu n'eus pas plus tôt aperçu son sein (μαστόν) que tu lâchas le glaive pour recevoir son baiser, et tu te mis à caresser cette chienne traîtresse, vaincu par Kypris, lâche que tu es! » En termes moins véhéments — c'est une femme, elle comprend autrement les choses — Lampitô, dans la *Lysistraté* d'Aristophane[3], fait allusion à la même histoire : « Ainsi, je pense, Ménélas n'eut pas plus tôt coulé son œil sur les pommes nues d'Hélène, qu'il lâcha le glaive. » Pour Aristophane comme pour Euripide[4], c'est le sein nu d'Hélène, aperçu à la dérobée, qui a provoqué en Ménélas une révolution de sentiments et réveillé en lui l'ancien amour; et, chez les deux poètes, l'expression est si exactement pareille que tous les deux doivent avoir puisé à une source commune.

D'autre part, il existe au Musée du Vatican un vase célèbre,

1. I à V : cf. *Rev. Ét. anc.*, XII, 1910, p. 117-151 et 325-364; XIII, 1911, p. 125-161 et 381-415; XIV, 1912, p. 117-136.
2. V. 627-631.
3. V. 155-156.
4. Du moins à cet endroit, car ailleurs (*Hélène*, v. 116; *les Troyennes*, v. 869-883 et 895 sqq.) Euripide a suivi une tradition différente.

représentant cette rencontre de Ménélas et d'Hélène[1]. Casqué, bouclier au bras, le glaive tiré, *Ménélas* poursuivait *Hélène;* elle fuyait devant lui épouvantée, cheveux épars, ceinture dénouée, et cherchait refuge près d'une idole de Pallas; à peine avait-elle, de sa main gauche, touché l'idole protectrice, dernier espoir, qu'elle se retournait à demi, regardait angoissée le meurtrier tout proche, levait le bras droit dans un geste d'effroi, et, tout naturellement, son péplos étant ouvert sur le flanc droit et le geste du bras levé ayant pour effet de l'écarter un peu, elle se trouvait montrer son sein à celui qui la poursuivait et dont la position par rapport à elle permettait au regard de se glisser de profil sur la poitrine nue. C'est comme un éclair de beauté qui jaillit, et de cet éclair *Ménélas* est instantanément foudroyé; sa jambe en l'air reste suspendue, il lâche son glaive, on sent qu'a remonté soudain en lui la vague irrésistible de l'ancien amour. Et nous voyons, en effet, cet amour vainqueur figuré par le personnage d'*Aphrodite*, qui se dresse entre Hélène et Ménélas, regardant celui-ci, digne et noble, sereine, sûre de soi et de son pouvoir; en outre, clair supplément d'information, un petit *Éros* vole déjà, envoyé par sa mère, vers Ménélas pour lui porter la couronne qui dira le triomphe de l'amour. — Le même sujet, y compris les figures d'*Aphrodite* et du petit *Éros* volant, se rencontre et a été depuis longtemps reconnu sur deux métopes voisines, très mutilées malheureusement, du Parthénon, côté nord[2]. La décoration de vase que nous venons de rappeler est antérieure à ces métopes, et ce n'est pourtant pas d'après elle que le sculpteur du Parthénon a travaillé; M. Studniczka a dit le vrai[3], à savoir que vase et métopes procèdent d'un commun modèle, qui était une grande peinture murale athénienne du temps et de l'école de Polygnote.

Mais M. Lœwy, qui a le mérite d'avoir rapproché de cette œuvre plastique les deux passages d'Aristophane et d'Euripide et d'avoir signalé l'exacte et littérale concordance (chose très

1. Vatican, Museo Gregoriano : cf. Helbig-Amelung, *Rom* 3, 525 (texte de Reisch).
2. Ce sont les métopes qu'on désigne par les numéros 24-25.
3. Cf. *Arch. Jahrbuch*, II, 1887, p. 177-178.

rare) entre tels traits du dessin et tels mots des poètes, se demande ensuite si tout cela ensemble ne pourrait pas dériver d'une tradition poétique plus ancienne [1]. Examen fait de quelques vagues indications des scholiastes, il conclut que non, et que la source où ont puisé Euripide et Aristophane n'est autre que la peinture polygnotienne. Seulement, cette peinture, nous ne devons pas oublier, quand nous l'interprétons, à quelle époque elle appartient, époque où règne encore le style sévère, ni ce que fut l'art de l'école de Polygnote, art d'inspiration haute et d'expression grave, bien éloigné du sous-entendu sensuel ou gaillard ou équivoque. Tout à l'heure, en décrivant la scène figurée sur le vase du Vatican, nous avons fait à dessein abstraction de ces circonstances ; nous avons pris les personnages en quelque sorte par l'extérieur, tels que les voit le premier regard. Il nous faut maintenant les reprendre, tels que les comprenait celui qui les a conçus et traités. *Hélène*, qui fuit effrayée, porte un péplos ouvert sur le flanc : ce demi-déshabillage serait-il volontaire

Ménélas retrouvant Hélène : vase du Museo Gregoriano, au Vatican.
Wiener Studien, 1912, p. 284, fig. 1.

1. E. Lœwy, *Entstehung einer Sagenversion* (*Wiener Studien*, XXXIV, 1912, p. 282-287).

et savamment dicté par l'intention de rallumer les désirs de Ménélas? Non pas; Hélène est Laconienne, il était donc naturel de lui donner un péplos ouvert selon la mode spartiate. Et sa poitrine, ses deux seins tellement séparés et divergents, celui de droite tourné vers Ménélas, est-ce provocation? Non plus; on doit voir là un effet du style d'alors, de cette facture encore un peu archaïque, non habituée à certaines vues de face qui obligent à des raccourcis; pour en être convaincu, il n'y a qu'à regarder le personnage de *Peithô* (placé à gauche du tableau et en quelque sorte hors cadre), dont la poitrine a été dessinée exactement de la même manière[1]. Ainsi, la figure d'*Hélène* est bien innocente des calculs qu'on pourrait supposer en elle; et *Ménélas* lui-même, s'il s'arrête soudain dans sa course, s'il laisse tomber son glaive, ce n'est pas pour avoir aperçu furtivement un petit coin de nudité, c'est la beauté d'Hélène (prenons le mot au sens le plus général) qui l'a de nouveau frappé d'amour, et la grave présence d'*Aphrodite* a pour but de donner à la scène un sens élevé et noble.

Le peintre, qui travaillait vers le milieu du ve siècle, avait donc exécuté son œuvre dans l'esprit le plus sérieux; mais la génération d'après Polygnote, entourée de nouvelles œuvres plus libres de facture, plus libres aussi d'esprit, put fort bien donner à celle-là, par amusement, une interprétation différente, plaisanter ce sein d'Hélène pointé vers son poursuivant, et expliquer en riant par ce contour nu la stupeur admirative qui cloue sur place Ménélas. Un écho de cette « blague boulevardière » des Athéniens s'entend encore dans les vers cités d'Euripide et d'Aristophane; surtout le mot qu'emploie ce dernier (τὰ μᾶλα) a gardé tout le familier de ces libres conversations sans respect. Et voilà, dit M. Lœwy dès le titre même de son petit article, comment se créent les légendes, ou du moins les variantes d'une légende[2]. — La démonstration est fort plausible, jolie, un peu subtile, présentée avec cette brièveté

1. Comparer aussi, par exemple, entre les sculptures de la même époque, la poitrine d'*Aphrodite* dans l'un des reliefs du « *triptyque Ludovisi* » : cf. mes *Notes* précédentes, *Rev. Ét. anc.*, XIV, 1912, fig. de la page 119.

2. A noter que la variante en question ne se rencontre chez nul autre écrivain, en dehors des deux endroits cités.

nourrie qui n'appartient qu'aux érudits les mieux informés; elle séduira tout lecteur, à moins qu'il ne soit un lourdaud sans goût: car, dans nos études, quelle chose plus pleine de vie, d'amusement et d'intérêt, que ces rencontres, malheureusement trop rares, de la plastique des anciens et de leur poésie!

Architecture.

Le temple hypèthre. — « L'hypèthre, dit Vitruve[1], est *décastyle* au pronaos et au posticum; il est tout *pareil au diptère*, sauf en ceci : il possède à l'intérieur un double étage de colonnes, *éloignées des murs* de façon qu'on circule là comme sous les portiques des péristyles; puis *le milieu est à ciel ouvert, sans toit;* des portes donnent accès des deux côtés, à qui vient par le pronaos ou par le posticum. Il n'y en a pas d'exemple à Rome; mais Athènes en offre un, à la vérité *octastyle,* dans le téménos de Zeus Olympios. » L'extrême concision de ce texte ne le rend déjà pas très limpide. En outre, on l'avait naguère embrouillé totalement, et, par une erreur singulière qu'on y avait introduite, on lui faisait porter des conséquences bien éloignées de l'esprit de Vitruve. On s'était persuadé, en effet, que le temple athénien octastyle auquel pensait Vitruve ne pouvait être que le Parthénon[2]. Si les constructeurs du Parthénon lui avaient donné la forme hypèthre, c'était naturellement pour en éclairer l'intérieur. Mais, un tel expédient ayant été nécessaire au Parthénon, il n'avait pas dû l'être moins, par exemple, au temple d'Olympie, dont la cella était aussi profonde[3]; et, puisque le temple d'Olympie n'est qu'un

1. *De Architectura*, III, 1 [2], § 8 (p. 70 de l'éd. Rose et Müller-Strübing).

2. Cette erreur avait pour origine une autre erreur, à savoir que l'Olympieion d'Athènes était décastyle. Vitruve aurait cité deux exemples d'hypèthre : l'Olympieion (= un décastyle), et par exception un octastyle (= Parthénon, le Parthénon étant le seul octastyle alors connu à Athènes). Mais les fouilles de Penrose ont prouvé que l'Olympieion, quoique diptère, n'avait que huit colonnes en façade; M. Dœrpfeld a redressé en conséquence l'interprétation du texte de Vitruve, et montré que ce texte concernait uniquement l'Olympieion, n'avait rien à voir avec le Parthénon : cf. *Athen. Mitteil.*, XVI, 1891, p. 334 sqq.

3. D'ailleurs, diverses personnes admettaient bonnement que les derniers mots du texte de Vitruve *(templo Olympio)* désignaient le temple même d'Olympie.

simple hexastyle, il semble que tout hexastyle a le droit, en principe, d'être traité d'égale manière. Voilà comment on avait, de proche en proche, étendu l'erreur; cette erreur était enseignée presque partout, notamment dans les écoles d'architecture[1], et il est difficile, encore aujourd'hui, de trouver un architecte sortant de l'École des Beaux-Arts de Paris, *a fortiori* de la villa Médicis, qui consente, exécutant la restauration d'un temple hexastyle périptère, si petites qu'en soient les dimensions, à ne pas lui percer d'un trou en carré son toit. Chose étrange! on se recommandait de Vitruve, et cependant on traitait son texte avec la plus grande désinvolture. On partait de l'hypèthre; mais, oubliant aussitôt que celui-ci est, selon Vitruve, *décastyle* en règle générale et toujours *diptère*, on ne s'occupait guère que de l'éclairage des temples ordinaires, simples *hexastyles* et simples *périptères*. On mêlait deux questions, sans les avancer l'une ni l'autre, et plutôt on les brouillait l'une par l'autre.

La question de l'éclairage (à savoir, comment s'éclairait l'intérieur de temples, même de grands temples tels que le Parthénon et le temple d'Olympie, dont les murs étaient pleins, sans fenêtres) est la plus aisée à résoudre qui se puisse rencontrer; mieux vaut dire qu'elle n'existe pas. Si l'archéologie grecque n'en connaissait de plus difficiles, ce serait la science du monde la plus claire, la plus unie, toute de lumière et de calme serein; mais on sait que ce portrait n'est pas le sien. Comme cet auteur d'un *Traité de poésie française*, qui faisait tenir tout son chapitre des *Licences poétiques* dans ce quart de ligne : « Il n'y en a pas, » je dirais volontiers de la question de l'éclairage des temples grecs : « Cela ne fait pas question. » L'éclairage, en effet, s'effectuait par la porte, rien que par la porte. Cette porte n'avait d'ailleurs pas ses dimensions fixées une fois pour toutes; elle participait au système de proportions qui régissait le temple entier; elle croissait ou diminuait avec les autres membres de l'édifice; sa hauteur égalait à peu près celle des colonnes, et sa largeur était à peu près celle de l'entrecolonnement du milieu (lequel était lui-même plus large que les

1. Cf., par exemple, Guadet, *Éléments et théorie de l'architecture*, I, p. 351-352.

autres); si bien que, au Parthénon par exemple, la baie percée dans le mur de la cella Est ne mesurait pas moins de 60 mètres carrés[1], assurant à l'intérieur un éclairage bien au-dessus des besoins[2]. Et ce qui est vrai du Parthénon, le plus grand des temples doriques de la Grèce propre et d'époque grecque, ne l'est pas moins, naturellement, des temples plus petits[3].

Cependant, pourra dire quelqu'un, il y a l'exemple du

1. Pour ce chiffre et d'autres se rapportant au même sujet, cf. Durm, *Baukunst d. Griechen*[3], p. 436; *Athen. Mitteil.*, XVI, 1891, p. 336 (Dœrpfeld). Cf. aussi, pour Ægine, les constatations et réflexions de M. Fiechter, dans l'*Ægina* de Furtwængler, p. 41-42; et pour Olympie, *Olympia*, II, p. 17 (Dœrpfeld). — Il est bon de rappeler ici le passage où Vitruve (III, 2 [3], § 3, p. 71 de l'éd. Rose et Müller-Strübing), parlant des temples systyles et pycnostyles (c'est-à-dire ceux dont les colonnes sont serrées et laissent peu de vide entre elles), leur adresse cette critique : « Valvarum aspectus abstruditur columnarum crebitate *ipsaque signa obscurantur.* »

2. On se plaint que les couvertures des temples leur fassent défaut maintenant, et qu'on ne puisse plus constater *de visu* que leurs toits étaient pleins et continus, de même qu'étaient pleins et continus (on peut le voir toujours en certaines ruines) les murs des cellas. Mais nous avons là-dessus le témoignage d'anciens voyageurs qui visitèrent, encore complètes, des constructions aujourd'hui ruinées. Spon, qui était à Athènes en janvier-février 1676, onze ans avant le siège et l'explosion du 26 septembre 1687, visita non seulement l'Acropole, mais l'intérieur du Parthénon, devenu alors une mosquée; et voici, dans un passage maintes fois cité, mais qu'il est bon de relire, comment il s'exprime sur l'éclairage de cet intérieur: «... Il faut que je vous avoüe qu'étant entré dans la Mosquée, je ne fus pas étonné comme d'autres de son obscurité, quoyque j'observasse que toute la lumière qu'elle reçoit vient du fond que les Chrétiens avoient ouvert en faisant le chœur; et qu'ainsi du tems des Payens ce Temple n'avoit aucun jour que celuy qu'il pouvoit recevoir par la porte, et qui s'affoiblissoit en venant dans le pronaos*, qui ne recevoit aussi de clarté que par le premier portail. Je ne voulus point critiquer le dessein de l'Architecte Ictinus qui l'avoit bâti; j'aurois même été plus surpris d'y voir des fenêtres, qu'il est bien plus difficile de trouver dans les Temples anciens. Mais est-il possible qu'ils fissent leurs Temples sans jour? Oüy sans doute, et en voicy d'autres exemples... Sans aller plus loin qu'Athènes, il y a le Temple de Thesée qui ne reçoit de jour que par deux ou trois trous, que les Grecs y ont fait dans la voute sans aucune symmetrie, lorsqu'ils s'en sont voulu servir d'Eglise, et l'on reconnoît bien que du tems des Anciens il n'y en pouvoit venir que par le seul portail.... » (Spon et Wheler, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant* [Amsterdam, chez Boom, 1679], II, p. 116-117.)

3. Cela est vrai des temples d'Olympie, d'Ægine, de Delphes, etc.— Pour Delphes, on a allégué quelquefois, comme preuve que le toit était ouvert, le passage où Justin (XXIV, 8) raconte que, lors de l'invasion des Gaulois, les prêtres virent Apollon lui-même *desilientem in templum per culminis aperta fastigia.* C'est donc que le toit était ouvert! Mais non, c'est tout le contraire. La belle malice, pour un dieu, de descendre du ciel dans son temple, le toit de celui-ci étant ouvert! Il n'y a eu prodige que si le toit s'est entr'ouvert devant le dieu et refermé derrière lui. Il faut traduire les mots *per aperta fastigia* de la façon suivante: « par le toit *soudain* ouvert »; c'est ce *soudain* qui fait le miracle.

* Ce que Spon appelle ici le *pronaos* est l'ancienne chambre de l'ouest, qui s'ouvrait sur l'opisthodome et contenait le trésor sacré. De cette chambre, profonde d'environ 13 mètres, les chrétiens, quand ils transformèrent le Parthénon en église, avaient fait le narthex, le double rang de colonnes qui précédait étant l'exo-narthex. On entrait du narthex dans l'église proprement dite (l'ancienne cella d'Athéna) par trois portes qui avaient été percées dans le mur séparatif. Les Turcs, en faisant de l'église une mosquée, n'avaient rien changé à ces dispositions.

temple de Phigalie, dont l'intérieur était à ciel ouvert. Mais il serait enfantin de prétendre que l'éclairage ait été pour rien dans cette disposition et de croire qu'Ictinos, qui avait déjà construit le Parthénon, venant à construire un temple dorique deux fois plus petit, aurait employé un moyen aussi grossier pour résoudre une difficulté, laquelle d'ailleurs n'existait pas. La vérité est que, à Phigalie, le petit naos couvert qui contenait la statue du dieu et, selon la règle, s'ouvrait à l'est, se trouvait flanqué sur son côté nord d'un enclos à ciel ouvert qu'entouraient un mur et une colonnade. La seule différence d'orientation entre le naos et cet enclos (l'un s'ouvrant à l'est, l'autre au nord) suffit à montrer qu'il s'agit là d'une juxtaposition d'éléments différents, qu'Ictinos eut le talent de fondre en un tout harmonieux. Pourquoi cet enclos? Nous ne le savons pas; le manque de tout renseignement détaillé sur le temple excuse assez notre ignorance. Mais que l'on songe un moment à l'Érechtheion d'Athènes, avec sa petite cour où verdissait l'olivier : si la reconstruction de l'édifice avait été exécutée suivant le plan établi, paraît-il, au temps de Périclès[1], cette cour y eût été englobée, elle en eût fait partie intégrante, tout comme à Phigalie le petit enclos. Or, bien qu'elle dût être nécessairement en plein air, aurait-on imaginé qu'elle fût faite pour servir à l'éclairage du temple?

J'ai, pour écrire cette courte note, saisi l'occasion que m'offrait un article publié dans la *Revue archéologique* sur les temples hypèthres[2]. Que l'auteur ait toujours raison, je me déclare incapable d'en décider; mais je crois qu'il ne se trompe pas quand il affirme que « l'*hypaethros* de Vitruve représente une conception architecturale nettement définie », c'est-à-dire que le mot, au lieu de pouvoir s'appliquer (comme nous le faisons dans le langage moderne) à n'importe quel édifice dont l'intérieur serait ouvert en partie ou totalement, ne désigne que certains édifices déjà définis par ailleurs. Prenons la peine de nous reporter au texte même[3] : nous y voyons que Vitruve

1. Cf. *Athen. Mitteil.*, XXIX, 1904, pl. 6, p. 101 sqq. (Dœrpfeld).
2. R. de Launay, *Le temple hypèthre* (*Rev. arch.*, 1912, I, p. 365-389, et II, p. 143-158).
3. Vitruve, *De Archit.*, III, 1 [2], § 1 sqq. (p. 68-69 de l'éd. Rose et Müller-Strübing).

décrit les temples après les avoir classés selon l'aspect de leurs colonnes en façade et selon le caractère de leur péristasis. Ce sont le temple *in antis*, le prostyle, l'amphiprostyle, puis le périptère, le pseudodiptère, le diptère; et tout à la fin arrive l'*hypaethros* : « L'hypèthre est *décastyle* au pronaos et au posticum; il est tout *pareil au diptère*, etc. » Ce n'est point là une définition supplémentaire, se superposant à l'une des précédentes ou à toutes les précédentes; c'est une définition nouvelle, qui concerne une nouvelle classe de temples. Le terme a été mal choisi peut-être, mal donné; toujours est-il qu'avec lui nous sommes mis en présence d'une certaine catégorie distincte de toutes les autres, ne comprenant du reste qu'un nombre infime d'édifices très rares, vraiment exceptionnels[1]. Cela n'a rien à voir avec la question de l'éclairage des temples en général; cette question du moins est réglée.

Le Pré-Parthénon. — Nous ne dirons jamais assez ce que nous devons de reconnaissance à Xerxès. Sans lui, sans ses bons soldats pillards, destructeurs, incendiaires, nous n'aurions pas le Parthénon. Il y aurait bien sur l'Acropole un édifice portant ce nom, mais ce ne serait pas le Parthénon d'Ictinos et de Phidias. A cet édifice qui précéda sur son emplacement même le Parthénon, et qui ne fut qu'ébauché, non terminé, on peut attribuer l'appellation de Pré-Parthénon. Son existence fut révélée par les fouilles de Ross, dès 1835; plus récemment, son histoire et sa date ont été précisées d'une façon aussi serrée que possible par M. Dœrpfeld[2]. La première idée de l'œuvre revient sans doute au gouvernement de Clisthène, dans la fin du VIe siècle avant J.-C. : il s'agissait de rendre à la déesse-patronne d'Athènes un hommage qui éclipsât celui dont elle avait été honorée naguère, sur l'Acropole aussi, par les Pisistratides. Ils avaient agrandi et embelli l'ancien Hécatompédon, en l'enveloppant d'une péristasis et en l'ornant de frontons nouveaux. Et donc, à quelques mètres

1. M. de Launay en compte seulement cinq, mais il n'y en a que deux de certains (et encore!) : l'*Olympieion* d'Athènes et le colossal temple *G* à Sélinonte.

2. Cf. notamment l'article intitulé : *Die Zeit des ælteren Parthenon* (*Athen. Mitteil.*, XXVII, 1902, pp. 339-416).

de l'Hécatompédon vers le sud, on décida l'érection, en l'honneur d'Athéna, d'un temple neuf, de dimensions bien plus grandes. Mais, de ce côté où la pente se dérobe assez brusquement, il n'était pas possible d'asseoir l'édifice entier sur le rocher; il fallait remplacer celui-ci, dans la partie déclive du terrain, par une grosse maçonnerie. C'est ce que l'on fit d'abord : du côté sud, sur une longueur de près de 80 mètres, on fonda un massif plein qui, montant du roc, va partout en largeur rejoindre le roc; construit en forts blocs de pôros soigneusement équarris, il atteint à l'angle sud-est, avec vingt-deux assises superposées, une hauteur de $10^{m}77$. En 1888, pour la première fois depuis le VIe siècle avant J.-C., on remit au jour le pied de ce massif, et plus jamais probablement il n'y reparaîtra. Ceux qui ont vu alors, dégagées du haut en bas, ces magnifiques fondations, dont personne auparavant ne soupçonnait l'importance, en ont gardé l'impression la plus vive; car elles sont pour les colonnes au-dessus comme un enracinement puissant, inébranlable, et il semble que le calme souverain de celles-ci leur vient de la conscience de cette force souterraine et secrète.

Le temple qu'on projetait d'élever sur ces assises de pôros devait être lui-même en pôros; on s'était contenté de cette matière jusque-là, dans tous les édifices de l'Acropole et d'Athènes. Mais du temps passa; en 490, vint la journée de Marathon; et, stimulés sans doute par leur victoire, déclarant aussi leurs préférences pour la belle « pierre brillante » (λευκὸς λίθος) de leur Pentélique, les Athéniens décidèrent que le nouveau temple d'Athéna serait bâti en marbre. Il fut commencé ainsi, entre 490 et 480; le bas des murs fut construit, les premiers tambours des colonnes furent posés, le chantier était en pleine activité et les échafaudages nécessaires s'y dressaient, quand revint le Perse envahisseur, qui, cette fois, s'empara de l'Acropole et la saccagea. L'incendie qui consuma le bois des échafauds altéra, naturellement, les matériaux déjà en place; il n'y avait plus qu'à les enlever, les mettre au rebut. Les Athéniens, rentrés dans leur ville en ruines, employèrent aussitôt une partie de ces tambours détériorés pour la rapide

réfection du mur nord de leur citadelle : il y en a vingt-six, insérés dans ce mur en l'an 479 av. J.-C., et qui dominent

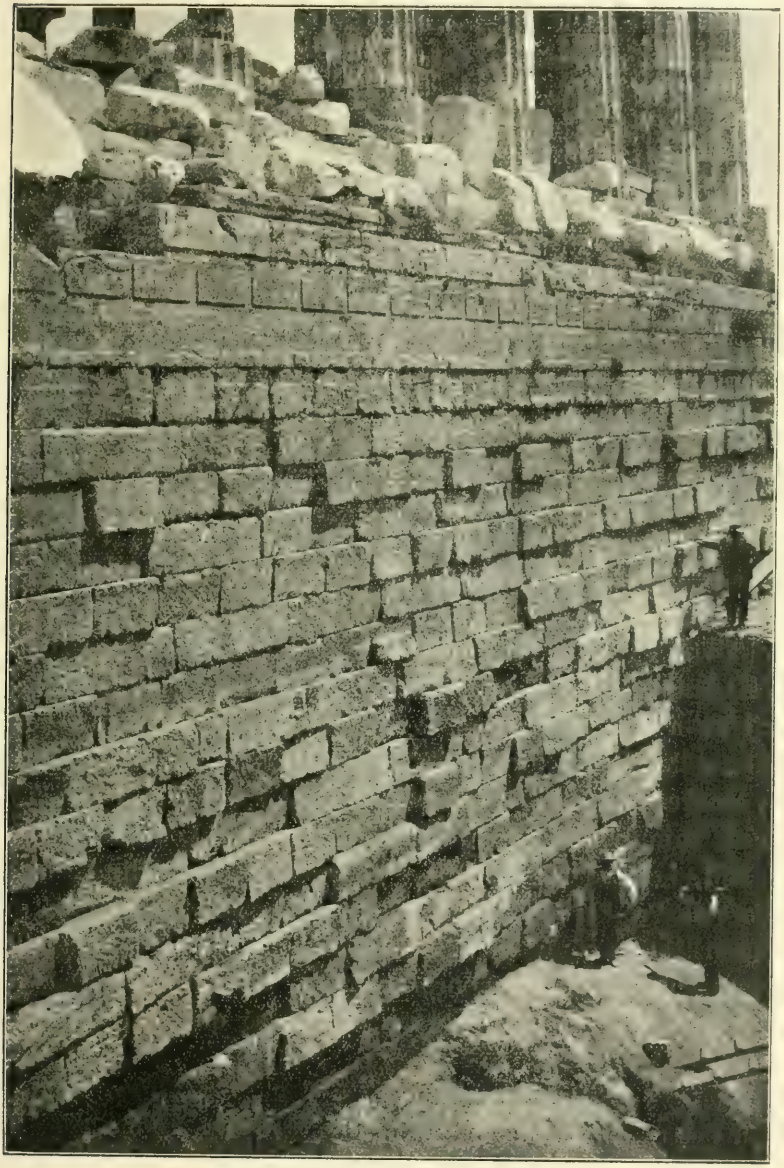

Soubassement du Parthénon, côté sud, non loin de l'angle sud-est.

(Photogr. de l'Institut archéologique allemand à Athènes.)

Athènes depuis vingt-quatre siècles[1]. Cependant le grand massif, dont les assises supérieures avaient été aussi atteintes par le feu et en portent toujours les traces, était redevenu vide, et il devait le rester jusqu'à la reprise des travaux pour le Parthénon de Périclès, l'an 447.

Ce Pré-Parthénon, qui n'aboutit pas, qu'aurait-il été et comment faut-il se le figurer pour l'essentiel? M. Dœrpfeld avait répondu : le temple, mesuré sur le stylobate, au pied même des colonnes, avait $75^{m}06$ de long et $29^{m}60$ de large; sa péristasis aurait compté huit colonnes sur les façades et dix-neuf sur les longs côtés : les entrecolonnements (d'axe en axe) auraient eu environ $4^{m}12$, sans différence (à l'encontre de ce que l'on constate dans la plupart des temples, surtout de l'époque archaïque) entre les petits côtés et les grands; pronaos et opisthodomos auraient été prostyles hexastyles; enfin, le temple n'aurait pas seulement été divisé intérieurement en deux chambres, l'une ouvrant dans le pronaos et l'autre dans l'opisthodomos, comme plus tard le Parthénon de Périclès, mais la chambre de l'ouest aurait répété exactement la division tripartite qu'elle offrait déjà dans l'ancien Hécatompédon. Voilà vingt ans que M. Dœrpfeld avait exposé ces conclusions, et si grande est son autorité en matière d'architecture ancienne, qu'elles avaient été acceptées immédiatement, sans réserves. Mais, cette fois du moins, M. Dœrpfeld s'est trompé, et tous les chiffres que je viens d'indiquer sont à rejeter. A la suite d'une minutieuse observation et d'une méthodique étude, M. Hill, de l'École américaine d'Athènes, a su rétablir l'exacte figure du Pré-Parthénon. Bien qu'il n'ait pas encore publié sa démonstration complète et n'ait donné des résultats auxquels il est parvenu qu'un très bref résumé[2], on peut tenir ceux-ci pour certains, M. Dœrpfeld ayant déclaré que son contrôle personnel l'avait amené à constater la « parfaite justesse » de tous les faits allégués, et en conséquence la « justesse aussi pour l'essentiel » des conclusions tirées[3]. — Le temple s'élevait

1. Cf. Jahn-Michaelis, *Arx Athenarum*[3], Atlas, p. XIV-XV, fig. I et IV.
2. Cf. *American Journ. arch.*, XV, 1911, p. 75.
3. W. Dœrpfeld, *Zu den Bauwerken Athens. II. Der Parthenon* (*Athen. Mitteil.*, XXXVI, 1911, p. 49-51.

sur un soubassement à trois degrés, le degré inférieur en pierre de Kara (mont Hymette) et les deux supérieurs en marbre du Pentélique; mesuré sur le stylobate, au pied des colonnes, il avait 67 mètres de long et $23^{m}57$ de large; sa péristasis aurait compté six colonnes sur les façades, avec entrecolonnements (d'axe en axe) de $4^{m}50$, et seize colonnes sur les longs côtés, avec entrecolonnements de $4^{m}40$; pronaos et opisthodomos auraient été prostyles tétrastyles; enfin, l'aménagement intérieur eût été le même que l'on vit plus tard au Parthénon de Périclès, comprenant une chambre à l'est et une (non pas trois) à l'ouest.

Tel était le plan du temple qui commençait à pousser au dessus du sol, et dont les Perses arrêtèrent soudain la croissance. Grâces leur soient rendues! Car, si ce temple avait abouti, il n'aurait jamais été qu'un représentant de l'art grec au début du ve siècle, d'un art encore vert, non mûri, déjà très fort certes, mais gardant de la dureté et de l'âpreté. Aîné du temple de Zeus à Olympie, presque contemporain de celui d'Aphaia à Ægine, il les aurait dépassés pour la beauté de la matière employée, mais non pour nulle autre chose. Même, si nous comparons à ses dimensions d'ensemble celles d'Olympie ($64^{m}12$ de long et $27^{m}69$ de large), nous constatons, dans le Pré-Parthénon, une disproportion singulière : le temple d'Olympie, quoique moins long de 3 mètres, en chiffre rond, était de 4 mètres plus large. Le Pré-Parthénon avait donc toujours ce défaut des temples archaïques, d'être trop resserré pour sa longueur. Et c'est en cela qu'Ictinos modifia le plus gravement le plan de son prédécesseur. Le Parthénon, en effet, mesure $69^{m}51$ de long et $30^{m}86$ de large; il a donc, de plus que le Pré-Parthénon, seulement $2^{m}51$ en longueur, tandis qu'il a $7^{m}29$ de plus en largeur; il compte sur les longs côtés une colonne seulement de plus, tandis qu'il en compte deux sur les façades; enfin, son pronaos et son opisthodomos ont chacun six colonnes au lieu de quatre. Heureux changement, grâce à quoi le front du temple a pris une majestueuse ampleur et s'est uni aux deux faces longues dans un rapport de la plus juste harmonie. Et l'on sait de reste que là n'est pas la seule

beauté de l'incomparable chef-d'œuvre. Or, sans l'invasion perse qui brûla et ruina tous les édifices de l'Attique et obligea de refaire une Athènes monumentale entièrement nouvelle, on n'aurait pas eu cette Acropole neuve; sans la guerre perse qui dura jusque vers 450 et força les Athéniens d'attendre une trentaine d'années avant de reconstruire leurs grands temples, on n'aurait pas eu l'Acropole de Périclès. Ainsi, les Perses ont déterminé certaines conditions du développement de l'art attique au ve siècle, et, en un sens, nous leur devons notamment le Parthénon. Ils ne l'ont point fait, assurément; ils en auraient été bien incapables; mais sans le vouloir, sans le savoir, sans s'en douter ni avant ni après, c'est eux pourtant qui l'ont rendu possible.

Sculpture.

Myron : groupe d'Athéna et Marsyas. — J'ai exposé ici même, il y a trois ans[1], l'heureuse découverte qui a eu pour résultat de nous faire connaître la seconde des deux figures du groupe *Athéna et Marsyas* par Myron; et, au cours de ma Note, j'ai reproduit l'image d'une complète restitution du groupe, laquelle avait été exécutée au Musée de moulages de Munich par les soins de M. Sieveking. On y voyait *Athéna* tenant, de sa main droite écartée du corps, sa lance fermement appuyée sur le sol, et, d'un geste sec de sa main gauche, interdisant à *Marsyas* les flûtes jetées par terre. Cette direction donnée à la lance souleva des critiques, et finit bientôt par être condamnée. Mais alors, quel était au juste le geste des bras, et quelle était la signification de ce geste? Cela demeure toujours le point difficile, vu l'état de mutilation des deux figures, et c'est aussi celui pour lequel une bonne réponse importe le plus. On s'emploie d'ailleurs avec zèle à la trouver, comme en témoigne le nombre des petits articles qui furent récemment consacrés à cette recherche[2].

1. Cf. *Notes archéologiques*, I : *Rev. Ét. anc.*, XII, 1910, p. 137-142.
2. Je ne prétends pas les connaître tous, je cite seulement ceux que j'ai lus : —

Groupe d'*Athéna et Marsyas :* deuxième restitution de M. Sieveking.

Arch. Anzeiger, 1912, c. 5-6, fig. 1.

Groupe d'*Athéna et Marsyas :* restitution de M. Bulle.

M. Sieveking ne s'est pas obstiné à défendre sa restitution; il lui a tourné le dos délibérément. Il avait, une première fois, mal placé la lance; la seconde fois, il l'a supprimée: on n'en demandait pas tant. Selon lui, *Athéna* tenait en mains les flûtes, ces malheureuses flûtes qu'elle a inventées et qu'elle vient d'essayer, mais qui ont tout à coup excité son dédain et sa colère; alors elle les a (premier temps) brusquement arrachées de sa bouche, et elle va (second temps) les jeter par terre; le moment représenté est celui qui précède immédiatement ce second temps, et les doigts de la déesse occupent encore sur le bois et les trous de chaque flûte la position qu'ils occupaient l'instant d'avant pour en tirer des sons. Cependant *Marsyas* s'approche en glissant sur la pointe des pieds, le corps maintenu en équilibre par le balancement des bras; il s'approche, prudent, circonspect, regardant avec étonnement les flûtes et Athéna, les flûtes qu'il n'a jamais vues et Athéna dont il ne peut comprendre l'action soudaine. La déesse, d'ailleurs, ne voit pas le Silène, elle ne songe pas à lui, et rien n'existe pour elle, dans ce moment, que les flûtes qu'elle va jeter. — Il y a beaucoup à redire à cette seconde restitution, probablement plus qu'à la première. D'abord, une telle façon de jeter les flûtes se comprend mal. Athéna est dégoûtée de ses flûtes, elle n'en veut plus: elle n'a qu'à les ôter de sa bouche et à ouvrir les mains, les flûtes tomberont d'elles-mêmes Mais pourquoi cette décomposition du geste en deux temps, et cet arrêt entre le premier et le second temps? Puis, ces deux flûtes ressemblent ici, vu leur position symétrique, aux deux moitiés d'un bâton qu'Athéna viendrait de briser: et l'effet ainsi produit est plutôt fâcheux. D'autre part, M. Peter-

P.-J. Meier, *Die Marsyasgruppe des Myron* (*Neue Jahrbücher*, 1911, p. 551-560, pl. 1-2); H. Bulle, *Sch. Mensch im Altertum*², c. 243-247; J. Sieveking, *Die Ergænzungen der Marsyas-Gruppe des Myron* (*Arch. Anzeiger*, 1912, c. 1-10); G. Matthies, *Zu Myrons Athena und Marsyas* (*Ibid.*, c. 10-12); E. Petersen, *Myrons Athena und Marsyas* (*Ibid.*, c. 111-114); H. Dragendorff, *Athena in der stædtischen Skulpturensammlung zu Francfurt a. M.* (*Ant. Denkmæler*, III, 1, 1912, p. 8-11, pl. 9). La planche des *Denkmæler*, représentant la statue de Francfort, est très belle, et les trois images de la même statue, tirées dans le texte de M. Dragendorff, sont excellentes. — Cf., en dernier lieu, la remarquable et importante étude de M. Bulle, *Eine neue Ergænzung der myronischen Athena zu Francfurt a. M.* (*Arch. Jahrbuch*, XXVI, 1912, p. 175-199).

sen a noté que les mots de Pausanias[1] sur le groupe de Myron permettraient peut-être, à la rigueur, de restituer les flûtes aux mains de Marsyas, mais non pas du tout dans celles d'Athéna. L'on peut dire encore que le mouvement de la jambe gauche d'Athéna, par quoi est indiquée la mise en marche, ne s'explique pas bien, si la déesse n'a pas encore achevé de se débarrasser des flûtes, et que le mouvement de sa tête vers Marsyas ne s'explique pas du tout, dès lors qu'elle est toute aux flûtes et qu'elle ne voit même pas le Silène qui s'avance vers elle. Enfin, je me demande s'il est conforme à l'esprit d'un tel groupe, qu'un des deux personnages ignore l'autre, et que le fugitif instant représenté ne soit pas celui-là juste d'où jaillit l'étincelle du drame. Pour ces diverses raisons, j'estime que les flûtes ne peuvent être ailleurs que par terre, et qu'il faut rendre à la main droite d'Athéna sa lance. Bref, à la restitution de M. Sieveking je préfère de beaucoup celle que vient de donner M. Bulle; et, sans pouvoir fixer l'ouverture de l'angle que fait chaque bras de Marsyas en se pliant au coude, sans pouvoir non plus préciser certains détails encore plus délicats, tels que l'expression donnée aux mains[2], voici du moins comment l'ensemble du groupe me paraît devoir être expliqué.

Athéna, qui fut l'inventrice de la flûte double, vient à l'instant d'essayer ce nouvel instrument. Attiré, charmé par ces sons inconnus, le Silène Marsyas s'est approché en dansant; l'homme des bois, dansant des jambes, dansant des bras, s'avançait. Soudain la déesse, ayant aperçu ses joues gonflées et ses traits déformés par la nécessité de souffler avec sa bouche, a pris la flûte en dégoût, l'a jetée sur le sol, et a déjà fait un mouvement pour s'éloigner. A ce moment précis, elle voit le Silène, elle devine son envie, elle sait qu'il va s'emparer avec amour de l'instrument qu'elle vient de dédaigner, et alors, s'arrêtant une seconde sans même se retourner tout à fait, elle semble, d'un geste de sa main gauche abaissée,

1. I, 24, *1*.

2. M. Petersen pense que les mains de Marsyas pouvaient marquer son envie de saisir les flûtes. M. Bulle les a laissées un peu plus ouvertes que ne le souhaiterait M. Petersen. — Au contraire, pour la main gauche d'Athéna, M. Bulle la représente entièrement fermée.

renouveler la condamnation de la flûte, lui marquer son définitif mépris, tandis que, serrant tout à coup la lance[1] dans sa main droite, elle paraît songer à bâtonner Marsyas, ou du moins elle a l'air de lui signifier que cet amour d'un instrument réprouvé mériterait des coups de bâton. Marsyas, lui, s'est brusquement arrêté; le mouvement de sa danse est encore inscrit dans toute sa personne; mais, au lieu d'une souplesse animée, c'est une immobilité raidie, cependant que ses yeux ardents et fixes ne peuvent pas se détacher de l'objet qu'il convoite. Ainsi, chacune des deux figures composant le groupe avait été saisie dans l'instant juste où se produit l'espèce de choc qui détermine en chacune d'elles un arrêt de son mouvement : Athéna était arrêtée comme elle s'éloignait, et Marsyas comme il s'avançait. L'unité du groupe était parfaite, puisque c'est l'approche de Marsyas qui cause le brusque arrêt d'Athéna, et que, par un immédiat contre-coup, c'est cet arrêt de la déesse qui cloue sur place le Silène. Et enfin, de même qu'on perçoit avec netteté quelles sont les attitudes qui, pour l'une et l'autre figure, ont précédé celles que nous voyons, l'on perçoit non moins nettement celles qui vont suivre: Athéna, son dernier dédain exprimé par le geste de ses mains, va reprendre son chemin droit devant elle, et à peine aura-t-elle tourné la tête, que Marsyas, se pliant en deux et plongeant jusqu'à terre, va s'emparer des deux roseaux percés de trous et fera tout de suite, triomphant, résonner aux alentours

Le chant mystérieux que disperse et module
La flûte dans le vent.

Phidias. — Le grand bas-relief d'Éleusis n'est pas seulement la plus belle sculpture qui soit au Musée national d'Athènes; c'est une des plus belles qui soient dans le monde entier,

1. M. Petersen dit que l'on doit supposer ici, au lieu de la lance habituelle, un léger javelot, approprié à la jeunesse d'Athéna. Mais je ne vois pas que, pour le casque, l'artiste en ait choisi un plus petit et plus léger, eu égard à la jeunesse de celle qui le portait: pourquoi la lance lui eût-elle inspiré plus de scrupules? M. Bulle, en effet, a laissé à la déesse sa lance ordinaire. — Il est bien entendu, d'ailleurs, que, dans les copies en marbre comme celle de Francfort, seule la partie de la lance tenue dans la main et au voisinage de cette main avait pu être taillée dans le marbre, et que tout le reste était en bois.

une des plus pures et achevées de forme, une des plus graves et des plus hautes par l'expression. Que les lignes en sont simples et claires, et qu'elles sont nobles! Trois figures debout, droites, prenant part diversement à un grand acte qui veut le recueillement et qui l'inspire. Au milieu, un jeune garçon, *Triptolème,* reçoit de Déméter le premier grain de blé[1], et par lui l'humanité va connaître le bienfait du pain, elle connaîtra aussi le bienfait de la religion d'Éleusis : quel cœur on lui sent dans son geste mesuré, dans tout son maintien digne et calme! comme on devine l'ardeur muette avec laquelle il promet de donner à la mission qui lui est confiée toute sa jeune force, son jeune corps, la jeune énergie de son âme! Et *Déméter*, la déesse aux seins mûrs, qui a tant souffert, et des lèvres de qui le sourire semble à jamais disparu, quelle tendresse sérieuse dans son visage légèrement incliné vers le héros! On dirait d'une mère à qui la vie prodigua ses douleurs, et qui enseigne à son fils les graves devoirs de la vie. Cependant, derrière Triptolème, posant sur les cheveux du garçon une couronne avec un geste qui semble une douce bénédiction, *Perséphone* penche la tête vers lui, et le fin sourire qui rayonne imperceptiblement de sa bouche et de ses yeux paraît verser sur lui l'affection d'une grande sœur. Peut-on concevoir, dans ces deux déesses entourant ainsi Triptolème de leur amour, une plus intime union du sentiment jointe à un plus entier contraste de tout leur extérieur? Mais ce contraste même n'a rien de cherché, de laborieux, de calculé; il résulte naturellement des différences intérieures : à la déesse qui fut une *Mater dolorosa* conviennent cet air grave et cet aspect matronal, ce péplos sévère aux sillons rigides, ces cheveux courts et dénoués; et non moins à Perséphone dans sa fleur de beauté conviennent ces fluides draperies aux plis souples et mouvants, cette chevelure élégamment

1. J'écarte, bien entendu, l'interprétation qu'a donnée naguère M. Svoronos (*Mus. nat. d'Athènes*, I, p. 106 sqq.); elle est amusante comme un roman, mais c'est du roman. Il suffit de citer, en réponse, l'hydrie de Munich représentant le départ de *Triptolème* sur un char ailé, avec, devant lui, *Déméter* et, derrière lui, *Perséphone* : cf. Furtwængler-Reichhold, *Griech. Vasenmalerei*, 2e série, pl. 106, p. 233 (texte de Hauser).

relevée, ces courbes adorables que fait, par exemple, après la nuque bien dégagée, le suave contour de ce bras gauche se pliant un peu et de cette fine main mollement allongée. « Architecturale et animée », « monumentale et expressive », on a eu raison de dire de cette sculpture qu'« elle est imposante comme le temple le plus majestueux »[1]. Une atmosphère religieuse, en effet, baigne et enveloppe le marbre. De la bouche de Déméter tombent d'augustes paroles, que nous croyons entendre, et auxquelles nous prêtons, comme Triptolème, une attention émue. Admirons « par quel miracle de son art l'auteur a pu rendre présente pour les yeux l'âme immatérielle et faire brûler dans un corps de marbre, comme dans un albâtre transparent, la pure flamme intérieure de la pensée »[2]. Par l'excellence de sa facture, par la grandeur et la noblesse de son style, un tel relief se classe d'emblée au nombre des plus précieux restes de l'antiquité, parmi les tout premiers et plus excellents chefs-d'œuvre de l'art; mais qu'en même temps, étant grec, il possède un caractère religieux si profond et qu'il ait tant d'âme, cela le rend unique.

M. Schrader l'attribue sans hésiter à Phidias. Si on ne peut pas être sûr que Phidias l'ait lui-même taillé de son ciseau, du moins c'est lui qui l'aurait conçu, en aurait fourni le dessin, et son atelier l'aurait exécuté[3]. Cette attribution étonne un peu d'abord[4]; car la beauté supérieure des trois figures n'empêche pas qu'elles n'offrent encore toutes trois des traits marqués d'archaïsme[5], dont on voudrait ne pas rendre Phidias respon-

1. Les mots entre guillemets sont empruntés à Vitet, qui a écrit sur ce relief, presque au lendemain de sa découverte, un éloquent article (cf. *Études sur l'hist. de l'art*, I, p. 27 sqq.) où la beauté de la sculpture a été fort justement sentie.

2. Ces paroles ont été dites par M. Heuzey (cf. *Journ. des Savants*, 1868, p. 458) de la stèle de Pharsale. Elles me paraissent plus justes, appliquées au relief d'Éleusis.

3. H. Schrader, *Ueber Phidias* (*Wien. Jahreshefte*, XIV, 1911, p. 35-88, pl. 1-2). — Une partie de cet important mémoire (p. 47-59) concerne les métopes sud et nord du Parthénon; j'y reviendrai tout spécialement plus loin.

4. Le nom de Phidias a été plus d'une fois associé, il est vrai, au relief d'Éleusis. Il le fut, sans doute en premier lieu, par Vitet dans l'article cité ci-dessus, note 1. Beaucoup plus récemment, Furtwængler (*Meisterw. gr. Plastik*, p. 679 et 681), protestant contre l'opinion de M. Græf, qui voulait rattacher le relief à une école béotienne, le proclamait purement attique, du plus pur style phidiaque. Mais il y a une distance entre cette affirmation et celle de M. Schrader, qu'il est de Phidias lui-même.

5. Noter surtout les yeux. Puis voir les cheveux de *Déméter* qui, n'étant pas noués, devraient normalement retomber devant son visage. D'ailleurs, tout l'ensemble du

sable. M. Schrader ne dit mot de cette objection possible; il l'a crue écartée, je suppose, par l'idée même qu'il se fait de Phidias: idée uniquement fondée sur la connaissance que nous donne de la *Parthénos* la statuette du Varvakeion. Qui se forme son jugement d'après cette statuette, l'art de Phidias peut apparaître, en effet, comme étant d'une sobre et sévère simplicité, plus proche des sculptures du temple d'Olympie que de celles du Parthénon; en sorte que, parmi celles-ci, ce sera seulement les plus sévères et les plus simples des métopes et des groupes sur les frontons qu'il conviendra de lui attribuer. Dans ces conditions, le peu d'archaïsme encore subsistant dans le relief d'Éleusis ne messied pas à Phidias. Or, n'est-il pas naturel, dit M. Schrader, que le grand artiste, composant ce relief, ait emprunté le type de ses deux divinités à ses propres créations, plutôt qu'à celles d'un de ses rivaux? Et si, dans nos musées, se rencontrent des statues qui soient évidemment ou du moins qui puissent passer pour être les prototypes de ces deux figures, n'est-il pas forcé qu'on fasse honneur de ces statues à Phidias? Eh bien, elles existent: l'une (à Cherchel et à Berlin) correspond à *Déméter*[1], et une autre (à la villa Albani), connue sous le nom de « *Sapphô* » *Albani*, correspond à *Perséphone*[2]. Ces statues représentent effectivement, bien que la chose puisse être contestée, l'une *Déméter*, l'autre *Coré;* elles sont de pur style phidiaque, — ce n'est pas assez dire: les originaux en bronze d'où dérivent ces copies en marbre étaient, au même titre que la *Parthénos* même, des œuvres de Phidias.

Nous voici donc en possession de deux statues qui nous font connaître (enfin!) le style personnel de Phidias; statues bien préférables, naturellement, à la statuette du Varvakeion et aux autres copies très réduites et peu exactes de la *Parthénos*, statues ayant gardé toute fraîche la conception de l'auteur et

personnage de *Déméter*, si on le compare à celui de *Perséphone*, semble ressortir à un art moins mûr et moins souple; à tel point que j'ai un jour entendu exprimer, devant l'œuvre même, l'opinion que deux artistes différents pourraient bien y avoir travaillé (ce que je ne crois pas du tout).

1. Cf. Kékulé von Stradonitz, *Ueber Copien einer Frauenstatue aus der Zeit des Phidias* (57" *Berlin. Winckelmprogr.*, 1897). — J'ai jadis rendu compte de ce mémoire dans la *Rev. Ét. gr.*, XI, 1898, p. 197-199.

2. Cf. Brunn-Bruckmann's *Denkmæler*, 255; Helbig-Amelung, *Rom*³, 1922.

toute vive sa facture. Maintenant nous pouvons marcher, — et d'abord marcher contre la « *Lemnia* » de Furtwængler. Car on ne cesse plus guère de l'attaquer, cette pauvre « *Lemnia* », jadis si respectée[1]. M. Schrader veut démontrer qu'elle n'a rien d'attique, non pas même sa draperie qui ressemble pourtant beaucoup à celle de la *Parthénos;* et il pense lui porter un coup décisif en comparant sa tête avec une tête féminine provenant de la décoration du temple d'Héra à Argos et datant de la fin du ve siècle[2]. Ces deux têtes sont toutes pareilles, telles deux sœurs, dit M. Schrader; et, comme on ne saurait douter que l'une des deux ne soit argienne d'origine, il faut que l'autre le soit aussi[3]. En conséquence, la statue reconstituée par Furt-

1. Soit dit en passant, il me semble que les assaillants de la « *Lemnia* » devraient, dans leur bibliographie, faire une place un peu à part à M. Paul Jamot, au lieu de le noyer dans le flot de ceux qui sont venus à l'attaque seulement *quatorze ans* après lui. Cela ne serait que stricte justice. M. Jamot, s'étant permis de critiquer (cf. *Monuments Grecs*, II, 1893-4, p. 23-35), en termes excellents et pour de très bonnes raisons, l'hypothèse jusque-là sacrée de Furtwængler, celui-ci répondit par quelques pages (cf. *Classical Review*, 1895, p. 269-272; *Berl. phil. Wochenschrift*, 1895, c. 1242-1246) où s'étalait le fonds violent et grossièrement brutal de sa nature; à quoi M. Jamot fit réponse à son tour (cf. *Rev. arch.*, 1895, II, p. 7-39) avec un calme, une dignité, un tact sûr de soi qui mettaient son coléreux adversaire en vilaine posture. Ensuite, ce fut le silence absolu, par crainte peut-être de la massue de Furtwængler. C'est seulement depuis qu'il est mort que les langues se sont déliées et que les plumes ont couru. Mais il conviendrait que les démolisseurs nouveaux rappelassent avec gratitude celui qui les a devancés dès 1894, et qui a eu le mérite de montrer alors, sans nul souci des coups, son indépendance de jugement : l'histoire fait honneur à M. Paul Jamot, à lui seul. Aussi est-ce avec grande surprise que l'on entend, par exemple, M. Sauer, dans une conférence sur la *Lemnia* de Phidias (cf. *Neue Jahrbücher*, 1910, p. 618), dire que la thèse de Furtwængler eut un succès complet « sans aucune contradiction », et s'abstenir de nommer M. Jamot; l'étonnement, il est vrai, s'achève en un sourire, quand on lit, quelques lignes plus bas, que lui Sauer il n'avait jamais été convaincu et qu'il rassemblait « en silence » des explosifs contre cette thèse. Mais il attendait pour allumer la mèche, et l'explosion ne s'est produite qu'en 1910! — Quant à moi, je suis parfaitement à l'aise pour parler de ces choses: car, dès la publication des articles de M. Jamot, je les ai résumés, en déclarant qu'il était du devoir de tout archéologue de se faire une opinion et de la dire; j'ai dit la mienne, qui n'était pas favorable à Furtwængler (cf. *Rev. Ét. gr.*, VIII, 1895, p. 410-415); j'ai dit aussi ce que je pensais du ton grossier adopté dans sa réplique par le grand savant allemand (cf. *Ibid.*, p. 412, note 1); enfin j'ai redit une autre fois mon opinion encore inchangée (cf. *Ibid.*, IX, 1896, p. 260-262). Puis, il y a quelques années, m'étant senti au contraire incliner vers l'autre sens, j'ai indiqué pourquoi (*Phidias et la sculpt. grecque au ve s.*, p. 73); et, si je persiste aujourd'hui dans ce sentiment, ce n'est évidemment pas pour faire ma cour à défunt Furtwængler, ni pour prendre le contact rassurant de la majorité, hors de laquelle je me trouve, en cette affaire, avoir toujours été.

2. Cf. Waldstein, *Argive Heræum*, I, p. 189 sqq., pl. 36 et frontispice. Cette tête provient probablement du fronton ouest du temple.

3. J'ai fait la même comparaison que M. Schrader, en rapprochant un moulage de la tête d'Argos et un de la « *Lemnia* » (tête de Bologne), mais ne suis pas arrivé à la même conclusion. Je trouve que la ressemblance entre les deux têtes est plus superficielle que profonde. Il y a de graves différences pour le dessin des paupières et pour

wængler sous le nom de « *Lemnia* », n'appartenant même pas à l'art attique, ne saurait être la *Lemnia* de Phidias. Celle-ci n'est pas davantage la statue qu'a reconstituée M. Amelung, naguère, avec le *torse Médicis* et une tête d'*Athéna* du musée de Vienne[1]. Alors?... Eh bien, il faut avouer que ce chef-d'œuvre de Phidias nous est jusqu'à présent inconnu, que nulle statue de nos musées ne nous en a conservé une copie: M. Schrader croit seulement en avoir retrouvé la silhouette et en reconnaître le dessin dans un petit relief de la collection Lansdowne, à Londres[2], qui représente *Athéna*, vêtue d'un péplos et d'un himation rejeté par derrière[3], sans égide ni lance, ayant porté la main droite contre sa hanche, et tenant dans la main gauche son casque qu'elle regarde rêveusement[4].

Par un jeu ironique du hasard, telle statue comme la *Lemnia*, mentionnée à plusieurs reprises par les textes anciens, ne se retrouve plus aujourd'hui, et telle autre, sur laquelle les textes font silence, reparaît et resplendit. C'est le cas pour la *Déméter* et la *Coré*, desquelles nous venons de parler, et aussi, suivant M. Schrader, pour une figure de jeune garçon, dont l'exemplaire le plus complet se trouve à la villa Albani[5], et dont une très belle copie de la tête a été acquise par le Musée Ny Carlsberg[6]. Cette figure n'était-elle pas le prototype du *Triptolème*

celui de l'arcade sourcilière, qui, dans la « *Lemnia* », avance franchement au-dessus de l'œil et le surplombe d'un bout à l'autre, tandis que, dans la tête d'Argos, elle va s'effaçant, se perdant, se confondant avec le modelé des parties voisines. Mais la plus grosse différence consiste dans la structure du crâne: ici (tête d'Argos) plus large et plus plat, là (« *Lemnia* ») plus rond et plus relevé. M. Schrader n'a point pu n'en pas faire la remarque (p. 62 de son article), et deux de ses images (fig. 28-29) rendent la chose très sensible. Que l'on voie en ce trait une raison de plus pour attribuer à la tête trouvée à Argos une origine péloponnésienne, ce n'est pas moi qui en disconviendrai (cf. ma *Sculpt. attique av. Phidias*, p. 152, note 4); mais pour la même raison, j'estime qu'on doit attribuer à la « *Lemnia* » une origine différente.

1. W. Amelung, *Athena des Phidias* (*Wien. Jahreshefte*, XI, 1908, p. 169-211, pl. 5-6).

2. Cf. Michaelis, *Ancient marbles*, p. 450: *Lansdowne House*, 59.

3. La draperie rappelle les *Caryatides* de l'Érechtheion.

4. Mentionnons que M. Svoronos croit, au contraire, découvrir la *Lemnia* dans une *Athéna* casquée, qui figure sur certaines monnaies athéniennes: Svoronos, Φῶς ἐπὶ τοῦ Παρθενῶνος, 3e partie, chap. 11: Ἡ Λημνία Ἀθηνᾶ τοῦ Φειδίου (Διεθν. Ἐφημερὶς τῆς Νομισμ. Ἀρχαιολ., XIV, 1912, p. 325-327).

5. Cf. Arndt-Amelung, *Einzelaufn.*, 1094-96. Autre exemplaire à Copenhague: cf. Arndt, *Glypt. Ny Carlsberg*, pl. 21-22. — Furtwængler (*Meisterw. gr. Plastik*, p. 738) tenait cette statue pour une œuvre de jeunesse de Phidias; M. Arndt (*op. l.*, p. 36) avait contesté cette opinion.

6. Cf. Arndt, *Glypt. Ny Carlsberg*, pl. 23-24.

sur le grand relief d'Éleusis? ne pourrait-on pas la joindre à la *Déméter* de Cherchel et à la *Coré Albani*, pour compléter le trio phidiaque? M. Schrader en a eu longtemps l'espoir; mais la publication d'une copie nouvelle de la tête, portant dans les cheveux la mince couronne d'olivier sauvage, propre aux vainqueurs d'Olympie, oblige à admettre qu'il s'agit ici d'un jeune vainqueur aux Jeux, dans la section des παῖδες. Or, on nous cite de Phidias une seule statue d'athlète, un vainqueur à Olympie, que le maître avait représenté en *Diadoumène*[1], et qui n'a donc rien de commun avec la statue Albani. Mais il y avait, à Olympie encore, une autre figure d'athlète dont Pausanias[2], sans en désigner l'auteur, dit qu'elle représentait *Pantarkès* d'Élis τὸν ἐρώμενον Φειδίου. Bien qu'on puisse s'étonner que Pausanias, pensant à Phidias et le nommant à propos de cette statue, n'ait pas dit qu'il en était l'auteur, M. Schrader n'hésite pas à la considérer comme étant son œuvre certaine. Pantarkès fut vainqueur à la course, dans la section des παῖδες, aux Jeux de la 86e Olympiade, en 436 avant J.-C. C'est vers cette époque, tandis qu'il travaillait à son *Zeus*, que, pour se distraire du divin et du colossal, Phidias aurait aimé le bel éphèbe et fait le bronze consacré dans l'Altis[3].

M. Schrader a terminé son exploration de l'œuvre phidiaque par un examen critique du *Zeus* de Dresde, qui l'a conduit à certaines vues nouvelles. Il existe au Musée de Dresde une statue de marbre, qui était jadis restaurée en *Asclépios;* mais M. Treu[4], ayant découvert que le torse de cette statue répétait un très beau torse en marbre exhumé dans les fouilles d'Olympie[5], a pensé que celui-ci était un débris de l'original même d'après lequel la statue de Dresde avait été copiée, et que

1. Pausanias, VI, 4, 5. — Une mauvaise copie de cette statue existe dans le *Diadoumène Farnèse* du Musée Britannique : cf. Smith, *Catalogue of greek sculpt. in Br. M.*, I, 501.

2. VI, 10, 6.

3 Le nom de Pantarkès mis à part, je crois qu'on n'eût pas songé à une date aussi récente que 436 pour la statue Albani; elle paraît appartenir au même temps que le relief d'Éleusis, être antérieure plutôt que postérieure à 450.

4. Cf. *Olympia*, III, p. 225 (Treu); *Festschrift für Benndorf*, pl. 2-3, p. 99 (*Id.*)

5. Cf. *Olympia*, III, pl. 58, *1*.

Tête d'éphèbe (*Pantarkès?*), à Copenhague.

Arndt. *Glypt. Ny-Carlsberg*, pl. 23-24.

cet original représentait *Zeus* et qu'il était l'œuvre de Phidias; en conséquence, les restaurations qui faisaient du marbre un *Asclépios* ont été remplacées par d'autres, plus convenables à un *Zeus*. C'est contre quoi proteste M. Schrader. Ayant remarqué dans les vitrines du musée de Vienne une tête en bronze (d'ailleurs très altérée, dépatinée, repatinée, en grande partie reciselée, d'où lui vient un aspect tout neuf et suspect de faux moderne), et y ayant reconnu certainement un *Zeus*, il lui trouve, quant au style, l'air du monde le plus phidiaque et y voit une très fidèle copie d'un original de Phidias. C'est de cet original *en bronze* qu'aurait été exécutée, du vivant de Phidias et dans son atelier, une reproduction *en marbre*, qui serait la statue dont le tronc a été déterré à Olympie. Mais cette reproduction comportait quelques légers changements, afin de pouvoir être désignée d'un autre nom et de figurer un autre dieu : *Asclépios*. La copie de Dresde, elle-même, représente donc bien *Asclépios*, ainsi qu'on le croyait jadis, et il faut maintenant lui rendre le bâton à serpent qu'on n'eût jamais dû lui ôter.

Tels sont les résultats de la chasse brillante, audacieuse, et en apparence très heureuse, que M. Schrader a menée sur les terres, si mal connues et difficiles, de Phidias. Nous comptons au tableau les pièces suivantes : une statue de *Déméter* et une de *Coré;* la *Lemnia*, la vraie; une statue de *Pantarkès;* puis, en place du « *Zeus* » de Dresde dépossédé, un autre *Zeus*, le vrai, et un *Asclépios;* enfin, comme couronnement magnifique, le grand relief d'Éleusis. — C'est très beau. C'est trop beau. On n'ose y croire.

Après M. Schrader est venu M. Preyss, et c'est alors une tout autre chanson. Car M. Preyss se fait, en quelque sorte, le continuateur de Furtwængler; il reprend certaines démonstrations de celui-ci, en les précisant et les prolongeant, cependant qu'il tient pour sûrs les principaux résultats déjà acquis par son illustre devancier; ainsi, il ne doute nullement que la « *Lemnia* » de Dresde-Bologne, la « *Lemnia* » de Furtwængler, ne soit bien la véritable *Lemnia* de Phidias. Autant dire que,

dans la voie où il s'est engagé, il tourne le dos à M. Schrader: et rien ne prouve (nous l'avons indiqué çà et là plus haut) que cette voie soit nécessairement celle de l'erreur.

Le titre de l'article[1] annonce sur quelles statues l'auteur a spécialement porté son attention. La première est une *Athéna*, plus célèbre que connue, faisant partie de la collection Hope, à Deepdene (Angleterre). L'ayant étudiée avec un soin minutieux et en ayant étudié aussi divers moulages de la tête, pris à une époque où celle-ci n'avait pas encore été *retouchée* et *retravaillée*, il conclut à en attribuer l'original à Phidias. La seconde statue est l'*Athéna Farnèse* du musée de Naples. M. Preyss commence par établir qu'elle n'est autre qu'une « *Pallas* de la villa Albani », très louée par Winckelmann autrefois, et que l'on croyait perdue : elle avait simplement déménagé de Rome à Naples[2]. Cette *Athéna Farnèse* avait presque toujours passé jusqu'ici pour être une deuxième copie, avec de légers changements, d'après le même modèle que l'*Athéna Hope*. Mais une exacte analyse des deux œuvres peut conduire à l'opinion contraire, à savoir qu'elles dérivent de deux modèles différents : l'un était purement phidiaque; l'autre mêlait au style phidiaque des éléments étrangers, c'était une variante de la création du maître par un élève ou du moins un contemporain[3]. L'œuvre de Phidias est postérieure à la *Lemnia*, et même un peu à la *Parthénos*[4]; elle doit dater de 439 environ; elle était en bronze. — Quant à l'*Athéna* reconstituée naguère par M. Amelung[5] avec le *torse Médicis* et une tête du musée de Vienne, elle peut fort bien être de Phidias aussi, mais n'est sûrement pas la *Lemnia*, comme le voulait M. Amelung; car elle appartiendrait, au contraire, à la

1. A. Preyss, *Athena Hope und Pallas Albani — « Farnese »* (*Arch. Jahrbuch*, XXVII, 1912, p. 88-128, pl. 9-11).

2. M. Paul Herrmann avait fait la même découverte, sans la publier, depuis plusieurs années.

3. On pourrait se demander si cet élève ou ce contemporain n'était pas Pyrrhos, et si le bronze original de Pyrrhos n'était pas l'*Athéna Hygieia* dont le piédestal se voit encore sur l'Acropole d'Athènes, près d'une colonne des Propylées. M. Studniczka avait émis jadis une hypothèse dans ce sens (cf. *Arch. Anzeiger*, 1899, p. 134 sqq.); mais il paraît qu'elle doit être rejetée.

4. Cela ne veut pas dire qu'elle n'aurait été exécutée qu'après 438; il s'agit seulement d'une postériorité de conception.

5. Cf. ci-dessus, p. 139, note 1.

période dernière de la vie du maître, au temps des frontons du Parthénon. Quel que soit son auteur, c'est aux figures de ces frontons qu'elle est le plus étroitement apparentée, et tout archéologue qui fait honneur à Phidias des frontons du Parthénon, doit lui attribuer sans hésitation cette colossale et majestueuse *Athéna*.

Ainsi parle M. Preyss. Il va de soi que je ne me porte pas du tout garant de la véracité de ses paroles. Mais j'ai voulu, en les rapprochant de celles de M. Schrader qui sont tellement différentes, en rappelant aussi celles de M. Amelung qui ne ressemblent non plus ni aux unes ni aux autres, rendre sensible au lecteur quelle opaque obscurité règne encore sur l'œuvre personnelle de Phidias. Sans cesse, avec une ardeur et un soin qui commandent l'admiration et le respect, des savants s'emploient à reconstruire cette œuvre inconnue; ils édifient hypothèses sur hypothèses; puis leurs constructions, à peine achevées, s'écroulent. Ils n'en sont d'ailleurs pas découragés, ils recommencent. Et cela remet en mémoire les derniers vers du sonnet des *Danaïdes*, par Sully Prudhomme:

> ...Tels sont l'œuvre et le sort de nos illusions:
> Elles tombent toujours, et la jeune Espérance
> Leur dit toujours: « Mes sœurs, si nous recommencions! »

Métopes du Parthénon (côtés nord et sud). — En 1687, le soir du 26 septembre, le Parthénon, devenu par les soins des Turcs mosquée-poudrière, sauta. Entre autres immenses dommages que subit l'édifice, tout le milieu de l'entablement extérieur, côtés nord et sud, fut jeté à terre et broyé. Cet entablement portait, sur chacun de ces côtés-là, trente-deux métopes sculptées: il y en eut vingt abattues au nord, qui ont péri; il y en eut seize au sud, dont deux seulement ont été retrouvées (l'une est au Louvre, l'autre au musée de l'Acropole), et il en manque donc quatorze. Mais, par une heureuse fortune, le marquis de Nointel, ambassadeur à la Porte, ayant fait séjour à Athènes en 1674, avait chargé « son peintre »[1] de lui dessiner

1. Je ne le nomme pas. On croyait naguère que ce peintre était Jacques Carrey, de Troyes. Puis Vandal (*Voyages du marquis de Nointel*, p. 280-283) et M. Omont

les sculptures du Parthénon, et dans ces feuilles de dessins, conservées en partie, sont les trente-deux métopes du côté sud. Voici donc comment aujourd'hui nous les connaissons : la métope la plus rapprochée de l'angle sud-ouest est encore à sa place; en partant de celle-là et en allant vers l'est, les métopes 2-9 sont au British Museum, la métope 10 est au Louvre, la métope 11 est connue seulement par le dessin du

(*Dessins des sculpt. du Parthénon attribués à J. Carrey*, p. 4-6) ont donné de bonnes raisons, ou du moins très spécieuses, pour attribuer les dessins du Parthénon à un Flamand, de nom inconnu. Raisons qui n'ont cependant pas convaincu M. Smith, lors de sa récente publication magistrale: *The sculptures of the Parthenon* (p. 4). — La question peut être résumée de la façon suivante. Nointel, quand il entreprit de Constantinople son voyage aux Échelles du Levant (23 septembre 1673-20 février 1675), s'était fait accompagner de deux jeunes peintres, dont l'un mourut à Naxos, au début du voyage, sans avoir vu Athènes. Un seul de ces deux peintres est nommé dans les documents contemporains, c'est un Flamand de Malines, Rombaut Faidherbe; et il est probable, non pas matériellement prouvé, que c'est lui qui mourut à Naxos. Mais, en tout cas, son compagnon, d'après le narrateur italien Cornelio Magni (passage cité par M. Omont, *op. l.*, p. 5, et par Vandal, *op. l.*, p. 283), était aussi d'origine flamande. L'unique peintre que Nointel avait avec lui, quand il arriva à Athènes, était donc un Flamand, et c'est lui, ce *pittore Fiamingo*, que Magni désigne comme l'auteur des dessins faits sur l'Acropole. Précisément quatre de ces dessins portent une mention manuscrite en six lettres (*venter* ou *vinder*), qu'on n'a pas encore expliquée, mais qui doit être un mot flamand (cf. Omont, *op. l.*, p. 6). Après ce dernier argument, il semble que tout est dit; mais il y a autre chose. On a découvert à Paris, voilà quelque temps, et on conserve au musée de Chartres un grand tableau (5m20 de long et 2m60 de haut: cf. *Bull. Corr. hell.*, XVIII, 1894, pl. 1-4, article de M. Homolle, p. 509 sqq.; Omont, *op. l.*, pl. 30, p. 9-10; Vandal, *op. l.*, p. 170-171), qui représente une *Vue d'Athènes* avec, au premier plan, le marquis de Nointel et son brillant entourage. Ce tableau est de Carrey; il faisait partie d'une suite de peintures que Nointel fit exécuter à Constantinople dès 1675, après son voyage des Échelles, et qui devaient en être comme l'illustration (cf. Vandal, *op. l.*, p. 192 sqq.); trois autres peintures de la même série et du même peintre, représentant une *Vue de Jérusalem*, l'*Audience du Grand Vizir*, la *Cérémonie du feu sacré*, étaient jadis conservées au château de Bercy*. Mais d'où venait ce Carrey? Vandal (*op. l.*, p. 193 et 282) explique que Nointel, aussitôt rentré à Constantinople, adjoignit à son peintre flamand un autre artiste pour mener à bonne fin la tâche des grands tableaux; et cet artiste, dont Nointel ne dit pas le nom, aurait été Carrey, lequel se trouvait alors à Constantinople, on ne sait pas bien pourquoi ni comment. Ici une objection s'offre à l'esprit : ces tableaux, pour tous les détails matériels de mise en scène, les vues de villes, paysages, monuments, etc., sont d'une scrupuleuse exactitude; par exemple, dans celui qui nous intéresse le plus, la *Vue d'Athènes*, on sent fort bien que ces détails ont été

* Les seigneurs de Bercy étaient parents de Nointel. Après de longues années d'abandon, le château fut détruit en 1861. Les tableaux, qui étaient alors dans l'état le plus lamentable, furent vendus. M. Homolle (*loc. l.*, p. 511, note 1) les croyait perdus; ils ont été retrouvés tous les trois par Vandal (cf. *op. l.*, p. 267-269), qui en a reproduit deux dans son ouvrage (pl. 1 et 3: *Audience du Grand Vizir*, *Vue de Jérusalem*). Ces tableaux étaient bien de Carrey : une description ancienne du château de Bercy, faite à une époque où les peintures n'avaient pas encore souffert, indique qu'ils étaient signés; et ils sont formellement attribués à Carrey dans une notice de Grosley, datée de 1811 (citée par M. Omont, *op. l.*, p. 2). Vandal écrit (*op. l.*, p. 268, note 4) : « Les auteurs ne sont pas d'accord sur le nombre des tableaux qui étaient conservés à Bercy; les uns disent trois, les autres quatre; nous n'en avons retrouvé que trois. » Probablement, s'il y en avait quatre, le quatrième était la *Vue d'Athènes*, à présent au musée de Chartres. En tout cas, cette *Vue* offre les plus étroites analogies avec la *Vue de Jérusalem* (cf. Vandal, *op. l.*, pl. 1), dans la composition générale de la scène et dans le type particulier du personnage principal. Ce sont certainement œuvres de la même main.

peintre de Nointel, la métope 12 est au musée de l'Acropole, les métopes 13-25 sont connues seulement par les dessins du peintre de Nointel, et les métopes 26-32 sont au British Museum. Si nous en considérons les sujets, nous voyons tout de suite que les métopes 1-12 et 22-32, dans chacune desquelles figure un Centaure, représentaient des scènes de la légende bien connue du combat entre Centaures et Lapithes. Quand aux métopes 13-21, elles sont beaucoup plus obscures. Déjà en 1895, M. Pernice avait essayé de les interpréter[1], en partant de cette observation fort juste, qu'une métope, malgré le cadre architectural qui l'isole et semble la condamner à se suffire à elle-même, peut très bien n'être que partie d'un tableau distribué entre plusieurs cadres successifs; et, après une étude

dessinés d'après nature*. Vandal admet que Carrey s'est servi, pour tout cela, des vues prises en voyage par le Flamand: mais lui était-il possible, travaillant ainsi, de donner à son œuvre cet accent de vie, de sincérité, de présence réelle? Ou bien, le Flamand aurait fait les fonds du tableau, et lui il n'aurait fait que les figures du premier plan: mais une telle explication ne soulève-t-elle pas encore d'autres difficultés? Il est certain, en tout cas, que Carrey fut en Orient, et que le marquis de Nointel l'employa; l'incertain est la date précise où il entra au service de l'ambassadeur, avant le voyage des Échelles ou seulement au retour de ce voyage.

Mais après tout, qu'il ait été Champenois ou Flamand, peu importe le nom de l'auteur des dessins du Parthénon. Peintre de Nointel, cette appellation suffit. Ainsi que l'écrit Vandal (*op. l.*, p. 280), Nointel « se borne à dire: mon peintre, comme il eût dit: mon secrétaire, mon maître d'hôtel ». Ce peintre était aux gages de l'ambassadeur, il n'a fait que ce que celui-ci lui ordonna de faire. Sans Nointel, il ne serait jamais venu à Athènes, et, en tout cas, n'aurait point pu donner sur l'Acropole un seul coup de crayon ni seulement y mettre le pied. Mieux vaut même que ces dessins restent anonymes. Ils ne témoignent d'aucune personnalité; ce ne sont pas les dessins d'un maître, tant s'en faut; les tableaux non plus ne valent pas grand'chose (cf. Vandal, *op. l.*, p. 270); les uns et les autres ne sont que des documents. Or, ces précieux documents, c'est à Nointel seul que nous les devons; on ne saurait l'oublier sans une criante injustice. Il serait piquant que les marbres enlevés de l'Acropole, de la façon qu'on sait, par lord Elgin continuassent de s'appeler honorablement *marbres Elgin*, tandis que les dessins exécutés sur l'Acropole par l'ordre, aux frais et sous la surveillance du marquis de Nointel, cesseraient de porter le nom de Nointel, pour prendre celui, si on le découvre un jour, du peintriot qui les exécuta.

1. E. Pernice, *Ueber die Metopen der Südseite des Parthenon* (*Arch. Jahrbuch*, X, 1895, p. 93-107, pl. 1). — J'ai résumé cet article dans la *Rev. Ét. gr.*, IX, 1896, p. 262-264.

* M. Homolle, dans son commentaire dudit tableau, en loue beaucoup la justesse et la précision. Il a retrouvé, sur la pente du Lycabette, l'endroit où le point de vue a été pris, l'a contrôlé au moyen d'une photographie, et a été « frappé par l'exactitude de la copie » (*loc. l.*, p. 516). Les pages 517 et suivantes fournissent le détail de cette exactitude; j'en citerai seulement ce qui concerne le Parthénon: « Dans le dessin du Parthénon, on reconnaît la main d'un artiste qui l'avait étudié de près. On en admire d'autant plus la fidélité qu'elle contraste davantage avec les autres reproductions du même temps, voire d'autres beaucoup plus récentes. Non seulement les formes sont exactement figurées, mais les proportions sont respectées, de façon que dans cette image, cependant réduite et accessoire, on doit louer, outre la sincérité, le sentiment de l'artiste. Colonnes, chapiteaux, architrave, frise, fronton, entrecolonnements sont observés et rendus mieux que dans les dessins pittoresques de l'architecte Stuart... » (*loc. l.*, p. 527).

savante et subtile, M. Pernice avait conclu que les neuf métopes offraient un développement de l'histoire du héros attique *Érichthonios* : les deux premières (13-14) rappelaient sa naissance mystérieuse, les deux suivantes (15-16) sa royauté vaillamment acquise par la victoire remportée en combat

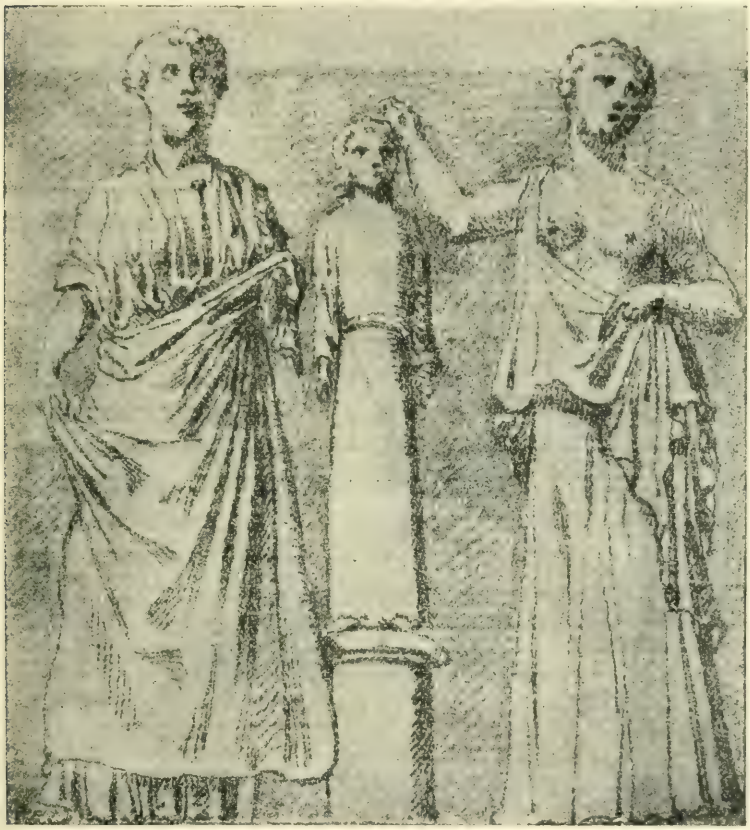

Métope du Parthénon, côté sud, n° 21.

Omont, *Dessins des sculpt. du Parth.*, pl. 6, détail.

singulier contre Amphictyon, et les cinq autres (17-21) le grand acte religieux par lequel il avait fondé le culte national des Athéniens et institué la fête des Panathénées.

Il y a lieu déjà de rectifier sur un point notable la démonstration de M. Pernice. La métope 21, où il voulait reconnaître,

dans ce xoanon raide et plat comme la *Nicandra* de Délos, la vieille image vénérée d'Athéna Polias que l'on conservait dans l'Érechtheion, appartient encore certainement à la légende du combat des Centaures : ce sont deux *femmes Lapithes* qui viennent chercher refuge auprès de la sainte idole (probablement d'*Artémis*), et l'une d'elles, par le désordre de son vêtement et sa poitrine nue, marque assez qu'elle n'a échappé qu'avec peine à l'étreinte d'un des étalons excités. Le même motif se rencontre sur la frise de Phigalie, dans la moitié de cette frise qui représente aussi une *Centauromachie*[1]. Il n'est plus douteux aujourd'hui qu'on doive expliquer ainsi la métope du Parthénon[2]. Or, cette métope étant la 21e de la série, il résulte de là que ce n'est pas onze métopes (22-32), mais douze qui, de ce côté, évoquaient la légende du *combat des Centaures;* et ces douze de la fin correspondaient aux douze du commencement; autrement dit, la légende en question avait fourni la matière de vingt-quatre métopes, lesquelles étaient séparées en deux suites de douze chacune (1-12, 21-32) par les huit du milieu (13-20). Ce sont ces huit qui restent à expliquer.

M. Schrader a émis l'opinion qu'on ne devait pas chercher ici un second et petit sujet coupant en deux morceaux le grand sujet des Centaures[3]. Selon lui, toutes les trente-deux métopes, les huit restantes comme les vingt-quatre autres, tiraient leurs motifs de la même légende; seulement celles du milieu offraient un aspect différent des autres, parce qu'on n'y voyait plus de Centaures, plus de Lapithes combattant, mais uniquement des groupes d'hommes et de femmes en marge de la bataille, se sauvant effarés ou manifestant par leurs gestes l'effroi et l'horreur dont cette vue les remplit. L'idée est ingénieuse. Puisque les quatorze métopes du côté Est ont rapport à une seule légende (*Gigantomachie*), et pareillement les quatorze du côté ouest (*Amazonomachie*), ce serait une satisfaction de pouvoir désormais

1. Cf. Smith, *Catalogue of greek sculpt. in Brit. Mus.*, I, 524.

2. M. Schrader et M. Studniczka, de qui je vais citer des opinions tout à fait différentes, sont du moins d'accord sur ce point.

3. H. Schrader, *Ueber Phidias*, III (*Wien. Jahreshefte*, XIV, 1911, p. 47-59). — J'ai parlé des autres parties de ce mémoire quelques pages plus haut.

inscrire sous les trente-deux du côté sud un seul titre général : *Centauromachie*. Voyons donc si cela est possible. Or, en nous reportant aux dessins du peintre de Nointel, nous constatons que parmi les huit métopes du milieu, il en est plusieurs dont les motifs n'ont assurément rien à voir avec la légende des Centaures. Eh bien, ces métopes là, M. Schrader les élimine; et voici comment il justifie cette audace inattendue. Il a d'abord soupçonné, puis il s'est convaincu que les dessins du peintre de Nointel avaient été arrangés et que l'artiste, en effectuant la mise au net de ses croquis, ne s'était pas conformé à l'ordre de succession des métopes. Là-dessus, M. Reisch lui ayant montré que la métope 15 du côté *sud* (ou du moins attribuée au côté sud par les dessins) n'était autre que la métope 1 du côté *nord*, la preuve était faite de l'infidélité du dessinateur, lequel a pris les métopes les mieux conservées du côté nord pour les substituer aux plus mutilées du côté sud, opérant ainsi le mélange le plus arbitraire et qui fut cause pour nous, tant que nous l'ignorâmes, des plus graves erreurs.

Telle est du moins la conviction de M. Schrader. Mais, après lui, M. Studniczka vient de prendre la parole[1], pour déclarer qu'on ne devait rien croire de tout cela, que les dessins du peintre de Nointel étaient exacts et présentaient les métopes dans leur ordre vrai, que l'identité proclamée entre la métope nord 1 (encore subsistante) et la métope sud 15 (dessins du peintre de Nointel) se réduisait à une fugitive ressemblance, et qu'ainsi s'évanouissait l'unique preuve matérielle du micmac supposé, et bien invraisemblable, entre les deux suites de métopes. J'approuve tout à fait cette critique de M. Studniczka[2]; et, les choses étant remises en

1. F. Studniczka, *Neues über den Parthenon : Zu den Südmetopen* (*Neue Jahrbücher*, 1912, p. 259-264, pl. 3-4).

2. Je voudrais même renforcer un peu certains des arguments que M. Studniczka fait valoir contre M. Schrader, et je compléterai ainsi, relativement au peintre de Nointel, la fin de ma longue note précédente (p. 144, note 1). Que ce peintre ait été consciencieux, cela est certain. Il avait plus de conscience que de talent. On n'a qu'à voir avec quel soin il respecte les lacunes et mutilations de ses modèles; il copie seulement ce qu'il voit, mais tout ce qu'il voit, jusqu'aux touffes d'herbe, que le hasard d'une graine emportée par le vent a fait germer là haut sur un peu de poussière amoncelée (cf. Omont, *op. l.*, pl. 5 et 6, métopes 15 et 18). Parmi les métopes mêmes qui sont ici en

l'état, puisque certaines des huit métopes du milieu (13-20) de la face sud ne sauraient s'admettre, comme il a été dit plus haut, dans une Centauromachie, il faut donc faire intervenir pour l'ensemble des huit un nouveau sujet différent du premier. M. Studniczka revient à l'hypothèse de M. Pernice : légende locale, actes d'un héros attique. Il modifie seulement

discussion, il en est une qui fournit un joli témoignage de cette scrupuleuse exactitude : c'est la métope 18, où sont représentées deux femmes courant, lesquelles sont vêtues à la mode archaïque ionienne, comme les corés de l'Acropole antérieures à 480. Or, un tel costume était totalement inconnu de notre dessinateur; il ne se rencontre sur nulle autre des figures féminines qui furent dessinées : nous devons reconnaître pourtant la justesse et l'accent de vérité avec lesquels il fut copié. Spon avait déjà rendu, en termes généraux, un hommage au soin et à la peine du peintre de Nointel : « Il demeura quinze jours à copier seulement les bas-reliefs et la façade du Temple de Minerve à Athènes. » (Spon et Wheler, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant* [Amsterdam, chez Boom, 1679], I, p. 200.) Et encore (*op. l.*, II, p. 113) : « Monsieur le Marquis de Nointel fit tout dessigner [au Parthénon] lorsqu'il passa à Athènes. Son Peintre y travailla deux mois*, et faillit à s'y crever les yeux, parce qu'il falloit tout tirer de bas en haut, sans échafaut. » — Cette exactitude dans le détail n'est déjà pas pour faire présumer un truquage de l'ensemble. De plus, ce peintre n'était pas abandonné à lui-même, il ne faisait pas ce qu'il lui plaisait; il travaillait, je le redis, par l'ordre et sous la surveillance de son maître Nointel. Celui-ci écrit à Pomponne (d'Athènes, le 17 décembre 1674; lettre citée par Vandal, *op. l.*, p. 351) : « J'entrai la première fois en pompe et au bruit du canon dans le trésor [l'Acropole] où sont renfermées ces merveilles et j'y suis retourné incognito quatre ou cinq fois [en quinze jours!] pour mieux admirer et connoistre les beaux desseins que mon peintre a très bien tiré qui montent à plus de deux cent figures hors le naturel et sur le naturel, en grand et moindre relief, il y en a d'entières et *de mutillées*, etc... » Un peu plus loin, dans la même lettre : « L'on a encorre pris *fort exactement* les desseins et prospectives de différends endroits, et de touttes les antiquités qui y sont renfermées ou qui se trouvent dans son voisinage, et j'espère avoir l'honneur de vous en dresser un compte *très exact*... » Et pourquoi, enfin, Nointel tenait-il tant à ces dessins et les voulait-il si exacts? C'est le point le plus important, et celui qu'on oublie le plus. En effectuant ce voyage des Echelles qui dura dix-sept mois, Nointel avait fait le projet d'en écrire une relation : « ... écrire en une suite de mémoires la description complète du Levant, embrassant le passé et le présent de ces surprenantes régions, énumérant les ruines grecques et romaines qu'elles conservaient, dressant l'inventaire de leurs richesses d'art ... » (Vandal, *op. l.*, p. 191). C'est pour cela qu'il s'était fait accompagner de dessinateurs, qu'il avait fait prendre partout des vues et des croquis**, que lui-même, grand écrivassier, il jetait sur le papier quantité de notes, et qu'à son retour il s'assurait par surcroît l'aide des consuls de France et des missionnaires latins, mandant à tous « de lui adresser des mémoires sur les lieux de leur ressort, des notices ... sur l'état des antiquités » (Vandal, *loc. l.*). Voilà qui donne aux dessins que nous discutons un caractère nouveau. Quant aux marbres du Parthénon spécialement, après avoir dit à son ministre Pomponne (lettre citée plus haut; cf. Vandal, *op. l.*, p. 351) qu'il lui en fera plus tard un exposé détaillé, il ajoute : « J'y joindrai les représentations dessignées qui suppleeront à la foiblesse de ma connoissance et à l'oubly presque

* Ce passage est en contradiction avec le précédent. La vérité est que le marquis de Nointel ne demeura pas à Athènes beaucoup plus d'un mois; mais, étant arrivé au Pirée le 14 novembre et entré à Athènes le 15, son séjour s'est espacé *sur les deux mois* de novembre et décembre 1674. De là, l'erreur étourdie de Spon.

** « Il [M. de Nointel] a quatre cent desseins [c'est-à-dire quatre cents feuilles de dessins] de bas-reliefs, édifices et paysages, qu'il a fait faire dans tous ses voyages de Grèce et de Turquie. » (Spon, *op. l.*, I, p. 200.)

le nom du héros et l'explication des scènes. Les métopes 17-20 représentent les apprêts d'un sacrifice, dont la victime fut l'une des filles d'*Érechtheus* : prix cruel de la victoire remportée par le héros athénien sur Eumolpos, le héros d'Éleusis. C'est cette victoire que figureraient les deux métopes suivantes 15-16. Enfin, les deux dernières (13-14) nous montreraient Créousa, la plus jeune fille du même Érechtheus, retrouvant à Delphes son fils Ion, qu'elle avait eu en secret d'Apollon, et le reconnaissant, malgré les années écoulées, grâce à la petite corbeille où elle l'avait déposé nouveau-né[1] : par ce fils d'Apollon, futur éponyme des Ioniens, la race d'Érechtheus devait croître en gloire, et cette gloire était celle même d'Athènes, qui s'affirmait la métropole de toutes les cités ioniennes.

Les métopes nord du Parthénon sont perdues presque entièrement. En dehors des vingt anéanties par l'explosion de 1687, les douze encore en place (1-3 en comptant à partir de l'angle nord-est, 24-32 près de l'angle nord-ouest) sont tellement mutilées que la figuration est devenue souvent tout à fait indistincte; seule, la métope 32 a gardé, dans ses parties subsistantes, une certaine fraîcheur d'épiderme. D'après quelques indices, d'ailleurs légers[2], on a cru reconnaître sur plusieurs d'entre elles des motifs empruntés aux légendes troyennes, et MM. Schrader et Studnizcka sont d'accord pour accepter ce point de départ; ils s'accordent aussi pour éliminer les Centaures à qui l'on croyait jadis devoir faire une place. Mais comment se distribuait et sur combien de métopes s'étendait cette histoire troyenne? — M. Schrader, logique avec

inévitable dans une si abondante variété... Et je me persuade qu'elles seront d'autant mieux reçues qu'outre *leur justesse*, elles sont encore recommandables par leur rareté qui les rend uniques. » — Pour toutes ces raisons réunies, il me semble que nous n'avons pas le droit de mettre en doute la « justesse » des dessins du peintre de Nointel, justesse dans le détail et justesse dans l'ensemble. Nous devons repousser toute imputation de truquage, tel que serait le mélange des métopes nord avec les métopes sud, à moins qu'on n'apporte de ce mélange une preuve irréfutable. Cette preuve n'a pas été jusqu'ici apportée.

1. Cf. Euripide, *Ion*, 1337 sqq., 1380 sqq.

2. Le plus sûr de ces indices consiste dans une représentation de la *Rencontre d'Hélène et Ménélas* (sur les métopes 24-25), dont il a été parlé plus haut, p. 118.

lui-même, du moment qu'il n'admet qu'un seul sujet pour toute la face sud, n'en doit admettre qu'un pour toute la face nord. Il considère donc que l'histoire troyenne occupait successivement toutes les métopes, sauf les trois près de l'angle nord-ouest, sur lesquelles il voit un *Jugement de Pâris* : ce qui n'est point, du reste, un sujet différent, mais plutôt le prélude du grand sujet, la guerre de Troie n'ayant été faite que pour reprendre Hélène, Hélène n'ayant été prise par Pâris qu'avec l'aide d'Aphrodite, et Aphrodite ne s'étant montrée si complaisante que pour récompenser Pâris de l'avoir, sur l'Ida, jugée plus belle que les deux autres déesses. — Mais, puisque l'hypothèse de M. Schrader concernant l'unité de la face sud n'est pas acceptable, nous l'avons vu, l'hypothèse pareille concernant la face nord disparaît du même coup; mieux vaut croire que, de ce côté aussi, un petit sujet, placé au milieu, s'intercalait entre les deux moitiés de l'histoire troyenne. M. Studniczka[1] estime que ce sujet devait faire un exact pendant à celui du côté sud, et que les huit métopes du milieu, au nord, dont il ne subsiste rien, glorifiaient les *Kécropides*, comme celles du sud les *Érechthides*[2]. Puis, à droite et à gauche de cette légende attique, se déroulaient les scènes de la légende troyenne, à l'une des extrémités de laquelle, près de l'angle nord-ouest, là où M. Schrader pensait voir le *Jugement de Pâris*, on aurait peut être plus raison d'entrevoir des figures allégoriques, telles qu'*Asia* ou *Troas* assise, *Hellas* vers qui s'avance *Niké*...

Je ne fais qu'indiquer brièvement ces conclusions. Elles sont nécessairement hésitantes, chancelantes; elles n'ont pas sur quoi solidement s'appuyer, elles trouvent à peine où s'accrocher d'une prise incertaine, puisque la majorité des métopes dont il s'agit sont totalement inconnues et que la plupart des autres n'offrent plus guère de leurs sculptures qu'un souvenir. Et l'on dira peut-être : « A quoi bon ces

1. F. Studniczka, *Neues über den Parthenon : Zu den Nordmetopen* (*Neue Jahrbücher*, 1912, pp. 264-266).

2. M. Studniczka fait remarquer qu'une semblable opposition existait dans le fronton ouest, avec *Kécrops* et sa famille dans l'aile gauche (vers le nord), *Érechtheus* et sa famille dans l'aile droite (vers le sud).

recherches ardues, ingrates, épuisantes, et stériles? Laissons le Parthénon tel qu'il est : à demi ruiné. Ne tentons pas de retrouver en imagination ses métopes perdues, puisque nous n'y réussirons jamais complètement, et que, notre réussite fût-elle complète, la ruine n'en serait pas du tout changée. Brisé en deux, le Parthénon s'est maintenant empli d'azur; contentons-nous de cette beauté nouvelle, et ne courons pas, si lourdement, après les beautés disparues. » Il faut répondre, d'abord, que ces études-là ne sont destinées à empêcher personne de s'enivrer d'azur et de vide devant la brèche du Parthénon. Puis, il faut ajouter que ceux qui recherchent ainsi la trace des beautés disparues du Parthénon ne sont pas les moins aptes à goûter sa beauté actuelle, et le Parthénon les récompense en ne leur inspirant pas de phrases creuses. Quant à la prétendue stérilité de ces efforts, sait-on jamais? Cependant que M. Schrader s'efforçait vainement de changer quelque chose aux métopes du côté sud, il avait la fortune de retrouver une tête provenant d'une de ces métopes, d'une de celles qui ne nous sont connues que par les dessins du peintre de Nointel[1]; et il laisse pressentir qu'un examen attentif des débris inutilisés qui proviennent du Parthénon, ou qui peuvent en provenir, amènera d'autres découvertes analogues. Elles seront les bienvenues, si minimes soient-elles. Et c'est à tant d'efforts acharnés et patients pour en faire de nouvelles, dans l'ordre esthétique comme dans l'ordre matériel, que se mesure le mieux notre profond et pieux attachement à l'œuvre sacrée d'Ictinos et de Phidias.

Boédas (ou *Boïdas*). — Ayant réuni autour du *Betende Knabe* de Berlin tous les documents qui peuvent contribuer à éclairer le sens de cette statue, M. Lucas a repris minutieusement leur étude, puis, arrivant à la statue même, il a cru un moment qu'il allait nous donner des indications nouvelles sur son

1. Il s'agit de la métope 18 qui représente deux femmes courant, vêtues à la mode archaïque (cf. ci-dessus, p. 149, note 2); avec ces deux femmes, à l'arrière-plan, il y a une petite servante qui est arrêtée, immobile, la tête posée de profil. C'est cette tête que M. Schrader a retrouvée.

auteur et sur sa provenance[1]; mais, chemin faisant, il s'est aperçu que la même découverte avait été faite par M. Sauer et publiée dès 1908[2]; si bien qu'on pourrait dire, à la rigueur, que les nouveautés vraiment nouvelles de son article se réduisent à un simple petit changement d'orthographe, un *i* au lieu d'un *e*, *Boïdas* au lieu de *Boédas*. Pourtant, il serait peut-être injuste de se borner à dire cela; et, en tout cas, l'occasion est bonne pour exposer la découverte de M. Sauer, qu'a refaite M. Lucas.

Étant donc bien établi, par la comparaison avec certaines pierres gravées, avec le relief de Némée[3] et des monnaies de Sicyone[4], que la statue de Berlin représente un jeune garçon priant, le rapprochement entre eux de quelques textes anciens conduit aux résultats suivants :

1° Il y avait, dans un sanctuaire du Bosphore, près de Byzance, une bonne statue en bronze d'un *puer tendens manus ad coelum*, jeune garçon priant les dieux, bref *puer adorans* (Dionysios de Byzance, trad. latine de P. Gyllius, fr. 59 : *Geographici grăeci minores*, éd. Müller-Didot, II, p. 78). — Pline nomme un sculpteur Boédas, auteur d'un *adorans* en bronze : *Boedas adorantem fecit* (*N. H.*, XXXIV, 73). — Vitruve, dans un passage (*De Arch.*, III, *praefatio*, 2) où il parle avec mélancolie d'artistes qui avaient de la valeur, mais n'eurent

1. H. Lucas, *Der Betende Knabe des Boidas* (*Neue Jahrbücher*, 1912, p. 112-123, avec planche).

2. B. Sauer, *Der Betende des Boedas* (*Philologus*, 1908, p. 304-310).

3. Cf. H. Lechat, *Athlète vainqueur en prière, bas-relief grec* (*Rev. arch.*, 1903, II, pl. 15, p. 205-210 et p. 411).

4. M. Lucas n'a pas cité, pour ces monnaies, l'article que leur a consacré M. Babelon (*Variétés numismatiques*, VIII : *Le devin de Sicyone*, dans la *Rev. numism.*, VIII, 1904, p. 117-133). Cet article intéresse doublement le sujet, puisqu'il tend à expliquer le bas-relief de Némée avec l'aide desdites monnaies. Après avoir bousculé — le mot n'est pas trop fort — l'interprétation que j'avais donnée du relief, M. Babelon a cru démontrer qu'il représentait un devin faisant « un geste liturgique », observant « le vol de la colombe ». Mais plus de huit années ont passé, et je ne sache pas que personne ait adopté cette bizarre explication, que le savant conservateur du Cabinet des médailles nous exposait avec une si robuste confiance. Le relief de Némée représente bien un jeune garçon qui fait une prière, et (vu l'endroit de la découverte) ce jeune garçon doit être un athlète, de la section des παῖδες. Je m'étais seulement trompé sur le moment de cette prière : ce n'est pas l'athlète après la victoire, levant dans ses mains la *taenia* des vainqueurs, qui adresse à la divinité son remerciement; c'est l'athlète avant le concours, tenant en mains l'*infula* des suppliants, qui demande au dieu sa faveur et de lui accorder la victoire. Après ou avant, c'est toujours un jeune athlète en prière; mais que ce garçonnet de quatorze ou quinze ans représente le devin Tirésias ou le devin Mélampos, « évidemment non ».

pas de chance, et qui n'ont pas recueilli la gloire que méritait l'excellence de leurs œuvres, cite parmi ces artistes un Boédas de Byzance. — Conclusion : ce Boédas malchanceux doit être le même que le Boédas de qui Pline nous cite une seule et unique statue, un *adorans;* et, puisqu'il était citoyen de Byzance, il paraît tout naturel de croire que son *adorans* était justement celui qu'on voyait dans un sanctuaire dépendant de Byzance.

2° Les quelques indications qui nous sont données sur cette statue d'*adorans* dans le sanctuaire du Bosphore s'accordent parfaitement avec la statue de Berlin : d'où résulte que les deux statues n'en feraient qu'une[1], ayant pour auteur Boédas de Byzance.

3° Mais, d'autre part, la statue de Berlin est de style lysippien et doit être rapportée au temps et à l'école de Lysippe[2]. — Or, il y a eu justement un sculpteur Boédas, qui était fils de Lysippe, et qui était un artiste de mérite, *laudatus artifex* (Pline, *N. H.*, XXXIV, 66), et il serait puéril de contester que ce soit le même Boédas à qui Pline attribue, quelques lignes plus loin, la statue d'*adorans*. — Conclusion : Boédas de Byzance et Boédas le fils de Lysippe ne sont qu'une seule et même personne. Le fils de Lysippe devait pourtant se qualifier de Σικυώνιος, comme son père; oui, sans doute, et l'ethnique Βυζάντιος prouverait simplement qu'il a dû s'établir à Byzance et y acquérir le droit de cité, tout comme, par exemple, au siècle précédent, le sculpteur Pythagoras, qui était Samien d'origine et qui signait Pythagoras Σάμιος, était cependant pour tout le monde Pythagoras de Rhégion.

Lions. — Les *Denkmæler* de Brunn-Bruckmann ont consacré récemment une livraison entière à nous montrer un beau choix de lions[3], et ces cinq planches sont accompagnées d'un texte

1. Que le bronze de Berlin soit un original ou seulement une copie, je n'en tiens pas compte ici ; cela ne change rien au raisonnement.

2. Cf. *Rœm. Mitteil.*, XVI, 1901, p. 391 sqq. (E. Lœwy).

3. Brunn-Bruckmann's *Denkmæler griech. und rœm. Sculptur*, livr. 129, pl. 641-645, texte de B. Schrœder. Voici le détail des planches : 641, lion de Pérachora, près Corinthe, en calcaire tendre, au musée de Boston; 642, tête de lion archaïque,

qui les déborde singulièrement, car c'est tout un chapitre de l'histoire de l'art, lequel pourrait s'intituler : Comment les artistes grecs, du temps de Minos au siècle d'Hadrien, ont rendu la figure du lion.

Le lion est la plus sculpturale des bêtes, en raison d'abord de ses formes magnifiques, puis de certaines idées que l'homme peut, en quelque sorte, glisser sous ces formes et leur faire exprimer. Tout nerfs et tout muscles, il a des muscles admirables : et il met dans son allure une fierté, ses poses ont souvent une noblesse, à quoi nous pouvons prêter, par une transposition fort naturelle, un sens de grandeur morale et d'héroïsme. On peut étudier le lion en lui-même, avec ce qui le caractérise entre les animaux de la création, en se donnant pour but de le reproduire exactement, dans toute sa vérité naturaliste et zoologique. On peut aussi le traiter au point de vue ornemental, c'est-à-dire que, partant de ses formes réelles et gardant d'elles le principal, on les modifie et les stylise plus ou moins, en les laissant pourtant toujours reconnaissables. On peut encore faire servir le lion à une fin idéale, mettre en relief chez lui les traits susceptibles d'une interprétation allégorique ou symbolique, lui faire prendre conscience, dirai-je, humainement conscience de sa force, de son calme, de sa dignité, de sa noblesse, de sa hauteur.

Les lointains artistes crétois-mycéniens ont connu ces trois façons. Ils ont pris le lion sur le vif, soit au repos ou en action, et se sont attachés à donner une impression forte, saisissante, de son être réel[1] ; ils ont aussi choisi telles parties du lion, comme la tête, pour en faire un vase, et l'ont traitée suivant un goût décoratif, mêlant dans un savant amalgame les formes animées et les formes tectoniques, respectant même jusqu'à un certain point l'humeur de la matière employée[2] ; souvent enfin il leur est arrivé de montrer deux lions debout,

provenant d'Éphèse, en marbre, au British Museum ; 643, lion en marbre, au Musée de New-York ; 644, lion en marbre, au Musée de Berlin ; 645, lion provenant d'un tombeau près de Tivoli, en marbre, à Rome, palais Barberini.

1. Exemple : la chasse aux lions d'un des poignards de Mycènes (cf. Perrot, *Hist. de l'art*, VI, pl. 18).

2. Exemple : le rhytòn d'or, en forme de tête de lion, provenant d'un tombeau de Mycènes (cf. *Arch. Jahrbuch*, XXVI, 1911, pl. 9, p. 253 sqq.).

affrontés, tout pareils, vivant moins pour eux-mêmes que pour ce qu'ils expriment, et de leur conférer une valeur de symbole, d'en faire presque des bêtes de blason[1]. L'art de la Grèce historique marque un recul sur celui du deuxième millénaire av. J. C., et ce recul a pour cause que le lion n'existait pas ou n'existait plus dans la Grèce propre (tandis qu'il existait antérieurement en Crète) : n'y ayant plus de modèles vivants et réels, l'art ne pouvait pas prétendre à reproduire la réalité et la vie du lion. On travaillait selon une tradition plus ou moins déformée, et, quand on voulait quelquefois la raviver par une observation de nature, on s'adressait d'ordinaire... au chien, qui s'éloigne pourtant beaucoup du lion par les traits de race, les allures, les poses[2]. En Asie seulement, où il y avait des lions, il y eut aussi des artistes pour savoir les regarder : et l'un d'eux, un sculpteur inconnu du VIe siècle, auteur de plusieurs statues de lions retrouvées à Didymes et à Milet, y a mis un accent de vérité qui n'a été dépassé, voire atteint par nul autre maître de toute l'antiquité. Rome aussi, à la fin de la République et sous l'Empire, eut des lions pour les combats de bêtes dans l'amphithéâtre, et ils durent naturellement retenir l'attention de quelques artistes[3] : le colossal relief Barberini[4] offre maints traits importants qui décèlent une étude rigoureuse et pénétrante sur nature d'après l'animal en cage, cependant qu'à d'autres traits qui sont inexacts, faux, conventionnels, on reconnaît toujours l'héritage du lion grec des siècles antérieurs.

En somme, à de rares exceptions près, l'art grec de l'époque historique a mal connu le lion et l'a mal rendu. Il l'a souvent représenté, mais pour des fins décoratives ou symboliques. On sait, par exemple, quel usage presque exclusif les Grecs

1. Exemple : le relief célèbre de la porte *des lions*, à Mycènes. — Il s'agit bien de *lions*, non pas de *lionnes*, comme on le répète souvent.

2. Pourquoi ne s'être pas du moins adressé plutôt au chat, ce « tigre de poche », comme on l'a appelé ? C'est que, en dehors de l'Égypte, le chat était une rareté, une exception dans l'antiquité : cf. *Arch. Jahrbuch*, XIV, 1899, p. 136-143 (Engelmann); S. Reinach, *Cultes, mythes et religions*, I, p. 95-96.

3. Pline, *N. H.*, XXXVI, 40 : « .... Accidit ei [Pasiteli], cum in navalibus ubi ferae Africanae erant *per caveam intuens leonem caelaret*, ut ex alia cavea panthera erumperet non levi periculo diligentissimi artificis. »

4. Cf. Brunn-Bruckmann's *Denkmæler*, pl. 645.

ont fait de la tête de lion dans les gargouilles de leurs temples, et comme ils s'en sont servis fréquemment dans leur bouches de fontaines. Que la plupart des sculpteurs aient taillé ces morceaux d'ornement sans avoir jamais vu de lion, ni sans avoir eu sous les yeux un bon modèle de lion, cela est évident, et ne tire peut-être pas à conséquence. Le manquement est plus grave, lorsqu'il s'agit de figures entières de l'animal, grandes comme nature ou plus grandes encore, auxquelles ont été imposées des formes étrangères, attribuées des poses propres à l'espèce canine. Ces sculptures, si on y fait abstraction de l'exactitude dans le rendu, ne sont certes pas indifférentes; les Grecs y ont insufflé parfois une force et une grandeur admirables[1]. Ils ont eu aussi cette belle idée, de faire du lion posé sur un tombeau l'emblème du courage, spécialement du courage vaincu dans le combat : le lion gardien du tombeau de Léonidas, le colossal lion de Chéronée assis sur son haut piédestal nu et sans inscription, parlaient au passant le plus douloureux mais le plus élevé langage. Et cette noble création de l'art grec a été, comme tant d'autres idées grecques, un κτῆμα ἐς ἀεί : car ces lions de la Grèce antique ne sont-ils pas les ancêtres du lion de Lucerne, du lion de Belfort?...

1. Citons ce jugement de Th. Gautier sur deux des lions de l'arsenal de Venise (où il y en a quatre, un provenant de Délos et trois de l'Attique : cf. S. Reinach, *Répert. stat.*, II, 712, 5 et 6; 714, 2 et 6) :

«... Lions du Pirée, trophées conquis par Morosini dans la guerre du Péloponnèse. Les deux colosses en marbre pentélique sont dénués de cette vérité zoologique que Barye leur eût donnée sans doute; mais ils ont quelque chose de si fier, de si grandiose, de si divin, si ce mot peut s'appliquer à des animaux, qu'ils produisent une impression profonde. Leur blancheur dorée se détache admirablement sur la façade rouge de l'Arsenal, composée d'un portique peuplé de statues de mérite pourtant, que ce terrible voisinage fait ressembler à des poupées... Trophées d'une défaite, mais gardant toujours leur mine hautaine et superbe, ces lions ont l'air de se souvenir, dans la ville de Saint-Marc, de la Minerve antique; et le grand Gœthe les a célébrés par une épigramme que nous traduisons ici, en demandant pardon de substituer nos vers chétifs aux rythmes olympiens du Jupiter de Weimar :

Deux grands lions, rapportés de l'Attique,
Font sentinelle aux murs de l'Arsenal
Paisiblement, et près du couple antique
Tout est petit, porte, tour et canal.

Ils semblent faits pour le char de Cybèle,
Tant ils sont fiers, et la Mère des dieux
Voudrait au joug ployer leur cou rebelle,
Si pour la terre elle quittait les cieux. *Etc...*»

(Th. Gautier, *Voyage en Italie*, éd. Charpentier, 1875, p. 187-188.)

Il reste toujours cependant que de tels lions, dont la signification, si on considère ce qu'ils veulent signifier, peut être si haute et si impressionnante, considérés simplement au physique, laissent en général beaucoup à désirer. L'art des temps modernes les a de nouveau lâchés par le monde. Ils ont sévi au XVIIe siècle, au XVIIIe, au XIXe. Ils sévissent encore, de plus en plus appauvris, alourdis, vides de pensée et de noblesse, gonflés de conventions. La langue des architectes les nomme « lions d'ornement » : c'est notre lion à perruque, qui souvent roule sous l'une de ses pattes une grosse boule; notre lion officiel et (si l'on peut dire) gouvernemental; notre lion de l'Institut et des grandes préfectures. Bête solennelle, mais irréelle, pleine de majesté convenue, mais dénuée de vraie vie, elle évoque l'idée de lion plutôt qu'elle ne représente un lion. Or, ces lions tout à fait faux descendent en droite ligne des lions, à demi faux ou aux trois-quarts faux, de la Grèce antique. — Le lion de la nature, le lion du désert, hérissé, inculte, aux flancs creux, était disparu de l'art. Ses dernières images fidèles, parfaites de justesse, avaient été tracées en relief dans le palais d'Assourbanipal, à Ninive, au VIIe siècle av. J.-C. Il faut, pour en retrouver l'équivalent, descendre jusqu'au milieu du XIXe siècle, jusqu'aux petits bronzes et aux aquarelles de Barye, jusqu'aux dessins et aux lithographies de Delacroix.

HENRI LECHAT.

Lyon, décembre 1912.

HÉLIGOLAND

Comme pour le voyage d'Aristée (*Revue*, 1913, p. 28), je voudrais soumettre aux connaissances bibliographiques de mes lecteurs les hypothèses suivantes. — J'ai toujours cru qu'Héligoland était l'île de l'ambre occidental. Or, d'une part, l'ambre se rattache très certainement aux mythes solaires, cygne, Phaéton et le reste. Et, d'autre part, Héligoland, l'ancienne *Fosetisland*, était une île sainte entre toutes. Entre autres attributs de sa sainteté, on y élevait des animaux consacrés aux dieux. — Ce sanctuaire ne serait-il pas plus ancien que les Carolingiens? N'y aurait-il pas eu là, dès le temps des voyageurs grecs, un temple du Soleil? Et ne serait-ce pas autour de ce temple que se seraient à la fois opérés les trafics d'ambre et formés les mythes dont l'histoire de Phaéton est l'écho méditerranéen? — De même, à Aquilée au fond de l'Adriatique, vous trouverez également la coïncidence d'un temple solaire, des mythes héliaques, du trafic de l'ambre. — J'entrevois un peu partout en Occident l'existence de grands sanctuaires solaires autour desquels, comme autour des abbayes médiévales, se sont formés tout à la fois des mythes et des marchés. C'est là une idée qui m'est chère depuis bientôt vingt ans, dont nous avons souvent entretenu nos lecteurs et que du Moyen-Age, où je l'ai d'abord indiquée (cf. entre autres. *Revue*, 1899, p. 237 et 244 [1]), je sens que je peux faire remonter à la préhistoire.

CAMILLE JULLIAN.

1. Cf. *Histoire de Bordeaux*, 1896, p. 118 : « Nous percevons ainsi la manière dont se sont formés quelques-uns de ces vastes cycles épiques que produisit alors le monde chrétien. Ils résultent de la combinaison des noms et des cultes locaux avec une lointaine tradition historique des guerres de Charlemagne... Remarquons encore à quels endroits cette combinaison s'est faite : on peut suivre Charlemagne à Belin, à Saint-Seurin, à Blaye, c'est-à-dire aux stations de repos ou de prière de la grande route suivie par les pèlerins de Saint-Jacques. Qui sait si les pèlerins n'ont pas été les artisans principaux de ces légendes, les vrais rhapsodes de ces épopées, » etc.

L'ÉPISODE D'AMATA DANS L'ÉNÉIDE[1]

Amata, la femme du vieux roi Latinus et la mère de Lavinia, n'a pas dans l'*Énéide* un rôle très considérable. Elle n'intervient guère qu'à trois reprises : au livre VII, elle cherche à empêcher son mari de donner leur fille en mariage à Énée, et à la conserver au contraire à son premier fiancé Turnus, dont elle est la parente[2] ; au livre XII, convaincue de l'inutilité de la lutte, elle dissuade Turnus de combattre contre Énée[3] ; au livre XII encore, à l'approche de la défaite finale, elle se pend de désespoir[4]. Ces deux derniers épisodes sont assez courts, et, tout en étant émouvants, n'offrent rien qui sollicite particulièrement l'attention. Il en est autrement du premier, bien plus développé, bien plus complexe, et, par moments au moins, bien plus énigmatique.

On y peut distinguer plusieurs parties. D'abord, le poète nous dit que depuis longtemps déjà, depuis qu'il est question des prétentions d'Énée à la main de Lavinia, Amata est inquiète et irritée[5]. Puis la furie Alecto, envoyée par Junon, grâce à l'un des serpents de sa chevelure, lui inspire une rage plus véhémente[6]. Elle va alors trouver Latinus, et combat son dessein avec beaucoup de violence, mais aussi, remarquons-le, avec beaucoup d'adresse. L'interprétation tendancieuse qu'elle propose de l'oracle de Faunus, ses efforts pour prouver que Turnus, comme Énée, est étranger et peut par conséquent devenir l'époux de leur fille, sont d'une habileté sophistique qui suppose une certaine liberté d'esprit[7]. Ses arguments

1. Note lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 19 avril 1912.
2. *Aen.*, VII, 344 sqq.
3. *Aen.*, XII, 54 sqq.
4. *Aen.*, XII, 95 sqq.
5. *Aen.*, VII, 344 sqq.
6. *Aen.*, VII, 346 sqq.
7. *Aen.*, VII, 354 sqq.

n'ébranlent pas son mari, et c'est alors qu'affolée. — Virgile a soin de marquer la différence de ses deux attitudes[1], — elle en vient à des résolutions plus désespérées. Elle parcourt en hurlant les rues de la ville[2]; elle s'enfuit avec sa fille dans les forêts, en invoquant Bacchus, et en emmenant à sa suite les femmes de son pays pour célébrer avec elles les mystères du dieu[3]. Cet exemple est pour beaucoup dans la résolution que prennent les guerriers latins de s'armer contre les nouveaux venus[4], mais le poète ne nous dit pas quel effet produit sur le roi Latinus la fuite de sa femme et de sa fille, ni quand elles reviennent auprès de lui, ni comment ils se réconcilient : l'histoire est en quelque sorte interrompue au moment le plus dramatique — à dessein sans doute[5].

Telle qu'elle est, elle laisse apparaître des contradictions assez frappantes. En premier lieu, Amata, qui n'était tout d'abord qu'une mère prévoyante[6], une femme sensée et même artificieuse, devient tout à coup une bacchante échevelée et démente. — De plus, même sous ce second aspect, le poète ne nous la représente pas toujours d'une façon très nette et très cohérente : tantôt il nous dit qu'elle feint d'être inspirée par Bacchus, *simulato numine Bacchi*[7]; tantôt il parle comme si elle était réellement en proie à la fureur sacrée de l'orgie[8]. — Enfin, elle-même semble se démentir : parfois elle proclame que Bacchus seul est digne de devenir l'époux de sa fille[9]. Ailleurs elle chante l'hyménée de cette même fille avec Turnus[10]. — Tout cela n'est pas d'une clarté parfaite.

Les commentateurs anciens paraissent avoir été quelque peu déconcertés par ces anomalies. Les scolies serviennes inclinent à croire que toute la conduite d'Amata est le résultat d'une

1. *Aen.*, VII, 376 sqq.
2. *Aen.*, VII, 383 sqq.
3. *Aen.*, VII, 385 sqq.
4. *Aen.*, VII, 580 sqq.
5. C'est de la même façon que Lucain interrompt en pleine crise le récit du siège de Marseille et celui de la guerre d'Afrique. Il y a là un procédé en honneur chez les poètes épiques.
6. *Aen.*, VII, 357 : « mollius et solito matrum de more locuta est. »
7. *Aen.*, VII, 385.
8. *Aen.*, VII, 405.
9. *Aen.*, VII, 389.
10. *Aen.*, VII, 398.

profonde dissimulation : son délire mystique est feint : en consacrant sa fille à Bacchus, elle joue la folie, etc. C'est, je crois, lui prêter un calcul bien compliqué, et, par surcroît, complètement inutile. — Les commentateurs modernes se sont surtout attachés à souligner les ressemblances des vers 385-403 avec les *Bacchantes* d'Euripide. Elles sont très précises en effet ; mais cela ne nous renseigne pas sur le fond des choses. Quelle que soit l'admiration de Virgile pour les poètes helléniques, quel que soit son désir de rivaliser avec eux, on ne peut guère supposer qu'il ait introduit dans son poème un épisode superflu, uniquement pour s'amuser à traduire ou à adapter quelques phrases d'une tragédie grecque. — Dans le chapitre de sa thèse consacré au culte de Bacchus, M. de la Ville de Mirmont[1] remarque que, dans l'*Énéide*, ce culte n'est jamais rappelé qu'à propos de personnages ennemis d'Énée ou de Troie, Didon[2], Hélène[3], ou Amata. L'observation est très juste, mais il y a une distinction à faire entre les divers passages sur lesquels elle porte. Didon, Hélène, sont simplement comparées à des bacchantes : Amata est décrite comme une bacchante. La mention des rites orgiaques, là, n'est qu'un ornement littéraire : ici, elle fait partie de la substance du récit, et prend une importance bien plus considérable.

On peut, à mon sens, partir des mots que je citais tout à l'heure, *simulato numine Bacchi*. Cette « simulation » n'est pas la seule qu'on rencontre dans l'*Énéide*. J'ai eu l'occasion d'en étudier ailleurs une autre, beaucoup plus célèbre, celle par laquelle Didon, au IVe livre, couvre du prétexte d'une conjuration magique les apprêts de son suicide[4] : j'ai essayé de démontrer que cette scène, beaucoup trop longue et trop minutieusement détaillée pour une simple supercherie, était chez Virgile le vestige d'une tradition plus ancienne, d'après laquelle Didon aurait été réellement une magicienne. Il me semble qu'on peut raisonner de même au sujet d'Amata. Si le poète nous la montre jouant le rôle d'une bacchante, j'ai peine

1. De la Ville de Mirmont, *La mythologie et les dieux dans Apollonios et Virgile*.
2. *Aen.*, IV, 30 sqq.
3. *Aen.*, VI, 517 sqq.
4. *Revue de philologie*, 1909.

à croire qu'il ait voulu seulement compliquer l'action par une feinte un peu puérile, ni qu'il se soit attardé à décrire pour elle-même une cérémonie pittoresque : j'estime bien plutôt qu'il a trouvé, dans les traditions qu'il a utilisées, une Amata véritablement prêtresse de Bacchus, ou, pour parler plus exactement, du dieu que l'exégèse romaine classique a assimilé au Bacchus grec, Liber Pater.

Précisément, l'existence de Liberalia sur plusieurs points du territoire latin est attestée par de nombreux textes. Il me suffira de rappeler la page de la *Cité de Dieu* où saint Augustin mentionne, non sans indignation, les Bacchanales de Lavinium, qui se célébraient encore de son temps, durant un mois, avec un caractère extatique ou orgiaque très marqué[1]. Cette fête avait lieu dans la ville qui passait pour avoir été fondée en l'honneur de Lavinia, fille d'Amata. Elle avait lieu au printemps, c'est-à-dire à l'époque où l'on peut raisonnablement placer dans l'*Énéide* l'épisode des fureurs d'Amata. Ces coïncidences ne sauraient guère être fortuites, et voici, me semble-t-il, comment on peut se représenter les choses. Virgile, soucieux de faire une place dans son poème au plus grand nombre possible de rites nationaux, n'aura pas voulu laisser dans l'ombre la fête des Liberalia. Mais d'autre part, comme cette fête — peut-être à cause de sa parenté avec les Bacchanales interdites par le Sénat — restait quelque peu irrégulière et suspecte, il n'aura pas osé la faire célébrer par le lointain fondateur de la cité romaine. C'est Amata, et non Énée, qu'il a chargée de ce soin, conciliant ainsi sa piété d'antiquaire et son scrupule de citoyen.

Cette manière de voir a, si je ne me trompe, l'avantage d'expliquer une grande partie des traits que nous avons relevés tout à l'heure. Si Virgile a eu en vue une fête réelle, les détails si nombreux et si précis qu'il multiplie prennent une valeur documentaire, et non plus seulement littéraire. — La consécration de Lavinia à Bacchus devient aussi moins étonnante : Liber, le Bacchus latin, est un dieu de la fécondité, qu'on implore

1. Aug., *De civit. Dei.* VII, 21.

pro eventibus seminum[1]; il est donc naturel qu'il soit invoqué aussi comme dieu nuptial[2], et qu'en cette qualité il ait sur la future épouse une sorte de droit mystique; c'est, pour ainsi dire, après lui et grâce à lui que le mari peut prendre possession de sa femme. — De même encore il est permis de supposer que Liber, à l'époque archaïque, a dû être un dieu guerrier en même temps qu'un dieu agricole. La coexistence des deux qualités ne serait pas plus surprenante chez lui que chez Mars, par exemple. C'est au printemps qu'on le fête, et c'est au printemps aussi que l'on se met en guerre dans le Latium primitif. Une fête en son honneur, au début des hostilités, pour s'assurer son appui, n'a rien que de très vraisemblable, et ainsi s'explique peut-être le passage où Virgile semble mettre en rapport l'orgie conduite par Amata et la réunion de l'armée latine. — En un mot, il semble y avoir une analogie assez complète entre les rites que Virgile nous décrit et ce que nous savons ou ce que nous pouvons supposer du culte de Liber.

Quant à la personnalité même d'Amata, aucun texte autre que celui de l'*Énéide* ne nous la montre intervenant dans les Liberalia. Mais nous rencontrons son nom dans une religion très ancienne, elle aussi, et qui a dû jadis être liée à celle de Liber, celle de Vesta. On connaît la formule par laquelle, à Rome même, le grand pontife consacre, ou plutôt, pour employer le terme rituel, « prend » *(capit)* la vestale : il l'appelle toujours du nom d'Amata, et les commentateurs anciens nous apprennent que ce nom était celui de la première vestale de Lavinium. Il n'est pas douteux qu'Amata vestale de Lavinium ne soit un dédoublement d'Amata mère de Lavinia. Or, à première vue, le culte de Vesta, chaste et grave, paraît très différent de ce culte de Liber, si joyeux, si tumultueux, si licencieux. Mais la dissemblance est plus apparente que réelle, si l'on songe à certains faits qui nous révèlent, dans la religion de Vesta, plus de complexité qu'on n'en voit d'ordinaire. Vesta est une déesse vierge, mais

1. Aug., *loc. cit.*
2. Bacchus est invoqué par Didon comme dieu nuptial, *Aen.*, IV, 58.

elle est invoquée dans les cérémonies nuptiales. Les vestales font vœu de chasteté, mais, à l'origine, c'est bien plutôt comme épouses mystiques du dieu du feu que comme imitatrices de la pureté de leur déesse. Et que dire de cette coutume qui nous est rapportée par Pline l'Ancien[1] et qui veut que les Vestales, à Rome même, adorent entre autres objets sacrés un simulacre phallique? Ici, nous ne sommes plus très loin des fêtes orgiaques, d'un naturalisme si hardiment sensuel, et l'on conçoit qu'il ait pu y avoir une association entre les deux cultes, peut-être même un accouplement entre les deux divinités. Amata, reine et prêtresse de Vesta, présidant, en cette double qualité, aux fêtes de Liber, me paraît être le prototype lointain d'après lequel Virgile a dessiné son héroïne.

Je me demande même si l'on ne peut pas rattacher à cette hypothèse quelques particularités qu'au premier abord on pourrait croire uniquement descriptives. Par exemple, lorsqu'Alecto vient trouver Amata, Virgile dit que le serpent qu'elle détache de sa chevelure s'identifie au collier d'or que la reine a autour du cou. Heyne et Benoist trouvent ce détail indigne de la poésie épique; mais il ne s'agit pas de le juger, il s'agit de le comprendre. Il est possible que le poète ait eu sous les yeux un monument figuré où Amata était représentée avec un collier d'or en forme de serpent. D'un autre côté le serpent est souvent dans les cultes anciens un symbole de la Terre, avec laquelle Vesta est confondue. Son image est, pour une prêtresse de Vesta, un ornement sacré, non un bijou de fantaisie. Virgile a conservé à son héroïne sa parure traditionnelle et rituelle, tout en la rattachant d'une façon quelque peu subtile à la fable, qu'il a imaginée, de l'intervention d'Alecto. Nous saisissons là, dans une très petite chose, l'art habituel de Virgile, qui consiste à recueillir le plus possible de faits transmis par les traditions antiques et à les incorporer, parfois avec un peu d'effort dans l'ingéniosité, à la trame de son récit.

René PICHON.

1. Plin., *N. H.*, XXVIII, 39.

TABLES A MESURES DE CAPACITÉS

ANCIENNES ET MODERNES[1]

On rencontre, en bien des points du monde grec et romain, des dalles de pierre, creusées de cavités en nombre et en dimensions variables, qui servaient de mesures-étalons pour les liquides et les matières sèches, et pour lesquelles les archéologues emploient les termes de σήκωμα ou de *mensa ponderaria*. Dans l'article *Sékoma* du *Dictionnaire des Antiquités*, M. Michon en a donné une liste déjà fort longue, qui, toutefois, peut être complétée comme suit:

RÉGIONS GRECQUES

1. **Ouchak** (Phrygie). — Michon, p. 1178, note 7; Curtius, *Arch. Zeit.*, Anzeiger, 1854, p. 441; Boeckh, *Monatsber. d. Berlin. Akad.*, 1854, p. 85; Egger, *Mém. d'hist. anc.*, p. 197 sq.; *Rev. arch.*, 1872, II, p. 230, note 1, 300; 1873, II, p. 47; Dumont, *Archives des miss. scient.*, VI, p. 467; Le Bas, *Inscr. du Pélop.*, p. 118; Dumont, *Mélanges arch.*, 1892, p. 117, n° 1, p. 124; *Amer. Journal*, 1891, p. 440, note 1.

2. **Panidon**. — 1° Michon, p. 1178, note 18; *Rev. arch.*, 1873, II, p. 47; 1872, II, p. 230, n° 5; Le Bas, *op. l.*, p. 118.

2° Michon, p. 1178, note 19; *Rev. arch.*, 1872, II, p. 229, fig.; 1873, II, p. 47; Le Bas, *l. c.*; *Ath. Mitt.*, 1882, p. 306; Dumont, *Mélanges arch.*, 1872, p. 25, 125; 1892, p. 116, 118, note 3; Gühl et Kohner, *La Vie antique* (6), p. 432, fig.; *Amer. Journal*, 1891, p. 440, note 1; Reinach, *Traité d'épigraphie*, p. 464, n° 3.

3. **Naxos**. — Michon, p. 1178, note 23; *Rev. arch.*, 1872, II, p. 230, n° 3; Le Bas, *l. c.*; Dumont, *Mélanges d'arch.*, 1892, p. 118, n° 3; p. 120, 125; *Ath. Mitt.*, 1882, p. 306; *Amer. Journal*, *l. c.*

4. **Ganos**. — Michon, p. 1178, note 17; *Rev. arch.*, 1872, II, p. 230, n° 4; 1873, II, p. 47; Le Bas, *l. c.*; Reinach, *op. l.*, p. 464, n° 2.

5. **Assos**. — *Chroniques d'Orient*, I, p. 33; II, p. 171; *Amer. Journal*, p. 440 sq. fig. 7; *Bull. de Corr. hell.*, 1882, p. 196.

6. **Tégée**. — *Chroniques d'Orient*, II, p. 240, note 3; *Bull. de Corr. hell.*, 1893, p. 5.

7. **Andrinople**. — *Chroniques d'Orient*, II, p. 456, n° 11.

8. **Gythion**. — Michon, p. 1178, note 20; *Rev. arch.*, 1872, II, p. 298; 230, n° 2; 1873, II, p. 47; Dumont, *Arch. des miss. scient.*, VI, p. 118, note 2, p. 466, note 1; id., *Mélanges d'arch.*, 1892, p. 117, n° 2; p. 118, 125; Hultsch, *Griech. und römische Metrologie*, p. 537 sq.; *Bulletino dell' Istituto*,

1. A propos de *Rev. Ét. anc.*, t. XIII, 1911, p. 464.

1873, p. 161-2 : Duruy, *Hist. des Grecs*, I, p. 390 : Fougères, *Vie privée et publique des Grecs et des Romains*, 1894, p. 90, fig. 668 : Reinach, *Manuel de philol. classique*, 1884, II, p. 161 : id., *Traité d'épigraphie grecque*, p. 464, n° 1 ; *American Journal*, *l. c.*

9. **Samos.** — *Ath. Mitt.*, 1900, p. 207-208, n° 122.

10. **Trézène.** — Michon, p. 1178, note 22 : *Bull. de Corr. hellén.*, 1906, p. 652, note 2.

11. **Éphèse.** — *Wienerjahreshefte*, I, 1898, Beiblatt, p. 62.

12. **Anthédon.** — *Amer. Journal*, 1890, p. 100, fig. 17 ; 1891, p. 440, note 1 ; *Chroniques d'Orient*, I, p. 687, note 2.

13. **Lesbos.** — *Chroniques d'Orient*, II, p. 85.

14. **Théra.** — Hiller von Gaertringin, *Thera*, I, p. 229, fig.

15. **Athènes.** — 1° Ne reste que la dédicace. Michon, p. 1178, note 15 ; Dumont, *Mélanges arch.*, 1892, p. 118, note 3 ; Reinach, *Traité d'épigraphie*, p. 464, n° 5.

2° Michon, p. 1178, note 14 ; Dumont, *op. l.*, p. 118, note 3 ; *Amer. Journal*, 1891, p. 440, note 1.

3° Michon, p. 1178, note 13 ; Dumont, *l. c.* ; Kekulé, n° 364 ; *American Journal*, *l. c.*

4° Michon, p. 1178, note 12.

Cf. encore, *Mém. Antiquaires de France*, XXV, 1862, p. 99.

16. **Pirée.** — Michon, p. 1178, note 16.

17. **Mitylène.** — *Amer. Journal*, 1890, p. 552.

18. **Délos.** — Michon, p. 1179, notes 1-6, fig. 6287.

On a trouvé à Délos, dans les fouilles anciennes ou récentes, un grand nombre de ces tables de mesures, intactes ou fragmentées. La publication de ces monuments, inédits pour la plupart, apportera une importante contribution à l'étude des mesures de capacité antiques. On relève dans les rapports les mentions suivantes :

1° *Bull. de Corr. hellén.*, 1879, p. 374-375, n° 15 ; 1905, p. 19, note 4 ; *Chroniques d'Orient*, II, p. 171 : Reinach, *Traité d'épigraphie*, p. 464, n° 4 ; *Dict. des Ant.*, s. v. *Donarium*, p. 378, note 176 ; Dumont, *Mélanges d'arch.*, 1892, p. 118, note 3 : id., *Arch. des miss. scient.*, XIII, 1887, p. 404, note 1 ; *Monuments grecs*, 1878, n° 7, p. 47 ;

2° *Bull. de Corr. hellén.*, 1884, p. 169, n° 3 ;

3° *Ibid.*, 1895, p. 476, n° 5 ;

4° *Ibid.*, 1905, p. 18-9, 226, n° 85 (inscription d'Ariarathe) ;

5° *Ibid.*, 1905, p. 18, 229, n° 88, pl. VII ; 1906, p. 652, note 2 (inscription de J. César proc.)

6° *Ibid.*, 1905, p. 34, note 3 ; 1906, p. 652, note 2 (analogue au précédent, mais sans inscription) ;

7° *Ibid.*, 1906, p. 566, 603, fig. 46, etc.....

RÉGIONS ROMAINES[1]

19. **Pompéi.** — 1° Michon, p. 1177, note 7 ; Orelli, n° 4348 ; Mommsen, *Inscr. regni neapol.*, n° 2195 ; CIL., X, 793 ; Marquardt, 10, p. 91, note 4 ; Schreiber, *Kunsthistor. Bildatlas*, pl. LX, 718 ; Monaco, *Guide*, 1900, p. 36,

1. Je n'ai pu vérifier la référence suivante d'un sékoma : *Recueil des notices et mémoires de la Soc. arch. du département de Constantine*, 1907, p. 80, fig.

n° 3828; Mau, *Führer durch Pompei* (1898, 3e éd.), p. 22, fig.; Engelmann, *Pompei*, 1902, p. 29, fig. 37; *Röm. Mitt.*, 1892, p. 142; *Amer. Journal*, 1891, p. 440, note 1.

2° Michon, p. 1177, note 7.

20. **Minturnes.** — Michon, p. 1177, note 10; Mommsen, n° 4065; Nissen, *Pompeianische Stud.*, p. 73; Monaco, *op. l.*, p. 35, n° 3615; *Amer. Journal*, *l. c.*

21. **Sélinonte.** — Michon, p. 1178, note 4; *Notizie degli Scavi*, 1884, p. 330 sq., pl. IV.

22. **Solunte.** — *Notizie degli Scavi*, 1884, p. 331.

23. **Tivoli.** — *Atheneum*, 1883, p. 513; *Notizie*, 1883, p. 86, 172; 1884 p. 332; *Amer. Journal*, l. c.

24. **Eporédia.** — Ne reste que l'inscription, au Musée de Turin. *Mém. Acad. de Turin*, II série, XIV, p. 37, n° 34; *Mém. Soc. Antiquaires de France*, 1862, XXV, p. 104.

25. **Croatie.** — Patsch, *Die Lika in römischer Zeit*, Schrift. d. Balkancommiss. d. kais. Akad. d. Wiss. Antiq., Abth. I, p. 68, fig. 19-22; *Wienerjahreshefte*, 1905, Beiblatt, p. 43, note 9.

26. **Kossovo** (Bulgarie). — Michon, p. 1178, note 2; *Wienerjahreshefte*, 1905, Beiblatt, p. 43, note 9; *Chroniques d'Orient*, II, p. 171.

27. **Cvijnia-Gradina** (Dalmatie du Nord). — *Wienerjahreshefte*, 1905, Beiblatt, p. 43, fig. 11.

28. **Timgad.** — Michon, p. 1177, note 12.

29. **Khamissa.** — *Ibid.*, note 13.

30. **Lambèse.** — *CIL.*, VIII, n° 3294 et 18177; *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1905, p. 492.

31. **Utique.** — *CIL.*, VIII, n° 1180 et 14310; *Comptes rendus*, *l. c.*

32. **Ténès.** — *CIL.*, VIII, n° 9666; *Comptes rendus*, *l. c.*

MONUMENT INCERTAIN

Palestine. — Michon, p. 1178, note 5.

*
* *

La plupart de ces sékomata servaient à mesurer des liquides. Le dessus de la dalle de pierre est presque toujours entouré d'une *moulure* destinée à empêcher le liquide, qui aurait pu déborder, de se répandre à terre. Souvent même, de petites rigoles le rassemblaient dans un ou deux trous ou éviers [1], où il pouvait être facilement recueilli [2]. On ne saurait toutefois établir de règle fixe, car il y a de nombreuses variantes. La moulure qui entoure la plaque peut suffire à retenir le trop-plein du liquide jaugé; ailleurs, il y a des éviers, mais pas de rigoles, ou bien des rigoles sans éviers, qui traversent la moulure et déversaient le liquide à terre

Plusieurs de ces monuments présentent, en un point de leur surface, une saillie, rectangulaire ou circulaire, qui devait rester sèche alors

1. Ex. sékoma de Naxos, *Rev. arch.*, 1873, II, p. 43, fig. 10.
2. Ces éviers peuvent percer ou non la table des mesures,

que le reste de la plaque était mouillé par le liquide, et servait à placer les objets que l'on désirait préserver de ce contact; ailleurs, cet espace réservé est au même niveau que la plaque dont il est séparé par une moulure.

On note encore çà et là des évidements dans la pierre, destinés peut-être à recevoir le linge avec lequel on nettoyait la plaque [1].

*
* *

Telles qu'elles sont actuellement, ces mesures ne sont pas complètes. Il faut, ce dont on s'est douté depuis longtemps, restituer à l'intérieur de chaque cavité un *vase de métal.* Les raisons en faveur de cette hypothèse sont nombreuses :

a) Les cavités sont *rarement polies* à l'intérieur. Les plus grandes, faciles à travailler, le sont parfois, mais jamais les petites. On ne peut donc penser que le liquide était versé à même la cavité [2]; il eût été impossible de déterminer la capacité exacte de la mesure, et surtout, il eût été difficile de la nettoyer, les dépôts étant retenus par les aspérités et les creux.

b) Certaines de ces cavités sont *à peine creusées*, et, dans cet état, ne pouvaient rien contenir. Elles servaient donc uniquement à soutenir le fond du vase en métal. Ceci apparaît en toute évidence dans certains exemplaires de Délos, où la plaque de marbre, fort mince, est percée de trous destinés à loger les vases-mesures.

c) Les sékomata sont parfois en *tuf poreux;* il eût été impossible d'y verser directement les liquides, qui auraient fui.

d) On voit sur les bords des cavités des *encoches*, au nombre de deux ou trois, souvent encore munies de crampons de bronze ou de plomb. Elles ne pouvaient servir qu'à fixer à la pierre le vase de métal qui remplissait la cavité [3]. Le trou d'écoulement et l'intérieur des mesures peuvent être aussi garnis de métal.

e) Les capacités obtenues en mesurant les cavités creusées dans la table de pierre ne sont évidemment pas les *capacités primitives*, et Dumont remarquait déjà, en étudiant le sékoma de Gythion [4], que les chiffres obtenus étaient supérieurs à ceux des mesures auxquels ils auraient dû correspondre; il attribuait cette différence à l'usure produite par le nettoyage nécessaire des cavités après leur emploi. L'expli-

1. Ex. *Rev. arch.*, 1873, II, p. 43, fig. m. n. Dumont considérait ces trous comme des matrices pour recevoir des poids étalons.

2. *Notizie degli Scavi*, 1884, p. 332, n° 1.

3. *Notizie degli Scavi*, 1883, p. 172; 1884, p. 332; *Bull. Soc. Antiq. de France*, XXV, 1862, p. 88; sur le sékoma de Pompéi, ces encoches ont été prises par Mazois pour la trace des charnières qui fixaient sur chaque trou un couvercle métallique, bien qu'antérieurement déjà on eût émis l'hypothèse que c'étaient les trous de scellement des vases de métal; *Bull. de Corr. hellén.*, 1905, p. 300; *Ath. Mitt.*, 1900, p. 208.

4. *Rev. arch.*, 1872, II, p. 301.

cation à donner est plus simple : la différence provient de la disparition du vase de métal. Il est donc impossible de déterminer les mesures exactes de ces sékomata, puisque, de plus, on ne sait si le bord supérieur du récipient métallique s'arrêtait juste au niveau de la cavité, ou s'il la dépassait. Tous les calculs que l'on voudra fonder sur le jaugeage de ces cavités seront donc entachés d'erreur, et les noms de mesures qui sont parfois inscrits sur ces monuments[1] ne peuvent résoudre à eux seuls la question, puisque les mêmes noms servaient souvent à désigner des mesures très différentes[2].

f) La forme même des cavités semble prouver l'existence de ces vases disparus. Dans les sékomata grecs, elle est le plus souvent circulaire, mais, dans quelques « mensae » romaines, elle est carrée, et, dans l'exemplaire de Valence-sur-Baïse, dont la date est, il est vrai, incertaine, les ouvertures sont ovales, demi-circulaires, en cœur. Il eût été bien difficile de tailler suivant une capacité déterminée ces cavités de forme arbitraire, tandis que celle-ci n'a aucune importance si ces cavités ne servaient que de supports pour les véritables mesures, les vases de métal.

g) On remarquera enfin que dans un des deux sékomata de Khamissa, les plus petites cavités ne sont *pas percées* du tout à leur partie inférieure. S'il n'y avait pas eu à l'intérieur un récipient, cette fois mobile, et non fixé, on n'aurait su comment retirer le liquide ou le grain mesuré.

*
* *

Quelle était la forme de ces récipients métalliques?

Certaines tables ont autour de chaque cavité une *moulure saillante :* il y a donc tout lieu de croire que le récipient, qui se modelait sur l'intérieur de la cavité, avait un rebord qui épousait ce rebord de pierre et arrivait donc au niveau de la plaque. Parfois, le bord de la cavité est creusé d'une rainure, qui devait servir à maintenir le bord du vase; ailleurs, il n'y a ni moulure, ni rainure, mais seulement les encoches dont il a été déjà question.

Si l'on admet que, dans certains de ces monuments, le niveau du vase affleurait le niveau de la cavité, il n'en est toutefois pas de même dans d'autres exemplaires, où le vase, dont nous ne pouvons connaître la forme ni la hauteur, s'élevait tout entier hors de la cavité, simple trou percé dans la plaque de marbre.

1. Les sékomata qui portent inscrits des noms de mesures sont ceux de Gythion, Ganos, Ouchak, Assos, Délos (n° 18, I), Kossovo. Ceux dont la capacité a été mesurée également, mais qui n'ont pas d'indications de mesures sont les suivants : Panidon, Naxos, Éphèse, Cvijnia Gradina, Sélinonte, Tégée, Anthédon, Timgad, Khamissa. On relève parfois des indications conventionnelles, sans doute des abréviations de noms de mesures, ex. Samos; cf. *Bull. de Corr. hellén.*, 1888, p. 218-220.

2. *Rev. arch.*, 1872, II, p. 300.

*
* *

Comment procédait-on pour *mesurer le liquide*? M. Legrand, en publiant le sékoma de Trézène, propose une hypothèse inadmissible[1]. Dans les trois entailles entourant le rebord de la cuvette[2], s'encastraient, dit-il, les anses du récipient métallique mobile. Celui-ci était rempli, puis soulevé par ses deux anses, de façon que le liquide retombât dans la cuvette, et, au travers du trou percé dans le fond, dans un vase préparé au-dessous. On remettait ensuite le vase en place et l'opération recommençait. C'eût été la compliquer à plaisir que d'agir ainsi; de plus il eût été facile, avec un vase mobile, de tromper l'acheteur sur sa capacité. Or, ces sekomata portent souvent des inscriptions officielles, des marques justificatives de leur contenance : il fallait que le récipient de métal ne pût être séparé de la plaque de pierre, mais fît corps avec elle.

Les cavités sont percées le plus souvent à la partie inférieure ou latérale d'un trou par lequel s'échappait le liquide. Le revêtement de métal qui remplissait la cavité se prolongeait par un *tuyau* qui traversait ce trou et débouchait au dehors, où il pouvait être fermé à volonté par un *robinet*, preuves en soient les nombreux restes de métal qu'on aperçoit encore dans les trous des sékomata[3], et, autour des orifices extérieurs, les rainures qui servaient sans doute à recevoir les appliques des robinets[4].

*
* *

Ces tables de mesures se répartissent en deux types fondamentaux.

Dans les unes *(type I)*[5], les cavités sont percées dans le fond d'un trou débouchant droit au-dessous de la plaque de pierre. Nécessairement alors, le sékoma ne repose pas par toute sa surface inférieure sur le support qui l'exhaussait, mais seulement par les bords, de manière que l'écoulement pût se faire facilement, et que les hémisphères des cavités, souvent plus épais que la plaque elle-même,

1. *Bull. de Corr. hellén.*, 1905, p. 300.
2. Ce sont les encoches des crampons qui fixaient le vase.
3. *Notizie degli Scavi*, 1884, p. 332.
4. Le Musée d'Art et d'Histoire de Genève possède un vase de bronze, qui peut n'être qu'un simple entonnoir, mais qui peut aussi être un de ces vases métalliques qui remplissaient les cavités des sékomata du type I. De forme hémisphérique, il se prolonge dans la partie inférieure médiane par un long tuyau. Anse d'un seul côté. Inv. c. 509. Trouvé avec d'autres récipients de bronze à la Deleyse, près Martigny (Valais), en 1874. Ces vases renfermaient des monnaies de l'époque d'Auguste et d'Antonin.
5. Ex. *Dict. des Ant.*, s. v. *Sékoma*, p. 1178, fig. 6286; Panidon, *Rev. arch.*, 1872, II, p. 229 (profil); Assos, *Amer. Journal*, 1891, p. 443, fig. 7.

pussent se développer dans le vide. La plaque est alors portée sur un *cadre*, ou sur *deux supports latéraux*[1]. Certains ont aux quatre angles des petits *pieds* taillés dans le bloc même du sékoma ; mais comme les hémisphères des cavités descendent encore plus bas, ces pieds reposaient à leur tour sur d'autres supports[2].

Le nombre des mesures varie ; les exemplaires les plus simples n'en possèdent qu'une, de très forte dimension[3]. Quand il y en a plusieurs, elles peuvent être rangées sur une seule ligne, par ordre décroissant de grandeur[4], sur deux lignes, ou irrégulièrement[5].

Dans un autre système *(type II)*, moins fréquent[6], l'écoulement du liquide se fait sur le côté de la table de pierre. Les cavités ne débordent plus sous la plaque, qui est très épaisse, et qui reposait par toute sa surface inférieure sur le support. Les mesures sont alors nécessairement placées sur une seule ligne, par ordre décroissant. Elle sont le plus souvent creusées dans la plaque, comme dans le type I, mais peuvent aussi former une forte saillie conique qui s'élève de beaucoup au-dessus du niveau de la table[7]. Enfin, dans un *type intermédiaire*, qui est représenté à Délos, quelques mesures s'écoulent par le fond, d'autres par la tranche.

*
* *

Ces *mensae* étaient parfois *fixées aux parois*, ainsi qu'en témoignent les trous de scellement sur les côtés de quelques exemplaires, ou simplement appuyés contre le mur, le côté invisible n'étant alors ni poli ni mouluré. La table de pierre pouvait être fixée aux supports par des crampons, dont on voit les traces dans le sékoma de Trézène.

*
* *

Tous ces monuments ne servaient pas seulement à mesurer les liquides, mais plusieurs d'entre eux ont été employés pour des *matières sèches*, et cette destination est confirmée par un exemplaire de Délos, indiquant que la capacité de la mesure est celle d'un demi-médimne de blé[8]. On a pensé que plusieurs des mesures des sékomata

1. Ex. Pompéi, Khamissa, Sélinonte, Tivoli.
2. Ex. Gythion, Délos (n° 18, 5). On peut rapprocher de ces sékomata munis de pieds, les tables en pierre, en bois, en terre cuite, de forme semblable et creusées de cavités circulaires, qui servaient à soutenir des vases, et qui sont employées en Égypte depuis l'antiquité. Cf. Strzygowski, *Koptische Kunst*, p. 88 sq.
3. Ex. Trézène, Délos (n° 18, 5, 6).
4. Ex. Pompéi, Sélinonte, Naxos, Assos.
5. Ex. Gythion, Minturnes, Ouchak, Panidon, Cvijnia Gradina.
6. Ex. *Dict. des Ant.*, s. v. *Sékoma*, p. 1179, fig. 6287.
7. *Ibid.*
8. N° 18, 1.

de Pompéi, d'Éphèse, de Sélinonte[1], étaient réservées au même usage.

La disposition était un peu différente; le vase de métal était alors inutile; l'écoulement du grain ne pouvait avoir lieu, comme précédemment, par un étroit orifice muni d'un robinet; le pertuis, plus large, était fermé, comme c'est le cas dans la *mensa* de Pompéi, par une plaque de bronze glissant entre des rainures[2].

*
* *

On a trouvé en France quelques-uns de ces monuments, à Agen[3], à Maule[4], à Valence-sur-Baïse[5]; mais on hésite à les rapporter à l'Antiquité ou au Moyen-Age. Est-ce un sékoma, dit-on de la pierre de Maule, ou ne serait-ce pas un appareil, du XIIe siècle, à filtrer les liquides? La pierre de Valence est-elle gallo-romaine ou remonte-t-elle au XIIIe siècle? La même incertitude existe au sujet de la pierre de Bregenz[6].

Il est certain que l'usage de ces tables de mesures-étalons n'a pas cessé avec l'Antiquité, mais s'est continué jusqu'à nos jours. Lenormant donne de cette survivance un exemple curieux. Il raconte avoir vu employer à Nicastro, dans l'Italie méridionale, une *mensa ponderaria* qui datait du XIIIe siècle, et qui était d'un type tout semblable à celui des sékomata antiques. Le vendeur et l'acheteur se rendaient auprès de la *mensa* officielle; on fermait avec un bouchon l'orifice inférieur de la cavité correspondant à la mesure demandée, on remplissait la cavité, puis on soutirait le liquide en enlevant le bouchon[7].

M. Enlart cite un grand nombre de ces monuments qui datent du Moyen-Age[8], et qui sont souvent identiques à ceux de l'Antiquité[9].

*
* *

J'ai noté moi-même, en Haute-Savoie, les exemplaires suivants :

I. A Boège, charmant village situé dans la vallée de la Menoge, s'élève, sur la place du marché, une halle supportée par une colon-

1. *Notizie degli Scavi*, 1884, p. 331.

2. *Dict. des. Ant.*, s. v. *Sékoma*, p. 1177, fig. 6285; Mazois, III, p. 54; *Mém. Soc. Ant. de France*, XXV, 1862, p. 88-89.

3. *Bulletin de la Soc. des Ant. de France*, 1906, p. 162 sq.; *Revue de l'Agenais*, 1906, p. XXXIII; Michon, p. 1177, note 14.

4. *Comptes rendus Acad.*, 1905, p. 181-183; *Bulletin Soc. des Ant. de France*, 1905, p. 181-183; Michon, p. 1177, note 15.

5. Lauzun, *Bullet. Soc. arch. du Gers*, 1911, p. 165 sq.; *Rev. des Ét. anc.*, 1911, p. 464; *Bullet. Soc. des Ant. de France*, 1911, p. 175 sq.

6. *Comptes rendus Acad.*, 1905, p. 493, note 4; Michon, p. 1178, note 1.

7. *Gaz. arch.*, VIII, 1883, p. 280-281.

8. *Manuel d'Arch. franç.*, II, p. 337-8.

9. *Ibid.*, fig. 173.

nade, dont la construction peut dater de la fin du XVIIIe ou du commencement du XIXe siècle. Sous ce hangar, quatre gros blocs cubiques, taillés dans la pierre du pays, sont placés les uns à côté des autres, et sont creusés chacun d'une cavité à peu près circulaire, sauf le dernier à droite, qui en présente deux, les deux plus petites. La grandeur des mesures va décroissant de gauche à droite[1]. Le fond des cavités s'incline vers les orifices d'écoulement, percés sur la tranche du bloc, comme dans les sékomata antiques du

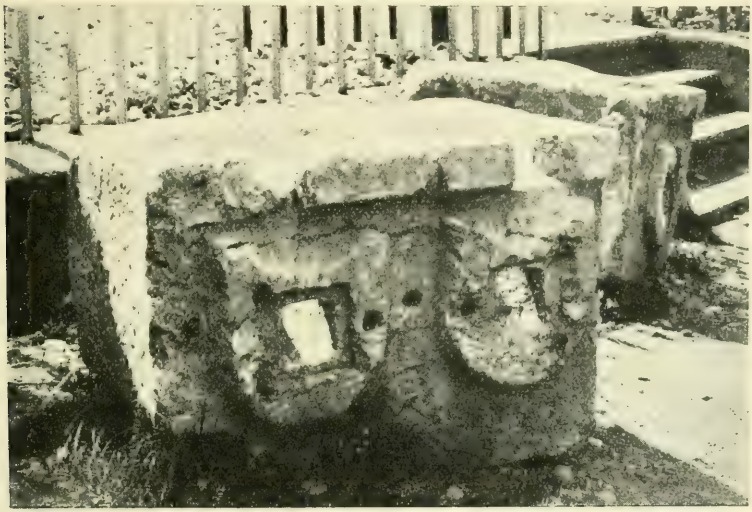

Fig. 1.

type II. Chaque orifice, assez large, était fermé par une petite porte de métal, dont on aperçoit encore les charnières et l'emplacement légèrement évidé dans la pierre[2]. Au-dessous de la porte, deux crochets de métal, fixés dans la pierre, servaient à accrocher le sac dans lequel se vidait le grain, une fois la mensuration terminée et l'issue ouverte.

Si l'on examine la partie supérieure de ces pierres, on remarque, à côté des cavités, des restes de crampons de fer. Était-ce pour fixer un couvercle de métal, comme on l'a dit de certains sékomata antiques? Non, mais plutôt pour fixer une barre de fer, qui, pivotant

1. A partir de la gauche :

1° Longueur et largeur du bloc, $0^m83 \times 0^m93$; hauteur, 0^m56; diamètre de la cavité, $0^m71 \times 0^m81$;

2° Longueur et largeur, $0^m65 \times 0^m56$;

3° Longueur et largeur, $0^m40 \times 0^m65$;

4° Longueur et largeur, $0^m50 \times 0^m66$; deux mesures.

2. Cf. la fermeture du sékoma de Pompéi.

autour de ce point, rasait le bord de la mesure, et éloignait le surplus du grain.

Ces quatre pierres sont placées sur un petit socle de même longueur qu'elles. Détail curieux, celui-ci est lui-même formé par cinq autres mesures semblables, posées sens dessus dessous, dont on distingue encore nettement les crampons de fer. Enfin, un petit escalier mène derrière ce socle à une plate-forme courant le long des mesures

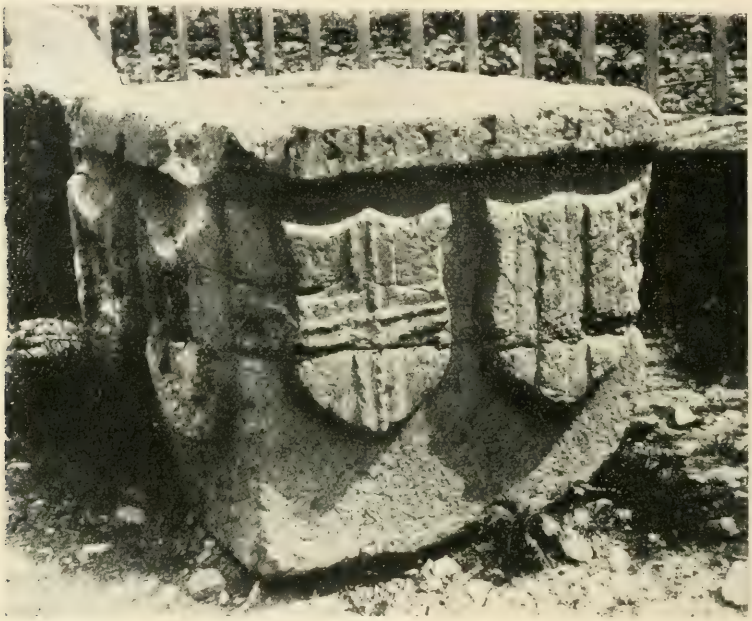

Fig. 2.

décrites. Était-ce là que se tenait celui qui opérait? Je l'ai cru tout d'abord, mais, information prise auprès des habitants, ces mesures ne se trouvent pas disposées dans leur état primitif, et ont été placées sous cette halle après qu'on eut cessé de les employer, à la fin du XVIIIe siècle.

Ces mesures de Boège sont donc assez récentes, puisqu'elles ont été abandonnées il y a une centaine d'années seulement. Ce ne sont pas d'antiques mesures dont on aurait continué à se servir, comme on l'a pensé à propos de la pierre de Valence, puisqu'elles sont construites suivant le système local de mesures qui était usité à Boège. Les capacités sont en effet les suivantes : 1 coupe (75 litres 200); 1/2 coupe (37 l. 600); 1/4 de coupe (18 l. 80); 1 quarte (1/8 de coupe); 1/2 quarte (1/16 de coupe, soit 4 l. 70).

*
* *

II. On voit encore à Bonne-sur-Menoge, siège de l'ancienne châtellenie de ce nom, des mesures semblables[1], qui sont laissées à l'abandon sur le chemin, devant la nouvelle école bâtie sur la colline où s'élèvent l'église et les ruines du château *(fig. 1-3)*.

La plus grande de ces pierres (*fig. 3*, à gauche), dont la capacité est d'une « coupe »[2] (80 l. 49), a servi ultérieurement de bassin de fontaine; elle est très endommagée, et la partie antérieure, par où s'écoulait le grain, est brisée[3]. On aperçoit toutefois encore l'ouver-

Fig. 3.

ture rectangulaire, pratiquée dans un écusson en saillie, et l'un des crampons de fer auxquels on attachait le sac.

La seconde mesure (*fig. 3*, à droite), est la demi-coupe, désignée aussi dans le pays sous le nom de « bichet »[4]. Le même écusson en relief encadre l'ouverture de sortie des grains[5], qui était fermée par une porte dont on voit encore les gonds *(fig. 4, b)* et la trace du loquet *(fig. 4, c)*. Au-dessous, ce sont les deux crochets pour suspendre le sac *(fig. 4, a)*. A la surface de la mesure, et dans un angle, deux trous de scellement fixaient la barre que l'on faisait pivoter pour écarter le trop-plein *(fig. 4, d)*.

1. Roche bleuâtre. Le fond des cavités s'incline vers l'orifice d'écoulement, comme dans les mesures de Boège; une moulure couronne le bloc sur la face antérieure, au-dessus de cet orifice.

2. Longueur, 0^m76; largeur, 0^m75; hauteur, 0^m47; diamètre de la cavité, $0^m50 \times 0^m55$; profondeur, 0^m31.

3. Lorsqu'on transforma cette mesure en bassin de fontaine, on scella une barre de fer d'un bord à l'autre de la cavité.

4. Longueur, 0^m71; largeur, 0^m64; hauteur, 0^m54; diamètre de la cavité, 0^m40; profondeur maximum, 0^m26.

5. Rectangulaire, $0^m10 \times 0^m10$.

La troisième pierre (*fig. 1, 2, 3* au milieu)[1] réunit les deux plus petites mesures, le quart de coupe (20 l. 1225) et la « quarte » ou « quarteron » (5 l. 0306). La disposition des cavités circulaires, l'orifice en écusson, sont les mêmes que dans les mesures précédentes. Mais, sur le côté droit, sont sculptés deux écus aux armes de Savoie et de Faucigny[2], au-dessus desquels, sur la moulure qui couronne le bloc, court la date de 1558.

Ces mesures étaient donc placées les unes à côté des autres par

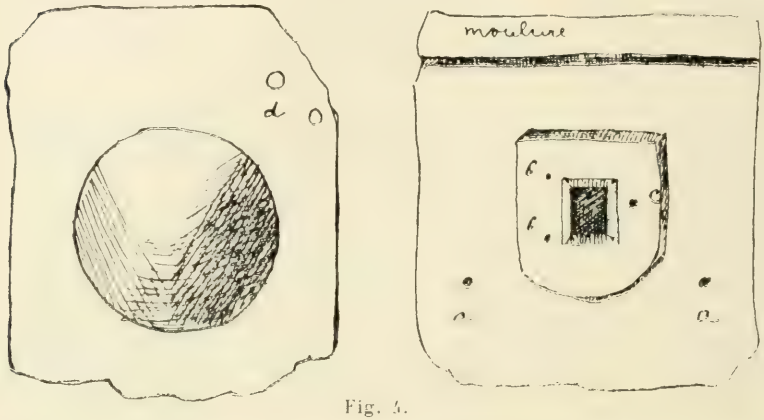

Fig. 4.

ordre décroissant de grandeur, de façon que le côté écussonné fût visible à la droite du spectateur. Elles ont été taillées dans la seconde moitié du XVIe siècle, à une époque où d'importants travaux, semble-t-il, furent exécutés à Bonne, puisque la date de 1581 surmonte l'écu de Faucigny au portail de l'église[3]. Jusqu'à quand ces mesures furent-elles en usage? Comme à Boège, jusqu'au moment où l'introduction du système décimal vint supprimer toutes ces anciennes mesures locales.

* * *

III. Dans le vestibule du petit musée de Thonon, j'ai noté deux mesures semblables aux précédentes. L'une n'a qu'une seule cavité

1. Longueur, 0^m79; largeur, 0^m66; hauteur, 0^m55; diamètre de la cavité de gauche, 0,34; profondeur, 0^m20; diamètre de la cavité de droite, 0^m28; profondeur, 0^m12.

2. Savoie : de gueules à la croix d'argent. Faucigny : pallé d'or et de gueules de 6 pièces.

3. L'écu de Savoie est sculpté sur le bénitier; on note donc dans cette église la même union des armes de Savoie et de Faucigny que sur la mesure décrite. Dans le village, au bas de la colline, un grossier relief, encastré dans le mur d'une maison, est une enseigne de cordonnier ou de sellier (tranchet et couteau), et porte la date de 1579. Sur les événements politiques qui se passèrent à Bonne à la fin du XVIe siècle, Fazy, *Genève et Charles-Emmanuel Ier* (1589-1591), 1909.

(1 quart, soit 13 l. 1/2), l'autre en a deux, peu profondes (le demi-quart, 6 l. 75, et la quarte, 3 l. 375)[1]. L'orifice d'écoulement était aussi fermé par une petite porte, dont l'une en forme d'écusson[2].

On remarquera les différences que présentent les mêmes mesures d'une localité à l'autre de la Haute-Savoie[3] :

	Thonon	Bonneville La Roche	Boège	Bonne
	—	—	—	—
Coupe. . . .	54 l.	84,400	75,200	80,49
Quart. . . .	13 1/2	21,10	18,80	20,1225
Demi-quart .	6,75	—	—	—
Quarte . . .	3,375	5,275	4,70	5,0306

* * *

L'intérêt de ces monuments, grossiers et sans art, est de montrer la persistance jusqu'à nos jours d'une forme très ancienne, dans les mêmes conditions d'emploi. Ces mesures, placées jadis sous le contrôle de l'autorité officielle[4], de l'agoranome[5], de l'épimélète[6], du proconsul[7], de l'édile[8], des duumvirs[9], le furent plus tard sous celle du seigneur, qui y sculpta ses armoiries[10] pour leur donner la marque d'authenticité. Jadis, elles étaient souvent placées près des temples[11] sous la protection du dieu dont elles pouvaient porter le nom[12].

1. Longueur, 1m10; largeur 0m55. Citées *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, V, 1882, p. 60, note 2.

2. C'est là un motif très ancien, et fréquemment employé pour les ustensiles et objets mobiliers. On remarque un bec en écusson dans les plaques de pressoirs et dans les mortiers antiques (*Revue archéol.*, 1845, II, p. 447 à droite); c'est aussi la forme donnée à la poignée d'un moule à gâteau de Priène, Wiegand, *Priene*, p. 466, fig. 241.

3. Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Quiblier, architecte et conservateur du Musée de Thonon.

4. *Mém Soc. Ant. de France*, 1862, p. 95 sq.; cf. liste incomplète des inscriptions, Reinach, *Traité d'épigraphie*, p. 464.

5. *Bull. de Corr. hellén.*, 1905, p. 19, note 5; III, 1879, p. 376; un sékoma inédit de Délos porte le nom de l'agoranome Philon.

6. *Bull. de Corr. hellén.*, III, p. 375; 1905, p. 18-19, nos 1-2; *Dict. des Ant.*, s. v. *Sékoma*, p. 1179, note 4.

7. Délos, no 18, 5; Utique, no 31.

8. Lambèse, Timgad, Ténès.

9. Pompéi, Minturnes.

10. Bonne.

11. Mesures consacrées dans les temples, *Dict. des Ant.*, s. v. *Donarium*, p. 378, note 176; *Bull. de Corr. hellén.*, 1905, p. 19, note 4. Sékoma de Délos, trouvé le long du soubassement du temple d'Apollon (no 18, I, dédicace de l'épimélète à Apollon); sékoma d'Éphèse, creusé dans le stylobate.

Plusieurs exemplaires de Délos proviennent toutefois des magasins et des maisons de la ville (no 18, 4, 5, 6).

12. Délos, no 18, I.

sur l'agora ou le forum[1]; plus tard, elles furent aussi logées dans un endroit public, sur la place du marché.

L'agencement est le même, et, à travers les siècles, jusqu'à la Révolution, il n'y a point eu de changement dans la disposition; sans aucun doute, l'étude de ces pierres qui peuvent être encore employées dans certaines campagnes reculées, ou sur lesquelles les souvenirs des paysans sont encore vivaces, peut éclairer l'étude des sékomata antiques dont certains détails sont mal connus. De nos jours encore, en Haute-Savoie, on achète fréquemment à la « coupe », au « bichet » (1/2 coupe), et au « quart ». C'est ainsi que la coupe d'avoine vaut 52 livres; la coupe de froment et de châtaigne, 84 livres; la coupe de pommes de terre, 120 livres[2].

C'est un exemple de plus de la persistance bien connue des types mobiliers, et il serait facile, en parcourant les campagnes, de retrouver intacts les objets qui servaient à la vie d'autrefois. La forme la plus primitive de la lampe à récipient ouvert, celle des néolithiques[3] comme des Grecs archaïques[4], ne se maintient-elle pas dans le « crésu » de nos montagnards et campagnards suisses et savoyards[5]? Les lourdes plaques de pressoirs, taillées dans des blocs de pierre rectangulaires ou circulaires, avec une rainure et un bec d'écoulement pour l'huile, sont usitées aujourd'hui en Grèce et en Orient[6], sous la même forme que connaissaient déjà les Romains, les Grecs hellénistiques et les Égéens[7]. Les meules à moudre la farine des néolithiques[8] se sont conservées dans la Grèce gréco-romaine, à Théra, à Priène, à Délos, comme aujourd'hui encore chez les peuplades à demi-civilisées[9].

W. DEONNA.

1. Pompéi.

2. Renseignements communiqués par M. Quiblier. Ces dénominations sont anciennes; leur mention apparaît dans des actes des XIIIe-XIVe siècles.

3. Déchelette, *Manuel d'Arch. préhist.*, I, p. 539.

4. Sur l'évolution de la lampe en Grèce, Deonna, *Lampes antiques trouvées à Délos* (*Bull. de Corr. hellén.*, 1908, p. 133 sq.).

5. Ex. Vinchon, *Lampes antiques encore en usage dans certains de nos départements.* (*Bull. Soc. d'Anthropologie*, 1896); Delamarre, *Notes sur les vieilles lampes à huile* (*Rev. d'ethnographie et de sociologie*, 1911, p. 158).

6. Carpathos, *Annual Brit. School at Athens*, IX, 1902-1903, p. 196, fig. 11.

7. Palakastro, *ibid.*, XI, 1904-1905, p. 277, fig. 8; huilerie de Cnossos, etc. Plusieurs de ces monuments ont été étudiés par MM. Paton et Myres, *Journ. of Hellen. Stud.*, 1898, p. 211 sq. On peut ajouter les exemplaires suivants:

Hiller von Gaertringen, *Thera*, III, p. 181, fig. 191-192; *Mon. antichi.*, XIV, p. 477-478, fig. 85 (Phaestos); *Annual of the Brit. School*, 1901-1902, p. 265, fig. 31; 267, fig. 34 (Praesos, cf. *Dict. des Ant.*, s. v. *Olea*, p. 167, note 1); 1904-1905, p. 277, fig. 8; Doerpfeld, *Troja*, I, p. 401, fig. 396; *Arch. des miss. scient.*, 1887, XIII, p. 126, fig. 218-219 (*Dict. des Ant.*, s. v. *Olea*, p. 166, note 14); p. 54, fig. 93, p. 95; Newton, *Travels and Discoveries*, II, p. 191, fig.; *Bull. de Corr. hellén.*, 1895, p. 476, n° 4; 1906, p. 561, n° 10; 562, n° 11, fig. 25 (Délos; nombre de ces plaques de pressoirs de Délos sont inédites); cf. torcularium de Boscoreale, *Mon. ant.*, VII, pl. XIV, p. 467-468, fig. 53.

8. Déchelette, *op. l.*, I, p. 344 sq.

9. *Priene*, p. 394, fig. 524. Nombreux exemplaires inédits trouvés à Délos. Sur cette question, Lindet, *Rev. arch.*, 1899, II, p. 414 sq.

NOTES GALLO-ROMAINES

LVIII

LA GAULE DANS LES « NOTÆ TIRONIANÆ »

Je reproduis ici, d'après l'édition Schmitz[1], les mots relatifs à la Gaule qui se trouvent dans les chapitres I et II du IIIe livre des *Notes Tironiennes*. Nous laissons de côté les variantes que l'on trouvera dans cette édition. Nous avons voulu seulement mettre sous les yeux la manière dont la Gaule se présente dans cette célèbre collection[2].

Comme on le voit, elle s'y montre dans deux chapitres, l'un renfermant la *Gallia Narbonensis*, l'autre les *Tres Galliæ (Gallia Comata* et Novempopulanie ensemble). De plus, on voit dans cette liste (t. 87, nos 75, 79, 80) des noms qui ne se trouvent que dans la liste des peuples aquitains de Pline. Comme contexture générale, il semblerait donc que la formation première de ce document serait voisine du temps d'Auguste[3].

En tout cas, elle est d'une époque où, dans les cités gauloises, le nom du peuple *Parisii* coexistait avec le nom de la ville *Lutetia* ; et, avec Ptolémée, c'est le seul tableau d'ensemble que nous possédions de la géographie politique de la Gaule, indiquant côte à côte les peuplades et leurs capitales.

1. Leipzig, Teubner, 1893.

2. Voyez, dans le même sens que nous, Zangemeister, *Zur Geographie der römischen Galliens und Germaniens* dans les *Neue Heidelberger Jahrbücher*, II, 1892.

3. Le document dont se sont inspirés les rédacteurs des Notes est évidemment postérieur à celui qu'a transcrit Pline (*Commentaires* d'Agrippa), puisqu'il ne mentionnait pas les tribus citées par Pline et disparues ensuite dans les cités (p. ex. les *Boii, Anagnutes, Ambilatri*, etc., *H. nat.*, IV, 106-9). — Zangemeister, p. 31 : *Ein in früher Kaiserzeit hergestelltes Verzeichnis der Völkerschaften und Hauptorte der drei Gallien*. Mais Zangemeister croit que les autres noms sont des interpolations médiévales. Il m'a semblé au contraire que le document en question donnait aussi des noms de *pagi* et de *vici*.

Comment se fait-il alors que dans cette liste se trouve le nom d'Orléans, *Aurilianis* (t. 87, n° 24)? Serait-ce une addition postérieure? Ou le nom serait-il vraiment plus ancien que l'époque d'Aurélien, que le IIIe siècle, auquel on l'attribue d'ordinaire? Je crois bien qu'il vaut mieux accepter l'interpolation. — Je pense de même pour le nom de *Constancia*, Constance ou Coutances (t. 86, n° 85).

Parmi les cités de la Novempopulanie, on trouve (t. 87) : Auch (n° 36), Conserans (n° 73), Dax (n° 74), Bazas (n° 76), Lectoure (n° 77), Eauze (n° 78), plus trois autres qu'on ne peut identifier, *Sellates*[1] et deux *Oscidates* [*Obsedates*; cf. Pline, IV, 108] (nos 75, 79, 80). Cela fait neuf : mais je crois que c'est une simple coïncidence. Car le Comminges (*Convenæ*), de l'existence duquel on ne peut douter comme cité, n'a pu être omis que par mégarde. Il n'en reste pas moins vrai que si les *Sellates* [cf. Pline, IV, 108] et les *Oscidates Montani* et *Campestres* sont indiqués dans cette liste, c'est qu'ils avaient plus d'importance qu'on ne le croit d'ordinaire. J'y verrai donc volontiers l'origine de deux cités qu'on trouve de bonne heure en Novempopulanie : les Sellates dans la cité de *Benearnum*, Béarn, et les *Oscidates Montani et Campestres* dans la grande cité d'Oloron : cette dernière se prête bien à cette division en gens de la plaine et gens de la montagne[2].

Comm. III, cap. I, tab. 84.

43 Biterrae.
44 Biterrensis.
45 Vocontius.
46 Aquitanus.
47 Aquitania.
48 Aquitanicus.
49 Lugdunum.
50 Vienna.
51 Narbo.
52 Narbonensis.
53 Arausio[3].
54 Avenio.
55 Caballjo.
56 Massilja.
57 Massiljensis.

1. A rapprocher, évidemment, des *Vellates* de Pline (IV, 108), que les manuscrits les plus médiocres appellent *Suellates*.

2. Je ne crois pas qu'il soit encore possible de trouver le lien qui unit les conditions topographiques des anciennes cités de Lescar et d'Oloron aux caractéristiques des idiomes de ces pays (cf. ce qui en a été dit, *Revue*, 1905, p. 160).

3. Remarquez la variante *Auransio*.

58 Arelatae.
59 Nemausum.
60 Tolosa.
61 Ausopetum [1].
62 Uggernum [2].

Comm. III, cap. II, tab. 86 [3].

80 Aeduus.
81 Agustodunum.
82 Lingunis [4].
83 Andematurnum.
84 Cavallonnum.
85 Constantia.
86 Magantia.
87 Lebornum [5].
88 Ligorius.
89 Ligoria.
90 Spolentum.
91 Remus.
92 Durecortarum.
93 Sequanus.
94 Vesontio.
95 Mediomatricum.
96 Moruennum [6].
97 Carnotenus.
98 Autricum.
99 Hilvicius.

tab. 87.

1 Aventicum.
2 Pictavus.
3 Lemonum.
4 Sanctonus.
5 Biturrex.
6 Avaricum.
7 Arvennus.
8 Agustonemetum.
9 Parisius.
10 Luticia.
11 Turonus.
12 Caesaredunum.
13 Senonus.
14 Agedincum.
15 Lemofex.
16 Agustoretum.
17 Leucus.
18 Leucia.
19 Nasium [7].
20 Cadurcus.
21 Divonna.
22 Tenoderum [8].
23 Autisioderum.
24 Aurilianis.
25 Rabracus.
26 Segusianus.

1. Étranger à la Gaule?

2. La présence de ce nom, qui n'est pas chef-lieu, indique que le document utilisé renfermait d'assez nombreuses indications de *vici* ou de *pagi* importants. Et je ne vois aucun motif d'accepter ici une interpolation médiévale.

3. Voyez pour les noms qui suivent, orthographe et variantes, le commentaire de Zangemeister.

4. Variante, *Linguanis*.

5. Les nos 87-90 paraissent étrangers à la Gaule, mais cela n'est point certain. Zangemeister, p. 11, songe à Livourne pour le n° 87, et pour les nos 88-89 au *Legora*, Ligoure, du Limousin : il a pu y avoir un ancien *pagus* de ce dernier nom en Gaule.

6. Le Morvan apparaît ici, je crois, non pas comme expression géographique, mais comme appellation d'un *pagus* éduen (le futur pays d'Avallon). Remarquez un autre *pagus* éduen, p. 184, n. 1.

7. *Nasium* aurait-il été d'abord la métropole des Leuques? La prééminence de Naix sur Toul, du moins au début de l'Empire, me paraît résulter également de l'absence (jusqu'ici) d'inscriptions importantes à Toul, et, au contraire, de la découverte à Naix 1° d'une inscription *Genio Leucorum* (XIII, 4630), 2° d'une autre *in h. d. d.* (4632), 3° et surtout d'une inscription à Tibère *et pro perpetua salute domus divinæ* (4635).

8. Tonnerre. Même remarque que pour les notes 6 et 2. C'est la plus ancienne mention de cette localité, qui a dû être dès l'origine le chef-lieu d'un *pagus* important.

27 Vellaus.
28 Andecavus.
29 Juliomagum.
30 Gabal.
31 Anderetum.
32 Nisiobrox.
33 Aginnum.
34 Petrocorius.
35 Vesonna.
36 Auscius.
37 Menapius.
38 Atrebas.
39 Suessio.
40 Isubrius[1].
41 Tricassinus.
42 Tricassis.
43 Othismus.
44 Vorgium.
45 Rutenus.
46 Segundunum.
47 Nervius.
48 Bagiacum.
49 Belloacum.
50 Atuateca.
51 Ambianus.
52 Samarobria.
53 Mongontiacum.
54 Tunger.
55 Triver.
56 Virmandus.
57 Rodomacus.
58 Viliocassus.
59 Callidus.
60 Lixovius.
61 Alerci.
62 Ebroicae.
63 Saius.
64 Diablentas.
65 Baiocas.
66 Unelli.
67 Abrincatas.
68 Redonas.
69 Coriosultas.
70 Namnetis.
71 Veneti.
72 Vibisci.
73 Consoramni.
74 Aquinsis.
75 Sellatis.
76 Vasatis.
77 Lacturatis.
78 Elusatis.
79 Obsedatus montanus.
80 Obsedatus campester[2].

CAMILLE JULLIAN.

1. Il doit s'agir, non pas des *Insubres* d'Italie (Milan), mais d'un *pagus* des Éduens, *cognomine Insubribus pago Hæduorum* (Tite-Live, V, 34, 9). Cf. 1901, p. 78. — Si l'on cherche chez les Éduens un *pagus* dont la situation géographique rappelle la contrée des Insubres ou le Milanais, entre le Tessin et l'Adda, on le trouvera sans peine dans la contrée entre Loire et Allier, là où je crois que César installa les Boïens, et qui fit plus tard partie du grand pays de Nevers. Il y a évidemment, dans ce nom d'*Insubres*, un élément *-ubres*, qui doit signifier cours d'eau (cf. *Revue*, 1907, p. 261-2).

2. J'ai laissé de côté les mentions isolées. — De cours d'eau : *Musella, Garonna, Rodanus* (t. 113, 86-88). — De localités : *Burdegala* (t. 88, 60), *Alobruges* (mis parmi les noms propres, t. 114, 88). — De pays : *Gallia* (t. 47, 70), *Belliga* (*Belgica?* t. 87, 90). — De noms d'hommes, empruntés sans doute à César : *Verdovix* (t. 118, 95, *Viridovix*), *Orgetorix* (t. 117, 69; t. 130, 46), *Vercingris* (t. 119, 2, *Vercingetorix*), *Virdomassus* (t. 119, 3, *Viridomarus*). Ajoutez *Verdorix* (t. 118, 94, *Viridorix*), qui n'est pas dans César (à moins que certains mss. aient écrit *Viridorix* pour *Viridovix*).

LES GERMAINS SONT-ILS DES INDO-EUROPÉENS ?

M. Feist a récemment soulevé dans un article des *Beiträge* de Paul et Braune *(Die germanische und die hochdeutsche Lautverschiebung sprachlich und ethnographisch betrachtet, Beitr.* 36, 307 ss. Cf. Th. Gartner, *Zu den zwei Lautverschiebungen*, id. 562 ss., et Feist, *Noch einmal zur germ. und hd. Lautverschiebung, Beitr.* 37, 112 ss.) un problème de linguistique et d'ethnographie des plus intéressants. Son point de départ est la recherche d'une explication rendant compte du phénomène bien connu des deux substitutions des consonnes, celle du germanique et celle du vieil allemand. Depuis longtemps, des savants comme Scherer, Delbrück, Bréal[1], avaient essayé d'expliquer ce bouleversement du système consonantique presque entier en supposant un contact des Germains avec des populations allogènes apportant avec elles leurs habitudes de prononciation qu'elles auraient peu à peu communiquées aux Germains. M. Feist, allant jusqu'au bout dans cette voie, aboutit à poser l'hypothèse que *les Germains n'étaient peut-être pas des Indo-Européens*. La variété septentrionale du grand dolichocéphale blond, qui au point de vue de la race semble avoir formé la masse principale des Germains, parlait peut-être à l'origine une langue non indo européenne parente de ces langues d'autochtones européens disparues aujourd'hui (ibérique, rhétique, étrusque, basque, etc.); de là, la masse considérable (30 o/o du vocabulaire total) des mots germaniques auxquels on ne trouve pas de correspondants dans les autres dialectes indo-européens (Abend, Adel, Arm, Bach, Bank, Baum, etc.) et qui proviendraient de cette langue primitive non indo-européenne des Germains. Dans la suite, au début du premier millénaire avant J.-C., les Germains auraient été conquis par une tribu indo-européenne[2] et auraient adopté, en la modifiant conformément à leurs habitudes de prononciation, la langue de leurs vainqueurs[3]. — La seconde substitution des consonnes s'expliquerait

1. [Cf. Bréal, *Revue de Paris*, XIV, 6, 1907, p. 59 et 1. — Voyez des constatations pareilles chez Meillet, *Dialectes indo-européens*, p. 94-96. — C. J.]

2. [Ce qui nous ramène à la théorie de d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, t. II, 2e éd., p. 328 et s. D'Arbois, lui aussi, parle du onzième siècle avant notre ère, et voit dans cette tribu une tribu de Celtes : « Les Germains, sujets des Celtes, leur empruntent divers mots, etc. » — C. J.]

3. [La grosse question est de savoir sur quel rameau indo-européen s'est greffé le monde germanique. Avec bien d'autres, je crois que c'est sur le rameau italo-celtique. Mon opinion à ce sujet, tirée surtout de faits et de textes historiques, vient d'être vivement combattue (cf. p. 198-199). — C. - J.]

par des causes analogues : elle se serait produite par suite du mélange, lors de la période des invasions, des Germains dolichocéphales avec des populations alpines brachycéphales : il se serait ainsi formé une race mixte qui aurait employé, en la modifiant de nouveau, la langue des vainqueurs. L'hypothèse de M. Feist a été discutée dans les *Beiträge* mêmes par Gartner, Hirt, W. Braune. Elle ne peut manquer d'intéresser aussi nos linguistes. Peut-être le grand ouvrage annoncé par M. Feist sur les Indo-Européens nous fournira-t-il une occasion de revenir sur ce problème si curieux [1].

H. LICHTENBERGER.

LA QUESTION DES VIVISQUES

Je viens de lire avec un vif intérêt la note sur les Vivisci (*Revue*, t. XV, 1913, p. 47-52), et même avec un intérêt d'autant plus vif que je venais d'étudier de mon côté cette question et que, sans connaître le travail de M. Hirschfeld, j'étais arrivé aux mêmes conclusions que M. Jullian. J'écarte aussi l'hypothèse que les Vivisci seraient apparentés aux Helvètes et seraient venus des bords du Léman sur les rives de la Garonne. Je crois plutôt que les Vivisci sont partis des environs de Bordeaux fonder Viviscus, en Suisse.

Au cours de leurs courses au travers de la Gaule, à la suite des Cimbres et des Teutons, les Helvètes et en particulier une de leurs tribus, les Tiguriens, étaient arrivés aux environs d'Agen où, en 107, ils battaient le consul romain Cassius (*Histoire de la Gaule*, III, p. 64). C'est alors qu'ils entrèrent en rapports avec les Bituriges Vivisci, qui, à l'époque de César, habitaient au sud de la Garonne, et qui habitaient vraisemblablement déjà cette région à la fin du IIe siècle av. J.-C.

Une ou plusieurs familles de Vivisci durent accompagner les Helvètes dans leurs courses à travers la Gaule et rentrer avec eux en Suisse. Ces Vivisci s'établirent sur les bords du Léman, dans une bourgade qui fut, à l'époque romaine, nommée, d'après ces quelques familles, Viviscus. Cette bourgade existait déjà avant l'arrivée des Vivisci. On a, en effet, fouillé à Vevey, dans les années 1898-1899, un petit cimetière gaulois (*Anzeiger f. schw. Alt.*, 1901-1902).

Si l'on adopte la chronologie que j'ai proposée pour cette époque (*C. R. Congrès de l'A. F. A. S.*, Dijon, 1911), les tombes de ce cimetière appartiendraient à la fin de la phase La Tène I et au début de La Tène II, soit de 275 à 150 environ av. J.-C.

D. VIOLLIER.

Zurich, le 26 février 1913.

1. [L'ouvrage paraît à l'instant même, chez Weidmann. — C. J.]

LA GARNISON DE LYON SOUS LES SÉVÈRES

A Fourvière, sur le versant oriental de la colline, dans le clos de l'ancien grand séminaire, affecté maintenant aux services de la Caisse des Dépôts et Consignations, le creusement d'une citerne fit découvrir en octobre 1912 un autel romain dont la face antérieure porte l'inscription suivante :

NVMINIB*us* · AVG
ARAM · POS*ui*T · IN
TRA · SCHOLAM
PO*l*I ONVM · LEG
IIII · *e*T · AEDICVLAM
EPARIETE · SCAL
PSIT · ET · INPEN
DIO · SVO · FECIT · T
FL · SVPER · CEPVLA
SCAENICVS · HO
NESTA · MISSIONE
MISSVS · EX · LEG ·
XXX · V · V · P · F · SVBCV
RA · SATVRI · CEN
SORINI · PROC · AVG
D · N · N · APRO · ET · MAXIMO · COS

Le monument était dédié *Numinib[us] Aug(ustorum)*. C'était un autel placé dans un local de la caserne romaine, dans la salle de réunion des *poliones : aram pos[ui]t intra scholam po[l]ionum*. En quoi consistait au juste la fonction des *poliones* ? Certains savants avouent qu'ils l'ignorent ; d'après l'opinion commune, leur nom dérive du verbe *polire :* c'étaient les fourbisseurs. Ils faisaient partie des *principales*, des gradés, au sens le plus large du mot, et de ceux qui touchaient double solde, ou *duplarii*.

Les *poliones* en question appartenaient à quatre légions, *leg(ionum)* IIII *(= quattuor)*. Pendant les deux premiers siècles de notre ère, la garnison normale de Lyon fut une cohorte urbaine dont le numéro seul varia. Reprenant et complétant une hypothèse de M. Hirschfeld, M. von

Domaszewski[1] a conjecturé que cette cohorte, dont on ne trouve plus de trace certaine ni à Lyon ni ailleurs après le IIe siècle, fut licenciée par Septime-Sévère, vainqueur d'Albin, pour qui elle avait sans doute pris parti avec les Lyonnais, et remplacée par un effectif équivalent de légionnaires, par quatre détachements que fournirent les quatre légions du Rhin ; ces légions étaient, depuis Hadrien, la *I Minervia* et la *XXX Ulpia Victrix* pour la Germanie inférieure ; la *VIII Augusta* et la *XXII Primigenia* pour la Germanie supérieure ; de toutes les quatre, le nom revient fréquemment dans les textes épigraphiques lyonnais, non seulement à propos de vétérans, mais aussi à propos de militaires en activité de service. La découverte de notre inscription semble confirmer cette hypothèse, puisqu'elle prouve qu'au début du IIIe siècle il y avait en permanence à Lyon quatre *vexillationes* de légionnaires.

Le donateur avait fait tailler pour l'autel une niche dans l'épaisseur du mur de la *schola : et aediculam e pariete scalpsit.* Du tout l'inscription spécifie qu'il avait fait les frais : *et inpendio suo fecit.* Il s'appelait *T(itus) Fl(avius) Super Cepula Scaenicus.*

Le donateur est un ancien soldat de l'une des quatre légions germaniques, libéré honorablement du service militaire, *honesta missione missus ex leg(ione) (tricesima) U(lpia) V(ictrice) P(ia) F(ideli) ;* c'est-à-dire que, si l'opinion à laquelle nous nous rangeons est exacte, il a fait partie du détachement fourni par la 30e légion pour la garnison lyonnaise.

Le procurateur impérial, dont l'intervention est mentionnée, *sub cura Saturi Censorini proc(uratoris) Aug(ustorum),* n'était pas connu jusqu'ici.

La dernière ligne donne la date de l'inauguration : *D(edicata) n(onis) N(ovembribus) Apro et Maximo co(n)s(ulibus);* l'autel a été dédié le 5 novembre 207, sous le règne de Septime-Sévère et de Caracalla.

C. GERMAIN DE MONTAUZAN et P. FABIA.

(Résumé d'un article de la *Revue d'histoire de Lyon,* janvier-février 1913.)

1. *Die Rangordnung,* p. 64 et suiv.

INSCRIPTIONS ANTIQUES INÉDITES DU MUSÉE D'AIX

Le Musée d'Aix est récemment entré en possession de trois inscriptions données par la famille d'un collectionneur, feu M. M... Malheureusement, il a été impossible d'en connaître la provenance. M. M... était de ces collectionneurs jaloux qui non seulement refusent de laisser voir les objets qu'ils recueillent, mais dissimulent soigneusement tout ce qui pourrait en faire reconnaître l'origine. Il est à peu près certain que ces inscriptions proviennent de la Gaule; il est probable qu'elles proviennent de la

Firm(us ou *a)*
Par(cis) v(otum) s(olvit) l(ibens)
m(erito)

C(aius) Nisa
Par(cis)
v(otum) s(olvit) l(ibens)

Gaule Narbonnaise; et il n'est pas impossible qu'elles proviennent de la région d'Aix; c'est tout ce que l'on en peut dire.

La première est gravée sur un petit autel très bien conservé. Les caractères, très nets, indiquent le second siècle. C'est une dédicace aux Parques; du moins, je ne vois pas à quelle autre divinité pourrait s'appliquer l'abréviation, d'ailleurs anormale, de *PAR*. Le nom du dédicant (ou de la dédicante) est du reste abrégé d'une façon également inusitée.

Le second monument est également un autel en pierre, intact, mais où l'inscription est presque complètement effacée; j'en donne la lecture sous toutes réserves.

Il s'agirait donc encore d'une dédicace aux Parques, dont le nom serait abrégé de la même façon.

Or ces dédicaces, sans être très fréquentes dans la Gaule Narbonnaise, y sont cependant plus nombreuses que dans le reste de la Gaule. Nous en connaissons cinq, dont deux pour la cité d'Aix (*CIL*, XII, 346, 1095)[1]. Il y aurait là une indication en faveur de la provenance locale des deux monuments.

La dernière pierre est brisée en haut, ce qui en rend incertains le sens et la destination. C'est d'autant plus regrettable, de même que l'incertitude où nous sommes de sa provenance, que c'est une inscription grecque, et l'on sait combien elles sont rares en Gaule.

Φοῖβος-
ἰατρός

La médiocrité de la gravure et le sigma lunaire indiquent une assez basse époque. Mais s'agit-il d'une dédicace à Apollon guérisseur? Plutôt, je crois, d'une inscription funéraire : les exemples ne manquent pas où le nom du mort est au nominatif. Ce serait alors l'épitaphe d'un médecin d'origine grecque, et, sans doute, servile. Ici encore, je relève, dans l'épigraphie de la cité d'Aix, le nom d'homme *Phœbus* (*CIL*, XII, 577).

M. CLERC.

1. Je profite de l'occasion pour rectifier la lecture défectueuse du numéro 348 donnée par Bonstetten et reproduite par le *Corpus*. Lire, non *C(aius) Nicinius*, que Hirschfeld avait d'ailleurs noté d'un astérisque dubitatif (à l'index), mais *Cn(eus) Licinius Gratus*. Je viens de revoir et de photographier la pierre, toujours en place.

UNE SÉPULTURE A INCINÉRATION

SUR LE TERRITOIRE DE GARDANNE (Bouches-du-Rhône)

En défonçant le sol qui borne, au midi, l'usine d'aluminium de Gardanne, des terrassiers découvrirent récemment quantité de sépultures communes avec tuiles à rebord, puis, à un 1^m30 de profondeur, une auge en pierre de Calissane. Elle mesure 1^m22 de long, 0^m94 de large, 0^m63 de hauteur et 0^m12 d'épaisseur. On ôta le couvercle, et aussitôt apparut, dans le centre de la cuve, un récipient en plomb de 0^m26 de haut sur une circonférence de 0^m80.

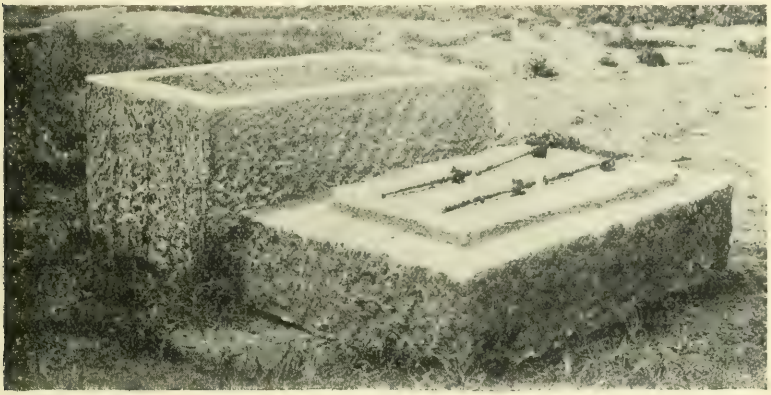

Fig. 1.

Ce qui caractérise ce plomb, c'est l'enduit rouge et les lettres de son couvercle. Malheureusement, ces lettres ont été gravées avec une pointe, sans profondeur, et sont peu apparentes aujourd'hui. La couleur en disparaissant semble avoir emporté une partie du texte, et conséquemment de sa signification complète.

A la première ligne on trouve un A en capitale. Les deux autres lignes visibles sont en cursive.

A...
filipp...

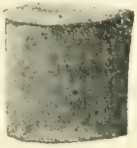

Fig. 2.

Si on peut hésiter à mettre un nom à la suite de l'A surmonté d'une sorte de croix, le *filipp* paraît certain. Le cognomen de *Philippa*, *Philippus* se trouve assez souvent dans les Narbonnaises. A Marseille, notamment, nous conservons une *Philipa Hotarzaradi filia*, qui a un cachet oriental.

Rien d'étonnant que Gardanne, située à une vingtaine de kilomètres de Marseille, sur une route très fréquentée, ait attiré quelque famille d'origine levantine. Il y en avait tant qui trafiquaient en ville et sur le littoral ! Si le graffite est loin de satisfaire notre curiosité, je m'empresse d'ajouter que l'urne en plomb renfermait une amphore en verre d'une facture très artistique : hauteur, $0^{m}24$; circonférence, $0^{m}60$; anse, $0^{m}8$ de haut.

Cette amphore ou urne, intacte, est toute gracieuse parée de ses anses originales. Son vert patiné d'iris, sa forme des plus pures, lui donnent des couleurs et un sens qui charment véritablement le regard le moins attentif. Le musée de la Maison Carrée, à Nîmes, offre une amphore très ressemblante découverte au mas de Bourge. L'intérieur de notre verre irisé était à moitié plein d'ossements calcinés et de cendre mélangée à de la terre.

Fig. 3

Avec le Dr Blanc nous avons examiné, un par un, chaque morceau d'os. Ils appartiennent tous au même corps : ce sont des restes du bassin, du crâne, du sternum, de la région dorsale et de la cavité du tympan. Cet examen a fait conclure qu'on se trouve en présence du corps d'un enfant, plus probablement d'une fillette. Tous les fragments sont menus et délicats. Il s'agirait donc du corps du jeune défunt ou de la petite défunte pour qui on a élevé *con amore* ce curieux monument. Le mort était, sûrement, très cher à son entourage, et s'il n'était pas de haute considération, il avait une famille qui l'aimait beaucoup. Ce n'était pas pour un vulgaire défunt qu'on achetait simultanément un tombeau en pierre exotique, une urne en plomb, une amphore en verre.

Je ne serai pas surpris qu'on parvienne à lire *carissimæ* ou *rarissimæ filiæ*, dans le problème des lettres qui reste à résoudre sur le couvercle en plomb. Cette trouvaille archéologique paraît donc désigner une tombe à incinération ou combustion. En fouillant le dedans de la cuve, j'ai remarqué les deux lettres A N gravées contre une des parois longitudinales. Leur forme est bonne. Elles étaient, sans doute, destinées à marquer l'âge du défunt. On a omis d'achever un texte dont la lecture aurait été une des clefs du petit monument de Gardanne.

Il me reste à dire qu'autour du récipient en plomb étaient quatre tiges en fer longues de $0^{m}37$. Les boulons ont laissé leur empreinte dans le fond de la cuve où ils s'appuyaient. Peut-être soutenaient-ils l'urne, en l'encadrant, pour qu'elle restât bien en place. Aucun mobilier funéraire n'a été trouvé.

Les tombes à incinération de ce genre sont assez rares chez nous. Jusqu'ici notre sol provençal en a très peu livré et c'est à ce titre qu'un commentaire de cette découverte peut être de quelque utilité.

M. CHAILLAN.

AU SUJET DU NÉRON[1]

Lettre à M. Camille JULLIAN

Grenoble, le 21 septembre 1912

Mon cher Professeur,

Je vous adresse ci-inclus un exemplaire de ma brochure sur le Néron et vous y trouverez encartées deux vues assez caractéristiques de la fameuse voie romaine que je suis allé reconnaître ces jours derniers.

Cette voie, qui a été si longtemps contestée, et même tournée en dérision, est incontestable. Il est certain aussi, pour qui étudie sérieusement l'aspect de la montagne, qu'elle avait une largeur normale dans la plus grande partie de son développement et qu'aux abords de la fente sur laquelle on a jeté l'année dernière une passerelle, comme le tracé était en plein escarpement, on avait suppléé à l'insuffisante largeur de la difficile entaille par une sorte de balcon dans le vide dont on reconnaît aisément les points d'appui.

Quant au poste romain, qui était évidemment une guette, et sans doute un signal à feu correspondant avec celui de Pariset (Tour sans Venin et celui de Baracuchet (près Voiron), il a été très soigneusement étudié par M. Muller qui y a reconnu notamment une citerne, chose évidemment indispensable en une semblable position.

Je ne crois pas à un souvenir hagiographique, car l'orthographe Néron est récente et la glose Casque de Néron plus récente encore, et elles n'ont pas pris naissance dans les masses populaires, mais dans les demi-lettrés. Le botaniste Villars, à la fin du XVIIIe siècle, écrivait Neiron, et le *Casque du Néron* n'est apparu qu'en 1840 sous la forme d'une hyperbole sous la plume d'un fonctionnaire étranger à la région (Lohis Hermenous, secrétaire de l'Académie).

Quel chemin verbal cette consonance a-t-elle fait depuis lors? On ne la retrouve, cette fois sous la forme *Casque de Néron*, qu'en 1853 dans un ouvrage écrit par un sieur Bourne, alors chef de division à la Préfecture. A partir de 1856, le Breton Antonin Macé la propagea.

1. Cf. *Revue*, 1912, p. 198 et 406.

Il n'existait donc aucune légende, aucune pensée profonde dans les masses se rapportant soit à un saint, soit encore moins à l'empereur Néron. Mais la légende s'est créée depuis quelque temps, semble-t-il, car un jeune ouvrier de la ville m'a raconté l'an dernier que pendant un séjour qu'il fit dans la Gaule, l'empereur Néron alla chasser sur cette montagne et qu'il y perdit son casque. Je l'ai pressé de questions pour savoir d'où il tenait cette mirifique histoire, mais il n'a pu préciser.

Je parierais volontiers que c'est un instituteur primaire qui a dû se distinguer par cette invention et qui l'a propagée parmi ses élèves.

Et l'État-Major a fini par l'adopter dans sa dernière édition !

Une réaction se produit en ce moment, et les études qui ont été consacrées depuis deux ou trois ans à cette montagne ont souvent écrit *Neiron*. Mais les sottises sont si tenaces que celle-ci n'est pas encore éteinte, tant s'en faut. Le vocable ainsi employé n'est d'ailleurs pas isolé, et dans le Val Ferret italien, au pied de la chaîne du Mont Blanc (Grandes Jorasses) nous trouvons un hameau de Neiron.

Depuis deux ans, comme on a vu que l'interdiction était au contraire un excitant pour les jeunes gens, on a eu recours au moyen le plus efficace : on a tracé des sentiers, débroussaillé les passages et les belvédères, et multiplié les poteaux indicateurs. Maintenant on peut aller en toute sûreté, et pour s'égarer ou se précipiter, il faudrait y mettre une sérieuse bonne volonté. Le véritable danger en été est d'y mourir de soif, car le pendage des bancs ramène au bas de la montagne toutes les eaux d'infiltration.

Vers le sommet de la partie septentrionale se trouvent des grottes, dont l'une servit d'abri pendant plusieurs mois, lors de la Terreur Blanche, au général Brun, l'ancien colonel du régiment des Dromadaires, inquiété comme bonapartiste militant, après l'échauffourée de Paul Didier.

H. FERRAND.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

La question du camp de Kneblinghausen. — M. Dragendorff (*Revue*, 1913, p. 100) avait douté qu'il fût romain. M. Knoke défend *Woch. für klass. Phil.*, 1913, c. 77) son origine latine. La chose est d'importance : car ce serait le camp qui joindrait la route de la vallée de la Lippe, par Haltern, Oberaden, *Caput Lupiæ*, à la route de la Hesse, suivie par Drusus dans sa seconde campagne. — Je regrette que le compte rendu fait par M. Knoke du livre de M. Dragendorff, n'ait pas rendu plus pleinement justice à cet excellent travail, si sobre, si finement écrit, si mûrement réfléchi.

Formation topographique des villes françaises. — Excellent résumé de M. Joubin sur la *Formation et évolution de Montpellier*, in-8° de 28 pages, extrait de *Conférences sur l'histoire de Montpellier*, données en 1912 à l'Association des Amis de l'Université de Montpellier. — On me dira : Montpellier est une ville médiévale et moderne, sans rapport avec les « études anciennes ». Mais il n'est pas mauvais, pour quiconque s'occupe de la formation des villes dans l'Antiquité, d'examiner les problèmes similaires dans les temps modernes : la « géographie humaine » n'arrivera à quelques lois sociologiques qu'à la condition de rapprocher et comparer.

Crânes de chevaux et menhirs. — On sait qu'au fameux dolmen du Mané-Lud, les petits menhirs supportaient chacun un crâne de cheval. C'est évidemment le premier exemple de ce culte du crâne de cheval sur lequel Grimm nous fournit d'amples documents, et les menhirs du Mané-Lud sont les équivalents des pieux dont nous parlent à ce propos Pline et Saxo Grammaticus (Grimm, p. 549).

Orientation dans les cités gauloises. — Un des nombreux services qu'aura rendus le livre de M. Grenier (*Revue*, 1913, p. 95), c'est d'avoir attiré l'attention des archéologues occidentaux sur la question de l'orientation urbaine : il la retrouve dans la cité étrusque, il hésite encore à la constater dans l'agglomération italiote. Je me suis demandé s'il ne fallait pas faire une recherche semblable dans le domaine des *oppida* celtiques, du moins dans ceux des derniers temps de La Tène (car il est possible qu'au début les *oppida* aient été simplement de vastes camps de refuge sans lignes fixes d'habitations, ce qui exclut toute idée d'orientation). Mais il est possible que dès le IIe siècle cette question d'orientation, de direction des rues, se soit posée pour les Celtes

et les Aquitains. Il faudrait examiner à ce point de vue les lignes de bâtisses de Bibracte; il faudrait faire des fouilles plus méthodiques dans les refuges des Helvètes, relevés par Keller; revoir de plus près, de très près, le sous-sol des *oppida* de la Somme, Tirancourt, Liercourt, l'Étoile, Mont-Caubert, et, plus près de Paris, de Taverny (cf. *Revue*, 1911, p. 427). Tout ce que j'ai vu de ces *oppida* jusqu'ici (et je l'ai vu sur place) me rend un système d'orientation assez vraisemblable dans les temps celtiques. A incliner dans un sens, je pencherai de ce côté. Les Celtes n'étaient pas plus mauvais observateurs des choses célestes que les Méditerranéens. Et quand Justin nous dit qu'ils ont appris des Grecs à « bâtir des villes et à les entourer de murailles », *urbes mœnibus cingere*, je doute qu'il s'agisse de construction d'enceintes, même de fondation d'*oppida*, car ils connaissaient déjà la chose. Je crois plutôt qu'il s'agit de tracer des rues régulières, d'« aligner des villes », suivant les habitudes esthétiques des Grecs ou rituelles des Étrusques. — A l'arrivée des Romains, même en dehors des colonies et des villes hellènes, les habitudes d'orientation paraissent s'être développées dans les villes celtiques, comme on peut le constater en étudiant les plus vieux quartiers centraux, les « cités » des villes médiévales. Il n'est pas difficile d'y retrouver souvent *cardo* et *decumanus*. — A remarquer surtout le double *cardo*, dont la survivance est aujourd'hui encore visible, dans Paris, avec la double ligne Saint-Martin et Saint-Denis, Saint-Michel et Saint-Jacques. Mais qui sait si pareille chose n'existait pas dès les temps gaulois? Voyez les deux portes d'Avaricum assiégé par César et par suite le double *cardo* de cette ville celtique (Collège de France, résumé d'une partie de leçon, 31 janvier 1913).

Le pont sur l'Argens. — Nous avons signalé déjà (*Revue*, 1911, p. 99) le récent travail de M. Poupé sur l'entrevue d'Antoine et de Lépide. Sur notre demande, M. Poupé a bien voulu indiquer sur la carte de l'État-Major le tracé qu'il propose pour la Voie Aurélienne. Il place le camp de Lépide au nord de l'Argens, sur les bords de la Florieye, celui d'Antoine au delà de cette rivière, à Taradeau (voir la planche I). — On sait que dans le débat, si passionnant il y a un demi-siècle, les opinions hésitaient, pour le passage de l'Argens, entre les environs du pont actuel (aux Quatre-Chemins) et les ruines du vieux pont d'Astros (présentement accepté par M. Poupé). Je me demande s'il n'y a pas place pour une opinion transactionnelle : le pont romain ne peut-il être à l'endroit choisi actuellement pour le passage du chemin de fer? J'hésite beaucoup à accepter le détour de la voie par Taradeau, avec la nécessité de franchir la Florieye. Cela est si peu dans les habitudes anciennes! Et un vieux chemin qui descend de la chapelle Saint-Martin aux abords du pont de la voie ferrée, et de là monte à la chapelle Sainte-Anne vers Vidauban, pourrait représenter l'ancienne Voie Aurélienne.

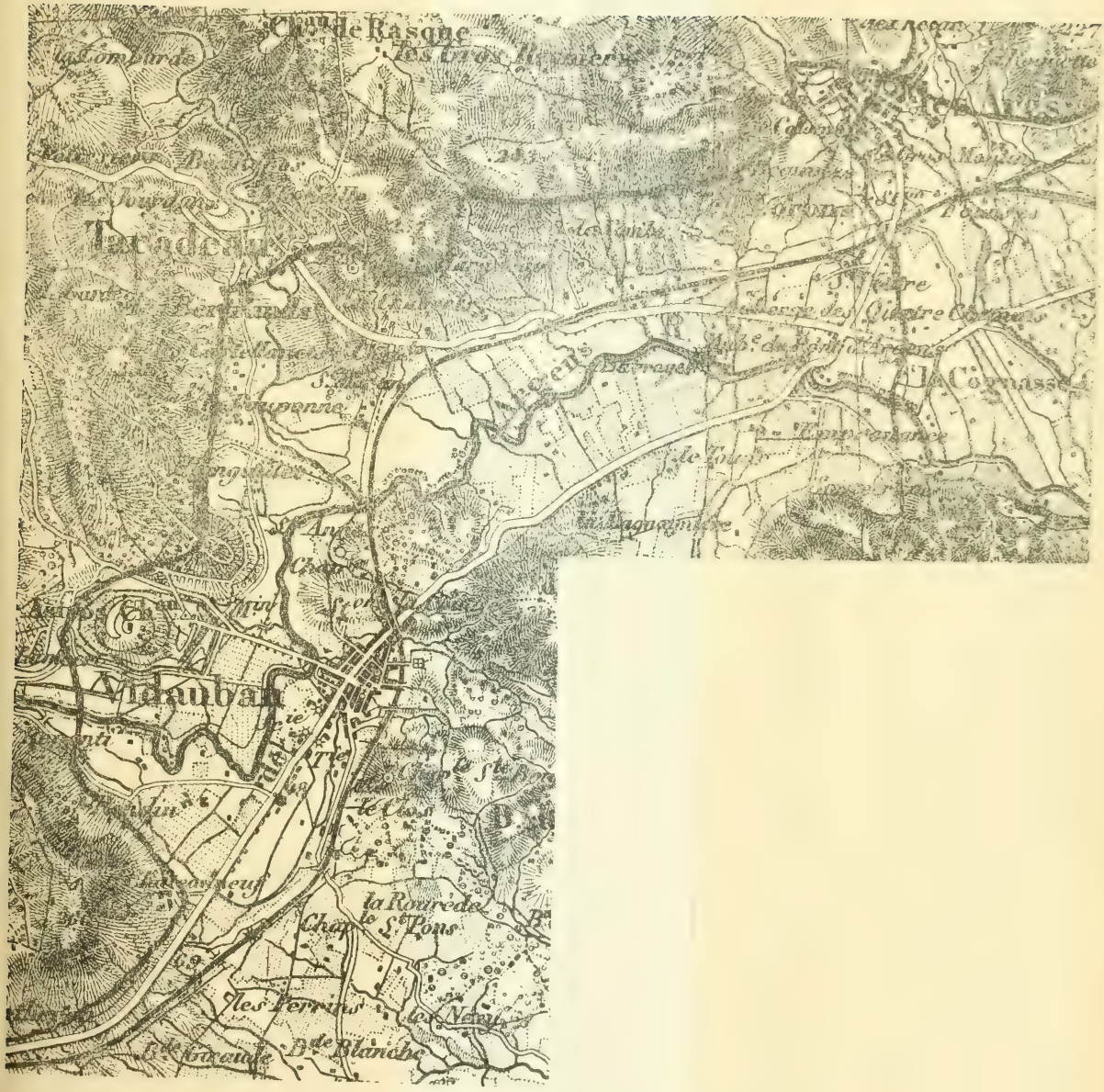

LA VOIE AURÉLIENNE AU PASSAGE DE L'ARGENS

(D'APRÈS M. POUPÉ.)

Revue internationale des Études Basques. — Schuchardt, *Nubisch und Baskisch*, Paris (chez Geuthner et chez Champion), 1912 (extrait de la *Revue internationale des Études basques*, VI, p. 267-284). — « Cette brochure, dédiée au célèbre hamitisant Leo Reinisch par M. Schuchardt, est extraite de la *Revue des Études basques* qu'a fondée et que dirige M. de Urquijo et dont M. Lacombe est le très actif secrétaire. On peut dire que cette revue a apporté aux études basques un véritable renouveau; les fantaisies puériles et les assertions extravagantes qui ont tant nui au progrès de la linguistique basque en sont bannies : la direction s'est efforcée de n'y admettre que des travaux faits suivant une méthode correcte; sans avoir besoin de faire des critiques vives, — que certaines publications méritent trop, — elle introduit par son exemple le bon sens et la rigueur dans un domaine où ils ont trop longtemps été négligés. La revue a mérité ainsi une bonne fortune : la collaboration d'un maître inappréciable tel que M. Schuchardt. L'exposé intitulé *Nubisch und Baskisch* est remarquable à la fois par les concordances qui y sont signalées entre deux langues aussi éloignées que le nubien et le basque, et par les considérations générales que M. Schuchardt présente à ce propos. » (Meillet, *Revue critique* du 28 décembre 1912.)

Ernodurum, Saint-Ambroix et ses stèles (cf. 1911, p. 472). — Le dernier volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre* (1911, XXXIVe, paru en 1912) renferme un mémoire très circonstancié, très clair, sans digressions inutiles, de MM. Thil et de Goy, sur *les découvertes de Saint-Hilaire à Saint-Ambroix (Cher)*, autrement dit sur les tombes gallo-romaines d'*Ernodurum* [« le *vicus* de l'Arnon »]. Quelle jolie découverte! Presque tout le champ des sépultures des paysans, boutiquiers, artisans d'un gros bourg, avec leurs images, dans leur attitude de métier! Peu d'inscriptions. La plus importante nous montre que Bourges, comme Périgueux, comme Bordeaux, se rattachait à la tribu *Quirina* (p. 49) :

I · O · M
M · CATIVS · QVIR
INA · DIOCHARVS
V · S · L · M

Mais la question n'est pas encore tranchée si cette tribu *Quirina* est venue à ces villes par Claude ou par Vespasien. Je crois cependant le premier beaucoup plus vraisemblable.

Numismatique constantinienne. — Le troisième volume de l'œuvre de M. Jules Maurice (1912, Paris, Leroux, in-8° de 282 pages) vient de paraître. Plus j'étudie ce recueil, puis j'en vois la portée et mieux j'augure de son avenir scientifique.

Terra sigillata. — Je n'ai pas signalé en leur temps, de M. O. Fritsch : *Die Terra-Sigillata Funde der Städtischen historischen Sammlungen zu Baden* (Bade, 1910, 103 pages), et *Röm. Gefässe aus Terra-Sigillata von Riegel am Kaiserstuhl* (Karlsruhe, 1910).

Autel des quatre dieux. — L. Halkin, *La pierre à quatre dieux de Berg-les-Tongres (Bull. de l'Inst. arch.* de Liège, 1911, p. 223-235)[1].

Godets préhistoriques. — *Godets en silex* trouvés avec des haches polies, en Seine-et-Marne, par P. de Givenchy (*Bull. de la Soc. préhist. Fr.*, 24 oct. 1912), in-8° de 4 pages.

A Mercure. — Le Musée de Saint-Germain vient de recevoir, par don de M. Gsell et des héritiers Zévort, une plaque de bronze avec l'inscription ci-contre.

DEO MER
CVRIO
MARCELLVSLATIN
AE LIB

Cette inscription vient de Bourges et a été publiée dans le *Corpus*, XIII, n° 1192.

La fin du proconsulat de César. — 29 décembre 50, dit W. Judeich (*Rhein. Museum*, 1913, p. 1-10), contrairement à l'opinion dominante, qui est actuellement celle de Hirschfeld, 1er mars 50 (*Klio*, IV, 1904). Bien entendu, les travaux français sur la question sont négligés.

Celtes et Germains. — *Kelten en Germanen*, par J. Mansion (en flamand), extrait de la *Koninklijke Vlaamsche Academie*, Gand, 1912 : Résumé de ce travail fait, sur notre demande, par l'auteur lui-même :

« L'hypothèse de M. Jullian (*Histoire de la Gaule*, I, p. 242-3), qui fait des Celtes et des Germains un seul peuple, différencié à la longue par une séparation plusieurs fois séculaire, devrait pour être convaincante s'accorder avec les données de la linguistique. Les langues celtiques des îles britanniques sont certainement apparentées étroitement à l'ancien gaulois : à preuve, le traitement pareil de *ē* en *ī*, de *ṛ* en *ri*, l'absence du *p* initial, la prédilection pour le suffixe *-āco-*. Si l'on admet avec M. Jullian la parenté du kymrique avec le gaulois, on devra admettre aussi l'affinité de celui-ci avec l'irlandais, que l'on ne saurait séparer du kymrique. Le vocabulaire germanique présente des analogies frappantes avec le vocabulaire celtique, mais il s'agit — les lois phonétiques le prouvent dans bien des cas — d'emprunts de mots de culture faits par les Germains aux Celtes. L'accent irlandais du verbe et l'accent germanique se rencontrent ; on ne peut rien en conclure tant que l'on n'a pas établi que l'irlandais obéit à une loi commune primitivement à tout le groupe celtique, ce qui est actuellement indémontrable. Il n'y a pas, comme on l'a cru, d'unité d'accentuation entre les langues italiques, germaniques et celtiques : la chronologie des lois germaniques s'oppose formellement à cette identification. Enfin, les ressemblances de noms propres entre Germains et Celtes n'ont rien qui doive nous étonner : de tout temps, on a emprunté des noms de personnes à des voisins plus puissants ou plus cultivés.

1. Je tiens à dire que je dois cette indication à la *Bibliothèque d'art et d'archéologie* (fasc. 13, IIIe a., 1912), répertoire admirablement disposé, et tel que je ne crois pas qu'il en existe un semblable dans le monde érudit. C'est un honneur pour la France que de le posséder.

« La morphologie des langues germaniques les sépare nettement des idiomes celtiques : ni la déclinaison nominale ou pronominale ni la conjugaison n'indiquent des rapports spécialement étroits, tandis que tout rapproche le celtique du latin. De tout ceci il résulte clairement que les langues germaniques apparaissent à toutes époques comme bien différentes et, pour soutenir la thèse de M. Jullian, il faut admettre que le travail de la philologie celtique depuis soixante ans a été dépensé en pure perte[1]. »

Le vignoble de Touraine. — Je remercie M. Chauvigné de nous avoir adressé la brochure qui porte ce titre, bien imprimée, avec de belles cartes (Paris, 1913, extrait de la *Revue de viticulture*). Mais elle ne renferme rien sur le passé. Et c'est le passé qui nous intéresse ici.

Sos (cf. *Revue*, 1912, p. 67). — Bastard, *Au pays des Sotiates*, in-8° de 26 pages (Agen, 1912). Quelques détails sur les derniers objets découverts. Notes de M. J. M[omméja]. Ce dernier maintient (p. 11) sa croyance à la découverte des restes du mur préromain de Sos. — Je n'ai jamais vu le livre de Barthalés, *Les Sotiates* (Nérac, Duthil, 1881, in-12).

Epona. — Le tome IV du recueil *Cultes, Mythes et Religions*, de M. Salomon Reinach, vient de paraître. A remarquer pour nos études ce qu'il dit (p. 68) de l'origine du type équestre d'*Epona*, « imité, très peu de temps après le début de notre ère », de quelque vieille idole latine. C'est fort acceptable. D'une part, la religion gauloise correspondait assez bien à la plus vieille religion latine. D'autre part, les Gaulois, en fait d'images, ont dû copier surtout les vieux « santons » populaires de l'Italie centrale, que leur faisaient connaître les marchands *Italici*, les vétérans venus d'Ombrie, du Samnium ou de Campanie.

Phaéton. — C'est dans ce volume que M. Reinach traite du mythe de Phaéton. Nous aurons l'occasion de revenir là-dessus. Cf. ici, p. 160.

Le site de Valence. — Fauchet, article sous ce titre dans le *Recueil des travaux de l'Institut de géographie alpine*, dirigé à l'Université de Grenoble par M. R. Blanchard. M. Fauchet s'est évidemment inspiré du livre de M. R. Blanchard sur *Grenoble, étude de géographie*

1. Mon hypothèse sur le premier domicile des Celtes (pays des Cimbres, Hambourg, Jutland) vient également d'être combattue par M. Déchelette dans le nouveau volume de son précieux *Manuel* (t. III, II° part., *Premier âge du fer ou époque de Hallstatt*, 1913, 2 fasc., plus utile peut-être encore à l'historien que les précédents), et s'il la combat, c'est pour des motifs archéologiques : « Nous lui objecterons que la civilisation de Hallstatt n'est pas représentée dans ce pays » (p. 566). Mais alors, M. Déchelette identifie Celtes et archéologie de Hallstatt? Et n'est-ce pas tomber dans une erreur que nous avons souvent combattue, qui consiste à considérer comme inséparables un nom de peuple et des faits archéologiques? La civilisation romaine n'est pas représentée dans la Germanie, et pourtant les Germains ont conquis Rome. La civilisation gréco-latine n'est pas représentée dans le Jutland et cependant les Cimbres ont failli conquérir la Provence. Un peuple qui émigre reçoit souvent plus de l'archéologie des pays où il conquiert que de celle de son pays. Et c'est précisément ce que je n'ai cessé de dire pour les premiers Celtes.

humaine (Paris, Colin, 1911), et c'est en effet une excellente inspiration. Mais M. Fauchet ne tire point parti des données archéologiques et historiques : et c'est l'erreur de méthode que commettent souvent les fauteurs de la géographie humaine (je ne parle pas de M. Blanchard).

Stabilité de la flore et de la faune. — Dans un livre fait avec un goût de la vérité et une recherche de la documentation très méritoires, M. Buffault constate ceci dans *Le Briançonnais forestier et pastoral* (Paris, Berger-Levrault, 1913, in-8° de 230 p.) : « La flore du Briançonnais, spécialement sa flore ligneuse, ne paraît pas avoir subi de changement depuis les dernières perturbations du pléistocène... Mêmes essences aux mêmes places... Le mélèze est alors, comme aujourd'hui, l'essence principale. » — Pour la faune, presque tous les noms que cite M. Buffault se retrouvent chez Pline. Mais elle est moins immuable. Au XVIIe siècle, on citait « quantité d'ours » [qu'on se rappelle les nombreuses mentions d'ours dans les Gaules], et il n'y en a plus. Le chamois, cher aux Allobroges, et le tétras (petit coq de bruyère), recherché des chasseurs romains, sont en train de disparaître.

Collection Millon. — Le volume annoncé sur la Collection Millon, *Antiquités préhistoriques et gallo-romaines*, vient de paraître. Il est l'œuvre de M. J. Déchelette, qu'ont aidé MM. Parat, Bouillerot, Brulard, Drioton : 46 planches, 58 figures, 282 pages ; Paris, Geuthner, 1913, in-4°. J'ose à peine écrire tout le bien que je pense de l'ensemble. Mais j'espère détailler bientôt l'éloge à propos de tous les chapitres. Ouvrage absolument indispensable.

Épigraphie romaine en Bretagne. — Haverfield publie un supplément au tome VII du *Corpus* dans le dernier fascicule (de clôture, enfin !) de l'*Ephemeris epigraphica*.

En Alsace. — **Répertoire archéologique.** — *Société pour la conservation des monuments historiques* : le tome II des *Denkmäler der elsaessischen Altertumssammlung zu Strassburg* a paru en 1907, le tome I va paraître, sous la direction du professeur Henning, et renfermera les antiquités néolithiques, du bronze, de Hallstatt, de La Tène, romaines et alamanno-franques.

— **Cupules.** — Cf. l'Indicateur (*Anzeiger*) des Antiquités d'Alsace, IV, p. 325-350.

— **Concordia et la frontière nord de l'Alsace.** — J'ai supposé (1913, p. 52), que *Concordia* rappellerait la frontière nord de l'Alsace ou de la cité des Triboques et qu'il y aurait eu là un autel ou temple à la Concorde entre deux cités limitrophes. Cette supposition se trouve confirmée par une inscription d'Altrip, à la frontière nord des Nemètes, entre eux et les Vangions (*Corpus*, XIII, 6127) : *Genio loci et concor(diæ) duar(um) stat(ionum)*, monument élevé par deux bureaux de douane ou d'octroi contigus.

CAMILLE JULLIAN.

BIBLIOGRAPHIE

G. Maspero, *Égypte* (collection Ars una, Species mille, *Histoire générale de l'Art*). Paris, Hachette et Cie, 1912; 1 vol. petit in-8° de xii-326 pages, avec 565 figures dans le texte et 3 planches en couleurs hors texte.

Voici un manuel d'art d'une rare valeur, plein de faits, d'aperçus, de nuances, et que, pour cette raison, il n'est pas très facile de résumer. Indiquons du moins quelques-uns des thèmes de l'auteur : « L'art de l'Égypte est, comme le reste de sa civilisation, le produit du sol africain » (p. ix). — Mais cet art n'offre nullement le caractère d'uniformité qu'on lui attribue d'ordinaire : il s'est au contraire épanoui dans une floraison d'écoles indépendantes qui, tout en puisant au même fonds d'idées générales, ont su varier leurs modes d'expression. — Enfin, pour toutes les périodes, on trouve côte à côte, simultanément, un art officiel et un art populaire.

Ces thèmes posés, M. Maspero les développe, non dans la rigueur froide d'une argumentation scolastique, mais avec la libre aisance d'un esprit riche qui ne s'interdit pas le sourire. Sa dialectique n'a rien de tendu ni de figé. Elle va où l'inspiration l'appelle. En est-elle moins persuasive parce qu'elle ne dédaigne pas le pittoresque et cède volontiers le pas à la grâce?

La bonne humeur dont se pare un livre ne l'empêche pas d'être solidement construit. Celui-ci comprend trois parties : I. Les débuts de l'art en Égypte; II. L'art thébain; III. L'âge saïte et la fin de l'art égyptien. La première partie se subdivise en deux chapitres, consacrés respectivement à l'art thinite et à l'art memphite. Dans la deuxième partie, on décrit de même, séparément, le premier âge thébain (de la xie à la xviie dynastie) et le second âge thébain (de la xviiie à la xxie). La troisième partie, sans embrasser une période aussi étendue que les précédentes, n'en représente pas moins encore tout un millénaire, et le plus fécond en contrastes, puisqu'on y voit se succéder une demi-douzaine de dominations : l'éthiopienne, l'assyrienne, celle de la maison de Psammétique, celle des Perses, celle des Lagides et celle des Romains.

A l'époque thinite, prend naissance l'architecture religieuse. Le

temple n'est d'abord qu'une cellule formée par quatre montants de bois que relient des clayonnages enduits de terre. Bientôt, les dieux réclament des murs de brique. Puis, on a recours au calcaire, au grès, au granit, et les cabanes périssables d'autrefois deviennent des « maisons d'éternité » (p. 6). Même processus pour l'architecture funéraire. Là aussi, on cherche à constituer un asile qui dure : la tombe devient un château où le mort s'embastille pour la durée des siècles, à l'abri des outrages des hommes et du temps (p. 8).

Ce même impérieux besoin de pérennité détermine l'essor de la sculpture et de la peinture. Dans sa tombe, le chef, figuré par la statue qui sert de support à son « Double », ne peut vivre qu'entouré des simulacres de la vie, mobilier, provisions, domesticité vaquant aux soins du ménage, « broyant le blé, pétrissant la pâte, brassant la bière, poissant l'amphore avant d'y verser le vin » (p. 9). Puis, aux figures en ronde-bosse éparpillées sur le sol, succèdent les personnages historiant les murs. Le principe qui préside à cette imagerie se retrouve chez tous les demi-barbares : qui invente une figure crée un être. Peindre ou modeler des effigies, c'est prolonger dans le tombeau, en y fixant le Double, l'existence du maître et des serviteurs.

Quand finit l'époque thinite, l'art égyptien possède déjà pleinement « ses idées directrices, ses conventions, ses poncifs, sa technique, tous les traits qui lui font une physionomie originale » (p. 24). La révolution qui transfère à Memphis la capitale des Pharaons imprime à l'œuvre ébauchée un mouvement grandiose. C'est à l'école memphite que nous devons ce que l'Égypte a laissé de plus extraordinaire : en architecture, ces pyramides où la géométrie, par l'harmonie et la proportion, se revêt d'une beauté suprême[1] ; en sculpture, le Sphinx de Gizeh (p. 84-85)[2], le Khéphren en diorite du Musée du Caire, le couple Rahatpou-Nafrît de Méïdoum, le fameux « Cheikh-el-beled » (p. 87), l'admirable série des Scribes (p. 90-91 : Scribe accroupi du Louvre, Scribe agenouillé du Caire), et, non moins surprenantes que les créations de la grande plastique, ce merveilleux pullulement des figurines populaires, telles que les archers et les piquiers de Méïr (p. 93) ; en peinture, les prodigieuses compositions des hypogées de Ti, de Marourouka ou de Phtahhatpou.

Certes, « l'école memphite, la mieux douée peut-être de celles qui fleurirent sur le sol égyptien, accepta pour la personne humaine la structure anormale que ses prédécesseurs thinites lui avaient prêtée : elle continua docilement à planter une tête de profil, éclairée par un œil de face, sur un buste de face qu'un ventre de trois quarts reliait à des jambes de profil » (p. 74). Mais comme la vie malgré tout s'infuse

1. Relire, dans l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. I, p. 402-403, les pages que M. Maspero leur consacre.

2. Cf. *Revue des Études anciennes*, t. XII, 1910, p. 111.

dans ces attitudes conventionnelles! Comme l'artiste d'alors observe avec fraîcheur la réalité quotidienne! Avec quelle science animalière il note « le lièvre qui se pelotonne derrière une touffe d'herbe, le hérisson qui sort à demi de son trou pour happer une sauterelle, la gazelle qui allaite son faon, l'oryx qui s'enfuit et le lévrier qui la terrasse »! Les bêtes domestiques ne sont pas traitées d'un dessin moins franc que les bêtes du désert. Ce sont d'incomparables morceaux que les oies de Méïdoum ou tel retour du pâturage : « les moutons et les chèvres en débandade poudreuse, les ânes trottant et secouant l'oreille, les bœufs lents et méditatifs, profilés sur la berge en silhouette sèche » (p. 77).

Entre l'art memphite et l'art du premier âge thébain, il n'y a pas solution de continuité. L'un mène à l'autre. Des tableaux comme ceux des *Paysans s'occupant de leurs gazelles* ou du *Chat à l'affût dans les roseaux* (p. 112-113) évoquent les meilleures compositions du mastaba de Phtahhatpou. Mais, en même temps que les traditions se maintiennent, des nouveautés apparaissent. L'obélisque, gardien du temple et enseigne du fondateur, s'implante dans le décor architectural. La statuaire prend un accent qu'elle n'avait pas eu encore. Elle rompt avec la touche grasse et souple de l'école memphite. Elle vise à un réalisme qui ne craint pas d'être brutal. Dans les arts mineurs, c'est au contraire la virtuosité qui domine. Des bijoux comme ceux de Dahchour associent, en une gamme incomparable, l'or, les émaux, les pierres fines, le lapis-lazuli, le jaspe rouge, le feldspath vert : « nulle part en Égypte, ni dans le monde antique, le dessin n'est plus riche, la disposition plus habile, le sens de la couleur plus juste » (p. 127).

Le second âge thébain est celui où le royaume des Pharaons, « soulevé par une sorte de furie guerrière »[1], déborde de tous côtés hors de ses limites naturelles. C'est le temps des grandes conquêtes militaires et des grandes explorations navales, le temps de la reine Hatchopsouîtou et de l'expédition au Pouanît, le temps de Thoutmosis III et des campagnes de Syrie, le temps de Ramsès II et des luttes contre les Peuples de la mer. Les États d'Orient, jusque-là isolés dans leurs horizons locaux, se heurtent dans une tempête d'ambitions mondiales. L'art se ressent du choc des événements. Il est traversé lui aussi par un souffle d'impérialisme. Il cherche à s'épanouir sous des formes décoratives et gigantesques. L'architecture devient énorme. Un temple comme celui d'Amon, à Karnak, n'est plus un temple, mais un amas de temples et de magasins, « un monstre merveilleux » (p. 148). Pénétrons dans un de ces sanctuaires des Ahmessides ou des Ramessides. Voici d'abord le pylône, que flanque une paire d'obélisques. Au pylône s'adossent des colosses. Une avenue de sphinx ou de béliers

1. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. II, p. 108.

achève de protéger le dieu contre les influences mauvaises. Derrière cette façade, au seuil de l'immensité des cours, se dresse la salle hypostyle, avec ses rangées de colonnes prodigieuses. Au delà de cette suite de vestibules où le public accède, une muraille, percée d'une porte d'apparat, défend le saint des saints. Nous ne savons le nom d'aucun des architectes qui bâtirent ces maisons d'éternité. Vivant aux jours de la plus grande Égypte, ils exprimèrent, sans peut-être s'en rendre bien compte, les gloires de l'histoire dans l'orgueil des édifices. « Le temple tel qu'ils l'ont constitué est une des conceptions les plus originales et les plus fortes qui se soient produites, non seulement en Égypte sous les dynasties thébaines, mais chez tous les peuples et dans tous les temps » (p. 167).

De même que le pylône et la salle hypostyle caractérisent l'architecture du Nouvel Empire, c'est, en sculpture, le bas-relief mural qui traduit le mieux alors les tendances du génie égyptien. Tantôt, sous les portiques de Déîr-el-Bahari, l'artiste chargé de ciseler dans le calcaire les épisodes de l'expédition au Pouanît retrouve, pour rendre ce fragment d'épopée maritime, la verve pittoresque et familière des ateliers memphites. Tantôt, quand, à Louxor, au Ramesseum, à Karnak, il s'agit de retracer la bataille de Qodshou, le sculpteur arrive, en distinguant son héros par des proportions surnaturelles, à traduire, naïvement et magistralement, son idéal triomphal. Ibsamboul possède à cet égard « ce que Champollion déclarait être, non sans justice, le chef-d'œuvre du bas-relief égyptien : le *Sésostris combattant*. Le roi a terrassé un chef libyen. Celui-ci n'appartient déjà plus à notre monde. Ses paupières battent, sa bouche se relâche, sa tête se tasse et se renverse, ses jambes mollissent, ses genoux plient. Le peu de vie qui lui reste s'est réfugié dans le buste et palpite faiblement sous la pointe aiguë qui pénètre les chairs : sitôt que le vainqueur le laissera aller, il s'affaissera d'un bloc, et il ne bougera plus. Jamais, l'action de la mort violente, qui délie du coup l'homme entier et l'effondre inerte sur le sol, n'a été analysée avec autant de science, ni manifestée avec une énergie pareille » (p. 195-196).

A cet art puissamment décoratif du siècle de Ramsès II, il en est qui préfèrent l'inspiration, plus souriante et plus libre, de l'époque memphite, et j'avoue que je n'avais jamais rien tant goûté que le charme savoureux de ce très vieux millénaire. Mais quand, avec une admirable poésie, M. Maspero nous montre (p. 197), à propos des colosses d'Ibsamboul, l'intime et profond accord de la statuaire et du paysage, il faut bien convenir en effet que l'œuvre du second âge thébain est celle qui personnifie le mieux les riverains du Nil, « celle qui honore le plus l'Égypte et qui lui vaut aujourd'hui une des places les plus hautes dans l'histoire artistique du monde » (p. 216).

A partir de la Renaissance saïte, et durant toute la durée de la

troisième période de l'art égyptien, on réédite, on complète, on perfectionne; mais on ne crée plus. Les architectes sont des gens habiles qui déduisent, des inventions de leurs prédécesseurs, toutes les conséquences qu'elles comportent : « l'Égypte leur est redevable du plan harmonieux et magnifique qu'elle appliqua, dans ses derniers siècles, à Philæ, à Dendérah, à Edfou, à Kom-Ombo » (p. 231). Les sculpteurs et les peintres ont le même genre de mérite que les architectes : « Platon reflétait sans doute l'état d'esprit de ses contemporains d'Égypte, lorsqu'il vantait, comme quelque chose d'admirable, la constance avec laquelle ils exécutaient les mêmes types, sans changement aucun, depuis des milliers d'années » (p. 266). L'habitude de ces poncifs frappa de mort l'inspiration. Au temps des premiers Lagides, les figures gardent encore un semblant d'élégance; mais sous les Césars, la décadence s'accélère et les visages revêtent « une expression de niaiserie affligeante à voir ».

Telle fut la marche, à la fois systématique et diversifiée, de l'art égyptien. S'il atteignit souvent les sommets de la beauté, cet art, à l'inverse de l'art grec, ne recherchait pas le beau pour le beau : « Il était, dans le principe, l'un des moyens dont la religion usa afin d'attribuer aux êtres qui peuplaient le monde une vie heureuse et sans terme » (p. 303). Cette règle de l'utilité religieuse le gouverna jusqu'à la fin. Asservi au culte, enchaîné au dogme, il ne se libéra jamais des routines et des formules du rituel. « L'art de l'Égypte faisait bloc avec la religion de l'Égypte » (p. 308). Le même coup qui frappa l'une anéantit l'autre. Il mourut tout entier, et pendant près de quinze siècles, on ne sut à peu près rien de lui. Même après que les dessinateurs et les savants de Bonaparte l'eurent tiré de l'oubli, vit-on personne retracer l'ensemble de ses vicissitudes? C'est la première fois que, de façon suivie, on expose « l'histoire d'un art éteint aussi complètement que le sont les races de monstres rencontrées dans les couches profondes de notre globe » (p. 309).

Mais aussi qui pouvait tenter résurrection pareille, si ce n'est M. Maspero? Qui donc, à la connaissance approfondie de l'histoire et de la langue, unit, comme lui, la pratique quotidienne des monuments? Par qui, temples et mastabas, pyramides, hypogées, syringes furent-ils, de longue date, interrogés de plus près? Qui vit jamais passer entre ses mains tant d'œuvres de peinture et de sculpture, d'orfèvrerie et de céramique, échelonnées sur cinq ou six millénaires? Qui ressentit, au même degré que lui, tantôt l'impression vive dont le cœur et les yeux s'enflamment devant un joyau d'art sortant d'une tranchée de fouilles, tantôt la joie des lentes découvertes au cours des patientes études de musée? Chez qui la science de l'érudit et le flair de l'artiste sont-ils servis par de tels dons de style? Qui s'entend mieux, enfin, à marier le texte et les images? Il semble, à prendre

congé de son dernier livre, qu'on s'en revienne, comme les marins de la reine Hatchopsouîtou, d'un merveilleux périple aux Échelles de l'encens, l'intelligence élargie de tout un lointain de panoramas, les narines baignées de toute une atmosphère d'aromates.

GEORGES RADET.

Frédérik Poulsen, *Der Orient und die frühgriechische Kunst.* Leipzig, Teubner, 1912; 1 vol. in-4°, de VI-184 pages et 197 figures.

Ce livre aurait pu être dédié à Wolfgang Helbig. Le sceptique vieillard de la villa Lante aura souri en le lisant. A peine, en 1895, avait-il consacré son ingénieux mémoire *Sur la question mycénienne* à revendiquer pour les Phéniciens des droits d'auteur sur la meilleure partie des objets qualifiés de *mycéniens* que l'ironie du destin faisait retrouver en Crète leurs véritables titres de noblesse. Bientôt, on ne s'est plus contenté d'assigner à la civilisation minoenne les origines de celle de Mycènes et de Troie; par un juste retour des choses, on a fait de Chypre d'abord, puis de la Phénicie elle-même, des dépendances de la Crète pour bien des traits de leur art et de leur religion; depuis quelques années, le « minoen » ne connaît plus d'autres bornes que celles de la culture grecque: on étend son influence du Caucase à l'Espagne, du Nil au Danube. Il y a eu là une exagération contre laquelle l'inévitable réaction ne pouvait tarder longtemps. Le nouvel essor pris depuis un lustre par les découvertes hétéennes devait y contribuer. Sur beaucoup de points, les deux cultures, hétéenne et minoenne, offrent des similitudes singulières. Ne devait-on pas juger plus rationnel de placer le foyer initial dans le grand empire anatolien, plutôt que dans la pauvre île égéenne?

Telle est l'idée qui se trouve à l'origine de l'ouvrage de M. Poulsen. On peut être certain qu'il fera sensation dans le monde archéologique: d'abord, parce qu'il vient à son heure et que, par bien des côtés, il représente une réaction nécessaire; puis, parce qu'il doit à l'appui de la fondation Ny-Carlsberg une riche illustration qui mettra, dans une forme commode, sous la main des archéologues, nombre de pièces récemment trouvées ou publiées qu'il faudrait chercher, pour Nimroud, dans l'in-folio de Layard, pour Éphèse dans le dispendieux *Archaic Artemision* de Hogarth, pour Sparte dans les derniers volumes de l'*Annual*, pour l'Étrurie dans les albums de Montelius ou la publication provisoire de la collection Barberini dans le *Bollettino d'Arte*, sans parler d'une vingtaine de documents inédits dont la primeur y est offerte par M. Poulsen à la curiosité de ses confrères. Ajoutons enfin, ce qui n'étonnera aucun de ceux qui l'ont connu à l'École d'Athènes, que leur savant collègue danois jouit d'un tempérament

batailleur qui donne à son livre ces qualités qui en imposent d'autant plus aux archéologues qu'elles sont plus rares parmi eux, du moins outre-Rhin : l'allure vive, l'audace dans les affirmations, le ton dogmatique. Entraînera-t-il la conviction autant qu'il frappera l'attention? J'en doute fort pour ma part, et une lecture attentive de ce livre, si elle n'a pas laissé de m'instruire, ne m'a guère persuadé. Il fera, je le crains, à beaucoup l'effet d'une bombe, mais d'une bombe qui éclate en occasionnant moins de mal à ce qu'elle visait qu'à la cause qu'elle prétend défendre, et cela surtout parce que la bombe paraît avoir été composée bien hâtivement par endroits, avec une connaissance parfois superficielle des choses orientales, avec une méthode plus rigoureuse en apparence qu'en réalité. Il risque d'en être de ce livre, pour l'influence artistique des Phéniciens sur la Grèce, comme il en a été du brillant plaidoyer de Victor Bérard en faveur de leur influence maritime : la faiblesse des arguments réunis, malgré toute l'ingéniosité de leur mise en œuvre, ne pourra laisser de frapper le lecteur averti et se retournera contre la thèse soutenue.

Sans entrer dans le détail de la discussion, — il y faudrait un livre — je voudrais seulement indiquer, en résumant l'argumentation assez discursive de M. Poulsen, pourquoi elle ne paraît guère convaincante.

L'art phénicien s'étant appauvri, depuis le fameux mémoire d'Helbig, de tout ce qui a été définitivement acquis comme mycénien, il s'agit d'abord de le reconstituer à nouveaux frais. M. Poulsen s'y est employé de son mieux. Il a commencé par compléter à cet effet l'étude de ces plats de bronze et d'argent que, depuis Helbig et Perrot, on s'accorde à tenir pour phéniciens ; même les plus vaillants adversaires de la phénicomanie, Evans et Hogarth, S. Reinach et Dussaud, ne l'ont jamais nié ; tout au plus ont-ils proposé de placer leur centre de diffusion à Chypre où, au VIIIe siècle, ont pu se mêler aux vieilles traditions mycéniennes, égyptiennes et hétéennes, les influences nouvelles d'Assyrie, de Phénicie et d'Ionie. Ce que M. Poulsen invoque à l'encontre de cette théorie chypriote paraîtra, je le crains, de peu de valeur. Dans les quarante et une pièces de cette argenterie qu'a livrées à Layard le palais d'Assournazirapal à Nimroud (vers 870), on trouverait des caractères qui ne peuvent être que phéniciens : certains types de griffon et de sphinx, certaines formes de lotus. Sur quelques-unes de ces pièces, on a relevé des inscriptions phéniciennes et araméennes. Par contre, on n'en trouve aucune rédigée dans le syllabaire chypriote. Mais ne sait-on pas qu'on écrivait aussi bien à Chypre en phénicien qu'en chypriote et que l'araméen était la langue des relations internationales en Orient? et pourquoi faudrait-il attendre que Sargon ait conquis Chypre (709) pour que des œuvres d'art chypriotes puissent gagner l'Assyrie?

Je ne saurais, bien entendu, reprendre ici dans le détail la minu-

tieuse analyse que M. Poulsen consacre, d'abord à cette argenterie de Nimroud, puis aux plats semblables de Chypre (6 pièces), de Crète (2 pièces), d'Olympie et de Delphes (chacune 1 pièce), enfin d'Étrurie (10 pièces). Mais l'analyse n'est-elle pas souvent trop subtile? Par exemple, tel griffon serait mésopotamien, parce qu'on retrouve sa tresse caractéristique sur un vase à reliefs sumérien; tel chasseur serait, pour l'ensemble, de type assyrien, mais porterait la barbe syro-hétéenne; la tresse, comme élément décoratif, dénoterait l'origine assyrienne, mais seulement quand elle est cernée d'un trait, etc. Est-il prudent de fonder des théories sur de pareils critères, surtout quand le hasard des découvertes anatoliennes, dont l'ère s'ouvre à peine, peut à tout instant transformer notre documentation?

Je ne crois donc pas qu'on puisse considérer comme acquise la distinction à laquelle M. Poulsen conclut pour cette argenterie: dans un premier groupe, représenté surtout par les pièces de Nimroud, les influences hétéo-syriennes se mêleraient aux traditions propres de l'Assyrie et de la Phénicie (les trois variétés de ce groupe se distingueraient par la prédominance respective des éléments hétéens, assyriens et phéniciens); dans un deuxième groupe, plus jeune (VIIIe siècle), les influences hétéo-syriennes disparaîtraient (ce qu'on expliquerait par la chute de Karkémish et de Marash en 718 et 709) au profit des éléments phéniciens. Pour ma part, ce qui me frappe le plus dans ce deuxième groupe, c'est la prédominance des motifs égyptiens. Comme l'a montré von Bissing, ils suffisent à presque tout expliquer et, si l'on songe à l'importance prise par Naukratis au VIIIe siècle, on se verra porté vers une tout autre conclusion.

Après les plats de bronze et d'argent, M. Poulsen propose de s'adresser aux ivoires du même palais de Nimroud que Longpérier déjà considérait comme phéniciens. M. Poulsen en reprend l'étude et la complète en les comparant aux ivoires d'Éphèse et d'Étrurie bien publiés par Hogarth et par Montelius et à quelques pièces syriennes inédites. Là aussi, il est amené à distinguer deux groupes: l'un, d'un style plus simple et plus puissant, qui serait hétéen; l'autre, composite et artificiel, qui, seul, serait proprement phénicien.

Les ivoires passés en revue, il n'y a plus grand'chose à glaner pour l'art phénicien. M. Poulsen reconnaît qu'on ne possède pas de verrerie phénicienne de cette époque et que la faïence, que Perrot considérait encore comme phénicienne, a été démontrée égyptienne par von Bissing. Mises à part quelques figurines de terre cuite et de bronze peu probantes, on ne peut, selon lui, revendiquer avec quelque certitude que ces coquillages incisés qu'on rencontre à Nimroud et à Warka en Mésopotamie, à Naukratis, à Kamiros, dans les couches profondes (VIIe siècle) des temples d'Éphèse, d'Égine et de Delphes, en Étrurie et en Espagne. M. Poulsen argue que le coquillage employé, *tridacna squamosa*, est

propre à la mer Rouge et que celui qui le remplace en Espagne, *margaritana sinuata*, se trouve dans les rivières au pied des Pyrénées. Mais, laissant de côté ces exemplaires espagnols tardifs, qu'est-ce qui empêche de croire, avec Thiersch et von Bissing, qu'ils ont été ciselés dans le Delta? Le Delta est mieux que la Phénicie le débouché de la mer Rouge et les ciselures mêlent au lotus égyptien des personnages de type syrien qui y étaient bien connus. Je parle des beaux exemplaires comme on en a découvert à Naukratis et à Nimroud; les mauvais présentent des déformations qu'il vaudrait peut-être mieux attribuer à des copistes maladroits, sans y chercher la preuve de toute une évolution stylistique. On n'admettra donc pas sans expresses réserves dans l'art phénicien tout ce dont M. Poulsen a voulu l'enrichir.

D'ailleurs, quelque importance qu'on incline à restituer à l'art phénicien, on ne saurait lui attribuer une influence sur l'art égéen: les découvertes de Crète permettent de faire commencer l'art égéen au début du IIe millénaire, tandis que l'art phénicien n'apparaît qu'à sa fin. Comment donc expliquer à la fois les éléments orientaux qu'on croit reconnaître dans l'art minoen et les similitudes qu'il présente avec l'art phénicien? L'école de M. Evans a généralement attribué à l'Égypte seule l'apport oriental, à l'Égypte du nouvel Empire qui englobe la Syrie; quant aux analogies que la culture de la Phénicie peut présenter avec celle de la Crète, on en rend compte en y voyant le résultat d'un influx minoen transmis par le canal des Philistins qui, vers 1200, donnèrent leur nom à la Palestine.

Mais, on l'a vu, depuis le renouveau des découvertes hétéennes, une autre explication est venue à l'esprit: ce serait la culture hétéenne du IIe millénaire qui aurait exercé son influence à la fois sur la Phénicie, par les principautés hétéennes de la Syrie du Nord, et sur les Crétois, par les Peuples de la mer, surtout Lyciens, Tyrsènes et Teukriens de Chypre. C'est à cette théorie que se rallie M. Poulsen.

Il ne retient pas tous les parallélismes mis en avant: ainsi, il abandonne les analogies que Von Reber a essayé de montrer entre le palais de Boghaz-Keuï et celui de Knossos et ne croit pas devoir tenir compte de celles qu'on a relevées entre les céramiques de Cappadoce et de Crète. M. Poulsen n'insiste que sur les analogies suivantes:

1° Les types religieux étudiés par H. Prinz (*Ath. Mitt.*, 1910): *a)* la déesse qui soutient ses seins de ses mains; *b)* la déesse à la colombe; *c)* la déesse au serpent; *d)* la déesse aux lions; *e)* la déesse aux fleurs.

2° L'habitude d'écrire sur des tablettes d'argile.

3° Le motif des lions affrontés, le sphinx à capuche et d'autres types démoniaques, mi-humains, mi-animaux.

4° Des détails d'habillement: heaume pointu, ceintures à pans et glands, etc.

Il y aurait bien à redire sur la valeur de ces parallélismes. M. Poulsen lui-même n'y a pas insisté; il s'est borné à poser sa thèse; il ne l'a pas démontrée. Aussi ne ferons-nous que lui soumettre la question préjudicielle: certains des monuments minoens invoqués remontent au XVIIIe siècle; aucun des monuments hétéens n'est antérieur au XIVe siècle, et, vers 1800, les Hétéens ne semblent pas avoir encore passé le Taurus et l'Amanus. Dans ces conditions, comment parler d'influence hétéenne sur *l'origine* de types minoens?

Après quelques pages qui n'apportent rien de très nouveau à la question des boucliers votifs du Zeus crétois, — sauf qu'on trouvera celui, encore peu connu, de Palaikastro reproduit en regard de ceux de l'Ida et sauf qu'on s'étonne de ne pas voir faire état du plus ancien de tous, celui de la Rhéa de Phaistos (publié par Pernier, *Mélanges Beloch*), — on arrive à l'art archaïque de Rhodes. Sous ce nom, M. Poulsen passe en revue les ivoires de Kamiros publiés par Hogarth en comparaison avec ceux de Nimroud et d'Éphèse, puis une coupe en bronze de la collection Tyskiewicz où les traditions de l'argenterie phénicienne se renouvellent au contact des animaux pleins de vie de la céramique proto-rhodienne. C'est aussi à Rhodes, fin du VIIIe et début du VIIe siècle, qu'on aurait fabriqué les curieux *alabastra* façonnés en corps de femmes; ces femmes sont caractérisées par la coiffure égyptisante que modifient les deux longues tresses hétéennes; elles tiennent sur leur poitrine une fleur, un lion renversé ou le disque ailé. On a trouvé ces *alabastra* à Rhodes, à Gordion et, en Étrurie, à Cervetri, Vulci et Savona: Rhodes serait leur centre de fabrication, sauf ceux dont le caractère égyptisant est plus accentué et qui viendraient de Chypre.

D'après M. Poulsen, Chypre aurait été profondément influencée par l'art composite de la Phénicie, Rhodes légèrement. L'art ionien, lui, libre de toute influence du Sud, ne nous serait révélé que par les ivoires d'Éphèse. L'étude que M. Poulsen donne de ces figurines de l'Artémision du VIIIe siècle, n'ajoute que par quelques rapprochements à celles de leurs éditeurs, Hogarth et Cecil Smith. Mais ces rapprochements sont destinés à disposer le lecteur à accepter une théorie qui n'est pas aussi nouvelle, d'ailleurs (c'est celle de Hogarth dans *Ionia and the East*), que M. Poulsen semble le dire : chacune de ces figurines présupposerait un modèle hétéen. Des types plastiques, comme l'Artémis ronde de Chéramyès ou le Mégabyzos d'Éphèse, des détails de costume comme les souliers à la poulaine, le voile sur la chevelure des femmes, leur haut *polos*, se retrouvent, en effet, dans les monuments hétéens. De pareils emprunts, dont certains sont bien lointains ou peuvent être des rencontres, suffisent-ils à édifier cette nouvelle théorie?

Le même système, appliqué ensuite à l'art de l'époque géométrique,

ne semble pas donner des résultats plus sûrs. On a beau jeu à relever, dans la masse des documents archaïques grecs, tel trait qu'on peut retrouver dans telle œuvre orientale. La plupart des rapprochements que propose M. Poulsen portent, conformément à sa théorie, sur l'argenterie qu'on a vu qu'il tenait pour phénicienne; mais il lui suffit, pour parler d'influence hétéenne, de remarquer qu'un petit bronze de l'Acropole porte le chapeau en pain de sucre et qu'une femme *nue* en ivoire de même provenance dresse les bras au-dessus de la tête comme une statuette de femme en ivoire, *complètement drapée*, de provenance syrienne. Comment aussi, depuis les découvertes de Crète, peut-on dire que « l'emploi décoratif du serpent ne peut s'expliquer que par une origine orientale » (p. 107)? Comment voir « une variété spécifiquement crétoise » (p. 113) dans la couronne dentelée d'une déesse aux oiseaux de Sparte, alors que, à considérer les oiseaux qu'elle tient et les ailes qu'elle porte, il est si naturel d'interpréter cette couronne comme une couronne de plumes? On ne s'étonnera pas qu'une recherche ainsi conduite amène à cette conclusion un peu vague « que même les temps les plus sombres de l'art hellénique n'ont pas manqué des rayons du soleil toujours étincelant de l'Orient » (p. 116).

De la Grèce, M. Poulsen passe à l'Étrurie. Ici, son objet a été de répartir les reliefs sur bronze et sur ivoire en trois groupes :

A) Un groupe phénico-étrusque où se marqueraient exclusivement des influences phéniciennes transmettant directement les éléments assyriens et égyptiens que les Étrusques copient aussi servilement qu'inintelligemment, vers 800-700.

B) Un groupe gréco-étrusque : malgré ce nom, c'est Chypre seule, profondément sémitisée elle-même selon M. Poulsen, qui aurait transmis les influences grecques; leur influx serait surtout marqué par l'entrée en ligne d'éléments hétéens, VIIe siècle.

C) Un groupe étrusco-géométrique : l'influence du géométrique grec — tel qu'on le connaît, notamment à Rhodes et à Olympie, — serait venue renforcer les tendances semblables que révéleraient ces boucliers et ces fibules qu'on peut considérer comme représentant l'art national étrusque[1].

Un des caractères que M. Poulsen a donnés comme indice d'influence phénicienne est la perruque à étages. Comme elle était tenue jusqu'ici pour dérivée du *klaft* égyptien, il a cru nécessaire d'établir le bien fondé de son opinion. Cela nous vaut un chapitre contenant un précieux catalogue de cinquante-sept monuments, dont

1. Bien que j'aie dû m'interdire d'allonger ce compte rendu d'*addenda* et de *corrigenda*, je dois signaler qu'on trouvera fortement compromise toute théorie d'influence directe de la Phénicie sur l'Étrurie si on lit les pages que M. Kahrstedt vient de consacrer à cette question, *Klio*, 1912, p. 461-473.

plusieurs inédits ou peu connus, de figures *mit der Etagenperucke*. M. Poulsen en conclut que cette perruque est une mode de coiffure importée de Phénicie au début du VIIe siècle, mode qui a été adoptée à Rhodes et qui s'est répandue de là dans le monde grec. Ses derniers représentants seraient des statues comme l'Apollon de Ténéa; mais, dès le début du VIe siècle, la *Perlenperucke* l'a remplacée. Ce catalogue de monuments rendra de grands services; mais, avant d'en adopter la conclusion, il sera prudent d'attendre que des pièces de cette époque trouvées en Phénicie y aient prouvé l'usage de la coiffure qu'on lui attribue un peu gratuitement.

Cette question forme l'un des éléments du problème des survivances minoennes dans la Crète achéenne et dorienne et de leur influence sur la Grèce, à l'époque du style géométrique. J'ai eu à l'examiner de près à propos des figurines livrées par les fouilles de Lato, qui, — ainsi que les fouilles italiennes de Prinia et les fouilles anglaises de Palaikastro, dont la publication est imminente, — fournissent beaucoup de documents nouveaux. Cet ensemble de figurines, — dont M. Poulsen n'a fait entrer que quelques spécimens en ligne de compte, — apportera, je crois, des arguments décisifs en faveur de la survivance des traditions minoennes. Je ne puis donc, en aucune façon, me rallier aux critiques que formule M. Poulsen contre le *Pankretismus* qu'il prête, — assez gratuitement d'ailleurs, — à M. Loewy. Un esprit aussi pondéré et aussi avisé que celui du savant archéologue autrichien n'est point porté à de pareilles exagérations; mais les filiations minoennes qu'il a cherché à établir dans ses *Typenwanderungen* paraissent autrement probantes que la théorie assez imprécise que M. Poulsen lui oppose en qualifiant l'art de la Crète achéo-dorienne de *Byzantinismus*. S'il veut exprimer par là qu'il y a décadence par rapport au grand art minoen, nul n'a jamais songé à y contredire; mais cet art, tout décadent qu'il fût, n'en était pas moins vivace. L'art de Byzance est en décadence par rapport à celui de la Grèce; mais il n'en a pas moins été, pour l'Occident, une source féconde.

Pour finir, M. Poulsen a abordé à son tour, par le côté artistique, le vieux problème homérique : quels sont les monuments à qui doivent s'appliquer les descriptions homériques d'œuvres d'art? Comme tout son travail le fait prévoir, M. Poulsen revient à la théorie de Helbig, mais en la modifiant conformément aux découvertes nouvelles; au lieu de parler d'œuvres phéniciennes des XIIIe-Xe siècles, — en désignant sous ce nom le *minoen récent* ou *mycénien*, — on parle d'un art oriental des IXe-VIIe siècles, où les influences phéniciennes se mêleraient, dominantes, aux traditions hétéennes et mycéniennes. Pour démontrer cette thèse, c'est toujours la même méthode : on décompose en thèmes décoratifs et on cherche à retrouver l'origine

authentique de chacun d'entre eux. Nulle méthode meilleure en principe, mais plus périlleuse si on prétend l'appliquer avec une rigueur incompatible avec la réalité. Prenons l'exemple du baudrier d'Héraklès : « dessus étaient ciselés des ours et des porcs sauvages et des lions redoutables, des combats, des meurtres et des assassinats ». Malgré ce qu'il y a ici de remplissage poétique, on veut tout prendre à la lettre et on arrive au résultat suivant : l'ours reporterait à la Syrie du Nord (c'est oublier, en dehors des *arktoi* d'Arcadie, la chasse à l'ours d'Hadrien en Béotie); mais la chasse au sanglier, presque inconnue en Orient (et Adonis?), est un motif mycénien (M. Poulsen ne tient pas compte de la nouvelle fresque de Tirynthe avec chasse au sanglier en char avec chiens); quant aux scènes de combat, elles sont de... partout!

Qu'on reprenne la question de l'art, de l'armement et de l'habillement homériques dans l'exposé, si *au courant*, qu'en donne M. Poulsen. On verra qu'avec les documents cités, on peut construire une théorie toute différente, et la seule explication valable, quoi qu'en ait M. Poulsen, est celle qui se résume dans l'expression : l'*évolution homérique*. Dans une épopée dont les plus anciens lais peuvent remonter au XIIIe siècle, tandis que sa rédaction d'ensemble est du IXe-VIIIe et les dernières retouches du VIe, on ne peut pas ne point retrouver un reflet des grandes phases ainsi traversées : le *mycénien*, ou *égéen* décadent, des Achéens; le *géométrique*, venu des Balkans avec les Doriens; enfin et surtout, l'art *éolo-ionien* des IX-VIIIe siècles, influencé par les traditions hétéennes, puisque tout concourt à confirmer que, selon la tradition antique, ce sont les aèdes de Phocée, de Smyrne et de Milet, les rhapsodes de Chios et de Samos qui ont constitué nos poèmes homériques. C'est bien l'opinion à laquelle se rallie M. Poulsen : « Nous croyons que ces poèmes sont l'œuvre du milieu du IXe-VIIIe où dominaient les influences orientales » ; mais elle n'oblige aucunement à « rejeter les analogies mycéniennes » (p. 183). Helbig, dans l'*Epopée homérique*, s'est montré autrement éclectique : souhaitons qu'il le reste dans la nouvelle édition, depuis si longtemps promise et pour laquelle l'ouvrage de M. Poulsen lui aura fourni de précieux matériaux.

ADOLPHE REINACH.

W. Deonna, *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes :* t. I, *Les méthodes archéologiques ;* t. II, *Les lois de l'art ;* t. III, *Les rythmes artistiques*. Paris, Laurens, 1912; 3 vol. in-8° de VIII-479, 527 et VIII-564 pages.

Il est malaisé de donner en quelques pages une idée exacte du livre de M. Deonna. Ces trois gros volumes bourrés d'idées, de connaissances, de références, touchent à cent problèmes déjà posés, en soulèvent beaucoup d'autres, traitent des faits après avoir traité des

méthodes, et n'embrassent pas moins de trente siècles d'histoire de l'art. A chaque page (et il y en a 1.500), le lecteur se sent l'envie de discuter et de contredire, ce qui est à la fois, pour un tel ouvrage, un défaut et une qualité. Le résumé suivant et les critiques très générales qui l'accompagnent ne représentent donc qu'une faible part des nombreux sujets abordés par l'auteur et des objections qu'on lui pourrait faire. Il ne dispensera point de se reporter au livre lui-même, qui est d'un bout à l'autre d'une lecture facile et attachante.

Le premier volume passe en revue les méthodes employées jusqu'à ce jour et les résultats par elles obtenus. Après avoir été pendant longtemps un soldat infatigable et docile de l'armée des érudits, M. Deonna s'est demandé un jour : « A quoi bon? » Un doute lui est venu sur l'utilité, le sérieux même de ces recherches auxquelles il s'était ardemment consacré. Aucun livre ne lui ayant expliqué en termes clairs le but de la science archéologique et ses principes directeurs, il s'est proposé de les rechercher lui-même, en faisant table rase de toutes les idées reçues et du respect aveugle que lui inspiraient naguère les gros livres. Avant d'examiner ce que l'archéologie devrait être, il nous a voulu montrer ce qu'elle était. A grands traits, il en a résumé l'histoire; à trop grands traits selon nous, car cette partie de son entreprise n'était pas la moins intéressante. Michaelis a écrit l'histoire des découvertes; celle des études archéologiques, des méthodes et des idées restait à faire; elle méritait mieux qu'un aussi rapide exposé. M. Deonna juge sans indulgence les hommes et les théories; il est sévère à regret et à dessein, pour détourner ses confrères des recherches futiles et stériles, qui les rendent un peu ridicules. Car il s'est enquis de ce qu'on pensait des archéologues chez les gens du monde et il s'est affligé de voir qu'on les tournait souvent en dérision. Il leur voudrait épargner les plaisanteries des ignorants, ou celles des gens de lettres, qui sont d'ailleurs les mêmes. Depuis Winckelmann, il lui semble qu'on a presque constamment fait fausse route. Par esprit de routine on a répété et développé « certains dogmes qu'un peu de réflexion suffit à faire crouler, comme ceux de la perfection grecque, ou de la sérénité de l'art grec ». Il faut dénoncer ces erreurs, comme aussi « l'excès de logique qui établit en art des classifications rationnelles mais inexactes »; il faut se mettre en garde « contre l'engouement, la fantaisie et le manque de sens critique, les généralisations hâtives, les idées préconçues, enfin contre la trop grande spécialisation qui dessèche l'archéologie, alors que le contact avec les autres disciplines de l'esprit l'enrichit et la vivifie ».

Après ces conseils, qu'on ne trouvera pas tous inutiles, mais peut-être un peu vagues, viennent des critiques plus précises qui visent certaines théories et certains savants. Avec autant de raison que de vigueur, l'auteur fait le procès de la méthode Furtwängler, celle qui

consiste à mettre des noms de sculpteurs sur toutes les statues de nos musées et à reconstituer par le détail la carrière des grands artistes. Le long chapitre que M. Deonna consacre à cette critique est la partie maîtresse, sinon la plus neuve, de son premier volume. Il valait encore la peine de l'écrire, mais ne fallait-il pas ajouter que les *Meisterwerke* restent l'œuvre la plus géniale qu'ait produite l'archéologie depuis Winckelmann?

Ce qui doit être la tâche des chercheurs, plutôt que de discuter l'existence d'un second Alkamène et de présenter chacun à son tour une restitution du coffre de Kypsélos, M. Deonna nous l'expose dans ses deux derniers volumes. Il ne faut plus que « l'archéologie n'ait d'autre but qu'elle-même, se borne à fouiller, à cataloguer, à décrire les restes du passé, sans en extraire aucune considération qui soit utile à tous » (I, p. 2). « De l'ensemble des faits qu'elle étudie elle peut dégager des lois philosophiques. » Il ne s'agit ni d'évoquer le passé, ni d'écrire des biographies d'artistes, mais de préciser les lois qui gouvernent l'évolution de l'art. C'est ce qu'a voulu faire l'auteur dans son second volume. Il énonce et étudie la loi des *similitudes spontanées*, en vertu de laquelle « des formes naissent semblables, à des siècles de distance et sans contact, parce que l'esprit humain est essentiellement un et tend à se répéter partout de la même façon » : celle des *régressions volontaires*, qui fait que l'art des époques avancées, soit par incapacité technique, soit par goût du changement, retourne à des formes jadis familières aux primitifs.

Quant aux *rythmes artistiques*, étudiés dans le tome III, ce sont ces mouvements d'oscillation, qui, à de longs intervalles et chez des peuples différents, obligent l'art à repasser par les mêmes phases et à revêtir successivement les mêmes caractères. M. Deonna montre par le détail qu'il y a de nombreux rapports entre l'art minoen et l'art hellénistique ; de même entre le ve siècle grec et le XIIIe siècle chrétien ; puis entre le IVe siècle grec et le XVe siècle chrétien ; enfin, dans notre époque Louis XV, il retrouve les caractères de l'âge hellénistique. Tout n'est pas également probant et significatif dans cette partie de l'ouvrage, mais les rapprochements ingénieux abondent, et la comparaison des grandes époques d'art n'avait jamais été poussée aussi loin.

Tel est dans ses grandes lignes le livre de M. Deonna. Embrassant une aussi vaste matière, on devine qu'il appelle mille objections et que nombre des faits allégués par l'auteur pour justifier ses conclusions générales pourraient être contestés avec de solides arguments. Je laisserai de côté ces chicanes de détail pour que M. Deonna ne me range point parmi ces recenseurs myopes et grincheux qu'il se prédit à lui-même et qu'il salue d'avance sans aménité. Puisqu'il nous convie à discuter les idées directrices de son livre, c'est à quoi nous nous bornerons.

Non moins que telles affirmations particulières, la thèse générale et les tendances d'esprit qu'elle dénote me semblent tomber sous la critique. M. Deonna préconise une certaine espèce de travaux et en malmène une autre. On fait selon lui la part trop grande à l'étude du particulier; tout l'intérêt de l'archéologie est dans la recherche des lois générales. Il serait pourtant facile de montrer que ce n'est point là la tâche ordinaire de cette science, et plus généralement de l'historien. L'énonciation des lois suppose la connaissance des œuvres, qui jamais ne peut être tenue pour achevée, qui progresse sans cesse et annulera demain les conclusions philosophiques d'aujourd'hui. La découverte des faits a pour le moins autant d'importance que celle des lois; j'ajouterai qu'elle est autrement passionnante. Lira-t-on avec la même curiosité des remarques sur les *similitudes spontanées* et l'exposé d'une fouille qui vient de révéler une œuvre, une ville, une civilisation nouvelle? La récolte des faits n'est jamais une besogne futile et décevante; nulle part peut-être autant que dans l'archéologie elle ne donne au chercheur le sentiment de la conquête sur l'inconnu. M. Deonna l'a pu éprouver mieux que quiconque, du temps où, sur le vaste chantier de Délos, nous voyions ensemble reculer chaque jour de quelques mètres, avec la terre qui recouvrait la ruine, notre ignorance du passé. Qu'il ne s'inquiète pas des plaisanteries des profanes; une science dont les résultats sont si positifs, si palpables, n'a guère besoin de se défendre, même contre M. Paul Bourget.

Et puis est-il si urgent d'abandonner l'étude des faits et des œuvres, pour la recherche des lois? et dans quelle mesure peut-on admettre que la matière archéologique est soumise à des lois? Les similitudes qu'on observe à des siècles de distance restent toujours superficielles. Quand on constate des redites partielles chez des peuples différents, des oscillations du goût entre l'idéalisme et le réalisme, on n'a défini de l'art humain que ce qui est instinctif et mécanique. On en méconnaît la vie profonde, multiple et changeante. Non plus que l'histoire des lettres et des idées, celle de l'art ne se résout pas en formules; les principes généraux qui s'en dégagent restent si généraux que l'intérêt en est bien médiocre. Nous ne connaissons presque rien du passé, quand nous n'en connaissons que cela. A la fameuse formule « l'histoire est un éternel recommencement », on peut opposer avec bien plus de vérité que jamais rien ne recommence. « La théorie du progrès est bien morte, » assure M. Deonna. Sans doute, si l'on conçoit le progrès comme un acheminement vers une perfection idéale. L'art ne progresse peut-être pas, mais jamais il ne se répète, parce que l'heure actuelle, riche d'un plus long passé, diffère inévitablement de toutes les précédentes.

M. Deonna résume dans ces quelques lignes la conclusion de ses recherches : « L'évolution artistique de l'humanité a perdu sa confusion ;

nous avons compris que l'art n'est pas produit au hasard des volontés individuelles, mais qu'il fut toujours assujetti à un déterminisme constant, amenant les mêmes résultats à des siècles d'intervalle. » Et ailleurs il ajoute : « La connaissance de ces rythmes et de ces lois non seulement nous fait mieux comprendre le présent, » mais elle « peut nous dévoiler l'avenir ». Si M. Deonna laissait un moment de côté les catalogues et les livres d'archéologie à références, dont il est excédé, pour lire ceux de M. Bergson, il se hâterait, j'en suis sûr, de corriger, d'atténuer tout au moins cette étonnante conclusion. L'évolution de l'art échappe au déterminisme parce qu'elle est un aspect de la vie, et que la vie, indéfiniment créatrice, engendre sans cesse variété et nouveauté. Dans l'histoire de l'art, comme dans l'histoire tout court, les faits s'enchaînent (et c'est le rôle de la science d'en montrer la liaison), mais dans un ordre qui n'a rien de mécanique et qui défie nos prévisions.

Enfin, pour que l'archéologie mérite le nom de science est-il donc nécessaire qu'elle « dégage des lois philosophiques » ? A quels résultats positifs ont abouti jusqu'ici les études sur la philosophie de l'art et que sont ces résultats auprès des découvertes et des synthèses de faits qui nous ont donné du passé une conscience plus large et plus claire ? J'avouerai à M. Deonna que je n'ai jamais partagé ses doutes et ses inquiétudes sur l'utilité et l'importance de l'archéologie. La raison d'être de cette science me semble très évidente. Elle tient tout entière dans cette vieille formule d'Auguste Comte que notre commun ami Frédérik Poulsen donnait pour épigraphe à son livre sur les tombes du Dipylon : « L'humanité est composée de morts et de vivants. Les morts sont de beaucoup les plus nombreux. »

G. LEROUX.

S. Reinach, *Répertoire de reliefs grecs et romains*, t. III. Paris, E. Leroux, 1912; 1 vol. grand in-8° de 566 pages.

Le tome III et dernier de ce précieux ouvrage n'offre pas moins d'intérêt que les précédents (pour les volumes I et II, cf. *Revue des Études anciennes*, t. XII, 1910, p. 96-97, et t. XIV, 1912, p. 428-429). Il est en effet consacré pour les quatre cinquièmes à l'Italie. Nous y trouvons inventoriés les monuments des trois grands centres de collections archéologiques : Rome, Naples et Florence. Parmi les autres localités, au nombre d'une cinquantaine, dont on nous catalogue les richesses, il y en a encore de première importance. Telle Volterra : le relevé de ses urnes étrusques occupe à lui seul trente pages. Après les villes italiennes, c'est la Russie qui fournit le plus gros morceau.

Toutes les périodes de l'art sont ici représentées, depuis l'archaïsme étrusque et l'archaïsme grec jusqu'aux derniers prolongements de l'inspiration classique sous la Renaissance. On part de telle stèle des

environs du VIIe siècle avant notre ère, comme celle du guerrier étrusque de Volterra (p. 38), qui rappelle si curieusement le soldat lycaonien de Koniah (t. II, p. 105), et l'on aboutit à Michel-Ange (p. 231, monument du Quirinal dont le grand sculpteur s'est inspiré dans sa Léda). Entre ces deux points extrêmes se classent des échantillons plus ou moins riches de chaque époque. Des reliefs hellénistiques (cf. p. 91, les « Acteurs jouant une comédie » dont nous entretenait naguère M. Lechat, *Revue des Études anciennes*, t. XIII, 1911, p. 154), nous passons à l'imposante série des sarcophages du temps de l'Empire. Avec certains trésors d'argenterie (p. 510 sqq., Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, imagerie sassanide et hindoue), nous sortons même des limites du monde méditerranéen.

Quant aux sujets traités, ils embrassent les thèmes les plus divers : mythologie gréco-romaine et mythologie orientale (à noter, la prédilection que manifestent les artistes pour la légende de Phèdre et d'Hippolyte) ; — commémorations de faits historiques, comme, p. 147, l'institution des *Puellae Faustinianae* (à signaler, les innombrables figurations de batailles de Gaulois) ; — scènes de genre (p. 27, Éros ouvriers ; p. 83, Pan monté sur un mulet) ; — épisodes de la vie réelle (p. 91, arrivée d'un voyageur à une auberge ; p. 498, occupations familières des Scythes sur le vase d'électrum du tumulus de Koul-Oba).

Un index général alphabétique des trois volumes complète l'ouvrage. M. Salomon Reinach ne se contente pas d'être un savant d'une érudition prodigieuse. Il est aussi le bon génie, dévoué, obligeant, serviable, qui rêve de mettre à la portée de tous les trésors de sa culture. Nous ne surprendrons personne en disant qu'il y a une fois de plus admirablement réussi.

GEORGES RADET.

W. Helbig, *Führer durch die Sammlungen klassischer Altertümer in Rom (Guide à travers les collections d'antiquités classiques de Rome)*, 3e édition, rédigée avec la collaboration de W. Amelung, E. Reisch, F. Weege. Leipzig, Teubner, 1912-1913 ; 2 vol. in-8° de 1,381 pages.

Empêché par l'état de sa santé, M. Helbig n'a pu rédiger lui-même la troisième édition de ce Guide, qui a rendu tant de services à tous ceux qui ont étudié l'archéologie classique. M. Amelung, qui s'en est chargé, s'est dignement acquitté de sa tâche. Cette nouvelle édition a voulu être plus pratique que les deux précédentes : toutes les collections vaticanes sont réunies dans le tome I, avec les Musées du Capitole, l'Antiquarium comunale et le Musée Barracco. Le tome II contient le reste : Musée du Latran, Musée des Thermes, villa Borghèse, Musée Kircher et Musée préhistorique du Collegio romano, Musée de la Villa du Pape Jules, palais Spada, palais Barberini, villa

Albani. Pour cette dernière, si peu accessible au public, M. Amelung a cru pouvoir réduire notablement sa description : il est permis de le regretter, d'autant que le tome II pouvait sans inconvénient être grossi de quelques pages.

Les grandes collections du Vatican ont peu changé depuis 1899 ; cependant la Galleria lapidaria, le Giardino della Pigna et la Galleria geografica font l'objet de trois descriptions nouvelles. M. Amelung consacre deux pages à la Pigna (n° 120), et s'abstient prudemment de décider si elle était ou non destinée dès l'origine à servir de pomme à un jet d'eau. A propos d'une tête d'Athéna de la Galleria geografica (n° 400), il indique avec des réserves que ce pourrait être un produit de la sculpture sicilienne archaïque : hypothèse séduisante, malheureusement peu contrôlable.

Don d'un amateur généreux, le Musée Barracco n'existe que depuis 1905. Il compte quelques chefs-d'œuvre, comme l'exquise tête de jeune fille de la seconde salle (n° 1106). La description est très soignée, peut-être volontairement trop restreinte : on aimerait à lire quelques lignes sur tel curieux antéfixe étrusque (n° 203 au catalogue) qui n'est pas sans ressemblance avec les têtes cypriotes archaïques. M. Amelung étudie la signification des coins coupés dans les cippes funéraires étrusques (n° 1079) ; il y revient en appendice (t. II, p. 478) ; malgré ses hésitations, je crois que la meilleure explication est encore celle qui se réfère à la transmission du culte familial : les Étrusques coupaient un coin de cippe pour déposer dans le nouveau tombeau de famille quelque chose de l'ancien.

Le palais des Conservateurs et le Musée des Thermes ont été complètement remaniés. Ce dernier s'est accru de l'Antiquarium romanum et de diverses pièces, dont la plus importante est la célèbre statue de jeune fille trouvée à Anzio (n° 1352). M. Amelung lui consacre sept pages dans lesquelles il s'efforce de limiter autant que possible la discussion des multiples thèses qui ont été soutenues sur sa valeur, sa facture, son origine, son sexe même. Assurément, ce n'est pas un jeune garçon ; c'est une jeune fille, mais son corps fortement charpenté et sa poitrine peu développée ont quelque chose de masculin. Et ceci ne laisse pas d'être anormal pour une statue grecque. Si l'on ajoute que la tête et le corps sont d'un travail différent, peut-être de deux mains différentes, si l'on observe enfin les fautes qu'il y a dans la courbure du dos, on hésitera à voir dans cette statue une œuvre du commencement de l'époque hellénistique. M. Amelung insiste beaucoup sur la composition artistique de l'ouvrage ; il montre par une analyse détaillée que l'objet essentiel est le plateau qui supporte des objets sacrés, et que tous les mouvements s'y rapportent. Il a raison : la statue sort d'un atelier où l'on avait des traditions artistiques ; mais c'est précisément ce mélange de technique perfectionnée et d'ano-

malies peu esthétiques qui intrigue. On peut faire là-dessus plusieurs hypothèses, mais un point au moins semble sûr : si la statue se rattache à l'art hellénistique, elle est d'un temps — ou d'un pays — où les artistes avaient plus de métier que de maîtrise.

Le Musée étrusque du Vatican et les Musées du Collegio romano ont été décrits par M. Reisch, avec la collaboration de MM. Abramić et Praschniker. Dans la description du Musée grégorien, deux introductions substantielles sont consacrées à la collection des vases (t. I, p. 279-291) et à celle des bronzes (*ibid.*, p. 350-359). La plupart des vases grecs sont malheureusement de provenance incertaine : on sait seulement qu'ils proviennent presque tous de Caere ou de Vulci, les corinthiens surtout de Caere. M. Reisch indique (p. 280) qu'une partie des vases corinthiens a dû être fabriquée dans des ateliers établis sur le sol italique : c'est fort possible, car ces vases sont des produits industriels (par opposition aux vases attiques, œuvres d'artistes), mais je ne crois pas que l'on puisse affirmer l'existence d'ateliers italiques au VIe siècle. Le mode d'importation des vases grecs en Étrurie a d'ailleurs été très peu étudié. — P. 358 : je doute qu'on puisse faire descendre jusqu'au IIe siècle l'époque de la fabrication des miroirs étrusques : c'est l'invasion d'Hannibal, avec ses ravages et les levées en masse d'armées romaines, qui a dû désorganiser cette industrie.

La description de la Villa du Pape Jules est l'œuvre de M. Weege, qui a admis, avec les réserves nécessaires, les trop fameuses antiquités de Narce : il en dresse une liste succincte (t. II, p. 375-378).

Enfin, M. Amelung, avec l'aide de M. Weege, a dressé à la fin du tome II un index chronologique des monuments que renferment les Musées de Rome. Il demande modestement de ne considérer son classement que comme un premier essai. Certes, s'il est une entreprise où la critique soit aisée et l'art difficile, c'est bien celle-là. Ceux qui l'ont tentée ont droit à notre gratitude, et c'est l'expérience qui indiquera le mieux quelles corrections il convient d'apporter à leur travail. Ceci dit, on peut observer qu'il y a en réalité dans ce travail quatre index chronologiques : art grec, art italique, art étrusque, art romain. C'est trop de deux au moins. Il n'est pas naturel qu'on en vienne à classer dans deux séries différentes la tombe Bernardini de Préneste et la tombe Regulini-Galassi de Caere. Ne vaudrait-il pas mieux distinguer par exemple trois grands âges artistiques : l'art grec du VIe au IIIe siècle, l'art hellénistique, l'art romain ? On pourrait alors rapprocher (sur deux pages opposées par exemple) l'art étrusque avant le Ve siècle de la céramique grecque, les sarcophages, les terres cuites et les bronzes italiques de la sculpture attique. Il faudrait aussi par quelques phrases marquer les filiations artistiques et les grandes coïncidences chronologiques. Peut-être aussi pourrait-on adopter un caractère spécial pour les rares œuvres qui se datent exactement, en

laissant le caractère ordinaire aux datations approximatives par siècle.

Mais la prochaine édition nous apportera sans doute un index perfectionné. Celle-ci, telle qu'elle est, représente un progrès notable sur la seconde. La disposition typographique même y est beaucoup plus claire. Les critiques, les regrets qu'on peut formuler n'empêchent pas que c'est un vrai tour de force de faire tenir en deux volumes de format commode la description d'un matériel archéologique aussi complexe. Les travailleurs compléteront pour leur usage les données de ce Guide; mais il reste l'instrument dont ils devront se servir pour leur initiation archéologique à Rome; c'est dire qu'il répond pleinement au but que les auteurs se sont proposé.

D. ANZIANI.

R. Delbrück, *Antike Porträts*. Bonn, Marcus et Weber, 1912; 1 vol. in-4° de LXXI pages et 62 planches.

Ce volume fait partie de la collection des *Tabulae in usum scholarum editae* de M. J. Lietzmann, qui se distingue de tant d'autres par la modicité de ses prix et par le soin extrême apporté aux reproductions photographiques. Il peut, à cet égard, être cité comme un modèle; il est difficile de donner une suite d'images plus nettes et plus soignées.

L'ouvrage commence par quelques mots d'introduction sur l'histoire du portrait dans l'Antiquité; dans les pages suivantes l'auteur esquisse successivement les différentes étapes de l'art du portrait en Égypte d'abord, dans le monde gréco-romain ensuite; il indique les caractéristiques des différentes époques, les progrès ou les signes de décadence qui se font jour. Vient ensuite une explication détaillée des planches une à une; ces planches reproduisent presque toutes des sculptures, trois seulement contiennent des peintures. Pour chaque numéro on trouve le nom du personnage représenté, la date du portrait, les dimensions, la matière du buste, les références aux ouvrages où il a été publié, les détails qui peuvent en faciliter la compréhension et l'étude, les points de comparaison. Dans bien des cas, pour plus de clarté, l'auteur a inséré dans le texte une nouvelle image de l'objet, présenté sous un aspect différent, par exemple de profil, si la phototypie des planches le donne de face. Les dernières planches contiennent des gemmes et des monnaies. Cette publication, aussi érudite que précise, parfaitement au courant et pleine de renseignements précieux, est digne de tous les éloges.

R. CAGNAT.

Hermann Möller, *Vergleichendes indogermanisch-semitisches Wörterbuch*. Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1911; 1 vol. in-8° de XXXV-316 pages.

On a déjà, dans cette *Revue* (t. XI, 1909, p. 275, et t. XII, 1910, p. 91), rendu compte des travaux de M. H. Möller sur la parenté des

langues indo-européennes et des langues sémitiques. Voici maintenant une édition allemande, revue et augmentée, de son dictionnaire comparatif publié d'abord en danois. L'intérêt de la linguistique historique, si l'on donne un jour raison à M. Möller, ce qui ne saurait manquer de se produire, deviendra immense et ne le cédera en rien à celui de l'archéologie préhistorique. La grammaire comparée des langues indo-européennes ne nous fait guère remonter en effet qu'à la fin de la période néolithique et au commencement de l'âge du bronze, tandis que la comparaison indo-sémitique nous reportera sans doute en pleine période paléolithique. Le vocabulaire de l'arabe ancien ne garde-t-il pas encore des souvenirs frappants du premier âge de la pierre? Tel est par exemple le curieux verbe technique *ẓarra* « couper ou faire sauter un fragment de pierre dure pour l'utiliser en guise de couteau » (v. *Wörterbuch*, p. 45).

A. CUNY.

E. Boisacq, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque étudiée dans ses rapports avec les autres langues indo-européennes* (lettres K–O = 6e-9e livraisons[1]). Paris-Heidelberg, Klincksieck et Winter, éditeurs, 1911-1913.

Voici quatre nouvelles livraisons du *Dictionnaire* de M. Boisacq. Elles vont du mot κάλως au mot ὀρχεῖσθαι et embrassent les pages 401 à 720. L'éloge de ce nouveau dictionnaire étymologique n'est plus à faire. Félicitons-nous seulement de ce que la publication avance de façon si régulière et relativement si rapide et souhaitons que M. Boisacq puisse bientôt nous donner la fin de son livre qui sera désormais l'indispensable instrument de travail de tous ceux qu'intéresse la linguistique grecque. Il pourra alors le revoir en vue d'une seconde édition qui sera suivie, ainsi qu'il est à prévoir, de plusieurs autres, son *Dictionnaire* étant appelé sans aucun doute à un légitime et durable succès.

En fait de remarques de détail on ne fera que la suivante, laissant à des voix plus autorisées le soin de lui proposer d'autres modifications. P. 474, *sub uerbo* νύξ, à propos des formes telles que νύχα 'de nuit', παννύχιος et autres qui présentent un χ au lieu du κτ attendu, M. Boisacq se montre incrédule et même très étonné vis-à-vis de l'explication que J. Schmidt en donnait. Ce savant considérait les formes en -χ- comme résultant de l'analogie de ὄνυχος, ὄνυχι, ὄνυχα, les nominatifs ὄνυξ et νύξ, les datifs ὄνυξι, νυξί étant tout à fait pareils. Soit la formule analogique :

$$\frac{\text{νύχα, etc...}}{\text{ὄνυχα, etc...}} = \frac{\text{νύξ}}{\text{ὄνυξ}}$$

Évidemment M. Boisacq semble persuadé que les influences analogiques qui transforment la phonétique des mots ne peuvent s'exercer

1. Cf. *Revue Ét. anc.*, t. X, p. 365; t. XI, p. 187; t. XIII, p. 102.

que quand ceux-ci expriment des idées voisines ou des idées opposées, bref, quand ils sont associés d'après leur valeur sémantique. Mais les sujets parlants n'associent pas seulement les mots suivant un principe sémantique, ils associent aussi *phonétiquement*, c'est-à-dire que, dans leur esprit, les mots dont la forme phonétique a déjà une ressemblance suffisante sont étroitement groupés, et ceci quel que soit le sens des mots en jeu. C'est ce que M. G. Millardet a bien montré dans ses *Études de dialectologie romane* (1910). Dans certains parlers gascons qu'il a étudiés, les aboutissants de latin *uespa* et de latin *uesper* étaient étroitement associés à cause du grand nombre d'éléments phonétiques communs aux deux mots. Il en est résulté que, contre toute logique, l'*r* du second a été imposé au premier, d'où la forme *brespe* 'guêpe'. On peut faire la même observation dans d'autres parlers. Dans le français local de Saint-Dié (Vosges), le français *réglisse* a été transformé en *règlise (règliz)*, c'est-à-dire que sa forme phonétique a été rendue encore plus semblable à celle du mot *église (ègliz)*, simplement parce que les deux mots avaient déjà en commun un grand nombre d'éléments phonétiques (*-égli-*) et que l'un, malgré l'abîme sémantique qui les sépare, évoquait inconsciemment l'autre. Il n'y a donc rien que de naturel à admettre que ὄνυξ, ὄνυχος, etc..., aient pu amener des formes analogiques avec χ à côté de νύξ, νυκτός. Mais ceci suppose nécessairement que la labio-vélaire est originaire dans νύξ et l'on ne voit pas en effet pourquoi M. Boisacq semble disposé dans la note à la même page 474 à admettre que dans l'indo-européen * *nok*$_2$*t-*, il s'agissait d'autre chose que d'une labio-vélaire, autrement dit k^w_2.

A. CUNY.

Fr. Robert, *Les noms des oiseaux en grec ancien, étude sémantique*, 1re partie. Neufchâtel, Attinger frères, 1912 : 1 vol. in-8° de 140 pages.

Ce beau travail, qui fait le pendant de l'étude de M. H. Suolahti (*Die deutschen Vogelnamen. Eine wortgeschichtliche Untersuchung*, Strassburg, 1909), répond à un besoin actuel des études étymologiques : on s'est rendu compte qu'il était instructif et avantageux de traiter, dans chaque langue, certaines catégories de mots, les noms de plantes ou d'animaux par exemple, et de ne jamais séparer l'étude des mots de celle des choses qu'ils désignent (rappelons à ce propos la revue *Wörter und Sachen*, fondée il y a quelques années par M. R. Meringer). C'est ce qu'a fait M. Fr. Robert pour les noms d'oiseaux en grec ancien.

Dans son livre, l'ornithologie, la philologie ancienne et la linguistique indo-européenne apportent chacune de précieuses informations sur la préhistoire et l'histoire de ces noms. C'est dire que le petit

opuscule de M. Robert, qui du reste n'est que le prélude d'un grand ouvrage, a coûté beaucoup de travail à son auteur. Aussi scrupuleux philologue que bon linguiste, il s'est adressé aux meilleures sources en ce qui concerne l'histoire naturelle[1]. La lecture de son ouvrage est en conséquence non moins instructive qu'intéressante. On lui reprochera seulement d'avoir (p. 27) tiré le grec στρουθός d'un prototype * στρουσθός. Tout prouve, en effet, que le σ était aussi ferme dans le groupe σθ que dans le groupe στ. M. Meillet a montré dans son article *Sur la différenciation*, MSL. 1900, qu'il subsiste même en grec moderne. — Il eût peut-être été bon aussi de citer le *Mémoire* de M. F. de Saussure pour le v. perse * *ardifya*, ἄρξιφος· ἀετος παρὰ Πέρσαις, Hesychius.

A propos de ce mot on peut même se demander s'il ne convient pas de corriger en ἄρζιφος la glose d'Hésychius, le ζ servant beaucoup plus congrûment que le ξ à transcrire le *d* du mot perse, que celui-ci fût occlusif (*d*) ou spirant (ð). — A propos de οἰωνός également, au lieu de l'étymologie compliquée adoptée par M. Robert, ne pourrait-on revenir à la vieille et bonne manière de voir qui le rapprochait de *auis*[2]? **Owy-onos*, en effet, fournirait οἰωνός comme aboutissant régulier, et l'*o* du thème **owi-* qui est à la base de ce dérivé n'est pas inconciliable avec l'*ă* du latin *ăuis* et l'absence complète de voyelle dans le sk. *ví-* « oiseau ». C'est en effet la même opposition que celle qui existe par exemple entre le latin *dătus*, le grec δοτός, et le skr. *- ttáh* (< * *d-t-ó-s* dans les composés).

Mais ces remarques n'enlèvent rien à la valeur du travail de M. Fr. Robert qui est digne de lui comme de M. Niedermann qui en a été l'inspirateur.

A. CUNY.

Victor Magnien, *Le futur grec :* t. I, *Les formes;* t. II, *Emplois et origines*. Paris, Champion, 1912; 2 vol. in-8° de XII-448 et X-338 pages.

Le gigantesque travail de M. Magnien est d'abord « un répertoire des formes ». Il a tenté « de relever tous les exemples contenus dans certains auteurs importants : Homère, les Hymnes et Épigrammes homériques, Hésiode, Apollonius de Rhodes, Pindare, Bacchylide, Sappho, Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Ménandre, Thucydide, Andocide, Lysias, Platon, Démosthène, Lycurgue, Dinarque, Hérodote, Hérondas, Théocrite, Callimaque, Lycophron, Polybe »; il a relevé « au moins quelques exemples d'à peu près toutes les formes

1. Voir la bibliographie, pp. 1-5.

2. Elle a encore pour elle l'autorité de J. Schmidt, de F. Solmsen et de H. Osthoff d'après le dernier fascicule (mars 1913) du *Dictionnaire étymologique* de M. E. Boisacq, p. 694-695. M. Brugmann a proposé une autre étymologie peu convaincante.

contenues dans les Septante et dans le Nouveau Testament ». Enfin les dialectes n'ont pas été négligés. Le tableau des formes du futur existant en grec est donc à peu près complet. Voici les conclusions les plus importantes du premier volume : « Les futurs des types λελύσομαι, λυθήσομαι, φανήσομαι ne sont pas, à vrai dire, usuels en attique ni en ionien; le type λελύσομαι y est en décadence; le type λυθήσομαι ne se développe réellement qu'après la période attique et ionienne; le type φανήσομαι n'est anciennement qu'une variété du futur I du type λύσω, λύσομαι (à l'époque de la κοινή parfois un succédané du type -θήσομαι).

Les paradigmes porteraient à croire que tout verbe grec a des futurs. Or, si on examine la liste des verbes homériques, on s'aperçoit que la majorité d'entre eux n'ont pas de futurs. Il est certain que d'une part le futur I et le futur II vont en s'accroissant durant la période historique du développement de la langue grecque, que d'autre part certains verbes dont on n'a que le présent ou l'imparfait disparaissent après Homère. Mais il reste des cas nombreux où aucun futur n'est attesté, et cela ne semble pas dû au hasard.

Les paradigmes donnent aussi l'illusion que le futur moyen et le futur actif existent parallèlement l'un à l'autre. Mais, « d'une façon générale, les futurs qui ont à la fois la voix active et la voix moyenne sont en minorité. » Et de plus : « La voix des formes du futur était anciennement indépendante de la voix du présent et de l'aoriste. » Le futur était et « est demeuré, à date historique dans les verbes « forts », une forme indépendante de tous les autres thèmes verbaux » (t. I, pp. 401-402). « Le rapport régulier θρέψω, ἔθρεψα est le produit d'une évolution qui se poursuit à l'époque historique » (p. 403). De même pour le futur dorien et pour le futur III (δεδήσομαι) qui est indépendant du parfait et qui a au contraire des rapports étroits avec le futur I δήσω, δήσομαι. « En somme, les formations diverses de futurs appartiennent au groupe du présent » (p. 404). Les futurs grecs sont des sortes de présents dont l'auteur détermine le sens et la forme dans la seconde partie de son ouvrage.

Les idées maîtresses qui résument celle-ci sont les suivantes (t. II. p. 279): « Le futur grec n'indique pas l'action à venir en elle-même, mais l'état actuel qui prépare cette action et, fondamentalement, l'*intention* de l'accomplir. Il est un véritable présent, mais un présent de sens particulier. » L'auteur arrive donc ici à la même conclusion qu'à la fin de son étude des formes. La considération du sens ne peut également que corroborer l'indépendance du futur à l'égard des autres thèmes verbaux. « Le futur est un présent. Il est donc duratif, mais seulement en tant qu'il est présent désidératif. Ainsi πείσομαι, ἐρέω, φανήσομαι, δεδέξομαι n'expriment en aucune façon que l'action de s'informer, de dire, de paraître, d'accueillir soit durative, momentanée ou achevée.

Mais ils notent une volonté de s'informer, de dire, etc., qui dure : *Je suis et je reste dans la volonté de m'informer* » (t. II, p. 282).

Le sens « volontatif » du futur étant ainsi établi tel que l'avait entrevu M. Delbrück, M. Magnien consacre les dernières pages de son ouvrage (t. II, p. 285-300) à montrer que « le futur grec fait partie d'un grand groupe de formes indo-européennes à valeur désidérative » (t. II, p. IX).

Bien que M. Magnien se défende (t. I, p. VIII) d'avoir fait œuvre de comparatiste, on voit que son livre est important pour la linguistique indo-européenne et aussi pour la linguistique générale. Il confirme d'une façon définitive le fait que, « d'une manière générale, le TEMPS *n'était* JAMAIS *exprimé en indo-européen par la forme du thème* » (t. II, p. 285). On sait qu'il en est exactement de même dans les langues sémitiques et dans le vieil-égyptien (v. en dernier lieu A. Erman, *Hieroglyphen*, p. 58)[1] (Sammlung Göschen, n° 608 [1912]). M. H. Bauer a donc eu tort de se laisser embarrasser (*Die Tempora im Semitischen = Beiträge zur Assyriologie und semitischer Sprachwissenschaft*, VIII, I [1910]), par la théorie vieillie et incomplète de Curtius. En tant que sémitisant, il ignorait sans doute les progrès qu'a réalisés sur ce point comme sur tant d'autres la linguistique indo-européenne depuis le *Verbe grec* de cet auteur dont la deuxième édition, parue en deux volumes, est de 1877-1880.

Disons en terminant que le bel ouvrage de M. V. Magnien fait grand honneur à ses maîtres de Nancy et aussi à M. A. Meillet qui lui a inspiré son sujet et qui, avec M. J. Vendryes, l'a dirigé et encouragé dans l'exécution[2].

A. CUNY.

1. Die zeitlichen Unterschiede (Vergangenheit, Gegenwart, Zukunft) wurden, ebenso wie in den verwandten Sprachen, nicht scharf bezeichnet : man beschränkte sich meist darauf anzudenten, ob ein Zustand oder eine Handlung neu eintraten (système du présent-aoriste) oder ob sie vollendet waren (système du parfait). Es war als wenn wir « er stirbt », « er wird sterben », « er starb » durch eine gemeinsame Form ausdrückten und mit einer anderen « er ist tot », « er wird tot sein », « er war tot » bezeichneten.

2. V. t. II, p. 295, une note de M. Meillet qui explique lumineusement le rapport du type skr. *-syāmi*, lit. *-siu* avec les formes des autres futurs (-σω, -σομαι, etc...). Le futur sanskrit comporte, d'après cette explication, le suffixe secondaire indo-iranien *-ya-*. Mais, comme le montre par exemple lituanien *bùsime* « nous serons », le *-ya-* est de même nature ici que celui qu'on a dans le type *mányate*, cf. lit. *mìni*, v.-slave *mĭnitŭ*, et « non pas du type de celui qu'on a dans le grec σχίζω qui est représenté en lituanien par *-ia-*...», c'est-à-dire qu'il s'agit du suffixe qui indique l'état; or, les suffixes qui indiquent l'état, peuvent être suivis des désinences actives : on le voit par les aoristes, c'. à. d. par les formes telles que ἐχάρην, ἐμάνην, ἐτράπην, etc... L'opposition entre grec πλεύσομαι (c'est la forme ordinaire du futur et non pas celle en -σω) et skr. *plosyati* est donc à peu près de même ordre que celle entre τρέπομαι et ἐτράπην. Employer ici les désinences moyennes revenait à peu près au même qu'employer un suffixe d'état.

E. Kalinka, *Commentationes Ænipontanae*, VII. *De enuntiatis Graecorum finalibus*, scripsit I. Knuenz. Innsbruck, Wagner. 1913; plaquette in-8° de 44 pages.

On a beaucoup écrit sur les propositions finales en grec ainsi qu'on peut le voir par la bibliographie de M. Knuenz (pp. 2-5). L'auteur s'est proposé de faire un résumé doctrinal de tous ces travaux et y a ajouté ses propres observations sur l'ensemble des œuvres d'Hippocrate. D'où les tables statistiques qui terminent son opuscule, l'un (p. 42) sur la fréquence des particules finales chez cet auteur, le second (p. 43) concernant les particules et les modes de toutes les propositions finales qui se rencontrent dans le « Corpus Hippocraticum ».

A. CUNY.

Dr Frederick Walter Robinson, *Marius, Saturninus und Glaucia, Beiträge zur Geschichte der Jahre 106-100 v. Chr.* (*Ienaer Historische Arbeiten*, Heft 3). Marcus et Weber, Bonn, 1912; 1 vol. in-8°, de 134 pages.

La période dominée par ces trois noms, Marius, Saturninus, Glaucia, est une des plus agitées de l'histoire de la République et des moins connues. L'auteur, y revenant après beaucoup d'autres, réussit sur plus d'un point à redresser ou à compléter le travail de ses devanciers. Son mémoire se divise en six chapitres : I. Les sources ; II. Les partis ; III. Les lois de Saturninus ; IV. L'obligation du serment et le bannissement de Metellus ; V. Le caractère révolutionnaire du mouvement démocratique ; VI. La catastrophe. Je signalerai, dans ce dernier chapitre, le récit de la lutte finale qui n'avait pas encore été, que je sache, présenté avec cette exactitude et aussi en détail.

Quelques observations maintenant : page 39, W. Robinson veut que les vétérans de Marius, même les non-citoyens, aient concouru au vote de la loi agraire. Cela est possible. On sait que les listes électorales étaient fort mal tenues. Mais il interprète faussement le principal texte sur lequel il s'appuie : « πλεονεκτούντων ἐν τῷ νόμῳ τῶν Ἰταλιωτῶν » (Appien, I, 29, 132). Appien rapporte que Saturninus fit venir à Rome les ruraux dont le vote lui était acquis parce qu'ils avaient pour la plupart servi sous Marius, et il ajoute : πλεονεκτούντων δ' ἐν τῷ νόμῳ τῶν Ἰταλιωτῶν ὁ δῆμος ἐδυσχέραινε », ce qui veut dire, non pas que les Italiens devaient l'emporter par leur vote, mais que, en raison des avantages que leur procurait la loi, elle était mal vue de la plèbe urbaine, d'où la nécessité de faire appel à la plèbe rustique. Et quand le mot « πλεονεκτούντων » ne serait pas par lui-même assez clair, il suffisait, pour éviter le contresens, du contexte. — Page 41 : Il me

paraît tout à fait invraisemblable que la loi judiciaire de Servilius Caepio ait introduit trois cents chevaliers dans le Sénat. Il eût donc fallu les expulser après l'abrogation de la loi. Un pareil fait n'eût point passé inaperçu, et au surplus nous ne voyons nulle part que l'effectif du Sénat ait été doublé avant Sylla. Il est probable que les trois cents chevaliers ont été inscrits non sur l'*album senatorium*, mais sur l'*album judicum* d'où ils ont été rayés tout naturellement quand le Sénat eut ressaisi le monopole de la judicature. — Page 42 : Il eût été intéressant d'expliquer pourquoi Memmius, c'est-à-dire l'ordre équestre dont il était l'organe, est si violemment hostile à cette loi de Caepio qui pourtant, au premier abord, semble avoir été une concession importante faite à cet ordre. — Pages 49-61 : La psychologie de Marius est finement étudiée, mais la question de ses origines n'est pas touchée. Elle est importante pourtant si l'on veut se rendre compte de ses tendances politiques. W. Robinson paraît adopter la version romanesque qui le fait sortir des derniers rangs de la société. La vérité, telle que l'avait déjà vue notre Michelet (*Histoire romaine*, II, p. 177), c'est qu'il était né, comme le dit Velleius Paterculus, « equestri loco » ; il appartenait, en d'autres termes, à la bourgeoisie municipale, et la preuve c'est que sa famille était alliée à celle de Cicéron, issue du même milieu.

G. BLOCH.

Friedrich Koepp, *Die Rœmer in Deutschland* (collection des *Monographien zur Weltgeschichte*), 2e éd. Bielefeld et Leipzig, chez Velhagen et Klasing, 1912 ; 1 vol. in-8° de 182 pages, 25 cartes, 157 figures.

Dès que parut la seconde édition de cet excellent travail, M. Anthes voulut bien m'en aviser, avec sa diligence et son obligeance naturelles. Il est certain qu'un travailleur, — lors même qu'il s'occupe surtout de la Gaule, — ne peut pas se passer de ce volume. Je n'en connais pas où se montre mieux le talent de mettre le lecteur au courant et de toutes les questions importantes et de leur état actuel. Le livre de M. Koepp est une précieuse mise au point de tous les débats sur la Germanie romaine : l'affaire de Varus, les routes de Drusus, *Aliso*, Haltern et Oberaden, les anguipèdes, etc. Et la science de l'auteur ne va pas jusqu'à nous écraser de bibliographie. Le répertoire de la fin est très succinct, mais ne renferme que les choses capitales. Si on avait, sur tous les domaines de l'Antiquité, des livres pareils, faits avec ce discernement, bien des faux pas ou des détours nous seraient évités. L'illustration est copieuse, excellente de choix et de venue. Les lieux essentiels, Neuss, Petronell, Bonn, Oberaden, Haltern, etc., sont figurés d'après les cartes d'état-major. Je regrette

seulement que gravures et planches soient disséminées au hasard, au lieu d'être voisines du passage qu'elles commentent. Les régions du Danube sont un peu sacrifiées. Je ne m'en plains pas : j'aurais même trouvé bon que l'effort de l'auteur se portât uniquement sur les deux Germanies. Il me semble qu'il eût pu nous guider, par un tableau d'ensemble, à travers le dédale des garnisons légionnaires : les dernières explications de Dragendorff permettent, je crois, de voir plus clair dans l'histoire militaire d'entre Tibère et Néron. L'esprit du livre est évidemment « germanique », mais sans violences. Et on ne peut en vouloir à M. Koepp de faire son devoir de patriote après avoir rempli ses obligations de savant.

C. JULLIAN.

Zehn Bücher über Architektur des Marcus Vitruvius Pollio, *übersetzt und erläutert* **von Dr J. Prestel** (collection *Zur Kunstgeschichte des Auslandes,* Heft 96). Strasbourg, Heitz, 1912; 1 vol. gr. in-8° de xx-153 pp. et 19 pl.

L'auteur de cette nouvelle traduction allemande de Vitruve, M. J. Prestel, qui est architecte, s'est déjà fait connaître par une étude de restitution de la basilique de Fano[1], publiée dans la même collection que celle où paraît le présent travail. Le volume que nous avons sous les yeux contient la traduction des livres I à III du *De Architectura*. En tête de ce volume, dans les Prolégomènes, le nouveau traducteur explique l'objet qu'il a en vue en poursuivant ses études sur l'œuvre de Vitruve, et il a soin d'énumérer les éditeurs et les traducteurs dont il a utilisé les travaux. Après y avoir trouvé les noms de Perrault, W. Newton, Marini, J. Ortiz, Lorentzen et ceux d'autres savants encore, nous sommes on ne peut plus surpris de ne pas y rencontrer celui d'Auguste Choisy, dont le *Vitruve* a paru, comme on sait, en 1909, après vingt années de très sérieuse préparation. Bien connu et hautement estimé en France par tous ceux qui s'occupent de l'architecture antique, il ne saurait aucunement être passé sous silence dans un travail tel que celui que M. Prestel a entrepris en Allemagne. On sait avec quelle clarté et avec quelle précision, avec quelle science technique et en même temps avec quel respect du texte, scrupuleusement suivi, l'éminent traducteur français du *De Architectura*[2], qui a eu pour principe, comme il le dit dans sa préface, que « la traduction doit être un

1. Heft IV. — Des M. Vitruvius Pollio *Basilika zu Fanum Fortunae* (Strasbourg, Heitz, 1901).

2. Voy. dans le *Journal des Savants,* nouv. sér., 1910, les deux articles que M. M. Dieulafoy a consacrés aux quatre volumes in-4° du *Vitruve* d'Auguste Choisy, pp. 338 et suiv., 390 et suiv.

calque où la grammaire prime la théorie », a accompli son vaste travail, en abordant l'étude d'un traité quasi encyclopédique. Car c'est là l'un des caractères essentiels de cet ouvrage unique, Vitruve y ayant compris l'art de bâtir et de décorer les édifices religieux, civils et militaires, l'arpentage, la mécanique, l'astronomie, la géodésie, la musique, et d'autres matières encore.

Le traducteur allemand aurait dû, à notre avis, s'inspirer de ce modèle, mettre en regard de sa traduction le texte latin puisé aux meilleures sources, indiquer au besoin dans ses annotations, pour les passages douteux ou obscurs, les variantes des manuscrits les plus nécessaires à connaître, en s'aidant pour cela notamment de la deuxième édition de Vitruve, donnée par Valentin Rose, que l'auteur cite d'ailleurs dans ses Prolégomènes, et des utiles remarques de Schneider ; il aurait pu renvoyer aussi au besoin, d'une façon très sommaire, et plus souvent qu'il ne le fait, aux études spéciales mentionnées dans la bibliographie d'Engelmann-Preuss (1880), et depuis lors, dans la *Bibliotheca philologica classica,* de C. Bursian-Iwan Müller. Cette méthode aurait été préférable à celle qu'a suivie le nouveau traducteur allemand, qui ne donne pas le texte latin du *De Architectura,* et qui cependant renvoie constamment, au bas de chaque page de sa traduction, à des formes techniques latines (et quelquefois grecques), rapprochées par lui de celles qu'il trouve dans la langue allemande, sans qu'on puisse se référer au contexte latin. Ce genre de lexique ainsi épars à côté de notes, d'ailleurs intéressantes, aurait pu être placé avantageusement à la fin de la traduction allemande des dix livres du *De Architectura.* Il aurait été ainsi plus utile et plus commode à consulter.

Telles sont les principales observations que nous a suggérées l'examen du volume que M. J. Prestel vient de publier. Elles se rattachent à des questions de méthode qui ont une réelle importance.

A un autre point de vue, nous ferons remarquer que, dans l'intitulé qu'il donne à sa traduction du *De Architectura,* M. J. Prestel aurait mieux fait de désigner simplement par le nom de Vitruve l'auteur de cet ouvrage classique sur l'art de l'architecture. C'est ce qu'ont fait avec raison, dans leurs éditions ou traductions, notamment MM. Valentin Rose, F. Krohn et A. Choisy. Les manuscrits actuellement connus du *De Architectura* ne donnent à Vitruve ni le surnom de Pollion, ni le prénom de Marcus. Comme nous l'avons montré ailleurs, dans nos recherches sur Vitruve et les *Vitruvius* d'après les sources littéraires et épigraphiques, c'est dans l'abrégé de Cetus Faventinus que le surnom de *Pollio* apparaît pour la première fois (sous la forme *Polio*) à la suite du nom de Vitruve, en tant qu'auteur d'un traité sur l'architecture. Ce *cognomen* représente pour nous une source que nous ne pouvons révoquer en doute, vu l'époque déjà ancienne où

vivait l'auteur de cet abrégé, qui devait avoir à sa disposition des manuscrits qui ont disparu depuis lors; il a pu même vouloir distinguer notre Vitruve d'autres personnes ayant le même nom, en lui conservant le surnom qu'il portait, celui de Pollion. Quant aux prénoms qu'on s'est plu à attribuer à Vitruve, ceux de Marcus ou Lucius, parmi lesquels le premier a prévalu, ils n'apparaissent ni dans l'abrégé de Cetus Faventinus, ni dans aucun écrit antique : ils ont été forgés par conjecture aux XVe et XVIe siècles, et depuis lors ils se sont maintenus malencontreusement dans une tradition mal informée. Il n'y a aucune raison de laisser subsister l'un ou l'autre devant le nom de Vitruve.

Enfin, quant à la valeur propre de la traduction de M. J. Prestel, nous laissons aux critiques allemands, familiers avec l'œuvre de Vitruve et le langage technologique de leur pays, le soin de l'apprécier, en souhaitant que l'auteur ait réussi d'une façon très satisfaisante.

VICTOR MORTET.

Aimé Puech, *Les Apologistes grecs du IIe siècle de notre ère.* Paris, Hachette, 1912; 1 vol. in-8° de VII-344 pages.

Chacun connaît les belles études de M. Harnack sur les Apologistes du IIe siècle : les contrôler, les compléter, les mettre au point, c'est la tâche que s'est assignée M. Puech. Et nul, sans doute, n'était plus qualifié pour la mener à bien que le scrupuleux exégète de Tatien. Il l'a remplie, cette fois encore, avec la plus soigneuse application, avec la précision la plus minutieuse et la plus avisée. Page 77, note 1, il nous fait toucher du doigt, par un frappant exemple, la curieuse maladresse de style de Justin [Ap. XLV. 3] : qu'on ne se hâte pas de le corriger; que l'on sache pardonner aux gaucheries de sa phrase. Les mots *homélie* et *néophyte* viennent-ils sous la plume de M. Puech, p. 91 et 138 : il a grand soin de nous avertir, notes 3, qu'ils ne se lisent pas dans son auteur. Il accepte, p. 125, note 1, la correction de Thirlby pour Ap. V, 4 [θεούς au lieu de μὴ ὀρθούς]; il corrige, p. 134, note 4, la traduction d'Archambault, I, p. 183; il explique, page 101, note 1, qu'il est « obligé de traduire le neutre τοῖς par espaces, mais qu' (il) trahit ainsi Justin qui, grâce au grec, peut se servir d'un simple article neutre beaucoup plus vague ». — On retrouve le même souci d'exactitude lorsqu'il s'agit pour M. Puech de fixer la physionomie des doctrines : après avoir consacré quelques pages à caractériser par ses traits les plus généraux l'Apologétique du IIe siècle [chap. I], à dire les principes qu'elle trouvait dans S. Paul et dans le IVe Évangile [chap. II], à noter enfin ses premiers tâtonnements [chap. III, Le Cerygma Petri; Aristide], il s'attache à mettre en lumière l'émouvante figure de Justin [chap. IV, p. 46-147]; puis il

esquisse celles de Tatien, d'Athénagore et de Théophile [chap. V, VI, VII] pour terminer par l'étude des apologies apocryphes ou anonymes [chap. VIII. Discours aux Grecs; Cohortatio; lettre à Diognète; de monarchia; résurrection; ps-Méliton; l'Irrisio] et par six appendices très importants : je signale surtout le cinquième qui traite du πνεῦμα. Impossible d'analyser en quelques mots ces pages très pleines, très scrupuleusement nuancées : c'est le détail qui en fait tout le prix, car le fond n'est pas original; qu'il me soit permis de dire au moins le plaisir que j'ai pris à les lire, la confiance qu'elles inspirent, l'exacte justesse du plus grand nombre[1], et le régal — un peu inattendu dans nos livres d'érudition — que nous apportent ces portraits si vivants, ces croquis troussés de manière si amusante[2]. Un pareil livre, à la fois solide et brillant, ne sera pas refait de sitôt.

Cela même avive en moi un regret. La thèse que soutient M. Puech me paraît répondre à une question mal posée : d'où une équivoque qu'il était aisé d'éviter. M. Puech veut démontrer que les Apologistes sont de vrais chrétiens, des croyants aussi conscients que généreux; et que c'est gravement fausser leur physionomie et leurs doctrines que de faire voir en eux des *philosophes,* habillant d'un vêtement chrétien des théories étrangères au christianisme. Voilà la thèse : on l'établit en indiquant toutes les corrections qu'a apportées la foi évangélique au platonisme et au stoïcisme qui animent souvent la pensée de nos auteurs. — Que Justin soit un vrai croyant, le fait est incontestable. Mais de ce qu'il rejette l'immortalité *naturelle* de l'âme, s'ensuit-il qu'il ne soit pas un philosophe? Un disciple qui corrige la pensée du maître en restant fidèle à son inspiration, faut-il lui contester ce titre? Le donnerons-nous seulement à qui professe telle ou telle doctrine; ou ne l'étendrons-nous pas aussi à qui s'applique à l'étude des questions premières en s'appuyant sur sa raison? Quant au fond, je crois que *l'antithèse philosophe-croyant n'a pas son application au IIe siècle de notre ère;* que la plupart des philosophes étaient alors des croyants tout près d'accepter les révélations qu'ils rencontraient sur leurs chemins; que les philosophies tendaient en quelque façon à se muer en religions, les écoles en églises, les disciples en fidèles[3]. Et je crois, d'autre part, que la *cohésion de la pensée de Justin est*

1. Je relève quelques-unes des notes que j'ai prises : p. 73, comment la tendance de Justin est très claire si ses idées restent souvent obscures; je souscris à tout ce que dit Puech de l'argument prophétique chez Justin, de l'importance de sa démonologie; — p. 241, rapprochement très intéressant entre Porphyre et la Cohortatio : *c'est dans cette voie qu'il faut marcher;* — p. 250, toute l'étude sur l'épître à Diognète [Puech écarte résolument l'attribution à Aristide].

2. Voir par exemple, p. 152-154, le portrait de Tatien; p. 281, celui d'Hermias; p. 93-94, un croquis de Justin, spirituel autant que juste.

3. C'est cette idée, mise en relief par Boissier, que j'ai reprise dans mon histoire de la *Révolution religieuse* [*Avenir du Christianisme*, I, 2, 5e édition. 1911].

superficielle et précaire parce qu'il n'a pas réussi à unifier[1] les éléments divers qu'il prétend combiner. La question de mot mise à part, tels sont les deux faits dont il me semble que Puech n'a pas assez tenu compte : son beau livre manque, à la fois, de perspective et, un peu, de précision. Il l'a bien senti : ici et là, il nous déclare qu'il y a un christianisme extérieur au paulinisme; car il est clair que l'on se demande ce que Justin a compris à S. Paul. Tatien le corrige à cet égard, avec quelle précision vigoureuse, et savoureuse! Mais il est clair aussi que, si l'on pose (ce n'est pas moi) l'alternative *philosophe ou chrétien*, celui-là se trouvera en mauvaise posture pour revendiquer ce dernier titre, qui bâtira son système en dehors de S. Paul, et même en dehors de S. Jean — M. Puech oublie de le noter : il y a autre chose que le Logos dans le quatrième Évangile; — surtout si, comme c'est le cas, la philosophie ambiante développe telles théories ou telles notions *voisines* de celles qu'apportent l'Évangile et l'Église... Voilà un bien long regret. Consolons-nous en pensant que M. Puech touche désormais la question *Jésus et Paul;* et que sans doute voudra-t-il nous donner là-dessus une étude aussi approfondie que celle-ci. Nous lui en aurons plus de reconnaissance encore[2].

ALBERT DUFOURCQ.

Franz Cumont, *Les Mystères de Mithra* (3e édition). Bruxelles, Lamertin, 1913; 1 vol. petit in-8°, de XVIII-258 pages, avec 27 gravures dans le texte, une planche hors texte et une carte.

M. Franz Cumont est l'homme de Mithra. Il est l'homme de bien d'autres choses; mais tous les travaux qu'il publie dans l'immense domaine des religions orientales profitent à Mithra. Depuis qu'il nous a donné, en 1899, ses *Textes et Monuments* relatifs au dieu iranien, il n'a cessé d'étudier, sous des aspects nouveaux, le problème mithriaque. En 1902, reprenant les conclusions historiques de son grand corpus en deux volumes, il en formait un petit livre bien au point et d'une lecture attachante : *Les Mystères de Mithra.* Nous avons dit alors l'intérêt qu'il offrait (*Revue des Études anciennes*, t. IV, 1902, p. 315-318) et cette analyse nous dispense d'en entreprendre une autre.

La troisième édition, qui succède à la seconde après onze ans d'intervalle, n'est pas seulement plus étendue (258 pages au lieu de 189 d'un moindre format); elle est aussi conçue pour répondre à certains désirs de la science. L'édition de 1902 n'avait que peu ou pas de notes en bas

1. Réserve faite, naturellement, du Syntagma perdu.

2. Quelques menues critiques : p. 14, 52, l'école de Rome ne me paraît pas comparable à l'école d'Alexandrie; — p. 285, « Philon est resté profondément juif » : j'en doute *très* fort; à ce propos, n'eût-il pas été convenable de consacrer un chapitre à l'*Apologétique juive?* — quelques fautes d'impression, p. 74, 89, 99, 116.

des pages ; celle de 1913 nous apporte une documentation substantielle qui permet au lecteur de vérifier les assertions de l'auteur. D'autre part, l'illustration s'est enrichie d'un choix de figures caractéristiques, reproduisant des statues ou des reliefs mis à jour dans ces dernières années. Inversement, des indications erronées, comme celle du faux mithræum de Soulan (cf. ici, t. XIII, 1911, p. 79-80), ont disparu. L'ancien appendice I, consacré à l'art mithriaque, est suivi maintenant d'un deuxième appendice, où sont catalogués les ouvrages nouveaux, les monuments nouveaux et les textes nouveaux. Enfin, amélioration précieuse, un index alphabétique facilite les recherches.

Quant au plan du livre, il est resté le même. Un premier chapitre retrace les origines du culte de Mithra ; un second nous montre sa propagation dans l'Empire romain ; un troisième l'envisage dans ses rapports avec le pouvoir impérial. Après cet exposé historique, vient l'exégèse religieuse : ch. IV, la doctrine des mystères ; ch. V, la liturgie, le clergé et les fidèles ; ch. VI, Mithra et les religions de l'Empire. Le tableau se déroule logiquement, et les retouches faites, sans nuire à la cohésion, ajoutent à la plénitude.

Un ouvrage excellent, comme celui-ci, et qui traite une des plus passionnantes questions de l'histoire des religions antiques, ne peut que voir son succès augmenter à chaque étape. Ou je me trompe fort, ou une quatrième édition sera bientôt nécessaire. Et M. Franz Cumont nous la prépare déjà sans doute, avec sa maîtrise, sa vaillance et son esprit de suite.

GEORGES RADET.

Recherches sur le Manichéisme : I. **Franz Cumont**, *La Cosmogonie manichéenne d'après Théodore Bar Khôni;* II et III. **M.-A. Kugener** et **Franz Cumont**, *Extraits de la CXXIII^e Homélie de Sévère d'Antioche; L'inscription de Salone.* Bruxelles, Lamertin, 1908 et 1912; 2 vol. in-8° de 80 et 92 pages.

Le mithriacisme conduit M. Cumont au manichéisme : nul ne s'en étonnera; chacun s'en réjouira. — J'ai montré que son rôle fut plus considérable en Occident qu'on ne le répète en général [*Étude sur les Gesta Martyrum,* tome IV, 1909], à l'heure même où les retentissantes découvertes de von Le Coq, de Pelliot et de leurs émules commençaient de dévoiler ses destinées extrême-orientales : toute cette histoire va se renouveler.

En 1898, M. Pognon publiait et traduisait des fragments étendus du « Livre des Scholies », écrit vers 600 par l'évêque nestorien de Kashkar, Théodore Bar Khôni : c'est là que nous lisons la description la plus précise de la cosmogonie manichéenne [*Inscriptions mandaïtes des coupes de Khouabir;* Paris, 1898, p. 104]. Et noter que le syriaque babylonien de Théodore est étroitement apparenté au mandéen que

parlait Mani. Il semble que Théodore résumait « l'Epître Fondamentale » dont saint Augustin nous a conservé de longs extraits et d'où dérivent les exposés moins exacts du Fihrist et des « acta Archelaï ». Cumont et son collaborateur traduisent à nouveau, et commentent avec soin le texte capital de Théodore. [Comparer ce qu'ils disent du mythe de la séduction des Archontes aux conclusions de Bousset : *Hauptprobleme der Gnosis,* p. 76.]

Le fameux Sévère, patriarche d'Antioche (512-518), nous a laissé une réfutation du manichéisme d'autant plus précieuse que les écrits de Mani ont disparu. Le malheur est que nous n'avons pas le texte authentique de Sévère, mais une version conservée au British Museum, add. 12159, due à Jacques d'Édesse (vers 700), peut-être même antérieure et émanant de Paul de Callinice (528) [cf. Rahmani, *Studia syriaca,* Beyrouth, 1909]. Chose intéressante : la source où puise Sévère est le même livre de Mani qu'utilisent Théodoret (*Haer. fab. comp.,* I, 26. PG. 83, 378 B.), et Titus de Bostra, éd. Lagarde. Berlin, 1859; et ce livre de Mani n'est pas le *Livre des Mystères*[1] qui réfutait Bardesane et la Bible. Peut-être serait-ce le *Livre des Géants,* qui semble inspirer le *Chastnanift,* récemment découvert au Turkestan chinois (von Le Coq, dans les *Abh. Preuss. Ak. Wiss.,* 1911, p. 16). Ce qui est sûr, c'est que cette cosmogonie rappelle celle qu'expose Théodore Bar Khôni, celle qu'Hegemonius prétend tirer du XIIIe livre de Basilide, celle enfin que développe le traité chinois nouvellement traduit par Chavannes et Pelliot (*Journal asiatique,* nov. 1911). — L'inscription de Bassa, vierge manichéenne (*R. H. eccl.,* 1908, 19), est antérieure au Ve siècle : c'est tout ce que l'on peut dire.

A. DUFOURCQ.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Aperçu d'une histoire de la langue grecque. — Tel est le titre d'un petit volume de 368 pages que M. Meillet vient de publier chez Hachette : simple in-16 à 3 fr. 50, mais riche de substance s'il en fut. La science aux allures modestes n'est pas toujours la moins profonde. En attendant que M. Paul Fournier consacre à ce livre un compte rendu digne de son importance, nous tenons à dire sans retard quelle reconnaissance les historiens doivent à l'auteur. La persistance, pendant près de trois millénaires, des témoignages d'une langue qui évolue,

1. Epiphane, *Haer.*, 66, 14, dépend de Titus, I, 7.

qui se transforme, mais qui se maintient et qui, à l'avènement de Constantin XIII, garde encore le lien avec le parler d'Homère, voilà un phénomène unique et qui est propre au grec. On ne peut souhaiter un plus beau sujet d'étude. M. Meillet l'a traité — et de là vient l'originalité de son travail — non seulement avec la science du philologue, mais surtout avec les ressources beaucoup plus larges du linguiste. Il a écrit une histoire intérieure, mais vue des frontières, et ce recul nous vaut des aperçus d'une rare nouveauté en même temps que d'une magnifique ampleur. A cet égard, toutes les pages où il retrace ce qu'on pourrait appeler les relations extérieures du grec (en particulier le chapitre III de la Ire partie) abondent en suggestions précieuses. Ce qui n'invite pas moins à la réflexion, ce sont tels passages d'où la modernité de l'épopée homérique ressort avec évidence (p. 142-143 et p. 188-190). On se rappelle la thèse de M. Bréal jadis résumée ici (*Revue des Études anciennes*, t. VIII, 1906, p. 350-353). Elle trouve dans les remarques de M. Meillet une pressante confirmation.

Monuments déliens (cf. *Revue des Études anciennes*, t. XII, 1910, p. 133, 212, 424). — Le Ve fascicule de l'*Exploration archéologique de Délos* vient de paraître. Il a été rédigé par F. Courby, avec la collaboration de G. Poulsen, J. Replat et H. Convert pour les dessins d'architecture et les relevés topographiques. La région étudiée est la partie nord et nord-est du hiéron d'Apollon. Nous avons là de nombreuses constructions qui, à des titres divers, piquent notre curiosité : 1° *Le Portique d'Antigone.* Le roi macédonien qui le bâtit est, selon toute apparence, Antigone Gonatas, lorsqu'il se fut rendu maître des Cyclades, entre 255 et 239 avant notre ère (p. 39 et 123). — 2° *Le Tombeau mycénien.* M. Courby incline à y voir la θήκη des vierges hyperboréennes Opis et Argé dont parle Hérodote (IV, 35). — 3° *La Fontaine Minoé.* Ce puits-réservoir différait des bassins analogues (Fontaine de l'Inopos et Fontaine de Tégée) en ce qu'il était un véritable édifice, avec colonnade et toiture. — En payant notre dette à la vaillante équipe qui mit sur pied ce fascicule V, nous ne saurions oublier le nom de celui qui, de près ou de loin, n'a cessé de l'inspirer et de la diriger : Maurice Holleaux.

Nova et Vetera. — Cette revue, dont nous avons signalé l'apparition (1912, p. 224), entre dans sa deuxième année d'existence. Elle continue à glaner, dans les champs de l'érudition, tout ce qui peut servir aux progrès de l'Enseignement secondaire et elle s'acquitte de cette tâche utile avec le soin le plus diligent.

GEORGES RADET.

7 avril 1913.

Le Directeur-Gérant : GEORGES RADET.

Bordeaux. — Imprimeries GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 9-11.

DOCUMENTS ET QUESTIONS LITTÉRAIRES[1]

LES LIMIERS

DRAME SATYRIQUE DE SOPHOCLE

Le IXe volume des *Oxyrhynchus Papyri*, récemment publié par M. Hunt [2], nous apporte des textes nouveaux d'un très haut intérêt pour l'histoire du drame grec : quatre cents vers environ d'un drame satyrique de Sophocle, les Ἰχνευταί, dont on ne connaissait guère que le titre, et des fragments, malheureusement beaucoup moins bien conservés, de la tragédie d'*Eurypyle*, du même auteur. Le premier de ces textes surtout est d'une importance capitale; car, grâce à lui, nous avons un second spécimen d'un genre qui n'était jusqu'ici représenté pour nous que par le *Cyclope* d'Euripide.

Le papyrus qui contient les Ἰχνευταί est assigné par M. Hunt, d'après les caractères de l'écriture, aux dix dernières années du IIe siècle après J.-C. Il se composait, quand on l'a découvert, de nombreux fragments qui, par bonheur, s'ajustaient les uns avec les autres, et au moyen desquels on a pu reconstituer dix-sept colonnes d'écriture, dont toutes, il est vrai, particulièrement les deux dernières, sont loin d'être complètes. Chaque colonne contenait de 25 à 27 vers. Un certain nombre de variantes sont indiquées en marge avec leur source, dont la principale est Théon, un grammairien de la période d'Auguste. Dans les quinze premières colonnes nous possédons le début, et, vraisemblablement, la majeure partie de la pièce. Le *Cyclope* compte 709 vers, et il semble bien que cela ait été l'étendue moyenne de ce genre de composition. Cette

1. Voyez *Rev. Ét. anc.*, t. XIII, 1911, p. 1-32; t. XIV, 1912, p. 1-38 et p. 329-356.
2. *The Oxyrhynchus Papyri*, part IX, edited with translations and notes by Arthur S. Hunt... with six plates. London, 1912.

étendue relativement courte du drame satyrique, que l'on peut s'expliquer par plusieurs raisons, était d'ailleurs traditionnelle. Le σατυρικὸν δρᾶμα, duquel sortit et se détacha plus tard la tragédie, ne traitait en effet à l'origine, au dire d'Aristote, que des sujets restreints, μικροὶ μῦθοι [1].

On ne connaissait pas le sujet des Ἰχνευταί [2]. Welcker avait conjecturé qu'il y était question des voyages, des *errores*, d'Europe [3]. Il s'était trompé. Le sujet est le même que celui de l'Hymne homérique à Hermès : invention de la lyre à écaille de tortue et vol des génisses d'Apollon par le fils de Zeus et de Maïa, dans les premiers jours qui suivent sa naissance.

Les personnages du drame sont Apollon, la nymphe Cyllène, chargée par Zeus de donner ses soins au nouveau-né, le vieux Silène, et enfin ses enfants les Satyres, qui forment le chœur. A ces personnages, les seuls qui paraissent dans les scènes retrouvées, il faut nécessairement ajouter Hermès lui-même, qui n'entrait en scène qu'après les quatre cents vers environ que nous lisons aujourd'hui. L'action se déroule dans un paysage agreste du mont Cyllène en Arcadie, au voisinage de la grotte où la nymphe du lieu élève en secret le fruit des amours de Zeus.

La pièce s'ouvre par une proclamation d'Apollon (scène I, une trentaine de vers). A tous les dieux et à tous les mortels il fait savoir qu'un malfaiteur lui a dérobé ses génisses. Il les a cherchées en vain par toute la Grèce; il veut à tout prix les retrouver et promet un monceau d'or à qui les ramènera [4]. Dans la scène II (une vingtaine de vers), Silène, présent avec ses fils à cette proclamation, s'offre à tenter l'aventure et sa fait fort d'y réussir; mais il exige auparavant que le dieu

1. Aristote, *Poétique*, IV, 3 : ἐκ μικρῶν μύθων.

2. Le mot Ἰχνευταί n'a pas en français d'équivalent exact. Il désigne ceux qui, hommes ou bêtes, suivent une trace à la piste. M. Th. Reinach, dans la traduction qu'il a donnée des nouveaux fragments (*Revue de Paris*, 1er août 1912), rend le mot par *les Traqueurs*. M. von Wilamowitz (article dans les *Neue Jahrbücher*, XXIX et XXX, 7, 1912), le rend par *die Spürhunde*, qui correspond à notre mot *Limiers*. C'est le titre que nous adopterons nous-mêmes.

3. *Nachtrag*, p. 311-312.

4. Papyrus, col. I et col. II, 1-11.

réitère sa promesse. Apollon est généreux : outre l'or qu'il s'est engagé à payer, et qu'il tient tout prêt, il donnera la liberté à Silène et à ses fils[1]. — L'exposition de la pièce est terminée.

Apollon se retire, et la scène reste livrée à Silène et à ses enfants qui vont l'occuper seuls assez longtemps.

Scène III (cent soixante vers). Les satyres chantent un petit couplet très mutilé, coupé d'exclamations, dont le mètre paraît être en grande partie dochmiaque, ce qui indique une vive agitation. Le chœur exprimait, semble-t-il, sa joie des promesses d'Apollon et s'encourageait lui-même à chercher le voleur pour mériter la récompense dont ses yeux avaient admiré les échantillons[2]. Silène invoque la Fortune et le Génie qui met sur la bonne voie, puis, s'adressant aux spectateurs, il leur demande de le renseigner sur le ravisseur. N'obtenant pas de réponse, il exhorte ses fils à chercher tout seuls, à faire appel à leur flair, à leur agilité, à tous les moyens qui peuvent les mener au but[3]. — L'action est engagée : les satyres deviennent les Ἰχνευταί, les limiers lancés à la poursuite de leur gibier, du voleur. Dès leur entrée en chasse, ils découvrent la piste. Leur émotion est extrême ; ils entre-croisent, dans des iambes rapides, les exclamations et les remarques[4], tandis qu'ils bondissent sur les traces, tombent en arrêt, repartent pour s'arrêter encore. Un bruit sourd a retenti ; mais ils le remarquent à peine et le prennent pour le mugissement lointain des vaches d'Apollon[5]. Cependant les traces s'embrouillent, les empreintes reviennent maintenant en arrière, et les satyres, courbés dans les postures les plus diverses et les plus extraordinaires, essaient d'éclaircir ce mystère. Le bruit résonne de nouveau, plus fort ; cette fois ils l'entendent, et la terreur les cloue sur place : ils poussent des *hou! hou!* d'effroi et s'inter-

1. Pap., col. II, 12 sqq.; col. III, 1-4.
2. Pap., col. III, 5-18.
3. Pap., col. III, 19 sqq.; col. IV, 1-13. Dans cette partie du papyrus, il ne reste que le début des vers.
4. Hunt divise ici le chœur en deux demi-chœurs ; Wilamowitz établit dans le chœur trois divisions.
5. Ce bruit est indiqué dans le papyrus par le mot ῥοῖβδος, écrit en παρεπιγραφή. Pap., col. V, 2.

rompent dans leur quête. Mais Silène leur reproche leur couardise, leur rappelle ses propres exploits, les rassure, les réconforte, leur promet de rester à leurs côtés, de les encourager par sa parole et son sifflet, — et le chœur se remet en chasse. Les gambades recommencent; les *hou!* les *pst!* les *ah!* retentissent comme les aboiements d'une meute, les interpellations de nouveau se croisent, et les injures aussi : injures adressées au voleur qu'on croit tenir et qui toujours échappe. C'est du moins ce qu'on peut conjecturer, d'après les débris du chant lyrique (une vingtaine de vers), dont le chœur accompagne ici ses mouvements et ses danses désordonnés[1].

Mais soudain, dominant tout ce tumulte, le bruit mystérieux frappe l'oreille des satyres pour la troisième fois. Silène aussi l'entend. Il commande le silence et écoute, très intrigué. Ses fils sont sur le point de fuir et de l'abandonner, tant cette fois ils ressentent d'épouvante. Il réussit néanmoins à les retenir et s'avance vers la grotte d'où paraissent sortir les sons terribles, résolu à faire à la porte un tel vacarme qu'il la forcera bien à s'ouvrir. La porte s'ouvre en effet, et la nymphe Cyllène paraît.

Scène IV (environ 160 vers). Ici commence une nouvelle partie du drame, d'un caractère différent. Les danses du chœur ne seront plus l'essentiel; les satyres, moins agités, dialogueront avec le nouveau personnage et feront avancer l'action[2]. Cyllène irritée reproche aux satyres leur conduite extravagante, leurs cris de meute en chasse, leurs bonds et leurs ruades, qui les feraient prendre pour des fous. Ils lui présentent leurs excuses et demandent quel peut bien être celui qui, de dessous la terre, produit les sons extraordinaires qui les ont effrayés. La nymphe radoucie leur raconte sous le sceau du secret (car il n'en doit rien parvenir aux oreilles de Héra) l'aventure de Zeus et de Maïa. De leurs amours un fils est né, qui lui a été confié et que nuit et jour elle entoure de ses soins : il n'a pas encore six jours, et pourtant sa taille et sa vigueur sont déjà celles d'un adolescent, et il continue de

1. Pap., col. VII, 12 sqq.; col. VIII, 1-12.
2. Colonnes IX-XV du papyrus.

grandir merveilleusement. Les sons dont parlent les satyres, c'est lui qui les produit à l'aide d'un instrument qu'il a imaginé de construire avec la dépouille d'un animal mort. Les satyres s'étonnent et restent incrédules : un enfant, avec un animal mort, produire des sons pareils! Dans un curieux morceau, Cyllène leur explique alors que cet animal est la tortue[1]. Avec l'écaille d'une tortue et un morceau de cuir de vache, Hermès a fabriqué ce qu'il appelle une lyre; cette lyre est devenue son jouet favori, sa consolatrice, et il se passionne pour elle. — A ce moment précis résonne la lyre d'Hermès; et sans doute ses accents ne sont plus aussi terribles, car le chœur en parle avec une sorte d'émerveillement : il croit voir voltiger dans l'air comme un essaim de visions qui prennent corps dans ces sons harmonieux[2]. Mais ils ne sont pas sous le charme au point d'oublier leur voleur, et ils songent soudain que le ravisseur des génisses doit être l'inventeur de la lyre. Cyllène s'étonne de cette folle accusation et la repousse comme offensante pour le fils de Zeus; mais le chœur tient bon : la peau dont Hermès a fabriqué sa lyre n'a pu lui être fournie que par les génisses d'Apollon[3]. La nymphe feint de croire à une plaisanterie des malicieux satyres; elle ne s'en offensera pas si les railleries n'atteignent qu'elle seule; mais qu'on n'aille pas inventer des histoires sur son divin nourrisson :

« Par son père, il n'a rien d'un voleur; et ce n'est pas non plus parmi ses aïeux maternels que le vol est en honneur. Si un vol a été commis, cherche le coupable parmi ceux qui n'ont ni argent ni pain. La famille de cet enfant ne connaît pas la faim. Réfléchis à son origine; flétris du nom de coquin celui auquel ce nom convient; il ne convient pas à Hermès. Mais tu seras toujours enfant : tu as l'âge d'un jeune homme et la barbe fleurit ton menton; mais, comme un bouc, tu t'ébats avec délices dans les chardons. Cesse d'épanouir de rire ton front chauve et poli. Ne sais-tu pas que le sot qui s'amuse aujourd'hui aux railleries et aux farces, les dieux le feront pleurer demain? Voilà ce que j'ai à te dire. »

1. Le morceau est en tétramètres iambiques acatalectes. Pap., col. XII et XIII, 1-4.

2. C'est ainsi que je serais tenté de comprendre les vers 5-7 de la colonne XIII, dont le sens est obscur encore, en donnant à ἐπανθεμίζει un sens intransitif.

3. Texte mutilé, pap., col. XIII, 15 sqq.

Les arguments de Cyllène n'émeuvent pas le chœur : ce sont là échappatoires et finesses d'avocat retors pour absoudre un client ; le cuir de la lyre est bien celui des génisses d'Apollon, et c'est l'enfant caché dans la grotte qui les retient ! Cyllène n'ayant rien à répondre, clôt la discussion par une boutade : « Tu m'assommes, toi et tes génisses ! »

Les débris de la colonne XVII du papyrus laissent entrevoir que Silène et le chœur appelaient alors Apollon et lui annonçaient que ses génisses étaient retrouvées ; le dieu remettait à ses limiers la récompense promise.

L'hymne à Hermès permet de conjecturer comment l'action se dénouait. Confronté avec Apollon, Hermès se tirait sans doute de ce pas difficile grâce à son esprit, et la lyre faisait le reste. Apaisé et charmé par les accords qu'en tirait le jeune dieu, Apollon se réconciliait avec lui, devenait son ami, et l'amitié était scellée par des dons réciproques : Apollon recevait d'Hermès la lyre, qui désormais sera son attribut, et lui abandonnait ses privilèges de protecteur des troupeaux et des bergers.

Telle est l'ingénieuse histoire que Sophocle a tirée de l'hymne homérique en l'honneur d'Hermès. La comparaison des *Limiers* avec le récit épique peut n'être pas inutile pour l'intelligence des productions dramatiques du grand poète ; elle aide à mieux comprendre comment il composait et permet de saisir certains de ses procédés.

***

Différents commentateurs ont cherché à déterminer l'idée générale, « le thème », de l'hymne à Hermès. Ils ne sont pas d'accord entre eux[1]. Des trois épisodes dont se compose ce poème : invention de la lyre, vol des génisses, réconciliation d'Hermès et d'Apollon, les deux premiers sont traités d'une manière complètement indépendante ; ils ne sont pas reliés logiquement ; les événements qu'ils racontent se succèdent

1. Voir sur ce point l'édition des *Hymnes homériques* de Sikes et Allen, appendice II.

simplement dans le temps. C'est seulement dans la dernière partie de l'hymne qu'une relation s'établit entre eux : les chants d'Hermès et le don de la lyre apaisent Apollon, que le rapt de son troupeau avait irrité. Le poème cependant ne manque pas absolument d'unité : tous les épisodes ont pour héros le même personnage et se rapportent à une même époque de sa vie, et cela seul peut constituer à la rigueur une sorte d'unité. Mais cette unité, plutôt apparente que réelle, et qui suffit à peine dans un poème épique, au dire d'Aristote[1], est moins satisfaisante encore dans une œuvre dramatique. Sophocle avait donc tout d'abord à établir, entre les épisodes de son drame, la succession logique qu'il ne trouvait pas dans l'hymne. Il y est arrivé par un moyen qui nous paraît simple, aujourd'hui que nous le connaissons, mais dont la simplicité même est peut-être la meilleure preuve de l'habileté du dramaturge, et auquel, en tout cas, le poète homérique n'a pas songé : il s'est borné à intervertir l'ordre des épisodes. Dans les *Limiers*, Hermès vole les génisses d'Apollon avant d'inventer la lyre ; et dès lors tout s'enchaîne naturellement d'un bout à l'autre du drame : le vol permet à Hermès de construire son instrument en lui fournissant une partie des matériaux et, d'autre part, le cuir de vache dont il s'est servi met les satyres sur la voie pour retrouver les voleurs d'Apollon[2]. Toutefois

1. *Poétique*, VIII, 2.

2. Dans Apollodore (*Biblioth.* III, 10, 2), les épisodes se succèdent dans le même ordre que dans Sophocle. Quelles ont été ici les sources du mythographe ? La question n'est pas résolue. Il a visiblement suivi, pour la plus grande partie de l'histoire, l'hymne homérique ; mais, puisqu'il ne le suit pas partout, c'est donc qu'il a eu sous les yeux d'autres récits. Car on ne saurait guère accepter l'opinion de Gemoll (*die Homer. Hymnen*, p. 191), citée par Hunt, suivant laquelle Apollodore aurait inventé les détails qu'on ne rencontre pas dans l'hymne. Serait-ce d'après les Ἰχνευται qu'il place le vol des génisses avant la création de la lyre? Pour trancher la question, il faudrait que le texte de Sophocle nous fût parvenu en meilleur état et qu'on y lût des détails semblables à ceux que donne Apollodore : « Ayant vidé la carapace, *il y assujétit des cordes tendues faites de la peau des génisses qu'il avait sacrifiées.* » La fin de la col. XII du papyrus, où Cyllène expliquait précisément comment le dieu avait fabriqué la lyre, ne contient que des débris insuffisants pour qu'on puisse se prononcer. Il y est question de peau (δέρμα), de supports (ἐρείδεται), de cordes tressées (πλεκτα..), de chevilles (κόλλοπες). Dans les derniers vers de la colonne XIII, on lit des mots comme καθήρμοσε, τεμών, δόρα, qui suggèrent les mêmes idées. Enfin, les vers 24 et 25 de la col. XIV nous apprennent que la lyre est ῥινοκόλλητος. Mais rien de tout cele n'est assez précis, rien ne concorde nettement avec le renseignement d'Apollodore, à savoir que les *cordes* de la lyre étaient faites de peau de vache, et non pas, comme dans l'hymne homérique, de boyaux de brebis (ἑπτὰ δὲ συμφώνους δίων ἐτανύσσατο

ce lien, un peu artificiel et en quelque sorte extérieur, ne lui suffit pas. Il vise à une unité plus intime, dans laquelle les épisodes du drame non seulement présenteront une suite logique, mais encore retentiront l'un sur l'autre au point de ne pouvoir être analysés indépendamment l'un de l'autre, et s'avanceront de concert et du même pas vers un dénouement commun. Dans l'épisode de la chasse des satyres, l'intention d'atteindre à cette unité réelle se manifeste visiblement. Ces cent cinquante vers, où l'on est tout d'abord tenté de croire que le poète se laisse uniquement aller au plaisir de faire gambader ses acteurs et ne suit d'autre guide que sa fantaisie, contiennent, légèrement esquissés, je dirai pas des péripéties, — le mot serait bien gros pour la chose, — mais des arrêts, des revirements, des changements d'attitude, qui n'ont pas comme but unique d'introduire dans cette longue scène plus d'intérêt et plus de variété : ils fondent, en quelque sorte, le premier épisode avec le second, qu'ils préparent et qu'ils font attendre. Si les limiers, la piste des génisses découverte, sentent leur ardeur s'accroître, c'est qu'ils ont vaguement entendu retentir un bruit ressemblant aux mugissements d'un troupeau [1] ; s'ils interrompent une première fois leur poursuite [2] ; si, quelques instants après, ils l'abandonnent de nouveau [3], c'est que, deux fois encore, les mêmes sons ont frappé leur attention, mais plus forts cette fois, et plus terribles. Et ainsi, dans l'âme des satyres, se mêlent et se confondent des sentiments divers : l'excitation de la chasse et la terreur de la lyre. Ils désirent à la fois retrouver le voleur qu'ils ont mission de découvrir, et connaître l'auteur du bruit qui les effraie ; ils croient poursuivre deux buts différents, et en réalité les deux buts se confondent : dans le joueur de lyre, ils reconnaîtront le voleur

χορδάς). Dans Sophocle, il reste encore possible que la peau des génisses ait seulement servi à fabriquer la table d'harmonie de la lyre. Quoi qu'il en soit d'ailleurs des sources d'Apollodore, que Sophocle ait eu le premier l'idée de l'interversion des épisodes ou qu'il ait en cela suivi lui-même un devancier, l'ordre qu'il a adopté prouve le souci qu'il a eu d'assurer l'unité à son drame et d'établir entre ses parties un lien que les spectateurs pussent facilement saisir.

1. Papyrus, col. V, 2.
2. Ibid., col. V, 20.
3. Ibid., col. VIII, 13.

d'Apollon, et le double mystère qui les intriguait se trouvera éclairci d'un seul coup. Sophocle n'a pas procédé autrement dans celle de ses tragédies qui est la plus fortement construite ; et, véritablement, la conscience et l'art de ce poète sont admirables. L'on peut dire, sans exagération, que la composition des Ἰχνευταί, malgré leur importance en somme secondaire dans son œuvre, et malgré les libertés auxquelles il pouvait se croire autorisé dans un genre de gravité moindre, rappelle, toutes proportions gardées, l'économie sévère de l'*Œdipe Roi*[1].

* * *

La trame générale de l'action et la succession des épisodes étant déterminées, à quelles modifications Sophocle soumet-il les récits épiques de l'hymne pour les accommoder au théâtre et leur donner la forme dramatique? A vrai dire, ce ne sont pas les exploits d'Hermès qu'il se propose de mettre en scène, et il ne pouvait pas les y mettre. Quand Euripide compose le *Cyclope*, il se trouve en présence d'un sujet simple, d'un conte assez court où règne une unité parfaite, dont tous les incidents peuvent se dérouler et se déroulent en effet sous les yeux des spectateurs[2] dans leur ordre naturel. En outre, les incidents sont en eux-mêmes assez plaisants ou dramatiques pour que le poète n'ait, pour ainsi dire, qu'à suivre son modèle pas à pas, sans y apporter d'autres changements que ceux qu'exigeaient la durée de la représentation et la présence des satyres, spectateurs plutôt qu'acteurs dans le drame. Mais le sujet des *Limiers* n'est pas simple, et nous venons de voir quel soin a pris l'auteur de fondre ensemble des épisodes qui n'avaient entre eux aucun rapport réel. De plus, l'invention de la lyre n'est, en elle même, ni plaisante ni dramatique; le vol des troupeaux ne peut pas, matériellement, être représenté sur la scène. Sophocle était donc obligé d'*inventer* beaucoup plus qu'Euripide; d'avoir recours à des artifices dont celui ci

1. Voir Allègre, *Sophocle*, p. 378 sqq.
2. A l'exception naturellement de la scène de la tarière, qu'un récit pouvait facilement remplacer.

n'avait pas eu besoin de se servir; de renoncer à la marche tranquille de la composition épique; de choisir, parmi les aventures de son héros, la situation dominante où elles aboutissent et d'y acheminer toutes les scènes de son drame. Cette situation consiste ici dans la découverte des méfaits d'Hermès et la révélation du talent musical qui lui vaudra son pardon. Mais que pouvaient et que devaient contenir les scènes aboutissant à ce dénouement, sinon les aventures mêmes dont il est la solution, et qu'il était précisément impossible de représenter? La difficulté consistait donc à substituer aux récits de l'épopée une forme assez vive pour que le spectateur assistât, en imagination tout au moins, à des événements qu'il ne voyait pas ; à trouver, en d'autres termes, une forme dramatique qui donnât l'illusion de la réalité et de l'action.

Un des moyens par lesquels le poète arrive à ce résultat nous est déjà connu. De même que dans la composition générale du drame, ici encore nous nous trouvons en présence d'une interversion. Dans chacun des deux épisodes qui nous ont été conservés (vol des troupeaux, invention de la lyre), Sophocle commence par où le poète homérique finit : Εἰς τοὐπίσω τὰ πρόσθεν ἤλλακται. Ce vers des *Limiers* [1] pourrait servir à résumer son procédé.

Voyons d'abord le vol, ou, pour mieux dire, la recherche des génisses. Avec l'auteur de l'hymne, on assiste à tous les détails de la perpétration du vol, suivant l'ordre du temps : Hermès forme son dessein, l'accomplit, dissimule les traces des génisses et les siennes au moyen de divers artifices, conduit à Pylos le troupeau volé, en sacrifie une partie, cache le reste, enfin revient à la grotte de Maïa, où il se glisse sans bruit et se blottit dans son berceau en prenant des airs innocents. C'est seulement alors qu'intervient Apollon. S'étant aperçu du vol, il part à la recherche de ses vaches, est dérouté par les empreintes trompeuses, et parvient enfin, grâce aux renseignements du vieillard rencontré sur son chemin, à la retraite du ravisseur. — Les Ἰχνευταί procèdent tout au rebours. C'est

1. Papyrus, col. V, 10.

Apollon qui se montre et qu'on entend d'abord quand la pièce commence ; le vol est un fait accompli, et nous en apprenons la nouvelle de la bouche du dieu, arrivé sans le savoir dans le voisinage de la grotte qui renferme les génisses et le voleur[1].

« A tous les dieux et à tous les mortels je fais savoir... je promets de payer une récompense... événement pénible à mon cœur. Mes vaches laitières, mes veaux, mon troupeau de jeunes génisses, tout a disparu. En vain, je cherche les traces de mes bêtes clandestinement parties loin de la crèche et de l'étable, rendues invisibles par quelque maléfice. Jamais, je n'aurais cru qu'un dieu ou un mortel éphémère poussât l'audace jusque-là. Ayant donc appris la chose, saisi de stupeur, je pars, je me mets en quête, et j'annonce partout le fait, aux dieux et aux hommes, pour que nul n'en ignore. Cette poursuite, cette chasse me passionne. J'ai parcouru toutes les tribus du peuple belliqueux des Thraces ; mais personne... Ensuite, je m'élance vers les plaines fertiles des Thessaliens, vers les riches villes de la Béotie ; ensuite... voisin de la terre dorienne, d'où j'arrive... et dans le pays rocailleux de Cyllène. Ainsi donc, s'il est ici pour m'entendre un berger, un travailleur des champs, un charbonnier, ou quelqu'un des enfants sauvages de la montagne qui doivent leur naissance à la race des Nymphes, à tous je fais savoir ceci : celui, quel qu'il soit, qui arrêtera le voleur d'Apollon, recevra sur-le-champ la récompense que voici. »

On voit l'avantage qu'il y avait, au point de vue dramatique, à présenter les choses ainsi. Aucun personnage ne convenait mieux qu'Apollon pour exposer la pièce. Il est en effet le seul qui puisse, en instruisant les spectateurs du fait principal qui motive l'action, leur fournir assez d'indications pour leur permettre de suivre la pièce sans effort, et assez peu, — puisque lui-même ignore encore tout du voleur et des circonstances du vol, — pour que, dès ses premières paroles, la curiosité s'éveille, pour que cette histoire du rapt se présente sous l'aspect d'une énigme, d'un problème à résoudre, c'est-à-dire sous l'une des formes les plus propres à exciter l'intérêt. En outre, l'événement que le dieu raconte l'atteignant directement, l'exposition prend naturellement dans sa bouche une vivacité qu'elle n'aurait pas dans la bouche d'un autre : le spectateur

1. Je laisse subsister dans la traduction les lacunes du texte.

partage son agitation et son impatience; il le suit dans ses courses rapides à travers la Grèce, et l'importance du vol frappe davantage son esprit, à la vue de cet or qui s'étale devant ses yeux.

Est-ce dans l'hymne homérique qu'il faut chercher l'origine de cette pittoresque annonce? La supposition n'a rien d'invraisemblable. L'idée a pu en être suggérée à Sophocle soit par le joli épisode du vieillard d'Oncheste, ce témoin à demi discret du méfait d'Hermès, auquel Apollon demande s'il n'a pas aperçu le larron[1]; soit par les derniers vers de la protestation d'Hermès pressé par son frère de lui révéler la retraite des génisses :

οὐκ ἴδον, οὐ πυθέμην, οὐκ ἄλλου μῦθον ἄκουσα.
οὐκ ἂν μηνύσαιμ', οὐκ ἂν μήνυτρον ἀροίμην[2].

Ces deux vers n'éveillent-ils pas, ne serait-ce que par l'emploi des termes consacrés μηνύω, μήνυτρον, l'image de quelqu'une de ces scènes populaires, où la victime d'un larcin adressait un appel à tous pour l'aider à rentrer en possession de son bien? Ces termes ont pu suffire[3] pour évoquer dans l'esprit de Sophocle une scène de ce genre; et, dans une œuvre qui ne vise qu'à la bonne humeur, il l'aura reproduite sans s'embarrasser de trop de scrupules, certain d'intéresser le public en lui rappelant un des petits événements de la vie journalière[4]. Il complète cette scène quelques vers plus bas, en se tenant encore plus près de la réalité : Silène, interpellant les spectateurs avec une familiarité qu'Apollon ne pouvait se permettre, les invite à dénoncer le voleur et engage avec eux un dialogue, dont lui seul fait d'ailleurs tous les frais[5].

1. Hymne hom., 185 sqq.
2. Ibid., 263 et 363.
3. Le mot μήνυτρα se lit dans le Papyrus, col. IV, 1.
4. La proclamation d'Apollon contient des choses qui ressemblent à des formules consacrées : v. 14, μηδέν' ἀγνοεῖν τάδε; au v. 6, ποιμήν, ἀγρωτήρων, μαριλοκαυτῶν, etc., peuvent être amenés par le caractère champêtre du lieu de la scène; mais l'énumération εἴτε...εἴτε a bien l'air aussi d'appartenir à une formule; de même πᾶσιν ἀγγέλλω τάδε (v. 9), et τῷδ' αὐτόχρημα μισθὸς ἔσθ' ὁ κείμενος.
5. Pap., col. III, 24 sqq.; col. IV, 1 sqq. L'auteur de l'hymne s'est certainement souvenu des perquisitions (φωρά) pratiquées dans la maison d'un individu soupçonné de vol, quand il montre Apollon pénétrant dans la grotte de Maïa, s'emparant d'une clef brillante, et ouvrant les armoires et les réduits les plus secrets (v. 246 sqq.).

Quant aux circonstances du vol, que le poète homérique détaille avec tant de complaisance, Sophocle n'en pouvait plus faire le récit; car elles sont ignorées d'Apollon, de Silène et des satyres, qui seuls ont paru jusqu'à ce moment. Mais il fait mieux. Il choisit, parmi les circonstances, la plus frappante, celle des empreintes à rebours, et il la met, pour ainsi dire, en action, en lançant la troupe de ses satyres sur cette piste déconcertante : leur ardeur, leurs hésitations, leur étonnement, leur déconvenue, exprimés par leurs bonds agiles, leurs exclamations et leurs cris, remplacent ici avec avantage les récits les plus animés. Suivant toute probabilité d'ailleurs, dans la dernière partie de la pièce, Hermès, confronté avec Apollon, complétait lui-même le récit de ses ruses. Comment le poète se fût-il dispensé de traiter ce *motif* consacré dans les histoires de voleurs de bestiaux, tous plus ou moins élèves d'Hermès? Le public assurément l'attendait et eût été déçu qu'on l'en privât.

L'invention de la lyre est traitée par le même procédé que l'épisode du vol. L'hymne présente les choses dans leur ordre naturel : Hermès trouve la tortue, l'emporte dans sa demeure, lui arrache la vie, creuse l'écaille, etc., en un mot construit méthodiquement sa lyre et s'essaie ensuite à en tirer des sons, en les accompagnant d'un chant qu'il improvise [1]. Dans les *Limiers*, on entend les sons de la lyre avant de savoir que la lyre existe, et c'est grâce à ce changement que l'auteur a réussi à rendre dramatique la partie de l'hymne qui paraissait se prêter le moins à cette transformation. Mais il faut observer que Sophocle ne se borne pas ici à s'inspirer du poète homérique. Il se montre vraiment créateur et ne doit qu'à lui-même l'idée maîtresse qui change le caractère de l'épisode. Cette idée, la plus remarquable peut-être des Ἰχνευταί, l'auteur de l'hymne a passé à côté sans l'apercevoir. « Et sous la main d'Hermès, dit-il, la lyre résonna d'un son terrible, σμερδαλέον κονάβησε. » Quelle impression produisent, sur ceux qui les entendent pour la première fois, ces accents inconnus, cette voix d'une bête

1. Hymne hom., 24-62.

morte, muette durant son existence et qui semble reprendre vie pour chanter[1] ? Quels sentiments éprouve lui-même l'inventeur de la lyre quand il la frappe de son archet? Le poète homérique n'a pas songé à se le demander, ou plutôt, le chant de la lyre divine n'est pas, à son oreille, différent de celui de toute autre lyre. Pour lui, la lyre est un aimable jouet (ἐρατεινὸν ἄθυρμα) dont simplement Hermès s'accompagne pour célébrer harmonieusement (ὑπὸ καλὸν ἄειδεν) le fils de Kronos son père, Maïa sa mère et ses riches demeures, et pour se célébrer lui-même[2]. C'est la lyre des hymnes religieux, la compagne des fêtes et des banquets, celle qui charme les soucis, qui sert d'interprète à l'amour et invite au doux sommeil[3]. Le premier auquel il est donné de l'entendre, Apollon, n'est ému que de plaisir et de joie (γέλασσε δὲ Φοῖβος Ἀπόλλων γηθήσας[4]), ou d'admiration pour l'ingéniosité et le talent de l'inventeur[5]. — Sophocle a vu et senti les choses autrement. Ce n'est pas une émotion douce et un plaisir tranquille que la lyre procure à son Hermès : elle lui inspire de la passion, du délire : « Le chant dont il l'accompagne le remplit d'une joie délirante, et les modulations de son instrument le mettent hors de lui[6]. » Pour les satyres, ses premiers accords sont la source d'émotions aussi violentes, mais d'un autre genre. Vivant au sein de la nature, ils en connaissent tous les bruits ; ils connaissent les appels et les cris de tous les oiseaux et de toutes les bêtes ; mais ignorant qu'il y ait au monde quelque chose qu'on nomme une lyre, ils ne savent à qui attribuer les sons rauques et stridents[7] qui leur parviennent au milieu de leur chasse et qui ne ressemblent à rien de ce que mortel a jamais entendu ; ils ne trouvent pas de mot pour

1. Papyrus, col. XII, 4 ; col. XIII, 4. Cf. Hymne hom., 38.
2. Hymne hom., 54 sqq.
3. Ibid., 443 sqq. ; 475 sqq. et *passim*.
4. Ibid., 420.
5. Ibid., 447 sqq.
6. Papyrus, col. XIII, 1 sqq.
7. Le son de la lyre est d'abord désigné dans le Papyrus (col. V, 23) par le mot κέρχνος, qui indique un bruit rauque, et ensuite (col. V, 2) par ῥοῖδδος, bruit strident, tel que celui que produit un mouvement rapide. Cf. *Antigone*, 1004 ; *Nuées*, 407, et ῥοιδδοῦσα dans les *Euménides*, 404. Plus loin, il sera désigné autrement.

désigner l'être auquel appartient cette voix étrange[1] ; elle les fait frissonner et les fige sur place ; le sentiment qu'ils éprouvent est proprement de la terreur[2]. Je ne pense pas qu'il faille voir dans ce sentiment prêté par Sophocle à ses acteurs un pur artifice de dramaturge en quête d'un effet nouveau et d'une scène originale. Il y a, je le reconnais sans peine, quelque exagération voulue dans cet effroi ; le spectateur et le poète s'en amusent, et on aurait tort de le prendre tout à fait au sérieux. Mais je trouve cependant plus de vérité dans cette épouvante instinctive que dans le καλὸν ἄειδεν de l'hymne homérique. Sophocle était lui-même un habile joueur de lyre ; il avait subi la fascination de la musique et savait quelle puissance émotive réside dans « l'aimable jouet » d'Hermès. Aussi comprend-il mieux qu'un autre le trouble profond où la voix de la lyre a dû jeter les êtres primitifs dont pour la première fois elle remuait l'âme et faisait tressaillir les sens. La peur de ses satyres n'est pas un sentiment banal : c'est la peur de l'inconnu et de l'inexplicable, du mystérieux et du divin. Voilà, je crois, ce qu'il a voulu rendre, et son art toujours simple l'exprime avec autant de discrétion que de clarté, au moyen de ces quelques accords partis des coulisses du théâtre, dominant le bruit des danses et des cris, et venant surprendre les limiers dans leur quête.

Il importe peu d'ailleurs, pour la question qui nous occupe, que les premiers sons de la lyre d'Hermès se fassent entendre dans l'épisode de la chasse et non dans celui de l'invention de la cithare : car l'effet dramatique obtenu de cette manière se propage de la première partie du drame à la seconde, et celle-ci en reçoit un intérêt qu'elle n'aurait pas eu sans lui. Dans cette seconde partie, dont l'objet principal est la description de la lyre, Sophocle n'avait d'autre moyen de dramatiser le récit de l'hymne que de lui donner la forme du dialogue. Il s'est arrêté à ce parti, en choisissant, pour les

1. Papyrus, col. VI, 1 : ἄκουστον αὐ τοῦ πράγματος χρόνον τινα,
οἷῳ ἐκπλαγεντες ἐνθάδ' ἐξενίσμεθα
ψόφῳ τον οὐδεὶς πώποτ' ἤκουσεν βροτῶν.

2. Papyrus, col. V, 20 sqq.

développer de préférence, les traits les plus singuliers. D'abord, ceux qui regardent l'inventeur : c'est un nouveau-né, et un nouveau-né extraordinaire : « Sa taille, raconte Cyllène, s'accroît chaque jour d'une manière invraisemblable; il est si grand, que j'en suis confondue et effrayée. Il n'y a pas six jours qu'il a paru à la lumière, et déjà il se soutient sur des membres aussi forts que ceux d'un éphèbe dans sa fleur; et il grandit toujours, sa croissance ne s'arrête pas[1]. » Puis les détails concernant la lyre elle-même, et dont l'analyse ne saurait donner une idée.

« Cyllène *aux satyres* : Les sons frémissants, voix d'un instrument invisible, qui t'effrayaient si fort et dont tu me demandes la cause, à lui seul, en un jour, il a imaginé de les tirer d'une carcasse retournée. Oui, c'est d'une bête morte qu'il a pris ce vaisseau qui l'abreuve de plaisir, quand il le fait retentir sous terre.

(Couplet mutilé du chœur, où les satyres exprimaient leur étonnement et leur incrédulité.)

Cyllène : Ne sois pas incrédule; tu peux croire la déesse qui te parle et te sourit.

Le Chœur : Et comment croire que d'un mort la voix retentisse si puissante?

Cyllène : Crois-moi, te dis-je : c'est la mort qui a donné la voix à la bête; vivante elle était muette.

Le Chœur : Quelle forme avait-elle? Était-elle allongée, bombée, courte?

Cyllène : Courte, en forme de marmite, la peau bigarrée, toute ramassée.

Le Chœur : Dans le genre d'un chat, peut-être, ou d'un léopard?

Cyllène : La distance est grande d'elle à eux[2]; car elle est toute ronde et a les jambes courtes.

Le Chœur : Elle ne ressemble pas non plus à un ichneumon ou à un crabe?

Cyllène : Tu n'y es pas encore; trouve une autre comparaison.

Le Chœur : Alors elle est donc pareille à un escarbot cornu de l'Etna?

1. Cette croissance extraordinaire d'Hermès est de l'invention de Sophocle. On en verra plus loin la raison.

2. Le sens que j'adopte pour πλείστον μεταξύ me semble rendu nécessaire par le οὐδέ et le οὐδ'αὖ des vers qui suivent. Hunt traduit : something betwen; Th. Reinach : quelque chose entre les deux.

Cyllène : Tu te rapproches ; c'est à lui que la bête ressemble le plus.

Le Chœur : Mais quelle est en elle la partie qui parle ? Le dehors, ou le dedans ? Dis-le-nous.

Cyllène : (Son écaille), parente de celle des huîtres.

Le Chœur : Quel nom lui donnes-tu ? Apprends-nous tout ce que tu en sais encore.

Cyllène : L'enfant appelle cette bête *tortue*, et *lyre* la partie de son corps qui parle.

(Neuf vers mutilés, où Cyllène décrivait la construction de la lyre, sa table d'harmonie faite de cuir, ses montants, ses chevilles et ses cordes.)

Ce jouet est le remède de sa souffrance, la consolation de ses chagrins. Il n'en veut pas d'autre[1]... Voilà comment l'enfant a trouvé le moyen de donner la vie à une bête morte[2]. »

Cette sorte de devinette proposée à la curiosité naïve des grands enfants que sont les satyres, devait amuser le public, sans que peut-être il en remarquât toute l'adresse. Sophocle justifie, par l'origine singulière de la lyre, l'effet imprévu, et singulier aussi, causé par ses premiers accords. En outre, s'il n'a pu, comme nous le disions plus haut, dramatiser autrement que par le dialogue une description inévitable, du moins le dialogue a-t-il pris le tour le plus propre, dans son originalité, à évoquer dans l'imagination l'image de l'instrument. Le public est instinctivement porté à répondre lui-même aux questions des satyres, à redresser leurs comparaisons inexactes, à se représenter la lyre à écaille de tortue sous sa vraie forme. La scène est fort habilement menée. La lyre pourra maintenant remplir la scène de ses sons frémissants ; elle ne causera plus de frayeur aux satyres, mais seulement une sorte de ravissement[3].

* * *

Le chant de la lyre : tel devait bien être, à mon avis, l'objet principal du troisième et dernier épisode. Assurément, toutes les conjectures sont vaines, sur ce dénouement dont il

1. Ici, trois vers que nous avons déjà traduits plus haut, p. 250.
2. Papyrus, col. XI, 15 sqq.; col. XII; col. XIII, 1-4.
3. Voir plus haut., p. 241.

ne reste rien. L'hymne homérique ne nous fournit que des indications très générales, et il serait téméraire de vouloir en déduire l'ordre et l'importance relative des scènes dans la fin de la pièce. Cependant, on ne peut s'empêcher d'être frappé de l'ordonnance très particulière de ce drame. Des deux cents vers environ qui composent le premier épisode, cent cinquante sont consacrés aux diverses péripéties de la chasse des satyres. Mais en quoi consiste en réalité cette chasse? En danses et en courses folles, en cabrioles inattendues, en contorsions et en attitudes à ce point bizarres, que le vieux Silène, habitué pourtant aux allures capricolantes de ses fils, en est étonné et choqué :

« Quel nouveau procédé as-tu encore inventé là? Quel est-il? Étrange chose! Te voilà courbé et flairant comme un chien, le nez à terre. Je n'y comprends rien. Tantôt tu t'aplatis, immobile dans le fourré, tel un hérisson, et tantôt, comme un singe, la croupe en l'air, tu souffles ta colère contre je ne sais qui. Quelles sont ces manières? Dans quel pays les avez-vous apprises? Parlez, car c'est la première fois que je vois pareille posture[1]. »

Si le poète prend la peine d'attirer l'attention sur la nouveauté des figures de danse de son chœur, s'il consacre à ces danses une partie si considérable du premier épisode, c'est, il faut bien l'admettre, qu'il y attachait de l'importance. Et, en fait, cet épisode est surtout un spectacle pour les yeux, une sorte de ballet, exigeant, pour être exécuté avec tout le brio nécessaire, des acteurs spécialement exercés, d'une souplesse et d'une agilité rares, de véritables clowns. Dans cette partie de la pièce, où aucun des personnages principaux ne figure, où seuls les satyres et leur père occupent la scène, point de peinture morale qui vienne distraire du plaisir du *spectacle*, à part un seul trait, mais important : l'épouvante du chœur chaque fois que résonne la lyre. C'est d'après ses accents plus

1. Papyr., col. V, 13 sqq. Nous sommes renseignés encore sur la mimique des satyres dans les Ἰχνευταί par quelques lignes de Photius (Lex., p. 489) et de Suidas citées dans Nauck, *Tragic. graec. fragmenta*, 2me édit., à propos du fragment 295 de Sophocle : ῥικνοῦσθαι. τὸ διέλκεσθαι καὶ παντοδαπῶς διαστρέφεσθαι κατ' εἶδος. Λέγεται δὲ καὶ ῥικνοῦσθαι τὸ καμπύλον γίγνεσθαι ἀσχημόνως καὶ κατὰ συνουσίαν καὶ ὄρχησιν κάμπτοντα τὴν ὀσφύν. Σοφοκλῆς Ἰχνευταῖς. Cf. Hesych., 3, p. 429 et 431; et Pollux, 4, 99 : εἴδη δὲ ὀρχημάτων.. ῥικνοῦσθαι, ὅπερ ἦν τὸ τὴν ὀσφὺν φορτικῶς περιάγειν.

ou moins formidables et vibrants qu'il modifie et règle ses attitudes. Le joueur de lyre, voilà donc l'invisible maître du chœur; il domine la scène; il ne sera question que de lui dans l'épisode suivant; c'est lui qu'on attend : il va paraître enfin au dénouement. De ces observations il est peut-être permis de conclure que la partie essentielle du troisième épisode était consacrée au jeu de la lyre accompagnée de chant, c'est-à-dire à une monodie, exigeant un citharède aussi accompli dans son art que les clowns-satyres étaient habiles dans le leur. Le reste n'avait qu'une importance secondaire : la dispute d'Hermès et d'Apollon, leur amitié conclue et scellée par l'échange de dons réciproques, bien qu'elles fussent nécessaires comme complément de l'action, n'étaient en réalité que l'occasion d'une *audition musicale*, destinée peut-être à faire valoir un musicien de talent, opposée symétriquement au ballet du début, et s'adressant à l'oreille comme celui-ci s'adressait aux yeux[1].

S'il en était ainsi, nous aurions dans les *Limiers* un exemple d'un genre un peu particulier du drame satyrique. Nous connaissons par le *Cyclope* le genre hybride où l'élément tragique se fond avec l'élément comique, et où figuraient d'ordinaire des croquemitaines, des monstres ou des tyrans à la fois redoutables et grotesques. Qu'il y eût des genres différents de celui-là, on ne peut guère en douter. Pour n'en citer qu'un exemple, l'*Amymoné* d'Eschyle, jouée après la trilogie dont les *Suppliantes* faisaient partie, n'était qu'une aventure assez leste, qu'on pourrait intituler « à satyre, satyre et demi », en conservant au mot satyre le sens particulièrement défavorable qu'il a souvent chez nous. Il est bien difficile de

1 Le sujet du chant du citharède a pu être celui qui est indiqué dans l'hymne à Hermès, v. 425 sqq.: la naissance des dieux et de la terre enveloppée de ténèbres, les privilèges accordés en partage à chacun des dieux, etc., c'est-à-dire une espèce de chant cosmogonique. Wilamowitz rapproche le fragment 1023 de Nauck, qu'il attribue, avec d'autres, à l'*Antiope* d'Euripide. Il pense que Sophocle, habile citharède, et qui avait paru comme joueur de lyre dans son *Thamyras*, a pu aussi se charger du rôle d'Hermès dans les *Limiers* (*Neue Jahrbücher*, 1912, XXIX et XXX B., 7 H., p. 461) : « Sa voix était sûrement alors encore fraîche, et il n'était pas encore très avancé dans la carrière politique. » Il regarde les Ἰχνευταί comme une œuvre de la jeunesse du poète, et les place avant *Antigone*, jouée en 440-1. Voir sa démonstration dans la suite du même article.

découvrir, dans un pareil sujet, une place pour les impressions tragiques, quelque atténuées qu'on les suppose[1]. Il semble, en somme, que les poètes aient joui, dans ce genre de composition, d'une assez grande liberté. Beaucoup moins bien défini que le genre tragique, il se prêtait aisément à prendre le caractère qu'il plaisait à leur fantaisie de lui donner. Sophocle a donc pu se croire autorisé à être original et plaisant à sa manière, en consacrant des développements plus étendus à la partie musicale et à la partie orchestique de son drame, dût-il pour cela restreindre ceux qu'il accordait à l'action et aux caractères.

* * *

Nous pouvons suffisamment juger de l'action des Ἰχνευταί par les nouveaux fragments; et, comme on a pu le voir par l'analyse placée au commencement de cette étude, elle se réduit à presque rien. Il est plus difficile de se prononcer sur la question des caractères. Les deux épisodes conservés sont en effet tout entiers remplis par des personnages d'un rang secondaire, à l'exception de l'exposition, réservée à Apollon. Mais ce dieu ne prononce que quelques vers, insuffisants pour donner une idée précise de ce qu'il était dans la pièce, et plus intéressants par la forme que par le fond[2].

Restent Silène, les satyres et la nymphe Cyllène.

Du premier, l'on peut dire, suivant la très juste remarque de M. von Wilamowitz[3], que son rôle est assez énigmatique. Il n'est en effet ni tout à fait un acteur individuel et indépendant, ni tout à fait un membre du chœur[4]. Je le qualifierais volontiers, pour ma part, de *chef de troupe*, de la troupe des satyres dont il dirige les exercices sans y participer, au moyen de son sifflet[5]. Dans ce rôle effacé, son caractère n'avait pas les mêmes occasions de se produire que dans le *Cyclope*, par

1. Voir Apollodore, *Bibl.* II, 1, 4, 7.
2. Voir plus haut, p. 248.
3. Wilamowitz, *op. cit.*, p. 463.
4. Il est des scènes où l'on ne sait si on doit supposer Silène présent ou absent, p. ex. Papyrus, col. IV, 14 sqq.; col. V, 1-13. C'est le chœur, et non Silène, qui soutient le long dialogue avec Cyllène.
5. Papyrus, col. VII, 8.

exemple, où il prend à l'action une part beaucoup plus directe. Aussi sa figure a-t-elle très peu de relief : il se montre avec Apollon et les spectateurs d'une familiarité amusante ; il n'est pas insensible à l'argent ; il est surtout vantard. Mais ces traits sont à peine indiqués. Le plus marqué est le dernier, qu'on relève dans le passage suivant :

Silène, *à ses fils effrayés par le son de la lyre :* « Eh quoi ! un bruit vous fait peur, vous terrorise, êtres impurs pétris de cire molle, les plus lâches des bêtes, qui voyez dans toute ombre un sujet d'effroi et avez peur de tout ; serviteurs sans nerf à l'ouvrage, négligents et vils, corps sans âme, langues bavardes, francs paillards, beaux prometteurs fuyant quand il faut agir. Et pourtant, ô les plus lâches des bêtes, vous m'avez pour père, moi dont les exploits, accomplis au temps de ma jeunesse, sont attestés par tant de monuments élevés dans les demeures des Nymphes ; moi qu'on ne vit jamais fuir ni trembler[1], ni se blottir de peur aux meuglements d'un troupeau de la montagne, mais au contraire toujours ardent et vigoureux à l'œuvre ! Toute cette gloire est maintenant salie par vous pour un bruit inattendu, mauvaise plaisanterie de quelques bergers[2], que vous redoutez avant de savoir d'où il vient[3]. »

Ce morceau ne nous dispense pas de parler du caractère des satyres, bien qu'il s'y trouve indiqué tout au long, car leur père les calomnie : ils ne ressemblent pas, dans le cours du drame, au portrait que Silène trace d'eux. Ni par leur langage, ni par leurs actes, ils ne se sont attiré ces épithètes injurieuses de paillards, de vils, de cire molle, de serviteurs indolents. En méritaient-ils quelques-unes par leurs gestes indécents ou simplement par leur costume ? Cela est possible[4]. Pour le lecteur, ce sont surtout de jeunes animaux (θῆρες) aux membres élastiques et nerveux, avides de mouvement et de bruit ; des enfants (ὡς παῖδες) à la fois craintifs et effrontés, très mobiles dans leurs impressions, et doués par surcroît d'une certaine finesse naturelle[5]. En définitive, tous ces traits, de

1. Je lis δειλουμένου, variante marginale du papyrus, au lieu de δουλουμένου.

2. Au lieu de κόλακι ποιμένων ne faut-il pas lire ici un mot composé, κολακοποιμένων, qui ne serait pas déplacé dans ce morceau ?

3. Papyrus, col. VI, 7 sqq.

4. Voir la note 1, p. 254.

5. Ce dernier trait était nécessaire pour que les satyres devinassent dans le joueur de cithare le voleur d'Apollon.

même que la vantardise de Silène, nous sont connus; ils sont la marque de la collectivité des satyres, dans laquelle un satyre ne se distingue pas d'un autre; ils étaient de tradition, et Sophocle ne les a pas modifiés; il ne les a renouvelés que par l'extérieur, en faisant exécuter par son chœur des danses qui semblent avoir été d'une hardiesse originale.

Le rôle de Cyllène n'est pas traité avec un souci beaucoup plus grand du caractère. Dans les cent premiers vers de la scène où elle figure, et qui en comprend environ cent quarante, elle est plutôt une *utilité* qu'un personnage véritable. Son office consiste à peu près uniquement à instruire les satyres, dans de courts récits coupés de dialogues, des circonstances de la naissance d'Hermès, des progrès étonnants de sa croissance et des détails de la construction de la lyre. A peine trouve-t-on à signaler dans cette partie de la scène le ton de dignité offensée sur lequel elle reproche au chœur ses manières pétulantes, et le ton de condescendance avec lequel elle consent ensuite à satisfaire sa curiosité. Elle éprouve aussi une certaine fierté de l'ingéniosité de son nourrisson. Mais c'est seulement dans les quarante derniers vers de son rôle[1] que sa physionomie devient un peu plus individuelle; et encore sommes-nous obligés de supposer, pour restituer à ce morceau tout son intérêt, que la nymphe n'ignore pas le larcin d'Hermès, ce dont le texte ne dit rien. Cette complicité admise, ses protestations contre le vol dont on accuse le jeune dieu deviennent plus plaisantes; plus plaisante aussi, sa manière de gagner du temps en feignant de regarder cette accusation comme un badinage de mauvais goût; plus plaisante enfin la défense du voleur, fondée uniquement sur l'honorabilité de la famille. L'argument n'est pas très fort, et les satyres ont raison de trouver qu'il sent la rhétorique d'un avocat plaidant une mauvaise cause; mais c'est précisément ce qui en augmente la saveur[2]. Ces quelques traits sont intéressants. Suffisent-ils pour peindre un

1. Papyrus, col. XIV.

2. Si la complicité de Cyllène rend son rôle plus amusant, elle présente à d'autres égards, un inconvénient: la ruse du fils de Zeus serait bien plus plaisante, si elle avait trompé même sa nourrice, et si celle-ci ne s'en apercevait qu'au dénouement.

caractère? En réalité, on ne saurait trouver de mot pour définir clairement Cyllène; sa physionomie reste indécise, et son âge même incertain[1]. Est-elle une nymphe jeune et aimant à rire, ou une τρόφος avisée, d'un âge plus mûr, et cachant sa finesse sous de faux airs de naïveté? Pour les spectateurs des *Limiers*, le costume et le masque de l'acteur tranchaient la question; pour le lecteur, le texte ne la tranche pas nettement : signe évident que le poète n'a pas tenu à accuser le relief de ce caractère.

On nous trouverait téméraire de vouloir hasarder sur le caractère d'Hermès, le héros de la pièce, dont tout le rôle s'est perdu, la plus légère supposition. Aussi n'est-ce pas ce qu'Hermès était dans le drame, mais ce qu'il n'était pas et ne pouvait pas être, que nous voudrions essayer d'entrevoir, en nous autorisant de Sophocle lui-même. Dans l'introduction qu'il a placée en tête des nouveaux fragments, M. Hunt écrit : « ... Le thème était bien choisi pour un drame satyrique. Il y avait un fort élément comique dans les instincts voleurs et menteurs du jeune dieu qui, suivant l'hymne homérique, provoqua le large rire de Zeus lui-même; et nous pouvons conjecturer que c'était dans les dernières scènes, quand le malicieux enfant était confronté avec Apollon en courroux, que l'*humour* de la pièce était principalement développé. » Je crois qu'on peut opposer à cette conjecture quelques objections.

Les aventures du fils de Maïa, telles qu'elles sont racontées dans l'hymne, sont amusantes beaucoup moins en elles-mêmes que parce qu'elles sont attribuées à un bébé de deux jours. Qu'un être en apparence faible et sans défense, aux membres délicats et fragiles, un enfant au maillot, pour tout dire, ourdisse dans sa petite cervelle à peine formée des ruses si subtiles et imagine des inventions si ingénieuses; qu'il les

1. Le chœur l'appelle ὦ πρέσβειρα (Pap., col. XIII, 15), mais ce mot ne désigne pas nécessairement une femme âgée, et peut n'être qu'un terme respectueux et honorifique. Dans *Lysistrata*, v. 86, le mot est appliqué à l'une des conjurées, qui est forcément, d'après l'objet même de la conjuration, une jeune femme. Ce même emploi se rencontre encore ailleurs. Dans le v. 11 de la col. X du papyrus (ἀλκασμάτων δειλῆς τε πειρατηρίων νύμφης), Cyllène semble parler d'un attentat possible à sa pudeur. Mais il n'est pas sûr qu'elle n'exprime pas ici une supposition, plaisante dans la bouche d'une vieille femme.

exécute avec cette adresse et cette force musculaire, cette décision et cette fourberie ; qu'il justifie ses méfaits avec cet esprit de repartie, cette finesse, cette effronterie et ces airs d'innocence : voilà surtout en quoi consiste l'humour de ces récits charmants ; il est le résultat d'un contraste, contraste qui ressort d'autant mieux que le conteur, avec son art habile, ne l'indique que très discrètement et garde partout le ton simple et naturel. Or, Sophocle ne pouvait pas songer à mettre sur la scène un enfant au maillot. Il a cherché à se tirer, dans la mesure du possible, de cette difficulté insurmontable de son sujet : il nous prévient, par la bouche de Cyllène, que l'enfant divin a pris en six jours la vigueur et la taille d'un éphèbe. C'est donc un éphèbe que les spectateurs avaient sous les yeux dans la scène de la confrontation d'Hermès avec Apollon[1]. Mais est-il admissible, de quelque bonne volonté qu'on les suppose doués, et quelque adroits que fussent les subterfuges du poète, qu'ils subissent l'illusion théâtrale au point de rejeter le témoignage de leurs yeux, et de ne plus voir dans l'adolescent qui s'avançait la lyre à la main, chaussé de hauts cothurnes et revêtu de l'ample et riche robe des dieux, qu'un enfant nouveau-né ? Si cette illusion n'existait pas, que

1. Cette scène de confrontation n'avait pas lieu, suivant toute probabilité, dans la grotte de Maïa, comme dans l'hymne homérique, bien que l'intérieur eût pu en être représenté à la rigueur au moyen de l'ἐκκύκλημα ou autre artifice : cela n'aurait eu d'intérêt que si Hermès eût pu paraître encore couché dans son berceau. Une peinture de vase antique du Louvre, dont je dois l'indication à l'obligeance de mon collègue M. Lechat, représente la scène de la confrontation d'une manière toute différente de celle qu'on est en droit d'imaginer pour les *Limiers*. On y voit Hermès enveloppé de ses langes et couché dans son berceau, avec trois personnages près de lui : à sa tête se tiennent deux hommes drapés, dont l'un est imberbe ; à ses pieds est debout une femme drapée levant le bras droit et paraissant parler avec animation aux deux hommes. Les deux hommes ont aussi des gestes qui leur donnent l'air de discourir. Faut-il reconnaître Apollon dans l'homme imberbe, et Maïa ou Cyllène dans la femme ? Sous quel nom identifier l'homme barbu ? Toutefois, le sens de la scène n'est pas douteux : les deux hommes réclament les bœufs d'Apollon. Ces bœufs sont représentés à gauche des personnages. Ils sont au nombre de cinq et séparés de la scène précédente par un trait ondulé sur lequel court un lièvre et où poussent des plantes ; il forme comme le profil de la caverne où les génisses sont enfermées loin des regards. Cette peinture de vase, dont la découverte du drame de Sophocle augmente encore l'intérêt, ne nous donne malheureusement sur le dénouement de la pièce aucun renseignement. L'artiste semble s'être inspiré de données différentes à la fois de celles de l'hymne homérique et de celles du drame satyrique. Voir Pottier, *Vases antiques du Louvre*, Atlas, série 2, p. 66, E. 702. Reproduit dans *Nuove Memorie dell' Instituto*, t. II, pl. 5 ; même reproduction réduite dans Reinach, *Répertoire des vases*, I, p. 354.

devenaient les contrastes dont le poète homérique tire un si heureux parti? Privé de cette ressource, l'auteur des *Limiers* n'en était-il pas réduit, tout en retenant le plus possible de la naïveté voulue de son modèle, à remplacer par d'autres les effets qu'il était obligé de sacrifier; à insister de préférence sur ceux qu'on pouvait, sans tomber dans une invraisemblance choquante, demander à un Hermès adolescent, c'est-à-dire sur le talent du chanteur et du cithariste? Cela n'est presque pas une hypothèse et confirme ce que nous disions plus haut: que les *Limiers* ont dû être un drame composé principalement en vue d'un ballet et d'une audition musicale, et dans lequel l'action et les caractères n'arrivaient qu'en seconde ligne.

*
* *

L'âge tendre d'Hermès n'était pas la seule difficulté que Sophocle rencontrât dans la fable des Ἰχνευταί. Le sujet de l'hymne, dit M. Hunt, se prêtait bien à un drame satyrique. Assurément, — et Sophocle l'a bien montré; — mais à une condition toutefois: c'est qu'on eût l'idée d'y introduire les satyres, qui précisément en sont absents. Le chœur des *Limiers*, en effet, n'est pas, comme celui du *Cyclope*, un élément comique venant simplement se surajouter au sujet. Si, dans l'œuvre d'Euripide, on supprime les satyres, la pièce ne sera plus un drame satyrique, mais il subsistera quand même une pièce, de quelque nom qu'on l'appelle, ou de quoi en composer une, ce qui revient au même. Supposons au contraire les satyres retranchés des Ἰχνευταί, qu'en reste-t-il? Qu'en devient même la matière? Le sujet, intéressant pour un poète épique, dès qu'il s'agit de le transporter au théâtre, n'existe plus; il n'est possible qu'avec le concours des satyres.

Le noble et brillant Apollon, par exemple, se livrera-t-il lui-même, sur la scène, à la recherche de ses génisses, comme il le fait dans l'hymne? On oublie que le théâtre — mettons à part la comédie aristophanesque qui se permet tout et ose tout — est tenu, envers ses héros et ses dieux, à de certains égards, qu'il lui est interdit de porter atteinte à leur dignité et

de les exposer au ridicule. De là, la nécessité qu'un autre accomplisse pour Apollon cette besogne subalterne de la perquisition. Mais quel autre l'accomplira? Sera-ce un autre dieu du même rang qu'Apollon? Même difficulté. Un homme? Il serait perdu, et sa présence détonnerait, dans ce milieu divin où l'action se meut. Qu'on charge au contraire de ce rôle inférieur des êtres intermédiaires tenant à la fois des dieux et de l'homme, et même de la bête, et la difficulté est résolue : les satyres-limiers transforment en une scène vivante, pleine de verve et d'entrain, ce qui n'aurait pu se présenter que sous la forme d'un récit.

Hermès (qu'on se le figure, si l'on veut, âgé de six jours et considérablement grandi par la baguette magique du poète) construira-t-il, encore comme dans l'hymne, sa lyre sous les yeux des spectateurs? De quel intérêt sera pour eux cette mise en scène? Ici, c'est l'acte qui doit se transformer en récit. Mais ce récit, par qui et en présence de qui sera-t-il débité? Par la Maïa de l'hymne? Elle ne peut paraître, Sophocle lui-même le donne à entendre[1], avant ses relevailles. Ainsi donc, une raison de vraisemblance écarte Maïa du drame. Mais cette raison n'est pas la seule, ni la vraie : car si Sophocle avait reculé devant les invraisemblances, il n'aurait pas écrit les *Limiers*. La vraie raison, c'est que Maïa, aimée du souverain des dieux, mère d'un dieu, est désormais, comme Apollon, entourée d'une auréole intangible; qu'en racontant les aventures de son fils, elle ne pourrait taire tout à fait les siennes et s'exposerait à des sourires irrévérencieux; qu'enfin elle serait dans une situation bien embarrassante, quand, en présence d'Apollon, son fils serait convaincu des pires fourberies. Une autre donc prendra sa place, et ce sera Cyllène, qui n'aura pas eu l'honneur de plaire à Zeus. Et comme il est nécessaire qu'elle ait des auditeurs, le poète serait mal inspiré de lui en chercher d'autres que les satyres, ses compagnons naturels, maintes fois rencontrés dans les bois, grands enfants folâtres, avides de contes bleus, curieux et questionneurs

1. Sophocle justifie l'absence de Maïa par la faiblesse qui est la suite de son accouchement. Pap., col. XI, 4 : μητρὸς γὰρ ἰσχὺς ἐν νόσῳ χειμάζεται.

infatigables. A un auditoire de ce genre, on pourra proposer la devinette de la tortue, et le récit qu'on ne pouvait éviter ne se traînera pas dans l'ornière habituelle des tirades des ἄγγελοι. Ici encore donc, grâce aux satyres, et seulement grâce à eux, une autre des difficultés du sujet se trouve naturellement aplanie.

Remarquons enfin à quel point le sujet perd de son intérêt, si l'on s'en tient aux données de l'hymne, si Hermès a pour premiers auditeurs d'autres personnages que les satyres. Pour exprimer d'une manière sensible à des spectateurs la puissance de l'harmonie que le dieu vient de créer, le seul moyen simple et efficace n'était-il pas celui dont Sophocle ne doit qu'à lui-même l'invention : faire retentir les premières notes de l'instrument à l'oreille des êtres les plus impressionnables de la nature, les moins maîtres des mouvements de leur cœur, les plus enclins aux transports de l'imagination et des sens et à tous les genres d'ivresse?

Mais rien de tout cela ne se rencontre dans l'hymne à Hermès; il fallait l'y introduire pour que le sujet s'adaptât à la scène; il fallait transformer la matière en la renouvelant, en remplaçant l'humour très particulier de l'hymne par un autre qui convînt mieux au théâtre. Le mérite de Sophocle demeure entier après la comparaison du modèle et de l'original : il est resté créateur en imitant.

Jamais sans doute nous ne goûterons dans toute sa saveur le nouveau drame satyrique : la partie orchestique et la partie musicale nous en seront toujours à peu près inaccessibles. Nous en goûtons du moins la composition savante, les inventions originales, la bonne humeur et la gaieté. Remercions l'éditeur et ses collaborateurs de nous avoir rendu, grâce à leurs longs et patients efforts, à leur science profonde et perspicace, un côté presque ignoré d'un des plus grands génies de l'Antiquité grecque[1].

F. ALLÈGRE.

Lyon, le 1er février 1913.

1. Postérieurement à l'impression de cet article, nous est parvenue l'édition des Ἰχνευταί, publiée chez Marcus et Weber, à Bonn, par E. Diehl. Nous la signalons plus loin (p. 332-333).

LA STÈLE GRECQUE DE TALENCE (GIRONDE)

Le journal *l'Aquitaine* a, le 21 février 1913, signalé une stèle grecque dans le parc du château de Thouars (commune de Talence), à 3 kilomètres de l'octroi de Bordeaux. Mme la marquise du Vivier, la propriétaire actuelle, a bien voulu m'autoriser à étudier cette pierre à loisir et à en prendre une photographie. Elle m'a donné de précieuses indications sur les anciens maîtres du domaine et sur les relations, au XVIIIe siècle, de ses ancêtres avec le Levant. Qu'elle me permette aujourd'hui de reconnaître sa libéralité et de la remercier respectueusement.

Après un long séjour et un long oubli dans un hangar du château, le monument qui est reproduit ci-contre et devant lequel j'ai été conduit par mon collègue et ami M. Paul Courteault[1], s'élève maintenant sous un berceau de verdure, contre la margelle d'un puits couvert au ras du sol. Une pompe en conduit l'eau à la bouche d'une grande borne-fontaine, à laquelle notre marbre est adossé. Celui-ci mesure 1^m^15 de haut sur 0^m^57 de large. Nous nous sommes aisément accordés, mon guide et moi, à voir en lui une stèle funéraire attique à fronton, en marbre pentélique, de la fin du second siècle ou du premier avant Jésus-Christ.

Elle porte, sous le fronton, l'inscription suivante :

Ζωσίμη Καλλινίκου Μιλησία
Φωκίωνος Ὀτρυνέως γυνή,

c'est-à-dire :

Zosimè, fille de Kallinikos, Milésienne,
Femme de Phocion d'Otrynè.

(Otrynè est un dème attique.)

La gravure en est peu soignée. Le lapicide, ayant mal pris ses mesures, a dû, à la seconde ligne, laisser un vide entre les mots Φωκίωνος et Ὀτρυνέως. La dimension des lettres varie de 13 à 19 centimètres : l'ο est à peine plus petit que les autres signes ; l'ω est au niveau des plus hauts. La partie courbe du φ consiste en deux cercles presque complets et accolés. L'extrémité libre des traits obliques du κ, du μ, de l'α s'évase en triangle : et tantôt ce triangle est entièrement en creux, tantôt le pourtour seul en est indiqué. Ainsi sont tracées les deux annexes à la base de l'oméga. Les traits verticaux, à

1. Le marbre lui avait été signalé, dès le 11 février, par M. l'abbé Royer.

leurs extrémités libres, se terminent par un gros point (dans le ξ, l'υ, l'η, le κ). Les traits horizontaux et parallèles du Z, du Σ, de l'E ont une profondeur et une largeur uniformes. Notons enfin les formes récentes du Z (et non I), de l'A à la barre brisée, du M large ouvert, de l'Y aux branches incurvées. A l'ensemble de ces caractères on reconnaît une écriture postérieure à la conquête romaine.

Le mariage d'un Athénien avec une étrangère n'était pas admis par la cité. Aux temps d'Athènes libre, de telles unions étaient donc rares, parce qu'il n'en devait naître que des νόθοι. Mais après Chéronée et Crannon, et, plus encore, après la réduction de la Grèce en province romaine, les droits du citoyen furent de moindre prix : il y avait d'ailleurs des métèques riches et des citoyens pauvres. Dès lors se multiplièrent entre Athéniens et étrangères, ou entre étrangers et Athéniennes, des alliances attestées par soixante-deux stèles dans le *Corpus* (CIA, III, 2 : *Tituli mulierum peregrinarum nuptarum civibus Atticis etc...*). — *Mutatis mutandis*, l'inscription de Talence est identique à la plupart de ces documents. Même elle rentre dans la série de beaucoup la plus longue de ce chapitre du recueil (nos 2162 à 2186 = 24 numéros sur 62), — celle des stèles de Milésiennes épousées par des Athéniens[1]. On remarquera aussi que le nom de Zosimos, dont Zosimè est le féminin, est l'un des plus fréquents de l'onomastique athénienne : il l'est beaucoup plus, par exemple, que celui

1. Nous ne connaissons que quatre Milésiens mariés à des Athéniennes (nos 2198 à 2201).

de Phocion, qu'avait d'ailleurs illustré au IVe siècle un bon général et un grand citoyen. Il se pourrait donc que la mère ou l'aïeule de Zosimè n'eût pas été la fille d'un métèque. Nous connaissons d'ailleurs, outre la nôtre, six Milésiennes de ce nom qui vécurent à Athènes (*ibid.*, nos 2696 à 2701). Quoi qu'il en soit, notre marbre donnera au moins une preuve nouvelle aux épigraphistes qui font le compte des mariages mixtes et qui signalent ensuite l'importance de la colonie milésienne d'Athènes dans les derniers siècles avant notre ère.

Ce n'est point une œuvre d'art. Le temps était passé, quand on le sculpta, des stèles de Phrasikléia ou de Dexiléos ; et il pourrait manquer, presque sans dommage pour le recueil, aux *attischen Grabreliefs* de M. A. Conze. A la banalité du sujet, des visages, des poses, on reconnait le produit d'un atelier sur le chemin du cimetière, où les parents de la morte ont fait leur choix le lendemain de l'enterrement. Deux femmes, les deux sœurs sans doute, encore dans l'attitude de la marche, s'abordent et se donnent la main [1]. Nous les voyons de profil. Toutes deux portent l'*himation* passé sous le bras droit et dégageant l'épaule ; il fait bourrelet à la ceinture. Le pan du manteau s'enroule autour de l'autre bras, puis retombe [2]. Pour se faire deviner, la main gauche de la femme qui nous présente le côté droit tend d'assez disgracieuse façon au-dessous de la taille l'étoffe du vêtement qui l'enferme. La poignée de main symbolique (δεξίωσις) se détache en pleine lumière au centre du relief. Il semble naturel d'admettre ici l'interprétation que Furtwaengler en a proposée et soutenue avec tant d'énergie en quelques pages [3]. Deux piliers ou deux colonnes sans cannelures, supportant une voûte faite de trois arcs concentriques en retrait l'un sur l'autre, encadrent la scène et figurent la chapelle (ἡρῷον) où la défunte reçoit celle qui, à défaut de son mari, peut-être mort le premier, lui a consacré le monument. De part et d'autre de l'arc comme au milieu du fronton, un double cercle en relief, comme un bouclier, remplit le vide de la pierre. Une palmette et quatre dentelures curvilignes décorent le sommet et les côtés du fronton.

Tel est le monument qui porte la quatrième [4] inscription grecque de Bordeaux ou de sa banlieue. Il ne peut passer pour un témoin de notre histoire locale. Il a dû être apporté sur nos quais, comme d'autres stèles égarées dans les ports lointains de l'Occident (à Saint-Malo [5], par exemple), par un bateau qui l'avait reçu d'une barque à laquelle il servait de lest.

PAUL FOURNIER.

1. Hauteur des personnages : 0m42.

2. Cf. dans les « Marbres et bronzes du Musée national » d'Athènes, par M. Stais, la gravure de la page 172 = n° 1310 du catalogue.

3. Collection Sabouroff, I, p. 46 sqq.

4. Les trois autres sont au *Corpus*.

5. La stèle de Saint-Malo, encore inédite, m'a été signalée par mon camarade et collègue G. Leroux.

PSEUDO-TIBULLE (PANEG.) 3,7,116

Le poète célèbre les exploits accomplis par Messalla dans des contrées qui correspondent aujourd'hui à l'Istrie et à la Croatie. Le brave Iapyde a été vaincu, le Pannonien perfide s'est retiré en désordre dans les Alpes. Est prise encore à témoin la race robuste d'Arupium, dont les vieillards sont des Nestors infatigables. Enfin Messalla a soumis un adversaire qui n'avait jamais reculé :

> Te duce non alias conuersus terga *domator*
> Libera Romanae subiecit colla catenae.

Le mot *domator* a tant surpris, qu'il a paru irréel; on en a fait une altération ou une glose de *moderator*, qui figure au vers précédent; Baehrens le remplace par *Salassus*; Heyne avait changé *terga domator* en *Delmata tergum*. Or, *Domator* est un nom d'homme, qui a sa place dans l'*Onomasticon* du P. De Vit. Sur une plaque de bronze trouvée précisément en Istrie (*Corpus* 5,449) est mentionnée une OVIA. LAEVICA. DOMATORIS. F.

Concluons que *Domator* est un nom istriote indigène, et que le panégyriste de Messalla vise un individu, un petit Vercingétorix local. — Sur le nom *Domator*, qui rappelle des formes messapiennes, voir Wilhelm Schulze, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, p. 33. Berlin, 1904 (= *Abhandlungen des kgl. Gesellsch. der Wiss. zu Göttingen*, neue Folge, Band V, 2). Je dois cette indication à l'amabilité de mon confrère M. Cagnat.

LOUIS HAVET[1].

1. Communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 20 juin 1913.

L. CATILIUS SEVERUS

Au cours des travaux de consolidation qu'elle poursuit depuis 1906 dans l'amphithéâtre d'El-Djem, la Direction des Antiquités de Tunisie a été amenée à faire vider, de la terre qui les avait remplis, les souterrains de l'arène. On y a trouvé, épars au milieu des déblais, de nombreux fragments ayant appartenu à des plaques de marbre blanc qui portaient des inscriptions en l'honneur de grands personnages, dont la ville de Thysdrus avait voulu reconnaître les bienfaits ou se concilier les faveurs.

Deux de ces plaques, notamment, ont pu être reconstituées d'une manière suffisante pour qu'on voie à qui elles étaient dédiées. C'est de l'une d'elles qu'il sera question ici[1].

Haute de 0m90, longue d'à peu près 2 mètres quand elle était entière, elle offre huit lignes dont, après raccord, là où il a été possible, des débris recueillis (une soixantaine), il subsiste ceci :

L·CAT.LIO·C.....VSEV.ROI.LIA..
CLAVDIO.EG.NO·CO.....O.OS·PROVIN.
AF..CAE.....R.P...ET..L..EG·AVG...
.....PRO.....EGAVG·PR.PR·ARM.....
5. .AIOR...T·M..OR..ET·CA.PADOCI..
.RAEFAER.R·M.....LEG LEG·XX..PRIMI...
.VRATO.....G·PROPR.PROV.NC
ASIAE.....PR·V...VAES.....IAE D·D ..

Il est assez difficile de donner du texte, avec ses lacunes et ses cassures, une idée minutieusement exacte; beaucoup des caractères, figurés ici comme complets, sont plus ou moins cassés, mais leurs restes peuvent, pour la plupart, être identifiés sûrement; la place des fragments qui ne se rejoignent pas

1. Des morceaux de cette inscription ont déjà été publiés (*Bull. arch. du Comité*, 1911, p. CLXV; 1912, procès-verbaux de la Commission de l'Afrique du Nord, janvier, p. XII-XIII; cf. 1913, *Ibid.*, avril; Cagnat et Besnier, *Année épigraphique*, 1911, n° 114; 1912, n° 22).

aux autres et n'ont que quelques lettres, a été déterminée en particulier d'après l'épaisseur du marbre qui n'est pas partout la même et les dimensions des lettres qui varient avec les lignes : 0^m08 à la première, 0^m056 à la seconde, 0^m06 de la troisième à la septième, 0^m05 à la huitième.

Nous serions sans doute assez embarrassés pour préciser les noms du personnage honoré et certaines des fonctions qu'il a occupées, si l'inscription ne renfermait une mention très spéciale, celle de la légation impériale d'Arménie et Cappadoce, qui n'exista que pendant un temps fort court. Le royaume d'Arménie *(Armenia maior)*, conquis par Trajan en 114, fut rattaché par lui à la Cappadoce et à l'*Armenia minor*, séparées de la Galatie pour former une nouvelle province; mais cet état de choses cessa dès le début du règne d'Hadrien[1] : aussi, ne connaît-on qu'un seul titulaire de la légation d'Arménie et Cappadoce. Or, le nom de ce personnage, encore qu'il ait été mal interprété jusqu'ici, et son cursus présentent de telles analogies avec ceux de la plaque d'El Djem qu'il ne peut s'agir que d'un seul et même individu.

Le document qui nous fournit ces éléments de comparaison si précieux vient d'Anzio[2]; il était malheureusement mutilé et est aujourd'hui perdu; pour plus de clarté, nous jugeons utile de le reproduire tel qu'on l'a publié au *Corpus*[3] :

C · A T I L I O · C N · F · / *n.*
*l.cuspi*O I V L I A N O · C L · R*ufi*N O
COS·II · PROCOS · PROVINC · A F R*ic*A E
LEG·AVG·PR·P*r.provi*NCIAE·SYRIAE·ETPRO
5. VINCIAE·CAPPAD*ociae*·ET·ARMENIAE·MAIOR
ET·MINOR·VII VIR·EPV *lon.d*ONIS·MILITARIBVS
DONATO·A DIVO TRA*iano* CORONA·MVR *ali*
VALLARI·NAVALI·H*astis puris iiii vexill*IS·IIII·PR·VRB
PRAEF·AERARII·SAT*urni praef.aerar. m*ILITAR·LEG
10. *leg*....*ge* M·P·F·CV *r. viar*..... IAE·PRAEF·
frumenti DANDI·E *x s.c.seviro eq.rom.turm*A E·II
*tr pl. qua*EST*ori quaestori pro pr. prov.* A S I A E

1. Hadrien *Armeniis regem habere permisit cum sub Traiano legatum habuissent* (*Vita*, 21, 11, cf. 9, 1). Voir à ce sujet Marquardt, *Organ. de l'empire romain*, II, p. 392.
2. *C. I. L.*, X, 8291; Dessau, *Inscr. latin. sel.*, n° 1041.
3. X, p. 989 et p. 1018. Remarquons notamment qu'à la ligne 1, le point entre C et ATILIO est une restitution, la pierre étant endommagée en cet endroit.

Les deux inscriptions s'éclairent réciproquement. Utilisons d'abord les renseignements que nous apporte celle d'Anzio pour la restitution de celle d'El-Djem.

Elle nous révèle le prénom du père, CN · F, dont nous n'avions que la première lettre C, et le surnom IVLIANO dont les débris ont survécu à la fin de notre ligne 1; elle nous indique que le cognomen qui suivait CLAVDIO commençait par un R; grâce à elle, nous pouvons rétablir avec une certitude absolue le double consulat, le proconsulat d'Afrique, la légation de Syrie, la légation d'Arménie et Cappadoce[1], plus loin la questure d'Asie; nous apprenons qu'une des préfectures de l'*aerarium*, vraisemblablement celle de l'*aerarium militare*, convient au début de la ligne 6 et une curatèle dans la première partie de la ligne 7; enfin, la mention du sevirat suggère, malgré ce qu'elle peut avoir d'étrange à cet endroit[2], un moyen de combler la lacune qui précède, à la ligne 8, PR · V, car le mot qui suit, ASIAE, commençait par un chiffre surmonté d'une barre horizontale, laquelle dominait la ligne et a seule subsisté.

En s'inspirant de ces remarques et en effectuant de plus les compléments qui s'imposent, nous pouvons présenter, du texte d'El-Djem, la transcription que voici :

L · CAT *i* LIO · C*n*. *f*. *cla* V SEV *e* RO I *u* LIA *no*[3]
CLAVDIO REG*i*NO · CO*s*. *ii* *pr*O *c* OS · PROVIN*c*.
AF*ri*CAE. . . . . R. P . . . ET . . L. *l* EG · AVG *pro*
praet. PRO *v*. *syriae* *l* EG AVG · PR*o* PR · ARM *eniae*
5. *m* AIOR *is* *e* T · M *in* OR *is* ET · CA *p* PADOCI *ae*
p RAEF AER *a* R · M*ilitar*. LEG LEG · XX *ii* PRIMI *g*.*p*.*f*.
c VRATO *ri* . . . . . *le* G · PRO PR *p* ROV *i* NC *iae*
ASIAE *vivir*.*eq*.*r*. PR · V*rb*.*q* VAES*t*. *prov*.*as* IAE D · D *p*.*p*.

1. Les deux légations, à El-Djem, sont bien énumérées séparément avec répétition de *leg. Aug. pro. pr.* alors qu'à Anzio, contrairement à l'usage (cf. le commentaire de Mommsen au *Corpus*), cette formule ne figure qu'une fois. — On notera que dans la seconde des légations, l'ordre des provinces diffère à Anzio et à El-Djem; ici, c'est la Cappadoce qui vient en queue; là, ce sont les Arménies.

2. Sur ce sujet, Mommsen, *C. I. L.*, X, 8291. Le sevirat aurait été obtenu après la préture comme dans *C. I. L.*, III, 1458, à moins qu'il n'ait pas été rappelé à la place qui lui revenait.

3. La tribu finissait par V, sans doute *cla* V (*dia*), plutôt que *cl* V (*stumina*).

Reste l'intervalle qui, à la ligne 3, sépare CAE de *l* EG[1]. La légation de Syrie suivant immédiatement le proconsulat d'Afrique dans l'inscription d'Anzio, il y a lieu de chercher, dans ce passage de l'inscription d'El-Djem, des sacerdoces énumérés hors rang plutôt que des fonctions nouvelles[2]. On pourrait songer à *f*ET*ia*L*i*[3], venant après *vii vi*R *c*P*ul*, emprunté à la ligne 6 du monument d'Anzio. La formule *vii vi*R *c*P*ul. f*ET*ia*L*i* comblerait parfaitement l'espace libre et s'accorderait d'autant mieux avec les vestiges des lettres[4] que, à en juger par un début de barre horizontale qui domine la ligne, le mot qui suivait AF*ri*CAE commençait par un chiffre.

Dans ces conditions, il manquerait à El-Djem les *dona militaria*, la préfecture de l'*aerarium Saturni*, celle du *frumentum dandum ex s. c.*, qui sont attestés indiscutablement à Anzio.

D'un autre côté, la plaque d'El-Djem n'est pas sans jeter de la lumière sur l'inscription d'Anzio. Tout d'abord, elle nous permet de préciser, à la ligne 10, de quelle légion le personnage a été légat; ce n'est pas d'une légion [....*ge*]*m. p. f.*, mais de la [*XXII pri*]*m. p. f.*; à la même ligne, la fin du mot IAE semble appeler [*leg. pro pr. prov. As*]*iae*, fonction qui à Thysdrus est énumérée après la curatèle. Nous ignorons quelle fut au juste celle-ci; mais étant donné d'une part que c'est une charge prétorienne[5], d'autre part que la place disponible est courte sur les deux documents, il est plausible qu'il s'agit soit de la curatèle des *opera publica : cur.* ou *curatori oper(um) pub licorum)*, soit de la curatèle d'une voie : *cur.* ou *curatori viae*...

Sur un point l'inscription d'El-Djem vient modifier d'une façon capitale la restitution qu'on avait proposée de celle d'Anzio. Les noms du personnage sont tout différents de ce

1. Pour la lacune de la ligne 7, voir ce qui est dit plus loin.

2. Cf. par exemple *C. I. L.*, XIV, 3599; Dessau, *Inscr. latin. sel.*, n° 1061; Pallu de Lessert, *Fastes des prov. afric.*, I, p. 190 et suiv.

3. Peut-être aperçoit-on le bas de la haste de l'F.

4. Avant R, en majeure partie conservé, il n'y a qu'un fragment insignifiant de l'I et, après, de l'E; du P, on ne distingue que le sommet contre une cassure du marbre.

5. L'inscription d'El-Djem atteste que dans le texte d'Anzio, la préture n'est pas rappelée à la place qui devrait être la sienne (Henzen, *C. I. L.*, X, p. 1018; Dessau, *Inscr. latin. sel.*, n° 1041).

qu'on les avait supposés. De Rossi et Mommsen avaient identifié, à cause du surnom qu'ils lui prêtaient, *R[ufi]nus*, celui qu'ils appelaient C. Atilius avec L. Cuspius Rufinus, consul en 142. Si cette assimilation avait été contestée[1] et était le plus souvent rejetée aujourd'hui[2], il n'en est pas moins vrai qu'on continuait à désigner l'individu honoré à Antium sous les noms de C. Atilius Cn. f... us Julianus Claudius Rufinus. Il est évident maintenant : 1° que le signe de ponctuation mis arbitrairement entre C et A, à un endroit où la pierre était mutilée, doit être supprimé et que c'est Catilius qu'il faut admettre; 2° qu'en outre le surnom *R[ufi]nus* est inexact et qu'il convient de lui substituer le cognomen *Reg[i]nus*, E et G nous étant livrés à El-Djem après une lettre disparue qui ne peut être que l'R d'Anzio; 3° qu'enfin avant Julianus c'est Severus qui a été anéanti.

Bref, l'inscription d'Anzio, grâce à celle d'El-Djem, devient, aux lignes 1-2 :

l. CATILIO · CN · F *clau.*
*sever*O IVLIANO · CL · R*egi*NO

et aux lignes 10 et suivantes :

leg. $\overline{\text{xxii}}$ *pri* M·P·F·CV *r*..... *leg. prov. as* IAE·PRAEF
frumenti DANDI · E *x s.c. seviro eq. rom. turm* AE · II
*fetiali qua*EST*ori pro praet. provinciae* ASIAE

Au commencement de la ligne 12, je mets le mot *fetiali*, qui semble bien se trouver à Thysdrus à la ligne 3 et qui, si nous ne l'introduisions pas ici, ferait défaut à Antium.

Les deux documents, celui d'El-Djem étant moins étendu et moins détaillé que celui d'Anzio, concernent donc un L. Catilius, Cn. filius, Severus Julianus Claudius Reginus. Ce personnage est-il connu par ailleurs?

1. Dessau, *Loc. cit.; Prosop. imp. rom.*, I, p. 175, n° 1081; cf. p. 488, n° 1338; von Rohden, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, II, col. 2083, n° 40.

2. Cependant, M. Pallu de Lessert l'a admise dans ses *Fastes des prov. afric.*, I, p. 182 et suiv. (cf. Centenaire des Antiquaires de France, *Recueil de Mémoires*, p. 374), et M. Vaglieri dans ses fastes consulaires (De Ruggiero, *Dizion. epigr.*, II, p. 954; cf. I, p. 672).

Il est hors de doute qu'il se confond avec L. Catilius Severus, cité par les fastes consulaires et par le biographe d'Hadrien dans l'Histoire Auguste[1], pour les raisons ci dessous : la filiation, *Cn. filius*, attribuée par les inscriptions à notre Catilius, peut convenir à celui des fastes, dans la descendance duquel nous rencontrons le prénom *Cn*[2] ; mais surtout, les deux Catilii ont les mêmes nom, prénom et premier surnom ; ils ont tous deux été légats de Syrie et à la même époque ; ils ont tous deux été *cos. ii.* Ces coïncidences ne sauraient être fortuites : il n'y a là qu'un seul homme, dont nous pouvons facilement, à l'aide de notre documentation, suivre, au moins en partie, la carrière.

En 114, quand Trajan organise la province d'Arménie-Cappadoce, il en confie le gouvernement à L. Catilius Severus Julianus Claudius Reginus, lequel a déjà été consul suffect. Celui-ci a été l'unique légat de la province, qui a bien été consulaire, ainsi que Mommsen l'avait conjecturé[3] ; il demeure en fonction jusqu'à la mort de Trajan en 117[4]. Hadrien, dès son avènement, — et les renseignements que nous possédons maintenant nous permettent de préciser d'une façon définitive la date de l'événement qu'on fixait jusqu'ici tantôt dès le début du règne, tantôt seulement aux premières années du principat, — supprime la province d'Arménie-Cappadoce et à l'automne 117 envoie Catilius comme légat en Syrie, où lui-même commandait avant son accession à l'empire : *praepositoque Syriae Catilio Severo* [*Hadrianus*] *per Illyricum Romam venit*, relate l'Histoire Auguste[5] ; *legatus Augusti pro praetore provinciae Syriae*, disent nos textes épigraphiques. Catilius resta deux ans en Syrie, jusqu'à la fin de 119[6], et revêtit en 120 son second consulat ; il fut cette fois consul ordinaire, puis

1. *Prosop. imp. rom.*, I, p. 319-320, n° 463 ; Groag, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, III, col. 1788-1789.

2. *Prosop. imp. rom.*, I, p. 319, n°s 461-462 ; Groag, *loc. cit.*, col. 1788 : un Cn. Catilius Severus est frère arvale en 183 et un autre, sans doute le fils du premier, en 213 et 218.

3. *C. I. L.*, X, 8291 ; cf. von Domaszewski, *Rhein. Museum*, XLVIII, 1893, p. 246.

4. C'est sans doute pendant sa légation d'Arménie et Cappadoce que Catilius reçut les *dona militaria* énumérés dans l'inscription d'Anzio (Mommsen au *C. I. L.*).

5. *Vita Hadriani*, 5, 10.

6. Cf. Waddington, *Fastes des prov. asiat.*, p. 205.

devint, après un laps de temps que nous ne pouvons indiquer, proconsul d'Afrique et couronna sa carrière en parvenant à la préfecture de la ville, qu'il détenait en 138[1].

Jusqu'ici, on pensait que le consul de 120 avait été proconsul d'Asie sur la foi d'une inscription de Thyatire en Lydie où il est question de ἀνθυπάτῳ Κατιλλίῳ Σεβήρῳ[2]. Avec les additions que nous faisons au cursus de ce personnage, il n'aurait pu être proconsul d'Asie qu'après l'avoir été d'Afrique, puisque ni l'inscription d'Anzio, ni celle d'El-Djem ne lui octroient ce titre; cette succession des deux fonctions serait d'ailleurs conforme à d'autres cas[3]. Il n'y a donc rien d'impossible à ce que Catilius, entre son proconsulat d'Afrique et sa préfecture de Rome, ait été proconsul d'Asie.

Remarquons toutefois que cette conclusion n'a rien d'obligatoire; l'absence de prénom sur l'inscription de Thyatire laisse le champ ouvert aux hypothèses et il en est une qui ne manquerait pas de vraisemblance : c'est que le proconsul d'Asie ne serait pas le consul de 120, mais son père, et que, quand L. Catilius vint comme légat en Asie, il aurait été sous les ordres de son père, ainsi qu'il se pratiquait souvent. Il en résulterait que le proconsulat d'Asie de Cn. Catilius Severus se placerait vers le début du IIe siècle de notre ère. Nous ne voulons que signaler ce petit problème, qui ne nous paraît pas du reste susceptible d'une solution décisive.

Quoi qu'il en soit de cette question, nous arrivons à d'intéressantes conclusions : en premier lieu, nous supprimons de la *prosopographia imperii romani* un personnage C. Atilius...us Julianus Claudius Rufinus, qui n'a jamais existé; d'autre part, nous complétons et précisons les noms et le cursus de L. Catilius Severus, qui fut un des plus grands personnages de l'empire sous le règne d'Hadrien et qui devait être le bisaïeul maternel de Marc-Aurèle[4].

A. MERLIN.

1. *Vita Hadriani*, 24, 6-7; *Vita Marci*, 1, 4. Cf. Borghesi, *Œuvres*, IX, p. 288.
2. *C. I. G.*, II, 3509; Waddington, *Op. cit.*, p. 204-205.
3. Ceux de Julius Asper (Pallu de Lessert, *Fastes des prov. afric.*, I, p. 242-243) et peut-être de Marius Maximus (*Ibid.*, p. 264).
4. Cf. *Prosop. imp. rom.*, I, p. 73.

NOTES GALLO-ROMAINES

LIX

LA TERRE SAINTE DES SEMNONS

Malgré le grand nombre de travaux provoqués par l'étude des plus vieilles nations germaniques, il reste encore fort à faire dans cet ordre de choses. Nous ne sommes pas arrivés à saisir la physionomie propre de ces différentes peuplades, Chérusques, Usipètes ou Tenctères. Elles nous apparaissent toutes dans le même horizon vague et lointain, semblables les unes aux autres. Et cependant, je crois bien que chacune avait son humeur, ses habitudes, ses emblèmes particuliers, comme chez les Celtes Arvernes, Éduens ou Allobroges. — Prenons par exemple celle des Semnons, qui habitaient le Brandebourg.

1° Tacite nous dit que c'était la plus antique des nations suèves[1]. — L'antiquité d'une nation, cela signifie d'ordinaire qu'elle a été une fois reconnue comme suzeraine par les nations voisines, par des nations de son sang et de son alliance. Je n'hésite pas à supposer que les Semnons du Brandebourg ont eu pendant un temps l'hégémonie sur toute l'Allemagne des plaines, et que là s'est pour la première fois ébauchée dans l'histoire l'unité de la Germanie.

2° Les habitudes religieuses des peuples antiques faisaient que les liens sociaux formés à un moment étaient rarement dissous : l'union politique disparue, le cadre en survivait dans une union cultuelle. Voilà pourquoi, au temps de Tacite, les Semnons passaient encore pour le centre religieux des Suèves, et que chez eux, chaque année, comme chez les Carnutes de la Gaule, se rassemblaient pour de solennels sacrifices les délégués de cent tribus germaniques[2].

3° Cette réunion solennelle avait lieu dans un bois sacré, à un endroit déterminé, ombilic, foyer, centre et berceau de tout

1. *Germanie*, 39.
2. Tacite, *Germanie*, 39.

le nom suève, où régnait la divinité de ce nom et d'où il avait rayonné sur le monde[1]. — A-t-on fouillé suffisamment les textes médiévaux et les ruines du Brandebourg, afin de retrouver le lieu le plus sacré de la Germanie tout entière? Je ne le crois pas. — J'imagine que cet ombilic doit être quelque lac mystérieux au fond d'une forêt. Les lacs, en Germanie comme ailleurs, étaient saints par-dessus toutes choses. Ils étaient, pour ainsi dire, les nombrils de la Terre-Mère, la grande divinité des peuples occidentaux, italo-celtes et autres[2]. C'est un lac, chez les Italiens, qui passait pour l'ombilic de leur terre, *Cutiliae lacum Italiae umbilicum esse*[3]. — Qui sait si de l'un de ces lacs qui s'allongent entre l'Elbe de Tangermünde et l'Oder de Francfort, les Suèves ne disaient pas qu'il servait de source et de tête aux deux grands fleuves de la Germanie de l'Est[4]?

4° En tout cas, c'est un fait saisissant que de constater, à l'aurore même de l'histoire de l'Allemagne, cette triple hégémonie politique, religieuse et morale de la terre de Brandebourg. Et il est probable qu'elle la dut en partie à sa situation privilégiée sur l'isthme entre Elbe et Oder.

5° Cela prédisposa les Semnons, semble-t-il, moins aux batailles qu'aux attitudes nobles et sacerdotales. *Auctoritas, nobilissimi*, telles sont les expressions que Tacite emploie à leur égard[5]. Et il ne serait pas impossible que leur nom même de *Semnones* ne signifiât quelque chose comme « les vénérables », et ne fût l'équivalent du grec σεμνός[6].

6° Les Romains, en l'an 7 avant notre ère, arrivèrent sur l'Elbe vers Wittenberg ou Magdebourg, L. Domitius Ahénobarbus commandant leur armée. Ce fut leur premier contact avec la nation sainte des Semnons. Or, ils ne rencontrèrent là

1. Tacite, *Germanie*, 39.

2. Cf. *secreto lacu, castum nemus, Terram Matrem*, associés dans la confédération des Germains de la Baltique (Tacite, *Germanie*, 40).

3. Varron chez Pline, III, 109.

4. Tacite rapporte ceci à propos des rites qui se pratiquaient dans le bois sacré des Semnons : *Nemo nisi vinculo ligatus ingreditur, ut minor et potestatem numinis prae se ferens. Si forte prolapsus est, attolli et insurgere haud licitum ; per humum evolvuntur. Eoque omnis superstitio respicit, tanquam inde initia gentis, ibi regnator omnium deus, cetera subjecta atque parentia.* J'ai peine à croire que ce ne soient pas là des rites chthoniens, et que toutes ces actions ne visent pas la Terre. Peut-être y a-t-il là quelque rapport avec la chute et le baiser de Brutus : *Velut si prolapsus cecidisset, terram osculo contigit, scilicet quod ea communis mater omnium mortalium esset* (Tite-Live, I, 56, 12).

5. *Germanie*, 39.

6. Cf. σεμνόβεοι appliqué à des prêtres gaulois, *Revue*, 1902, p. 231.

aucune résistance. Leur général put franchir le fleuve, traiter avec les indigènes, élever même sur leur terre un autel à Auguste[1]. C'est, de tous les autels impériaux, celui qui s'est dressé le plus avant sur terre barbare. La divinité de la forêt des Semnons ne paraît pas avoir été jalouse du nouveau dieu qui s'approchait.

7° Cette même impression de conciliation religieuse, nous l'avons encore lors du second contact entre Semnons et Romains, l'an 5 de notre ère, lorsque Tibère arriva sur les bords de l'Elbe, vers Tangermünde. Les Semnons acceptèrent l'amitié d'Auguste[2]. Et l'un d'eux, un vieillard, *dignitate eminens*, s'écria, à la vue de l'*imperator* : « Enfin j'ai vu les dieux dont j'avais entendu parler, » *hodie vidi deos*[3]. Voulait-il dire par là qu'il comparait ces dieux visibles qu'étaient les chefs de Rome au souverain mystérieux de son bois sacré?

8° Passé cette date, Arminius étant survenu, les Romains ne se sont plus approchés de l'ombilic semnon. En revanche, les Semnons n'oublièrent pas la grandeur divine des Romains. Sous l'empereur Domitien, leur roi fit le voyage de Rome, et se fit accompagner d'une fameuse prêtresse, celle peut-être de la nation[4]. L'un et l'autre étaient sans doute alors les personnages les plus saints de la Germanie indépendante.

Après Domitien, il n'y aura plus guère qu'oubli réciproque ou rapports hostiles entre Rome et la peuplade de Brandebourg. Mais il n'en demeure pas moins vrai que pendant le premier siècle de l'Empire de puissantes attractions avaient rapproché les chefs de Rome et la terre sainte des Semnons. Et comme cette dernière portera un jour Berlin, ces relations sont d'un réel intérêt pour l'histoire générale de l'Europe.

CAMILLE JULLIAN.

1. Dion Cassius, LV, 10 *a*, 2 ; Suétone, *Néron*, 4 ; Tacite, *Annales*, IV, 44. Cf. *Real-Encycl.*, V, c. 1344-5.

2. *Res gestae*, V, 17 ; comparez leur attitude à celle des *Langobardi* d'aval sur l'Elbe (*fracti Langobardi*, Velleius, II, 106).

3. Velleius, II, 107.

4. Dion Cassius, LXVII, 5, 3. — Le dernier auteur qui se soit occupé de ce texte, à ma connaissance, est Kœstin, *Die Donaukriege Domitians* (Tubingue, 1910, p. 83) : sans qu'il en ait marqué l'importance générale, il a bien vu ce caractère pacifique, au temps de Domitien, de la peuplade des Semnons. — J'attends avec impatience, sur ce point, le fascicule de L. Schmidt, *Geschichte der deutschen Stämme* (le dernier est de 1911, *Revue*, 1912, p. 430).

L'AURUM TOLOSANUM

UN ESSAI DE CRITIQUE DE TEXTE

Le procès de Servilius Caepio, accusé d'avoir dérobé le Trésor de Toulouse, soulève divers problèmes. Je ne veux examiner ici qu'un point de détail, sur lequel il ne me paraît pas que l'attention se soit portée jusqu'à présent. Il s'agit de la quantité d'or et d'argent qui aurait été soustraite.

I

Il y a divergence entre Justin[1] et Orose[2]. Sur la quantité d'argent ils sont d'accord. Ils l'évaluent l'un et l'autre à un million de livres. Pour la quantité d'or, elle était, d'après Justin, de cinq millions de livres (auri pondo quinquies decies centum milia), d'après Orose de cent mille (centum milia pondo auri). Sans doute il a pu y avoir des estimations différentes suivant la violence des accusations. Mais l'écart ici est trop énorme pour qu'il ne faille pas se demander si nous ne sommes pas en présence d'une de ces altérations de texte si fréquentes dans les manuscrits quand ils nous donnent des indications numériques. On évalue la livre d'or à 4,000 sesterces, la livre d'argent à 336. Cela fait pour Justin : Or, 5,000,000 de livres à 4,000 sesterces la livre, soit 5,000,000 × 4,000 = 20,000,000,000 de sesterces. Argent, 1,000,000 de livres à 336 sesterces la livre, soit 1,000,000 × 336 = 336,000,000 de sesterces. Total 20,000,000,000 + 336,000,000 de sesterces = 20,336,000,000, soit, en notre monnaie, à 0 fr. 25 le sesterce, 5,084,000,000 de francs. La disproportion de l'argent à l'or pourrait s'admettre à la rigueur, étant donnée la richesse aurifère de la Gaule, si elle n'était pas si prodigieuse, et au surplus le simple énoncé de ces chiffres fantastiques suffit pour en faire justice.

Voyons maintenant Orose. Or, 100,000 livres × 4,000 = 400,000,000 de sesterces. Argent, comme dans Justin, 336,000,000. Total : 736,000,000, soit 184,000,000 de francs. Que ce chiffre soit encore infiniment au-dessus de la réalité, cela n'est pas douteux. Tout con-

1. XXXII, 30, 10.
2. V, 15, 25.

trôle était impossible. Le trésor n'était jamais arrivé à Rome, ayant disparu en route, et si le compte en avait été fait sur place par les soins du *praefectus fabrum*, comme il était d'usage[1], il est probable que ce document avait disparu. Nous savons, en effet, que diverses personnes furent poursuivies pour cette affaire en même temps que Caepio[2] et cet agent pouvait être du nombre. Les exagérations des ennemis de Caepio avaient donc beau jeu. En tout cas, le chiffre à retenir est celui d'Orose, et la preuve, c'est qu'il est très facile, moyennant une légère correction de texte, d'y ramener celui de Justin.

Cent mille peut s'écrire C̄, cinq millions |L̄|. Une confusion d'un copiste est possible. Assurément, il est plus naturel de retrancher que d'ajouter, de changer |L̄| en C̄ que C̄ en |L̄| et, indépendamment de la suppression des deux jambages verticaux, la transformation du L en C s'expliquerait par la courbure maladroite du L ou sa ligature avec un de ces jambages. A s'en tenir au point de vue exclusivement paléographique, il y aurait donc des chances pour que la leçon de Justin fût la bonne, mais, comme elle est manifestement absurde, nous ne pouvons faire autrement que d'adopter la correction inverse en substituant le texte d'Orose à celui de Justin. Nous y sommes d'ailleurs pleinement autorisés par une anecdote bien connue que rapporte Suétone[3]. Il nous raconte que Livie, ayant légué à Galba, le futur empereur, la grosse somme de 50,000,000 de sesterces (quingenties centena millia sestertium), Tibère put la réduire à 500,000 (quingenta milia) parce que, au lieu d'être écrite en toutes lettres, elle était représentée en chiffres. Et nous voyons très bien comment il s'y prit pour cette falsification. Il lui suffit de changer le signe |D̄| = 50,000,000 de sesterces en D̄ = 500,000.

II

Nous avons une autre indication, empruntée par Strabon à Posidonius[4]. Strabon, convertissant en monnaie grecque le numéraire romain, obtient, pour les quantités d'or et d'argent trouvées à Toulouse et dérobées par Caepio, la somme, d'ailleurs approximative, il a soin de nous en prévenir, de 15,000 talents, soit, à raison de 24,000 serterces le talent, 360,000,000 de sesterces, 88,350,000 francs, en évaluant le talent, suivant son poids, à 5,890 francs. Cette somme est inférieure d'un peu plus de la moitié à celle que donne Orose, et avec lui Justin,

1. Mommsen, *Römische Forschungen*, II, p. 439 et suiv.
2. Dion Cassius, XXVII, fr. 90, p. 334, Boissevain.
3. Galba, 5.
4. IV, 1,13.

si l'on admet la rectification proposée ci-dessus. Il faudrait donc, pour établir l'accord sur toute la ligne, une nouvelle correction, apportée cette fois au texte de Strabon. Car pour ce qui est de ramener au texte de Strabon celui d'Orose, il n'en saurait être question, ce dernier étant authentiqué par le texte rectifié de Justin. En d'autres termes, il faudrait doubler, ou à peu près, les 15,000 talents de Strabon. Cela est-il possible?

Le texte « μυρίων καὶ πενταχισχιλίων ταλάντων » nous oblige à traiter isolément les deux nombres séparés par l'adverbe. Le premier, si nous voulons lire 20,000 au lieu de 10,000, pouvait s'exprimer par la double lettre MM, chacune représentant une dizaine de mille. La chute de l'une d'elles, avec la réduction de 20,000 à 10,000 pour conséquence, n'aurait rien de surprenant. Ce même nombre de 20,000 pouvait s'écrire aussi $\overset{B}{M}$, et l'on peut supposer encore que le multiplicateur 2, c'est-à-dire le B superposé est tombé. Malheureusement, nous n'obtenons ainsi que 20,000 talents, et il nous en faudrait 30,000. Il resterait, pour parfaire le total demandé, à tenter une nouvelle correction sur le deuxième nombre, mais évidemment il est téméraire de les supposer tous les deux altérés et, de plus, le premier formant le groupe des dizaines de mille, le second ne pourrait être au maximum que de 9,000, ce qui ne ferait pas tout à fait notre compte. Il est vrai que la différence importerait assez peu, aucun des chiffres mis en avant ne pouvant prétendre à être rigoureusement exact. L'essentiel est qu'ils ne divergent pas trop. Nous pouvons donc essayer. On pourrait admettre la correction Ė (5,000) en Θ̇ (9,000), suivant le système qui figure le multiplicateur 1,000 par un point superposé à la lettre indicatrice du multiplicande, ou bien la correction IE en IΘ, suivant un autre système où le même multiplicateur est représenté à gauche du multiplicande par une barre verticale. On conçoit en effet que l'E et le Θ, avec la courbure ordinaire de l'E, puissent être confondus.

Tout cela, je n'ai pas de peine à le reconnaître, est fort aventuré, et autant la lecture proposée pour le texte de Justin me paraît s'imposer, autant me semblent arbitraires et peu sûrs les remaniements qu'on pourrait imaginer pour celui de Strabon.

G. BLOCH.

LA FUITE DES HELVÈTES EN 70

Lettre à M. VIOLLIER

Paris, le 1er février 1913.

Mon cher Collègue,

Vous qui connaissez ce pays comme pas un, que pensez-vous de la fuite des Helvètes devant l'armée de Cécina en 70 (Tacite, *Histoires*, I, 67-68)? Ne croyez-vous pas que le *mons Vocetius* soit la Gislifluh, et que, lorsque Tacite parle de *mœnia* incapables de résister, il s'agisse d'un seul *oppidum* et d'un *oppidum* situé près de Windisch, d'où est partie l'armée romaine?

Bien amicalement. Camille JULLIAN.

Réponse à M. JULLIAN

Zurich, le 13 février 1913.

Mon cher Professeur,

Je crois que vous localisez trop le Mons Vocetius en le plaçant à la Gislifluh. La Gislifluh est une hauteur peu importante (774 mètres) et qui n'avait rien pour frapper l'esprit des Romains. Par contre, en arrière de cette hauteur, se trouve un massif de hautes collines qui forment l'extrémité du Jura, et qui ont joué en tous temps un rôle important. Cet ensemble porte le nom de Boetzberg.

C'est sous le Boetzberg que passe, en tunnel, la grande ligne de chemin de fer Bâle-Zurich. C'est par un des cols de ce massif que passe aujourd'hui, et que passait autrefois la grande route de Bâle-Augst (Augusta-Rauracorum)-Brugg (Vindonissa)-Zurich. C'est cette haute colline (611 mètres) qui portait le nom de Mons Vocetius. (C'est également l'avis du rédacteur du *Dictionnaire suisse de géographie*, publié par Knapp et Borel, vol. I, Neuchâtel, 1902, s. v. *Boetzberg*). Cette chaîne de collines était non seulement un lieu de passage très fréquenté, mais c'était encore une frontière : elle marquait la limite du territoire des Rauraques et des Helvètes. Là fut aussi la frontière de l'évêché de Bâle au Moyen-Age.

Je ne connais dans cette région aucun lieu fortifié qui ait pu servir d'oppidum gaulois. Il y a bien, sur les hauteurs, quelques refuges, avec fossés, mais ils n'ont encore jamais été fouillés ; d'ailleurs ils sont trop peu importants pour avoir pu jouer ce rôle. [Cf. J. Heierli, *Archäol.*

Karte des Kt. Aargau in *Argovia*, vol. XXVI (1896), et *Archäol. Karte des Kt. Solothurn*, in *Mitteilungen des hist. Vereins*, vol. II (1905)].

Il y a bien eu un oppidum à Vindonissa, mais celui-ci est pré-romain. Les fouilles de la Société *Pro-Vindonissa*, sur l'emplacement du camp romain, ont mis à découvert, ces dernières années, un fossé large de 20 mètres et profond de 5 à 6 mètres. Le résultat de ces fouilles vient d'être publié dans l'*Anzeiger f. schw. Altertumskunde*, 1912, p. 139 et sqq. Grâce à l'amabilité du Comité Pro-Vindonissa, je puis joindre à ma lettre un plan topographique au 10000e, qui vous donnera une idée fort exacte de cette région. Ce plan a été dressé par M. le Major C. Fels, au dévouement duquel nous sommes redevables de tous les plans levés au cours des fouilles.

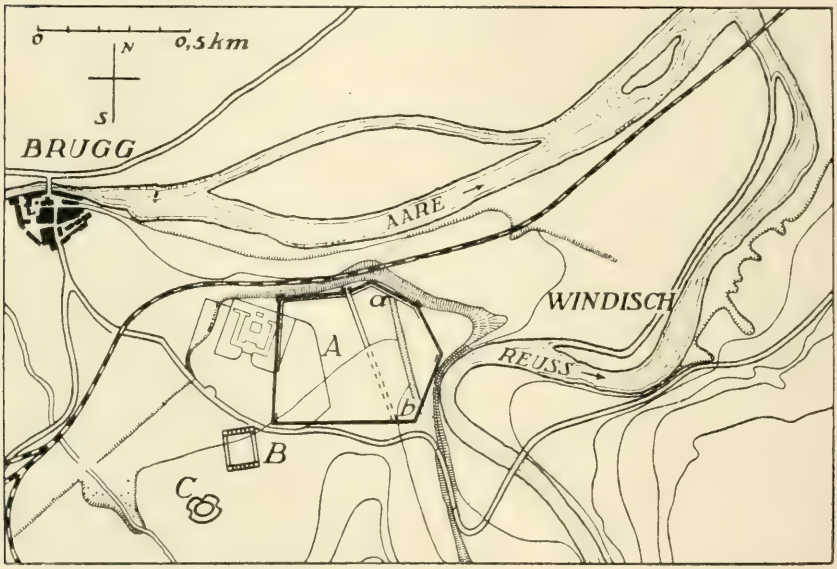

Comme vous le voyez, le camp romain (A) occupe un grand plateau qui descend en pente abrupte jusqu'à l'Aar d'un côté et à la Reuss de l'autre. Un peu plus à l'intérieur de ce plateau se trouvent l'amphithéâtre (B) et un grand bâtiment (C) que son voisinage de l'amphithéâtre a fait appeler « Caserne des gladiateurs ». Au-dessous de ce haut plateau se trouve une seconde terrasse, un peu plus basse, et qui s'étend sur tout l'espace compris entre les deux rivières, jusqu'à leur point de jonction, et qui est occupé aujourd'hui par le village de Windisch.

Le fossé dont je vous parlais passe sous le camp romain *(a-b)*; il est rempli de déblais par-dessus lesquels s'élevaient des murs romains. Il ne peut donc s'agir que d'un fossé pré-romain, ou romain, mais alors du début de la conquête, puisque le camp date du commencement du 1er siècle. Ce fossé coupe le plateau supérieur obliquement,

de l'Aar à la Reuss, laissant en arrière un espace fortifié triangulaire et en contre-bas toute la terrasse de Windisch. Y avait-il là un oppidum gaulois? Jusqu'à présent, les fouilles n'ont rien ramené de gaulois; mais ce plateau a dû être tellement bouleversé lors de l'occupation romaine et de la construction du camp qu'il ne serait pas étonnant que tout ait disparu.

Je dois toutefois vous faire remarquer que, jusqu'à ce jour, nous ne connaissons en Suisse aucun oppidum gaulois. Je crois que les Helvètes n'avaient que des villes ouvertes: en cas de danger, ils devaient se retirer sur les hauteurs voisines, où ils avaient vite fait de créer un refuge à l'aide de fortifications en terre.

Tout au plus existait-il un poste fortifié, sans doute un poste de douane, suivant l'hypothèse de M. Déchelette, à La Tène, à l'extrémité nord du lac de Neuchâtel. Les habitations devaient être construites sur les deux rives d'un ancien lit de la Thièle, affluent de Aar, et les deux rangées d'habitations étaient reliées par deux ou trois ponts. Cette station devait se trouver à la frontière helvéto-rauraque, sur la grande route qui, par les défilés de la Birse, conduisait de Bienne à Bâle.

Les armes et les fibules trouvées dans ces ruines appartiennent toutes au La Tène II. La station a donc été abandonnée en 58 lors de l'émigration des Helvètes. Quand ceux-ci rentrèrent au pays, ils reconstruisirent ce poste de douane un peu plus loin, sur un autre bras de la Thièle, à sa sortie du lac de Bienne, non loin de Nidau. On trouve là, près des localités de Port, Brugg, Orpund, une grande quantité d'armes et d'objets. Mais les épées appartiennent toutes au type La Tène III, c'est-à-dire qu'elles sont postérieures à la conquête romaine.

Voilà les seules places fortes que l'on pourrait considérer comme oppida. Pour mémoire, il faut encore citer un retranchement placé au sommet du Jensberg, non loin de Bienne, et près de la station romaine de Petinesca (cf. *Anzeiger*, 1906, p. 29 et fig. 32); il y avait là un long mur en terre et pierres maintenu et renforcé à l'aide de poutres entre-croisées. Mais autour de ce retranchement, on ne trouve pas traces de constructions.

Lorsque l'on parle de l'époque de La Tène, en Suisse, il ne faut pas oublier que les périodes III et IV de cette époque sont inconnues chez nous. Lorsque, en 58, les Helvètes tentèrent d'émigrer, ils avaient la civilisation dite La Tène II. Puis, entre le retour des Helvètes dans leur pays et l'époque d'Auguste, il y a une lacune dans nos connaissances. La civilisation romaine se superpose à la civilisation gauloise, mais la période de transition nous échappe complètement.

Voilà, mon cher Professeur, les quelques renseignements que je puis vous donner. Recevez, je vous prie, mes bien cordiales salutations.

D. VIOLLIER.

FRAGMENTS ÉPIGRAPHIQUES DÉCOUVERTS A BORDEAUX

M. Auguste Journu, propriétaire, rue Chaumet, n° 4, conserve chez lui plusieurs débris extraits du mur romain sur lequel son immeuble est bâti. Ce sont : 1° un fragment de colonne lisse, de 75 centimètres de hauteur sur 40 de diamètre ; 2° un autre fragment de colonne lisse, de 70 centimètres de hauteur sur 35 de diamètre ; 3° un fragment de chapiteau, richement sculpté, de 60 centimètres de hauteur et de 1 mètre dans la plus grande largeur ; 4° une base de pilastre arrondie et sculptée, surmontée d'une base carrée de 37 centimètres de largeur sur 20 de hauteur ; 5° un fragment de colonne lisse sur sa base, celle-ci creusée d'une gorge : hauteur totale, 70 centimètres ; diamètre de la colonne, 50 centimètres ; diamètre de la base, 60 centimètres ; 6° un fragment de monument funéraire, en pierre dure, de 1m05 de longueur, présentant une face antérieure de 65 centimètres de hauteur et une face latérale triangulaire de 70 centimètres de hauteur et de 30 centimètres de largeur à la base, les deux faces couvertes d'imbrications et l'arête ornée d'une moulure ; 7° un fragment d'une plaque de pierre de 80 centimètres de longueur, 49 de hauteur, 13 d'épaisseur : dans un encadrement en queue d'aronde, l'inscription suivante en capitales assez fermes, de 7 centimètres de hauteur : *Iulia... de(f)(unct...) ann(orum)... p...* Le point entre le D et l'F est marqué par une croix (x), le point qui suit l'F par le signe v. 8° un fragment d'autel funéraire : hauteur totale, 80 centimètres ; base carrée de 35 centimètres de côté pour la partie inférieure du dé, de 25 centimètres de côté pour la partie supérieure ; hauteur de chaque partie : 40 centimètres. Sur la face antérieure de la partie supérieure, inscription en capitales de basse époque, assez mal gravées, de 5 centimètres de hauteur : *Quintae def(unctæ) annor(um) xx.* A noter le T de forme tendant à la cursive.

IVLIA////
D·F·ANN//
P ////////////

QVIIV
TAE
DEF
ANNO
R XX

A ces fragments, qui n'ont pas encore été signalés, l'occasion est bonne de joindre un débris d'inscription sur un fragment de marbre gris, trouvé le 26 janvier 1910, dans les fouilles de l'ancien cimetière de Saint-Seurin : *... ia sp... (m)ultas sa(l?)... (t)as versu(s)...* Les lettres annoncent une haute antiquité[1]. La traverse des A est brisée. Cette inscription est aujourd'hui au Musée d'antiques de la Ville de Bordeaux.

IA SP
VLTASSA
ASVERSV

PAUL COURTEAULT.

1. D'après mon collègue M. Jullian, une inscription métrique du ve ou vi^e siècle.

NOTES SUR LES PALAIS GALIEN

I

BORDEAUX

On sait que l'amphithéâtre de Bordeaux, connu aujourd'hui sous le nom de *Palais Gallien*, s'est aussi appelé *Palais Galienne*: « Palatium Galliani quod vocant seu Galienæ »[1]. Vinet, à qui j'emprunte ces quelques mots, et d'autres érudits constatèrent que ce monument était, dans de très vieux titres, dénommé *Arènes* : « On l'appelle aussi *Arenes*... et a tel nom en de vieus instrumens latins de l'église de Sainct-Seuerin[2]. » Delurbe, qui écrivait en 1619, précise que cette dernière appellation se lit dans les textes « de plus de cinq cens ans »[3]. De ces divers faits, on concluait que le *Palais Gallien* était un amphithéâtre construit par l'empereur Gallien.

M. Bédier ne pense pas que l'on puisse faire honneur de l'édifice à Gallien : « Ce n'est qu'une légende érudite, imaginée par les historiens de Bordeaux au XVIe siècle[4]. »

Il n'est pas inutile, pour élucider le problème, de reproduire les mentions du *Palais Gallien* qui sont éparses dans un certain nombre de pièces. En voici quelques unes, dans l'ordre chronologique :

1073-1085. « Locum... more vetusto quem Arenas nuncupant[5]. »

Premier tiers du XIIe siècle(?). « Prope Arenas[6]. »

1124. « Juxta Arenas[7]. »

XIIe siècle. « Viam qua graditur ad Arenas[8]. »

XIIe siècle. « Apud Arenas[9]. »

XIIIe siècle. « Apud Arenas[10]. »

1361. « Arenas[11]. »

1. Vinet, *In Ausonii Urbes*, 210 G.
2. *L'Antiquité de Bourdeaus*, § 19.
3. *Chronique bourdeloise*, édition 1703, p. 3.
4. *Les légendes épiques*, t. III, p. 170.
5. *Cartulaire de Saint-Seurin de Bordeaux*, publié par J.-A. Brutails, p. 15.
6. Même ouvr., p. 49.
7. Même ouvr., p. 57.
8. Même ouvr., p. 87.
9. Même ouvr., p. 115.
10. Lièvre [de la première moitié du XIIIe siècle?] pour le chapitre métropolitain de Bordeaux, G. non coté, fol. 66.
11. G 237, fol. 104.

1367. « Arenas [1]. »
1367. « Palacium Galiana [2]. »
1375. « Palacium Galiane [3]. »
1382. « Lo palays Galiana [4]. »
1382. « Lo palays Galiayna [5]. »
1383. « Pres deu palays Galiana [6]. »
1388. « Pres deu Palays [7]. »
1396. « Palatium Galiane [8]. »
1400. « Palatium Galianum [9]. »
1400. « Palacium Galiane [10]. »
XIVe siècle avancé ou XVe. « Palacium Galliane [11]. »
1414. « Au Palaitz [12]. »
1417. « Dejus lo Palaitz [13]. »
1422. « Pres deu palays Galiana [14]. »
1467. « Pres deu palays Galiena [15]. »
1075. « Dejus lo Palays [16]. »
1509. « Deu palays Gallienne [17]. »
1545. « Aulx murailhes du palais Galliane [18]. »

Je signale, enfin, une dernière mention, de 1669 : « palais Gualianne » [19], pour établir que la forme ancienne a duré très longtemps.

De la série qui précède, il ne faudrait pas tirer une déduction trop rigoureuse ; deux appellations ont existé à certaines époques et, d'autre part, les registres pour la levée des redevances étaient copiés l'un sur l'autre et perpétuaient sur le papier les vocables que l'usage avait abandonnés.

Le seul de nos documents qui remonte au XIe siècle constate que l'on disait *les Arènes* « more vetusto ». Est-ce à dire qu'il existait dès lors un autre nom, d'origine plus récente ? Cela n'est guère admissible puisqu'il qu'il faut arriver jusqu'au XIVe siècle pour rencontrer cette

1. G 239, fol. 75.
2. G 239, fol. 68 ve.
3. G 239, fol. 179 ve.
4. G 452.
5. G 452.
6. G 453.
7. G 453.
8. G 236, fol. 278 ve.
9. G 241, fol. 59 ve.
10. G 241, fol. 7.
11. Obituaire de Saint-André, G 315, fol. 5 ve.
12. G 1156, fol. 7 ve.
13. G 1156, fol. 110 ve.
14. G 463.
15. G 1161, fol. 113 ve.
16. G 1162, fol. 57.
17. G 1162, fol. 121 ve.
18. G 1163, fol. 126 ve.
19. G 1318.

autre dénomination. « More vetusto » pourrait donc être traduit : depuis longtemps, suivant une coutume déjà vieille.

En somme, l'amphithéâtre de Bordeaux a été appelé *Arenas*, puis *Palatium Galianae* ou *Palatium Galiana*, puis encore *Palatium Galianum*[1], ce mot *Galianum* étant, soit un adjectif, soit le nom même du monument et non pas celui d'un personnage. Il ne paraît pas que l'on ait dit *Palatium Galliani*, comme on disait *Palatium Galianae*.

Des rapprochements qui viennent d'être faits, on peut raisonnablement dégager les conclusions suivantes : le nom de *Palais Gallien* est tout moderne et rien n'autorise l'attribution de cet édifice à l'empereur Gallien. L'appellation *Palais Galienne* apparaît durant ou peu avant le XIVe siècle, et ce en souvenir d'une princesse de conte.

Ce qu'était cette princesse, nous le savons par un récit légendaire[2] inséré dans plusieurs registres municipaux de la région[3]. Longtemps avant Jésus-Christ, Cénebrun, fils de Vespasien, épousa Galienne, fille de Titus; il fut roi de Bordeaux et construisit les Piliers de Tutelle; Galienne, sa femme, éleva le palais de Galienne. Ils eurent de nombreux enfants; leur préféré, Cénebrun, reçut Lesparre. Pour le visiter plus aisément, Galienne ouvrit à travers les épaisses forêts du Médoc une route qui allait de son palais à la mer et où son char d'or roulait agréablement. Les frais de cette route furent payés par une belle et habile courtisane qui s'appelait Brunisen.

La légende que je viens de résumer n'est pas sans rapport avec l'objet de la présente note : cette route qui allait du palais de Galienne à la mer est la route de Soulac, laquelle passait, en effet, au pied de l'Amphithéâtre[4].

On appelait *route Galienne* des voies antiques : sur la voie de Bordeaux à Bazas et dans son parcours à travers le pays de Cernès, l'abbé Baurein a noté, au XVIIIe siècle, des tronçons qui s'appelaient *chemin Galien*[5]. Les souvenirs de Galienne jalonnaient les routes romaines,

1. Dans son livre sur *Bordeaux vers 1450* (p. 421), L. Drouyn cite un document que je n'ai pas retrouvé et qui porte « a parte Palatii Galiani ».

2. Livre des Bouillons et Livre des Coutumes, de Bordeaux; Livre Velu de Libourne. — La légende a été publiée dans les *Archives municipales de Bordeaux*, *Livre des Bouillons*, p. 474, et *Livre des Coutumes*, p. 381.

3. La littérature du Moyen-Age mentionne une autre princesse Galienne, fille de Galafre, roi de Tolède : Charlemagne l'aurait convertie, puis épousée, et lui aurait élevé un palais à Bordeaux. J'ai préféré suivre l'autre légende, parce qu'elle paraît avoir été dans notre province plus populaire et plus vivace. Sur l'une et l'autre Galienne, voyez Bédier, *Les Légendes épiques*, t. III, pp. 169 et ss.

4. Drouyn, *Bordeaux vers 1450*, plan *in fine*. — Sur cette voie et son existence probable dès l'époque romaine, voir C. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux* t. II, p. 233.

5. « Il existoit, dans cette paroisse » — Saint-Michel-de-Rieufret — « une ancienne route qui conduisoit de Bordeaux vers Langon, et qui étoit connue sous la dénomination de *chemin Gallien*. Nous en avons déjà parlé, et nous avons remarqué des vestiges qui en subsistent ailleurs » (*Variétés bordeloises*, t. V, p. 144; nouv. éd., t. III, p. 82). — Cf. Jullian, *Inscriptions romaines*, t. II, p. 218.

que suivaient les pèlerins : Poitiers avait un *palais Galienne*, et au Mas-d'Agenais, près de la voie de Bordeaux à Agen, coule une fontaine dite la *font Galienne*[1]. Certaines voies antiques s'appelaient *chemin Brunehaut*[2]; ainsi s'explique aisément que la légende fasse intervenir dans la construction de la route de Soulac « la belle et rusée courtisane qui avait nom Brunisen ».

Palais Galienne, chemin Gallien, chemin de Brunehaut, toutes ces dénominations ont leur origine dans des fictions : pour leur avoir prêté une valeur, Vinet s'est trompé sur l'auteur de notre amphithéâtre. Nous saisissons là, une fois de plus, l'imprudence que l'on commet à construire sur la tradition une thèse historique.

J.-A. BRUTAILS.

II

POITIERS[3]

A quelle date remonte cette appellation?

Il est à croire que le nom de Palais Galien donné aux Arènes de Poitiers ne remonte pas à une date très reculée; en tout cas la première mention que j'en ai relevée dans les textes est du XIVe siècle.

Dans un titre de l'abbaye de Saint-Hilaire de La Celle de Poitiers, il est parlé d'une maison et sa roche (cave), assises aux Arènes « ès palays vulgairement appelé le Palays Galienne », du 14 janvier 1367 (Arch. de la Vienne, St-Hilaire de La Celle, liasse 8).

Puis dans des titres du chapitre de Saint-Pierre le Puellier de Poitiers, liasse 143, on trouve le *château Galienne*, 30 novembre 1426, et le *Palais Galienne*, 7 mars 1430.

Il en est ensuite question dans une enquête du 29 juillet 1442 (D. Fonteneau, t. XXII, p. 519, d'après une pièce de l'abbaye de Noaillé).

Enfin ce nom acquit toute sa notoriété lors de la publication des *Annales d'Aquitaine* de Jean Bouchet, chapitre V, page 16 de l'édition de 1644.

1. Renseignement fourni par M. l'abbé Dubois, du diocèse d'Agen.

2. Entre 1155 et 1182, La Sauve acquiert des biens sis à Guillac, près de Branne, confrontant « viam Brunichildis » et « Pirum Longam » (Grand cartulaire de La Sauve, p. 54). — Avec l'amabilité à laquelle il m'a de longue date habitué, M. Boucherie m'a signalé dans le même cartulaire de La Sauve trois autres mentions du chemin de Brunehaut : à Génissac, « viam Brunelt » (p. 286) et à Saint-Nicolas d'*Ardesma*, c'est-à-dire au port de Génissac, « viam Brunechildis » (pp. 181 et 184). C'est, semble-t-il, un chemin transversal dont la direction est Arveyres, Cadarsac, Génissac, Guillac et qui reliait la voie Bordeaux-Périgueux à la voie Aubeterre-La Réole.

3. [Réponses de M. Richard à mes questions. — C. J.]

Il y a lieu de croire que ce nom de palais Galienne a été donné aux arènes de Poitiers par analogie avec celui que portaient les arènes de Bordeaux.

Le plus ancien texte.

Don fait aux religieux de Saint-Hilaire de La Celle de Poitiers d'une rente assise sur une maison avec sa roche « *assises aus harennes en la Ville de Poictiers ès palays vulgaument appelé le palays Galienneue* », tenant de deux parts audit palais et des deux autres parts aux maisons de Herbert Serlant et au vergier de Saint-Nicolas. Passé *in crastino festi sancti Hilarii yemalis* (14 janvier 1391, v. s).

Je crois qu'il vous sera aussi intéressant de savoir quel est le plus ancien texte (à ma connaissance) qui parle des arènes de Poitiers. C'est dans un bail à rente, du jeudi après l'Épiphanie de l'an 1281, d'un hébergement avec cellier et un verger sis aux arènes de Poitiers *situm ad arenas dict.* Cet acte se trouve dans le même fonds de Saint-Hilaire de La Celle, liasse 8.

Le Palais Galien n'était-il pas distinct des Arènes?

Il ne faut pas, en cette matière, s'en rapporter à un auteur absolument démodé sur les questions dont vous m'avez entretenu (Dufour, *De l'ancien Poitou et de sa capitale, 1826*). Cet auteur, entre autres, affirme l'existence, à Poitiers, d'une enceinte wisigothique qui n'a jamais existé que dans son imagination, et il fait des arènes et du palais Galien deux édifices distincts. Il place ce dernier sur l'emplacement de la place d'Armes actuelle (p. 305) qui, du jour où fut établie la muraille gallo-romaine, devint le siège du marché extérieur de la ville et était contiguë à la muraille. Plusieurs auteurs et en dernier lieu le P. de la Croix ont fait justice des fantaisies de Dufour.

RICHARD,
Archiviste honoraire de la Vienne.

SCULPTURE MÉROVINGIENNE

La pierre que la présente note a pour objet de faire connaître sert de linteau de cheminée dans la maison d'habitation de M. Boisvert, avocat, maire de Beaupuy (Lot-et-Garonne). On garde le souvenir qu'elle provient d'une maison située dans la plaine, au pied du coteau si justement appelé Beaupuy.

D'après les renseignements qui m'ont été fournis, le bloc a été extrait de carrières sises à quelques kilomètres de là, dans la commune de Fossés (Gironde). Il mesure 2m07 sur 0m48. Il ne m'a pas été possible de vérifier s'il avait été raccourci à ses extrémités, et j'ignore quelle a pu en être primitivement la destination. Peut-être est-ce un fragment de frise.

L'image ci-jointe dispense d'une description. Le dessin opulent des rinceaux témoigne encore d'une inspiration antique. Le vase qui est dans le premier enroulement à gauche reproduit un type romain conservé pendant les temps barbares. Le câble, la fleur à cinq pétales, les feuilles de lierre appartiennent à un art de la bonne époque. On en peut dire autant de la façon dont les sculptures sont traitées : ces grappes plates, ces feuilles sans modelé sur lesquelles une côte est vigoureusement marquée, évoquent le souvenir de certains sarcophages aquitains du VIe siècle [1].

En somme, la très curieuse pierre de Beaupuy paraît devoir être datée des VIe-VIIe siècles. L'ornementation architecturale de cette période nous a laissé bien peu de morceaux aussi importants.

J.-A. BRUTAILS.

1. Voir dans *les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, de Le Blant, les raisins (sarcophage du Sud-Ouest transporté à Soissons, p. 16 et pl. IV), le vase (sarcophage de Vienne, pp. 23-24 et pl. VI, sarcophage de Charenton-du-Cher, pp. 55-58 et pl. XV, sarcophage de Poitiers, p. 85 et pl. XX, sarcophage de Bordeaux, p. 88 et pl. XXXIII), les feuilles (sarcophage de Sainte-Quiterie d'Aire, pl. XXVI, sarcophage d'Aniane (?), p. 119 et pl. XXXII, sarcophage de Bordeaux, p. 88 et pl. XXXIII, sarcophage de Narbonne, p. 134 et pl. XLVI).

LA MOSAÏQUE DU BOSSU

(Fouilles de Fourvière)

A l'inventaire des mosaïques de la Gaule, publié par les soins de l'Académie des Inscriptions, les fouilles de Fourvière permettent dès maintenant d'ajouter trois numéros : d'abord, la mosaïque de Bacchus et celle de l'Oiseau, découvertes en 1911 dans le clos du Verbe Incarné ;

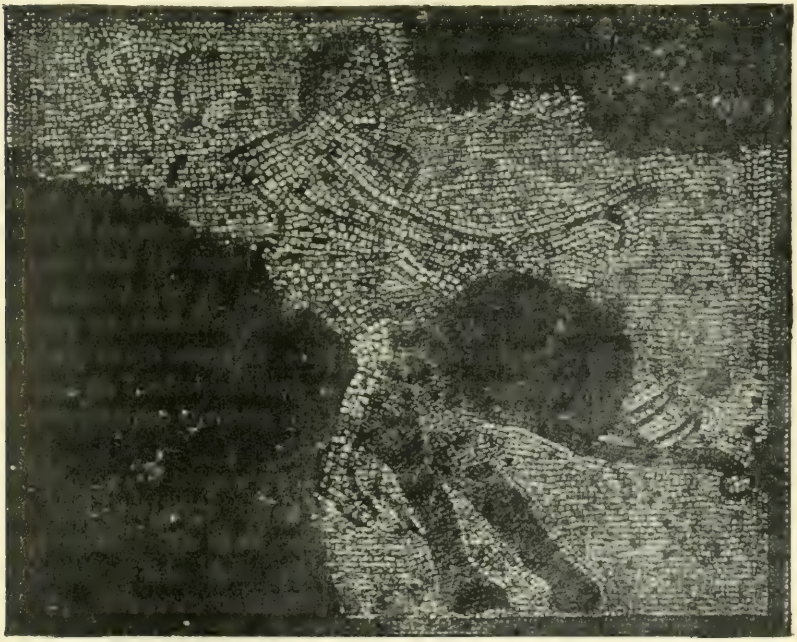

puis, celle que nous allons brièvement décrire, trouvée en 1912 dans le clos des Minimes. La première, acquise par la Ville de Lyon, vient d'être posée, non sans avoir subi, hélas! une restauration, dans une salle de son nouveau musée Guimet; trois fragments de la seconde, les seuls qui fussent en bon état, sont conservés à la Faculté des Lettres; la troisième est en place, hier propriété du département du Rhône, aujourd'hui des Hospices de Lyon.

Intacte, elle eut jadis plus de 50 mètres carrés; mais une large bordure en très gros cubes blancs faisait environ la moitié de cette surface. La mosaïque proprement dite mesurait 5 mètres de largeur et $4^{m}75$ de hauteur, soit presque 25 mètres carrés. Il en manque un peu plus du quart. Sur un champ blanc le décor se compose de trois parties: 1° un cadre formé d'une bande noire, d'une torsade noire, blanche et rouge, et d'une double ligne de carrés, tous bordés de noir, les uns rouges, les autres blancs, en damier; — 2° dans l'espace compris entre le cadre et le filet noir limitant le rectangle central dont il sera tout à l'heure question, huit bêtes, figurées en noir avec des lignes de cubes blancs pour indiquer les reliefs et groupées deux à deux: un sanglier poursuivi par un chien, un ours affronté et attaché avec un taureau, une gazelle qu'une panthère va atteindre, un lion qui serre de près un cheval; le chien, l'ours, le taureau et la gazelle sont intacts ou presque, les autres animaux plus ou moins mutilés; — 3° un tableau central rectangulaire, mesurant $1^{m}25$ de largeur et $1^{m}05$ de hauteur, très endommagé, où l'on distingue, chevauchant un éléphant nain et regardant vers la droite, un personnage difforme, bossu derrière et devant, la main droite armée d'un croc. Grossièrement dessiné par une simple ligne de cubes noirs sur le fond blanc, il n'est vêtu que d'un subligaculum en damier blanc et vert, comme le bord supérieur de sa chaussure indiqué sur le mollet droit. A gauche de sa tête on lit SYG, et il n'y avait pas d'autres lettres de ce côté; à droite, où l'espace était beaucoup plus grand, il reste quelques traces de trois lettres seulement. Nous avons conjecturé LIB, faisant de *Syg* le nom du personnage et de *Lib*[*ys*] ou *Lib*[*ycus*] la désignation de sa patrie. Ce cornac bizarre, environné de quadrupèdes, au centre d'une *venatio*, c'est un bestiaire évidemment; c'est sans doute le portrait ou mieux la caricature d'une célébrité de l'arène, d'une célébrité contemporaine et locale.

Les mosaïques romaines représentent fréquemment des *venationes* et le pourtour de la nôtre est donc plutôt banal. Mais le tableau du centre est tout à fait original au contraire. Nulle autre mosaïque, du moins à notre connaissance, ne fournit d'exemple ni d'un éléphant chevauché par un bestiaire bossu, ni d'éléphant chevauché, ni de bestiaire bossu, ni même de bossu. Aussi, bien qu'elle soit inférieure de beaucoup, comme œuvre d'art, à la mosaïque de Bacchus, la mosaïque du Bossu est-elle plus intéressante comme document archéologique.

PH. FABIA et GERMAIN DE MONTAUZAN.

L'ANCIENNE CIVILISATION IRLANDAISE

D'APRÈS LE

TÁIN BÓ CÚALNGE[1]

Le texte irlandais sur lequel H. d'Arbois de Jubainville a fait sa traduction a été publié en 1905 par Ernest Windisch sous le titre: *Die Altirische Heldensage* Táin bó Cúalnge, *nach dem Buch von Leinster in Text und Uebersetzung mit einer Einleitung, herausgegeben von Ernst Windisch*, Leipzig, Hirzel, 1905, in-8°, XCII-120 pages. La traduction de H. d'Arbois de Jubainville suit le texte du Livre de Leinster, en tenant compte toutefois de quelques variantes et additions fournies par un manuscrit plus ancien, le *Leabhar na h-Uidhri*, mais en négligeant quelques fragments de manuscrits plus récents qui développent, dans le Dénombrement de l'armée, le texte du Livre de Leinster (éd. Windisch, p. 785-803, 809-821). D'autre part, la traduction française ne comprend pas le chapitre V (éd. Windisch, p. 38-46), qui est une énumération des lieux par où passa l'armée d'Irlande; ni, dans le chapitre XXVII (éd. Windisch, p. 850-856), le dénombrement des gardes du corps d'Ailill et de Medb, lesquels sont au nombre de trois fois trente-quatre; ni, au milieu du chapitre XXIV, la liste de cent cinquante guerriers d'Ulster (éd. Windisch, p. 678-696).

Le *Táin bó Cúalnge* nous a été conservé par seize manuscrits[2], dont le plus ancien, le Leabhar na h-Uidhri, date de la fin du XIe siècle ou des premières années du XIIe. Aucun des manuscrits ne représente exactement la langue du temps où le *Táin* a été transcrit; tous ont été recopiés sur des manuscrits antérieurs. L'état des études de philologie irlandaise ne permet pas encore d'établir avec précision la chronologie des textes, différente de la chronologie des manuscrits. Il est sûr que les plus anciennes rédactions du *Táin bó Cúalnge*, dont dérivent nos

1. *Táin bó Cúalnge*. Enlèvement [du taureau divin et] des vaches de Cooley, la plus ancienne épopée de l'Europe occidentale, traduction par H. d'Arbois de Jubainville. Paris, Champion, 1907-1912, gr. in-8°, 250 p. et V planches hors texte.

2. Sur ces manuscrits, voir H. d'Arbois de Jubainville, *Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, Paris, 1883; la *Revue celtique*, t. XXXIII, p. 34-35; et surtout l'introduction à l'édition de Windisch.

manuscrits, et qui semblent être au nombre de trois (voir Windisch, p. LX et suiv.), sont de beaucoup antérieures au XIe siècle. La langue de nos manuscrits contient, parmi les formes de l'irlandais moyen, de nombreux archaïsmes qui nous reportent à l'époque du vieil-irlandais (VIIe-Xe siècles). Il est vraisemblable, d'autre part, que le *Táin bó Cúalnge* fut conservé oralement longtemps avant d'être fixé par l'écriture. D'après une légende irlandaise, le chef des *file* ou bardes d'Irlande, Senchân Torpeist, dut, pour recueillir oralement l'ensemble du *Táin bó Cúalnge*, dont les *file* ne connaissaient que des morceaux isolés, entreprendre un long voyage par toute l'Irlande, et finalement évoquer l'un des principaux héros de cette épopée, Fergus mac Roig[1]. Les annalistes irlandais placent entre 657 et 662 le voyage de Senchân Torpeist. Si nous admettons que cette légende repose sur un fait historique, nous sommes amenés à fixer la date de la rédaction du *Táin bó Cúalnge* peu après le voyage de Senchân Torpeist, et la formation des récits épiques plusieurs siècles auparavant. Les personnages historiques, qui apparaissent dans le *Táin* singulièrement grandis par l'imagination des conteurs, auraient vécu, d'après les annales irlandaises, vers les premières années de l'ère chrétienne. Si l'on suppose que la légende de Cûchulainn a mis à se former à peu près autant de temps qu'il fallut à la légende de Charlemagne pour se développer en France, c'est-à-dire environ trois siècles, on peut conclure que la civilisation et les idées qui composent le fonds le plus ancien du *Táin* remontent aux IIIe ou IVe siècles, à une époque où le christianisme n'avait pas encore pénétré en Irlande.

Le sujet du *Táin* est très simple. Medb, reine de Connaught, pour s'emparer d'un taureau merveilleux que lui refuse un habitant de l'Ulster, envahit l'Ulster à un moment où les guerriers de ce pays sont en proie à un malaise qui leur enlève toutes leurs forces et qui est le résultat d'une malédiction lancée contre eux. A lui seul, Cûchulainn arrête l'armée de Medb. Il livre une suite de combats singuliers : il doit se battre même contre son frère d'armes Firdéad ; mais il tient bon jusqu'à ce qu'arrivent enfin les Ulates. Ceux-ci repoussent jusqu'en Connaught l'armée de Medb qui peut pourtant emmener avec elle le fameux taureau de Cúalnge.

Comme les autres récits épiques irlandais, le *Táin bó Cúalnge* n'offre pas une composition bien régulière. Autour de l'événement qui lui a donné son nom se sont groupés des épisodes qui s'y rattachent plus ou moins étroitement. Sans parler des nombreuses histoires d'introduction au *Táin* qui en expliquent certains détails[2], l'arrangeur qui a réuni tout ce qui, de près ou de loin, pouvait se rapporter au *Táin*

1. Voir H. d'Arbois de Jubainville, *La civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique*, Paris, 1899, p. 140-144.

2. Sur ces histoires (*remscéla*), voir K. Meyer, *Revue celtique*, t. VI, p. 191.

semble s'être plus soucié de marquer la provenance diverse des éléments qu'il mettait en œuvre que de les accorder les uns aux autres [1].

La prose et les vers sont, dans le *Táin* comme dans les autres épopées gaéliques, mélangés dans des proportions inégales. Les parties versifiées, d'une forme plus savante et plus archaïque que les parties en prose, suffiraient à donner une idée du développement de l'action :

1. Prophétie pessimiste de Fedelm sur l'expédition de Cúalnge (p. 44-45) ;

2. Dialogue entre Medb et Fergus sur la tactique de l'armée (p. 48-50) ;

3. Dialogue entre Fergus et le druide sur le cercle magique tracé par Cûchulainn pour arrêter la marche de l'armée (p. 52-53) ;

4. Chants de Fergus sur la fourche placée à Ath Grena par Cûchulainn pour empêcher l'armée de traverser le gué (p. 57-58) ;

5. Dialogue entre Medb et Fergus, puis entre Medb et Cûchulainn pour proposer à Cûchulainn d'entrer au service d'Ailill et de Medb (p. 98-100) ;

6. Monologue de Cûchulainn, qui commence à perdre force et courage (p. 130-132) ;

7. Dubthach conseille aux Irlandais d'agir traîtreusement avec Cûchulainn (p. 146-147) ; Fergus s'oppose à cet avis (p. 147-148) ;

8. Medb décide Ferdéad à combattre son ami Cûchulainn (p. 158-161) ;

9. Fergus annonce à Cûchulainn l'arrivée de Ferdéad (p. 162-163) ;

10. Dialogue entre Ferdéad et son cocher (p. 164, 166, 167) ;

11. Dialogues entre Cûchulainn et Ferdéad (p. 168-172, 175, 176-177) ;

12. Paroles de Ferdéad mourant (p. 182) ;

13. Dialogue entre Cûchulainn et Lôeg, son cocher, sur la mort de Ferdéad (p. 183-184) ;

14. Lamentations de Cûchulainn sur la mort de son ami (p. 185, 186, 187, 189) ;

15. Exhortation de Celtchar à l'armée d'Ulster (p. 213-214) ;

16. La *Morrigan* excite les deux armées (p. 233) ;

17. Lôeg excite les Ulates (p. 234-235) ;

18. Sencha excite les Ulates (p. 236).

Il est possible que ces poèmes constituent le noyau primitif de l'épopée. Ils sont, dans les rédactions du *Táin* qui nous sont parvenues, reliés par de longs développements en prose : description de la route

1. A la fin de chaque épisode, le conteur en distingue les diverses divisions. Voir par exemple p. 45, 83, 110, 132, 148, 151, 154, etc.

et de la marche de l'armée de Medb, combats singuliers livrés par Cûchulainn ; précédés d'une amusante introduction : la querelle entre Ailill et Medb au sujet de leur richesse respective, et la décision prise par Medb de s'emparer du taureau de Cúalnge pour l'opposer au taureau de son mari ; suivis d'une courte conclusion où, après avoir raconté la retraite de l'armée de Medb, l'auteur décrit le combat des deux taureaux, la mort du taureau d'Ailill et le retour en Connaught du taureau de Cúalnge, si furieux qu'après avoir tout détruit sur son passage, il va s'écraser contre une colline. Le *Táin* est interrompu dès les premières pages par un long épisode, le récit des « Enfances de Cûchulainn », racontées successivement à Medb par son ancien maître dans l'art des armes, Fergus fils de Roech, par Cormac fils de Conchobar, et par Fiachu fils de Feraba.

L'art du *Táin* ne diffère pas de celui des autres épopées du cycle d'Ulster. Il est plus vigoureux que nuancé, plus éclatant que lumineux ; les détails sont plus remarquables par l'accumulation que par le choix ; le fond, qui est un mélange de simplicité, de pathétique et de truculence, est singulièrement rehaussé par le style, par cette phrase irlandaise tantôt rude et heurtée, tantôt pleine d'antithèses et d'allitérations, mais qui s'applique exactement sur la pensée en en calquant le mouvement et les formes au moyen des plus simples artifices grammaticaux. La traduction, exacte et fidèle, de H. d'Arbois de Jubainville en donne une idée, autant toutefois que cela est possible lorsqu'il faut comparer deux langues aussi différentes que l'irlandais et le français.

Ce n'est pas d'ailleurs pour faire connaître les qualités littéraires, de forme et de fond, des conteurs irlandais que H. d'Arbois de Jubainville a mis à la portée du public français l'épopée la plus remarquable de l'ancienne Irlande. On sait que le savant éminent dont nous ressentons vivement la perte, n'avait abordé l'étude des langues celtiques que pour chercher, dans les textes qui nous sont parvenus, des renseignements sur la civilisation des anciens Celtes. Et ce qu'il y a peut-être de plus précieux pour nous dans le *Táin* comme dans les épopées analogues, c'est l'ensemble des détails qu'il nous fournit sur l'archéologie, les croyances et les coutumes des Irlandais du IVe siècle, lorsque nous pouvons les démêler des développements que, depuis le IVe siècle, des conteurs ou des écrivains doués de plus d'imagination que de sens historique ont successivement apportés au récit primitif de l'expédition de Cúalnge. Les nombreuses descriptions de vêtements et d'armes que l'on trouve dans le *Táin* ont une valeur singulière pour l'histoire de l'archéologie celtique, et il est possible que les croyances et les coutumes retracées dans le *Táin* soient très proches des idées et des usages de l'Irlande païenne. Mais nous ne saurons jamais si la civilisation des Celtes

insulaires n'était pas au fond assez différente de celle des Celtes du continent et si les analogies que l'on peut établir entre quelques textes des écrivains de l'Antiquité et quelques textes de l'épopée irlandaise ne sont pas parfois superficielles.

Ces analogies sont, il faut l'avouer, assez nombreuses, et H. d'Arbois de Jubainville les a souvent mises en lumière; il n'y est pas revenu dans l'introduction à sa traduction du *Táin*, et c'est dans l'introduction à l'édition de Windisch (p. XI-XXXIX) qu'on les trouve rassemblées. Elles ne sont pas toutes probantes au même degré. H. d'Arbois de Jubainville a signalé lui-même[1] les rapports qui unissent la civilisation des Celtes à la civilisation homérique, en ce qui concerne le duel dans les batailles rangées, le morceau du héros, les aèdes et les bardes, les devins, la filiation surnaturelle, les fées ou les dieux sous forme d'oiseaux, les bons nombres et les mauvais nombres, le concubinat, le douaire, le char de guerre, les armes. Les idées et les coutumes qui sont communes à des peuples aussi étrangers l'un à l'autre que les Grecs et les Celtes ne sont évidemment pas caractéristiques des Celtes. On ne peut non plus utiliser, pour démontrer la parenté de la civilisation des anciens Celtes avec la civilisation des Irlandais du haut Moyen-Age, les traits de cette civilisation qui sont communs aux Celtes et aux Germains : les *ambacti* ou *comites* (Tacite, *Germ.* 14), l'habitude de ne traiter des affaires publiques qu'en armes (*Germ.* 13), de compter par nuits et non par jours (*Germ.* 11); leur caractère hospitalier (César, *B. G.* VI, 23, 9), la peinture des boucliers (*Germ.* 6), l'incinération (*Germ.* 27), les sacrifices humains (*Germ.* 39), la prétention de descendre d'un dieu (*Germ.* 2), le combat contre les vagues de la mer (Philon, *Des songes*, p. 1124), les bois sacrés, l'absence de temples et d'images, le culte de Mercure comme dieu suprême (*Germ.* 9). On ne peut penser que sur tous ces points il y ait simplement une méprise de l'écrivain, qui aurait attribué aux Germains ce qui appartenait aux Celtes, les deux peuples étant souvent confondus. D'ailleurs, certains de ces traits se trouvent chez d'autres peuples: l'habitude de porter des armes dans toutes les circonstances de la vie est mentionnée par Thucydide (I, 6) comme caractéristique des barbares. Les bois sacrés, la filiation divine, l'incinération sont connus chez d'autres peuples que les Celtes, en particulier chez les Grecs. La coutume de compter par nuits se trouve chez les Athéniens (cf. Pline, II, 79, 88) et chez les Numides (Nicolas de Damas, *F. H. G.*, t. III, p. 463, fr. 139). Les chars armés de faux que l'on trouve dans le *Táin* (p. 138) et dans quelques textes relatifs aux anciens Celtes sont propres aux Perses et aux armées d'Antiochus et de Mithridate[2].

1. Dans le livre intitulé *La civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique* (Cours de littérature celtique, t. VI).

2. Voir Th. Reinach, *Revue celtique*, t. X, p. 122-133.

L'habitude de couper les têtes des ennemis et de les rapporter comme trophées (*Táin*, p. 81-82, 145) est répandue chez tous les peuples sauvages. Fergus attache le cadavre d'Etarcomol à son char (p. 109) comme Achille attache à son char celui d'Hector[1].

La démonstration de l'étroite parenté de l'ancienne civilisation irlandaise avec la civilisation des Celtes du continent ne peut donc être faite par la seule méthode qui pourrait conduire à la certitude, c'est-à-dire par le rapprochement des détails qui sont propres aux deux civilisations et à elles seules, à l'exclusion des autres. Nous avons toutefois un indice de leur exactitude, c'est leur nombre même. L'ensemble des comparaisons que l'on peut établir entre les anciens Celtes et les Irlandais ne s'applique qu'à ces deux peuples, si tel ou tel détail leur est commun tantôt avec un peuple, tantôt avec un autre. Il est d'ailleurs à peine besoin de faire remarquer que nous avons, de la parenté des Gaulois avec les Gaels d'Irlande, une preuve plus précise : c'est l'identité de vocabulaire. Le *gaesum* des Celtes est le *gae* des Irlandais ; le κόρυς est le *coirm*, la *bulga* est le *bolg*, le nom de la *rêda* est identique au mot irlandais *riad*, le *dunum* est le *dún* ; les *bardi* sont les *bard* irlandais ; les *druidae* sont les *drúi* irlandais. Mais si des mots nous passons aux objets qu'ils représentent, les comparaisons ne peuvent être hasardées qu'avec prudence quand elles reposent sur des textes plus ou moins littéraires, et elles ne pourront avoir une valeur définitive qu'après un examen des trouvailles archéologiques. En ce qui concerne l'état social, nous sommes forcés de nous en tenir aux analogies plus ou moins superficielles que nous offrent les civilisations qui nous semblent naturellement apparentées aux Celtes du continent, et rien ne nous prouve qu'elles ne le soient pas en effet. Il est vraisemblable que l'anarchie caractéristique de l'ancienne Irlande était aussi caractéristique de l'ancienne Gaule, et que la condition du peuple en Irlande n'était guère meilleure que celle de la *plebs* mentionnée par César (VI, 13, 1). Mais les druides de Gaule appartiennent-ils à une classe sociale plus élevée que les druides irlandais? On conçoit qu'il soit difficile de déterminer ces différences de degrés.

Ce n'est pas seulement dans les textes de l'Antiquité, c'est aussi dans les monuments figurés de l'époque romaine que H. d'Arbois de Jubainville a cherché l'origine et le commentaire de l'épopée irlandaise. Et, en fait, quelques épisodes de la légende de Cùchulainn pourraient être illustrés par quelques bas-reliefs gallo-romains. Le Taureau aux trois grues du Musée de Cluny (pl. I) pourrait être le

1. Nous ne parlons pas des emprunts à la littérature classique, possibles dès le VIIe siècle (M. Roger, *L'enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin*, Paris, 1905, p. 256-263, et qui ont pu être introduits postérieurement à la rédaction primitive du *Táin*.

Taureau de Cúalnge; les grues pourraient représenter la triade Mórrigu, Bodb, Macha qui symbolisent la guerre et qui prennent parfois la forme d'oiseaux; le Bûcheron du Musée du Cluny et du monument de Trèves (pl. II et III) serait Cûchulainn abattant un arbre pour arrêter la marche de l'armée[1]. Les oiseaux qui figurent à la fois sur le bas-relief du Taureau et sur celui du Bûcheron de Trèves, forment un lien entre les deux épisodes. De plus, le Mercure accompagné d'un enfant sur le menhir de Kernuz (pl. V) serait Lug l'ingénieux ouvrier[2] et son fils Cûchulainn[3] représenté aussi sur le groupe de Melun (pl. IV), et la tête qui apparaît sur ce dernier monument serait celle d'un des fils de Necht que tua Cûchulainn lorsqu'il n'était âgé que de sept ans[4]. Malheureusement, aucun texte épigraphique ne vient confirmer ces ingénieuses hypothèses, et sur l'autel de Paris le Bûcheron s'appelle Esus et non Cûchulainn, et le Taureau ne porte pas le nom de Donn, qui était celui du Taureau de Cúalnge. Ce que nous ignorons le plus des anciens Celtes, c'est leur religion. Nous la cherchons à travers les statuettes et les bas-reliefs gallo-romains, à une époque où les relations avec des peuples voisins ont pu singulièrement en altérer la physionomie primitive. Pouvons-nous en trouver les traits principaux dans la littérature païenne de l'Irlande?

Païenne, la littérature épique de l'Irlande ne l'est d'ailleurs qu'à demi en la forme sous laquelle elle se présente à nous. Les croyances et les cérémonies du christianisme n'y tiennent aucune place. Les charmes magiques et les apparitions d'êtres surnaturels y sont fréquents. Mais il n'y a dans le *Táin* aucune mention d'offrande ou de prière à des dieux. Certaines expressions sont nettement chrétiennes: *demna aeóir* « démons de l'air », *tir tairngire* « terra repromissionis », *debrad* « par le Jugement de Dieu », *go brunni m-bratha ocus betha* « jusqu'au Jugement dernier et la vie éternelle » (p. 239), *go brath* « jusqu'au Jugement », *immar brath* « comme le Jugement ». On peut supposer que ces expressions ont été introduites par les copistes chrétiens dans les remaniements successifs qu'a subis le *Táin*. Le copiste du Livre de Leinster termine ainsi: *Sed ego qui scripsi hanc historiam, aut uerius fabulam, quibusdam fidem in hac historia aut fabula non accommodo. Quaedam enim ibi sunt praestrigia demonum, quaedam autem figmenta poetica, quaedam similia uéro, quaedam non, quaedam ad delectationem stultorum.*

Pouvons-nous retrouver le paganisme irlandais sous les déformations et malgré les suppressions qu'a subies le texte le plus ancien du

1. Voir *Revue celtique*, t. XIX, p. 245-250; t. XX, p. 89-90, 369-370, 374, 375; t. XXVIII, p. 41-42; *Revue archéologique*, t. XXXVI (1900), p. 66-74.
2. Sur ce personnage, voir *Revue celtique*, t. X, p. 238-243. Cf. t. XII, p. 74-78.
3. Voir *Revue celtique*, t. XXVII, p. 321.
4. Voir *Revue celtique*, t. XXVIII, p. 224.

Táin? Nous constatons, en tout cas, que nous sommes en plein monde de féerie et de magie.

Les héros de l'épopée irlandaise sont entourés de merveilleux : présages qu'il faut savoir interpréter, apparitions subites d'êtres surnaturels, efficaces pratiques magiques.

Les prophètes et les druides[1] conseillent d'attendre des présages favorables pour partir (p. 40); faire tourner un char à droite assure une heureuse chance (p. 41) ; les pronostics permettent de prédire la durée de la vie (p. 73).

La mention des dieux ne figure que dans des formules proverbiales, bénédictions ou malédictions, ou des serments : *dothung mo deo da n-adraim* « je jure par mes dieux que j'adore » (p. 38, 95, 96, 106): *bendacht dee ocus andee* « bénédiction des dieux et des non-dieux ». Mais Cûchulainn adresse une prière aux eaux[2], au ciel et à la terre et en particulier à la rivière de Cruim : l'eau s'élève si haut qu'elle atteint le sommet des arbres (p. 96).

Les êtres surnaturels viennent du palais des fées (*sídhe*). Il y a le *sídh* de Cruachan d'où vient la prophétesse Fedelm (p. 42). Lug fils d'Ethlin, père de Cûchulainn, vient du *sid*. Parmi ces *sídhe*, on distingue les *bánanach* « à visage de femme », les *bócanach* « à visage de bouc », les *genit glinni* « génies de vallée », les *demna aeóir* « démons de l'air » (p. 134). On les appelle aussi *tuatha de Danand* « gens de la déesse Dana » (p. 165).

Ils sont capables de transformations variées : Morrigu, fille d'Ernmais, monstre à apparence de femme, apparaît sous la forme d'un oiseau au taureau de Cúalnge (p. 90), puis, à Cûchulainn sous la forme d'une vieille femme occupée à traire une vache à trois pis (p. 133). La fille du roi Buan (p. 126) peut se transformer en anguille, louve et vache (p. 129). Nemain (p. 134), femme de Neit que le *Glossaire de Cormac* appelle dieu du combat (*dia catha*), est, d'après le même glossaire, une corneille, de même que *Badb*, sorte de fée guerrière.

Les druides même ont le pouvoir de se transformer en animaux : les harpistes d'Ess Rúaid se changent en cerfs (p. 89).

Diverses pratiques magiques sont énumérées sans que nous puissions toujours savoir en quoi elles consistaient : l'*imbas forosnai* (p. 42), vision qui se produit quand on s'endort la tête entre les deux mains ; le cercle magique (p. 52), qui empêche l'armée d'avancer et

1. En irlandais on distingue souvent les prophètes, *fáith*, des druides, *drúi*. Les vies latines de saints traduisent *drúi* par *magus*.

2. Le culte des eaux est mentionné chez Tirechan, 39 : et venit ad fontem Findmaige qui dicitur slan quia indicatum illi quod honorabant magi fontem et immolaverunt dona ad illum in donum dii. Cf. Stokes, *The tripartite life of Patrick*, p. 123.

qui est formé d'un chêne dont les deux extrémités ont été jointes et à la jonction desquelles a été tracée une inscription en écriture oghamique; la fourche à quatre pointes, qui a la même vertu (p. 56); le cercle de fer, sur la fermeture duquel est inscrit : « A tout homme armé qui viendra sur la pelouse, tabou (*geis*) d'en partir sans avoir demandé combat singulier » (p. 77); le chêne qui barre la route et sur lequel est tracée une inscription où il est dit que personne n'irait au delà de ce chêne tant qu'un guerrier avec son char n'aurait pas sauté par-dessus (p. 85).

Par la vertu d'une formule magique, Cûchulainn transforme en barbe une poignée d'herbe (p. 128), et Lôeg, cocher de Cûchulainn se rend invisible, ainsi que son maître et leur char de guerre (p. 140); la même formule lui donne la supériorité sur tous les autres cochers.

Les herbes des fées (*lossa side*) mises sur les blessures de Cûchulainn le plongent dans un sommeil magique (p. 136) qui dure trois jours et trois nuits. On guérit les blessures par des breuvages magiques, des charmes magiques et des formules (p. 175-196).

Le voile de protection (*celtar comga*) donné par Manannàn mac Lir de la Terre de lumière, rend Cûchulainn invisible (p. 141).

L'épée de Fergus, qui venait du pays des *sidhe*, pouvait devenir aussi grande qu'un arc-en-ciel (p. 240).

L'atmosphère féerique qui entoure les Irlandais de l'épopée ne permet pas toujours d'apercevoir les réalités de leur vie.

La plupart des coutumes que nous pouvons relever ont trait à la guerre; mais, comme les guerriers mis en scène participent plus ou moins de la nature des *sidhe* avec lesquels ils sont en relations suivies, on ne sait pas si tel ou tel détail de leur vie n'est pas attribué à des êtres surnaturels plutôt qu'à des hommes. Il est évident, par exemple, que la plupart des tours de force et des contorsions attribués à Cûchulainn (p. 141) ont été imaginés par le conteur, et que les exploits guerriers du héros d'Ulster ressemblent singulièrement à ceux que la mythologie classique attribue aux demi-dieux, au point que H. d'Arbois de Jubainville appelle Cûchulainn doublet d'Héraclès[1].

La société irlandaise semble, comme l'ancienne société celtique, ne comprendre que deux classes d'hommes qui soient honorés :

Les prophètes, druides, médecins, poètes, qui exercent, à divers degrés, les arts magiques; les guerriers et les athlètes, uniquement occupés d'exercices militaires et de tours de force. Le druide a le droit de parler avant le roi (p. 210).

1. *La civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique*, p. 210.

La condition de la femme est assez élevée ; la reine Medb conserve ses biens propres même dans le mariage (p. 34). Mais le mariage n'empêche pas la reine Medb d'accorder ses faveurs à qui bon lui semble, et elle promet volontiers sa fille aux guerriers dont elle veut obtenir quelque service (p. 128, 158).

Chez les hommes, le sentiment de l'honneur fait préférer la mort à la honte d'accepter qu'on leur fasse grâce de la vie (p. 86).

Les descriptions d'objets ne concernent guère que l'armement et le costume.

Les armes défensives sont le grand bouclier (*sciath*) bombé (p. 105) avec une bordure de laiton (p. 135) ou d'argent (p. 145), le petit bouclier (*ochar*, p. 172), la cuirasse (*lurech*, mot d'origine latine, p. 165); des chevaux sont revêtus de cuirasses de fer ornées de broderies (p. 139); le casque (*cathbarr*) à crête et à quatre angles (p. 139, 141, 165, 178).

On distingue un grand nombre d'armes offensives : l'épée (*colg*, p. 167 ; *claideb*, p. 177); la longue et lourde lance (*manâis*, p. 174); la lance (*sleg*) à cinq pointes (p. 135, 221); avec *amentum* (p. 173), avec une pointe à chaque bout (p. 201); la pique (*foga*) fourchue (p. 135), avec *amentum* et rivets de bronze (p. 145); le javelot (*gae*) long (p. 145); le javelot de sac, *gae bulga* (p. 181), qui faisait entrer trente pointes dans le corps de l'ennemi ; le petit javelot (*gothnat*, p. 172); la fronde (p. 89); la flèche (*saiget*, mot d'origine latine, p. 140).

Le vêtement des guerriers se compose d'une tunique et d'un manteau attachés par des fibules sur la poitrine (p. 39-40), d'un pantalon de soie (p. 178) ou de velours (p. 145), de cuir (p. 178).

L'événement historique qui fait le fond du *Táin*, c'est-à-dire une razzia de bestiaux opérée en Ulster par le roi et la reine de Connaught, est de peu d'importance et n'occupe pas, sans doute, une place considérable dans l'ancienne histoire des Celtes. On peut pourtant imaginer que les événements analogues et les guerres qui s'ensuivaient n'étaient point rares chez les Celtes du continent.

H. d'Arbois de Jubainville a cru trouver dans le *Táin* même la mention des Gaulois (p. 21-30). Un corps de troupes de l'armée d'Ailill et de Medb est formé de *Galiâin* (p. 46-47, 51). Or ces *Galiâin* étaient établis en Leinster dans le comté actuel de Wexford, là où Ptolémée place les *Manapii*. Les *Manapii* sont sans doute identiques aux *Menapii* établis en Gaule Belgique.

D'autre part, à côté des *Manapii*, en Irlande se trouvaient des *Brigantes* sans doute apparentés aux *Brigantii* du Vorarlberg en Autriche. *Galiâin*, qui semble être un nom de la même famille que

Gallus, aurait été soit le terme générique sous lequel on aurait compris tous les Celtes du continent établis en Irlande, soit le nom d'une peuplade venue, comme les *Brigantes* et les *Manapii*, de la Celtique continentale. Quant à retrouver, avec H. d'Arbois de Jubainville, dans *fer Menia*, variante de *Armenia*, la forme irlandaise du nom de la ville de *Manapia* en Irlande, c'est une hypothèse ingénieuse, mais trop fragile pour étayer la reconstruction de l'histoire des rapports de l'Irlande avec le continent.

Ce relevé rapide des renseignements que l'on peut trouver dans le *Táin bó Cúalnge* sur les Irlandais païens, et par suite sur les coutumes et les traditions que ceux-ci pouvaient avoir en commun avec les Celtes du continent, suffit sans doute à donner une idée de l'intérêt que présente, pour les folkloristes et les historiens, l'épopée irlandaise, et des difficultés que l'on rencontre en essayant d'en démêler les éléments, de provenance et de date diverses. Après la traduction des principaux textes, qui est aujourd'hui terminée, il reste à entreprendre l'œuvre pénible, lente et souvent incertaine de la critique des sources.

G. DOTTIN.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Herbes magiques. — Du très curieux livre de M. Béjottes (*Le Livre sacré d'Hermès Trismégiste*, Bordeaux, 1911), nous donnons les principales conclusions. — « Les herbes décaniques du Livre d'Hermès sont devenues pour la plupart des herbes magiques très populaires dans les Gaules... jusqu'à nos jours. Les six ou sept herbes de la Saint-Jean... y figurent toutes. Trois d'entre elles sont des herbes du Soleil, le millepertuis, le millefeuille ou héliotrope, et la camomille jaune; les trois autres, la marguerite, la sauge et le lierre terrestre, plus l'armoise ordinaire, sont des herbes de la Lune [ou de la Terre?]. » — « Les appellations gauloises de ces plantes sont des traductions latines ou grecques de termes gaulois, ou des termes mêmes de la langue gauloise écrits en grec ou en latin. » — « Aucune n'appartient à une culture gauloise particulière. » — « La magie astrologique avait envahi les Gaulois avant la conquête romaine... Les druides ont dû les prendre à l'Orient. » Sur ce dernier point j'ai des doutes : je crois plutôt à la naissance spontanée de la magie botanique chez les Italo-Celtes.

Répertoire de l'âge du bronze. — *Epoque du bronze : carte et tableau analytique de la répartition du bronze dans la Seine-Inférieure*, par M. Dubus (extrait du *Bulletin de la Soc. géologique de Normandie*, XXXI). Le Havre, Randolet, 1912, in-8° de 35 p. et 6 pl. Beaucoup d'objets bien classés.

Les origines de La Tremblade et l'étymologie de ce nom, par Edm. Peneau (extrait des *Publications de la Soc. des Archives historiques de la Saintonge*, 1913, in-8° de 14 p.). L'auteur donne pour étymologie « lieu planté de trembles ». Je crois qu'il a raison. J'ai été à La Tremblade (23 mars 1913), et, à la bordure d'une grande forêt, il est visible que le lieu doit son nom à un écart de cette forêt. Les trembles ne sont pas rares. Quoique le pays soit de langue française, les souvenirs toponymiques des temps de la langue d'oc y abondent. Beaucoup de vieux noms en *-ac* dans le pays. Et tout près de là, il y a l'*Omade*, la *Frénade*, la *Chênade*, etc.

Briques légionnaires. — Étude très approfondie sur les briques légionnaires de Strasbourg (avec fac-similés), de Forrer, dans l'*Indicateur* [*Anzeiger*], d'Alsace, avril 1913. — Cette revue, de plus en plus utile, paraît avec une rare régularité.

Uxellodunum à Uzerche. — J. Brousse et L. Lejeune, *La question d'Uxellodunum*, Paris, Leroux, 1913, in-8° de 53 p. C'est la thèse soutenue autrefois par Combet, mais avec plus de jeunesse et plus de science. Mais ce qui fait tort à Uzerche, c'est qu'elle est dans le Limousin. La question d'Uxellodunum est posée du reste à nouveau par les chercheurs de Luzech. M. Viré fait des fouilles à l'Impernal, en dehors d'ailleurs de cette préoccupation césarienne (cf. plus bas).

La persécution de 177. — M. James Westfall Thompson ne croit pas à cette date pour l'affaire des martyrs de Lyon ; il la place en 275, sous Aurélien *(The alleged persecution of the Christians at Lyons)* dans *The American Journal of Theology*, XVI, juillet 1912. — Je ne peux pas le suivre. Cette persécution était si mêlée à l'histoire d'Irénée, qu'Eusèbe n'aura pu se tromper. La consultation du gouverneur sur le sort des citoyens romains est possible sous Marc-Aurèle, impossible sous Aurélien. M. J. W. Thompson s'étonne que l'auteur de la lettre ait fait allusion à la Vierge mère de Dieu (V, 1, 45) : mais dans le texte τῇ παρθένῳ μητρί s'applique à l'Église, non à la sainte Vierge.

Les effectifs devant Alésia. — M. de Launay (*Bibliothèque Pro Alesia*, f. 1, 1912) s'efforce de les reconstituer à l'aide des trouvailles de monnaies : la proportion des monnaies de tel peuple permet de conclure à la proportion de son contingent. J'hésite beaucoup à suivre M. de Launay dans cette voie. Je viens d'analyser et d'étudier les trouvailles de monnaies se rapportant, pour toute la Gaule, aux trois premiers siècles, et je n'ai plus la même confiance dans ce genre de faits. Trop de hasards s'y trouvent mêlés. Et il s'agit de mille trouvailles. A Alésia, nous avons en face de nous tant d'incertitudes sur ces gisements, les conditions qui les ont déterminés, les gens auxquels ils se rapportent! J'ai peur qu'il n'y ait du danger à vouloir trop savoir. Jusqu'à nouvel ordre, la méthode archéologique n'a pas la sûreté de la méthode philologique. — M. de Launay a du talent, de la patience, de l'érudition.

L'Impernal. — Les premiers résultats des fouilles entreprises si heureusement par M. Viré montrent que le fameux *oppidum* a continué à être occupé sous les Romains. On a trouvé d'énormes tuiles au nom de *T. Lucius* [?] *Licinius*. Mais on a également reconnu le mur de l'*oppidum*, avec ses assises de pierres non équarries, les interstices occupés par les poutres, les fiches en fer destinées à fixer ces dernières. Tout cela nous promet de bonnes découvertes. — Cf. le *Journal du Lot* du 28 mai 1913.

Musée de Bruxelles. — Rappelons, en annonçant la seconde édition *refondue* de l'excellent *Catalogue des Sculptures antiques (monuments lapidaires)* des Musées royaux (par Franz Cumont, Bruxelles, 1913), rappelons qu'il renferme, en descriptions, bibliogra-

phie, commentaire et phototypies (superbes), quantité de monuments gallo-romains: autels aux quatre dieux, le soleil et son quadrige, autel aux cinq dieux, Epona, Néhalennia, dédicaces à Entarabus, à Hercule *Saxanus*, aux Matrones, aux *Fines*, colonne itinéraire de Tongres. Je ne connais pas de catalogue descriptif et reproductif à la fois d'une allure aussi scientifique et d'une apparence aussi brillante. Et cela est tiré, texte et gravures, avec un soin qui fera rougir d'envie l'Imprimerie Nationale, si celle-ci ne s'est point encore fait un front qui ne peut plus rougir.

Burdigala. — *Burdigala, nom simple devenu Bordeaux*, par Castaignet, Bordeaux, 1913, in-8° de 22 p. Ce serait le même mot que notre « borde ». Et c'est dans ce sens qu'avait écrit Luchaire (*Ann. de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, I, p. 166). La chose est possible. Je persiste cependant encore à croire à un mot double, ibérique, signifiant « eau verte », ou « jaune », comme on voudra. Cf. *Revue*, 1908, p. 271.

Revue épigraphique. — Le premier fascicule a paru (janv.-avril 1913). Voir sur la Gaule les *Notules épigraphiques* de M. Héron de Villefosse : corrections intéressantes à la table du flamine narbonnais, inscriptions de bagues, etc.

Dieux accroupis. — Du même Héron de Villefosse, *Le dieu gaulois accroupi de Bouray (Seine-et-Oise)*, tirage à part des *Mémoires de la Soc. nat. des Antiquaires*, t. LXXII, Paris, 1913, in-8° de 32 p. Enquête très précise.

Champlieu. — M. Cauchemé vient de publier le quatrième fascicule de la *Description des fouilles archéologiques* exécutées dans la forêt de Compiègne sous la direction de M. Albert de Rosny. Il comprend les fouilles de Champlieu et des Tournelles. In-4° de 26 pl., p. 122-142. Champlieu est toujours un peu mystérieux pour moi. Que ce soit non une agglomération permanente, mais un lieu de rendez-vous, « *magus* », cela me paraît évident. Mais dans l'ensemble, je crois de plus en plus à la prééminence d'un dieu sur le lieu. La multiplicité des images pouvant se rapporter à des vengeances d'Apollon (Icare, Prométhée, Niobé) m'a fait croire qu'Apollon était le dieu de ce temple, et la pensée est venue à d'autres qu'à moi. Les thermes sont si petits, si absolument disposés pour des bains sérieux, de santé et non de distraction, que je soupçonne des ablutions ou des lavages religieux. Seulement, il n'y a pas de source là. L'eau devait être amenée d'ailleurs. Je suppose une organisation de domaine religieux, comme on en trouve ailleurs. — La construction ne m'a point paru postérieure aux Antonins, ni peut-être à Hadrien.

Celtes et Germains. — Extrait du prospectus du livre de Feist (cf. *Revue*, 1913, p. 185) : « Nach der Ansicht des Verfassers sind die autochthonen Germanen erst sekundär zur indogermanischen Sprach-

familie hinzugetreten, wohl unter dem Einflusz der keltischen Kultur um die Mitte des letzten vorchristlichen Jahrtausends. Den Ursprung und die Ausbreitung des Indogermanentums ihnen zuzuschreiben, ist jedenfalls verfehlt. »

Dans les montagnes de Marseille. — On se met enfin à les explorer : *Conférence* faite au siège de la Société des Excursionnistes Marseillais par M. H. Bout de Charlemont *sur ses recherches dans le Massif de Marseilleveyre* en 1911 et 1912, Marseille, Ged, 1913, in-8° de 26 p.

Terra sigillata de Boulogne. — L'étude de la *terra sigillata* s'impose tellement à l'heure actuelle aux érudits du monde gallo-romain que nous devons rappeler ici les trois travaux que leur a consacrés le vénérable doyen de l'érudition boulonnaise, M. Sauvage : 1° *Antiquités gallo-romaines* recueillies dans le Boulonnais (extrait du t. VII du *Bulletin de la Société Académique de Boulogne-sur-Mer*) ; 2° *Liste des potiers gallo-romains dont les marques ont été recueillies dans l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer* (1910) ; 3° *Les Vases céramiques gallo-romains du Musée de Boulogne-sur Mer* (1908).

La Commission romano-germanique de l'Institut archéologique impérial publie son *VI. Bericht* (pour 1910-1911), 1913. Il est beaucoup plus volumineux que les autres. La publication est devenue un vrai répertoire du monde occidental : travail d'Anthes sur les enceintes (combien supérieurement fait !), étude de Kropatscheck sur les villas de Germanie (avec bibliographie d'ensemble), discussion, à propos des fouilles du *limes*, sur les possibilités de l'occupation de la rive droite du Rhin au temps de l'empereur Claude, compte rendu des travaux autrichiens, bibliographie archéologique du monde romain, celtique, préceltique et préhistorique même. Un grand in-8° de 288 p.

Fouilles de Fourvières. — Voir la *Revue des Cours et Conférences*, du 5 avril 1913 : article de M. Germain de Montauzan, avec photographie de la mosaïque au bossu, dès maintenant fameuse (cf. ici, p. 291.)

Folk-Lore. — Cosquin, *Les Mongols et leur prétendu rôle dans la transmission des contes indiens vers l'Occident européen*, étude de folk-lore comparé sur l'introduction du *Siddhi-Kûb* et le conte du *Magicien et son apprenti*, extrait de la *Revue des traditions populaires*, 1912 ; Niort, Clouzot, 1913, in-8° de 128 p. — Du même. *La Légende du page de sainte Élisabeth de Portugal et les nouveaux documents orientaux*, 1912, extrait de la *Revue des Questions historiques*, oct. 1912, 48 p.

Les Chrétiens et les Collèges. — M. Waltzing, combat je crois avec raison, *la thèse de J.-B. de Rossi sur les collèges funéraires chrétiens* [titre de sa brochure] : Bruxelles, 1912, extrait du *Bulletin de la Classe des Lettres*, etc., de l'Académie Royale de Belgique.

Les haches néolithiques *ne sont bien souvent que des tranchets*, « suite de la démonstration que les haches préhistoriques en pierre, cuivre, bronze et fer, sont des outils divers travaillant plus à la pression qu'au choc », par J. Pagès-Allary, extrait du *Bull. de la Soc. Préhistorique Française* (24 oct. 1912). — Je me suis entretenu de la chose avec M. Pagès-Allary : il m'a convaincu, dans la mesure où l'archéologie comporte une conviction.

Noirmoutier. — *Les modifications littorales de l'île de Noirmoutier* (extrait de *La Géographie*, 1913), excellent travail, de méthode parfaite, dû à Ét. Clouzet.

Dictionnaires topographiques des départements. — L'apparition de celui de l'Aude porte à vingt-sept le total de la collection. Ont paru à ce jour :

1. Ain, par Ed. Philippon, 1911; 2. Aisne, par Matton, 1871; 3. Alpes (Hautes-), par Roman, 1884; 4. Aube, par Boutiot et Socard, 1874; 5. Aude, par Sabarthès, 1912; 6. Calvados, par Hippeau, 1883; 7. Cantal, par Amé, 1897; 8. Dordogne, par A. de Gourgues, 1873; 9. Drôme, par Brun-Durand, 1891; 10. Eure, par le marquis de Blosseville, 1878; 11. Eure-et-Loir, par L. Merlet, 1861; 12. Gard, par Germer-Durand, 1868; 13. Hérault, par Thomas, 1865; 14. Loire (Haute-), par Jacotin, 1907; 15. Marne, par Longnon, 1891; 16. Marne (Haute-), par Roserot, 1903; 17. Mayenne, par Maître, 1878; 18. Meurthe, par Lepage, 1862; 19. Meuse, par Liénard, 1872; 20. Morbihan, par Rosenzweig, 1870; 21. Moselle, par E. de Bouteiller, 1874; 22. Nièvre, par G. de Soultrait, 1865; 23. Pas-de-Calais, par Loisne, 1908; 24. Pyrénées (Basses-), par Raymond, 1863; 25. Rhin (Haut-), par Stoffel, 1868; 26. Vienne, par Rédet, 1881; 27. Yonne, par Quantin, 1862. — Sur cette collection, cf. *Revue*, 1901, p. 336.

Vaison. — Entre autres inscriptions inédites (publiées en fac-similés) :

VASIENS VOC L MESSIO FIL ?	MAR autel à Mars

Joseph Sautel, *Antiquités Romaines inédites du pays de Vaison*, 1913, in-8° de 14 p. (extrait des *Annales d'Avignon et du Comtat Venaissin*, 1913).

Répertoire de l'art quaternaire. — Sous ce titre, M. Salomon Reinach nous donne le relevé, en dessins et en bibliographies, de toutes les figures, humaines, animales, florales, etc., des temps paléolithiques (Leroux, 1913, petit in-4° de 206 p.). C'est l'instrument de travail le plus utile, le plus objectif, le plus désintéressé que travailleur contemporain ait donné pour les temps préhistoriques.

Admiration et reconnaissance, l'œuvre de M. Reinach ne mérite pas d'autres expressions. Le répertoire est précédé d'une chronologie des fouilles, publications et événements intéressant la science préhistorique. Le livre est dédié « à Émile Cartailhac, témoin toujours jeune des temps héroïques de notre science ». Et c'est donner, après l'exactitude de la note scientifique, la justesse de la note morale. Il ne messied pas aux plus grands archéologues d'avoir la délicatesse du cœur.

En Germanie Supérieure. — Comme toujours, on trouvera quantité de choses neuves dans le XIIIe rapport de la fédération du S.-O. de l'Allemagne (*Bericht über die 13. Hauptversammlung des Südwestdeutschen Verbandes für Altertumsforschung in Würzburg*, 10-12 sept. 1912) que vient de publier M. Anthes avec sa diligence coutumière. Sur la basilique de Ladenburg, sur la question si controversée d'une occupation de la Souabe par Claude (cf. ici p. 307), sur le camp possible à Strasbourg de l'*Ala Petriana*, etc., on trouvera de précieuses indications ou hypothèses.

Arentsburg, Praetorium Agrippinae. — Arentsburg est une petite localité dans Voorburg, près de La Haye, à l'endroit, si je ne me trompe, où la *fossa Corbulonis*, autrement dit la Vliet, coupait sans doute un vieux chenal vers l'Océan. Et l'on comprend le rôle de la forteresse bâtie là par les Romains, et si intelligemment fouillée par M. Holwerda, du Musée de Leyde (tirage à part des *Oudheidkundige Mededeelingen* du Musée de Leyde, VII, 1913). Je suis d'accord avec M. Holwerda : ce ne peut être que le *Praetorium Agrippinae*. Mais s'agit-il de la femme de Claude, comme il le croit[1]? ou de celle de Germanicus, qui a pu y séjourner pendant les campagnes maritimes de son mari? Je ne crois pas que cette identification doive nous empêcher de placer à Voorburg le *forum Hadriani*. Le *forum* a pu se trouver à l'ombre de la citadelle, comme si souvent en Gaule.

Répertoire préhistorique du Vaucluse. — Sous le titre de *Notions de géologie et d'archéologie préromaine spécialement appliquées au canton de Pertuis* (Paris, Gamber, 1913, in-8° de 180 p.), M. Ch. Cotte nous donne un répertoire de tous les objets trouvés dans cette région du Comtat, qui fut influencée de si bonne heure par les négociants méditerranéens.

En Souabe. — Voici la seconde édition de l'excellent *corpus* des inscriptions et monuments du Wurtemberg (Haug et Sixt, *Die rœm. Inschriften und Bildwerke Württembergs*, 1912, Stuttgart, 1er fasc., 240 p.), due à M. Haug avec la collaboration de M. Gœssler (conservateur du Musée). C'est un de ces recueils régionaux comme

1. Ce qui me fait hésiter à penser à la femme de Claude, c'est que je crois que *praetorium* rappelle un séjour d'une Agrippine, et ne peut guère avoir été nommé ainsi simplement *in honorem*.

je souhaiterais d'en voir un pour chaque département de France, recueil où rien ne manque, ni d'excellents fac-similés, ni une bibliographie complète, ni d'utiles résumés historiques, ni un commentaire docte et sobre. Ai-je besoin de rappeler l'intérêt particulier qui s'attache à ce pays, ces Champs Décumates d'une organisation si singulière, le plus avancé et le plus brillant peut-être des boulevards romains en Germanie? N'oublions pas encore que là furent nombreux et les souvenirs et les importations celtiques. A tous ces titres, le recueil est indispensable à tous nos chercheurs.

Le Delta du Rhin. — Le livre de M. Norlind (*Die geographische Entwicklung des Rheindeltas bis um das Iahr 1500*, Lund et Amsterdam, 1912, 272 p.) est bien fait. Bonne bibliographie, au courant des dernières recherches de M. Holwerda, clair et prudent. Je me permets cependant d'hésiter encore à accepter l'hypothèse que la *fossa Drusi* serait la Vecht et non, comme on le croit d'ordinaire, l'Yssel de jonction (et cette hypothèse est l'opinion également de M. Holwerda). Je trouve que le canal de Drusus serait trop loin de la base d'opérations de ce dernier et de Germanicus, qui a toujours été Xanten. Le cours de l'Yssel n'avait-il pas l'avantage d'être plus en contact avec la Germanie, qu'il s'agissait d'occuper? Est-ce que Tacite (*Annales*, II, 8) se serait exprimé avec une telle solennité, si la *fossa Drusi* avait été simplement la Vecht canalisée? Est-ce que la *moles Drusi* n'eût pas été un travail trop considérable s'il s'était agi pour elle d'endiguer le fleuve depuis la tête du Wahal jusqu'au départ de la Vecht? Évidemment, la présence d'un *castellum* près d'Utrecht est un argument très fort en faveur de la Vecht. Encore faut-il avouer que nous n'avons pas la preuve qu'il y eût un *castellum* à l'entrée de la *fossa*. — Je regrette que M. Norlind n'ait pas étudié la question *Vada*. *Vada* est une station sur le Wahal, sans doute près de Rossum et de la Meuse, dont il n'est question que chez Tacite (cf. *Corpus*, XIII, II, p. 619). *Vada*, en dépit de l'apparence féminine que lui donne Tacite, doit signifier « gué ». Il devait donc y avoir un gué à cet endroit. Mais où? Peut-on supposer sur le Wahal, bien entendu sur le Wahal à peu près dépourvu d'eau tel qu'il est résulté de la *moles* et de la *fossa Drusi* jusqu'en 70? En 70 la suppression de la digue, le retour du Rhin dans le lit du Wahal a pu faire disparaître ce gué. Tout cela devrait être étudié de plus près, autrement qu'avec les cartes de l'état-major hollandais, seul instrument que j'aie sous la main.

La navigation fluviale en Gaule. — Louis Bonnard, *La navigation intérieure de la Gaule à l'époque gallo-romaine*, Paris, Picard, 1913, in-8° de 266 p., 18 figures. — Hydrographie de la Gaule, régions des cours d'eau, la navigation fluviale et ses applications, éléments du trafic, itinéraires, péages, culte des rivières navigables, régime juridique des cours d'eau, travaux de correction et de navigation,

ports fluviaux, matériel de batellerie, types de bateaux, chantiers de construction, modes de propulsion, le personnel de la batellerie, flottilles militaires, défense terrestre, recueil d'inscriptions, images de barques et de transports : on a ainsi une idée de l'intérêt et de l'ensemble de ce volume.

Lexicographie historique. — Sous ce titre, M. Victor Mortet commence une série d'études qui, quoique consacrées surtout au Moyen-Age, peuvent rendre de réels services à la science de l'architecture classique. Le premier fascicule, que nous recevons, renferme les articles *deambulatorium*, *ambulatorium*, *corona ecclesiæ*. (Paris, 1912, in-8° de 20 pages, extrait du *Bulletin monumental*).

Décoration des édifices. — Nous recevons un important livre de M. Adrien Blanchet (paru chez Picard), *Étude sur la décoration des édifices de la Gaule romaine*. Nous en reparlerons plus longuement.

En Écosse. — *Stevenson* et *Miller*, fouilles du fort romain de Cappuck[1], p. 446 et suiv. des *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, t. XLVI, 1912 : « All this seems to argue just such vicissitudes as befell to fort at Newstead and those along the Antonine *Vallum*. »

Dolmen à gravures. — *Le dolmen de l'isthme de Kermorvan en Ploumoguer et ses gravures*, par Devoir, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXIX, 1912.

En Alsace. — *Études et découvertes de nouveaux monuments préhistoriques dans les Vosges du Nord de l'Alsace*, par Charles Matthis, de Niederbronn. Strasbourg, Treuttet et Würtz, 1913, in-8° de 34 p. et 3 figures. — Résumé de recherches dans le pays de Niederbronn.

— **Les antiquités d'Ehl.** — *Rapport sur le catalogue et la collection de M. Nap. Nicklès*, par M. L.-G. Werner (extrait du *Bulletin de la Soc. industrielle de Mulhouse*, mars 1913). Remarquer ce qui est dit de l'atelier d'orfèvrerie d'Ehl. L'importance aurière de l'Alsace antique apparaît toujours plus grande.

— **Mulhouse.** — Voici un premier essai de topographie archéologique de la région de Mulhouse (Werner, *Mulhouse et ses environs à l'époque romaine*, extrait du *Bull. du Musée hist. de Mulhouse*, XXXVI, 1912). Tout ce qui est là nous montre l'importance comme agglomération, dès l'époque romaine, de la région de Mulhouse.

— **La traversée des Vosges** *dans la Haute-Alsace à l'époque romaine*, par M. Werner (extrait de la *Revue d'Alsace*). A remarquer, pour servir peut-être dans un travail sur la guerre d'Arioviste, les chemins indiqués aux abords de Cernay. — Par tous ces travaux, M. Werner vient de se placer au premier rang des érudits d'Alsace. Sa méthode est sobre, nette, précise, sage.

1. Cappuck est à 3 milles de Jedburgh.

— **Le faux anguipède.** — Je l'ai vu deux fois au Musée de Mulhouse. Sa fausseté ne fait pas de doute, et il est l'œuvre du fameux Kaufmann. Voyez là-dessus la note de M. Werner (*Note sur une pièce fausse*, extrait du *Bull. du Musée de Mulhouse*, XXXVI, 1912). Nous donnons cependant ici cette pièce (d'après une photographie que veut bien nous communiquer M. Werner), d'abord parce qu'elle est encore aujourd'hui célèbre, et considérée comme authentique, ensuite parce que Kaufmann, pour la faire, s'était visiblement inspiré des groupes du géant anguipède et du cavalier, changeant le géant en sirène, mais conservant à sa sirène le geste de *porter* [et non de *combattre*] le cavalier, geste qu'ont presque toujours dénaturé les archéologues (cf. *Revue*, 1902, p. 287 et s.).

— **A Haguenau.** — Le Congrès des Sociétés archéologiques et historiques de l'Alsace s'est tenu à Haguenau les 21 et 22 mai 1913. On s'y est occupé surtout des voies antiques (et, heureusement, pas seulement romaines), et on y a admiré le somptueux palais que la Ville de Haguenau a su faire à ses collections (J.-E. Gerock, *Journal d'Alsace-Lorraine*, 25-27 mai 1913).

— **En Souabe.** — Cf. p. 309. Nous recevons à l'instant le second fascicule du recueil de Haug et Sixt.

— **Collèges.** — Cf. p. 307. Lire dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne* de Leclercq le commencement de l'article *Collegia* de Waltzing. La situation des Chrétiens y est fort bien marquée.

— **Austremoine.** — Résumé des questions relatives à ses Vies, dans ce même *Dictionnaire*, au mot *Clermont*.

CAMILLE JULLIAN.

VARIÉTÉS

LE THÉATRE D'ÉPHÈSE

Forschungen in Ephesos, *veröffentlicht vom österreichischen archäologischen Institute*, t. II : Das Theater in Ephesos, *bearbeitet von* R. Heberdey, G. Niemann, W. Wilberg. Wien, A. Hölder, 1912 ; 1 vol. grand in-4° de II-230 pages, 197 gravures et 4 héliogravures dans le texte, IX planches en héliogravure hors texte.

Le second volume des *Forschungen in Ephesos* ne paraît que six ans après le premier. Deux pertes, également douloureuses pour la science, la mort d'Otto Benndorf et celle de Robert von Schneider, ont empêché l'Institut archéologique de Vienne d'apporter à la publication toute la promptitude désirable. Une troisième mort, survenue en cours d'impression, achève d'amputer la brigade éphésienne : George Niemann, le fidèle compagnon de Benndorf, n'aura pas vu l'achèvement de l'ouvrage auquel il a collaboré.

Ce tome II, que nous présente M. Emil Reisch, est consacré au théâtre. Il comprend quatre parties : un historique des fouilles, par M. Rudolf Heberdey ; une étude technique de l'édifice, par MM. Heberdey et Wilhelm Wilberg ; une restauration du mur de scène de l'époque romaine, par M. Niemann ; une édition des textes épigraphiques, par M. Heberdey [1]. On a réservé pour un autre volume la publication des sculptures appartenant au monument.

I

Dans l'immense champ de ruines d'Éphèse [2], l'hémicycle du théâtre, s'évidant à flanc de colline dans une de ces situations en vue comme les Anciens les recherchaient pour ces édifices, attira de tous temps l'attention des visiteurs. Mais la masse des débris, confusément amoncelée au-dessus de la scène et de l'orchestre, empêchait de se rendre un compte exact de la configuration architecturale, en sorte que les simples relations de voyage n'apportèrent longtemps que des renseignements succincts et peu précis.

La première mention faite du monument est celle qu'on trouve

1. L'index final, dû au Dr Gosch, est commun aux tomes I et II.
2. Se reporter à la carte donnée par la *Revue des Études anciennes*, t. VIII, 1906, pl. I.

dans Cyriaque d'Ancône. Ce dernier vint à Éphèse en 1446 et en 1447[1]. Il donne au théâtre le nom d'« amphitheatrum magnum » et il y copie deux inscriptions qui se remarquent encore dans le mur extérieur nord[2]. Après lui, Pococke, dans sa *Description du Levant* (1745), consacre à l'édifice quelques lignes, accompagnées de plans et dessins dont le tracé arbitraire trahit une reconnaissance superficielle[3]. Il faut descendre jusqu'à Wood pour assister à des recherches plus sérieuses. Toutefois, au cours de ses campagnes acharnées pour découvrir le site de l'Artémision, l'explorateur anglais, en mettant la pioche dans les décombres du théâtre (1866-1868), se contenta de faire la chasse aux sculptures et aux inscriptions. Il bouleversa, disloqua, brouilla. Au témoignage d'Adler[4], l'aspect du lieu, après son départ, était celui d'un chaos indescriptible, qui servait de carrière aux gens du pays.

Le déblaiement de cette *rudis indigestaque moles* exigea de la mission autrichienne quatre grosses campagnes, avec un chiffre d'ouvriers variant de 50 à 120 : 1897 (novembre); 1898 (avril-juin); 1899 (avril-juin et septembre-novembre); 1900 (septembre-novembre).

En 1897, on enleva d'abord les montagnes de débris sous lesquelles disparaissait le bâtiment de la scène; puis, on dégagea la *parodos* nord. En 1898, ce fut le tour de la *skénè*, du *logéion* et de l'*orchestra*. Une partie de la *cavea* (gradins inférieurs, escaliers et *diazômata* de la moitié nord) vit également le jour. Le travail le plus difficile et qui demanda le plus de soins fut d'extraire, de trier et de mettre en ordre les nombreuses pièces d'architecture de la *scaenae frons* romaine. En 1899, on s'attaqua aux décombres qui obstruaient l'*analemma* au nord et au sud. D'autre part, on nettoyait la rue qui longe toute la façade occidentale du théâtre. En 1900, on déblaya la plus grande partie du mur d'enceinte, ainsi que les ouvertures latérales de la *cavea*. Des sondages complémentaires, effectués en 1901 et en 1904, eurent pour objet le socle de la *scaenae frons*[5], le mur de scène hellénistique et le mur antérieur du *logéion*.

Telle fut la marche des travaux. Conduits sur le terrain suivant la méthode la plus rigoureuse, ils n'ont pas été publiés avec un soin moins scrupuleux. Les fouilles du théâtre d'Éphèse ne le cèdent en importance à aucune des autres entreprises de ce genre. Nulle part l'Orient grec ne nous offre, dans les édifices consacrés aux spectacles scéniques, une suite plus significative d'étapes et de transformations.

GEORGES RADET.

1. Cf. De Rossi, *Inscr. Christ.*, t. II, pp. 373 et 443.
2. *Forschungen in Ephesos*, t. II, pp. 164-165, n°s 43 et 44.
3. *Description of the East*, p. 50 et pl. XLIX.
4. Dans Curtius, *Beiträge zur Topogr. v. Kleinasien*, p. 38 (extrait des *Abhand. Berl. Akad., phil.-hist. Kl.*, 1872).
5. Sur le plan de la page 32 du volume que nous analysons, ce socle est indiqué par la lettre B.

II

Éphèse n'a pas eu de théâtre permanent antérieurement à la première moitié du IIIe siècle avant J.-C. L'édifice construit à cette époque peut encore, en dépit de la transformation à peu près complète qu'il subit par la suite, être reconstitué dans ses grandes lignes.

Théâtre hellénistique (première moitié du IIIe siècle avant J.-C.). — Comme presque tous les théâtres grecs[1], il était adossé à une colline, dont une dépression naturelle, ouverte vers l'ouest, put assez facilement être aménagée en *cavea*. Ainsi fut déterminée, par une circonstance contingente, l'orientation générale du théâtre.

Skénè. — La *skénè*, assise sur une terrasse artificielle en blocs de pierre calcaire, a 41m70 de long sur 10m74 de large. Cette dernière mesure est insolite, car la largeur moyenne des *skénai* grecques ne dépasse guère 4 à 7 mètres. Mais c'est que le plan de celle d'Éphèse est assez particulier. Alors que, partout ailleurs, la *skénè* se compose d'une vaste salle unique (divisée, ou non, en plusieurs pièces), nous trouvons ici deux salles parallèles de dimensions égales (40m14 de longueur, 4m20 de largeur), situées l'une derrière l'autre. Mais, à la différence de la salle antérieure, qui n'offre aucune division interne, la seconde est partagée en huit chambres. Deux de celles-ci, celles des extrémités Nord et Sud, d'ailleurs un peu plus petites que les autres, avaient pour toute ouverture une porte donnant en arrière sur la terrasse. Les six autres (4m20 sur 4m15) avaient chacune deux ouvertures, une fenêtre sur la terrasse et une porte s'ouvrant dans la salle antérieure. Cette salle communique, en outre, directement avec la terrasse par un couloir central, large de 2m80, ménagé entre les deux chambres médianes. Rien de plus clair que ce plan ; et la destination des diverses parties de la *skénè* s'y lit, si je ne me trompe, plus facilement que dans tout autre théâtre. Les deux chambres obscures des extrémités, et qui n'ont de relation directe qu'avec l'extérieur, n'ont pu évidemment servir que de magasins. Les autres, par contre, bien éclairées et qui communiquent avec la grande salle antérieure, étaient selon toute apparence des loges d'habillement. Quant à la salle antérieure elle-même, c'est le lieu de réunion des artistes, où ils attendaient leur entrée en scène, le *foyer*. Mais de quel groupe d'artistes s'agit-il? Des acteurs ou du chœur? Se prononcer sur ce point, ce serait trancher la

1. Pour tous les rapprochements qui seront faits dans les pages suivantes entre le théâtre d'Éphèse et les autres théâtres grecs précédemment fouillés, je me permets de renvoyer le lecteur à mon article Theatrum du *Dictionnaire des antiquités* (Saglio), où j'ai essayé de résumer avec précision l'état actuel de nos connaissances relativement au théâtre antique.

question, toujours pendante, du *logéion*. Disons seulement que la disposition du rez-de-chaussée se répète à peu près symétriquement à l'étage supérieur[1] ; en sorte que, pour qui admet une séparation des deux groupes d'exécutants, rien n'est plus naturel que d'attribuer au chœur les loges et la grande salle commune du rez-de-chaussée, aux acteurs les pièces correspondantes du premier étage. La salle antérieure du rez-de-chaussée s'ouvrait en avant par trois portes (au moins) : celle du milieu, haute de $2^{m}20$, était large de $1^{m}92$, tandis que les deux autres, hautes de $2^{m}12$, ne mesuraient que $1^{m}04$ de largeur. Il est impossible de restituer l'aspect primitif de la façade du premier étage *(scaenae frons)*. Tout ce que nous en savons (d'après deux pans de murs qui, aux extrémités Nord et Sud, ont subsisté sous le revêtement de marbre d'époque postérieure), c'est qu'elle était construite en *poros*.

Orchestra. — L'*orchestra* présente une particularité importante, que MM. Heberdey et Wilberg n'ont point relevée, mais qui résulte de leurs plans (fig. 5 et 6). C'est, à ma connaissance, le seul exemple d'une *orchestra* grecque qui ne forme point un cercle complet. Son tracé, idéalement complété vers l'ouest, non seulement engloberait le *proskénion* tout entier, mais entamerait même la *skénè* (diamètre, $24^{m}66$; distance du centre de la circonférence au mur antérieur de la *skénè*, $11^{m}94$). Cette anomalie exceptée, nous constatons à Éphèse tous les éléments traditionnels d'une *orchestra* hellénistique : l'aire en argile battue (retrouvée sous le pavage romain) ; le canal extérieur demi-circulaire, à ciel ouvert, avec ses dalles formant passerelles ; le cercle de pierres concentrique qui délimitait la place de danse.

Cavea. — De l'enceinte primitive de la *cavea* il ne subsiste qu'une portion de mur, tout en haut du théâtre, bâtie en blocs de pierre calcaire, sans mortier. Elle se distingue ainsi, à première vue, des ailes, reconstruites postérieurement en marbre. Du côté Nord, cette portion de mur fait, à angle droit, un brusque ressaut de $1^{m}95$, qui avait sans doute son pendant symétrique au Sud. Particularité d'où les auteurs infèrent, avec vraisemblance, l'existence en cet endroit d'une galerie (cf. Vitruve, V, 6, 4). Bien que remaniée plus tard, la *cavea* a toujours conservé sa division primitive. Elle a trois *diazômata*, dont l'un est situé tout en haut, et par conséquent trois étages. Elle comprend onze *cunei*, desservis aux deux premiers étages par douze escaliers, à l'étage supérieur par vingt-trois. Le nombre total des gradins est de soixante-six : vingt-deux par étage. Deux irrégularités voulues de construction, qui ont pour but d'améliorer l'optique, doivent être signalées. D'une part, l'angle d'inclinaison n'est pas le

1. La disposition des portes (qui ne saurait, du reste, être reconstituée avec certitude) ne paraît pas toutefois correspondre exactement à celle des portes du rez-de-chaussée.

même aux trois étages : il va croissant sensiblement de bas en haut. D'autre part, la courbe des gradins supérieurs n'a pas le même centre que celle des gradins inférieurs, mais un centre particulier, plus rapproché de la scène. Les mêmes irrégularités, ou des dispositions équivalentes, se rencontrent, comme on sait, à Épidaure, Délos, Athènes, le Pirée, Érétrie[1]. Des sièges primitifs rien ne subsiste. Les auteurs évaluent à vingt-trois mille le nombre total des places. J'ignore comment ils ont fait leur compte, car ils ne donnent pas les facteurs de ce produit. Mais il me paraît sensiblement exagéré[2]. — Des anciennes *parodoi*, remplacées plus tard par des corridors voûtés, il reste deux tronçons de murs.

Proskénion. — Sa forme et son étendue sont inconnues. Ni fondations ni membres d'architecture n'ont été exhumés. Comme matière, les auteurs supposent ou le *poros* (de même que pour la *skénè*), ou le bois. Mais, d'après ce que nous savons des *proskénia* de ce temps (Mégalopolis, Sicyone, Délos, Érétrie)[3], la seconde hypothèse est sûrement la vraie. La seule chose que nous puissions affirmer au sujet du *proskénion* primitif d'Éphèse, c'est sa hauteur : 2m60. Elle se déduit des trous de poutres, encore visibles dans le mur antérieur de la *skénè*.

Portique. — Divers fragments architecturaux, chapiteaux de marbre, tambours de colonnes, débris d'architrave, la plupart remployés postérieurement, autorisent à restituer derrière la *skénè* un portique analogue à celui d'Athènes.

Remaniements apportés au théâtre hellénistique vers le début du Ier siècle avant J.-C. — Ces remaniements affectèrent principalement la façade de l'étage supérieur de la *skénè* et le *proskénion*. Une nouvelle *scaenae frons* fut alors édifiée, dont il subsiste encore six piliers quadrangulaires, en marbre blanc bleuâtre, larges de 1m45, qui, avec les deux pans de murs des extrémités Nord et Sud, encadrent sept vastes ouvertures. L'ouverture médiane est de 4 mètres ; les six autres, à droite et à gauche, qui sont symétriques, mesurent respectivement, en allant des extrémités vers le centre, 4m50, 3m40, 3m70. Au-dessus régnait un entablement, haut d'environ 1m70 ; ce qui donne, pour l'élévation totale de l'étage supérieur, à peu près 6 mètres. — Le *proskénion* en pierres qui, à la même date, remplaça le *proskénion* en bois, peut également être restitué avec certitude. Ses éléments constitutifs se retrouvent en effet encastrés dans le mur antérieur du *logéion* romain : c'est à savoir le stylobate et une colonnade, longue

1. *Dict. des antiquités* (Saglio), art. Theatrum, p. 186-187.
2. A Athènes, M. Dörpfeld n'estime qu'à quatorze mille ou dix-sept mille le nombre des spectateurs, selon qu'on leur attribue à chacun un espace de 0m50 ou 0m40.
3. *Dict. des antiquités*, art. Theatrum, p. 188.

de 25m40, formée de deux piliers d'angles et de vingt pilastres façonnés sur leur face antérieure en demi-colonnes. Dans cette colonnade s'ouvraient trois portes, disposées exactement en face de celles du rez-de-chaussée de la *skénè* : l'une, au centre, large de 1m90, les deux autres, dans l'avant-dernier entre-colonnement Nord et Sud, larges de 1m09 environ. La hauteur du *proskénion*, entablement et stylobate compris, était en arrière de 2m74, en avant de 2m62 seulement; en sorte qu'il faut admettre, comme à Priène, une légère inclinaison de la plate-forme supérieure. La profondeur de la dite plate-forme peut être estimée à 3 mètres. Il ne semble pas y avoir eu de *paraskénia*. Nous obtenons ainsi, une fois de plus, l'image du *proskénion* hellénistique en pierres, connu déjà par une quinzaine d'exemplaires[1].

Toute nouvelle, au contraire, et par suite beaucoup plus intéressante, est la façade de l'étage supérieur de la *skénè*. Pour la première fois, nous avons sous les yeux une *scaenae frons* hellénistique bien conservée et nous pouvons, d'après ce modèle, imaginer l'aspect ordinaire de cette partie du théâtre. En dehors des représentations, la *scaenae frons* d'Éphèse offrait l'apparence d'une vaste baie étayée par six étroits piliers. Mais il va de soi que, durant les spectacles dramatiques, cette baie était recouverte d'un décor approprié. Et c'est même en vue de ce décor, n'en doutons pas, que le mur avait été ainsi percé à jour. Grâce à ces amples et multiples ouvertures, le décorateur avait toute facilité d'ouvrir autant de portes qu'en exigeait l'action, aux endroits nécessaires, et de la dimension convenable. Si les acteurs jouaient sur le *proskénion*, rien de plus naturel donc que d'imaginer derrière eux, sur cet emplacement qui s'y prête à merveille, une vaste toile peinte, figurant soit un temple, soit un palais, avec leurs annexes latérales. Et cela posé, écartons pour un moment l'aveuglante poussière des textes et des commentaires contradictoires, et voyons les choses en face. Je le demande à tout esprit non prévenu : du vaste décor de fond, large de 40 mètres et haut de 6 mètres, tel que je le restitue, ou de celui que nous décrit M. Dörpfeld, haut seulement de 2m62, morcelé par des colonnes en une vingtaine de compartiments, et dont deux portes sur trois sont d'une étroitesse mesquine, de ces deux décors hypothétiques lequel paraît le plus apte à figurer aux yeux d'une foule la demeure d'un roi ou le temple d'une divinité? La réponse ne me paraît pas douteuse. Elle le serait moins encore, si nous avions affaire à l'un de ces théâtres (c'est, d'ailleurs, le plus grand nombre) dont le *proskénion* n'a qu'une seule ouverture permanente au centre, en sorte que M. Dörpfeld est obligé d'y supposer des portes latérales de fortune, improvisées pour chaque représentation[2]. Mais ces impossibilités ne sont pas les seules. Si la *scaenae frons*

1. *Dict. des antiquités*, art. THEATRUM, p. 188.
2. *Art. cité*, p. 189 et 195.

d'Éphèse n'est pas le décor de fond, il faut nécessairement qu'elle représente l'étage supérieur, attesté par les textes[1]. Mais alors comprenne qui pourra l'invraisemblable architecture d'un palais ou d'un temple, où le premier étage fait en arrière un retrait de 3 mètres, et qui mesure 6 mètres de hauteur à cet étage et 2m62 seulement au rez-de-chaussée.

Le théâtre de l'époque romaine. — Au Ier siècle après J.-C. (entre 44-112), l'édifice hellénistique fut refait dans ses parties essentielles.

Skénè — Devant le mur de scène, sur l'emplacement même occupé par l'ancien *proskénion*, on éleva un socle de pierres B, large de près de 3 mètres, qui supporta une nouvelle *scaenae frons*, richement décorée. La reconstitution de ce mur de scène a été tentée par M. Niemann, d'après une double série d'éléments : les débris retrouvés dans les fouilles et les moyens d'expression habituels à l'architecture ornementale des temps romains. Cette restauration comporte une grande incertitude, étant donné le nombre insuffisant des morceaux découverts. Elle nous présente deux étages, auxquels se superpose un attique. L'étage du bas, dont une partie se dresse encore, sert à imaginer le second. Long de 42 mètres, il est percé de cinq portes encadrées d'avant-corps à colonnes et à pilastres. Dans le fond de ces édicules ou entre eux s'encastrent des niches avec des statues. Une frise court entre l'étage supérieur et l'attique.

La grande salle antérieure du rez-de-chaussée, dont les murs longitudinaux avaient été à cet effet préalablement renforcés, reçut, au lieu de son ancien toit de bois, une voûte en pierres. De ses trois portes de face subsista, seule, celle du milieu (bien qu'un peu rétrécie), les deux autres étant désormais obstruées par le socle B. A l'arrière de la *skénè* fut construite, à la place du portique hellénistique, une seconde série de huit chambres, vraisemblablement à deux étages, accessibles seulement du côté de la terrasse. L'étage supérieur ne subit, à l'intérieur, aucun changement.

Logéion. — En avant du socle B, on éleva sur le terrain de l'*orchestra* un *logéion*, profond de 6m09 et haut de 2m60, dont le toit, d'avant en arrière, était soutenu intérieurement par trois rangées parallèles de dix piliers et de quatorze et de douze colonnes. Pour la construction de la façade antérieure, on remploya simplement, en la transportant à 6 mètres en avant, l'architecture du *proskénion* hellénistique. Il n'est pas possible de décider si dès lors la plate-forme supérieure était en pierre ou en bois. A ses deux extrémités elle était accessible par des portes donnant sur deux rampes.

Parodoi. — La forte avancée du *logéion* sur l'*orchestra* avait rendu

1. *Art. cité*, p. 188 et 200.

impraticables les *parodoi* hellénistiques. Elles furent remplacées, un peu plus à l'Est, par des corridors en partie voûtés, pour l'établissement desquels on dut entailler de 1m50 les extrémités inférieures des deux *cunei* les plus rapprochés de la scène.

Orchestra. — Aucun changement, sauf la réduction d'espace résultant de la saillie du *logéion*.

Cavea. — En cette partie du théâtre les remaniements furent considérables. De nouveaux murs de façade (parallèlement à la scène) furent édifiés, à peu près sur l'emplacement des anciens, mais d'un aspect plus monumental avec piliers, arcades réelles ou feintes, statues sur leurs bases, etc. Le mur circulaire d'enceinte fut lui-même reconstruit (à l'exception de la partie supérieure, dont il a été question) en grands blocs de marbre. Dans la partie la plus haute de l'hémicycle on établit des galeries voûtées pour soutenir les gradins. Le nombre et la disposition des entrées se reconstitue très clairement. *a*) Par les *parodoi*, on pouvait atteindre directement les gradins inférieurs. *b*) Du mur d'enceinte partaient des passages voûtés qui montaient en droite ligne au premier *diazôma*. *c*) Dans les *parodoi*, des escaliers permettaient de rejoindre ces mêmes passages. *d*) Dans le second *diazôma* débouchaient deux autres passages, partant d'un point un peu plus élevé du mur d'enceinte. *e*) L'étage supérieur était également desservi par deux couloirs voûtés. *f*) Enfin, il semble y avoir eu dans l'arrière-mur du portique supérieur trois portes.

Les auteurs des fouilles d'Éphèse qualifient de romain ce nouveau théâtre. Cette désignation est peu exacte. Par ses dispositions essentielles, il appartient très nettement au type de transition, dit *asiatique*[1]. Sa partie la plus curieuse et la plus neuve est le *logéion*. On sait le débat irritant qui, depuis la publication des théories nouvelles de M. Dörpfeld, s'est élevé et dure encore sur les origines de cette partie du théâtre. Le *logéion* est-il, comme on le croyait jadis, l'ancien *proskénion* grec, simplement élargi et abaissé? Ou bien n'est-ce, comme le prétend M. Dörpfeld, que la portion de l'*orchestra* la plus rapprochée de la scène, et qui, l'autre moitié de l'*orchestra* ayant été creusée, a pris l'aspect trompeur d'une scène exhaussée? En ce qui concerne le *logéion* d'Éphèse, aucun doute n'est possible: c'est incontestablement l'ancienne théorie qui a raison. Le *logéion* d'Éphèse, c'est en effet — MM. Heberdey et Wilberg s'en portent garants — le *proskénion* hellénistique, à la vérité élargi, mais qui a conservé intactes et sa hauteur primitive (2m62) et la décoration primitive de sa face antérieure. La même genèse du *logéion* avait déjà été constatée à Magnésie, à Priène[2],

1. *Art. cité*, p. 190.

2. *Art. cité*, p. 196, n. 6. Une différence, cependant, c'est qu'à Priène (peut-être aussi à Oropos), l'élargissement du *proskénion* a été obtenu, non en le reportant en avant sur l'*orchestra*, mais en reculant le mur de la *skénè*.

à Tralles. Et dans ces théâtres, chose importante à noter, M. Dörpfeld n'a pas, comme ailleurs, la ressource, pour sauvegarder, à défaut de la lettre, l'esprit de sa thèse, d'objecter que, par la suppression de plusieurs des gradins inférieurs, l'égalité de niveau, qu'il juge *optiquement* nécessaire, entre la scène et le premier rang des spectateurs avait, du moins, été maintenue. Car ni à Magnésie, ni à Tralles, ni à Priène[1], ni à Éphèse, on n'a, en établissant le *logéion*, touché aux gradins. J'ajoute que le cas d'Éphèse est, sur un point particulier, plus probant que les précédents. Ailleurs, en effet, la colonnade antérieure de l'ancien *proskénion* hellénistique a été obturée pour faire place à un mur plein et nu. Et les partisans de la théorie nouvelle avaient beau jeu pour prétendre que, si l'on avait opéré ce remaniement, c'est qu'aux yeux du public cette colonnade avait la signification traditionnelle d'un décor, en sorte que, du jour où les acteurs, qui jusqu'alors avaient joué *devant* elle, se transportèrent *derrière* elle et *au-dessus*, elle devait nécessairement disparaître. Mais il se trouve qu'à Éphèse la décoration antérieure du *proskénion* a subsisté intacte pendant au moins trois quarts de siècle après la transformation du *proskénion* en *logéion* : preuve évidente que cette colonnade n'avait pas nécessairement la signification d'un décor. En résumé, il est prouvé : 1° que le *logéion* d'Éphèse, établi au Ier siècle de l'ère chrétienne, c'est toujours le *proskénion* hellénistique; 2° que du haut de ce *logéion* les acteurs, en dépit des prétendues impossibilités optiques objectées par M. Dörpfeld, dominaient de 2m60 le niveau du premier gradin. Cela étant, je ne vois vraiment pas quelle raison valable s'oppose à ce que, dès l'époque hellénistique, les acteurs aient joué sur cette même estrade, qu'on l'appelle du nom qu'on voudra, *proskénion* ou *logéion*.

Remaniements postérieurs au règne de Trajan (entre 140-144 après J.-C.). — C'est à cette époque seulement que, comme dans la plupart des théâtres de type asiatique, les gradins inférieurs furent supprimés jusqu'au niveau du *logéion*. En même temps fut construit un mur de marbre, qui ceignait le demi-cercle inférieur de la *cavea*. L'espace obtenu par la suppression des premiers gradins fut séparé de l'*orchestra* au moyen d'une barrière, et constitua un couloir demi-circulaire, large d'environ 2 mètres. On pava l'*orchestra* de plaques de marbre blanc, ce qui eut pour effet de relever son niveau de 0m35. A la même époque, on mura avec des briques les entre-colonnements du *logéion*, à l'exception de ceux qui servaient de portes; on retailla les demi-colonnes et pilastres, et le tout fut recouvert de plaques de marbre.

1. Toutefois, à Priène, la proédrie, primitivement située au premier gradin, fut reportée alors au cinquième (Th. Wiegand et H. Schrader, *Priene*, p. 242).

Enfin, au début du siècle suivant, eut lieu le dernier remaniement important : l'érection d'un troisième étage de la *skénè*.

Résumons brièvement, pour finir, les renseignements nouveaux que nous apporte l'exploration méthodique du théâtre d'Éphèse. En ce qui concerne, d'abord, la forme primitive de cet édifice, les points suivants doivent être signalés :

1° Bien que construit au IIIe siècle avant J.-C., et par suite conforme dans ses dispositions générales au type hellénistique, le théâtre d'Éphèse présente cependant déjà deux particularités qu'on a coutume d'attribuer exclusivement au type asiatique postérieur : *a*) la figure de l'*orchestra* n'y atteint point la dimension d'un cercle complet ; *b*) la hauteur du *proskénion* y est sensiblement inférieure à celle des *proskénia* hellénistiques contemporains[1].

2° La *skénè* hellénistique d'Éphèse offre un plan plus détaillé, plus facile aussi à restituer dans ses diverses parties que toutes celles qui avaient été fouillées précédemment.

3° S'il est impossible de reconstituer l'aspect extérieur de la *scaenae frons* du IIIe siècle, on peut du moins inférer des matériaux employés (le *poros*) que sa décoration était fort simple.

Les remaniements opérés au Ier siècle avant J.-C. appellent également quelques remarques importantes :

1° La *scaenae frons* élevée à Éphèse à cette date est, grâce à son état exceptionnel de conservation, un document unique. D'après cet exemplaire nous avons le droit d'imaginer non seulement toutes les façades de scène du Ier siècle avant J.-C., mais vraisemblablement aussi celles des deux siècles précédents. La seule différence a dû consister dans la nature des matériaux, les plus anciennes étant en pierre et non en marbre.

2° La disposition même de la *scaenae frons* d'Éphèse apporte, si je ne me trompe, un argument très fort, du moins en ce qui regarde l'époque hellénistique, contre la théorie du *proskénion*-décor, soutenue par M. Dörpfeld.

3° Le théâtre d'Éphèse nous permet, grâce aux inscriptions, de fixer de façon assez précise la date à laquelle s'introduisit dans les théâtres hellénistiques le *proskénion* en pierres. Cette innovation eut lieu vers les débuts du Ier siècle avant J.-C. Donc, pendant deux siècles et demi après l'érection du premier théâtre en pierres (330 environ), on avait continué à construire en bois le *proskénion*. Pour quelles raisons? Et à la suite de quel événement ces raisons cessèrent-elles brusquement d'être nécessitantes? Il y a là un problème, non élucidé, qui, j'en suis convaincu, est en étroite relation avec la question des origines du *logéion*.

1. *Dict. des antiquités*, art. THEATRUM, p. 188. A Sicyone, 3 mètres à 3m50 ; à Érétrie, 3m50.

Au sujet du théâtre de l'époque romaine (1er siècle après J.-C.), plusieurs observations intéressantes aussi s'imposent :

1° Jusqu'au 1er siècle de l'ère chrétienne, le théâtre d'Éphèse avait été un monument d'utilité, non de luxe. Et il est probable que cette constatation peut être étendue à l'ensemble des théâtres grecs. C'est à cette date seulement, et sans doute sous l'influence des monuments pompeux récemment érigés à Rome (théâtres de Marcellus et de Balbus), que le faste s'introduit dans l'architecture théâtrale. Le marbre, dans presque toutes les parties de l'édifice, remplace la pierre; on érige des façades de scène monumentales, décorées de colonnes, pilastres, niches, saillies, statues; on établit sous la *cavea* des galeries voûtées pour donner accès aux divers étages, etc.

2° C'est aussi à cette époque qu'apparaît le *logéion*. Si donc nous en jugeons d'après le cas particulier d'Éphèse, les *proskénia* en pierres n'auraient guère été en usage que durant un siècle ou un siècle et demi.

3° Le *logéion* d'Éphèse constitue un document de première importance sur les origines du *logéion* romain. Ici, je le répète, la question ne se pose même pas : le *logéion* d'Éphèse, c'est en effet le *proskénion* hellénistique, transplanté tel quel à 6 mètres en avant sur le terrain de l'*orchestra*.

4° Un autre point capital à noter, c'est qu'à Éphèse l'établissement d'un *logéion* n'a pas eu pour contre-partie, comme dans beaucoup de théâtres d'Asie Mineure, la suppression des gradins inférieurs. En sorte que, dans ce théâtre, les conditions optiques ont été, pendant près d'un siècle, exactement celles que M. Dörpfeld déclare *a priori* inconciliables avec l'existence d'une scène exhaussée[1].

Les dernières modifications apportées au théâtre d'Éphèse à partir de 140 après J.-C. (suppression des gradins inférieurs, érection d'une barrière de marbre autour de l'*orchestra*, substitution d'un placage de marbre à la colonnade du *proskénion*) y affirmèrent de plus en plus nettement le caractère *asiatique*. Mais à aucune époque, il importe de le remarquer, le théâtre d'Éphèse ne fut transformé en théâtre de type romain. Il lui manqua toujours les deux traits fondamentaux de ce type : jamais la figure de l'*orchestra* n'y fut ramenée à un demi-cercle, ayant pour diamètre la limite antérieure du *logéion* ; jamais la hauteur du *logéion* n'y fut abaissée à 1 mètre ou 1m 50[2].

Les observations précédentes montrent amplement, je crois, l'importance des fouilles opérées au théâtre d'Éphèse par MM. Heberdey et Wilberg et l'intérêt pour les études d'archéologie scénique du livre où ils en ont consigné les résultats.

OCTAVE NAVARRE.

1. Je ne méconnais pas que, dans ces conditions, les premiers gradins ne fussent devenus de mauvaises places. Mais M. Dörpfeld a tort de croire que, dans un théâtre comme dans tout autre lieu de réunion, les places *proédriques*, c'est-à-dire honorifiques, soient celles d'où l'on voit le mieux ; ce sont celles où l'on est le plus en vue.

2. *Dict. des antiquités*, art. THEATRUM, p. 194.

III

La seconde moitié du tome II des *Forschungen in Ephesos* est consacrée aux inscriptions du théâtre. Le recueil n'en est ni complet, ni complètement inédit. M. Heberdey a pensé que les morceaux de moindre valeur pouvaient attendre la publication du *Corpus* des inscriptions grecques d'Asie Mineure : en revanche, il a repris comme son bien les textes qu'il avait découverts et livrés aux collaborateurs des *Jahreshefte;* enfin, il a donné une seconde lecture et un second commentaire des pierres mutilées du British Museum dont il avait exhumé des fragments nouveaux[1]. La science et l'habileté du premier éditeur eussent rendu cette tâche bien ingrate, si M. Heberdey n'avait eu la bonne fortune de trouver beaucoup de pierres qui entraient dans les grands vides, et de pouvoir dès lors utiliser pour la première fois des morceaux déjà connus. Il a ainsi renouvelé son plus grand texte en changeant à peine la distribution des fragments. L'ingéniosité parfois audacieuse de ses lectures a voulu réduire au minimum le nombre des blancs. Il a pu enrichir son commentaire de mainte observation empruntée aux travaux des vingt dernières années, parmi lesquels nous avons plaisir à le voir citer souvent ceux de notre compatriote M. Chapot. Bref, les savants qu'intéresse l'épigraphie d'Éphèse sont aujourd'hui très bien armés de deux livres préparés avec un soin égal pour leur épargner des recherches et leur donner la sécurité : le recueil de Londres et celui de Vienne, qui n'ont que quelques inscriptions communes, et contiennent à eux deux tous les textes importants que, depuis la première exploration de Wood, Anglais et Autrichiens ont fait restituer aux ruines du théâtre.

M. Heberdey répartit en neuf séries les 90 inscriptions (85 grecques, 3 latines et 2 mixtes) qu'il a rassemblées.

Voici d'abord vingt *décrets et lois*, parmi lesquels sont les plus anciens textes du recueil. Aucun n'est antérieur à la fin du IVe siècle avant J.-C. Le décret n° 1, en l'honneur d'Ainétos, qui commanda pour le Poliorcète la garnison d'Éphèse, complète les données de certains monuments de Priène, notamment de « la sentence arbitrale des Rhodiens ». L'acte n° 17, malheureusement très mutilé et peu lisible, peut être rapporté au même dossier. On y rencontre la même mention d'une « guerre commune » (κοινὸν πόλεμον) que dans la « sentence arbitrale ». Il est vraisemblable qu'après la bataille d'Ipsus

1. Il a pu utiliser, et parfois publier les copies de Wood, devenues singulièrement précieuses quand les pierres avaient disparu. Il a tenu à revoir même celles des inscriptions de Londres auxquelles il n'avait pas le moindre fragment à ajouter : et il a corrigé ou complété en dix endroits (p. 104 des *Forschungen*, t. II) les lectures de Hicks.

une ligue se forma au sud-ouest de l'Asie Mineure sous les auspices du Poliorcète, à laquelle adhérèrent, entre autres, les Éphésiens et un fort parti de Priéniens, qu'un tyran avait bannis, mais non expulsés de la citadelle de Karion (simplement désignée par les mots τὸ φρούριον dans le décret n° 1). La tyrannie de Hiéron et la « guerre commune » durèrent trois ans. — Les actes 2 à 16 paraissent à peu près contemporains des précédents (l'un deux, n° 3, nomme la reine Phila femme du Poliorcète) : décrets honorifiques conférant la proxénie ou le droit de cité à divers personnages, un Macédonien, un Thébain, des théores, un athlète ou musicien vainqueur, et (n° 11) Nikanor, fils d'Aristote le Stagirite.

Les trois dernières pierres de la série sont du temps de l'Empire.

Des premières années de notre ère, le décret 18 sur la distribution (ἀπομερισμόν) des eaux n'est pas beaucoup plus clair que dans la publication anglaise, malgré les 20 lettres nouvelles qui en ont été retrouvées. 19 avait été édité par Th. Mommsen dans les *Jahreshefte* (p. 3) : le conseil (βουλή) et le peuple des Éphésiens, « τῶν πρώτων τῆς Ἀσίας καὶ δὶς νεωκόρων καὶ φιλοσεβάστων », y instituent la fête anniversaire de leur bienfaiteur, l'empereur Antonin. Des 3 plaques du n° 20 (= Hicks 483), nous avons aujourd'hui 16 morceaux. Sauf quelques lignes dont rien ne reste, nous lisons presque sans arrêt, grâce aux conjectures de l'éditeur, l'éloge de Nicomède, « procureur général » (καθολικὸς ἔκδικος) du « *sénat* » (συνέδριον, γερουσία) éphésien sous Commode, qui avait trouvé des ressources pour rétablir la fête d'Artémis Sotéira, associée dès lors à l'empereur dans le culte, et indemniser ses collègues de leur participation au banquet.

Viennent ensuite (n°s 21 à 26) six *rescrits d'empereurs ou de gouverneurs*. Trois exemplaires, deux latins (n°22) et un grec (21), de celui de Paullus Fabius Persicus, qui fut consul en 34 et mourut en 48, ont été partiellement retrouvés. Les débris du texte grec, dont on n'avait rien avant les fouilles de la mission autrichienne, sont les plus importants : le proconsul, qui invoque la « constitutio » (διάταξις) d'un de ses prédécesseurs, Vedius Pollio, y paraît sauvegarder par de minutieuses prescriptions les finances d'Éphèse. — Le numéro suivant, dont le British Museum ne possède que 40 mots, est devenu, grâce aux fouilles récentes, une grande et belle inscription de 60 lignes, dont la moitié sont à peu près complètes : c'est la réponse pleine de sagesse de Marc-Aurèle et de Vérus au λογιστὴς Ulpius Euryklès, qui leur avait demandé l'autorisation de fondre les statues d'argent mutilées, et presque méconnaissables et anonymes des empereurs défunts : les Éphésiens s'engageaient à tirer d'une partie du métal deux statuettes des fils d'Antonin. Euryklès aurait voulu, d'autre part, pouvoir poursuivre de nouveau les anciens débiteurs du Sénat, dont un esclave public avait indûment reçu et dilapidé l'argent (162-163 ap. J.-C.) —

Les trois derniers rescrits (dont deux sont de Caracalla) sont très mutilés : du n° 24 il ne subsiste pas 20 demi-lignes, et elles sont en 30 morceaux.

A la *fondation de C. Vibius Salutaris* (104 ap. J.-C.) se rapportent trois textes. Le premier est la monumentale inscription de près de 600 lignes réparties sur 16 dalles en 6 colonnes dont les indications ont fait chercher et retrouver la porte de Magnésie, puis l'Artémision et la voie sacrée. Les savants anglais avaient eu le mérite de reconnaître les grandes lignes du texte, d'en distinguer les sept documents, d'en restituer enfin des parties essentielles. Mais Hicks avait dû laisser 28 fragments — dont un assez considérable — sans emploi. M. Heberdey en a reconnu 25 autres, dont 2 au British Museum, où on les avait attribués à des inscriptions différentes (*IBM*, III, 728 et 749); anciens et nouveaux, il les a tous fait rentrer dans sa restitution, sauf 8, très courts, qui ont pu appartenir aux 50 lignes qu'il a laissées en blanc. Il a ainsi accru de près d'un tiers la partie lisible de l'inscription : doublé, ou peu s'en faut, le premier document, et présenté presque sans vide les cinq qui suivent. A vrai dire, une restauration aussi complète implique de très hardies conjectures, et M. Heberdey a dû deviner en grande partie la seconde moitié des colonnes 1, 2 et 3 et la première de la colonne 4 : il suffit pour s'en assurer d'un coup d'œil sur la planche hors texte qui remet en place tous les fragments utilisés de l'inscription. Je n'ose espérer que les futurs éditeurs de celle-ci conservent tous les mots et toutes les phrases qu'a dû suppléer M. Heberdey : même les formules déjà connues, qu'il a autant que possible, en bon épigraphiste, fait rentrer dans son texte, paraîtront suspectes en plus d'un endroit. D'ores et déjà, j'ai peine à penser que les 4 lettres du fragment qui représente pour Hicks toute la ligne 52, toute la ligne 53 et l'initiale de la suivante, légitiment la restitution intégrale du passage, même si l'on utilise pour terminer les lignes le morceau n° 18 non employé par le savant anglais : si vraisemblable, ou même si assurée que soit l'attribution des 21 lettres de ce morceau aux deux lignes supérieures de la pierre II (dans le plan de M. Heberdey = lignes 93 sqq.), il est naturel de reculer devant le mot μεταλαμβὴν, qui est presque un ἅπαξ, et qu'on nous propose hardiment sans nous dire si on l'a lu sur une autre pierre d'Éphèse. Je doute aussi — rien qu'en comptant les lettres du passage — des trois lignes trop inégales et presque des trois phrases restituées autour d'un petit fragment que M. Heberdey a retrouvé et qu'il place dans la colonne 3, tout au bas et à gauche de la pierre XII (= l. 212 sqq.). Mais ces réserves ne diminuent ni l'effort ni le résultat, qui sont considérables.

Deux bases qui ont été exhumées des ruines du théâtre, l'une à sept, et l'autre à quatre exemplaires, et qu'il a été facile de reconstituer presque

en entier l'une et l'autre, portent des inscriptions rédigées peut-être par Vibius Salutaris, dont elles rappellent les titres et les fondations. M. Heberdey les publie à la suite de la précédente. Le n° 28 surtout, qui n'a pas 25 lignes, mais dont chaque variante, destinée à perpétuer le souvenir d'une libéralité différente, nous indique en chiffres exacts la dotation de la γερουσία, ou des ἔφηβοι, ou des citoyens groupés en tribus, permet de suppléer, en un passage capital, aux vides de la grande inscription. Sur ces données nouvelles, M. Heberdey a repris tous les comptes de Hicks, qu'elles infirmaient. En calculant toujours l'intérêt au taux de 9 %, il est parvenu, à son tour, à reconstituer pour la première dotation un capital de 20,000 deniers, donnant un revenu annuel de 1,800. Il a dû modifier le groupement et le nombre des bénéficiaires, tirés au sort dans chaque groupe : il a d'ailleurs observé que ce nombre (au moins pour certaines catégories), n'était pas fixe, mais déterminé par les variations du cours de l'as (κόλλυβος).

Quant à la donation supplémentaire que fit C. Vibius quelques semaines après la précédente, M. Heberdey n'avait pour la reconstituer que les indications fragmentaires du septième document (l. 447 sqq.). Il est parvenu néanmoins à retrouver l'emploi des 135 deniers qui représentaient le revenu des 1,500 ajoutés par le donateur au premier capital. Hicks avait dû renoncer à faire ce calcul [1].

C'est en appendice (p. 188-198) que M. Heberdey étudie la fondation de Salutaris. Les remarques détaillées qu'il a données à la suite du texte n'avaient d'autre objet que la première analyse des documents, la précision du sens et la justification des lectures : le minutieux et savant décompte qui suit le recueil des inscriptions du théâtre ferait

1. M. Heberdey pose en principe : 1° que l'ordre des bénéficiaires énumérés au début du septième document (l. 454 sqq.) avait dû être observé un peu plus loin, entre les lignes 495 et 525, dans la grande lacune où les sommes se trouvaient en regard des noms ; 2° que la donation supplémentaire n'augmentait que le nombre des participants, mais non la valeur des parts, fixée par la précédente. Il est juste de reconnaître que cette valeur même, établie sur les indications des bases n° 28, était assez souvent ignorée de Hicks.

D'après le premier principe, les lettres ΞΗΚΟΝ, qui sont tout ce qui reste de la ligne 525, expriment le nombre des enfants appelés à se joindre aux 49 (ΜΘ, ligne 276) inscrits dans la première fondation. Comme ceux-ci sont rangés par groupes que commandent des pédonomes, il est facile (Hicks l'avait fait déjà) de dire le nombre de ces groupes : car 49 n'est multiple que de 7. Dès lors, M. Heberdey restituera à la ligne 525 les mots ἑ]ξήκον[τα τρία, parce que 63 est le multiple de 7 compris entre 60 et 70. L'ingénieux éditeur ne suppose pas qu'avec le total des enfants ait pu varier le nombre de leurs groupes (par exemple $49 + 61 = 110 = 10 \times 11$; $49 + 68 = 117 = 13 \times 9$, etc.), c'est-à-dire de leurs chefs de groupes, sans doute parce que les pédonomes ne sont pas mentionnés dans l'énumération des lignes 454 sqq. A chacun des 63 enfants appelés à se joindre aux 49 autres, il donna la même indemnité d'un quart de denier, chiffre inconnu de Hicks.

A la ligne 492, il reconnaît dans E le nombre des bouleutes supplémentaires (5), et non une date, comme le voulait le savant anglais. Sur cette nouvelle donnée et sur la précédente M. Heberdey édifie toute une suite de calculs, qui deviennent de plus en plus subtils et discutables, mais qu'il conduit à leur terme.

l'un des plus vivants chapitres de l'histoire des évergètes dont la Grèce n'a jamais manqué. C'est hier qu'Avérof rendait à Athènes son stade et donnait à la marine grecque son vaisseau amiral : au temps de la paix romaine, Hérode Atticus, contemporain de ce Nicodème que nous mentionnions ci-dessus (n° 20), embellissait Athènes et Delphes ; un peu avant eux, Vibius Salutaris rehaussait l'éclat des grandes processions éphésiennes et laissait à tous les groupes de la population mâle et libre, aux enfants, aux éphèbes et aux sénateurs, aux prêtres et aux serviteurs des temples, aux membres du conseil et aux particuliers, de l'argent pour célébrer les fêtes. Or, l'énumération de ces sommes, la minutieuse ordonnance des groupes, la place faite aux prêtres, aux images d'argent et d'or, aux musiciens et aux acrobates [1] nous donnent l'idée d'un cortège varié, grand et riche. Les statues offertes par C. Vibius, qu'on était allé chercher à l'Artémision, prenaient place au théâtre, trois par trois, sur les banquettes de marbre qui avaient été préparées pour les recevoir parmi les tribus (φυλαὶ) ou les corps de spectateurs (βουλή, γερουσία, ἔφηβοι) auxquels elles avaient été spécialement dédiées. Les seuls noms de ces images — tout ce qui nous en reste — nous montrent associés les cultes éphésiens de toutes les époques; leur répartition, qu'a retrouvée M. Heberdey (p. 190), est une hérarchie. En tête (l. 150 sqq.), et comme hors cadre, l'empereur Trajan et sa femme Plotine, que C. Vibius garde dans sa maison, et qui, après sa mort, deviendront les voisins de l'Artémis d'or de la βουλή. Ensuite, Artémis, la grande déesse d'Éphèse, reproduite à neuf exemplaires, huit d'argent, un d'or, qui appartient à toutes les tribus et à tous les corps de la cité. Ἀθηνᾶ, surnommée Πάμμουσος, est, avec elle, la seule de douze grandes divinités helléniques que nous retrouvions dans cette liste : elle est attribuée aux enfants. Le sénat sacré (c'est-à-dire romain) et la βουλή d'Éphèse entourent l'Artémis d'or, comme le Peuple romain et la γερουσία éphésienne entourent l'Artémis de la γερουσία, comme la Chevalerie romaine et l'Éphébie d'Éphèse entourent celle des éphèbes. De même, Auguste, fondateur de l'empire; Lysimaque, second fondateur et sauveur de la cité; l'antique Pion, possesseur de l'une de ses collines, étaient associés chacun à l'Artémis et au génie de l'une des six tribus... En s'aidant des bases et des inscriptions retrouvées, M. Heberdey a essayé, dans un appendice spécial qui porte le n° 3, de déterminer l'affectation de certains *cunei* [2].

1. Sur l'origine de cette dénomination des prêtres subalternes d'Artémis, cf. Hicks (*IBM*, III, p. 85).

2. Je ne saurais quitter l'inscription de Vibius Salutaris sans mentionner qu'au cours de son étude (p. 191), M. Heberdey s'inscrit en faux contre l'emplacement assigné par Benndorf à la porte coressique, en d'autres termes, contre l'attribution du nom de Coressus au Bulbul-Dagh. Voilà, en une ligne, toute la topographie d'Éphèse remise en question. Cf. G. Radet, *Journal des Savants*, mai 1906, p. 251 sqq. — *Ephesiaca*, p. 13.

Les inscriptions dont il me reste à parler n'appellent pas d'aussi longs commentaires. Après une *liste d'agonothètes* (n° 30), qui donne à l'auteur (appendice II, p. 199 sqq.) l'occasion d'une enquête numismatique et chronologique sur les prytanes éphésiens du Ier siècle av. J.-C., les séries 5 et 6 ne contiennent que des dédicaces : *dédicaces de monuments publics* (nos 31-46) et *dédicaces de statues* (nos 47-73). Les premières peuvent servir à la reconstitution du théâtre ou à son histoire. Signalons : le cintre (φαλίς) de l'entrée Sud qui conduisait aux gradins supérieurs (il porte dans le recueil le n° 33 et date du règne d'Auguste) ; puis, l'inscription dédicatoire de la *scaenae frons*, en 66 (n° 34) ; puis, du milieu du IIe siècle, la mention (n° 39) de travaux au προσκήνιον[1] et au πόδωμα[2] et de l'établissement d'un πέτασος, c'est-à-dire d'un vélum protégeant les acteurs. Ce πέτασος dut être réparé ou changé souvent, deux inscriptions le prouvent, qu'on date des premières années du IIIe siècle (nos 40 et 41). A ces textes, M. Heberdey en joint deux en vers de basse époque (l'un peut-être du IVe siècle), qui expriment à propos du théâtre une admiration hyperbolique. Ces vers, deux distiques (n° 43) et quatre haxamètres (n° 44), ont déjà été recueillis et commentés par les philologues. M. Heberdey aurait pu signaler dans l'un des pentamètres, à l'hémistiche, une brève comptée pour longue, et surtout (n° 44) les finales si caractéristiques des quatre hexamètres. Trois d'entre eux, les trois derniers, se terminent par des mots de quatre longues. Trois (dont le premier) présentent à leurs deux derniers pieds la coïncidence de l'accent et du temps marqué[3]. Dans les deux derniers enfin, les deux spondées finaux sont précédés de quatre dactyles.

Sur les bases de statues nous lisons — quand ils ne sont pas martelés comme ceux de Domitien (nos 47, 48) et de Géta (n° 51) — des noms d'empereurs et de filles ou de mères d'empereurs : Antonin (49, 50), Faustine, fille de Marc-Aurèle (49), Septime-Sévère, Caracalla et Julia Domna (51). Nous y lisons encore les noms des bienfaiteurs de la cité : des deux Vibius, Salutaris (n° 60) et Lentulus (n° 61), du grand-prêtre Montanus (nos 61 et 63), de Védius Antonin (n° 64) et de Pompée Hermippe (n° 69), grand-prêtre et ambassadeur auprès des souverains. Nous rencontrons aussi, l'une près de l'autre, la base du sophiste (nos 70, 71) et celle de l'athlète (n° 72) ; puis, les socles des statues de villes, Nicaea Cilbianorum, dans la haute vallée du Caÿstre (n° 56), Carthage (n° 53), Cnide (54) et Cos (55). Éphèse appelle ces deux dernières cités « ses sœurs » et se nomme elle-même ἡ πρώτη καὶ μεγίστη μητρόπολις τῆς Ἀσίας καὶ τρὶς νεωκόρος Ἐφεσίων πόλις.

1. Entendons : la face du προσκήνιον.
2. Sans doute, la terrasse du προσκήνιον d'où parlaient les acteurs.
3. On admettra ici l'accentuation binaire, et deux syllabes intenses dans les mots de quatre syllabes.

De rares et courtes inscriptions, qui forment une septième série, ont été consacrées aux *associations religieuses ou corporations d'artisans*. Il suffira de mentionner parmi les premières le thiase des Ταυρεασταὶ (n° 75), qui rappelle la fête des *Taurea*, en l'honneur de Posidon; parmi les secondes, les métiers des cordonniers (ταυρεινάδες, n°s 80, 81), des garçons de bains (βαλανεῖς πρεσβῦτοι, n° 78), des tourneurs de boutons à orner les tablettes (πυρηνάδες, n° 79), des préparateurs du mets sacré (τοῦ ἱεροῦ γεύματος = pain azyme?, n° 76). — Les *marques de places*, qui viennent ensuite (exemple : ἐρήδων, ou γερουσίας, etc.) ne sont intéressantes que pour l'architecte. Enfin, les *varia* renferment la plus récente des inscriptions du théâtre, en l'honneur « des βασιλεῖς chrétiens et des Verts. »

A la fin du livre, dix *indices* alphabétiques servent pour ce volume et pour le précédent. Tous sont très détaillés, à l'exception de l'*index* grammatical et orthographique, qui vient le dernier. Cette brièveté est d'autant plus regrettable que, dans son commentaire, M. Heberdey néglige, en général, la langue des inscriptions. Il ne s'en occupe guère que pour justifier ses lectures (par exemple, quand il corrige, II, 3, p. 99, ἀποδιδῶι en ἀποδιδοῖ, qu'il interprète justement comme une forme thématique). Ce qui ressort le plus nettement de l'*index*, c'est la fréquence, à l'époque hellénistique, des assimilations en syntaxe. La simplification des consonnes géminées et le redoublement du σ devant θ, à la même époque, par suite d'une coupe nouvelle des syllabes, sont des faits connus; mais l'auteur a eu raison de les rappeler. Il note aussi, dans l'inscription de Vibius Salutaris, le datif *pluriel* du nombre deux : δυσίν. On regrettera notamment qu'il ne se soit occupé ni du ν éphelcystique, ni de la concurrence du ττ attique et du σσ ionien, ni de l'absence d'οὐδέν, création attique, qui ne paraît pas avoir menacé οὐδὲν chez les Éphésiens, et qu'il n'ait pas pensé aux latinismes. La construction de ἐὰν avec l'indicatif futur (n° 27, l. 306) en est un, plutôt qu'une faute de graveur; et, dans la même inscription, la traduction (l. 136 et 448) de l'ablatif absolu par un datif (Σέξτῳ Ἀττίῳ Σουβουρανῷ τὸ β̄, Μάρκῳ Ἀσινίῳ Μαρκέλλῳ ὑπάτοις) en est un autre.

PAUL FOURNIER.

BIBLIOGRAPHIE

G. Jéquier, *Histoire de la Civilisation égyptienne*. Paris, Payot, s. d.; 1 vol. in 12 de 330 pages, avec 265 gravures.

Ancien attaché à l'Institut français d'archéologie orientale du Caire et à la Délégation scientifique française en Perse, M. Gustave Jéquier, aujourd'hui professeur d'égyptologie à l'Université de Neuchâtel, retrace, en un substantiel abrégé, l'*Histoire de la Civilisation égyptienne*, depuis les origines jusqu'à la conquête d'Alexandre. Il étudie successivement : I. les sources de l'histoire d'Égypte ; II. l'Égypte légendaire ; III. l'Égypte archaïque ; IV. l'Époque thinite (4000 à 3400 avant J.-C.) ; V. l'Ancien Empire (3400-2200) ; VI. le Moyen Empire (2200-1500) ; VII. le Nouvel Empire (1500-332). Pour chacune des périodes qui nous sont connues par des textes, il divise son exposé en trois parties : histoire, monuments, civilisation. Événements politiques, mythes, cultes, art, institutions, mœurs, vie économique, tel est le domaine où se meut l'auteur, pendant un laps de temps qui n'embrasse pas moins de cinq ou six millénaires.

Nombre de vulgarisateurs encombrent le marché de petits livres d'apparence claire, mais qui trahissent, par leur badigeonnage superficiel, l'embarras de l'étranger condamné à ne jamais voir les choses que du dehors. M. Jéquier nous repose et nous dédommage de cette fâcheuse catégorie d'incompétents. Ses travaux antérieurs, consacrés aux monuments, aux inscriptions et aux papyrus de l'Égypte antique, lui permettaient d'aborder le sujet en pleine connaissance de cause. Il a donc la première des qualités qui recommandent un bon précis : l'expérience approfondie du spécialiste qui a fait personnellement avancer la science. Il n'a pas à un degré moindre la seconde : le don de choisir, dans la masse des matériaux, le détail typique qui résume et caractérise.

Aisé de forme et solide de structure, son manuel est pourvu d'une illustration, non seulement abondante mais expressive, qui en double la valeur. Un index commode, une bibliographie méthodique, de bonnes tables facilitent le maniement de l'ouvrage. A ces mérites intrinsèques s'ajoute une parfaite exécution matérielle : joli papier, typographie nette et lisible, habillage élégant des gravures. Tel est le volume, de tous points excellent, par lequel la librairie Payot ouvre sa « Bibliothèque générale ». Le début fait bien augurer de la suite.

GEORGES RADET.

N. Wecklein, *Ausfürlicher Kommentar zu Sophokles Philoktet.* Munich, Lindauersche Buchhandlung, 1913; 1 vol. in-8° de 82 pages.

Dans son commentaire sans texte du *Philoctète* de Sophocle, M. Wecklein, comme l'indique la préface, s'est proposé de réunir tout ce qui peut contribuer à faire mieux comprendre la marche générale de l'action et à éclairer les détails du texte. Son livre s'adresse moins aux élèves qu'aux maîtres. A l'intention de ces derniers, il a recueilli les observations les plus intéressantes des commentateurs qui l'ont précédé, et qu'il est souvent difficile de se procurer. Il y a joint, il est inutile de le dire, ses remarques personnelles. Ces notes abondantes ne portent pas seulement sur la langue, la syntaxe ou la critique du texte; très souvent, elles touchent à la critique littéraire et aux questions d'esthétique. Elles offrent, comme l'auteur le désirait, pour le professeur qui ne peut se contenter de ce que contiennent les éditions classiques ordinaires, une excellente base pour une interprétation personnelle.

Les notes proprement dites sont précédées de quelques pages dans lesquelles M. Wecklein résume les jugements qui ont été portés sur le *Philoctète*, étudie le mythe de Philoctète avant Sophocle, et expose, en le discutant, ce qu'on peut savoir, d'après Dion Chrysostome, des tragédies d'Eschyle et d'Euripide traitant le même sujet. Un chapitre qui fait suite aux notes met en relief le caractère psychologique de l'œuvre de Sophocle; un autre, très bref, donne quelques indications sur Philoctète dans d'autres drames et dans l'art.

La publication de M. Wecklein est appelée à rendre de réels services aux lecteurs de la tragédie de Sophocle. F. A.

E. Diehl, *Supplementum Sophocleum.* Bonn, Marcus et Weber, 1913; 1 vol. in-8° de 33 pages.

Dans ce petit volume ont été réunis les fragments de Sophocle que nous ont depuis peu fait connaître soit les papyrus, soit le manuscrit de Berlin du Lexique de Photius, ou d'anciennes scholies. On y trouvera ce qu'on a découvert des Ἰχνευταί, de l'Εὐρύπυλος et de l' Ἀχαιῶν σύλλογος, et quelques fragments d'importance beaucoup moindre. M. Diehl a écarté tout ce qui ne peut être attribué à Sophocle avec assez de certitude (fragments d'un *Chrysès* et d'une *Niobé*).

Le texte est accompagné de notes critiques abondantes, où figurent les différentes conjectures par lesquelles on a tenté de combler les lacunes des papyrus. Le texte des Ἰχνευταί, qui représentent le morceau le plus important du recueil, diffère, dans un assez grand nombre de passages, de celui de Hunt dans les *Oxyrhynchus Papyri*

(vol. IX). M. Diehl admet dans son texte quelques-unes des restitutions proposées *exempli gratia* par l'éditeur anglais (v. 4, 85 et 86); il fait des emprunts du même genre à Wilamowitz, à Carl Robert et à quelques autres. Avec Schenkl, il place au v. 309 le fragment 293 de Nauck ainsi modifié : [ἐνήλατα ξύλ' ὡς τρίγωνα διατ]ὸρως ἐρείδεται. Ce fragment, que C. Robert croyait appartenir à la description du lit de Maïa, est certainement mieux placé dans le passage où Cyllène raconte la construction de la lyre. Pour les vers 170-190, M. Diehl adopte l'opinion de C. Robert, qui considère comme des noms de satyres les mots Δράκις, Γράπις, Οὐρίας, Μέθυ[σος], Στράτιος, Κρ[ο]κί[ας], Τρέ[χις]; les vers 2, 3, 39, 49, 56, 95, 113, 238 contiennent des corrections ou restitutions dues à M. Diehl lui-même. — En somme, le *Supplementum Sophocleum* résume tout ce que la critique a déjà tenté pour améliorer les nouveaux textes de Sophocle, et y contribue pour sa part. La matière est loin d'être épuisée encore, et ceux qu'intéresse ce genre d'études seront reconnaissants au savant éditeur de leur avoir rendu abordables, dans un volume d'un prix très modique, des ressources qu'ils étaient obligés, avant lui, de chercher dans des publications beaucoup moins accessibles à la majorité des lecteurs.

F. A.

A. E. Taylor, *Varia Socratica, First Series*. Oxford, James Parker et C°, 1911; 1 vol. in-8° de XII-269 pages.

Xénophon a, depuis quelques années, une fort mauvaise presse. Après Dümmler et Karl Joël, M. Robin s'est évertué à le dépouiller de la réputation d'historien terne, mais probe et exact, que Zeller et d'autres lui avaient faite. Voici que, d'un autre biais, M. Taylor aborde la même tâche. S'il ne rabaisse pas Xénophon, du moins cherche-t-il à rendre à Platon une valeur historique que l'on s'accordait, depuis un demi-siècle, malgré l'autorité de Schleiermacher, à contester à l'auteur des dialogues, poète trop inspiré pour être sûr narrateur. Le véritable Socrate serait donc le Socrate de Platon; ou, plus exactement, le socratisme authentique, c'est déjà le platonisme avant Platon : thèse séduisante dont M. Taylor a poursuivi la défense en cinq dissertations brillantes et du plus vif intérêt.

La première est consacrée à l'*impiété de Socrate*. Sur ce point Platon et Xénophon s'accordent à relever les mêmes accusations formulées contre leur maître; mais le procès de Socrate n'en est pas plus clair. Or, d'après M. Taylor, c'est moins dans l'*Apologie* qu'il faut chercher l'explication véritable du grief d'impiété, que dans le *Phédon* et le *Gorgias*. Là Socrate apparaît sous son vrai jour, comme un affilié des sectes orphico-pythagoriciennes, et c'est comme adepte de ces doctrines aristocratiques et internationales que Socrate est devenu suspect à la démocratie jalousement nationaliste d'Athènes.

La seconde étude, *Le Socrate d'Aristote*, montre que, contrairement à la tradition, Aristote ne distingue pas un Socrate historique du Socrate platonicien, le seul qu'il ait connu. L'auteur va jusqu'à relever, avec une rare habileté, tous les textes de Platon dont Aristote semble s'être inspiré dans la douzaine de passages où il parle de Socrate. L'un des passages les plus curieux de l'article est celui où M. Taylor discute, après tant d'autres, le texte du *Sophiste* où Platon critique les théories des εἴδων φίλοι. Ces « amis des idées » ne seraient ni les Mégariques, ni Platon lui-même dans sa première manière, mais des Éléates contemporains de Parménide. Cette interprétation, à vrai dire, est faiblement confirmée par les textes ; mais elle aurait, si elle était établie, le très grand avantage de jeter une vive lumière sur l'un des plus obscurs dialogues de Platon.

Sous le nom de δισσοὶ λόγοι, M. Taylor étudie un exercice d'école qui semble se rattacher à une école éléatique postérieure à Socrate et dont le texte a été conservé. On y trouve un exemple topique de ces antinomies que les écoles éristiques se plaisaient à discuter.

Dans l'étude sur le *Phrontisterion*, c'est Aristophane à son tour qui est réhabilité. Si les *Nuées* sont une caricature, du moins cette caricature n'est-elle qu'un grossissement satirique de la réalité. En d'autres termes, le véritable Socrate serait bien le métaphysicien aventureux, quelque peu mystique et spirite, autour duquel se groupent, en cercle sévèrement clos, les φροντισταί de l'École. Ces conclusions sont sans doute les plus paradoxales de tout ce livre fécond en nouveautés. On ne voit pas comment l'auteur peut accorder sa thèse avec le témoignage formel d'Aristote, attestant que Socrate s'est entièrement désintéressé des questions de physique et de métaphysique (*Met.*, I, 6, 987, b 1.)

Enfin, une dernière étude, fort minutieuse et pleine d'intérêt sur l'emploi des mots εἶδος et ἰδέα dans la littérature préplatonicienne, permet de préciser le sens technique que ces termes ont pris chez Platon. Il semble qu'il faille remonter jusqu'aux Pythagoriciens pour découvrir le premier passage du sens concret de ces termes (corps), à l'idée plus abstraite de figure, enfin à celle d'idée.

TH. RUYSSEN.

Franz Brentano, *Aristoteles Lehre vom Ursprung des menschlichen Geistes*. Leipzig, Verlag von Veit und Comp., 1911 ; 1 vol. in-8° de VIII-165 pages.

Cet ouvrage est une reprise et un élargissement d'une polémique déjà ancienne. Il y a plus de trente ans, en effet, que l'auteur et Édouard Zeller entrèrent en querelle, pour ne pas dire en guerre, sur la question de savoir si, d'après Aristote, la partie supérieure de

l'âme humaine, le νοῦς, est un principe éternel préexistant à la vie, ou s'il est l'objet d'une création spéciale. Brentano, dans une dissertation sur la *Psychologie* d'Aristote et dans une étude publiée dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne (1882), avait soutenu le « créationisme » d'Aristote; Zeller avait répliqué, non sans âpreté, dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin et dans de copieuses notes de la troisième édition de sa *Philosophie der Griechen*, maintenant sa thèse traditionnelle en faveur de la préexistence du νοῦς. Brentano fonde son argumentation sur les six arguments suivants : 1° Aristote n'a énoncé nulle part de façon expresse la théorie de la préexistence du νοῦς; 2° Il nie expressément cette préexistence; 3° Il soutient que la partie immortelle de l'âme lui est donnée au moment de la conception par une intervention créatrice de l'activité divine; 4° Cette théorie s'accorde avec l'ensemble du système d'Aristote; 5° Elle s'inspire, comme tout l'ensemble du système, de la philosophie platonicienne; 6° Elle est confirmée par les traces de doctrine analogue que l'on peut relever chez les deux principaux disciples d'Aristote, Eudème et Théophraste.

Il ne saurait être question de suivre dans son détail l'argumentation très minutieuse de Brentano. D'une manière générale, cette argumentation nous semble plus forte dans sa partie critique que dans sa partie positive. Brentano a sans doute raison contre Zeller quand il affirme qu'aucun texte décisif d'Aristote n'affirme, comme telle, une existence du νοῦς antérieure à la vie individuelle. Le passage si connu du *De Anima* (III, 5, 430, a 23), qui est sans doute le plus probant, n'est pas dirimant. Ἀθάνατον καὶ ἀίδιον peut ne s'entendre à la rigueur que de la survie, et l'expression μνημονεύομεν peut également s'appliquer à la disparition, durant la vie future, de tout souvenir relatif à la vie terrestre. De même, l'autre passage généralement invoqué du *De Anima* (I, 5, 410, b 10), où le νοῦς est dit προγενέστατος καὶ κύριος, peut faire allusion simplement, par opposition à la doctrine des éléments d'Empédocle, à l'antériorité et à la supériorité générale du νοῦς sur les éléments, déjà proclamée par Anaxagore.

Mais il faut bien avouer que ces textes ne sont pas favorables non plus à la thèse créationiste, ou plutôt il faut dire qu'ils le sont bien moins encore qu'à celle de Zeller. Quant à nous, il nous est tout à fait impossible de lire dans le texte unique invoqué par Brentano contre la préexistence de l'âme (*Métaph.* Λ, 3, 1070, a 21) une « négation » de la préexistence. De ce qu'Aristote se borne, dans ce passage, à faire une rapide allusion à la possibilité d'une survie (εἰ δὲ καὶ ὕστερόν τι ὑπομένει), on ne saurait rien conclure contre la possibilité de la préexistence. Les autres textes invoqués en faveur d'une sorte d'insertion du νοῦς dans l'organisme vivant ne sont pas plus probants. Le célèbre texte du *De Generat. Animal.*, II, 3, 736, b 27 (λείπεται δὲ τὸν νοῦν

μόνον θύραθεν ἐπεισιέναι καὶ θεῖον εἶναι μόνον) ne saurait impliquer qu'au moment de l'insertion du νοῦς celui-ci soit expressément créé par un acte divin; cette expression pourrait tout aussi bien se prêter à une interprétation émanatiste.

La thèse de Brentano nous paraît particulièrement faible quand l'auteur s'efforce, pour la commodité de sa démonstration, de tirer le système aristotélicien tout entier dans le sens du créationisme. L'idée de création, généralement étrangère à l'esprit grec, est particulièrement incompatible avec un système qui ne prête à Dieu d'autre vie que la contemplation et d'autre activité que l'attraction exercée par le parfait sur la matière éternelle.

TH. RUYSSEN.

Ernst Nachmanson, *Historische attische Inschriften* (collection des *Kleine Texte für Vorlesungen und Uebungen*, éditée par H. LIETZMANN, n° 110). Bonn, Marcus et Weber, 1913; 1 vol. in-12 de 82 pages, 2 M. 20.

La *Revue des Études anciennes* a rendu compte de plusieurs des fascicules parus dans cette utile collection. E. Nachmanson y publie aujourd'hui un recueil de 87 inscriptions attiques qui s'échelonnent sur neuf ou dix siècles de l'histoire d'Athènes, depuis l'antique décret du VIe siècle avant notre ère sur les habitants de Salamine jusqu'à la dédicace en l'honneur d'Arcadius et d'Honorius (396-401 ap. J.-C.). On n'y trouvera que des textes qui intéressent l'histoire politique proprement dite; tous ceux qui concernent les institutions publiques et privées, le culte, le théâtre, etc., en ont été écartés, et l'on s'étonnerait de cette exclusion si l'on n'espérait que d'autres recueils suivront celui-ci. Dans le cadre même que s'est tracé l'auteur, on pourra regretter nombre d'omissions; mais il fallait se borner et il est entendu que tout choix comporte un certain arbitraire. Il n'y a qu'à louer sans réserve le soin diligent de l'éditeur, dont le nom est à lui seul un garant. Pour le commentaire comme pour le choix des documents, la place lui était mesurée par le caractère même de la collection; il a tiré un excellent parti de celle dont il disposait. Dans les notes critiques et grammaticales, on trouvera l'essentiel; les indications historiques et les références sont sobres et substantielles. La bibliographie, qui est à mon sens la partie la plus utile d'une *sylloge* de ce genre, est de sa nature envahissante. Les concordances établies, pour chaque inscription, avec les recueils classiques (*IG* I-III, Dittenberger, Michel, Hicks, Roberts-Gardner) dispensaient d'être complet pour les commentaires les plus anciens; en se reportant aux *lemmata* de ces ouvrages, le lecteur trouvera ce qui lui est nécessaire; d'ordinaire, M. Nachmanson se borne donc à citer, parmi les premières études, celles qui sont vraiment fondamentales; en revanche, il est admira-

blement documenté sur les plus récentes; rien d'important, je crois, ne lui a échappé, et c'est par là surtout que sa publication rendra service aux travailleurs. L'auteur ne mentionne nulle part le *Mémoire* capital de P. Foucart *sur les colonies athéniennes au* IVe *et au* IIIe *siècle* (il est suprenant que Dittenberger l'ait aussi ignoré); il avoue quelque part (n° 29) qu'il n'a pu se procurer l'étude du même savant sur *les Athéniens dans la Chersonèse de Thrace*, publiée dans les mêmes *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, 1909; se peut-il que cette importante collection soit d'un accès si difficile?

F. DÜRRBACH.

A. Wilhelm, *Die lokrische Mädcheninschrift* (Sonderabdruck aus den *Iahresheften des Œsterr. archaeol. Instit.*, t. XIV, 1911, p. 163-256).

Athèna Ilias avait deux jeunes esclaves, de la descendance d'Ajax, fils d'Oïlée. Le service était pénible pour ces jeunes filles, nées libres, qui passaient une année au moins, et sans doute plusieurs, de leur bel âge, les cheveux ras et les pieds nus, dans la solitude, sur un rivage hostile, où elles risquaient d'être lapidées si elles étaient aperçues des habitants, et qui ne pouvaient espérer, si elles y mouraient, les honneurs funèbres et le retour dans la terre natale. Les Aiantides, établis à Naryka, en Locride Orientale, devaient expier ainsi, disait-on, pendant mille ans, le viol de Cassandre par leur ancêtre dans le sanctuaire de la déesse. Les mille ans furent révolus, selon les calculs des Grecs, au temps d'Alexandre, le nouvel Achille. Les Aiantides cessèrent alors de payer le dur tribut. Mais désolés par les maladies, les avortements de leurs femmes et la stérilité de leurs champs, les Locriens interrogèrent la Pythie qui leur déclara qu'Athèna, à Troie, réclamait encore ses deux esclaves. Il s'ensuivit entre les Aiantides et leurs compatriotes des discussions d'autant plus inextricables que les Phocidiens de Phayllos, en 352 (Diodore, XVI, 38), avaient rasé Naryka et dispersé ses habitants. Un texte de Suidas, épars dans six ou sept articles de son *Lexique*, et ingénieusement restitué par R. Herscher, nous apprend qu'Antigone de Macédoine (est-ce Antigone Ier, mort en 301, ou Antigone III Doson, qui régna de 229 à 221?), pris comme arbitre par les villes de Locride, leur conseilla de tirer au sort.

Signalé dès 1896, le nouveau document (une inscription d'une lecture et d'une restitution difficiles) que vient de publier M. Wilhelm et que, d'après la comparaison des écritures delphiques et de celles des papyrus, il date du milieu du IIIe siècle, prouve qu'à cette époque Naryka était rebâtie et que, de gré ou de force, les Aiantides y étaient revenus. Il atteste la durée des troubles, toujours renaissants, que sus-

cita la réponse de la Pythée, l'inutilité des sentences ou des accords intervenus, et l'obstination des intéressés à les éluder, — soit que ce nouvel acte succède à une décision d'Antigone Ier, soit qu'il précède un arbitrage de Gonatas ou de Doson. Il atteste surtout par le droit de voyager et d'émigrer rendu aux Aiantides la rigueur des lois qui leur avaient fermé les villes locriennes ; par la reconnaissance publique de leur culte propre (Λοκρὶς Αἰάντια, ou Αἰάντις) et la solennité donnée à leurs fêtes, l'exécration qui les avait poursuivis ; par la reconstruction de leurs demeures, la férocité des haines acharnées même contre leurs biens : et l'auteur nous rappelle justement les Corinthiens rasant les maisons des Cypsélides, les Lacédémoniens celles de leurs rois Léotychide et Agis, les Argiens celles de leurs stratèges en 419, les Athéniens celles des Alcméonides, des partisans d'Isagoras, de Phrynichos, d'Archéptolème et d'Antiphon, les Romains celle de Cicéron ; — il pense aussi (c'est la seule allusion qu'il se permette à l'histoire contemporaine) à la maison de Thiers[1], incendiée par la Commune de Paris, et presque aussitôt rebâtie aux frais de l'État, sur un vote unanime de l'Assemblée Nationale.

L' « inscription des jeunes filles », trouvée à Vitrinitsa (l'ancienne Tolophon), au bord du golfe de Corinthe, à quelques heures du sanctuaire d'Athèna Ilias à Physcos[2] (aujourd'hui Malandrino), démontre en outre par son origine même la continuité des rapports entre les deux Locrides. Elle ajoute à l'épigraphie de la région un texte capital, qui fera bonne figure dans les recueils à côté de la charte coloniale de Naupacte et de la convention juridique entre Œanthée et Chaleion. Elle est un exemple tout à fait rare d'un contrat entre trois parties subordonnées entre elles : une confédération, une ville de cette confédération, et, au sens le plus large du mot, une famille[3] de cette ville. Elle contient des stipulations d'une savoureuse nouveauté : en n'oubliant, par exemple, dans la distribution de privilèges et d'immunités qu'elle fait aux Aiantides, de nouveau astreints à fournir les deux hiérodules, ni les parents des jeunes filles qu'elle indemnise, ni chacune des jeunes filles elles-mêmes, à qui elle donne quinze mines « pour sa parure ».

A ceux qui suivent les publications de M. Wilhelm on n'apprendra point quel parti le savant professeur de l'Université de Vienne a su tirer de ce précieux texte. Il est inutile de leur dire que dans les 93 pages (93 pages des *Iahreshefte!*) qu'il a consacrées à ses vingt-six lignes il n'a rien mis de trop ; mais que ces 93 pages abondent en clairs aperçus et en suggestions ingénieuses, — soit que l'auteur, confron-

1. Au lieu de « place Prince-Georges » (p. 221), lire « place Saint-Georges ».
2. Cf. *IGS.*, III, n° 350, l. 3.
3. Polybe, XII, 5, 6, rapporte qu'avant la fondation de Locres en Italie, cette famille comprenait déjà « cent maisons ».

tant Plutarque, Polybe, Élien, Pausanias, Strabon, Énée le Tacticien, Timée, Suidas, Diodore, Athénée, Lycophron et ses scholiastes, nous explique le sort des jeunes Aiantides, — soit qu'il reprenne en quelques phrases, après MM. Beloch, Busolt, Pomtow, A.-J. Reinach, Walek, etc., l'histoire des Locrides à l'époque étolienne, — soit qu'il demande aux papyrus d'Égypte, à l'épigraphie de Pergame ou de la Crète, ou aux lois d'Athènes l'interprétation d'une clause de son texte, — soit qu'inversement il nous propose, au cours de son exposé, une nouvelle lecture d'une inscription locrienne ou delphique[1]. Écrit d'une plume alerte, ce commentaire ajoute à l'attrait d'une merveilleuse histoire la sévère beauté d'une démonstration complète et bien conduite.

J'ai néanmoins deux légères critiques à formuler, pour finir : l'une et l'autre d'ordre philologique. D'abord, pourquoi mon éminent ami, en transcrivant son texte, l'a-t-il accentué? Certes, il ne prétend point connaître les particularités de l'accentuation locrienne, et surtout, il ne voudrait point jurer qu'elle fût identique à celle d'Athènes. Il lui appartiendrait de donner dans son pays, en s'affranchissant d'un usage absurde, l'exemple que suit chez nous l'école de M. Meillet. — En second lieu, je crains que, dans le chapitre de la langue où il a cité à profusion les autorités et très judicieusement fait le départ des formes communes (εἰ, ἱερει, γονευσι, προσθεν, ἐκπραξαι, ἐπικωλυειν, πολει), de celles du Nord-Ouest (αἰ, κα, ταν κορραν, ἐν devant l'accusatif, παντοις, εὐορκεοντοις, παντει, πολιος, δομεν), des survivances de l'ancien dialecte (κατα, signifiant « selon », avec le génitif) et des emprunts mal déguisés (εἰρηνα, αὐθαμερον), il n'ait pas suffisamment remarqué la *conservation* du duel τοιν κοραιν. M. Wilhelm, qui est si bien informé de toutes les publications relatives à la grammaire grecque, ne semble pas connaître le beau livre de M. Cuny. Il a bien observé (p. 238) que les deux esclaves sacrées partaient et rentraient ensemble (sauf le cas d'un décès, qui n'est pas envisagé dans le contrat), et que les mots τοιν κοραιν τοιν προσθεν devaient, d'après le contexte (l. 23), désigner moins « les deux jeunes filles du dernier groupe » que « les derniers groupes de deux jeunes filles » : mais, dès lors, ne doit-on pas dire que l'accusatif τας κορας (l. 2), désignant les groupes successifs d'Aiantides qui partent deux par deux, est un pluriel substitué à un duel? et ne faut-il pas beaucoup de subtilité pour saisir une nuance de sens entre les génitifs κοραν et κοραιν dans les deux expressions qui se suivent presque immédiatement (l. 9 et 10) : τοις γονευσι ταν κοραν ἑκατεροις et τοιν κοραιν ἑκατεραι? Il est plus naturel et plus conforme à l'histoire du duel de penser que ce nombre était mort en grec au IIIe siècle av. J.-C.; que l'accusatif duel avait dû disparaître

1. Par exemple (p. 190) dans le grand bronze d'Œanthée (loi de Naupacte), l. 15, il lit ἀπολοφρον en un seul mot (et non ἀπο λοφρῶν).

avant le génitif, sauvé dans plus d'un cas par le voisinage de ὀυσιν; et que de ce génitif même il ne survivait en Locride qu'une forme consacrée par la tradition dans un sens spécial (cf. en attique le serment νὴ τὼ θεώ), — et d'ailleurs, elle aussi, déjà menacée. Il n'est pas vraisemblable que τοιν γονεοιν, par exemple, ait résisté aussi longtemps, ni qu'en parlant de *ses* deux filles l'un des Locriens qui voulaient mal de mort aux Aiantides ait pu dire encore au IIIe siècle : τοιν κοραιν.

PAUL FOURNIER.

Otto Braunstein, *Die politische Wirksamkeit der griechischen Frau. Eine Nachwirkung vorgriechischen Mutterrechtes*. Leipzig, Fock, 1911; 1 vol. in-8°, 95 pages.

P. Paris a traité autrefois ce même sujet, mais en limitant son enquête à l'Asie Mineure et à l'époque romaine. Repris dans son ensemble, il était susceptible d'une solution plus précise. Les conclusions de O. Braunstein sont neuves et intéressantes. Partout, en Grèce, la femme tient de sa naissance la qualité de citoyenne; mais c'est en Asie Mineure seulement qu'elle l'affirme positivement. Elle a qualité pour gérer les donations et fondations privées. Mais dans quelle mesure exerce-t-elle des fonctions politiques? On la voit s'acquitter de liturgies, la gymnasiarchie et l'agonothésie, en Asie Mineure et dans les îles voisines, exceptionnellement à Paros, à Cyrène, à Sparte. Ce qui est plus étrange, c'est qu'elle parvient à de véritables magistratures, l'archontat, la prytanie, la stéphanéphorie, voire la stratégie et l'hipparchie; mais ici encore, c'est l'Asie qui fournit les exemples de beaucoup les plus nombreux, notamment la Lycie et la Carie; on n'en trouve que quelques cas isolés dans les îles égéennes, plus rarement en Grèce, à Sparte et à Delphes. Or, cette particularité ne trouve son explication ni dans le droit hellénique ni dans le droit romain, encore que la plupart des exemples connus soient postérieurs à la conquête romaine. Il est donc plausible d'y voir une coutume locale, le vestige de mœurs préhelléniques qui ont résisté à l'immigration grecque et qui ont pris un renouveau de vitalité à la faveur de la liberté que les Romains ont octroyée aux coutumes indigènes. Et en dernière analyse, on est conduit à retrouver dans ce phénomène une survivance du matriarchat asiatique, sur lequel les historiens nous fournissent quelques aperçus curieux et dont, au IVe siècle, le règne de la carienne Artémise nous offre une éclatante illustration. La démonstration de O. Braunstein, étayée sur un dépouillement complet des documents épigraphiques, est conduite avec méthode et sagacité; elle est persuasive.

F. DÜRRBACH.

F. Hiller von Gaertringen et H. Lattermann, *Arkadische Forschungen* (extrait des *Abhandlungen der Königl. preuss. Akademie der Wissenschaften* de 1911); 44 pages, 13 planches et 16 gravures dans le texte.

Les deux auteurs de cette plaquette ont parcouru, dans l'été 1910, les régions les moins connues de l'Arcadie. Ils ont surtout travaillé pour le *CIG*, en revisant les inscriptions déjà déchiffrées et en cherchant des textes nouveaux. La récolte n'a pas été très fructueuse, ce qui n'est pas pour surprendre, car l'ère est bien close, du moins pour la Grèce propre, des voyages épigraphiques. Mais les relevés et les observations topographiques qu'a pu faire en chemin M. Lattermann ajouteront quelques précisions nouvelles à notre connaissance de l'ancienne Arcadie. Ces relevés concernent surtout Orchomène, Methydrion, Theuthis et Kaphyai. La première de ces villes mériterait fort et ne peut manquer quelque jour d'être fouillée. On y reconnaît encore trente tours de l'enceinte construite au temps d'Épaminondas et l'emplacement d'une agora triangulaire, bordée par des portiques. Parmi les illustrations, qui sont abondantes, signalons trois petits bronzes arcadiens et surtout un petit groupe, très fruste et très curieux, de quatre danseurs à têtes de béliers.

G. L.

Bruckmanns Wandbilder aller Plastik, photographies murales de grandes dimensions. Munich, Bruckmann et Cie.

La grande maison Bruckmann, de Munich, ne travaille pas seulement pour les bibliothèques opulentes et les riches cabinets d'amateurs, mais aussi pour les salles plus modestes des lycées et des écoles. A côté de ses *Denkmæler griechischer und rœmischer Skulptur*, de ses *Griechische und rœmische Portræts*, de ses *Denkmæler der Renaissance-Skulptur Toscanas*, de ses *Denkmæler ægyptischer Skulptur*, et autres publications monumentales nécessairement très coûteuses, elle a entrepris une série d'images murales, en vue de faire connaître aux enfants les plus belles et les plus renommées sculptures de l'antiquité et des siècles modernes. Mais, comme l'on sait, ce qui est destiné aux enfants profite parfois tout autant, voire davantage, aux grandes personnes. Vingt de ces images ont été publiées déjà; elles reproduisent :

pour l'antiquité, la statue assise de *Ramsès II*, au Palais de l'Académie des Sciences à Turin; un détail de la *frise ouest du Parthénon*, encore en place à Athènes; le relief *Orphée et Eurydice*, au Musée de Naples; la stèle d'*Hégésô*, encore en place à Athènes; l'*Arès Ludovisi*, au Musée des Thermes à Rome; l'*Hermès* de Praxitèle, à Olympie; le

sarcophage dit « *d'Alexandre* », au Musée de Constantinople; la statue de *Démosthène*, au Vatican; l'*Hermès assis*, en bronze, du Musée de Naples; la « *prêtresse* » *d'Anzio*, au Musée des Thermes à Rome; le *Gaulois mourant*, du Capitole; l'*Auguste de Prima Porta*, au Vatican; pour les siècles modernes, les statues de l'*Église* et la *Synagogue*, à la cathédrale de Bamberg; la *Vierge* en bois peint de Blutenburg, en Bavière; le *Roi Arthur*, statue en bronze faite par Peter Vischer pour le tombeau de l'empereur Maximilien, à Innsbruck; le *Saint Georges* de Donatello, à Florence; une *Ronde d'Anges*, détail de la *Cantoria* faite par Donatello pour la cathédrale de Florence; la statue équestre de *Gattamelata*, par Donatello, à Padoue; la statue équestre du *Colleone*, par Verrocchio, à Venise; le *Moïse* de Michel-Ange, à S. Pietro in Vincoli à Rome.

Toutes ces images offrent des dimensions très grandes, dépassant en général 90 centimètres sur 60 centimètres; pour ne parler que des deux que j'ai pu mesurer, le *Gaulois mourant* a 93 centimètres de large et 70 centimètres de haut; l'*Hermès assis* de Naples a 90 centimètres de haut et 67 centimètres de large. Ce sont des photographies excellentes, très soignées, la plupart admirables, prises directement sur les originaux, non pas sur des moulages[1]. Enfin elles ont ce mérite encore, de coûter relativement bon marché : non montées, on les a pour 7 mks (= 8 fr. 75); entoilées, vernies, munies d'une marge qui les agrandit encore, et fixées ou non à deux baguettes de bois, l'une en haut, l'autre en bas (comme les cartes géographiques), leur prix ne dépasse pas 10 mks (= 12 fr. 50). Ce n'est guère, eu égard à la beauté et à la grandeur de l'image. — En somme, les *Bruckmanns Wandbilder* soutiennent victorieusement la comparaison, à tout point de vue, avec n'importe quelle autre entreprise du même genre On peut les employer à diverses fins, sans doute; des personnes fort différentes peuvent en être tentées; mais je me permets de les recommander surtout aux maîtres de nos lycées pour l'instructive décoration de leurs classes, les jours où ils parlent à leurs élèves de l'antiquité égyptienne ou de la grecque ou de la romaine, ou bien des grands artistes de la Renaissance (Donatello, Verrocchio, Michel-Ange), ou encore des fameux condottieri de l'Italie du XVe siècle (Gattamelata, Colleone).

Aux images est jointe une petite brochure, qui contient sur chacune d'elles une notice explicative de plusieurs pages, rédigée avec un soin scrupuleux. La rédaction de ces textes a été demandée au baron von Bissing, à M. Buschor et à M. Josten.

HENRI LECHAT.

1. Une seule exception a été faite pour le *Démosthène*. La statue du Vatican a les mains restaurées d'une façon inexacte, mais sur plusieurs de ses moulages on en a rétabli la position, telle qu'elle doit être. C'est l'un desdits moulages, celui de Munich, qui fut photographié.

A. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*. Paris, Hachette, 1913; 1 vol. in-12 de XVI-366 pages.

Dans ce petit livre, de titre, de format, d'apparence modestes, est traité par un maître le plus beau sujet que présente l'histoire des langues. Pendant près de 3,000 ans nous pouvons suivre en effet l'évolution du grec; à trois reprises depuis la séparation des idiomes indo-européens, au cours d'un même développement linguistique, nous constatons qu'un parler répandu hors de son domaine propre devient une langue commune, qu'il nous faut toujours appeler le grec. La dernière de ces langues communes se constitue en ce moment même : nous ne pouvons que prévoir ce qu'elle sera. Quant à la première, nous ne la restituons que par conjecture, d'après les dialectes qui en sont sortis, et qui sont pour nous les premières formes attestées du grec. La seconde est la seule dont l'histoire nous appartienne en entier, depuis la plus ancienne de ses causes jusqu'à sa dissolution en parlers encore aujourd'hui vivants. C'est à celle-ci, et surtout à la brillante suite des langues littéraires qui l'ont préparée, que M. Meillet consacre la plus grande partie de son étude. Le sujet, dont l'ampleur a déjà dans les toutes dernières années tenté des linguistes éminents, est pourtant neuf encore, n'ayant été qu'esquissé par eux[1] : le centre vient seulement d'en être éclairé par les découvertes de la papyrologie, qui, depuis une quinzaine d'années, ont suscité beaucoup d'études sur le grec sacré des deux Testaments et les inscriptions contemporaines, et fourni les éléments d'une définition de la κοινή hellénistique et romaine.

On trouvera donc en cet *Aperçu* les données les plus récentes de l'histoire du grec, interprétées et présentées par un savant qui a beaucoup médité la vie du langage, et notamment les grandes lois d'unification et de différenciation qui font et qui dissolvent les langues impériales. Ceux qui suivent les travaux de M. Meillet, livres, articles, comptes rendus, communications, n'apercevront sans doute ici que des idées qui leur sont familières : mais ils les verront comme vivantes dans l'exemple le plus vaste. Les hellénistes les plus renfermés dans leur domaine ou les étudiants les moins initiés à la comparaison ne pourront lire cet ouvrage sans en reconnaître la belle ordonnance et la force de vérité. C'est pour eux surtout qu'il a été écrit. Si riche qu'il soit de matière, de pensée, de suggestions précises, le livre, d'un style clair et courant, sans notes, références ou parenthèses qui détournent l'attention, sans allusions intelligibles aux seuls initiés, est fait pour être lu tout d'une traite.

La philologie et la linguistique y sont intimement unies. A vrai

1. Une grande *Geschichte der griechischen Sprache* de M. O. Hoffmann est en cours de publication.

dire, on ne conçoit pas que puisse durer encore le divorce de deux disciplines qui sont si nécessaires l'une à l'autre. La philologie sans linguistique, autrement dit la grammaire sans comparaison est une science sans lois : mais la linguistique sans philologie (du moins la linguistique historique) ne serait-ce point une science dédaigneuse des faits utiles? Nul n'a plus fait sans doute que M. Meillet pour la réconciliation des sœurs ennemies : nulle part peut-être il n'y a plus travaillé qu'en son dernier ouvrage. C'est le philologue, un philologue très bien averti, qui a consacré la seconde et la plus longue des trois parties de cet *Aperçu* aux « langues littéraires »; qui, avant de faire état des textes, a fait la critique de la tradition; qui a défini les éléments artificiels de la langue poétique; qui a donné un chapitre à la métrique; qui enfin n'a jamais pris pour exemples, soit dans les livres, soit sur les pierres, que les faits les plus significatifs et les moins contestés[1]. C'est le linguiste que l'on connaît qui a ordonné tout l'ouvrage; qui a conduit cette histoire comme une démonstration; qui a illuminé par la comparaison de la métrique védique les origines de la métrique grecque; qui n'a jamais demandé aux textes gravés ou écrits, classiques ou vulgaires, officiels ou privés, que le témoignage qu'ils pouvaient rendre du parler vivant; qui, dans sa première partie, « la préhistoire du grec », a fixé avec une autorité singulière les limites de la méthode comparative; qui a arrêté son exposé des langues littéraires à la constitution, j'allais dire à l'émancipation de la dernière en date et donné vingt fois moins de pages à la prose attique du IVe siècle qu'à la poésie des âges précédents; qui a cru pouvoir négliger la syntaxe. Il nous a avertis dans sa préface qu'il ne s'arrêterait qu'aux traits essentiels. S'il a franchi d'un bond les époques byzantine et moderne jusqu'aux Philomuses et à Coraï et Solomos, que d'ailleurs il ne nomme pas, c'est sans doute parce que les étapes, en l'état de la philologie romaïque, sont encore mal fixées : mais c'est aussi parce qu'arrivé au moment où se rompt l'unité de la κοινή, comme s'était rompue celle du grec préhistorique, l'auteur pouvait considérer sa thèse comme établie.

Cette thèse, c'est que « le langage n'a pas son principe de développement en lui-même »; mais que « son évolution est commandée en grande partie par des faits qui lui sont extérieurs ». Non moins clairement que le titre même du livre, une telle phrase en tête de l'avant-propos indique que le grammairien qui l'a écrite a voulu faire aussi œuvre d'historien. Considérant la langue comme fait social, il est naturel que M. Meillet assigne souvent à son évolution les mêmes

1. S'il attribue à l'ancien delphique, comme une singularité qui l'étonne, la préposition ἐς (= dans), c'est qu'il a été trompé par la lecture des premiers éditeurs de l'inscription du stade.

causes qui ont déterminé celle de l'art, et que, lorsqu'il évoque les débuts de la tragédie ou de la prose attique ou lorsqu'il traite de la colonisation et de la poésie de la Sicile, son lecteur pense aux ouvrages bien connus de MM. Lechat et Fougères. Une idée maîtresse, pour le linguiste, résume toute l'histoire grecque : c'est que les grands faits de la civilisation hellénique ont eu pour centre la mer Égée et pour acteurs ses insulaires ou ses riverains. Le livre de M. Meillet est tout à la gloire des Éoliens, des Ioniens et d'Athènes. Les Grecs de Sicile ont pu atteindre une civilisation brillante, dont témoignent encore d'admirables ruines; et Syracuse a pu un moment faire figure de capitale et assez longtemps de centre littéraire, et sans doute propager son dialecte, qui nous est demeuré presque inconnu : mais la Sicile était trop loin de l'Hellade pour n'être pas bientôt conquise et pour garder sa langue. Dans l'Hellade même, l'Étolie put devenir une grande puissance, et le datif étolien se répandre jusqu'en Béotie et jusqu'à Sparte : mais l'État Étolien n'a pas duré et la κοινή du nord-ouest ne lui a guère survécu. Les Lacédémoniens n'ont rien fondé que leur empire éphémère, et ils ont été les seuls à parler laconien. Même en pleine mer Égée, les Doriens de Crète n'ont joué qu'un rôle secondaire à l'époque historique, et ils ne se sont point donné un crétois commun. Au contraire, les Ioniens d'Asie-Mineure et des Cyclades ont eu les premiers sculpteurs et, à défaut des premiers poètes, qui furent Éoliens, la première langue de civilisation. Sous la menace des Perses, ils se tournèrent vers la ville sœur du rivage opposé qui pouvait les protéger par sa marine, et l'empire athénien fut fondé, dans le même temps qu'Athènes, l'Athènes de Phidias et de Sophocle, était l'école de la Grèce : c'est son dialecte parlé en Ionie et répandu par les Ioniens, qui devint la κοινή. Au moment où Athènes sortait de l'histoire, la victoire de la Macédoine, dont les rois avaient adopté le parler attique, et la constitution de grands empires grecs en Afrique et en Asie contribuèrent surtout à cette diffusion. Dans les ports ou dans les grandes villes d'Alexandrie, d'Antioche, de Milet, d'Éphèse, de Pergame, les barbares apprirent le grec des conquérants et des négociants qui suivaient. Devant une si éclatante fortune, les parlers de l'ouest, lorsque surtout Rome eut tout soumis, ne pouvaient pas lutter : et leur apport dans la langue commune est à peu près nul.

Dans l'histoire que je viens de résumer, on apercevra peut-être une courte solution de continuité. M. Meillet ne tient compte que d'un empire athénien, celui du ve siècle : il ne mentionne pas celui qui se reconstitua au ive, et qui s'effondra au moment précis où la Macédoine entrait en scène. Si l'on considère pourtant que les tragiques et Thucydide ont subi l'influence de la littérature ionienne, et que le ve siècle finit pour Athènes par un immense désastre, on admettra sans doute

que ce fut la confédération du IVe qui permit au parler attique de devenir à son tour la norme en Ionie. — Pour la période préhistorique, l'historien qui dirige cette revue a déjà loué le chapitre consacré « aux relations extérieures du grec »[1].

Il n'y a pas lieu de nous arrêter à vingt autres observations d'une portée générale qui sont présentées au cours de l'exposé. En quelques lignes, M. Meillet établit fortement que la notion de la langue n'est nullement liée à celle de race, que toute langue commune n'est qu'une langue particulière répandue hors de son domaine, qu'à l'intérieur d'une langue commune les aires des faits linguistiques différents se recouvrent rarement l'une l'autre, que des tendances générales déterminent souvent des innovations parallèles dans les dialectes apparentés, et qu'avant d'établir l'apport particulier de chacun des dialectes grecs dans la κοινή, il faut commencer par faire abstraction de celles-ci, etc... Je me borne également à signaler, pour finir, certains chapitres remarquables par l'abondance et la précision des faits réunis : la classification des dialectes (I, 4); l'étude de la langue et de la tradition homériques (II, 6); de la langue lyrique, qui ne doit on peut dire rien aux Doriens (II, 7); de la langue tragique, qui a été le véhicule de beaucoup de mots ioniens transmis à la langue commune (II, 8); et surtout les deux chapitres symétriques où sont caractérisés le grec préhistorique et la κοινή alexandrine (I, 3; III, 4[2]). C'est dans ce dernier que M. Meillet résume notamment les thèses inspirées par lui sur le nombre duel et sur le futur grec.

PAUL FOURNIER.

Thomas Fitzhugh, *Indo-european Rhythm.* Anderson Brothers, Charlotteville, 1912; 1 vol. in-8° de 202 pages.

Voici une nouvelle brochure de M. Th. Fitzhugh (cf. *Revue des Etudes anciennes*, 1908, p. 378; 1909, p. 197; 1910, p. 116; 1911, p. 124 et 229), sur le sujet qui lui est si cher. Loin d'abandonner son « dada », il se laisse emporter de plus en plus loin par lui. Le vers basé sur l'accent d'intensité n'est plus seulement italo-celtique (comme il l'était modestement encore dans la brochure 4), il est

1. *R. É. A.*, t. XV, p. 236. Le mot n'est pas de M. Meillet.

2. Les fautes d'impression sont malheureusement assez nombreuses. Que l'auteur me permette de lui signaler les principales, en vue d'une seconde édition qui paraît prochaine: p. XIII, l. 27, lire « lesbien », et non béotien »; p. 3, avant-dernière ligne : « le celtique », non « l'attique »; 12, l. 4 (comptée depuis le bas) « 521 à 485 », non « 512 à 586 »; 13, l. 5 « ap. J. C. », non « av. J. C. »; 56, l. 23 « sens », et non « sons »; 65, l. 10, supprimer « non »; 96, l. 31. lire « béotien », et non « dorien »; 148, l. 12 « Epicharme », non « Empédocle »; 179, l. 11 (comptée depuis le bas) : « éoliennes », et non « ioniennes »; p. 219, l. 9 (comptée depuis le bas) « κα », et non « κἀ(ν) »; p. 291, l. 13 « ap. J. C. », non « av. J. C. »; p. 311, l. 7 « de l'optatif » et non « du duel »; p. 331, l. 26, au lieu de « p », lire le signe de la spirante dentale sourde.

maintenant indo-européen. Si par malheur on démontre dans quelques années de façon péremptoire la parenté des langues indo-européennes et des langues sémitiques, il deviendra sans doute pour M. Fitzhugh le rythme indo-sémitique. Tout cela pour sauver la doctrine surannée qui voulait que l'accent latin fût d'intensité et non purement musical! Certains Américains comprennent quelquefois bien étrangement le fameux « time is money ». A. CUNY.

F. Ehrle et **P. Liebaert**, *Specimina codicum latinorum Vaticanorum* (Tabulae in usum scholarum editae sub cura J. Lietzmann, 3). Bonn, Marcus et Weber, 1912; 50 planches et notice de XXXVI pages in-4°.

Pour un prix modique (six marks), l'éditeur de la collection Lietzmann offre aux étudiants un recueil de soixante excellentes reproductions phototypiques, qui fait pendant au recueil des *Specimina* grecs (cf. *Rev. Ét. anc.*, 1911, p. 104); avec de tels livres ce doit être une joie aujourd'hui d'aborder l'austère paléographie.

Rien à reprendre au choix des spécimens, qui est fait suivant une excellente méthode scientifique : les auteurs n'ont admis que des manuscrits de date et de provenance connues. Mais puisqu'en somme le livre s'adresse à des apprentis, on trouvera peut-être que les éclaircissements y manquent un peu. Quelques indications sur les principales caractéristiques des différentes écritures et des différentes époques, jointes à la notice, eussent été d'un grand secours : comment date-t-on une écriture d'après le nombre et la nature des abréviations, d'après la forme de la hampe, d'après le type de ponctuation, les ligatures, la barre du *t*, etc.? Sans doute la comparaison seule des planches est parlante pour un paléographe exercé ; mais qu'on demande à un débutant par exemple de reconnaître pourquoi la caroline de la planche 29 est plus vieille de trois siècles que celle de la planche 35, ou encore de caractériser la gothique de la planche 40 par rapport à la bolonaise de la planche 43? Une page de plus eût suffi pour dispenser l'étudiant de chercher dans la complexité des manuels des explications élémentaires, et pour faire mieux apparaître la réelle valeur pédagogique de l'ouvrage. J. MAROUZEAU.

Albert Grenier, *Étude sur la formation et l'emploi des composés nominaux dans le latin archaïque* (*Annales de l'Est*, XXVIe année, fasc. 2). Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1912; 1 volume in-8° de 218 pages.

« Parmi les études particulières consacrées aux composés des différentes langues, plusieurs se rapportent à ceux du latin. Les unes... traitent surtout de la nature des termes entrant en composition,

de leurs rapports entre eux, et de la valeur sémantique du mot résultant de leur association. Elles distinguent et classent les différents types de composés latins et les rapprochent de ceux du sanscrit et du grec. La thèse de M. Skutsch[1] est une excellente mise au point de tous ces travaux. Les autres traitent spécialement de la forme des composés et des modifications phonétiques imposées par la composition aux mots et aux thèmes qu'elle unit. M. Stolz a donné sur ce point tout l'essentiel[2]. » [*Étude*... p. 12.] Aussi, ajoute M. A. Grenier (p. 13), « c'est surtout du point de vue historique que nous entendons considérer la formation des composés latins, du moins chez les écrivains de l'époque archaïque. Ce sujet, autant que nous sachions, s'est à peine trouvé effleuré jusqu'ici. » L'auteur avait, d'autre part, dans les pages précédentes, nettement délimité son sujet et déclaré qu'il n'entendait s'occuper que des « seuls composés *nominaux* formés de deux thèmes susceptibles de flexion, mais pouvant comprendre, dans un ordre quelconque, un thème nominal et un thème d'origine verbale, deux thèmes nominaux, un numéral et un nom ou bien un numéral et un thème d'origine verbale » (7-11). Le travail tient donc, on le voit, plus de l'histoire sociale que de la linguistique : il touche en effet à l'histoire des mœurs, des institutions, de la littérature, à celle des différentes disciplines et de toutes les manifestations de l'activité sociale qui ont contribué à la formation du vocabulaire latin (pp. 13-14). A cet effet, M. A. Grenier a dépouillé la littérature latine archaïque, et ce qui l'a tout d'abord frappé, c'est que presque tous les composés qui n'appartiennent pas en propre à la poésie relèvent très étroitement de disciplines précises : du droit, de la religion, des professions et des métiers. C'est qu'en effet « la composition apparaît comme un procédé essentiellement technique et savant. Elle représente, de la part des spécialistes d'un art ou d'une science, un effort vers la précision et en même temps la brièveté de l'expression » (p. 14). Mais ces « composés d'origine technique étaient passés pour la plupart, dès le début de l'époque littéraire, dans l'usage courant. C'est, en effet, l'ensemble des vocabulaires spéciaux, créés par les différentes classes de la société romaine en vue d'exprimer les diverses manifestations de son activité, qui constitue la langue commune du peuple romain » (pp. 14-15)[3]. M. A. Grenier étudie en

1. *De nominum latinorum compositione quaestiones selectae.* Bonn, 1888.

2. *Die lateinische Nominalcomposition in formaler Hinsicht,* Innsbruck, 1877, et aussi *Historische Grammatik der lateinischen Sprache,* t. I, fasc. 2, *Stammbildungslehre* (1895), pp. 365-441.

3. Bien que, suivant M. A. Grenier (et on ne peut que lui donner raison), on ait exagéré la pauvreté de la langue latine en fait de composés, on ne peut nier (et M. Grenier en convient aussi) que le latin avait perdu un grand nombre des types de composés qu'il avait dû hériter de l'indo-européen. Il se demande donc (pp. 16-17) quelle a pu être la cause de cet appauvrissement relatif et il la voit en partie dans les effets de l'intensité initiale du latin préhistorique qui, en altérant la physionomie

conséquence les uns après les autres les composés de la langue juridique (chap. II), ceux de la religion (chap. III), ceux de l'agriculture et des métiers (chap. IV), ceux de la poésie, genre comique mis à part (chap. V). Les chapitres VI et VII traitent des composés de la comédie, le premier chez Plaute, le second chez Térence.

Dans sa conclusion (pp. 203 et suiv.), M. A. Grenier insiste de nouveau sur le critérium que fournissent, quand il s'agit des composés, les effets de l'accent préhistorique d'intensité initiale. « Dans les anciens composés, la finale du premier terme, occupant le plus souvent la seconde place dans le mot, se trouvait la plupart du temps syncopée. » Plus tard, au contraire, « se généralise entre les deux éléments une voyelle de liaison, *-ĭ-*. Ainsi *municeps* s'oppose à *manceps* et à *princeps*, *sacrificus* à *sacerdos*. Le plus grand nombre des mots ainsi formés se composent encore, ainsi qu'à l'époque préhistorique, d'un substantif complément d'un thème verbal (entendez : d'origine verbale) qui le suit » (p. 206). Ces composés préhistoriques ont été tout d'abord « des formations d'ordre pratique. Au fur et à mesure de son développement, durant toute la période légendaire des Rois et pendant les premiers siècles, presque aussi obscurs, de la République, l'État romain constituait peu à peu son droit et son culte. L'aristocratie, qui présidait également à l'un et à l'autre, sut profiter de l'avantage de la composition pour dénommer... les agents et les cérémonies du droit ou de la religion. C'est à ce vocabulaire spécial, en effet, que paraissent appartenir les plus anciens composés, ceux que la syncope de la seconde syllabe reporte à une date où se faisait encore sentir l'effet de l'intensité initiale préhistorique. » Quelques-uns seulement appartiennent à la langue des métiers. « Les termes composés de l'agriculture et des métiers présentent, pour la plupart, les indices d'une formation plus récente : *agricola* n'a probablement remplacé l'ancien mot *colōnus* qu'à partir de Caton ; *aedificium* n'est qu'une formation savante substituée à *aedes* » (p. 205). La plupart de ces mots datent approximativement, suivant M. A. Grenier, du troisième siècle avant notre ère. Vient enfin la littérature et surtout la poésie qui multiplie les composés suivant le modèle que présentait le grec. Mais, en général, ces composés, tout savants qu'ils sont, ne sont pas artificiels « puisqu'ils se rattachent étroitement à l'ancienne tradition latine » et que les

phonétique des composés comme des autres mots longs, tendait en effet à faire perdre leur individualité aux éléments composants et à enlever ainsi aux composés la faculté de se reproduire par substitution imitative, en partie dans l'influence (qui a dû être très grande) de l'étrusque sur l'ancienne langue latine. L'argument tiré de l'onomastique latine, tout entière bâtie sur le type de l'onomastique étrusque, est en effet très digne de considération. L'une et l'autre cause ont pu du reste agir simultanément dans le même sens, et M. A. Grenier est sans doute ici tout près de la vérité. En tout cas, il a raison de ne pas considérer comme un motif sérieux de la rareté des composés latins le manque de poésie chez les anciens peuples italiques.

poètes ne créent aucune catégorie nouvelle de composés, se contentant de celles conservées par les vieux parlers techniques.

C'est à cette école « que se rattache Plaute. Sa verve et sa faculté d'invention verbale semblent se jouer des limites un peu étroites imposées à la composition par les habitudes du latin; elles les élargissent à l'extrême, mais en les respectant » (p. 209). Térence, au contraire, « rejette les termes savants; il dédaigne les expressions pittoresques venues des carrefours, il évite l'accent trop élevé de la poésie; *il n'admet que les mots passés déjà dans l'usage courant* ». Cette règle « est demeurée celle du latin de la belle époque » (p. 210).

On voit tout l'intérêt du livre de M. A. Grenier pour l'histoire générale de la langue latine. Les petites fautes de détail, qui malheureusement sont trop nombreuses, mais que seule sans doute la manie des linguistes pour l'exactitude absolue rend un peu irritantes, n'empêchent pas que ce travail intelligemment conçu et rempli de faits ne doive recevoir un accueil favorable et chaleureux de tous ceux qui s'intéressent à la grammaire historique du latin.

A. CUNY.

René Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs* (2e édition). Paris, Imprimerie Nationale, 1912; 1 vol. in-4° de XXVIII-802 pages.

Nous n'avons pas à rendre compte ici du fond d'un livre qui, datant de vingt ans bientôt, est devenu classique, mais seulement des nouveautés que renferme sa seconde édition. Elles sont nombreuses, car notre connaissance de l'armée romaine est devenue plus profonde grâce surtout aux études où s'est illustré M. von Domaszewski; la découverte archéologique de l'Afrique ancienne s'est continuée et les résultats en ont été critiqués et concentrés dans l'*Atlas archéologique* de M. Gsell. M. Cagnat a su profiter de ces travaux avec la libre originalité d'un savant qui les avait ouverts et suivis.

La première édition de l'œuvre montrait que d'Auguste aux Vandales, l'Afrique avait été troublée presque sans trêve, d'abord au premier siècle par les Numides et Gétules du Sud, puis, au second, par les Maures de l'Ouest, enfin à partir du milieu du troisième, par les montagnards de l'Atlas Tellien d'Alger, sans cesse battus et toujours insoumis. Les récentes découvertes épigraphiques nous font mieux connaître certains de ces indigènes (les *Bavares*) et leur territoire (les Musulames), et nous attestent, à côté de trêves inattendues (sous Gordien III), des révoltes qu'on soupçonnait déjà (troubles de Maurétanie sous Domitien, sous Antonin, insurrections des Bavares pendant les IIIe et IVe siècles), toutes plus terribles et durables qu'on ne l'eût supposé.

C'est la IIIe légion Auguste qui pendant le haut Empire soutint le principal effort de ces luttes. Son histoire, que nous connaissons toujours mal, s'enrichit pourtant de quelques détails (le discours d'Hadrien, définitivement daté de 128, plus complet, mieux ordonné; la participation d'une vexillation de la légion à l'expédition de Mésopotamie vers 190). Il se confirme qu'avant de se recruter parmi les Orientaux et Danubiens, puis parmi les Africains, enfin même parmi les fils de soldats nés au camp, elle fut composée d'Italiens du Nord et surtout de Gaulois cisalpins et transalpins. Les corps d'auxiliaires qui secondèrent la légion en Numidie et dans les Maurétanies augmentent de quelques unités. Un seul diplôme nous fait connaître le court séjour en Afrique sous Antonin de cinq ailes venues des deux Pannonies. Les auxiliaires de l'armée d'Afrique furent bien surtout des soldats d'infanterie légère, d'infanterie montée, de cavalerie.

Toutes ces troupes occupaient la Berbérie romaine, fixées à Lambèse ou postées sur la frontière africaine. Or, quand parut la première édition du livre, le camp de Lambèse avait été peu et mal fouillé. Aujourd'hui, non seulement on a reconnu le premier camp de la légion, mais encore on achève le déblaiement méthodique du second. On a dégagé, au centre, son quartier général avec le *praetorium*, et la cour du prétoire flanquée des magasins d'armes et dominée par la terrasse des *scholae*. On a découvert, au nord, de part et d'autre de la voie prétorienne, les logis des officiers supérieurs, les casernements de deux cohortes, des écuries, des ateliers, des greniers. Bref, M. Cagnat a pu faire l'étude d'un des plus beaux camps permanents antiques qui subsistent.

C'est enfin notre science du *limes* africain qui commence à se préciser. Le commandant Donau et M. Méhier de Mathuisieulx ont véritablement exploré la frontière de Tripolitaine, et révélé ses forts, ses blockhaus, ses tours de guet, son fossé retranché. Le *limes* de la province d'Afrique a été mieux étudié dans la région des chotts sahariens et sur l'oued Djedi. A l'ouest et à l'est de Bénian (*Ala Miliaria*) fouillé par M. Gsell, le dernier boulevard de la Césarienne a été fixé grâce aux recherches du commandant Demaeght et du lieutenant Fort.

C'est pourtant sur le *limes* qu'il reste encore beaucoup à travailler. Il faudra reconnaître ses lignes successives, les suivre pas à pas non seulement dans l'Algérie-Tunisie, mais encore dans la Tripolitaine italienne et le Maroc franco-espagnol. Du jour où les nouvelles troupes latines se seront fixées près des fortins antiques, une troisième édition de l'*Armée romaine d'Afrique* deviendra nécessaire. On ne peut que souhaiter qu'elle soit bientôt possible.

F.-G. DE PACHTÈRE.

Augustus C. Redderoth, *Der Angrivarierwall und die letzten Rœmerschlachten des Iahres 16 p. C.* Chez l'auteur, à Toronto, Canada; in-8° de 22 pages [1913?].

L'auteur de cette brochure est pasteur à Toronto, dans le Canada; mais il rappelle dans sa préface qu'il y a vingt ans, comme « gamin, étudiant et gymnaste », il a parcouru les lieux dont il parle. Ces lieux, c'est la petite ville de Neustadt sur la Leine : c'est là qu'il place le fameux *agger* des Angrivariens dont parle Tacite à propos de la bataille de l'an 16 (*Annales*, II, 19). L'agger se serait trouvé à Neustadt même, au nord de la Marktstrasse. — Je ne peux pas croire que la bataille de l'an 16 se soit livrée si loin de la *Porta Westphalica*, et je ne vois aucune raison en faveur de cette étrange hypothèse. L'auteur est un amateur, assez inexpérimenté dans le métier, et j'ai bien peur que son travail ne mérite l'assez dur jugement prononcé sur lui par M. Koepp : *Ein gutes Beispiel, wie man es nicht machen soll*[1].

C. J.

Boeles, *Het Friesch Museum te Leeuwarden.* Leeuwarden, Meijer et Schaafsma, 1909; in 8° de 116 pages et 24 planches.

Bon catalogue de Musée, renfermant bien des choses intéressantes pour nos études. Ce coin des Pays-Bas, la vraie fin de terre de l'Empire romain, mériterait une exploration plus approfondie encore. Il a livré la fameuse inscription des *conductores piscatus*, qui est la plus lointaine qu'un Romain ait gravée. D'après la phototypie que publie ce catalogue, il me semble difficile de ne pas la placer sous Claude au plus tôt : j'hésite donc à croire que la Frise ait été évacuée complètement avant 70.

C. JULLIAN.

Hermas, *Le Pasteur,* texte grec, traduction française, introduction et index, par **A. Lelong**. Paris, Alphonse Picard et fils, 1912; 1 vol. in-12 de CXII-347 pages.

Dans le recueil de *Textes et Documents,* dont la publication se poursuit sous la direction de MM. Hemmer et Lejay, vient de paraître une bonne édition du *Pasteur* d'Hermas, par M. Auguste Lelong. Le texte reproduit est celui de l'édition Funk (1901). La traduction est bien venue, précise et claire. Une longue introduction contient une étude fort intéressante sur l'ouvrage et l'auteur : titre, forme, analyse détaillée, origine et nature du *Pasteur;* données historiques, et personnalité d'Hermas; contenu doctrinal et institutions; sources; transmission du texte, manuscrits et principales éditions, bibliographie. C'est, on le voit, une enquête très complète sur ce *Pasteur* d'Hermas, qui, malgré l'apparente clarté du texte, reste enveloppé de tant de mystère.

PAUL MONCEAUX.

1. Dans un fort intéressant travail sur la méthode d'investigation archéologique, *Zur Westfœlischen Altertumsforschung,* octobre 1912.

Joseph Déchelette, *La collection Millon, antiquités préhistoriques et gallo-romaines, ouvrage publié avec la collaboration de MM. l'abbé* **Parat**, *le* **Dr Brulard**, **Pierre Bouillerot** *et* **Cl. Drioton**. Paris, P. Geuthner, 1913; 1 vol. in-4° de XII-292 pages, avec 58 figures et 46 planches hors texte.

La collection Millon est formée de pièces entièrement inédites. De plus, elle a été constituée avec une méthode qui permet d'en tirer des conclusions ayant une valeur scientifique. Il appartenait à M. Joseph Déchelette, le savant auteur du *Manuel d'archéologie préhistorique et gallo-romaine,* de présenter au public ce précieux ensemble, indispensable à connaître. Des collaborateurs éclairés se sont joints à lui pour étudier certaines séries particulières. La préface — due à M. Déchelette — nous donne une synthèse précédant l'analyse minutieuse consacrée à chaque objet.

M. Millon, originaire de l'Yonne, d'abord juge au Tribunal de Chalon-sur-Saône, plus tard conseiller à la Cour de Dijon, a formé sa collection des objets les plus variés recueillis dans la région bourguignonne. On sait quelle est la richesse archéologique du sous-sol de ce pays. Pour nous, une de nos premières émotions d'archéologue a été la fouille d'un cimetière gallo-romain, à Etrochey, près de Sainte-Colombe, et les collections publiques et privées de Châtillon-sur-Seine, de Chalon-sur-Saône, de Dijon, de Beaune, ont eu notre visite attentive. La forêt d'Othe, située aux confins des départements de la Côte-d'Or et de l'Aube, a fourni la plupart des objets appartenant aux époques paléolithique et néolithique. L'âge du bronze et la phase hallstattiènne sont représentés par des objets de premier ordre.

Deux séries suffiraient à fixer l'attention de ceux qui s'occupent spécialement de l'archéologie celtique et gallo-romaine. Elles sont formées par les découvertes du tumulus de la Motte-Saint-Valentin et les trouvailles du port de Chalon-sur-Saône.

Le tumulus celtique (époque de la Tène) a été fouillé en 1880 par M. Millon, qui a non seulement pris soin de noter la place de chaque pièce du mobilier, mais a étudié tous les détails de la structure du tertre lui-même. Les objets les plus importants de ce dépôt sont: 1° un grand vase de bronze *(stamnos)* avec anses, d'origine italo-grecque, analogue à des vases trouvés à Weiskirchen et à Duerklheim; 2° un canthare attique, analogue à ceux qu'ont fournis les sépultures de Rodenbach et de la Certosa; 3° un miroir de bronze, le seul connu parmi les trouvailles de la Tène I faites au nord des Alpes, et quelques parures féminines. Ces découvertes affirment une fois de plus la présence d'objets d'origine italo-grecque ou même purement grecque dans les sépultures celtiques.

Pour être moins riche — au point de vue de la qualité du métal —

que le fameux tumulus de la gorge Meillet et que les tumulus rhénans de la même époque, la sépulture de la Motte-Saint-Valentin n'en contient pas moins un mobilier précieux, et elle a reçu un des chefs de ces opulentes tribus qui étaient en relations commerciales avec le monde gréco-romain dès la plus haute antiquité. On a signalé l'importance du commerce des salaisons gauloises et la région de Salins, à cause des forêts de chênes et du sel qu'elle possédait, était très propre à l'élevage du porc et à la conservation de sa chair. Il est probable que la charcuterie était la source des revenus de ces tribus, qui pouvaient aussi fournir aux peuples méditerranéens des esclaves, des produits agricoles et du fer brut ou manufacturé.

Les trouvailles de Chalon-sur-Saône (Cabillonum), faites dans le lit de la rivière en 1869-1870, lors de la construction de la ligne du chemin de fer de Chalon à Louhans, près de l'usine du Petit-Creusot, appartiennent pour la plus grande partie à l'époque de la Tène. Certains objets sont gallo-romains et même mérovingiens. Les armes y sont nombreuses : dix épées gauloises, des javelots, un fragment de *gladius* et une portion de casque romain ; deux entraves de prisonniers, dont l'une est amalgamée avec des débris d'armes diverses, deux chaudrons de bronze, des poids, enfin des broches en fer. Ces dernières, réunies en faisceau, circulaient aux temps protohistoriques comme étalon monétaire.

Outre ces deux séries capitales, l'ouvrage étudie les objets fournis par les sépultures de Chamouilley et par le tumulus du champ Rougeaux (fin de la période de Hallstatt et début de la Tène).

Nous sommes allé tout droit aux chapitres qui nous ont paru les plus intéressants, mais des études consacrées par MM. l'abbé Parat, le Dr Brulard et M. Pierre Bouillerot aux séries de l'âge de la pierre et de l'âge du bronze, éclairent d'une très vive lumière l'histoire de l'industrie des temps préhistoriques.

Un objet sur lequel l'attention doit être plus particulièrement attirée, est un sphéroïde creux en bronze, orné de gravures soignées, analogue au sphéroïde trouvé à la Ferté-Hauterive (Allier). Les explications données ne sont guère concluantes, et pour cause, mais celle qui me séduirait le plus est celle que donne M. le Dr Brulard en rapprochant l'objet de certains instruments dont se servaient les Peaux-Rouges pour imiter le cri de certains animaux. En tous cas, il nous semble que l'on trouverait peut-être la solution en examinant dans les musées ethnographiques les instruments de musique des peuples restés primitifs.

La lecture du beau volume qui décrit la collection Millon soulève bien d'autres problèmes. Nous ne saurions trop la recommander à ceux qui se passionnent pour l'archéologie classique et pour la préhistoire.

G. GASSIES.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Homère et l'origine de la question d'Orient. — Géographiquement, « aucune limite naturelle ne sépare l'Europe de l'Asie ». Historiquement, les deux rives de la mer Égée et de la Propontide ont tout d'abord fait partie d'une seule et même civilisation. C'est Homère qui, en chantant la guerre de Troie, a cristallisé l'antagonisme entre Grecs et Levantins. L'auteur de l'*Iliade*, en propageant l'idée d'une irréductible opposition entre l'Asie et l'Europe, se trouve être le promoteur de la question d'Orient (Ad. Reinach, *Revue des Idées* du 15 avril 1913, tirage à part de 32 pages).

Atthis. — A propos et à l'aide de la réédition du livre de Gaetano de Sanctis portant ce titre (cf. plus haut, p. 89), M. Adolphe Reinach s'efforce de retracer, en y ajoutant ses vues personnelles, les origines de l'État athénien. Sa brochure (85 pages in-8°, extraites de la *Revue de Synthèse historique* de 1912) ne se lit pas sans un grand profit. L'auteur, dont la lecture est immense, remue en effet de nombreux problèmes de tout ordre. En rendant hommage à son inlassable curiosité, on souhaiterait qu'il montrât moins de dédain pour le style. Une phrase comme celle-ci : « Partout, Beloch met au service de la même largeur des vues d'ensemble un véritable scalpel pour le détail qui sait toujours pénétrer jusqu'aux œuvres vives et mettre en lumière les ressorts essentiels » (p. 5), ne vous rappelle-t-elle pas cette autre (je cite de mémoire) : « Le talent de Mme Jeanne Granier est fragile comme la mousse du champagne ; mettez-y le scalpel, il ne reste bientôt plus qu'un peu de cendre au fond de l'alambic » ? M. Paul Stapfer écrivait récemment : « Tout ce qui vaut la peine d'être dit mérite et exige d'être bien dit » (*Bibliothèque Universelle* de juin 1913). Je suis assez de cet avis.

L'origine du thyrse. — Complément donné, par M. Ad. Reinach, à son article *thyrsus* du *Dictionnaire* de Saglio. Le travail a paru dans la *Revue de l'Histoire des Religions* de juillet-août 1912 (tirage à part de 48 pages in-8°). Il intéresse non seulement la mythologie, mais la philologie et la linguistique.

La crise des études classiques en France. — Très intéressant article publié par M. Marouzeau dans les *Neue Jahrbücher für Pädagogik* de 1913 (II. Abt., XXXII. Bd., 4. Heft, p. 196-218). Tableau méthodique de la confusion de faits, de systèmes et d'idées issue des réformes de 1902. L'auteur évite de prendre parti. Il se borne à laisser parler sa documentation. Elle est éloquente.

Catalogue des sculptures du Musée impérial ottoman. — Le Musée de Constantinople, dont les modestes débuts remontent au milieu du XIXe siècle, s'est prodigieusement enrichi depuis que Maxime du Camp, Flaubert, Théophile Gautier signalaient ce qui lui a servi d'embryon (1850-1852). En 1868, Albert Dumont publiait un premier inventaire. Celui que dressa, en 1882, Salomon Reinach était déjà beaucoup plus important. Puis vinrent, à partir de 1893, ceux d'André Joubin. C'est donc une tradition bien française que reprend M. Gustave Mendel en nous donnant à son tour le *Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines* (Constantinople, Musée impérial, 1912). Le Ier volume vient de paraître (XXIV-596 pages in-8°, avec 285 figures dans le texte). Il nous présente, entre autres œuvres maîtresses : la série des sarcophages de la nécropole royale de Sidon (sarcophage de Tabnit, sarcophage du « satrape », sarcophage « lycien », sarcophage des « pleureuses », sarcophage d' « Alexandre »); la frise du temple d'Artémis Leucophryène à Magnésie du Méandre; la frise du temple d'Hécate à Lagina. La plupart des monuments décrits (fragments d'architecture, statues, reliefs, stèles peintes) sont originaires de l'Anatolie et de la Syrie. Aussi le Musée de Constantinople nous apparaît-il comme un témoin des manifestations de l'art grec sur la côte asiatique, comme une saisissante illustration des fastes de l'hellénisme oriental.

A l'inverse de ses devanciers, qui ne se proposaient qu'une analyse sommaire, M. Mendel nous offre une étude détaillée et critique. Par là, son ouvrage est une précieuse contribution à l'histoire de la plastique grecque. Sur chacun des points qu'il traite, l'auteur du nouveau catalogue résume excellemment les recherches, choisit avec discernement entre les hypothèses, se guide d'après les inspirations d'une expérience lucide et avertie. Il excelle à décrire avec ordre, netteté, concision. L'instrument de travail que nous lui devons a sa place marquée dans toute bibliothèque archéologique.

Hamdy bey, qui avait confié à M. Mendel le soin d'éditer ce catalogue, n'en put voir l'achèvement. Son frère Halil bey préside maintenant aux destinées du Musée. La publication qui s'effectue sous son patronage nous prouve que l'héritage du fondateur est en bonnes mains[1].

GEORGES RADET.

1. Sur le Musée de Constantinople, voir ce que M. Ad. Reinach écrivait ici-même (t. XIII, 1911, p. 370-377).

---

30 juin 1913.

Le Directeur-Gérant : GEORGES RADET.

Bordeaux. — Imprimeries GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 9-11.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

(Art grec)

VII[1]

La mer et la nature dans l'art grec. — Le Musée du Vatican possède un hermès colossal[2] d'une figure où se mêlent étrangement des formes et des attributs qui font penser tour à tour à un dieu marin et à un dieu agreste : le pied du buste semble tremper dans les flots, de minces algues gluantes collent à ses épaules et à ses joues, deux petits dauphins bondissent hors de sa barbe ruisselante d'eau; cependant que des pampres et des grappes de raisin se mêlent à ses lourds cheveux d'où émerge le gonflement de deux cornes naissantes. Cet hermès ne pouvant pas être exclusivement une représentation de l'élément liquide, non plus que de l'élément solide, reste qu'il soit les deux à la fois; et, de fait, on y reconnaît en général la personnification de quelque aimable golfe marin et des collines à vignobles qui l'entouraient[3]. Brunn, en 1885, se livrait à une étude approfondie de ce marbre, qu'il inclinait à nommer *Glaucos;* il l'analysait avec la plus subtile acuité, le comparant au *Zeus d'Otricoli* afin d'en faire mieux ressortir par certains contrastes le caractère moral; son étude était intitulée : *la Personnification de la mer dans la plastique grecque*[4]. C'est la même étude, sous un titre pareil, que vient

1. I à VI : cf. *Rev. Ét. anc.*, XII, 1910, p. 117-151 et 325-364; XIII, 1911, p. 125-161 et 381-415; XIV, 1912, p. 117-136; XV, 1913, p. 117-159.

2. Cf. Helbig-Amelung, *Rom*[3], 296 (Vatican, Rotonde, n° 547).

3. M. Helbig *(loc. laud.)* suppose que l'original fut créé à l'époque hellénistique pour figurer un golfe de la Méditerranée orientale; puis l'on en fit des applications diverses : ainsi la copie que possède le Vatican, trouvée près de Pouzzoles, a pu être considérée comme « la personnification du golfe de Baies, entouré de collines riches en vignes ».

4. H. Brunn, *Griechische Gœtterideale*, p. 68-83, pl. 6.

de reprendre M. Sauer, mais en étendant le cercle de ses observations, en poussant son enquête dans les divers domaines et à toutes les époques de l'art[1]. Il montre l'esprit grec dégageant de la masse amorphe des légendes une foule d'êtres propres à évoquer la mer, puis l'art grec progressivement épurant ces formes animales et humaines, conférant une vie éternelle à ces Tritons, à ces Sirènes, à ces Néréides, personnifiant jusqu'aux brises de la mer, et dressant enfin au-dessus de ce petit peuple de Génies et de Démons les deux hautes figures qui se complètent en s'opposant et qui, réunies, font toute la mer : le *Poseidon Chiaramonti*[2], aujourd'hui attribué à Lysippe, symbole de la mer sombre, âpre, aux vagues creuses, et le prétendu « *Glaucos* » couronné de pampres, symbole de la mer bleue, riante, qu'entourent d'aimables vignes. Mais, en terminant, M. Sauer reconnaît, comme Brunn, que toutes ces personnifications, vers quoi les Grecs se sont tournés et à quoi ils se sont bornés, nous laissent insatisfaits quand nous y cherchons l'idée simplement de la vaste mer, de l'étendue infinie; si heureuses d'invention, si jolies et justes qu'elles soient, elles ne répondent pas à certaines exigences de notre esprit, que l'art moderne, au contraire, sait très bien contenter.

Cette lacune de l'art grec ne serait-elle qu'un accident? Non assurément, puisqu'elle s'étend aussi au paysage, à tout ce qui est vue de nature. Il en faut donc chercher la cause dans une disposition de l'esprit grec lui-même. Le nom de *Glaucos*, suggéré par Brunn pour le buste du Vatican, me remet en mémoire cette page d'Ernest Renan sur le vieux mythe marin[3] :

« ...Ceux qui ont passé leur enfance sur les bords de la mer savent combien d'associations d'idées profondes et poétiques se forment en

1. B. Sauer, *Die griechische Kunst und das Meer* (*Neue Jahrbücher*, 1912, p. 477-488, 2 planches).

2. Vatican, Museo Chiaramonti, n° 607 : cf. Amelung, *Vatikan-Katalog*, I, p. 719, et II, p. 751 ; Helbig-Amelung, *Rom*[3], 106. — Cette tête réaliste est une de celles qui avaient jadis rendu perplexe Michaelis, et à propos desquelles il songeait à un « vieillissement » possible des dieux de la Grèce (Michaelis, *Drei alte Kroniden*, 1900; j'ai rendu compte de cette étude dans la *Rev. Ét. gr.*, XIV, 1901, p. 461-463).

3. Cf. *Études d'histoire religieuse*, p. 21-23 (article intitulé : *les Religions de l'Antiquité*).

présence du spectacle animé qu'offre le rivage. Glaucos est la personnification et le résumé de ces croyances et de ces impressions, un dieu créé par des matelots, en qui se résume toute la poésie de la vie marine, telle qu'elle apparaît à de pauvres gens. La vieillesse l'accable; en proie au désespoir, il se précipite dans la mer et devient prophète; prophète de malheur, triste vieillard, on le rencontre parfois, le corps tout appauvri par l'action des eaux, couvert de coquillages et de plantes marines. Selon d'autres, il se précipita dans les vagues, pour n'avoir pu prouver à personne son immortalité. Depuis ce temps, il revient chaque année visiter les rivages et les îles. Le soir, quand le vent s'annonce, Glaucos (c'est-à-dire le flot de couleur glauque) s'élève en prononçant de bruyants oracles. Les pêcheurs se couchent au fond de leur barque et cherchent par des jeûnes, des prières et de l'encens à détourner les maux qui les attendent. Glaucos, cependant, monté sur un rocher, menace en langue éolique leurs champs et leurs troupeaux, et se lamente sur son immortalité. On contait aussi ses amours, amours tristes, malheureux, finissant comme un mauvais rêve. Il aima une belle vierge de mer, nommée Scylla; un jour, espérant la toucher, il lui apporta des coquilles et de jeunes alcyons sans plumes pour l'amuser. Elle vit ses larmes et en eut pitié; mais Circé, par jalousie, empoisonna le bain de la jeune fille, et elle devint un monstre aboyant, personnification de l'horreur naturelle qu'inspirent les squales et des dangers de la mer de Sicile. Le pauvre Glaucos, de ce moment, resta toujours gauche, méchant, murmurant, malveillant... Quelquefois il est *Glaucé*, c'est-à-dire cette teinte tirant sur le vert et le bleu que revêt la mer dans les endroits où elle repose peu profonde sur un sable blanc : la couleur de la mer devient ainsi une femme, comme le sommet moutonnant des vagues devient la tête blanche des *Grées* (vieilles femmes), qui font peur aux matelots. Quelquefois il est Lamie, qui attire les hommes et les séduit par ses attraits; d'autres fois, un épervier qui plonge en tournoyant sur sa proie, puis une sirène insatiable tenant un jeune homme de chaque main. — Jetez pêle-mêle toutes les idées des gens de mer, amalgamez les branches éparses des rêves d'un matelot, vous aurez le mythe de Glaucos : préoccupation mélancolique, songes pénibles et difformes, sensation vive de tous les phénomènes qui naissent dans les flots, inquiétude perpétuelle, le danger partout, la séduction partout, l'avenir incertain, grande impression de la fatalité. Glaucos est à la fois la couleur et le bruit de la mer, le flot qui blanchit, le reflet du ciel sur le dos des vagues, le vent du soir qui prédit la tempête du lendemain, le mouvement du plongeur, les formes rabougries de l'homme de mer, les désirs impuissants, les tristes retours de la vie solitaire... »

Y a-t-il, dans toute la littérature grecque, une page comparable à celle-là pour l'esprit dont elle est inspirée, pour ce souple et inextricable entrelacement dans l'évocation des phénomènes naturels ou des formes personnelles, pour cette façon de dégager à demi l'être imaginaire des vagues mouvantes, bruissantes, changeantes où il prend son origine, et de l'y replonger aussitôt, en sorte qu'on le voie toujours confusément mêlé à l'élément qu'il représente : toujours humide du flot de la mer, hurlant ou gémissant avec la voix de la mer, exhalant les âcres senteurs de la mer, coloré de la lumière de la mer? Un écrivain grec aurait tâché, au contraire, de séparer avec netteté ce qui est ici dextrement enlacé et mêlé; ces formes à l'état d'ébauche, il les aurait précisées; ces contours fuyants et incertains, il les aurait arrêtés d'un trait sûr; à cette image flottante, frangée d'écume, aperçue à travers une masse d'eau trouble et agitée, il aurait substitué une image tracée fermement, entourée d'ingénieux attributs. Et nul autre n'eût, mieux qu'un Grec, réussi dans cette tâche de réduire en une figure vivante un amas confus de faits d'ordre physique et d'idées symboliques, de communiquer une vie claire, bien réglée, humaine, pour tout dire en un mot, à ce qui était d'abord « les branches éparses des rêves d'un matelot ». Mais c'est un autre genre de vie qui s'évoque à la lecture de la page de Renan.

J'en dirai autant de ces quelques lignes encore, du même auteur et dans le même article[1], concernant les Nymphes :

« ...A peine est-il nécessaire de changer leurs noms et leurs attributs pour retrouver les sources et les eaux courantes dans ces divinités fraîches, vives, délicates, sautillantes, rieuses, tantôt visibles, tantôt invisibles, qui s'élancent au milieu des rochers, en chantant et tournoyant comme des enfants, dont la voix est douce et mystérieuse, qui ne dorment jamais, qui filent de la laine teinte en vert de mer ou tissent des étoffes purpurines entre les rochers, déesses compatissantes qui guérissent des maladies, et qui parfois ravissent et tuent... »

Comme dans la page sur Glaucos, tout à l'heure, on sentait

1. *Op. laud.*, p. 25.

la mer toujours présente, ne sent-on pas ici pareillement, dans chacune des lignes et sous chacun des mots de cette phrase, la réelle nature des sources et des eaux courantes? C'est de cette nature que l'imagination grecque a tiré les Nymphes; je prends le mot en un double sens : elle les en a formées, d'abord, et ensuite elle les en a retirées. L'art surtout a réduit au minimum et parfois supprimé ce milieu d'eau, de rochers, de bois, d'ombrage, qui semble pourtant le cadre nécessaire de la vie des Nymphes. On sait d'ailleurs quelles charmantes et délicieuses personnes il a su faire d'elles[1], les sœurs mêmes des Grâces pour la jeunesse et la beauté. Mais justement, elles sont devenues de jolies personnes trop humaines, d'un charme trop limpide, trop dépourvu de secret; mêlées aux Muses du cortège d'Apollon, aux Satyres et aux Ménades du cortège de Dionysos, elles ne sont plus les fileuses solitaires, les chanteuses au clair de lune, les habitantes vaporeuses des sources, des prairies et des bois; elles n'ont gardé quasi nulle trace du mystère qui s'attache encore pour nous au nom des Fées, cette lointaine ramification de l'antique famille des Nymphes.

Ce fut un penchant irrésistible de l'esprit grec, que de donner ainsi aux personnifications de la nature, qu'elles se rapportassent à l'élément marin ou à l'élément terrestre, d'abord une netteté très grande, un éclairage de pleine lumière, ne laissant plus subsister autour d'elles le moindre halo mystérieux, ensuite de les détacher presque totalement, comme d'une coque désormais inutile, du phénomène naturel qui était leur raison d'exister. Les causes en sont simples et ne sauraient échapper à quiconque est un peu familier avec les productions de cet esprit, soit littéraires ou plastiques. La première et la principale, sans nul doute, a été l'anthropomorphisme, au sens le plus large du mot. Car ce n'est pas seulement le domaine religieux qu'il faut considérer; les Grecs ne se sont pas bornés à figurer leurs dieux sous forme humaine : ils ont ramené à cette forme l'univers entier, tout le visible et tout l'invisible, la terre et la mer, les objets matériels qui les entouraient et des abstractions sans existence réelle. On

1. Cf. plus loin, p. 371.

pourrait modifier suivant cette acception la parole de Protagoras et dire que, pour eux, l'homme a été la mesure et la figure de toutes choses. Aussi Renan concluait-il le développement d'où nous avons extrait les deux citations précédentes par les lignes que voici[1] : « ... Il faut se rappeler que la Grèce saisissait entre les formes humaines et les idées pures mille analogies qui nous échappent, et que, *le sens de la nature réelle lui faisant défaut*, tout se transfigurait à ses yeux en êtres vivants... [C'est elle] qui, pour exprimer la campagne, représentait un faune; qui, pour signifier une fontaine, au lieu d'ombre, d'eau et de verdure, figurait une tête de femme avec des poissons autour de ses cheveux; et qui ne trouvait pas de meilleure épithète à donner à un fleuve que celle de καλλιπάρθενος (aux belles vierges), en vue de la blancheur des flots, lesquels, pour son imagination, *se résolvaient en jeunes filles.* »

En jeunes filles, en jeunes hommes, en belles jeunesses étincelantes le monde entier se résolvait, en effet; mais, à mesure que ce peuple charmant remplissait la terre et la mer, les charmes naturels de la mer et de la terre semblaient s'effacer, s'évanouir. Les personnifications humaines occupaient partout le premier plan et s'offraient détachées du fond, comme découpées à l'emporte-pièce, aussi nettes que les lignes de l'horizon grec, aussi claires que la lumière de l'Attique. Il était aisé cependant de concevoir une intime union des choses réelles et des êtres issus d'elles, et que, par exemple, la ronde des Nymphes se déroulât à l'ombre et dans la paix des bois, sur le tapis fleuri d'une clairière, *per amica silentia lunae*, avec la participation attentive et recueillie de la nature entière. Rappelons donc ici une autre cause, qui, venant renforcer la première, explique complètement cette disposition d'esprit. Les Grecs anciens ont eu, plus qu'aucun peuple jamais, le besoin d'idées nettes, de notions précises. Leur religion est (sinon dans ses origines, dans son symbolisme primitif, du moins telle qu'on finit par la faire et qu'elle s'offre à l'artiste des siècles historiques) parfaitement limpide, transparente, à la portée du simple entendement, dépourvue de toute obscu-

1. *Op. laud.*, p. 32.

rité, de toute occasion de rêverie. On n'y trouve nulle part cette grandeur, faite de vague, de clair-obscur, de manifestement plus qu'humain, qui est dans le mystère. Comme le dit encore Renan[1] : « Le Grec n'a rien de rêveur, de mélancolique... ; le sentiment vague lui est inconnu... » Non seulement le sentiment vague, mais aussi la connaissance vague. Pour lui, rien dans le monde n'était obscur ; à toute question il avait une réponse. De là tant de contes ingénieux, de jolies histoires, et dont l'homme toujours était le centre[2]. De telles habitudes positives, qui ne vont d'ailleurs pas sans sécheresse, excluent l'amour sincère et profond de la nature pour elle-même, cet amour impliquant nécessairement une inclination à la rêverie, une façon subjective de voir les choses, une docilité à s'abandonner, à se laisser pénétrer par elles, au lieu de leur demeurer toujours extérieur et supérieur, de prétendre les plier à certaine mesure invariable, de vouloir transformer leur être et leur vie selon certaines règles immuables. En somme, si les artistes grecs, comparés à ceux des siècles modernes, ont manqué, devant la mer ou devant les paysages terrestres, de ce que nous appelons aujourd'hui le sens de la nature, la faute en est à un tour particulier de l'esprit grec lui-même, à son anthropomorphisme trop absolu, intransigeant, intégral.

Sculpture.

Aristogeiton. — Deux grandes copies sont aujourd'hui connues (l'une à Naples, l'autre à Florence) de l'*Aristogeiton* du groupe des *Tyrannoctones* par Critios et Nésiotès ; l'une et l'autre ont perdu leur tête. Dans la plupart des collections de moulages où existe une épreuve dudit groupe, on a remplacé la tête absente par une tête du Musée du Prado, dite *Phérékydès*, qui est d'un type à peu près conforme et appartient au même temps. Il y a plus : selon une intéressante

1. *Saint Paul*, p. 205.
2. Se rappeler, par exemple, l'histoire de l'invention du chapiteau corinthien, celle de l'invention de l'ordre dorique, le conte de Daidalos, etc.

démonstration de M. Hauser[1], cette tête ne serait pas seulement un à peu près, une remplaçante d'occasion; elle serait effectivement, par la plus heureuse des rencontres, une copie de la tête de l'*Aristogeiton* même. Mais cette hypothèse, il est vrai, si tentante soit-elle, n'a pas entraîné la conviction de tous[2]. Pour ceux qui l'adoptent, voilà donc l'*Aristogeiton* complet, aussi complet que son compagnon *Harmodios*. — Complet, soit, vient nous dire à présent M. Schrœder, mais altéré par les retouches que fit subir à la tête de Madrid le restaurateur[3]. Cette tête n'est pas intacte, toute la chevelure et une partie des moustaches en ont été retravaillées, et l'aspect général en est faussé; ce serait chose souhaitable, de retrouver en bon état une autre copie de l'original. Or, il en existe au British Museum un deuxième exemplaire, parfait de conservation[4]; on n'avait pas su l'identifier jusqu'à présent; on y voyait une tête de *Dionysos*, une œuvre archaïsante : non, c'est un nouveau « *Phérékydès* » très supérieur au premier, c'est *Aristogeiton* ressuscité.

Je crains que ce beau bulletin de victoire ne soit pas exact. Au cours de son article, dans les images 3-4 et 5-6, M. Schrœder a juxtaposé, vues de face et vues de profil, la tête de Londres et celle de Madrid. Cela suffit pour établir que ces deux têtes n'ont pas grand'chose de commun entre elles, je le crois du moins.

Reliefs de Thasos. — Les fouilles intéressantes et fructueuses que l'École française d'Athènes poursuit depuis quelques années à Thasos ont amené la découverte d'un marbre[5] qui vaut non seulement en soi, mais plus encore relativement aux célèbres reliefs rapportés au Louvre par Miller en 1864. C'est

1. Cf. *Rœm. Mitteil.*, XIX, 1904, p. 175 sqq.

2. M. Studniczka (*Neue Jahrbücher*, 1906, p. 546) conteste précisément l'argument de fait par lequel M. Hauser pensait avoir transformé son hypothèse en une vérité démontrée; il juge néanmoins l'hypothèse très digne d'attention. M. Amelung (*Ibid.*, 1907, p. 538), lui, ne l'admet pas. — M. Lippold (*Griech. Portrætst.*, p. 26-27), au contraire, la tient pour certaine.

3. B. Schrœder, *Aristogeiton* (*Arch. Jahrbuch*, XXVIII, 1913, p. 26-34, pl. 1-2).

4. Cf. Smith, *Catalogue greek sculpt. in Br. Mus.*, III, 1609.

5. Ch. Picard, *Bas-relief ionien archaïque de Thasos* (*Mon. Piot*, XX, 1913, p. 39-69, pl. 4).

un relief aussi, un petit relief[1], mutilé et incomplet, où l'on voit deux femmes s'avançant d'un pas lent et cérémonieux, avec de menues offrandes (colombe, grenade?), vers une niche qu'encadrent de fortes moulures et dans laquelle est assise une troisième femme, figure divine ou héroïque[2]; on doit probablement imaginer, pour la partie disparue à droite de la niche, d'autres adorants, symétriques aux deux personnages de gauche. Or, cette niche qui occupe le milieu est identique,

Bas-relief trouvé à Thasos en 1911.
Mon. Piot, XX, pl. 4.]

dans ses dimensions réduites, à celle que l'on voit sur le plus grand des reliefs du Louvre, entre *Apollon* et les *trois Nymphes*. S'agissant de monuments de même origine et de même date (à qui s'en joignent d'autres, de Thasos toujours, caractérisés par une niche semblable), il est évident qu'un rapprochement s'impose. M. Studniczka avait jadis développé, à propos de ces reliefs du Louvre, une explication qu'il avait entourée, comme

1. Il a 0m65 de long et doit avoir moins de 0m40 de haut (le chiffre donné par M. Picard pour la hauteur, 0m67, ne peut être qu'une faute d'impression).

2. M. Picard a voulu lui attribuer un nom. Il a pensé d'abord à Cybèle, puis s'est prononcé plus nettement pour Aphrodite; il se fonde pour cela principalement sur des arguments tirés du petit relief de Thasos, qui est au Louvre (cf. *Bull. Corr. hell.*, XXIV, 1900, pl. 16). Je rappelle, pour mémoire, que j'ai publié voilà deux ans (cf. *Collection moulages Lyon*, 2e *Catalogue* [1911], p. 34, n° 147) une interprétation nouvelle concernant le détail le plus contesté de ce relief, interprétation à laquelle M. Mendel m'a fait savoir qu'il se ralliait complètement.

à l'ordinaire, d'une vaste érudition et de la science la plus ingénieuse[1] : il voyait en eux le décor sculpté des deux faces principales d'un autel quadrangulaire, l'une offrant au milieu une fausse porte, à quoi répondait sur la face opposée une porte véritable donnant accès à la chambre ou fosse ménagée sous l'autel. Cela ne peut plus être admis. Divers documents thasiens imposent aujourd'hui une solution toute différente. Il s'agit d'une décoration qui se rencontrait, avec des variantes dans le détail, mais essentiellement la même, aux portes de la ville et à celles de certains édifices publics. Les trois reliefs du Louvre étaient à l'entrée d'un édifice, jusqu'ici appelé Θεώριον ; ils occupaient face à face deux pans de murs parallèles, entre lesquels il fallait passer : le plus grand (*Apollon et les Nymphes*, avec sa niche sans profondeur) était d'un côté, et de l'autre côté étaient les deux petits (*les Charites; Hermès*), séparés par une niche profonde[2]. Voilà qui est, maintenant, hors de doute. Mais, la place et la destination des sculptures étant désormais fixées, il reste un détail non éclairci, c'est à savoir les niches.

Que contenaient-elles? à quoi servaient-elles? M. Deonna[3], il y a quelques années, pensait qu'elles pouvaient renfermer une image de divinité; et l'on est un peu surpris d'entendre aujourd'hui M. Picard, après que sa découverte récente lui a fourni l'exemple d'une niche occupée par une figure, protester que cela ne compte pas et que dans ces niches « il ne faut pas, sans doute, restituer de statuettes ». Elles restaient donc vides, ou du moins ne recevaient que de « petites offrandes de piété » déposées par le passant, « de petits objets, peut-être aussi des offrandes pécuniaires » ; c'était, si je puis dire, des troncs ouverts[4]. Soit; mais alors, comment se fait-il

1. F. Studniczka, *Altäre mit Grubenkammer* (*Wien. Jahreshefte*, VI, 1903, p. 123-186, et VII, 1904, p. 239-244).

2. On peut noter que c'est à cette condition-là seulement qu'une parfaite symétrie existe entre les deux parties de la décoration. Que l'on suppose le grand relief sur le mur de droite ou sur celui de gauche, toujours aux *trois Nymphes* font face et pendant les *trois Charites*, à *Apollon* accompagné d'*Artémis* (?) fait face et pendant *Hermès* suivi d'*Hécate* (?).

3. Cf. *Rev. arch.*, 1908, I, p. 35.

4. On pourrait, en ce cas, se les représenter sur le modèle de ce qu'avait fait Michaelis pour le relief du Louvre, dans son Musée de moulages de Strasbourg, avec

que l'un de ces troncs renferme, à l'état permanent, une image divine? Comment se fait-il surtout que ces troncs soient si différents l'un de l'autre, celui d'un côté étant une niche sans profondeur, prise dans l'épaisseur du bloc même où sont sculptés les reliefs, et celui d'en face formant, au contraire, une niche creuse dont la profondeur dépassait ou au moins égalait l'épaisseur des blocs voisins[1]? Ne peut-on pas supposer, puisque ces images sculptées aux portes rappelaient les dieux mêmes honorés par la ville et étaient l'objet d'un culte[2], que, si la niche peu profonde n'était peut-être qu'un tronc à offrandes, la niche creuse d'en face était faite, elle, pour recevoir, au moins à certains moments, à l'occasion de certaines cérémonies, une petite figure de culte? Ce n'est là qu'une hypothèse, je le sais; je veux simplement marquer que la question n'est pas résolue. L'article un peu touffu et confus, trop vite écrit, de M. Picard semble y donner réponse, en réalité n'y répond pas.

Métopes du Parthénon (côté nord). — En 1911, un échafaudage, qu'on avait dû établir à l'angle nord-est du Parthénon, fournit une occasion d'aller examiner de près les métopes encore en place dans cette partie. Elles ont été effroyablement mutilées, au point que les sujets en sont à peine discernables; on ne saurait mettre trop d'attention à les regarder, et il faut souvent, avec la main, en palpant leur surface, contrôler tel détail que les yeux croient découvrir, mais qui peut n'être qu'une apparence. Donc, M. Praschniker, à qui nous devons déjà une belle étude récente sur les acrotères du Parthénon[3], profita de l'occasion offerte pour étudier d'une façon minutieuse les métopes qui se trouvaient être provisoirement

leur intérieur garni de plaques votives en terre cuite, de statuettes, de vases : cf. Michaelis, *Strassburger Antiken*, p. 23, fig. 20.

1. Cf. l'excellent article où M. Deonna a restitué une des portes d'enceinte, celle que décoraient, sur deux murs se faisant face, d'un côté un relief représentant *Dionysos et trois Thyiades*, de l'autre côté un relief représentant *Héraclès*, à quoi s'ajoutait une longue inscription : *Rev. arch.*, 1908, I, p. 25-39. M. Picard a, depuis, fouillé les ruines de cette porte : cf. *C. R. Acad. Inscr.*, 1912, p. 200-201, fig. 3.

2. Les prescriptions pour le sacrifice, gravées sur les reliefs du Louvre, le prouvent péremptoirement.

3. J'en ai rendu compte ici-même; cf. *Rev. Ét. anc.*, XIII, 1911, p. 138-142.

accessibles : c'était, avec la dernière (14) du côté Est, les trois premières (1, 2, 3) du côté nord[1].

Sur l'ensemble des métopes du côté nord, le plus sage serait peut-être de reconnaître que nous ne savons rien ; mais on veut savoir, c'est chose naturelle, et on cherche. Vingt des trente-deux métopes qui existaient primitivement furent renversées et détruites par l'explosion de 1687 ; deux seulement ont été retrouvées, pitoyables[2] ; encore une des deux a-t-elle sa provenance contestée[3]. Les douze autres, toujours en place (1-3 en partant de l'angle nord est, 24-32 en allant vers l'angle nord-ouest), ont subi les plus affreux dommages ; leurs sujets souvent ne se laissent pas interpréter ; à peine arrive-t-on à les définir d'une façon très générale, sans y pouvoir mettre un nom sûr. Il n'y en a que deux (24-25), desquelles on peut dire avec certitude ce qu'elles représentent : rencontre et réconciliation de Ménélas et d'Hélène[4]. D'après quoi on avait conclu qu'une partie au moins des métopes du nord relataient certains épisodes des légendes troyennes. Le mémoire de M. Praschniker nous fait accomplir un pas nouveau dans cette voie, par l'explication qu'il nous apporte de la métope 2 : il y a reconnu, en effet, près de deux hommes debout, l'arrière d'un navire

1. C. Praschniker, *Die Metopen der Nordostecke des Parthenon* (*Wien. Jahreshefte*, XIV, 1911, p. 135-162).

2. Cf. Michaelis, *Parthenon*, pl. 4, A et D.

3. C'est la métope A, où se distinguent les restes d'un corps d'homme et d'un corps de cheval. On peut, à la rigueur, y reconnaître le combat d'un Lapithe et d'un Centaure. A ce témoignage on joignait celui des absurdes dessins inventés en 1687, pour Gravier d'Ortières, par un dessinateur (l'ingénieur Plantié ?), qui devait se moquer de lui et en tout cas se moquait de la vérité. D'après cela, on avait supposé jadis l'existence, dans le côté nord, de quelques scènes d'une Centauromachie. Cette idée est aujourd'hui totalement abandonnée (cf. *Rev. Ét. anc.*, XV, 1913, p. 151); M. Praschniker n'y croit pas non plus, tout en admettant que la métope en question représente bien un combat de Centaure. Mais il est d'avis que, quoique retrouvée au nord de l'édifice, elle provient du côté sud. Et si on lui objecte que nous connaissons bien les trente deux métopes du sud par les dessins du peintre de Nointel, il répond (selon la nouvelle hypothèse lancée par M. Schrader) que le peintre de Nointel a pris ses modèles sur le côté nord aussi bien que sur le côté sud, et qu'il y a donc en réalité des vides dans sa suite des métopes sud, autant de vides qu'il y a eu de fois substitution d'une métope nord à une métope sud : c'est l'un de ces vides que devait remplir la métope A. — Mais nous avons dit, dans nos précédentes *Notes* (cf. *Rev. Ét. anc.*, XV, 1913, p. 149 et note 2), que l'hypothèse de M Schrader était fort aventurée et n'était rien moins que prouvée. Laissons-la donc ; et croyons plutôt que cette métope A, recueillie du côté nord de l'édifice, provient en effet de l'entablement nord ; reconnaissons-y, quel que puisse être le sujet, un homme debout près d'un cheval, et de ce cheval ne faisons pas un Centaure.

4. Cf. mes *Notes* précédentes : *Rev. Ét. anc.*, XV, 1913, p. 118.

amené sur le rivage[1]. Et, bien qu'un tel motif ne soit pas spécial à la guerre de Troie, nulle part on n'en trouve plus convenable emploi que dans une *Ilioupersis*. De fait, Polygnote, peignant pour la *Lesché* de Delphes cette grande composition qui représentait « la chute de Troie et le rembarquement des Grecs », avait mis à l'une des extrémités un navire où on achevait de charger du butin et dont on préparait le départ[2]. Or, il y avait du même Polygnote une seconde *Ilioupersis*, à Athènes, dans la *Poikilé stoa*. Nous la connaissons mal, Pausanias n'en ayant indiqué qu'un seul épisode[3]; mais on ne saurait guère douter que bien des scènes du grand tableau de Delphes ne se trouvassent aussi dans celui d'Athènes. M. Studniczka[4] jadis avait reconnu que la *Rencontre d'Hélène et Ménélas* (métopes 24-25) devait être inspirée d'une peinture polygnotienne : quelle, sinon l'*Ilioupersis* du Pœcile? C'est d'un autre détail de la même peinture encore que peut fort bien dériver la *Scène près du navire* (métope 2).

Observons maintenant que ces deux épisodes sont fort éloignés l'un de l'autre ; il n'y avait pas moins de vingt-deux métopes intercalées entre eux (presque toutes anéanties aujourd'hui). Que, dans ces vingt-deux métopes il y ait eu d'autres scènes inspirées de la légende troyenne, on n'en doit pas douter; mais que toutes les vingt-deux aussi aient été relatives à cette légende, cela reste incertain. M. Praschniker a essayé ici d'une démonstration indirecte. Reprenant une idée exprimée pour la première fois par M. Malmberg[5] et adoptée en dernier lieu par M. Schrader[6], il tâche à nous convaincre définitivement que la métope 1 représentait *Hélios* sur son char émergeant de la mer, et la métope 29 *Séléné* à cheval s'enfonçant dans la mer ; les divines personnifications du Jour et de la Nuit encadraient, comme elles font au fronton Est du Parthénon, une histoire qui se déroulait sur les vingt-sept

1. C'est une des plus saccagées et ruinées, au point que Michaelis avait jugé inutile de la reproduire dans son atlas de planches.
2. Pausanias, X, 25, 2.
3. Pausanias, I, 15, 2.
4. Cf. *Arch. Jahrbuch*, II, 1887, p. 178.
5. Cf. Ἐφημ. ἀρχ., 1894, c. 220-221.
6. Cf. *Wien. Jahreshefte*, XIV, 1911, p. 55-56.

métopes intermédiaires; elles marquaient par leur présence et leur opposition que cette histoire s'accomplissait dans le cours de la journée, c'est-à-dire qu'elles y introduisaient, y rendaient visible l'idée de l'unité de temps. Ainsi, il faudrait admettre que non seulement les vingt-sept métopes empruntaient leurs sujets à la légende troyenne, mais que leur ensemble représentait un court moment déterminé de cette légende; le sujet général n'en était pas la Guerre de Troie, mais plutôt la Fin de Troie[1]; et on aurait pu l'exprimer, par exemple, en ces termes : Choses qui se passèrent *le jour* que Troie succomba. — Malheureusement, l'identification de la métope 1 avec Hélios et de la métope 29 avec Séléné, sur quoi repose tout le raisonnement, n'est pas du tout certaine; elle paraît même devoir être écartée. Aux diverses objections matérielles qu'on y peut faire[2] s'ajoute, comme M. Studniczka l'a montré[3], une raison tirée de l'économie générale de la composition, à savoir le peu de vraisemblance que, sur trente-deux métopes, trois fussent restées en dehors de l'ensemble bien lié des vingt-neuf autres, qu'il y ait eu un grand sujet nettement arrêté à la vingt-neuvième métope, puis une petite rajouture de trois métopes seulement: et cette raison-là, en effet, me semble être écrasante.

La question se trouve donc toujours ouverte. Il est possible que les trente-deux métopes du côté nord aient emprunté leurs

1. En conséquence, seraient éliminées certaines interprétations qu'on avait proposées pour telle ou telle des métopes restantes : *Capture des chevaux de Rhésos; Restitution de Briséis.*

2. Dans la métope 29, la monture (cheval ou mulet?) semble bien porter sur son dos deux figures (un valide et un blessé? deux fugitifs?). Dans la métope 1, le char est à deux chevaux, tandis qu'Hélios conduit habituellement un quadrige. De plus, le personnage est vêtu de draperies longues qui dénoncent plutôt une figure féminine et en tout cas ne conviennent pas à Hélios. Enfin, rien absolument n'indique l'Océan d'où le char serait censé sortir : il n'y a aucun de ces accessoires caractéristiques (poissons, oiseau d'eau) que M. Praschniker a relevés avec soin sur la métope 14 du côté Est, où il reconnaît Poseidon; la ligne du sol marque une surface ferme, rugueuse, accidentée, non pas les ondulations du flot marin, et sur ce sol les sabots de derrière s'appuient solidement, alors qu'il eût été si facile, en les enfonçant plus ou moins, de suggérer la présence de l'élément liquide. L'attitude des chevaux, jointe à celle de leur conducteur qui paraît tirer sur les rênes, donne l'impression d'un char qui vient de s'arrêter (comme le char d'*Athéna*, au fronton ouest), et non d'un char lancé qui vient de jaillir de l'onde.

3. Cf. *Neue Jahrbücher*, 1912, p. 265. — Notons que M. Praschniker n'a eu connaissance de cet article de M. Studniczka qu'alors que le sien était déjà imprimé, et qu'il n'a donc pas pu en tenir compte.

sujets à la Guerre troyenne; mais rien ne le prouve, rien n'oblige ni même n'invite à le croire. On est en droit de préférer l'hypothèse, d'ailleurs invérifiable, de M. Studniczka, selon qui les métopes relatives à la Guerre de Troie auraient formé deux suites de douze chacune, séparées au milieu par une autre suite de huit métopes, tirées de la légende attique des Kécropides[1]. Nous finissons comme nous avions commencé, dans la plus grande incertitude, dans la plus opaque obscurité.

Nymphe dansante. — Ah oui! elles étaient de jolies, avenantes, séduisantes personnes, ces Nymphes dont l'imagination grecque avait peuplé la campagne, et qui, aux yeux des Grecs, absorbaient en elles tout le charme des vallons, la grâce des fontaines, le mystère des bois[2]. Ce n'étaient que des femmes, jeunes et fraîches, habillées comme toutes les femmes, ou du moins comme doivent l'être de jeunes et jolies femmes, sans le moindre signe ni le moindre attribut qui décelât leur qualité de divines et d'immortelles; elles n'avaient même point trace de cette majesté dans le port et l'attitude, qui suffit, à défaut d'autres indications, pour reconnaître une déesse. Ce n'étaient que des femmes, mais vraiment exquises. On les trouve, d'ordinaire, dans les reliefs où elles sont représentées, réunies à trois ensemble, se tenant par la main ou par un coin de leur draperie, soit seules ou conduites par Hermès, leur guide habituel; elles dansent, plutôt elles marchent prêtes à la danse, esquissant déjà un pas de danse; on sent que leur allure naturelle doit être la danse, non pas le mouvement saccadé et l'agitation frénétique des Ménades, mais une danse gracieuse, légère, harmonieuse et douce, une danse heureuse. Souvent, un demi-cercle de rochers s'étage autour d'elles, rappelant les grottes de la montagne où coule un filet d'eau et où le troupeau cherche abri aux heures brûlantes du jour; assis sur l'un de ces rochers, Pan, le petit dieu pastoral, ami et gardien des chèvres, le « bon Pan corne-bouc » joue tranquillement de la syrinx, et

1. Cf. mes *Notes* précédentes : *Rev. Ét. anc.*, XV, 1913, p. 152.
2. Cf. plus haut, p. 360 sqq.

ces sons de flûte semblent réveiller chez les Nymphes le désir de la danse.

Un bas-relief de ce genre a été recueilli à Athènes, en contre-bas des Propylées, non loin de cette *grotte de Pan*, qui avait été le lieu des secrètes amours d'Apollon et de Créousa[1]. Conservé aujourd'hui au Musée de l'Acropole[2], ce marbre petit[3], mutilé, en est un des plus précieux bijoux. Je ne dis point cela seulement à cause de sa date (fin du ve siècle), ni à cause de la qualité de son exécution, qui le met très au-dessus des autres reliefs analogues ; la raison principale de son charme c'est qu'il est... mutilé. S'il était resté complet, qu'y verrions-nous? Un sujet fort banal, connu à plusieurs dizaines d'exemplaires[4] : les trois Nymphes dansant à l'orée d'une grotte, sur les escarpements de laquelle, d'un côté, Pan était assis et, de l'autre côté, apparaissait probablement la grosse tête cornue d'Achéloos, roi des fleuves et génie des eaux courantes. Il n'est plus complet, il a été brisé ; mais brisé de si heureuse façon qu'on pourrait ne pas soupçonner sa mutilation, et qu'un sujet nouveau se présente, tout différent du sujet réel dont il n'est pourtant qu'un débris. — La scène se joue entre deux personnages, *Pan* et la *Nymphe ;* car Pan, qui dans le sujet réel a un rôle tout secondaire et accessoire, se trouve maintenant porté au premier plan. Il est assis, le petit dieu capripède, et ce qu'on voit de lui surtout, ce sont ses jambes velues, que terminent des sabots secs et alertes. Devant lui la *Nymphe* danse[5], et elle semble danser pour lui, pour lui seul. Enveloppée toute

1. L'emplacement de cette grotte, fort discuté autrefois, a été reconnu avec certitude grâce aux fouilles exécutées par M. Cavvadias en 1896. J'ai résumé la question dans la *Rev. Ét. gr.*, XI, 1898, p. 159-161.

2. Maintes fois publié ; en dernier lieu par Margarete Bieber, dans un article intitulé *Drei attische Statuen des V Jahrhunderts* (*Athen. Mitteil.*, XXXVII, 1912, p. 151-179, pl. 9-14) : le relief est mentionné à la page 178 et reproduit sur la planche 14.

3. Il a 0^m62 de haut ; la *Nymphe* debout, dressée sur ses pieds, ne dépasse pas 0^m49.

4. Cf. *Bull. Corr. hell.*, V, 1881, p. 351 sqq. (Pottier) ; Furtwængler, *Coll. Sabouroff*, I, texte des pl. 27-28 ; Pottier et Reinach, *Nécrop. de Myrina*, p. 350 ; Roscher's *Lexicon*, s. v. *Nymphen*, c. 557 sqq. (Bloch) ; en dernier lieu, Ἐφημ. ἀρχ., 1905, pl. 3, c. 99 sqq. (Rhomaios).

5. Pour employer les termes techniques, elle tournoie lentement « par piétinement sur la demi-pointe » (cf. Emmanuel, *Essai sur l'orchestique grecque*, p. 115, § 267, et p. 206).

Fragment d'un relief, *Danse de Nymphes*, au Musée de l'Acropole.
Athen. Mitteil., 1912, pl. 14.

dans sa fine draperie qui lui sert aussi de voile et lui entoure la tête comme d'un léger capuchon, son poing gauche posé sur la hanche d'où se répand jusqu'à terre un flot de plis ondoyants, son bras droit écartant un peu le tissu pour donner plus d'aisance aux mouvements de son corps, dressée sur la pointe des pieds, elle danse[1]. Bien que son vêtement colle sur elle de la poitrine jusqu'aux genoux, tout en elle, dans ce vêtement même et dans sa pose et dans sa danse, n'est que grâce décente et chaste retenue. Mais cette pudique personne, ne dirait-on pas que, de son visage penché, elle sourit aux jambes de bouc? Ne croirait-on pas voir couler ce sourire sur son corps entier? Et dès lors, par ce reflet de sourire, le sens de la scène n'est-il point changé? Cette ample draperie enveloppante et transparente n'est là sans doute que pour piquer le désir; ce lent mouvement de danse, accentué tout à coup par le geste de la main gauche sur la hanche, n'est sans doute que provocation; il n'y a plus, en face des jambes de bouc, que savant manège de coquetterie; il n'y a plus, en face du dieu gaillard et sensuel, qu'une femme qui étire son beau corps souriant, miroitant sous ses voiles...

Encore une fois, je sais bien que ce n'est pas cela, et que telle ne fut pas l'intention de l'artiste grec; je dis seulement que, devant le débris subsistant de son œuvre, telle est invinciblement aujourd'hui l'impression du spectateur. Complète, cette œuvre n'eût été qu'une banale jolie chose; incomplète, elle devient, de par le sens tout nouveau qu'un moderne est enclin à lui attribuer, une chose des plus fines et des plus rares. C'est un délicieux petit marbre, et je bénis tout bas l'heureux accident inconnu à qui nous le devons comme il est à présent. Un vandale, peut-être, l'a jadis brisé, mutilé : il y a des vandales bienfaisants.

Démétrios d'Alopéké. — Pline[2] a cité, dans son énumération des œuvres en bronze, une statue par Démétrios, représentant

1. Grande analogie avec la terre cuite dite *Danseuse Titeux*, au Musée du Louvre, publiée par M. Heuzey (*Bull. Corr. hell.*, XVI, 1892, p. 73 sqq., pl. 4); M. Heuzey n'a d'ailleurs pas manqué de faire le rapprochement, p. 79-80 de son article.

2. *N. H.*, XXXIV, 76.

Lysimaché, qui avait été prêtresse d'Athéna pendant soixante-quatre ans; cette statue avait été érigée à Athènes, sur l'Acro-

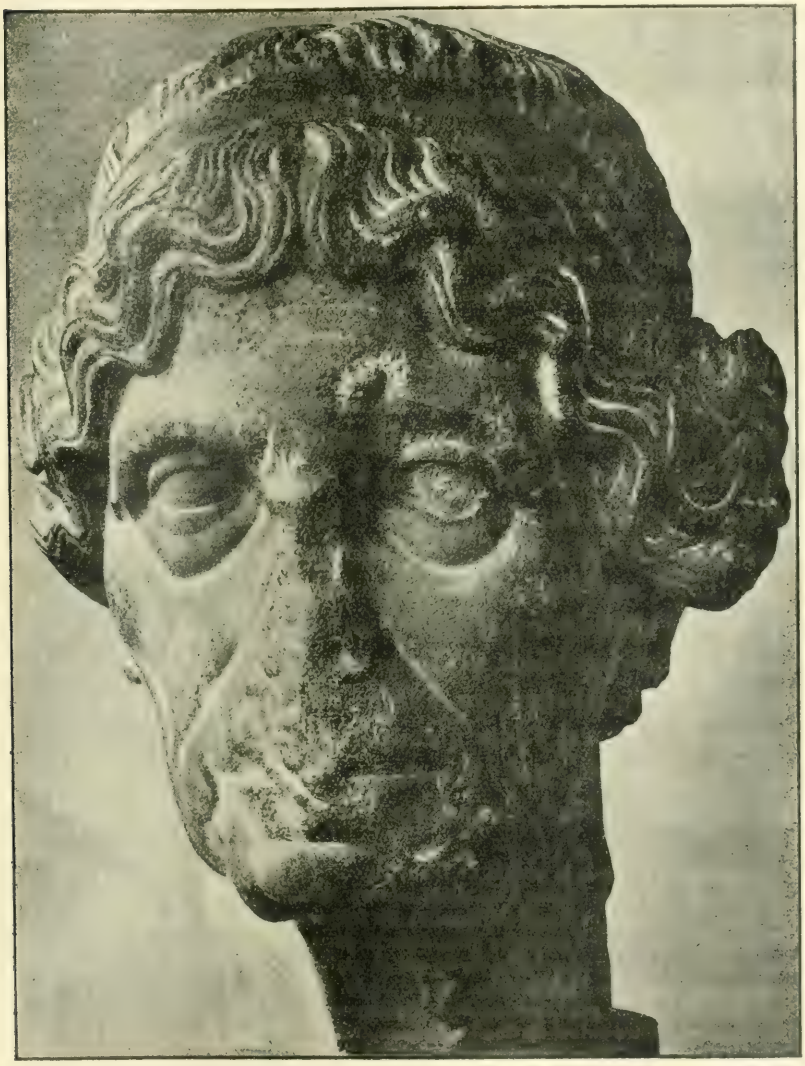

Tête au British Museum, copie de la *Lysimaché* de Démétrios?
(*Röm. Mitteil.*, 1912, pl. 2.)

pole, au voisinage du temple de la Polias[1]. Le sculpteur

1. Rappelons que, naguère encore, on rapportait à cette œuvre le passage de Pausanias (I, 27, 4 = Overbeck, *Schriftquellen*, 899) où il est parlé d'une *Lysimaché;* de

Démétrios ne nous est pas inconnu [1]. Il travaillait déjà à la fin du ve siècle, mais il appartient surtout à la première moitié du ive siècle. Il fut presque exclusivement portraitiste, et l'un de ses portraits fameux était celui du stratège corinthien Pélichos, que Lucien décrit en ces termes : « ... ventru, chauve, à moitié nu, ses quelques poils au menton agités par le vent, les veines très accusées, un homme nature, réellement homme... [2]. » Et Lucien insiste à plusieurs reprises sur l'éloge particulier contenu dans ces derniers mots, en rappelant le surnom qui avait été donné à Démétrios : ἀνθρωποποιός [3], puis en renforçant en quelque sorte la valeur de ce surnom par une opposition avec le mot θεοποιός. « Il faisait des *hommes*, lui, il ne faisait pas des *dieux*. » Bref, il fut un franc réaliste dans le portrait. — Dès lors, nous entrevoyons ce que devait être la statue de *Lysimaché* : Démétrios avait certainement représenté la prêtresse, non pas à la fleur de son âge, mais telle qu'elle était vers la fin de sa longue vie et de sa carrière exceptionnelle, une vieille femme, une très vieille femme.

Or, voici, au Musée Britannique, une tête en marbre [4] qui figure une vieille femme, qui est un portrait, et que l'on doit, en raison de sa coiffure, attribuer au début du ive siècle. Il est fort possible que nous ayons là une copie de la *Lysimaché* de Démétrios : tel est l'avis qu'ont exprimé brièvement, il y a déjà des années, MM. Flasch et Arndt [5], et que reprend aujourd'hui M. Six [6]. Ce qui me frappe le plus dans cette tête,

ce passage résultait que la statue de Démétrios n'aurait été qu'une statuette, haute d'une coudée à peine (moins d'un demi-mètre). Mais on avait fait erreur : cf. *Arch. Jahrbuch*, XVII, 1902, p. 84-85 (Michaelis). Un fragment d'inscription, heureusement retrouvé, a prouvé avec évidence que, dans le passage de Pausanias, il s'agit d'une certaine Συη..., Λυσιμάχης διάκονος, de qui la statuette avait eu pour auteur Nicomachos. De plus, l'inscription étant du iiie siècle, cette Lysimaché-là ne peut pas être celle dont Démétrios avait fait la statue. En conséquence, le n° 899 des *Schriftquellen* d'Overbeck doit être enlevé du dossier de Démétrios et transporté à celui de Nicomachos, n° 1385.

1. Cf. Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, s. v. (122) *Demetrios* (C. Robert).

2. Lucien, *Philopseud.*, 18.

3. C'est l'équivalent du surnom *anthropographos*, que Pline (*N. H.*, XXXV, 113) dit avoir été donné à Dionysios, un peintre du ve siècle.

4. Cf. Smith, *Catalogue greek sculpt. in Br. Mus.*, III, 2001, pl. 19. — Trouvée en Italie, dit-on, à Tarquinii. Hauteur totale, le cou compris, 0^m 265.

5. Cf. Arndt-Bruckmann's *Griech. und röm. Porträts*, texte des pl. 161-166.

6. J. Six, *Ikonographische Studien*. XX : *Lysimache, Priesterin der Athena* (*Röm. Mitteil.*, XXVII, 1912, p. 83-85, pl. 2-3).

c'est le contraste que fait avec la vieillesse de la face usée, ridée, à peau molle et détendue, la jeunesse de l'élégante chevelure, aux épais bandeaux souples et vivaces. Cela ne semble pas naturel, qu'une si vieille dame soit coiffée d'une coiffure si jeune. Qu'elle me pardonne si je l'offense, mais elle a bien l'air de porter perruque. Cela tendrait peut-être à prouver que le naturalisme de Démétrios avait des défaillances ou des oublis, ce qui n'est pas étonnant si l'on songe qu'il frayait à la sculpture grecque une voie neuve. Non pas que des sculpteurs avant lui n'aient pu, à l'occasion, tailler une figure de vieille et laide (rappelons-nous les vieilles esclaves du fronton ouest d'Olympie, et la vieille τροφός du « triptyque » de Boston [1]); mais qu'il ait porté dans le portrait ce goût du réalisme, qu'il se soit fait du portrait réaliste une spécialité, au point de mériter le surnom d'ἀνθρωποποιός, voilà où était la nouveauté. En regardant la tête en marbre du British Museum (si c'est bien une copie de la *Lysimaché!*), nous comprenons que, même après les réalistes de l'école de Lysippe, Démétrios ait gardé son rang, son surnom, l'originalité de son rôle, qui lui valait à la fois l'éloge de Lucien et la critique de Quintilien. Ce dernier dit, en effet, de Démétrios [2] : « Il tenait *trop* à être vrai; il aimait mieux faire ressemblant que faire beau. » Le mot *trop* indique qu'il ne s'agit point là d'un compliment. Quintilien était, sans doute, de ceux qui pensent que, dans le portrait, il n'est pas mauvais d'ajouter de la grâce à la ressemblance; il devait aimer les portraitistes pareils à ceux dont Félibien écrivait « qu'en conservant la ressemblance [de leurs modèles], ils leur donnaient cependant, s'il en était besoin, plus de beauté ». Démétrios pensait autrement et ne transigeait pas.

Épave d'un fronton du IVe siècle. — Le Musée Ny Carlsberg, fondé à Copenhague et noblement donné à son pays par M. Carl Jacobsen, ce beau musée vivant et actif, qui s'accroît

1. Cf. une de mes précédentes *Notes : Rev. Ét. anc.*, XIV, 1912, p. 131-132.
2. *Inst. orat.*, XII, 10, 9.

sans cesse d'acquisitions nouvelles[1], s'enrichit aussi par les découvertes de la science archéologique, lesquelles peuvent avoir pour résultat de conférer à tel morceau jusque-là perdu dans la foule un lustre inattendu. Après le groupe surprenant d'*Artémis et Iphigénie*, qui doit sa résurrection à la perspicacité de M. Studniczka[2], voici qu'à son tour M. Bulle y signale une figure de fronton que l'on ne soupçonnait pas, et d'un fronton qui pourrait bien être de Scopas[3].

La draperie portée par la statue est travaillée de façon très inégale : ici, les plis en sont creusés profondément, doués d'une animation et d'une vigueur admirables; là, ils ne sont que pauvrement et superficiellement indiqués, avec un médiocre souci même de leur justesse. Il est certain que ces parties où la facture laisse à désirer se dérobaient au regard du spectateur. En conséquence, la figure devait être, d'abord, adossée à un fond, puis très élevée au dessus du sol : vue de face et d'en bas, c'est à ces conditions seulement que disparaît l'inachevé de la draperie sur le dos et au-dessus du flanc et de la cuisse gauches. De plus, c'est ainsi que le mouvement et l'expression du personnage acquièrent tout leur accent : qu'on en juge par les deux images ci-jointes, qui le montrent, la première posé sur un socle bas, ayant je ne sais quel air timide et froid d'étude académique; la seconde, au contraire, beaucoup plus élevée et gagnant à cela une saillie, une action, une vie nouvelle de son corps et de sa draperie, qui feraient presque douter qu'il s'agisse dans les deux cas de la même figure. Enfin, certaines particularités de la plinthe, que M. Bulle a décrites et étudiées avec grand soin, ne sont explicables aussi que par l'emploi de la statue dans un tympan de fronton.

La destination de ce marbre ne fait donc pas doute, mais il n'en va pas de même pour sa signification. Qu'était ce vigou-

1. Le nombre de pièces qui y entrent chaque année n'est dépassé ni même atteint par nul autre musée d'antiques.

2. Il sera incessamment publié.

3. Brunn-Bruckmann's *Denkmæler griech. und rœm. Sculptur*, pl. 649 (texte de H. Bulle). — La figure provient de Madrid, collection Alba ; elle fut probablement trouvée à Rome. Elle est en marbre de Paros. Il lui manque la tête, tout le bras droit, l'avant-bras gauche; ces parties avaient été faites séparément et rapportées.

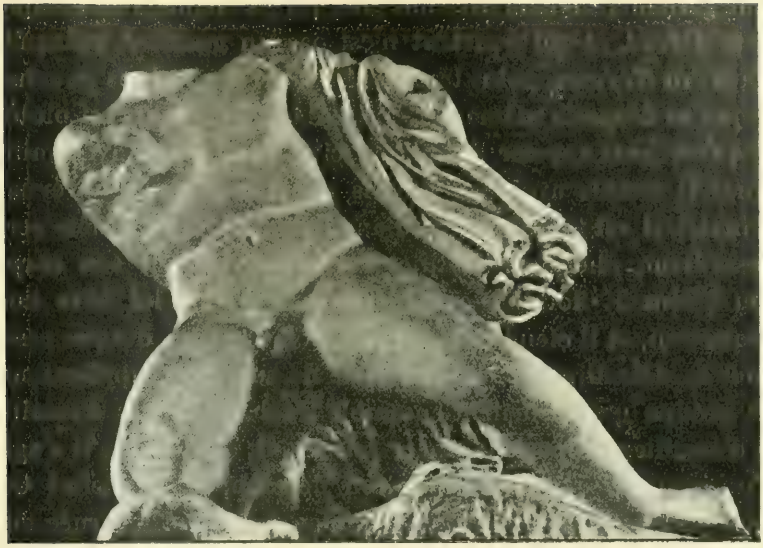

Figure de fronton, au Musée Ny Carlsberg ; — deux vues différentes : l'une (en haut) sur un support très élevé, l'autre (au-dessous) sur un socle bas.

(Brunn Bruckmann's *Denkmaeler*, texte de la pl. 649, p. 3, f. 3-4.)

reux garçon d'environ dix-huit ans, qui est visiblement attaqué et se défend, et qui pourtant n'est pas un guerrier, puisqu'il n'a point d'armes, point trace de bouclier à son bras gauche, et que sa draperie même, en raison de sa longueur, est plutôt ce qu'on peut appeler l'himation civil que la chlamyde militaire? Il semble avoir été surpris par une attaque imprévue; il fuyait, il est tombé; plein d'angoisse, il tourne la tête vers l'assaillant, cherche d'instinct à ramener devant son corps son vêtement flottant, comme si cela devait lui faire une protection, et il étend le bras droit, soit dans un dernier essai pour se défendre ou dans un geste de suprême supplication. Le groupe que formaient ensemble les deux figures d'assailli et d'assaillant appartenait nécessairement, dès lors qu'il s'agit d'un fronton, à une composition développée. Laquelle? On peut penser à une *Ilioupersis* ou bien à la brusque ruée des Centaures au festin de noces de Peirithoos. Dans les deux cas, il est possible de concevoir un personnage désarmé, sans défense, attaqué à l'improviste, accablé par les coups d'un furieux. Mais, à la vérité, nul indice ne nous permet de rien affirmer, ni même d'incliner nos préférences d'un côté ou de l'autre; et nous aurions d'autant plus tort de nous presser de faire un choix entre les deux solutions proposées qu'il en existe peut-être une troisième, non connue, qui est la bonne.

Ne pouvant pas savoir quel fut le sujet du fronton, ni donner un nom à l'unique personnage qui en subsiste, du moins nous avons les moyens de fixer, d'une façon assez précise, à quelle époque l'œuvre fut exécutée. Par une analyse serrée et convaincante, en usant de rapprochements nombreux avec divers monuments déjà classés, M. Bulle a démontré que la statue Ny Carlsberg n'était pas antérieure à 350, et, d'autre part, n'allait guère au delà de cette date. Précisément, dans la frise principale du Mausoleion, laquelle fut achevée vers 350, se rencontrent plusieurs figures qui, soit pour l'aspect et le faire de la draperie, ou pour les proportions, la pose et l'attitude, offrent de grandes analogies avec la statue; et c'est dans les parties de la frise attribuées à Scopas que lesdites analogies se présentent surtout et font la plus forte impression. D'ailleurs,

le rythme particulier à la statue, ce mouvement qui entraîne le corps dans le sens de la diagonale, n'est-ce point là une note personnelle à Scopas et qui, jusqu'au milieu du IVe siècle, ne peut se trouver encore que dans des créations de Scopas ou du cycle scopasien? En conséquence, il est très vraisemblable que le fronton duquel provient la statue Ny Carlsberg a été exécuté sous l'influence de Scopas, par un sculpteur de son école, — si l'on n'ose pas dire qu'il le fut par le maître lui-même[1].

Belle épave! Mais ce n'est qu'une épave. Et elle nous remet immédiatement en mémoire une des lacunes qui subsistent toujours dans notre connaissance de la sculpture grecque. Car que savons-nous des frontons du IVe siècle? Autant dire rien. On a des débris de ceux de Tégée, par Scopas, et de ceux d'Épidaure, par Timothéos, mais en si petit nombre qu'une restauration n'en saurait être tentée avec chances de succès[2]. Rien n'a été retrouvé des frontons de trois autres temples, qu'a mentionnés Pausanias : frontons du temple de Delphes, reconstruit entre 365 et 330, qui représentaient, d'un côté, *Apollon et les Muses*, de l'autre, *Dionysos et les Thyiades*[3]; frontons de l'Héracleion de Thèbes, qui montraient les *exploits d'Héraclès* par Praxitèle[4]; frontons de l'Asclépieion de Titané, non loin de Sicyone, représentant *Héraclès et des Nikés*[5]. Tout ce que nous connaissons des frontons du IVe siècle, c'est donc

1. Cette dernière conclusion a visiblement tenté M. Bulle; il s'est abstenu de prononcer la parole décisive, mais n'a point caché de quel côté allaient ses préférences. Dès lors, il devait nécessairement se demander si la statue Ny Carlsberg n'avait pas appartenu à l'un des frontons de Tégée : il se l'est demandé, en effet, et, sans rien affirmer là non plus, il a du moins indiqué que la chose n'était pas impossible. Moi, au contraire, je la crois telle, pour la raison matérielle que voici : tous les restes des frontons de Tégée, torses ou têtes (pour le torse dit d'*Atalante*, cf. *Bull. Corr. hell.*, XXV, 1901, p. 260, fig. 7), sont, dans les parties dérobées à la vue, simplement massés avec une grossièreté et un sans-façon qui ne rappellent en rien l'inachevé propre, soigné, voire élégant de la statue Ny Carlsberg (cf. p. 2 du texte de M. Bulle, fig. 1-2). Celle-ci ne peut donc pas avoir appartenu au même ensemble d'où viennent ceux-là. Même étant prouvé qu'elle a eu Scopas pour auteur, il faudrait lui attribuer une autre provenance que le temple de Tégée.

2. Elle ne peut même pas être tentée du tout pour les deux frontons de Tégée et pour le fronton Est d'Épidaure.

3. Pausanias, X, 19, *4*. — Cf. *Bull. Corr. hell.*, XXVI, 1902, p. 627-639 (Homolle).

4. Pausanias, IX, 11, *6*. — Sur la chimérique attribution de ces frontons à un Praxitèle le Vieux, du Ve siècle, cf. Hitzig-Blümner, éd. de Pausanias, III, p. 423-4.

5. Pausanias, II, 11, *8*.

uniquement leurs sujets. Ni les descriptions sommaires et insuffisantes qui nous en sont faites, ni le peu de débris qui restent de quelques-uns d'entre eux ne nous apprennent rien sur ce que nous aimerions le plus savoir : sur les qualités ou les défauts de leur composition. L'art de composer un fronton, de remplir le triangle d'un tympan avec une action unique, distribuée également entre des figures symétriques, à qui le régulier abaissement des deux rampants impose des attitudes fort diverses, cet art si difficile, auquel la Grèce propre, pendant le VIe et le Ve siècle, s'attacha d'un effort continu pour aboutir aux incomparables chefs-d'œuvre du Parthénon, paraît bien avoir rapidement décliné tout de suite après avoir atteint l'apogée. Les frontons du monument « *des Néréides* », qui sont de la fin du Ve siècle, le donnent à penser. Mais nous n'avons cependant pas d'autre exemple direct sur quoi fonder notre opinion[1]. Elle nous paraît être juste, vu le très petit nombre de frontons sculptés qui apparaissent à cette époque[2], en sorte que rien ne pouvait plus rester de la féconde émulation qui existait au siècle précédent; puis, certains des sujets indiqués (*Apollon et les Muses, Dionysos et les Thyiades, Héraclès et Nikés*) laissent soupçonner une simple juxtaposition de personnages plutôt que des groupements animés, plutôt qu'une action forte, unique et bien « centrée ». Mais, encore une fois, tout cela n'est qu'hypothèse vraisemblable; on ne peut affirmer rien avec assurance, faute de documents en assez grand nombre. C'est pourquoi un regret s'éveille en nous devant la belle statue Ny Carlsberg, si bien commentée par M. Bulle : elle nous dénonce l'existence d'un fronton de plus au IVe siècle, mais ne nous apprend rien de plus sur l'art des frontons en ce siècle.

1. Je ne crois pas que l'on doive ici faire entrer en ligne de compte, ainsi que le fait Furtwængler (*Ægina*, p. 333-4), les petits frontons de deux des sarcophages de Sidon, le sarcophage *des Pleureuses* et le sarcophage dit « *d'Alexandre* ».

2. Ce petit nombre a deux causes. Premièrement, on avait construit beaucoup de temples et les plus importants au VIe et au Ve siècle; on en construit bien moins au IVe. Secondement, pour les temples nouveaux, on commence à préférer à l'ordre dorique l'ordre ionique, dans lequel le tympan plus bas (en raison du toit plus aplati) ne se prêtait pas aussi bien à recevoir des statues. Le fronton sculpté est lié spécialement à l'ordre dorique, il est l'ornement par excellence du temple dorique : son déclin doit donc suivre le déclin du dorique.

La reine Amastris. — Nièce du Grand Roi, du Roi des rois[1], elle naquit au moment où Alexandre allait conquérir l'Empire perse, et cela mit quelques changements dans sa vie. Encore enfant, à l'âge de douze ou dix ans, elle fut mariée, lors des célèbres « noces de Suse » (324), à Cratéros, lieutenant et ami d'Alexandre, tandis que sa cousine Statira, fille de Darius,

Tête de la reine *Amastris*, au Musée de Boston.
(*Rev. arch.*, 1900, II, pl. 19, 3.

épousait Alexandre lui-même. L'année suivante, après la mort du conquérant, Cratéros la répudia[2] et la donna en mariage à Dionysios, tyran (au sens grec du mot) d'Héracleia du Pont, lequel était veuf et avait bien trois fois son âge. Quand cet époux mourut en 305, elle était reine, Dionysios ayant pris

1. Elle était la fille d'Oxathrès, frère du dernier Darius. C'est Oxathrès qui, à la bataille d'Issos, commandait l'escadron des gardes-nobles entourant le char de Darius.
2. Par amour pour Phila, fille d'Antipater.

depuis peu[1] le titre de roi, et elle lui avait donné une fille et deux fils, Cléarchos et Oxathrès. Pour ses fils mineurs, la reine prit la régence; puis, sentant son royaume menacé, elle demanda aide à Lysimachos, qui l'aima et l'épousa (302). Deux ans plus tard, malgré la naissance d'un fils, Lysimachos l'abandonnait, l'aimant toujours et l'estimant beaucoup, mais l'intérêt politique lui conseillait à ce moment-là de prendre pour femme la fille du roi d'Égypte[2]. C'est dans ce temps, suppose-t-on, qu'Amastris fonda la ville paphlagonienne dont elle était l'éponyme, et où probablement elle se retira lorsqu'elle eut remis le royaume à ses fils. En 289, ceux-ci la firent tuer; Lysimachos la vengea en faisant tuer à leur tour ses meurtriers et en disposant de leurs territoires.

Que de choses, quel retentissement de noms historiquement sonores, dans cette destinée de femme, qui commence par la grandiose féerie des noces susiennes et qui finit par l'horreur d'un parricide! Et comme il s'agit d'une femme intelligente, supérieure, qui administra parfaitement ses États et sa ville, et qui, de plus, paraît avoir eu une vie très digne (puisque Lysimachos l'appelait « sa Pénélope »), on aurait évidemment plaisir à pouvoir se la préciser un peu par la connaissance de ses traits physiques. Or, rien n'est plus facile que de satisfaire cette curiosité, si l'on doit en croire M. Six[3]. Il existe des monnaies de la ville d'Amastris, qui portent au revers les mots βασιλίσσης Ἀμάστριος et au droit l'effigie de la reine, coiffée du bonnet perse[4]. Elles permettent d'identifier une belle tête en marbre, trouvée à Ostie, qui faisait naguère partie de la collection Ashley Ponsonby à Londres et qui est aujourd'hui en Amérique[5]. On a beaucoup disserté sur le nom et la date

1. Probablement en 306, à l'exemple d'Antigonos et des autres Diadoques.

2. Arsinoé, fille de Ptolémaios Ier Sôter.

3. J. Six, *Ikonographische Studien*, XXI : *Amastris, Kœnigin von Amastris* (*Rœm. Mitteil.*, XXVII, 1912, p. 86-93, pl. 1).

4. La tête s'accompagne parfois d'un carquois et d'un arc, révélant un type d'Amazone. Mais, observe M. Six, on est là sur la terre classique des Amazones; toutes les villes de cette région revendiquaient une Amazone pour leur fondatrice; et, comme l'une d'elles s'appelait précisément Amastris, il n'est pas étonnant qu'une confusion volontaire ait été faite entre l'Amazone Amastris et la reine Amastris.

5. A Boston, Harvard University, Fogg Museum.

qu'il convenait d'attribuer à cette tête[1]; tout s'éclaircit par la comparaison avec les monnaies d'Amastris, où l'on retrouve, sous le même bonnet perse, la même forme de visage aux joues longues et au nez long, le même type de femme un peu mûre, au menton gras. M. Sambon est le premier auteur de cette identification[2], que M. Six, à son tour, nous confirme. Mais le marbre offre, en outre, une expression tragique, douloureuse, angoissée, évocation sans doute du meurtre abominable qui termina la vie d'Amastris. Son effigie serait donc posthume, et, selon M. Six, pourrait provenir de son tombeau même. Ainsi, la princesse perse, la reine au nom d'Amazone, la nièce du Roi des rois aurait reçu de l'art grec un hommage très pur : car ce qu'il y a là de plus grec, ce n'est ni le marbre, ni le talent, c'est la discrète et noble manière de rappeler, sans gesticulation ni gros effets, des choses même horribles, et de dire tout ce qui doit être dit, en le ramenant à la mesure et le soumettant à l'harmonie.

Sculptures archaïsantes. — Le texte que la maison Bruckmann a décidé d'adjoindre à ses *Denkmæler gr. und rœm. Sculptur*, depuis la planche 501, n'ajoute pas seulement à cette belle publication un intérêt scientifique de première importance; il a encore pour effet quelquefois d'influer sur la succession des planches elles-mêmes. Celles-ci, sans doute, demeurent en principe indépendantes l'une de l'autre; ces morceaux de choix sont librement choisis et se juxtaposent presque au hasard. Mais il arrive parfois maintenant que le hasard fait place à une volonté raisonnée, le but étant de rassembler une série de monuments pareils ou analogues en vue d'une notice commune et d'une étude collective. C'est ainsi que, naguère, toute une livraison a été consacrée à des figures de lions[3];

1. Pour la date du moins, M. Salomon Reinach avait trouvé juste. Une première fois (*Rev. arch.*, 1900, II, p. 392-393), il avait proposé de voir dans cette tête le portrait idéalisé d'Olympias, la mère d'Alexandre, et d'en attribuer l'original en bronze à Lysippe. Mais, trois ans plus tard (*Recueil de têtes*, p. 184), il déclarait cette date trop ancienne et lui préférait le IIIe siècle.

2. Cf. *Le Musée*, 1904, p. 308.

3. Livraison 129, pl. 641-645, texte de B. Schrœder. — Cf. mes *Notes* précédentes : *Rev. Et. anc.*, XV, 1913, p. 155-159.

et peu auparavant deux livraisons, dix planches de suite, avaient reproduit ensemble vingt reliefs dits « pittoresques »[1]. Lorsqu'ont été publiées les deux plus récentes livraisons (nos 131-132), j'ai cru d'abord qu'elles nous apportaient semblablement un lot de sculptures archaïsantes, matière à une étude générale sur ce genre de sculptures. Mais ce n'est pas tout à fait cela : il n'y a pas ici d'étude générale, on trouve seulement des notices particulières ; puis, parmi les dix planches, s'en est glissée une où l'on voit un relief du Vatican qui représente un cortège dionysiaque, joyeux et aviné, très joli relief, mais qui ne fleure ni l'archaïsant ni l'archaïque. Moins complet, par conséquent, et moins bien ordonné qu'on ne l'espérait au premier coup d'œil, cela fait pourtant un bel et instructif ensemble[2], à propos duquel peuvent se poser d'intéressantes questions.

Les deux reliefs que M. Arndt a mis côte à côte sur la planche 654 ne se ressemblent guère. Les figures de l'un sont lourdes, un peu massives, plus graves que gracieuses, elles appartiennent par tous leurs caractères à la période du style sévère; les figures de l'autre sont fines et menues, d'une élégance mièvre, avec cette affectation précieuse dans les gestes qui fut une mode pour un certain archaïsme. Le premier est une copie du groupe des *Charites* qui se dressait à l'entrée même de l'Acropole, près des Propylées. Les Charites recevaient là un culte, et leur image cultuelle était un relief qu'on attribuait à Socrate[3]. Datant de 470-460 environ, ce

1. Livraisons 125-126, pl. 621-630, texte de J. Sieveking. — Cf. mes *Notes* précédentes : *Rev. Ét. anc.*, XIII, 1911, p. 147-155.

2. Voici le détail des dix planches. Pl. 651, statue archaïque de femme, à Rome, villa Albani; pl. 652, statue colossale archaïsante de *Dionysos*, à Rome, villa Albani; pl. 653, statue archaïsante d'*Athéna*, à Rome, villa Albani; pl. 654, deux reliefs de Rome : *a)* relief archaïque, *les trois Charites*, au Vatican; *b)* relief archaïsant, *Pan et les trois Nymphes*, signé de Callimachos, au Capitole; pl. 655, relief de l'époque hellénistique (ni archaïque ni archaïsant), *Cortège de Dionysos*, au Vatican; pl. 656, petite statue archaïsante d'*Isis*, au Musée de Naples; pl. 657, statue en partie archaïsante d'*Apollon*, à Rome, villa Borghèse; pl. 658, statue archaïsante d'*Apollon*, au Vatican; pl. 659, statue en partie archaïsante de *Priape*, à Rome, Antiquarium. Ces sept statues et ces trois reliefs sont accompagnés chacun d'un texte qui est de M. Arndt. Reste la pl. 660, reproduisant un relief qui se trouve actuellement dans le commerce des antiquités à Paris, et pour lequel M. Eduard Schmidt a écrit une longue notice très détaillée. De ce monument, je préfère ne rien dire.

3. Pausanias, I, 22, 8.

marbre ne pouvait, bien entendu, avoir été taillé par le fameux philosophe; c'était l'œuvre d'un sculpteur de même nom, mal connu, à qui, peut-on dire, le nom glorieux qu'il portait nuisit et servit à la fois auprès de la postérité : car, pour l'opinion commune, sa personnalité disparut devant celle de son illustre homonyme; mais, d'autre part, un prestige inattendu entoura son relief des *Charites*, et lui valut des admirateurs et des copistes que la sculpture à elle seule n'aurait pas attirés. On en connaît aujourd'hui cinq copies,

Relief archaïsant, au Capitole, avec la signature *Callimachos*.
Brunn-Bruckmann's *Denkmæler*, pl. 637, à gauche.

entières ou mutilées, dont trois ont été trouvées sur l'Acropole[1], et il paraît difficile de ne point voir là un hommage rendu, de confiance et par erreur, à Socrate plutôt qu'aux Charites elles-mêmes.

Le second relief, que M. Arndt a juxtaposé à celui-là, représente *Pan et les trois Nymphes*, et il porte, écrite en caractères qui semblent être du Ier siècle avant J.-C., la signature *Callimachos*. Furtwængler[2] a cru que cet artiste ne pouvait

1. Cf. H. Lechat, *Sculpt. attique avant Phidias*, p. 463-466.
2. *Meisterwerke d. griech. Plastik*, p. 202.

être un autre que le Callimaque du ve siècle, et ce relief était à ses yeux une copie certaine, évidente, d'une œuvre de Callimaque. Un peu moins affirmatif, M. Arndt déclare pourtant que l'hypothèse est vraisemblable au plus haut degré. Pour moi, j'estime qu'au contraire elle doit être écartée. Rien ne nous autorise à faire de Callimaque un archaïsant, et les termes dont les anciens se sont servis pour qualifier son talent ne justifient pas une telle interprétation. On l'avait surnommé κατατηξίτεχνος; Pline (XXXIV, 92) dit de lui : semper *calumniator sui nec finem habentis diligentiae;* Vitruve (IV, 1, *10*) parle de son *elegantia et subtilitas artis.* Parmi ces mots, en est-il un seul qui tourne notre esprit du côté de l'archaïsme? Je ne dis pas que tels d'entre eux ne pourraient, à la rigueur, s'employer pour désigner certaines minuties de la facture archaïque, mais à la condition d'indiquer d'abord que c'est d'archaïsme qu'on veut parler[1]. Pris en eux-mêmes, leur sens n'est pas douteux; ils ne font guère que développer un peu le surnom grec κατατηξίτεχνος[2]. Vitruve le paraphrase, en le prenant du bon côté, tandis que Pline y met une sorte de mauvaise humeur et tourne les choses au pis. Pour Vitruve, l'artiste, élégant, est un minutieux et un raffiné; pour Pline, cet élégant a le tort de ne se trouver jamais assez élégant, d'avoir toujours des petits soins nouveaux à se donner; c'est un finisseur qui n'en a jamais fini; et Pline cite en exemple un groupe dont il dit : œuvre tellement châtiée, tellement étudiée, caressée et recaressée, que tout charme en a disparu et qu'on ne sent plus que froideur[3]. Y a-t-il rien là qui ressemble au jugement que nous pouvons porter d'une œuvre archaïque ou d'une imitation d'archaïsme?

Inversement, au relief qui est la véritable cause de ce juge-

1. Furtwængler *(loc. laud.)* a écrit : « Les textes littéraires donnent à croire qu'il [Callimaque] sut unir la grâce et la finesse des œuvres archaïques avec la haute distinction du style libre de son temps. » Non, il n'y a rien de tel dans les textes littéraires, puisqu'ils ne contiennent pas ce mot capital d'*archaïsme*, que Furtwængler emploie et qui fait toute la question.

2. Voir le commentaire que Brunn (*Künstlergeschichte*, I, p. 254) a fait de ce mot, en s'appuyant sur une phrase de Denys d'Halicarnasse.

3. « ... Emendatum opus, sed in quo gratiam omnem diligentia abstulerit. » — Le reproche paraît analogue à celui que Rivarol adressait à un poète de son temps : « Il fait un sort à chaque vers et néglige la fortune du poème. »

ment erroné, à ce relief archaïsant avec la signature *Callimachos*, ne sauraient convenir les mots *diligentia*, *subtilitas*, *emendatum*, dans le sens que leur donnent Vitruve et Pline. Ce n'est ici que maniérisme de surface et minuties banales; emprunts faits de divers côtés et rien de personnel: nulle invention ni pour le sujet ni pour les poses des figures, seulement un amalgame de petites affectations en vue d'obtenir une fausse couleur de naïveté. Le geste, d'une préciosité outrée, que font les mains des *Nymphes*, avec leurs doigts arqués à l'envers, se retrouve dans un relief attique de la seconde moitié du VIe siècle[1]. La première *Nymphe* à gauche porte une draperie où s'attestent deux époques différentes, selon qu'on considère les plis ramassés par sa main droite ou ceux qui retombent sous son bras gauche, et une troisième époque encore est évoquée par la peau de faon, librement froissée, que *Pan* soutient à son poignet. Le corps de *Pan* lui-même, légèrement cambré et jeté en avant, rappelle un peu cet *Héraclès* Carapanos[2], que l'on croyait jadis archaïque, et que l'on a depuis reconnu être archaïsant[3]. En somme, nulle part dans ce relief ne se décèle une personnalité artistique; son auteur, s'il faut le juger d'après cette œuvre, fut seulement un petit copieur, un démarqueur de menus détails, un arrangeur sans horizon, sans envergure. Il portait le même nom qu'un artiste considérable du Ve siècle; ce n'est pas un motif pour que nous tombions, à son propos, dans la même erreur où tombaient, à propos du sculpteur Socrate, Pausanias et autres naïfs de l'Antiquité.

Les sept statues qui ont été jointes aux deux reliefs précédents, nous font passer non moins rapidement de l'époque archaïque à l'époque romaine. La première (pl. 651), qui appartient à la villa Albani, est une authentique *coré*, de la

1. Acropole d'Athènes, n° 581. Cf. H. Lechat, *Sculpt. attique avant Phidias*, p. 283-284; j'avais insisté, dans ma description du relief, sur ce geste des mains. — Voir aussi le petit relief archaïque de Thasos, publié dans le *Bull. Corr. hell.*, XXIV, 1900, pl. 16.

2. Cf. Rayet, *Mon. de l'art antique*, I, pl. 23.

3. Cf. *Arch. Anzeiger*, 1889, p. 97, note 2 (G. Treu).

fin du VIe siècle avant J.-C., analogue aux *corés* de l'Acropole d'Athènes, et telles des suivantes, comme ces deux statues d'*Apollon* (pl. 657 et 658) qui sont respectivement à la villa Borghèse et au Vatican, doivent dater du Ier ou IIe siècle de notre ère. Elles diffèrent aussi beaucoup par le style et par le but que poursuivait dans son exécution l'auteur de chacune d'elles; ainsi, la statue de *Priape* (pl. 659), qui est à l'Antiquarium de Rome, avec son himation librement rejeté sur le dos, avec sa peau de faon souplement passée en biais par-dessus les plis d'un apoptygma qui évoque les plus nobles draperies féminines du siècle de Phidias, avec enfin ce joli petit bouc sur son bras gauche et ces aimables *putti* qui se dressent contre ses épaules ou lui grimpent aux jambes, cette statue est une élégante création où l'on sent que l'artiste avait toute liberté, et dans laquelle les éléments archaïsants sont rares et dispersés; au contraire, le grand *Dionysos* de la villa Albani (pl. 652) serait, selon M. Arndt, une exacte copie, rien qu'une copie, d'un original archaïque du dernier quart du VIe siècle. Pareillement, la *Pallas Albani* (pl. 653) serait une copie, fidèle à quelques détails près, exécutée à l'époque romaine, de quelque œuvre grecque archaïque; et il en irait de même pour la *Pallas de Dresde*[1], appelée encore *Athéna Chigi*[2], qui serait aussi la juste reproduction d'un original archaïque.

Mais ici un scrupule peut venir à l'esprit. M. Arndt ne laisse pas à ces dernières statues le nom d'archaïsantes: ce sont, pour lui, des copies d'originaux archaïques, non pas des sculptures archaïsantes. Qu'est-ce donc, au juste, qu'une sculpture archaïsante? Lorsqu'un sculpteur empruntait à l'archaïsme certains traits de facture, certaines habitudes et conventions, usait de tout cela en le mélangeant d'autres éléments étrangers à l'archaïsme (comme firent les auteurs du *Priape*, de l'*Apollon Borghèse* et de l'*Apollon* du Vatican, ci-dessus nommés), assurément il accomplissait besogne d'archaïsant. Si ce même sculpteur, au lieu de grappiller çà et là

1. Cf. Brunn-Bruckmann's *Denkmæler*, 149.
2. Cf. D. J. Finn, *The Chigi Athena* (*Journ. hell. stud.*, XXXII, 1912, p. 43-56, pl. 1).

sur les œuvres archaïques, s'attachait à l'une d'elles, choisie et isolée entre toutes, afin de la reproduire avec exactitude, incontestablement il faisait métier de copiste; et on n'a pas à lui chercher un autre nom, parce que son modèle était pris au VIe siècle que s'il l'avait été dans le IVe ou le IIIe. Seulement, combien de fois cela arriva-t-il, qu'un sculpteur ait voulu copier une œuvre archaïque, sans y rien changer, y rien ajouter ni retrancher, sans autre souci que de la reproduire fidèlement? Je crois que le cas fut très rare, pour deux raisons principales. La première est qu'une statue de Polyclète ou de Praxitèle, quand on la copiait, se trouvait protégée à la fois par son propre renom et par celui de son auteur; plus ou moins réussie, c'était vraiment une copie qu'il fallait faire; et le copiste, en outre, pouvait se dire (que ce fût vérité ou illusion, peu importe ici) qu'à mieux pénétrer les secrets du modèle, son talent à lui ou son habileté technique ne ferait que gagner. Or, il en allait autrement pour un modèle pris à l'époque archaïque, pas un des maîtres de cette époque n'ayant la gloire d'un Polyclète ou d'un Praxitèle, pas une de leurs œuvres n'ayant le renom du *Doryphore* ou de la *Cnidienne*, et le copiste enfin devant croire légitimement que son éducation technique plus achevée le mettait bien au-dessus de ce produit d'un art « primitif » qu'il avait à copier. L'autre raison réside dans les difficultés mêmes du travail: on n'imagine pas, avant d'en avoir fait l'essai, combien est longue, rebutante, décourageante la reproduction littérale des plis minutieux de la draperie et des ondulations parallèles de la chevelure, combien est malaisée à saisir la ressemblance des visages, avec leur air à la fois figé et vivant, naïf et secret, leur sourire inexpressif, mais qui semble profond, et leur physionomie remplie (peut-on dire) d'un mystère vide.

Pour ces deux motifs réunis, les copies d'œuvres archaïques, les véritables copies, ont dû être fort rares, et il convient, à mon avis, d'étendre beaucoup l'emploi du mot « archaïsant ». Est archaïsante évidemment une figure comme cette statuette d'*Isis*, à Naples (pl. 656), en laquelle l'auteur, qui vivait à l'époque romaine, a voulu mélanger et associer les formes de

l'archaïsme grec et celles de la sculpture égyptienne, et, par une inadvertance qui prouve son peu de familiarité avec ces deux domaines, a fait avancer la jambe droite au lieu de la jambe gauche, commettant ainsi bien plus qu'une anomalie: une énorme hérésie[1]! Mais sont archaïsantes aussi la *Pallas Albani* et la *Pallas de Dresde;* est archaïsant encore le *Dionysos Albani*. Leurs auteurs, sans doute, ont cette fois pris modèle sur des œuvres archaïques et se sont tenus assez près de leur modèle. Cependant ils n'ont pu s'empêcher, soit par fantaisie ou par goût, ou pour s'épargner du travail, d'y modifier certaines choses que nous voyons bien[2] et probablement d'autres encore que nous ne voyons pas. Ils n'ont pas été d'honnêtes copistes, se bornant à leur tâche de copistes, comme les sculpteurs à qui nous devons les cinq exemplaires du relief des *Charites*[3]. On ne sait pas bien, on ne peut pas démêler avec précision où finit dans leur œuvre la copie, où commencent les petits arrangements arbitraires. Tel est le cas, je le crois fort, pour la très grande majorité des sculptures d'apparence archaïque, exécutées après le ve siècle. A toutes, faute d'une preuve positive (ainsi qu'il arrive pour les copies du relief des *Charites*), doit être laissée, en principe, l'appellation d'archaïsantes, ce mot signifiant qu'il y eut mélange, un mélange qui comprenait — à dosage très variable — des imitations littérales de l'archaïsme et divers éléments, soit

1. Cf. l'article *Sinister*, de M. Pottier (*Mélanges Boissier*, p. 405-413). M. Arndt n'a pas cité cette étude et ne devait pas la connaître ; sans quoi, il ne se serait pas borné à parler ici d'un usage (*üblich*) de la sculpture égyptienne et de l'archaïsme grec. Usage pour les Grecs, si l'on veut, usage d'ailleurs très général et qui ne souffre presque pas d'exceptions (cf. H. Lechat, *Au Musée de l'Acrop.*, p. 167 et note 4). Mais, pour les Égyptiens, il y a là une loi, d'ordre religieux, dont M. Pottier a précisé le sens, « en constatant qu'une seule statuette égyptienne... marche le pied droit en avant, et c'est une représentation du dieu Sit ou Typhon, c'est-à-dire du mal » (*loc. laud.*, p. 411). Voilà ce que ne savait pas le sculpteur qui représenta Isis avec la jambe droite avancée: avoir donné à l'aimante épouse d'Osiris, à la déesse tutélaire et bonne une allure de marche qui n'appartient qu'au dieu du mal et qui rappelle donc immédiatement l'odieux meurtrier de l'époux d'Isis,... *horresco referens!*

2. Gorgoncion et boucles de cheveux, dans la *Pallas Albani;* paryphé verticale du chitôn avec petits sujets en relief, dans la *Pallas de Dresde;* boucles de cheveux sur les épaules, dans le *Dionysos Albani.*

3. Remarquons que ce relief n'est plus de l'époque du plein archaïsme; il est du ve siècle et appartient à la période du style sévère. Il ne présente plus, ni pour le costume, ni pour la chevelure, ni pour les traits du visage, aucune des difficultés que je signalais tout à l'heure.

empruntés à des œuvres d'autres époques ou librement éclos sous la main de l'artiste.

Néron. — Après le portrait d'*Amastris* dont nous parlions

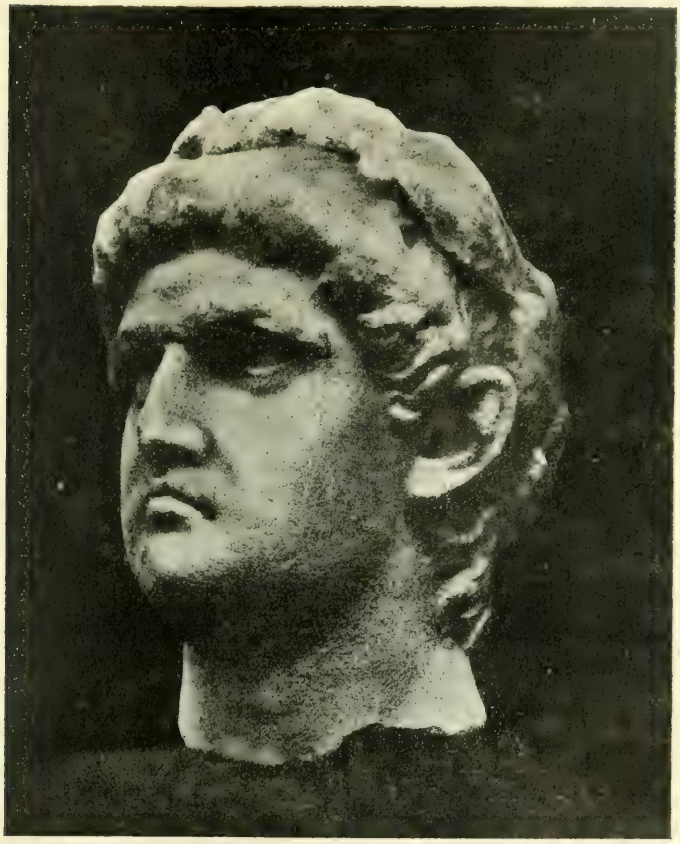

Tête de *Néron*, à Rome, Musée national.

Ausonia, VI, 1911, p. 23, f. 1.

tout à l'heure, en voici un autre, qui éveille aussi dans l'esprit des souvenirs tragiques. Mais ce n'est plus la victime qui nous est ici montrée, c'est le bourreau : nous ne sommes plus du même côté du billot. Il s'agit de l'abominable Néron. Une tête de lui en marbre, plus grande que nature, a été acquise récem-

ment pour le Musée national, à Rome[1]. Elle n'est point en parfait état, l'épiderme en est rongé; mais du moins elle est complète, avec le nez même presque intact. La chevelure en est ceinte de laurier: couronne banale pour un empereur, dira-t-on; mais non pas tellement banale pour Néron, puisqu'on ne la retrouve sur aucune de ses autres têtes, certaines et authentiques, provenant de statues ou de bustes[2]. Il est un laurier pourtant que le monstre aima, dont il se saisit avec orgueil et joie, pendant sa grotesque tournée en Grèce où il fit partout applaudir et triompher la « voix céleste » : ce n'était pas le laurier impérial, ce fut le laurier delphique, le laurier d'Apollon, la couronne des vainqueurs aux Jeux Pythiques. Lorsqu'il revint à Rome et se décerna une parodie de triomphe qui marqua le terme et l'apogée de l'ignoble mascarade, on le vit debout sur le glorieux char (le char même qui avait servi au triomphe d'Auguste!), en robe de pourpre, portant dans sa main droite la couronne pythique, *coronam gerens dextra manu Pythiam;* après quoi furent érigées des statues de lui en costume de citharède[3], statues faites évidemment pour traduire dans le marbre et fixer à jamais les acclamations qui venaient d'accueillir le triomphateur: « ...Vive le pythionice! ...A Néron-Apollon! ...O voix sacrée, bienheureux qui peut t'entendre!... » Elles représentaient donc l'empereur vêtu de la longue robe du dieu citharède, tenant sur son bras gauche la lyre et portant dans ses cheveux la divine couronne de laurier. Il ne serait pas surprenant, alors, que la tête de Rome provînt, comme le suppose M. Paribeni, d'une de ces statues élevées au début de l'année 68, quelques mois avant la mort de Néron[4].

Ainsi, le Néron que cette tête nous aurait conservé ne serait

1. R. Paribeni, *Un nuovo ritratto di Nerone* (*Ausonia*, VI, 1911 [paru en 1912], p. 22-26, pl. 1-3).

2. Cf. Bernoulli, *Rœm. Ikonographie*, II, 1, p. 413.

3. Suétone, *Nero*, 25. — Cf. Bernoulli, *op. laud.*, II, 1, p. 390.

4. Il est vrai que Néron, qui était encore en Grèce le 28 novembre 67, puisque c'est ce jour-là qu'il prononça à Corinthe le discours fameux où il rendait aux Grecs la liberté (cf. Holleaux, *Discours de Néron* [Lyon, 1889], p. 13), ne dut rentrer à Rome qu'au commencement de l'an 68, et que les statues en question ne pouvaient pas être exécutées du jour au lendemain. Mais on doit admettre, naturellement, que les flatteurs avaient pris leurs précautions, et qu'on travaillait auxdites statues dès avant le retour de l'empereur; elles durent être érigées très vite après le triomphe.

pas simplement Nero Claudius Caesar; ce serait Néron-Apollon, Néron-chanteur, Néron cabotin. Jamais portrait du sinistre empereur ne fut plus propre à donner le frisson. Le voilà bien, « avec sa mauvaise figure, ...sa lèvre redoutable, son air méchant et bête à la fois, ...bouffi de vanité... »[1]; voilà l'élève du citharède Terpnos, qui finit par « se convaincre que les Muses mêmes ne chantaient pas mieux que lui »[2], et qui, au nom de l'art et pour assurer à sa « voix céleste » l'admiration universelle, ouvrit à Rome une ère d'effroyable terreur, laquelle ne devait se terminer qu'à sa mort, le jour où il prononçait sérieusement cette parole bouffonne: *Qualis artifex pereo!* L'*artifex* était un médiocre mal doué, un prétentieux jaloux, un Delobelle; mais ce Delobelle était le maître du monde, ce cabotin que les huées eussent dû chasser de la scène pouvait d'un signe envoyer à la mort quiconque n'applaudissait pas! Ces souvenirs s'éveillent tout de suite devant le portrait nouveau; le laurier de Delphes posé sur le front de la méchante bête évoque d'une façon immédiate et concrète ce mélange d'empereur et d'acteur, dont la complexité peut troubler parfois notre jugement: un élève du Conservatoire qui prête à rire, et un maître — un monstre qui fait trembler.

HENRI LECHAT.

Lyon, juin 1913.

1. Renan, *L'Antechrist*, p. 172-173.
2. Ps.-Lucien, *Néron*, 2.

NOTE SUR UNE TÊTE DE SATYRE INÉDITE

PROVENANT DE VAISON

La capitale méridionale des Voconces ménage toujours quelque surprise à l'archéologue : tantôt un agriculteur en labourant son champ découvre un tombeau avec son mobilier, tantôt une campagne méthodique de fouilles livre les derniers secrets d'un monument, tantôt un amateur averti déniche une vieille statue, comme l'*Horus* que signalait dernièrement M. E. Guimet dans la *Revue archéologique*[1].

C'est ainsi que j'ai été amené à étudier une jolie tête de marbre, trouvée à Vaison et possédée actuellement par le Musée Calvet, d'Avignon[2].

Cet objet a souffert beaucoup soit de sa chute, soit des chocs reçus; toutes les parties saillantes sont écornées, le nez en particulier est complètement brisé, la couronne qui ceint la tête est très mutilée, le nœud qui la termine reste méconnaissable, enfin le marbre lui-même a perdu sa belle couleur blanche pour prendre une teinte gris sale, qui constitue évidemment une preuve d'authenticité indubitable, mais bien nuisible à la beauté du travail.

1. E. Guimet, *Les Isiaques de la Gaule*, dans la *Revue archéologique*, 4e s., t. XX, septembre 1912, p. 202-203, fig. 4.

2. *Catalogue des antiquités du Musée Calvet*, t. I, f° 188, r° : « Très belle tête d'un faune, de marbre, avec les oreilles de bouc et une couronne de pin; l'expression est admirable. Trouvée à Vaison, près de l'ancienne église, en 1822. Hauteur : 0m26. Acquis en 1825 de M. Raspail, de Carpentras. » Aucun détail dans les *Registres d'entrées*, dont le premier commence en 1835.

Cependant cette sculpture a gardé son cachet original, et il me paraît hors de doute que nous nous trouvons en face d'une tête de satyre de bonne époque.

En effet, il ne reste plus rien ici du faune primitif, grossier et campagnard [1]; sous l'influence civilisatrice venue d'Orient, la divinité champêtre a presque complètement disparu; elle est devenue le satyre des Grecs, non le satyre archaïque des débuts de l'art hellénique, mais celui de l'époque de Praxitèle, le satyre juvénile, le jeune éphèbe rieur et coquin, dont cet artiste a laissé des modèles célèbres, comme les Satyres au repos dont on lui attribue la création [2], ou le fameux *periboètos*, dont parle Pline et dont la statue de l'*Albertinum* de Dresde serait peut-être une réplique [3].

Celui de Vaison, comme ce type fort connu, est imberbe: ses cheveux sont relevés sur le front et très heureusement bouclés sur la tête [4]; son rire et son regard moqueur sont accentués par le dessin de la bouche entr'ouverte et laissant voir, sous une délicate rangée de dents, l'extrémité de la langue, dans une attitude de raillerie très marquée [5]. Ce joli visage d'éphèbe est couronné d'une tige de pin, nouée sur le derrière de la tête et décorée de-ci de-là de quelques-uns de ses fruits [6].

Il est regrettable que nous n'ayons que la tête, car l'ensemble du corps nous eût révélé des points intéressants pour l'évolution du modèle; toutefois, certains détails de la figure sont caractéristiques : les oreilles pointues, le nez très aplati, l'expression un peu sauvage sont des survivances de la nature animale et nous obligent à reconnaître dans cet objet un travail intermédiaire entre les œuvres du IVe siècle et les peintures de Pompéi, dans lesquelles le satyre prend une physionomie de plus en plus jeune et enfantine [7].

* * *

Assurément ce modèle n'a rien de bien rare; j'ai trouvé des physionomies à peu près semblables soit dans Clarac [8], soit dans le *Répertoire de la statuaire antique*, de M. Salomon Reinach [9], soit dans les

1. Sur les satyres, voir en particulier G. Nicole, dans le *Dictionnaire* de Saglio, fascicule 42e, p. 1090 à 1102, avec références nombreuses.

2. Cf. J.-A. Hild, art. *Faunus*, dans le *Dictionnaire* de Saglio, t. II, surtout p. 1023.

3. G. Nicole, *op. cit.*, p. 1093, et Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 69 (Mayhoff).

4. S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, t. II, p. 134, n. 5.; p. 136, n. 1, etc.

5. Voir quelque chose de semblable dans S. Reinach, *op. cit.*, t. II, p. 138, n. 1.

6. A rapprocher du satyre figuré par M. le commandant Espérandieu dans les *Bas-reliefs de la Gaule romaine*, t. II, p. 56, n. 940

7. G. Nicole, *op. cit.*, p. 1094.

8. Clarac, *Musée de sculpture*, pl. 703 à 729, n. 1672, 1675, 1729, etc.

9. S. Reinach, *op. cit.*, t. II, p. 136 à 148, et surtout : p. 136, n. 1 et 4; p. 137, n. 5 et 6; p. 138, n. 1; p. 148, n. 5; t. III, p. 37, n. 7; t. IV, p. 71. n. 1; p. 74. n. 6, etc.

Bas-reliefs, de M. le commandant E. Espérandieu[1], et les artistes romains ont dû en « inonder » les villes riches et luxueuses de la Gaule; mais l'ensemble reste intéressant par la finesse de la sculpture, l'harmonieuse proportion du visage et surtout l'attitude curieuse de ce jeune éphèbe.

Voilà pourquoi je signalerai en terminant un rapprochement curieux; il étonnera peut-être, mais il est si frappant qu'il n'a pu échapper à nombre de personnes, qui ont eu sous les yeux l'objet que nous étudions: beaucoup de têtes de Carpeaux ressemblent à celle de notre éphèbe de Vaison; son *Printemps*, encore que ce soit une figure de jeune fille, en a quelque chose; son Apollon de la *Danse*, cet « ensorcelant » jeune homme, qui excite la ronde haletante des jeunes filles qui l'entourent, a certainement avec lui un air de parenté.

Ces ressemblances peuvent paraître étranges, et cependant, si le même type a été reproduit à dix-huit siècles d'intervalle, est-il bien risqué d'affirmer que le modèle a été le même? Et puisque Carpeaux fit poser pour son Apollon un jeune menuisier de Transtévère[2], qui nous empêche de supposer que l'artiste, dont l'œuvre est parvenue jusqu'à la capitale des Voconces, a pris son modèle parmi ces jeunes Romains, qui étalaient alors leur beauté et les proportions harmonieuses de leur corps dans les rues et sur le forum de la Rome impériale?

JOSEPH SAUTEL.

1. Espérandieu, *Bas-reliefs*, t. II, p. 56, n. 940, et t. III, p. 411, n. 2625.

2. L. Riotor, *Carpeaux*, rapporte ce fait, p. 72; d'ailleurs un rapprochement est encore plus significatif : l'attitude, le geste, le sourire lui-même de l'Apollon de la *Danse* me paraissent singulièrement inspirées du satyre du Musée Colonna à Rome (cf. S. Reinach, *op. cit.*, t. III, p. 37, n. 7).

QUESTIONS GRÉCO-ORIENTALES[1]

IV

LES NOMS PROPRES LYDIENS DANS LES INSCRIPTIONS GRECQUES DE SARDES

La publication des inscriptions grecques découvertes à Sardes par la mission américaine a suivi d'un an environ celle des inscriptions lydiennes de même provenance étudiées par M. A. Thumb (v. *Rev. Ét. anc.*, t. XIII, pp. 421-423). Ce sont MM. H. Buckler et David M. Robinson qui les ont éditées et commentées dans le *Journal of the Archaeological Institute of America*, vol. XVI (1912), n° 1. Une section importante de leur travail est celle qui s'étend de la page 28 à la page 52 et qui s'occupe des noms propres rencontrés dans les nouvelles inscriptions. Bien que des noms incontestablement grecs y soient aussi repris, cette section doit surtout, dans la pensée des deux auteurs, apporter une contribution à la connaissance des langues asianiques et particulièrement du lydien, compléter en un mot l'étude de M. Thumb parue l'an dernier dans le même périodique. Ces noms propres sont divisés en deux classes, les noms propres d'hommes et les noms propres de lieux. On se permettra ici de faire un choix dans la masse de rapprochements qui ont été proposés par MM. Buckler et Robinson à propos de chacun d'eux, et de ne retenir que ceux qui ont paru, quelquefois à eux-mêmes, les plus vraisemblables.

I. *Noms propres d'hommes.* — Ἄδραστος. — Il est possible que ce mot soit phrygien et en effet Hérodote (I, 35) parle d'un Phrygien de ce nom. Le nom d'*Adramos* donné à l'Hermon par les Lydiens (τὸν γὰρ Ἕρμωνα Λυδοὶ Ἄδραμον καλοῦσι φρυγιστί) l'est sans doute aussi et il n'y a par conséquent aucune raison de ne pas en rapprocher le thrace Ἀνδράδος connu par une

1. Cf. *Rev. Étud. anc.*, t. XIV, 1912, p. 53-54 et 262-266; t. XV, 1913, p. 25-27.

inscription. Dans ce cas, on ne saurait en séparer le nom propre d'homme lydien *Adram-yttes*, celui d'*Adram-yttis*, île voisine de la Lycie, non plus que Ἀδραμυίτειον; mais ceci n'avance pas nos connaissances en fait de langues asianiques et montre simplement, ce que l'on savait par ailleurs, qu'il y a en Asie Mineure un élément indo-européen d'origine thraco-phrygienne. Le sens du radical Ἀδρα-(μ)- reste, d'ailleurs, parfaitement inconnu.

Ἀρμανάνδης. De la longue dissertation sur *Armanandes* on ne retiendra que ceci : le nom est sans doute identique au lycien *erñme-nẽni*. Quant à croire que *erñme-* est le même mot que le grec Ἑρμῆς, peu de gens sans doute s'y résoudront.

*Βελετρος ou *Βελετρας, forme attestée Βελετρου. A propos de ce nom, MM. Buckler et Robinson, invoquant contre M. G. Radet (*La Lydie*, pp. 58 sq.) l'autorité de Niebuhr et de Kiepert, insinuent que les Lydiens seraient des Sémites et que les Héraclides seraient une dynastie sémitique renversée par Gygès. Ceci est insoutenable aujourd'hui : en Asie Mineure, ce qui n'est pas thraco-phrygien est proprement asianique et n'a rien à faire avec les Sémites. Dans l'ignorance où nous sommes encore par rapport au lydien, lycien, carien, etc., la meilleure définition qu'on en puisse donner, est que ces langues ne sont ni sémitiques ni indo-européennes : tous les rapprochements proposés avec Bêl, Beletaras, Belesys [1], ne reposent donc sur rien. Si l'on ne s'en tenait par exemple, comme on le fait trop souvent, qu'aux analogies extérieures, ne serait-il pas bien tentant d'expliquer les deux variantes principales du nom de la grande déesse Κυβήβη et Κυβέλη (soit **kŭbēbā* et **kŭbèlā*) par les racines sémitiques *q-b-b-* et *q-b-l-*, le *q-* sémitique étant en effet systématiquement transcrit par κ dès l'époque classique? Les sens des deux racines ne coïncident pas du reste et ni l'une ni l'autre ne fournirait guère, pour un nom divin, une interprétation satisfaisante.

Καδοας. L'étude de ce nom est bien supérieure à celle des précédents, à part ceci qu'il faut écarter le phrygien *Kotys*, qui n'a rien à faire ici parce qu'indo-européen bien que

1. Celui du thrace Belisarios paraît bien peu vraisemblable.

non apparenté à gr. κότος, sk. *çátru-* (ennemi), all. *Hader*, etc. Les rapprochements avec le nom propre lydien *Kadys*, *Kadouas* (sur la frontière phrygo-pisidienne) et avec le nom lycien de ville *Kady-anda*, de même que l'identification de ce dernier avec le lycien *Kada-wãti* paraissent évidents. Καδαυας (*J. H. S.*, VIII, p. 245) serait l'hellénisation d'un indigène **Kadawa-* et Καδας, celle d'un indigène *Kaduwa-* également contenu dans Καδυ-ανδα. Le suffixe lycien *-ãti*, *-ẽti*, *-ñti* servant à former des collectifs, *Kady-anda* serait : ceux de Kadys, la ville, etc... de Kadys ; cf. pour le sens le suffixe *-ing* en germanique fournissant de nombreux noms de lieux dans la Suisse française et bâtis eux aussi sur des noms propres d'hommes (voir E. Muret, *Le suffixe germanique* -ing *dans les noms de lieux... Mélanges de Saussure* [1908], pp. 269-306)[1].

Μάνης. Si *Manès* est vraiment phrygien comme le laissent entendre les écrivains de l'Antiquité qui nous apprennent que c'était le nom d'un ancien roi et dieu de Phrygie, il n'y a aucune raison pour ne pas le regarder comme indo-européen d'origine et ne pas le rapprocher de *mannus*, ancêtre des Germains d'après Tacite, du sk. *manu-* nom propre et de *manu-* nom commun signifiant « homme » ; cf. les dérivés *mānuṣa-*, *manuṣya-* etc. S'il en est ainsi, il est inutile et impossible de rapprocher aussi Μάσνης, Μασάνης, et la chose n'a pas plus d'intérêt pour les idiomes proprement asianiques que *adra-(m)-* rappelé plus haut.

Σαγαριος. De même, si l'on rapproche *Sagarios* de *Sangarios*, rivière de Phrygie et de Bithynie, et de *Sagaris*, que l'on lit sur des monnaies de Bithynie et des inscriptions de Phrygie et de Galatie, il n'y a rien là à glaner pour la connaissance des langues du groupe lydo-caro-lycien.

II. *Noms propres de lieux.* — Ἀττουδδα. La finale *-ουδδα* est bien connue en Asie Mineure ; cf. *Al-oudda*, *Klann-oudda*, *Sal-oudda*, etc. (Kretschmer, *Einleitung*... 330). La première partie est-elle en rapport avec le nom propre lydien Ἄτυς, Ἄττυς ? La chose est possible ; ce qui ne veut pas dire qu'elle soit certaine.

1. Tout le monde connaît *Carol-ingiens*, *Mérov-ingiens* qui sont des adaptations latines, francisées par la suite, de collectifs analogues **karling-ōz*, etc...

Κομβδιλιπια. En Lycie il y avait une ville du nom de *Komba* (cf. Ἄρτεμις Κομβιαή), et d'autre part on a relevé dans la même contrée le nom propre *Delepias*. Bien que le lycien ne connaisse pas les composés (ici au reste il s'agit de lydien et l'on peut penser en outre à un *juxtaposé*), MM. Buckler et Robinson se décident, avec raison, à interpréter *Komb-dilipia* comme étant : « le *komba* de *Delepias* ». Mais quand ils veulent que *komba* soit équivalent au gr. γαμβρός, de sorte que notre nom de village pût signifier « le gendre de Delepias », l'hypothèse est non seulement en l'air, mais heurte toutes les vraisemblances. Puisque *komba* est un nom de ville, n'aurait-il pas le sens vague de *castellum* ou quelque chose d'approchant (cf. les nombreux *Châtel* et *Château* en France), et *Kombdilipia* ne serait-il pas simplement « le bourg, le village (ou autre chose analogue) de Délépias » ?

Περια-σασωστρα. Il n'est guère possible de voir, avec MM. Buckler et Robinson dans *peria-* une adaptation indigène du thrace βρία « ville » connu par les glossateurs. Car ce *bria* n'est lui-même qu'un ancien **mbria*, **mria*, ainsi que le montrent *Sely-mbria*, *Polty-mbria* et autres noms dont le premier composant finit par une voyelle. Le cas est en effet exactement le même que pour l'éolien βροτός, ἄμβροτος provenant du grec commun *μρατός, *ἄ-μρατος. — Ce qui vaut mieux comme rapprochement, c'est Πριήνη proposé également par eux. La forme ancienne est *Πριανσᾱ comme le prouve le masculin correspondant (en Crète) Πριανσος.

La finale indique à n'en pas douter qu'il s'agit d'un nom préhellénique. *Peria-* serait alors pour **pria*, et il ne serait pas interdit de rapprocher encore Πρία(μος); mais que viennent faire ici *perga*, Πέργαμον, πύργος, etc.? Il valait mieux n'en pas parler, puisqu'ils sont certainement inconciliables avec *pria-* au point de vue phonétique. Quant à *-sasostra*, il semble en effet légitime de rappeler à propos de lui la κατοικία Σασοτρέων de Lydie (soit un village de *Sasotra*), et le *Sasandra* de Carie ; cf. peut-être aussi *Sostra* en Thrace : mais ceci n'ajoute pas beaucoup à nos connaissances.

Τανδου. Ceci encore est le nom d'un village. Ici, MM. Buckler

et Robinson ont tout à fait raison de voir, non pas un indéclinable, mais d'entendre Τάνδου κώμη, soit donc le village de *Tandos* ou de *Tandès*. Quant aux rapprochements qu'ils proposent en si grand nombre[1], un seul paraît devoir être retenu, celui de *Tend-eba* en Carie. En effet, *-eba* paraît bien pouvoir être considéré comme un suffixe asianique, étant donnée son alternance avec *-ēla* dans Κυβήβη Κυβέλη[2]. Mais il faut éloigner Τάνταλος, qui a une étymologie grecque évidente : τάν-ταλος dissimilé *régulièrement* de *ταλ-ταλ-ος < **tl - t̥ᵘ l-o-s*, soit « l'infortuné » ; cf. τάλ-ας, τλ-ῆ-ναι, *tollō, tuli*, etc.

Τοβάλμουρα. Reste l'intéressant nom de village *T-balmura* (le trait d'union désignant ici une voyelle de timbre flottant pouvant dans la prononciation se réduire à zéro. La page 76 signale en effet qu'une fois on lit Τοβαλμούροις et qu'il n'y a sans doute pas là une faute du graveur, mais une tentative pour reproduire la prononciation indigène). L'interprétation évidente est une de celles que proposent MM. Buckler et Robinson : il faut écarter résolument, comme ils l'ont fait, *Tubal*, *Tubal Cain* Τιβαρηνοί, etc., et couper *Ta*ˣ *balmoura* en *ta*ˣ*b-* et *almoura* puisqu'il y a un *Almura* en Lydie et que Ἀλμύρα est attesté aussi comme nom de lieu. Pour le premier élément, nous avons l'heureuse chance de savoir par Étienne de Byzance que *taba* signifiait « roche » en Carie[3] (τάβαν γὰρ τὴν πέτραν Ἕλληνες

1. Ils ajoutent du reste d'eux-mêmes : « *This is all very doubtful.* »

2. Si l'on considère le vers d'Homère E 290 (il s'y agit d'un oiseau)

χαλκίδα κικλήσκουσι θεοί, ἄνδρες δὲ κύμινδιν

dans lequel κύμινδιν est certainement l'équivalent asianique de χαλκίδα (cf. dans ce sens Fr. Robert, *Les noms des oiseaux en grec ancien*, p. 72), et si l'on tient compte du fait que le nom grec de l'oiseau, quel que soit cet animal, dérive incontestablement de χαλκός, si enfin on admet non seulement l'équivalence sémantique générale de κύμινδις et de χαλκις, mais si l'on pense que l'un est par rapport à l'autre *un emprunt de traduction*, étant donné que *-(ι)ndi-* est sûrement un suffixe asianique jouant un rôle analogue au suffixe grec *- ιδ -*, il n'est pas interdit de conjecturer que l'élément radical κυμ- (ou κυμι-) avait le même sens que χαλκ(ός) en grec. On connaîtrait ainsi approximativement le nom de l'*airain* dans les idiomes asianiques. Ce qui semble confirmer cette façon de voir, c'est l'existence en grec de κύβηλις au sens de hache. Le mot signifierait proprement « (hache) d'airain » et serait un souvenir de l'âge du bronze, qui n'a pris fin, dans les régions égéennes, qu'au XIIe siècle avant notre ère (Déchelette, *Manuel d'archéologie*, t. II, p. 56 en note). Κύμινδις peut être pour *κυβ-ινδις par nasalisation du β sous l'influence de la nasale suffixale. La quantité de l'υ est la même que dans Κυβέλη (υ bref). Peut-on expliquer le nom de la déesse par le même élément? La déesse *(aux cymbales) d'airain?*

3. On a rapproché, et le rapprochement s'imposait en effet, l'asianique τάβα (*a* radical), du mot sabin *teba* qui nous est connu par Varron, *De Re Rustica*, 3, 1, 6

ὀνομάζουσιν). L'ensemble fournit un sens satisfaisant : « La Roche d'Almura ». Quant à la voyelle initiale, l'alternance de ε et de *zéro* dans la graphie montre qu'il s'agit d'une voyelle peut-être « sourde », et en tout cas de timbre indéterminé, pouvant être entendue aussi bien α que ε ou être considérée comme n'existant pas, fait fréquemment constaté dans les langues asianiques. Il indique que leurs voyelles étaient essentiellement dépendantes des consonnes environnantes, comme c'est le cas pour les brèves de l'arabe moderne, du copte et de l'anglais par exemple. Ceci n'est pas fait pour surprendre, car il paraît probable que les idiomes asianiques, bien que n'étant ni sémitiques ni chamitiques, rappellent pourtant plutôt ce type d'évolution linguistique que le type indo-européen ancien.

Pour terminer, il faut conclure avec MM. Buckler et Robinson, qu'en effet l'étude des noms propres de leurs inscriptions corrobore les vues de M. A. Thumb sur la parenté du lydien avec le lycien[1]. Mais il ne faut pas se faire d'illusion sur les progrès de nos connaissances à ce sujet. L'onomastique est très utile pour la connaissance d'une langue, mais quand celle-ci, comme le gaulois par exemple, appartient à un groupe connu. On a pu en effet, pour cette langue, déterminer des valeurs sémantiques, et préhistoriquement, en partant de l'indo-européen, et historiquement, en partant des formes des langues celtiques modernes. Ce n'est malheureusement le cas ni pour le lydien ni pour aucun des idiomes de l'Asie-Mineure autres que le phrygien. A. CUNY.

(voir Ernout, *Les éléments dialectaux dans le vocabulaire latin*, pp. 235-236, et Walde *Lat. etymologische Wörterbuch*², p. 766 s. v.). Ce dernier auteur rappelle que G. Meyer (*Indogermanische Forschungen*, I, 324) y rattachait également le nom de ville Θῆβαι et l'albanais *timp*, *timbi* (rocher) en les considérant comme préhelléniques. Le rapprochement est possible malgré la différence du τ et du θ. M. Isidore Lévy a montré en effet que les mots sémitiques empruntés à date très ancienne présentent une transcription du phonème *ṭ* exactement inverse de celle qui était universellement courante à partir de l'époque classique. A cette première époque, le *ṭeth* était transcrit par le *théta*, tandis qu'il l'est par τ à la seconde. Θῆβαι étant évidemment d'adaptation très ancienne en grec, son θ est naturel. Le τάβα d'Étienne de Byzance l'est tout autant, puisque ce dernier (ou sa source), ne pouvait appliquer que le nouveau système. Ici, donc, il doit s'agir d'un phonème analogue au *ṭeth* sémitique. C'est sans doute par l'étrusque que le mot *teba* était venu aux Sabins. Loin de posséder la gamme δ, τ, θ du grec, cette langue n'avait, on le sait, même pas le *d* du latin. Il ne pouvait donc ici y avoir d'hésitation sur la manière d'adapter le τ, car *t* s'imposait. *Teba* parle en faveur de l'origine asianique de certaines populations de l'Italie ancienne.

1. Cf. *Rev. Ét. anc.*, 1911, p. 420-423.

C. CALPURNIUS PISO

ET LA CONSPIRATION DE L'AN 818/65

A la fin du mois d'avril 818/65, sous le consulat de A. Licinius Silius Nerva et de M. Vestinus Atticus, Rome apprenait qu'on venait de découvrir, grâce aux dénonciations d'un affranchi, un complot qui avait été formé contre Néron et qui devait éclater le jour où les fêtes célébrées en l'honneur de Cérès se terminent par des jeux donnés au Cirque. Bientôt après, la ville était occupée militairement; on voyait défiler sous bonne escorte des troupes d'accusés chargés de fers; on savait que les citoyens les plus notables étaient mis à mort ou forcés de se faire ouvrir les veines.

Cependant, l'opinion publique ne voulait pas croire à la réalité de cette conspiration si cruellement réprimée. On se rappelait combien, depuis dix ans, l'Empereur et son entourage avaient imaginé de prétendus complots, prétextes commodes pour se débarrasser de personnages dont l'illustration ou la popularité devenait gênante.

En 808/55, sous le premier consulat de Néron, Agrippine, puis Pallas et Burrhus, se voyaient accusés de conspirer, celle-ci au profit de Rubellius Plautus, qui descendait d'Auguste par les femmes, ceux-là au profit de P. Cornelius Sulla, époux d'Antonia, fille de Claude[1]. En 811/58, sous le troisième consulat de Néron, on exilait à Marseille Sulla, accusé d'avoir préparé un coup de main pour attaquer Néron sur la Voie Flaminienne, au moment où l'Empereur rentrait en ville après ses escapades nocturnes[2]. En 812/59, un message adressé par Néron au Sénat essayait d'expliquer et de justifier la mort

1. Tacite, *Annal.*, XIII, XIX; XXIII.
2. Tacite, *Annal.*, XIII, XLVII.

d'Agrippine par le suicide de la mère de l'Empereur, convaincue d'avoir formé un complot contre son fils[1]. En 815/62, Sulla et Rubellius Plautus étaient mis à mort comme conspirateurs[2]; Sénèque et Pison étaient, eux aussi, accusés de méditer une conjuration : mais, cette fois, l'accusateur était pris à son propre piège et condamné[3]. Par contre, en 817/64, D. Junius Silanus Torquatus, qui descendait d'Auguste par les femmes, comme Rubellius Plautus, était forcé de se faire ouvrir les veines ; ses délateurs avaient reçu l'ordre de l'accuser d'aspirer à l'empire[4].

Aussi les Romains étaient-ils persuadés en avril 818/65 que Néron avait eu une fois de plus recours au moyen commode d'une conspiration imaginaire pour sacrifier à ses haines ou à ses terreurs des hommes dont l'illustration était le seul crime[5].

C'est inutilement qu'à la fin de l'année 817/64 des calamités prochaines avaient été prédites par un grand nombre de prodiges dont le plus remarqué annonçait qu'une conjuration allait se former, mais qu'elle ne réussirait pas. En effet, sur le territoire de Plaisance, au bord de la grande route, un veau était né, qui avait, disait-on, la tête adhérente à la cuisse. Les haruspices avaient interprété ainsi ce prodige : il se préparait une autre tête pour gouverner l'empire, mais cette tête serait sans force, et elle ne pourrait rester cachée, puisque le développement du veau avant sa naissance avait été arrêté dans le ventre de sa mère, et puisque le veau lui-même était né tout près de la voie publique[6]. C'est en vain qu'après avoir rempli de deuils et de larmes les maisons de Rome où l'on pleurait la mort de personnes chères, Néron avait fait connaître au peuple l'histoire du complot par une proclamation *(edictum)* à laquelle étaient annexés en un volumineux recueil les dépositions des témoins et les aveux des condamnés ; on se

1. Tacite, *Annal.*, XIV, x.
2. Tacite, *Annal.*, XIV, LVII-LIX.
3. Tacite, *Annal.*, XIV, LXV.
4. Tacite, *Annal.*, XV, XXXV.
5. Tacite, *Annal.*, XV, LXXIII.
6. Tacite, *Annal.*, XV, XLVII.

refusait à admettre qu'une conspiration eût été formée contre l'Empereur. Cette incrédulité persistait encore au temps de Tacite, puisque l'historien se croit forcé d'affirmer et de prouver qu'un attentat contre Néron se forma au commencement de l'an 818/65 : « Cependant, dit-il, qu'une conjuration ait pris naissance, qu'elle ait grandi, que sa réalité ait été établie jusqu'à l'évidence par les débats, c'est ce que ceux-là mêmes qui avaient souci de rechercher la vérité n'ont pas mis en doute au moment où elle fut réprimée, c'est ce que les exilés ont avoué, quand ils sont rentrés à Rome après la mort de Néron[1]. »

Les *Annales* donnent un récit très détaillé de cette conspiration qui avait pour chef, au moins nominal, un membre de l'illustre *gens Calpurnia*, C. Calpurnius Piso.

1. Tacite, *Annal.*, XV, LXXIII.

I

La gens Calpurnia. — Les diverses branches de la famille des Pisons. — Personnages de cette famille qui ont joué un rôle important sous les principats de Tibère, de Caligula, de Claude et de Néron. — Cn. Calpurnius Piso, son frère, ses fils et son petit-fils. — Le sénateur L. Calpurnius Piso. — Le préfet de Rome L. Calpurnius Piso, ses fils et son petit-fils. — Conjectures sur la famille de C. Calpurnius Piso.

La *gens Calpurnia*, l'une des plus anciennes et des plus illustres de Rome, était plébéienne, quoiqu'elle prétendît devoir son origine à Calpus, fils de Numa Pompilius [1]. Elle se divisait en plusieurs familles dont les plus connues se distinguaient par les *cognomina* de Bestia, de Bibulus et de Piso. Le *cognomen* Piso vient du verbe *pisere* ou *pinsere*, qui signifie *piler le grain* [2]. Deux des branches de la famille Piso se distinguaient encore par le second *cognomen* de Caesoninus et de Frugi.

De nombreux personnages portant le nom de Piso ont joué un rôle notable sous la République. Les *Annales* de Tacite fournissent des indications sur ceux qui ont occupé une place importante dans l'histoire des principats de Tibère, de Caligula, de Claude et de Néron.

Le plus célèbre est Cn. Calpurnius Piso, qui fut accusé d'avoir empoisonné Germanicus. Fils du Pison qui, après avoir combattu César en Afrique, était entré dans le parti de Cassius et de Brutus, et qui, autorisé à revenir à Rome, loin de briguer les honneurs, s'était fait solliciter pour être consul avec Auguste en 731/23 [3], Cn. Calpurnius Piso avait hérité de l'orgueil intraitable et du caractère violent de son père.

Sénèque cite un exemple curieux des procédés de Pison, qui prenait une rigueur féroce pour de la fermeté. Consul avec

1. Horace, *Art poétique*, v. 292 ; Plutarque, *Numa*, XXI, 1.
2. Pline, *Nat. Hist.*, XVIII, III, 10 : Pisonis a pisendo.
3. Tacite, *Annal.*, II, XLIII. — Cf. Pseudo-César, *De Bello Africano*, III ; XVIII.

Tibère en 747/7, il était, après sa sortie de charge, parti pour l'Espagne comme gouverneur de la Tarraconaise. Un jour, deux soldats avaient été envoyés aux approvisionnements; un seul revient. Aussitôt, Pison l'accuse d'avoir tué son compagnon, et, sans vouloir entendre aucune explication, le condamne à mort. Le prétendu meurtrier est conduit hors du camp; on allait lui trancher la tête, quand le retardataire se présente. Le centurion qui présidait à l'exécution amène les deux hommes au tribunal du proconsul. Et Pison furieux fait immédiatement mettre à mort le soldat qu'il avait déjà condamné, celui dont le retard avait causé cette condamnation et le centurion qui n'avait pas fait exécuter le premier condamné, comme il en avait reçu l'ordre[1].

Incapable de déférence, Cn. Calpurnius Piso ne craignait pas d'interpeller Tibère avec la plus grande liberté, au Sénat, où il imposait son opinion[2]. En l'an 769/16, l'Empereur s'absentait de Rome et l'on suspendait les séances du Sénat et des tribunaux. Pison, qui prétendait s'attribuer le mérite d'une courageuse indépendance, déclara que l'absence du prince ne devait pas interrompre l'expédition des affaires : le Sénat et l'ordre équestre, qui fournissait concurremment avec le Sénat les juges des tribunaux, n'avaient qu'à redoubler d'activité. Cette fois, l'opinion de Pison n'eut pas gain de cause, et il fut décidé que le Sénat et les tribunaux chômeraient tout le temps que l'Empereur resterait hors de Rome[3]. Cette liberté de parole et cet orgueil intransigeant ne firent pas obstacle aux progrès de Pison dans la carrière des honneurs. L'année suivante (770/17), Tibère lui confia le gouvernement de la Syrie; il venait de placer sous l'autorité de Germanicus toutes les provinces d'Orient et de lui attribuer dans tous les pays d'Asie où il se rendrait un pouvoir supérieur à ceux des gouverneurs. Mais il détestait son neveu Germanicus qu'il avait dû adopter par ordre d'Auguste et dont la popularité excitait sa jalousie. D'autre part, Livie poursuivait d'une haine de

1. Sénèque, *De Ira*, I, XVIII, 3-6; XIX, 4.
2. Tacite, *Annal.*, I, LXXIV; LXXIX.
3. Tacite, *Annal.*, II, XXXV.

maràtre la femme de Germanicus, Agrippine, qui était fille de Julie, la fille d'Auguste. L'Empereur avait donné des instructions secrètes à Pison : il le plaçait en Syrie pour tenir en respect les espérances ambitieuses que Germanicus pourrait concevoir; la mère de Tibère avait recommandé à la femme de Pison, Plancine, qu'elle honorait d'une bienveillance particulière, de se poser en rivale d'Agrippine, de s'acharner à la froisser et à l'humilier. Fille d'un homme considérable, L. Munatius Plancus[1], qui avait obtenu le consulat et la censure, qui avait été salué deux fois *imperator* et honoré du triomphe après une campagne contre les Rhétiens[2], Plancine était animée d'un orgueil au moins égal à celui de son mari. Ce couple bien assorti devait s'acquitter le mieux du monde de la mission secrète que la confiance de Tibère et de Livie lui avait imposée.

Pendant toute l'année 771/18, Pison ne fait que poursuivre Germanicus de blâmes indirects, que répondre par des grossièretés à ses bons procédés. De son côté, Plancine se répandait en outrages contre Agrippine et contre Germanicus; et le bruit courait que l'Empereur donnait son assentiment à la conduite inconvenante du gouverneur de Syrie et de sa femme[3]. Après une entrevue à Cyrros, où Pison répondit par des excuses insolentes aux justes reproches de Germanicus, la rupture fut définitive[4]. Aussi, quand le neveu de Tibère tomba malade en 772/19, personne ne douta qu'il n'eût été empoisonné par Pison[5]. Germanicus mourut le 9 octobre[6]. A la nouvelle de cette mort, Pison fit éclater une joie scandaleuse : incapable de contenir ses sentiments, il courait dans les temples, offrant aux dieux des sacrifices d'actions de grâces; et Plancine changeait pour des habits de fête les vêtements de deuil qu'ells portait depuis la mort d'une de ses sœurs[7].

1. C'est à L. Munatius Plancus qu'Horace dédiait la septième ode de son premier livre.
2. Tacite, *Annal.*, II, XLIII. Cf. I, XXXIII.
3. Tacite, *Annal.*, II, LV.
4. Tacite, *Annal.*, II, LVII.
5. Tacite, *Annal.*, II, LXIX.
6. Tacite, *Annal.*, II, LXXII.
7. Tacite, *Annal.*, II, LXXV.

Avant de mourir, Germanicus avait fait notifier à Pison l'ordre de quitter sa province; les *legati* de Germanicus sommèrent le gouverneur de Syrie d'aller se défendre devant ses juges. Pison tentait une révolte à main armée, mais il fut forcé de céder et de s'embarquer pour Rome où son arrivée donna de nouveaux sujets de scandale. Il débarqua près du tombeau des Césars, en plein jour, sur le rivage encombré par la foule; à la tête d'une armée de clients, il se rendit, en compagnie de Plancine, qui était suivie par un cortège de femmes, à sa maison qui dominait le Forum. Pison et Plancine avaient un visage radieux; leur maison était décorée de branches de laurier et de couronnes de fleurs, comme pour une fête, et, le soir, ils offraient un grand festin[1].

Mais, dès le lendemain, l'ancien gouverneur de Syrie était traduit en justice et l'Empereur soumettait l'affaire au Sénat. Le procès fut long; les charges de l'accusation étaient précises et graves; la défense faible. Les juges se montrèrent hostiles à l'accusé qui, par son orgueil, s'était fait beaucoup d'ennemis. Le peuple, qui aimait Germanicus, annonçait son intention de punir lui-même le coupable, si le jugement du Sénat le renvoyait absous. Pison comprit qu'il avait tout à craindre de la haine du Sénat et du peuple, et qu'il n'avait rien à espérer de la faveur de Tibère qui se montrait impassible et impénétrable. On le trouva un matin, dans sa chambre, la gorge percée de part en part; une épée gisait sur le sol, près de lui[2].

La culpabilité de Pison ne semble pas nettement établie[3]. D'après Velléius Paterculus, qui ne dit rien de la mort de Germanicus, le crime de Pison serait d'avoir compromis la paix publique et d'avoir, par sa tentative de guerre civile, dirigé un complot scélérat contre Tibère à qui il devait tant de reconnaissance[4]. Pline ne se prononce pas : à propos de la doctrine qui soutient que la crémation ne peut détruire le

1. Tacite, *Annal.*, III, IX.
2. Tacite, *Annal.*, III, X-XV.
3. On sait que depuis la thèse de V. Duruy (*De Tiberio imperatore*, Paris, 1853), dont les arguments sont repris dans l'*Histoire des Romains* (tome III, p. 441-445), la thèse de l'empoisonnement de Germanicus a été souvent combattue.
4. Velléius Paterculus, II, CXXX, 3.

cœur de ceux qui ont succombé à la maladie cardiaque ou qui sont morts par le poison, il cite le discours dans lequel Vitellius, l'oncle du futur Empereur, qui avait été le compagnon d'armes de Germanicus et qui était le principal accusateur de Pison[1], atteste qu'à cause du poison dont il était pénétré, le cœur de Germanicus n'avait pu être consumé par le feu. L'auteur de l'*Histoire Naturelle* rappelle que, d'autre part, les défenseurs de Pison alléguaient que ce fait était dû à la maladie cardiaque dont le neveu de Tibère était mort[2]. Suétone dit que l'opinion commune à Rome était que l'Empereur avait fait empoisonner Germanicus par Pison[3]. Dion Cassius affirme que Germanicus fut victime de la perfidie de Pison et de Plancine qui avaient eu recours à des incantations magiques pour provoquer sa mort[4].

Cn. Calpurnius Piso laissait deux fils, Cnaeus et Marcus. Dans une lettre qu'il adressait à Tibère avant de se tuer, il les disculpait l'un et l'autre de toute participation aux faits qui avaient amené sa mise en accusation. Cnaeus était à Rome et, par conséquent, il n'avait pu jouer aucun rôle dans les affaires de Syrie; quant à Marcus, il avait dissuadé Pison de rester dans sa province, et c'était un grand malheur que le père n'eût pas cédé à son fils et que le fils eût obéi à son père[5]. Marcus, en effet, avait inutilement conseillé à son père d'aller se justifier à Rome, au lieu de s'obstiner dans une résistance qui pouvait causer une guerre civile; mais, quand Pison, qui était naturellement porté aux partis violents, eut décidé de faire la guerre, il l'avait activement aidé dans ses préparatifs belliqueux[6].

Après la mort de Pison, M. Aurelius Cotta, l'un des deux consuls de l'an 773/20, proposa au Sénat de rayer son nom des Fastes Consulaires, de confisquer une partie de ses biens, d'en laisser une autre à Cnaeus qui devait abandonner son prénom

1. Tacite, *Annal.*, III, XIII; Suétone, *Vitellius*, II.
2. Pline, *Nat. Hist.*, XI, XXXVII, 187.
3. Suétone, *Tibère*, LII; *Caligula*, II.
4. Dion Cassius, LVII, XVIII.
5. Tacite, *Annal.*, III, XVI.
6. Tacite, *Annal.*, II, LXXVI; LXXVIII.

qui était celui de son père, de dépouiller Marcus de la dignité sénatoriale qui appartenait au fils de tout Romain ayant rempli une charge curule, de lui laisser cinq millions de sesterces[1], et de le reléguer pendant dix ans. Quant à Plancine, pour obéir aux prières de Livie, on ne lui ferait subir aucune peine[2]. Tibère adoucit plusieurs des dispositions rigoureuses de la sentence proposée par le consul : le nom de Pison ne fut pas rayé des Fastes Consulaires ; on épargna la flétrissure à Marcus, qui ne fut ni expulsé du Sénat, ni relégué, et qui conserva les biens de son père[3]. Nous ignorons ce que devint M. Calpurnius Piso après l'an 773/20. Plancine fut longtemps protégée à la fois par la faveur de Livie et par la haine d'Agrippine dont les ennemis étaient bien vus de Tibère. Après la mort de Livie et d'Agrippine, poursuivie pour des crimes que personne n'ignorait, elle se tua, en 786/33, s'infligeant de ses propres mains une punition qui fut jugée plus tardive qu'imméritée[4].

Cn. Calpurnius Piso dut, comme le demandait le consul M. Aurelius Cotta, renoncer au *praenomen* que son père avait déshonoré. Il prit celui de son oncle Lucius, par qui il fut probablement adopté ; et c'est sous le nom de L. Calpurnius Piso qu'il exerça le consulat en 780/27[5]. Préfet de Rome dans les dernières années et au moment de la mort de Tibère, en 790/37[6], il était proconsul d'Afrique en 792/39. Caligula, craignant qu'un gouverneur qui avait à sa disposition des forces nombreuses composées à la fois de citoyens et d'alliés ne tentât quelque mouvement insurrectionnel, fit de l'Afrique deux provinces dont l'une, la Numidie, fut enlevée à Pison et confiée à un légat[7]. En 809/56, le fils du consul de l'an 780/27, étant

1. La fortune de Cn. Calpurnius Piso s'était encore accrue de celle de Plancine, qui était considérable (Tacite, *Annal.*, II, XLIII).

2. Tacite, *Annal.*, III, XVII.

3. Tacite, *Annal.*, III, XVIII.

4. Tacite, *Annal.*, VI, XXVI ; Dion Cassius, LVIII, XXII.

5. Tacite, *Annal.*, IV, LXII.

6. Josèphe, *Antiq. Jud.*, XVIII, VI, 5, 10.

7. Dion Cassius, LIX, XX. — D'après Tacite (*Hist.*, IV, XLVIII), c'est sous le proconsulat de M. Julius Silanus que le gouvernement de l'Afrique fut partagé entre le proconsul et un légat. M. Julius Silanus, consul en 771/19 (Tacite, *Annal.*, II, LIX), avait marié à Caligula sa fille Claudia en 786/33 (Tacite, *Annal.*, VI, XX). Devenu Empereur, Caligula répudia Claudia et força Silanus à se couper la gorge avec un rasoir, en 790/37 (Suétone, *Caligula*, XXIII ; Dion Cassius, LIX, VIII). Pison succédait comme proconsul d'Afrique à M. Junius Silanus.

consul désigné, fit accepter par le Sénat des mesures qui tendaient à restreindre les pouvoirs des tribuns de la plèbe[1]. Après avoir été consul pendant l'année 810/57[2], il fut, en 815/62, l'un des trois consulaires préposés par Néron à l'administration des revenus publics[3]. En 823/70, proconsul d'Afrique, comme son père, il inspirait à Vespasien les mêmes craintes que son père avait inspirées à Caligula. Cependant, il partageait le pouvoir avec le légat Valerius Festus, et le caractère pacifique du proconsul aurait dû rassurer l'Empereur sur ses intentions. Il n'en fut pas moins accusé de préparer un soulèvement et mis à mort par l'ordre de Valerius Festus[4].

L. Calpurnius Piso, oncle du consul de l'an 780/27 et grand-oncle du consul de l'an 810/57, s'était fait remarquer par sa servilité à l'endroit de Tibère. En 769/16, on le trouve au nombre des sénateurs qui font décréter que des offrandes seront consacrées à Jupiter, à Mars et à la Concorde, et que l'on considérera comme férié le jour des ides de septembre, où s'était tué M. Drusus Libo, accusé de complot contre l'Empereur[5]. En 775/22, Tibère s'acharnait à la perte de C. Junius Silanus, proconsul d'Asie, accusé de concussion et de lèse-majesté. Quand on lui demanda son avis, L. Calpurnius Piso, après un long exorde où il vantait la clémence de l'Empereur, conclut à l'interdiction de l'eau et du feu et à la relégation de Silanus dans l'île de Gyaros[6]. En 773/20, au moment du procès de son frère Cnaeus, il s'était chargé de présenter sa défense[7].

Nous ignorons quels liens de parenté unissaient Cn. Calpurnius Piso à un autre L. Calpurnius Piso, qui lui ressemblait beaucoup plus que son propre frère par son esprit d'indépendance et par la violence de son caractère. Ce personnage s'emportait en plein Sénat contre les intrigues du Forum, la

1. Tacite, *Annal.*, XIII, XXVIII.
2. Tacite, *Annal.*, XIII, XXXI.
3. Tacite, *Annal.*, XV, XVIII.
4. Tacite, *Hist.*, IV, XXXVIII ; XLVIII L.
5. Tacite, *Annal.*, II, XXXII.
6. Tacite, *Annal.*, III, LXVIII.
7. Tacite, *Annal.*, III, XI.

corruption des juges et l'activité scélérate des délateurs qui tenaient tout le monde sous la menace de quelque accusation. Il affirmait par serment qu'il fuirait de Rome pour aller vivre au loin dans quelque campagne écartée, et il faisait mine de sortir de la salle des séances. Blessé de ces incartades, Tibère essayait de le calmer par des paroles conciliantes et engageait les membres de sa famille à employer pour le retenir leur autorité et leurs prières. Mais L. Calpurnius Piso ne désarmait pas. Il avait pour débitrice une femme que la protection de Livie mettait au-dessus des lois, Urgulania, dont la petite-fille Plautia Urgulanilla devait être la troisième femme de l'Empereur Claude. En 769/16, il appelle en justice Urgulania, qui refuse de comparaître et qui, pour braver son créancier, se fait porter en litière au palais impérial où elle se place sous la protection immédiate de Livie et de Tibère. Pison n'en continue pas moins ses poursuites, malgré les plaintes de la mère de l'Empereur, qui se prétend outragée elle-même en la personne de sa protégée, et qui, cependant, vaincue par l'obstination du demandeur, doit faire verser la somme réclamée[1]. Le succès de cette affaire donna une certaine gloire à Pison, mais lui attira l'inimitié de Tibère qui avait dû, à la prière de Livie, faire de vaines démarches auprès du préteur. En 777/24, L. Calpurnius Piso mourait à propos: on l'accusait d'avoir tenu dans l'intimité des discours contre la majesté de l'Empereur, de posséder chez lui du poison, et d'aller au Sénat armé d'un poignard. Tibère, qui n'oubliait rien et qui gardait un souvenir vivace des offenses qu'il avait reçues, laissait commencer les poursuites contre cet homme de haute naissance dont l'ombrageuse fierté l'avait souvent blessé[2].

Tacite fait le plus grand éloge d'un autre L. Calpurnius Piso qui mourut en 785/32[3]. Il était pontife; il avait vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, et, chose rare dans une si haute fortune, sa mort fut naturelle. Homme honnête et prudent,

1. Tacite, *Annal.*, II, XXXIV.
2. Tacite, *Annal.*, IV, XXI.
3. Tacite, *Annal.*, VI, X.

il n'avait jamais pris l'initiative d'une opinion servile; chaque fois qu'il était forcé de donner son avis, il se prononçait dans le sens de la modération. Il appartenait à la branche de la famille qui se distinguait par le *cognomen* de Caesoninus. Fils de L. Calpurnius Piso Caesoninus, consul en 696/58, censeur en 704/50, contre qui Cicéron prononça en 695/59 sa violente *Oratio in L. Calpurnium Pisonem*, frère de Calpurnia, la dernière femme de César, L. Calpurnius Piso Caesoninus avait eu une brillante carrière militaire et administrative. Consul en 739/15, il avait obtenu en 743/11 les ornements triomphaux (*decus triumphale*), après avoir conduit contre les Thraces une longue guerre dont les historiens constatent les succès[1]. Il lui avait fallu, pendant trois années, livrer des batailles rangées, enlever les villes d'assaut, massacrer ou faire prisonniers les barbares qui mordaient leurs chaînes et se punissaient ainsi eux-mêmes de leur férocité. Après ces trois années de guerre impitoyable, les peuplades de la Thrace étaient complètement domptées; il n'y avait plus de soulèvements à craindre. Pison avait rendu la sécurité à l'Asie et la paix à la Macédoine.

Mais c'est surtout comme préfet de Rome qu'il devait donner sa mesure. La préfecture de la ville, instituée au temps des rois, supprimée lors de la création des édiles, avait été rétablie par Auguste. Mécène exerça les fonctions de préfet sans en avoir le titre. Le premier titulaire, Messalla Corvinus, ne resta en charge que quelques jours et fut remplacé par Statilius Taurus, dont le successeur, L. Calpurnius Piso, fut préfet pendant quinze ans. Accoutumée à une liberté qui dégénérait souvent en licence, la population de Rome trouvait gênante cette nouvelle magistrature qui portait atteinte à son indépendance. A force d'adresse et de modération, Pison sut imposer son autorité. Velléius Paterculus, qui écrivait en l'an 783/30, alors que Pison était préfet, loue sans restriction son habileté d'administrateur et ses mérites : « Maintenant, sa grande vigilance et sa parfaite douceur assurent à Rome la sécurité. Tout le monde doit reconnaître et proclamer que le caractère

1. Velléius Paterculus, II, XCVIII; Florus, II, XXVII; Dion Cassius, LIV, XXXIV.

de Pison est formé dans une union admirable de mansuétude et de fermeté; il est impossible de trouver un homme qui ait autant que lui, à la fois, l'amour de tout repos et le talent de suffire à tout travail, qui sache, comme lui, agir sans aucune ostentation d'activité[1]. » Pour se montrer plus sobre d'éloges, Tacite n'en rend pas moins justice à l'excellente administration de ce fonctionnaire qui jouissait de l'approbation générale; à sa mort, en reconnaissance de ses services, un décret du Sénat l'honora de funérailles publiques[2].

Ce préfet si estimé avait de funestes habitudes d'intempérance qui ne l'empêchèrent pas de prolonger sa vie jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans et de s'acquitter jusqu'à sa mort avec succès de ses délicates fonctions. Tibère aimait beaucoup le vin : c'est le mérite de boire abondamment qui fut auprès de lui pour Pison une recommandation à la charge de préfet de Rome[3]. Après avoir passé deux jours et une nuit à boire avec Pomponius Flaccus et L. Piso, l'Empereur donna à l'un le gouvernement de la Syrie, à l'autre la préfecture de la ville[4]. Le nouveau préfet se garda de renoncer au vice qui lui avait valu ses fonctions. Sénèque affirme que depuis le jour de sa nomination Pison ne cessa pas d'être ivre; il passait la plus grande partie de la nuit à boire et dormait jusqu'à la sixième heure qui était pour lui l'aube du jour. Il ne s'en occupait pas moins avec une très grande activité de veiller à la sécurité de Rome. Et, quand Tibère partait pour la campagne, il savait qu'il pouvait sans aucune crainte s'éloigner de la ville qui lui donnait de graves sujets d'inquiétude, mais qui était confiée

1. Velléius Paterculus, II, XCVIII, 1.
2. Tacite, *Annal.*, VI, X-XI; Dion Cassius, LVIII, XIX.
3. Pline, *Nat. Hist.*, XIV, XXII, 145.
4. Suétone, *Tibère*, XLII. — Se fondant sur ce que Pomponius Flaccus figure à côté de L. Piso (le frère de Cnaeus) parmi les sénateurs qui se font remarquer par leurs adulations à la séance de l'an 769/16 où l'on fait assaut de basses flatteries à l'endroit de Tibère (*Annal.*, II, XXXII), Émile Jacob (*Annales* de Tacite, vol. I, Paris, 1875, notes de la p. 131) veut qu'il soit question dans ce passage non du frère de Cnaeus, mais du préfet de Rome dont Tacite dit qu'il n'avait jamais pris l'initiative d'une opinion servile, *nullius servilis sententiae sponte auctor* (*Annal.*, VI, X). — D'après Lenain de Tillemont (*Histoire des Empereurs*, tome I, Bruxelles, 1732, p. 28, col. 1; *Table des Matières*, p. 68, col. 1), ce serait aussi le préfet de Rome, L. Calpurnius Piso, qui n'aurait pas craint de traduire en justice Urgulania, la redoutable protégée de Livie (*Annal.*, II, XXXIV) : mais Tacite dit nettement que le créancier d'Urgulania mourut en 777/24 (*Annal.*, IV, XXI).

à un préfet muni de ses instructions secrètes et capable de les bien exécuter[1].

On admet généralement que ce Pison, qui fut préfet de Rome, est le père des deux jeunes gens à qui Horace dédiait l'épître connue sous le nom d'*Art poétique*. Le scoliaste Porphyrion le dit nettement dans sa note au vers 1 du poème : « *Hunc librum, qui inscribitur de arte poetica, ad L. Pisonem, qui postea urbis custos fuit, ejusque filios misit.* » Le préfet de Rome aimait les lettres et protégeait les lettrés. L'*Anthologie* a conservé quelques petites pièces composées en son honneur. Antipater de Thessalonique adressait ses louanges au casque qui avait eu la gloire d'être porté par le vainqueur des Thraces; il priait ce vainqueur d'agréer l'hommage de ses humbles présents et la dédicace d'un poème où il chantait les Besses féroces soumis par le proconsul[2]. Dignes de leur père et aussi de leur grand-père, L. Calpurnius Piso, le consul de l'an 696/58, qui consentait à honorer de sa présence le modeste repas où il était convié par un disciple d'Épicure, chéri des Muses, le poète Philodème de Gadara[3], les deux fils du futur préfet de Rome[4] se mêlaient de littérature.

L'aîné de ces jeunes gens, celui qu'Horace détournait d'accroître le nombre des poètes médiocres[5], est, d'après l'opinion commune, le *legatus pro praetore* de l'Espagne Citérieure, L. Calpurnius Piso, qui mourut misérablement en 778/25. Représentant des intérêts du trésor, Pison usait de rigueur pour faire rentrer les sommes dues par les particuliers qui refusaient de les payer à l'État. Un jour qu'il parcourait sa province sans avoir pris aucune précaution, car le pays était en paix, il fut assailli à l'improviste et tué par un Espagnol de la région de Termès[6].

Quant à son frère cadet, on conjecture généralement qu'adopté par M. Licinius Crassus Frugi, le consul de l'an 740/14,

1. Sénèque, *Lettres à Lucilius*, LXXXIII, 14-15.
2. *Anthologie grecque*, traduction française, Paris, Hachette, 1863, tome I, p. 108, n° 241; p. 109, n° 249; p. 123, n° 335; p. 315, n° 428.
3. *Anthol. grecque*, tome I, p. 397, n° 44.
4. Horace, *Ad Pisones*, v. 24 : Pater et juvenes patre digni.
5. Voir les vers 366-385 qui sont spécialement adressés au *major juvenum*.
6. Tacite, *Annal.*, IV, XLV.

il fut lui-même, en 780/27, sous le même nom que son père adoptif, consul avec L. Calpurnius Piso, fils de Cnaeus[1]. Le consul de l'an 780/27 eut un fils qui rentra par l'adoption dans la famille d'où son père était sorti, L. Calpurnius Piso Frugi Licinianus; après avoir été adopté par un Pison sur lequel on n'a pas de renseignements, ce jeune homme fut adopté par l'empereur Galba et mis à mort avec son second père adoptif en 822/69[2].

En résumé, il est question dans les *Annales* de personnages appartenant à trois branches de la famille des Pisons: celle de Cnaeus qui fut accusé d'avoir empoisonné Germanicus, celle de Lucius qui se fit remarquer au Sénat par la liberté de ses opinions, et celle de Lucius, le pontife, qui fut préfet de Rome. Nous connaissons la descendance de Cnaeus jusqu'à son petit-fils L. Calpurnius Piso qui fut tué, étant proconsul d'Afrique, en 823/70, et celle de Lucius, le pontife, jusqu'à son petit-fils C. Calpurnius Piso Frugi Licinianus, qui fut mis à mort avec Galba en 822/69. Nous ne savons rien des descendants de Lucius, le sénateur, qui mourut en 777/24.

Tacite ne dit pas à quelle branche de la famille appartenait le chef de la conspiration de l'an 818/65; il se contente de rappeler que, descendant de la race des Calpurnius, il se rattachait par son père à de nombreuses familles d'une haute noblesse[3]. C. Calpurnius Piso est apparenté aux familles connues de la *gens Calpurnia;* il porte le même nom, il est du même sang. Mais s'il appartenait à l'une des branches dont il est question dans les *Annales*, l'historien ne manquerait pas de l'indiquer. Aucun des descendants de Cnaeus et du pontife Lucius ne porte le prénom de Caius, qui est celui du chef de

1. Tacite, *Annal.*, IV, LXII. — Voir les notes des éditions classiques des *Annales* (Dupuy, Paris, Delalain, 1881; Person, Paris, Belin, 1883; Constans-Girbal, Paris, Delagrave, 1896) aux chapitres LXII du livre IV et X du livre VI. — Nipperdey, auteur de cette conjecture, se fonde sur une inscription athénienne *(Corpus Inscript. Attic.*, III, I, 607, 608) en l'honneur de Λεύκιος Καλπούρνιος, Λευκίου υἱός, Πείσων et de Μάρκος Λικίννιος, Μάρκου υἱός, Φροῦγι.

2. Tacite, *Hist.*, I, XIV; XV; XXI; XXXIV; XLIII; XLVIII; IV, XLII; Suétone, *Galba*, XVII; *Othon*, V-VI.

3. Tacite, *Annal.*, XV, XLVIII.

la conspiration et qui pouvait être particulier à la branche à laquelle il appartenait.

Dès le temps des guerres puniques, il est question d'un C. Calpurnius Piso, préteur urbain en l'an 542/212[1]. Cicéron fait l'éloge de C. Calpurnius Piso, qui était juge dans le procès du comédien Roscius, en 677/77[2], et surtout de C. Calpurnius Piso Frugi, consul en 687/67, puis proconsul de la Gaule Narbonnaise, qu'il défendit contre une accusation de concussion intentée par César, et qu'il se félicitait de compter au nombre des personnages éminents qui avaient soutenu de leur approbation les actes de son propre consulat[3].

Rien ne permet de supposer que le chef de la conjuration de l'an 818/65 ait fait partie de la branche de la famille qui portait le *cognomen* de Frugi. Peut-être descendait-il du juge de l'an 677/77; et son père n'ayant d'autre illustration que d'être apparenté à des familles célèbres, Tacite ne juge-t-il pas nécessaire de parler de lui.

H. DE LA VILLE DE MIRMONT.

(A suivre.)

1. Tite-Live, XXV, XLI, 13.
2. Cicéron, *Pro Roscio comoedo*, VI, 18. En 685/69, C. Calpurnius Piso plaidait pour l'adversaire de A. Caecina (*Pro Caecina*, XII, 34.)
3. Cicéron, *Pro Flacco*, XXXIX, 98; *Philipp.*, II, V, 12.

NOTES GALLO-ROMAINES

LX

CLERMONT D'AUVERGNE

Aucune ville en France, et peut-être au monde, n'a changé plus souvent de nom que la ville de Clermont.

Elle forme, à cet égard, un parfait contraste avec Marseille, qui a le sien depuis 2,500 ans. — Au surplus, je ne suis point sûr que le lieu de Marseille se soit toujours appelé ainsi. Je me demande si, avant ce nom, il ne faut pas placer autour ou au-dessus du vieux port marseillais le nom de *Segobriga*, j'entends comme nom de localité. Il est vrai que les anciens ont donné le nom de « Ségobriges », non pas à la bourgade, mais à la peuplade, à la tribu sur le territoire de laquelle Marseille fut bâtie[1]. Mais remarquez bien ceci : que *Segobriga*, dans le monde occidental, est un nom de lieu[2], et nullement de population; et qu'il ne peut en être autrement, *briga*[3] signifiant *burgus*, πύργος, ou chose semblable. Donc, j'incline de plus en plus à croire que « Ségobrige » a été, quelque part près du rivage, l'ancêtre de Marseille. — Mais revenons à Clermont.

Clermont n'est pas Gergovie, cela va sans dire. Mais il a remplacé Gergovie comme métropole des Arvernes, quelques années avant l'ère chrétienne, dans le temps où Autun remplaçait Bibracte, où bien d'autres villes de coteau ou de plaine ont remplacé, comme capitales de nations gauloises, des *oppida* de la montagne.

Mais qu'y avait-il alors à Clermont ? Sans aucun doute un

1. Justin, XLIII, 3,8 *(regem Segobrigiorum)*.
2. Holder, II, c. 1444-6.
3. Cf. *Revue des Études anciennes*, IX, 1907, p. 175 et s., VIII, 1906, p. 47 et s.

lieu ou plutôt un bois sacré. Strabon parle de cette nouvelle métropole des Arvernes, je crois vers l'époque où elle fut instituée comme telle. Il l'appelle Νεμωττός[1], et cela est bien l'équivalent du mot *nemetum* qui se trouvera plus tard dans son nom. Peut-être même, lorsque Lucain dit *rura Nemetis*[2], fait-il également allusion aux Arvernes et à leur ville.

Ce lieu sacré était-il un sanctuaire quelconque du pays des Arvernes? C'est possible. Mais il est possible également qu'il ait été un sanctuaire fédéral, commun à la nation tout entière. Les Voconces avaient, dit Pline[3], deux chefs-lieux, l'un, Vaison, et l'autre, Luc, *Lucus*, celui-ci, évidemment un bois sacré, et capitale religieuse des Voconces. Qui sait si telle n'aura pas été la situation de *Nemossus*, ou de Clermont, par rapport à Gergovie? Qui sait donc si son rôle sacré et national ne date pas des années de l'indépendance?

Puis, dès le règne d'Auguste, l'épithète sacrée de l'empereur vint compléter, comme pour tant d'autres villes, le nom de la capitale des Arvernes, et elle s'appela *Augustonemetum*[4]; ce qui

1. Strabon, IV, 2, 3 : Μητρόπολις... Νεμωττός. Cf. Hirschfeld, *Die Hæduer*, p. 1102. Où se trouvait ce lieu sacré, berceau historique et centre moral de Clermont? Je crois difficile de le placer ailleurs qu'au sommet du monticule central de Clermont, près de l'endroit où on a trouvé, sans doute en place [dans les jardins de l'évêché, au sud de la place Royale], un ex-voto à Apollon (*Corpus*, XIII, 1460), et peut-être aussi [Hôtel de Ville], la fameuse pierre de Bélénus (*Bellino*, XIII, 1461). Si cette dernière inscription est authentique, ce que j'ai toujours cru, ce sanctuaire central de Clermont était peut-être consacré à Apollon. Voyez, sur les ruines et l'importance de ce plateau, l'excellent travail d'Audollent, *Clermont gallo-romain*, p. 49-50 (extr. des *Mélanges litt.*, publiés par la Faculté des lettres de Clermont, 1910). — Je me demande, maintenant, s'il ne faut pas y placer aussi le fameux temple de *Vassogalate* détruit par Chrocus vers 253-257 (Grégoire, *H. Fr.*, I, 32). On croyait d'ordinaire que c'était le temple de Mercure du puy de Dôme. Très ingénieusement, très adroitement, M. Audollent en a douté et a incliné à croire à un temple de la ville (*Bull. arch.*, 1907, *Examen de deux textes*, p. 377). Depuis, il semble qu'il soit revenu sur ses doutes et plus favorable au puy de Dôme (*Cl. g.-r.*, p. 49). En ce qui me concerne, en revanche, j'incline de plus en plus à ne pas voir au Dôme le temple de *Vassogalate*, mais à le placer à Clermont même : 1° *Veniens Arvernus* ne peut signifier que la ville; 2° *Juxta hanc urbem* rappelle qu'il s'agit de la ville; 3° l'histoire de Victorin se comprend mieux s'il s'agit d'un *servus sacerdotis* municipal; 4° Chrocus aura-t-il risqué l'ascension du puy? 5° Grégoire, assez soucieux de précision topographique, eût-il omis de dire qu'il s'agissait d'un temple de montagne? Mais tout cela a été indiqué par M. Audollent mieux que je ne saurais le faire.

2. Lucain, I, 419. La tradition des manuscrits paraît concordante. On corrige ordinairement en *Nemausi* : mais comment les copistes auraient-ils laissé tomber un nom si connu? L'objection, à l'idée de voir ici Clermont, est que Lucain parle plus loin des Arvernes (I, 427).

3. III, 37 : *Vocontiorum... duo capita Vasio et Lucus Augusti.*

4. N'est en somme connu que par les Notes Tironiennes (*Revue*, 1913, p. 183), Ptolémée, la Table de Peutinger et les inscriptions militaires,

est l'équivalent hybride du *Lucus Augusti* latin. Et, sous ce nom, elle vécut jusqu'au milieu du troisième siècle.

On sait qu'alors commença à se produire, dans la grande majorité des capitales de la Gaule Chevelue, un changement essentiel. Elles perdirent leur nom de localité pour prendre celui des peuplades dont elles étaient les chefs-lieux. *Augustonemetum* subit ce changement une des premières, et désormais ce fut sous le nom d'*Arverni* que la ville de Clermont se montra dans les documents [1].

Mais deux faits, à propos de ce changement, sont à noter en ce qui concerne Clermont.

L'un, c'est que le changement s'y opéra complètement et sans hésitation. Tandis que chez les Éduens, les Helvètes, les Nitiobroges et chez bien d'autres peuples, on hésita longtemps entre le nom ancien et le nom nouveau, entre *Ædui* et *Augustodunum*, par exemple, à Clermont, au contraire, le nom nouveau d'*Arverni* s'imposa sans peine et définitivement à la ville.

L'autre, c'est que le souvenir du vieux nom d'*Augustonemetum* s'y effaça totalement. Tandis qu'à Paris, par exemple, ou à Périgueux, on se souvient longtemps encore du nom municipal, que des écrivains mérovingiens ou autres l'ont rappelé, que des vieilles ruines l'ont porté et conservé, à Clermont, au contraire, *Augustonemetum* s'oublie complètement, et disparaît comme d'un coup. Est-ce à cause de sa longueur comme mot? Est-ce à cause des glorieux souvenirs attachés au mot rival d'*Arverni*? Les Chrétiens l'ont-ils proscrit, parce qu'il rappelait un sanctuaire païen? Je ne sais.

Et celui d'*Arverni* aussi, malgré sa célébrité, finit par disparaître. On sait que Clermont a pris sa place au Moyen-Age [2], et

1. Première inscription, sous Philippe, *C. I. L.*, XIII, 8905. Il faudrait examiner de près la fin du milliaire d'Hadrien, à Biozat (8906), qui porte AVG.ARVERNO : Hirschfeld *(ib.)* croit à *Augusta Arvernorum*. — Premier texte, Ammien, XV, 11, 13.

2. Le premier texte qui mentionne Clermont est une Formule mérovingienne qui pourrait être du VIe siècle (Zeumer, p. 28) : *Castro Claremunto*. Mais cette même formule, qui a été sans doute rédigée par un homme du pays, parle en même temps de *urbs Arvernis*. Il résulte bien de cela que *Claremuntus* est un monticule fortifié distinct de la ville d'*Arverni*. — On a la même impression en lisant le second texte concernant Clermont, qui est dans la soi-disant Continuation de Frédégaire, et où les deux localités sont nettement opposées l'une à l'autre, à la date de 760 (§ 42 [125], p. 187; Krusch) : *Urbem Arvernam veniens Claremonte castro captum*. — Il ne saurait

on sait que ce même nom de Clermont, devenu pourtant à lui

donc y avoir doute sur le dualisme initial, Clermont et *Arverni*. Voici, je crois, comme les choses se sont passées.

Vers l'an 277-300, *Arverni*, comme les autres cités de la Gaule Chevelue, s'est entouré de remparts. Quoique aucune trace archéologique ne subsiste de cette enceinte (cf. Blanchet, *Enceintes*, p. 163-164), elle ne fait aucun doute. 1° Clermont, s'il n'avait pas été fortifié, eût été la seule grande cité faisant alors exception. 2° La disposition du réseau des rues, autour de la Cathédrale, sur le monticule central, m'a paru entièrement semblable à celui des rues comprises dans les enceintes du IIIe ou du IVe siècle sur l'emplacement des villes gallo-romaines. 3° Les textes postérieurs à 300 indiquent tous formellement une ville fortifiée (réunis par Audollent, p. 7).

Quant au tracé de cette enceinte, il est impossible de le chercher ailleurs que sur le monticule dominé par la Cathédrale, entre la place de Jaude et la place Delille, depuis l'Hôtel de Ville au nord jusque, vers le sud, la place Michel-de-l'Hospital et peut-être plus loin encore : ceci est à revoir de plus près. De toutes manières, *Arverni* devait avoir au moins 2,000 mètres d'enceinte, ce qui équivalait à son importance : Poitiers avait 2,600, Bordeaux 2,350, Bourges 2,100, pour ne citer que les villes équivalentes de l'Aquitaine (Ammien, XV, 11, 13). Tout autour de cette enceinte, dans le bas, se dressaient, plus ou moins en ruines, les édifices des quartiers excentriques ou des faubourgs de l'ancienne ville du Haut Empire, notamment le fameux « mur des Sarrasins », lequel, à moins d'un avis contraire de mon ami Audollent, je placerai entre Hadrien et Sévère Alexandre. — C'est du reste, en fait de construction, une des plus curieuses et des plus énigmatiques qu'ait laissées la Gaule romaine; et j'attends avec impatience, là-dessus, le travail promis par Audollent à la *Revue des Etudes anciennes*.

Plus tard, à l'intérieur de l'enceinte et, plus exactement, à sa partie dominante et sans doute à l'angle nord-ouest, on fortifia particulièrement ce qu'on appelle le « plateau central », qui forma ainsi donjon dans la ville forte. A quelle époque ? je ne sais : sans doute avant 600, et si j'ai dit « plus tard » que 300, c'est que je n'ai pas de texte écrit avant la Formule du sixième. Si l'on veut plus de précision, voici ce que je proposerai. — Il ne semble pas, quand on étudie le siège de 474 par les Wisigoths, que ce *castrum* ait joué le moindre rôle ; il n'est parlé que des remparts de la cité, qui sortirent de ce siège à demi ruinés. D'autre part, en étudiant la Formule arverne, M. de Rozière a pensé qu'il y était fait allusion à un événement de 532 (*Recueil*, t. I, p. 491). C'est donc entre 474 et 532 que pourrait se placer la construction du *castrum*, et peut-être a-t-il été bâti par les Wisigoths pour tenir la ville, lorsqu'ils y entrèrent en 475. Mais j'avoue que tout cela reste problématique pour moi.

Le choix de cet emplacement pour la citadelle s'explique aisément. D'abord, c'est là le point culminant de la cité. Ensuite, elle embrassait surtout les anciens terrains sacrés de *Nemetum*, et j'imagine que les espaces vides, les édifices ruinés, les temples abandonnés, les terrains domaniaux n'y manquaient pas, depuis l'invasion de 275-6 et le triomphe du christianisme. Aucune difficulté pour y bâtir un *castrum*. Quelque chose de semblable a dû se passer à Bordeaux, où le *podium Paulini* a pu être un donjon pareil, au sommet et sur le flanc de la ville forte. — Resterait à savoir pourquoi ce donjon a été appelé Clermont? et s'il faut dire, pour le début, *Claremons*, *Clarimons* ou *Clarus Mons*? si cette expression de *Clarus* se rattache au latin *clarus*, soit avec le sens *lucidus*, soit avec le sens *insignis*? ou s'il n'y a pas là quelque souvenir du culte apollinaire et du rôle divin de ce plateau (cf. Tac., *Ann.*, XII, 22 ; II, 54 ; Wissowa, *Real-Enc.*, II, col. 56)? — Quoi qu'il en soit, sous ses espèces chrétiennes, ce sommet de Clermont est bien l'héritier du *Nemetum* celtique, et ce devait être, pendant vingt siècles et davantage, un des terrains les plus saints du sol français, la plus tenace de ses « collines inspirées ».

Voilà donc constitué le dualisme onomastique de Clermont, pareil à celui que nous trouvons à Beaucaire entre le haut château de ce nom et la ville basse de *Ugernum* (*Hist. gén. de Languedoc*, 2e éd., IV, p. 135, n. 8), à celui qu'offrirent côte à côte le château et la ville ou bourgade de Pamiers-*Fredelacus* (*id.*, p. 428, n. 78), à

seul suffisamment fameux, a fini par s'accoler et rester attaché à celui de sa voisine Montferrand, — Clermont-Ferrand[1].

Et cela, je le dis crûment, est ridicule. Clermont-Ferrand est un mot formé par agglutination ou agglomération, sans logique et sans élégance. Et puis, qu'est ce Montferrand dans le passé ou le présent de Clermont? Qu'on veuille distinguer ce Clermont des autres, je le comprends. Mais pourquoi ne pas dire Clermont-d'Auvergne comme on dit Aix-en-Provence? Cette expression s'envole bien, elle répond à la vérité actuelle, elle unit les deux noms de la cité, ceux qu'elle a pris aux deux époques les plus illustres de sa vie : Clermont aux temps chrétiens, *Arverni* aux temps gallo-romains.

Et à ce propos, je veux me justifier de vouloir dire, dès le début de l'histoire de cette ville, Clermont. C'est à dessein que j'appelle les cités, même aux temps gaulois, de leur nom actuel, que je dis Paris et non Lutèce. Si l'on donnait à ces villes, suivant les époques, le nom qu'elles portaient

celui que M. Dehio vient très habilement de constater entre Strasbourg, « le bourg de la route », et le *castrum* ancien d'*Argentorate* (*Revue des Ét. anc.*, 1913, p. 84), à celui (ici j'hésite encore) qu'on vient de supposer pour le IIIe siècle entre *Genabum* et *Aurelianum* (Soyer, *Mém. de la Soc. d'agr. d'Orléans*, X, 1910, p. 74 et s.), etc., etc. Plus j'examine les substitutions de noms dans les villes de France, plus j'en vois l'origine première dans l'existence de deux noms ayant d'abord coexisté, mais en deux quartiers voisins et contigus de la même cité.

La prédominance politique et morale du château explique pourquoi son nom a triomphé. Cela se produisit à Clermont, vers le IXe siècle : *civitate Claromonte* apparaît pour la première fois dans un diplôme de 848 (dom Bouquet, VIII, p. 495). — Il est inutile de faire entrer ici en ligne de compte les manuscrits de la *Notitia Galliarum* qui parlent de Clermont (p. 603, Mommsen) : aucun d'eux n'est antérieur au XIIIe siècle.

Voyez là-dessus, en dernier lieu : Tardieu, *Histoire de Clermont*, I, 1870-71, p. 3 et s.; Longnon, *Géogr.*, p. 481; Audollent, mém. cité, p. 7; et en premier lieu Savaron, *Les Origines de Clairmont*, in-12, 1607, p. 53 et s. Clermont, dont l'histoire est superbe, n'a pas le livre que méritent ses destinées.

1. Édits de 1630 et 1731. Cf. Tardieu, I, p. 96 et 108 (bien médiocre). — Je rappelle que Clermont et Montferrand, malgré leur isolement respectif, leurs caractères distincts, forment encore une seule commune, ce qui est inepte, parce que, qui dit commune, dit personne morale et identité historique. Il est vrai que les administrations modernes ne sont tenues de faire ni histoire ni philosophie, et qu'elles n'ont du reste pas envie d'en faire. — « Montferrand a voulu l'année dernière se séparer de Clermont pour ne pas payer d'impôts plus lourds. On lui a accordé l'exonération qu'il réclamait, mais l'union des deux sections a été maintenue. » (Communiqué.)

alors, il faudrait changer sans cesse, dire Lutèce jusqu'en 250, Paris ensuite; dire *Massalia* sous les Grecs, *Massilia* sous les Romains, *Marsiho* sous les vicomtes, etc. Point n'est besoin de pousser jusqu'à l'orthographe la couleur locale, comme le faisait ce naïf d'Augustin Thierry, qui voulait écrire Frank et non Franc. En réalité, quand je dis Clermont au lieu d'*Augustonemetum*, je parle d'un coin de terre habitée qui a conservé à travers les âges, à travers les formes, une individualité, une identité permanente. Clermont comme Bordeaux signifie cet être à demi vivant, à demi humain, à demi saint et moral qu'est le domaine permanent d'une société éternelle. Et à cet être je veux donner toujours le même nom, pour montrer par là que c'est la même vie qui l'anime, et qu'entre la *Burdigala* des Ibères et le Bordeaux d'aujourd'hui a circulé le même souffle d'une âme héréditaire.

CAMILLE JULLIAN.

POTERIES DES DUNES ET STABILITÉ DU RIVAGE[1]

Pour inspirer la page destinée à la *Revue des Études Anciennes*, il aurait sans doute fallu présenter une teinte du côté technique de la question poterie. La voici avec la précaution voulue, en rappelant d'abord la remarque de M. Pagès-Allary.

« Aux époques néo-bronze et gauloise, la poterie était recouverte d'une argile très fine lui donnant l'aspect d'être cirée, ce qui diminuait la porosité, que les Romains ont fait disparaître par une cuisson plus intense de la poterie. » — Sur certains échantillons, M. Delpech, propriétaire-directeur de la Tuilerie de Soulac, avait dit verbalement : « Cuisson insuffisante. La chauffe n'a dû être que de 400 à 500 degrés, alors que nos briques sont soumises à une action calorique de 1,000 degrés. » Il expliqua aussi que le moulage *se trouvait fait à la*

1. Note demandée à M. Saint-Jours à la suite d'une découverte, faite par lui, de poteries néolithiques sur les dunes du Médoc. Nos lecteurs savent l'obstination méthodique avec laquelle M. Saint-Jours et moi soutenons la thèse de la stabilité du rivage; cf. *Revue*, 1905, p. 164. C. J.

main. C'est à ces échantillons-là, qui ont l'air d'être pourris, parfois, à l'intérieur, que M. Pagès attribue un âge préhistorique.

M. Delpech se trouva dérouté devant les fragments décapés gris-blancs. Il paraîtrait utile, dit-il, d'en soumettre les éléments à une analyse de laboratoire, mais il ajouta: « C'est une poterie savamment travaillée. Les grains de sable mélangés à cette argile, dépourvue complètement d'oxyde de fer, avaient pour but de la rendre moins cassante. » — Cette catégorie décapée, M. Pagès la trouve de même terrain primitif que la précédente; il remarque l'addition de grains de quartz, comme la cuisson complète, et la déclare gallo-romaine IIIe ou

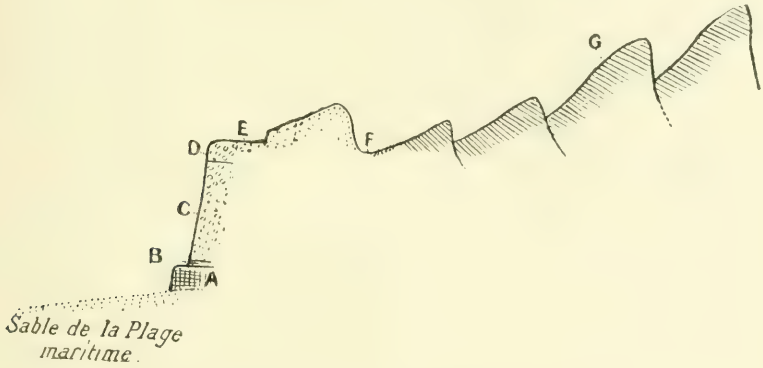

IVe siècle. Soit une main-d'œuvre devenue plus savante. Le principal échantillon décapé qui lui fut envoyé, le plus grand jusqu'ici recueilli, est une partie de fond de coupe. « Faite au tour, » dit M. Pagès, d'où autre progrès sur la première catégorie ci-dessus.

M. Pagès m'a éclairé, convaincu. Ma coupe de dune ci-jointe montre la falaise du Gurp. La banquette saillante et à nu A est celle de l'argile des potiers des dunes. C'est du plateau E qu'avec M. Welsch nous cherchions à apprécier l'âge des dunes, que je prétendais très reculé. Le témoignage était tout près, dans les poteries.

Ce lieu ne fut pas occupé par l'effet du hasard. Le groupe des dunes du Gurp est le plus joli de cette côte, et l'argile y était à découvert, alors que plus près de Soulac, à l'Amélie (Lilhan), elle disparaît sous une dépression de sol.

C'est chose merveilleuse de voir que la ligne du rivage maritime, et les dunes montrant les fours à fleur de leurs flancs, paraissent à peu de chose près ce qu'elles étaient au commencement de notre ère. Il est agréable aussi, pour qui ne voulait pas croire à la mythologie régionale, de voir des faits aussi nettement établis, aussi matériellement étalés.

SAINT-JOURS.

LE THÉATRE ROMAIN DE LILLEBONNE

Dans la partie N.-E. de l'orchestre du théâtre romain de Lillebonne subsistent les substructions d'un édicule, désigné ordinairement sous le nom de *balnéaire*. M. de Vesly[1], qui a fouillé en 1911 le terrain environnant, n'y a découvert aucune trace d'adduction d'eaux : d'où il conclut que l'édicule en question n'aurait pu être tout au plus qu'un abreuvoir, alimenté par un puits voisin encore existant. Mais il juge bien plus vraisemblable d'y reconnaître une *loggia* à l'usage du gouverneur de la ville, construite à l'époque où le théâtre fut transformé en *oppidum* pour abriter la population contre les invasions. Cette utilisation guerrière des théâtres et amphithéâtres a été constatée ailleurs, à Arles, à Nîmes, etc. Et à Lillebonne, elle est mise hors de doute tant par les grosses pierres qui barricadent les entrées du théâtre que par la multitude d'épingles, monnaies, coquillages, ossements d'animaux qui attestent un habitat prolongé. Dans les mêmes fouilles, M. de Vesly a mis au jour une série de bas-reliefs, qui servaient de pierres de fondation à l'édicule. Ces sculptures très mutilées (elles sont remployées ici pour la troisième fois) se partagent en deux groupes : trois représentent des danseurs bacchiques, trois autres des monstres marins à queues de poisson. M. de Vesly les date du 1er siècle après J.-C. et croit qu'elles proviennent d'un temple de Bacchus. Pour ma part, je les rattacherais plutôt à quelque partie de la décoration sculpturale du théâtre. Huit planches photographiques excellentes accompagnent le bref article de M. de Vesly. On remarque surtout un hippocampe, d'une belle allure malgré son état de mutilation.

O. NAVARRE.

1. L. de Vesly, *Le théâtre romain de Lillebonne, fouilles de 1911 : étude des bas-reliefs retirés de l'édicule dans l'orchestre* (extrait du *Bull. de la Soc. norm. d'études historiques*, t. XIX, année 1911), 5 p., VIII pl.

INSCRIPTION DE RODEZ

La Fosse, par la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), ce 20 juillet 1913.

Mon cher Ami,

Selon le désir que vous m'exprimez, je m'empresse de vous communiquer le petit fragment de Rodez. Comme ce fragment appartient certainement à une inscription municipale et qu'on n'a encore découvert que cinq ou six inscriptions funéraires à Rodez, je le considère comme fort important.

Il a été recueilli récemment à l'orifice d'un puits creusé dans le roc, au quartier Sainte-Catherine, dans un terrain destiné aux jardins du nouveau Grand Séminaire. La plaque a 0m05 d'épaisseur, les lettres mesurent 0m035 de hauteur. La pierre est un calcaire étranger au pays, ou du moins dont on ne trouve plus d'autre échantillon.

Q T . . . . . .
FLAM*en romae et augusti* (?)
MAC*ellum* . . . . . *et*
THER*mas* . . . . *a funda*
MEN*tis* . . . *s. p. restituit.*

A gauche, encadrement démontrant que nous avons là le commencement de cinq lignes.

Il est évident que la première ligne renfermait les noms du citoyen dont les libéralités étaient rappelées dans les lignes suivantes. Son prénom était *Q(uintus)*; son nom de famille commençait par un T.

La seconde ligne faisait connaître son titre de *flam(en)*.

Dans les lignes suivantes on trouve des groupes de lettres qui appartiennent aux mots *mac(ellum)* et *ther(mas)*; il est très vraisemblable que ce personnage avait fait construire ou reconstruire à ses frais un marché et des thermes. Ce petit fragment présente donc, pour l'histoire de la ville antique, un véritable intérêt. Je souhaite que cette copie vous soit utile. Le sens général ne me paraît pas douteux.

Bien cordialement à vous,

Héron de VILLEFOSSE.

INSCRIPTIONS DE GASCOGNE

I

Dans la *Revue de Gascogne* (janvier 1913, p. 32-38), M. L. Médan publie une inscription funéraire, conservée en deux fragments encastrés, en deux endroits, dans le mur de l'église de Ponsan-Soubiran (Gers).

D · M
OSCI
TARIS

D(is) M(anibus) Oscitaris. — La plaque de marbre est ornée sur ses bords de deux pilastres à cannelures et à base. A la partie inférieure est figuré un vase à deux anses, d'où sortent en serpentant deux ceps de vignes chargés, l'un et l'autre, de deux grappes superposées. Tournant le dos au vase, deux colombes becquètent chacune une des grappes inférieures. Dans la courbure du cep de droite est gravé, au-dessus du vase, un lévrier courant de droite à gauche.

II

Dans le *Bulletin de la Société archéologique du Gers* (premier trimestre 1913, p. 71-72), M. A. Branet publie une inscription gallo-romaine découverte, en décembre 1912, à Lasséran (Gers), dans la propriété de M. Gontran Lasserre. D'accord avec M. Adrien Lavergne, il en propose la lecture suivante :

OVINVSIVS
VIOHOSSIIFI
CAHENNASAM
BILIIFILVXS

O(bitus) Vinusius Uiohossii fi(lius) Cahenna Sambilii fil(ia) uxs(or). — M. Branet rapproche *Vinusius* de la forme *Vinnicius*, trouvée dans la Province romaine (*Hist. de Languedoc*, t. XV, 1599, 1284, 1285, 1287), *Uiohossi* de *Ulohuxis* et *Ulohoxo* (Sacaze, n°s 359, 224), *Sambilii* de *Sambo*, donné par inscription découverte à Barran, tout près de Lasséran (Bladé, *Épigraphie antique de la Gascogne*, n° 51).

PAUL COURTEAULT.

UNE HYPOTHÈSE SUR LA PATRIE DE POSTUME

La fondation de l'Empire gaulois, quelques années après le milieu du IIIe siècle de notre ère, est un événement assez important de notre histoire nationale pour que nous ne négligions aucun fait relatif à cette période.

Trebellius Pollio, un des auteurs de l'*Histoire Auguste*, raconte que Gallien apprenant la proclamation de Postume, s'écria : « Num atrabaticis sagis tuta respublica est[1] ? ».

On s'est contenté de considérer cette phrase comme une simple boutade, qui n'était pas très étonnante dans la bouche de l'empereur, car celui-ci donna diverses preuves d'un caractère assez léger[2]. En effet, selon le même Trebellius Pollio, Gallien fit des allusions déplacées aux produits des provinces qu'il perdit successivement. Mais ces allusions étaient exprimées dans des termes assez différents[3]. Et d'ailleurs, à y regarder de près, il me paraît assez singulier que Gallien ait choisi, entre tant de choses diverses, les saies d'Arras comme la véritable caractéristique de la Gaule.

Car c'est ainsi que le texte a été interprété jusqu'à ce jour; Gallien aurait voulu dire ironiquement que l'Empire romain allait être *sauvé* par les saies atrébates[4], c'est-à-dire par la Gaule. Mais les saies du pays d'Arras n'étaient pas les seules qu'on fabriquât en Gaule[5]. Celles de la région de Tournai devaient être aussi renommées, puisqu'on les trouve citées dans un document de la fin du IIIe siècle[6]. On en fabriquait aussi à Langres, chez les Bituriges, probablement à Lyon et sans doute encore dans d'autres villes de la Gaule[7].

1. *Gallieni duo*, 6, 6. Malgré la défiance nécessaire quand on fait usage de l'*Histoire Auguste*, je ne crois pas que l'expression ait été inventée entièrement par Trebellius Pollio, sans qu'il y ait eu quelque trait vrai dans l'anecdote.

2. M.-A. Roger, *Fragments d'histoire*, Paris [1896], p. 30.

3. *Gallieni duo*, VI, 4 : « Quid? sine lino Aegyptio esse non possumus? » Quid? sine afronitris esse non possumus?

4. Cf. Vopiscus, *Carinus*, 20, 6 : « Atrabatis birri petiti ». Le *birrus* est identique au *sagum*.

5. Voyez F. Hettner, dans le *Monatsschrift für die Geschichte Westdeutschlands*, t. VII, 1881, p. 7.

6. *Saga nervica;* βίρρος Νερβικός (Th. Mommsen, *Ed. Dioclet., de pretiis rerum venalium*, dans *Ber. der königl. sächsischen Ges. d. Wissenschaften, Philolog.-histor. Klasse*, 1851, p. 391; t. à p., p. 87-88).

7. H. Thédenat, *s. v. Sagum*, dans le *Dictionnaire des Antiq. gr. et rom.* de Saglio et Pottier.

L'expression de Gallien n'a-t-elle pas un autre sens? Nous savons par un passage de la vie d'Aurélien, que Gallien avait vécu en Gaule, pendant plusieurs années, aux côtés de Postume, choisi par Valérien comme guide et protecteur de son fils[1]. Gallien pouvait donc savoir que Postume avait porté ou portait des saies atrébates, car, en parlant avec mépris du « sauveur » de l'Empire, il devait nécessairement le désigner par un trait satirique, mais précis. Or, si l'on admet généralement que Gallien fut un souverain médiocre, on s'accorde assez bien à dire qu'il était un écrivain de mérite et un orateur habile.

Donc, si Gallien s'est servi de l'expression « saies atrébates », c'est qu'elle désignait clairement l'usurpateur gaulois et non pas seulement la Gaule en général.

Et si Postume portait ou avait porté une saie d'Arras, on peut en induire qu'il était Atrébate d'origine. Et comme le général gaulois était beaucoup plus souvent revêtu du costume et des insignes que son rang élevé dans l'armée romaine lui imposait de porter, il est d'autant plus probable que l'allusion de Gallien désigne bien le pays dont Postume était originaire.

ADRIEN BLANCHET.

LES SACRIFICES HUMAINS CHEZ LES CELTES D'IRLANDE

Les sacrifices humains, attestés chez les Celtes du continent par des témoignages précis et nombreux[2], semblent avoir été aussi en usage chez les Celtes de Grande-Bretagne[3]. Mais O'Curry[4], P.-W. Joyce[5], Douglas Hyde[6] et Alexandre Bertrand[7] n'admettent pas que ce rite fût pratiqué par les Irlandais. Les textes relatifs aux sacrifices humains ont été tout récemment recherchés dans la littérature irlandaise par F.-N. Robinson[8]. Après avoir examiné chacun d'eux et éliminé tous ceux qui peuvent être empruntés à d'autres littératures et tous ceux

1. Vopiscus, *Vita Aureliani*, 8, 2.
2. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. II, p. 157-161.
3. Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 4, 13; Dion Cassius, LXII, 7.
4. *On the manners and customs of the ancient Irish*, t. II, p. 222.
5. *A social history of ancient Ireland*, t. I, p. 239, 281.
6. *A literary history of Ireland*, p. 92-93.
7. *La religion des Gaulois, les druides et le druidisme*, p. 68 n.
8. *Human sacrifice among the Irish Celts (reprinted from anniversary papers by colleagues and pupils of G.-L. Kittredge)*, Boston, Ginn and C^e^, 1913.

qui ne sont pas suffisamment explicites, le savant celtiste en retient six ou sept, que la critique la plus minutieuse n'arrive pas à écarter. Ces sacrifices irlandais appartiennent, en général, aux mêmes types que les sacrifices celtiques mentionnés par les écrivains de l'Antiquité : offrandes d'enfants à une idole pour obtenir du lait et du miel[1] ; meurtre d'un fils, né d'un couple sans tache, pour racheter la mauvaise conduite d'une femme qui était cause que depuis un an il n'y avait en Irlande ni blé ni lait[2] ; sacrifice volontaire de deux saints irlandais pour détourner la peste qui ravage l'Irlande[3] ; cinquante otages sont enterrés vifs dans la tombe du roi Fiachra, mort de ses blessures[4] ; sacrifice, volontaire ou non, d'un homme, à la fondation d'un édifice[5]. Ces textes nous ont été conservés dans des manuscrits, dont le plus ancien n'est pas antérieur au XIIe siècle et dont la plupart datent du XIVe et du XVe siècle. C'est là le point faible de toutes les études historiques fondées sur la littérature irlandaise, tant que l'on n'aura pas pu en trier les éléments divers, souvent séparés par plusieurs siècles. En attendant, on ne peut guère attribuer à ces documents une valeur plus grande que celle qu'on attribuerait à un folk-lore de la fin du Moyen-Age[6].

G. DOTTIN[7].

1. Wh. Stokes, *The prose tales in the Rennes Dindshenchas. Revue celtique*, t. XVI, p. 35-36.

2. *Echtra Airt*, edited and translated by R. I. Best. *Eriu*, t. III, p. 149 sq.

3. Stokes, *Lives of saints from the Book of Lismore*, p. 82, 229 ; *Anecdota from Irish mss*, t. I, p. 40. *Eriu*, t. IV, p. 39.

4. *The death of Crimthann*, edited and translated by Whitley Stokes. *Revue celtique*, t. XXIV, p. 184.

5. *Adamnani Vita Sancti Columbae*, éd. Reeves, p. 203, 417 ; Stokes, *Lives of saints from the Book of Lismore*, p. 30, 309 ; *Revue celtique*, t. II, p. 200 ; O'Curry, *On the manners and customs of the ancient Irish*, t. III, p. 9 ; Stokes, *Three Irish glossaries*, p. xli.

6. [Cf. *Revue*, 1913, p. 293 et s.]

7. [Cf. *Revue*, 1913, p. 453.]

LES ARÈNES DITES DE TINTIGNAC

PRÈS TULLE (CORRÈZE)

A deux lieues environ de la ville de Tulle, sur le territoire de la commune de Naves, en lisière de la route nationale n° 120 de Paris à Rodez (par Limoges, Uzerche, Tulle et Brive), est un vaste champ de trois hectares, que dominent les hauteurs de Bach *(Batz)* et du puy de l'Aiguille. On le désigne sous le nom d'*Arènes de Tintignac*, dans le pays, bien que le village de Tintignac en soit éloigné d'un bon millier de mètres. C'est depuis le XVIIe siècle que ces lieux, qualifiés par Étienne Baluze de *Mansus de las Arenas*, et même de *nobile oppidum*, sont ainsi appelés. Mais de vieux documents, notamment le terrier de Chanac (XIIIe siècle) et un acte de 1297 les dénomment *Las Arenas* ou *Las Orenas*, simplement. Des fouilles pratiquées de 1842 à 1847, puis en 1884, y ont fait découvrir d'importants vestiges gallo-romains, dont nous donnons le plan ci-contre (d'après celui de Ferrière et Guillot) :

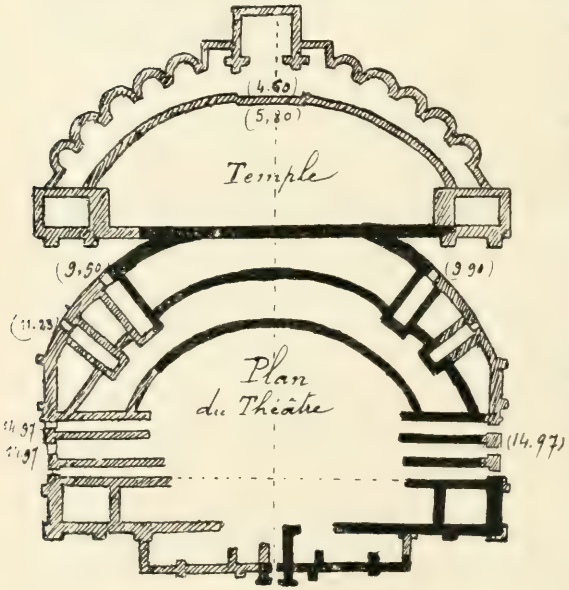

1° Le théâtre, dont l'assiette est posée sur un sol incliné, a la forme d'un hémicycle. Il mesure 85 mètres de largeur sur une profondeur de 65 mètres. Il pouvait contenir 1,500 spectateurs environ. Les parties du plan indiquées en noir ont été reconnues de 1842 à 1847, les autres en 1884. Malheureusement, ces substructions ont été recouvertes après les fouilles et rien, à la surface, ne révèle leur existence à l'œil du passant. Notons encore que bon nombre de dalles, servant de sièges aux spec-

tateurs, ont été enlevées de leur place et emportées par des paysans pour en paver des étables ou pour construire des granges.

2° Le temple est adossé à la partie supérieure du théâtre et a la forme d'un arc. Il a une profondeur de 40 mètres, une largeur de 90 mètres et était pavé et bâti en marbre. Au centre de l'arc, on remarque un pavillon (11 m. × 9 m.) s'ouvrant sur une galerie dans le mur extérieur de laquelle ont été pratiquées douze niches, dont dix semi-circulaires et deux carrées. Sur les deux côtés de la vaste salle, en forme d'hémicycle, sont encore deux pavillons.

Plan des Boutiques

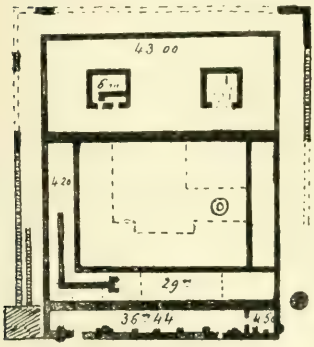

3° Le *caravansérail* est figuré sur le plan, un peu à droite du temple, dans le haut. On lui donne le nom de *Les Boutiques* ou *Les Baraques;* il affecte la forme d'un rectangle long de 44 mètres sur 22 environ de large, et son appareillage est fait de blocs de pierre de taille posés à sec, sauf sous l'assise inférieure. Autour de l'édifice proprement dit, dans la construction duquel entrèrent aussi le marbre et le ciment, était une seconde enceinte parallèle à la première. A l'intérieur du monument, Baluze découvrit un puits, au XVIIe siècle.

4° *Le tribunal à double basilique* s'étend devant les *Boutiques*, mais à une certaine distance. L'espace les séparant du Temple a pu être aménagé en *Forum*. La façade du dit tribunal, orientée à l'est, mesure 74 mètres de large; elle est flanquée, à droite et à gauche, de deux pavillons en saillie. La salle du centre, ayant 47 mètres de long, possède, en retrait, un pavillon carré avec deux absides. Un large portique à exèdres reliait les deux basiliques.

Notons que dans les environs de ces ruines, on a découvert quelques vestiges de logis particuliers, notamment au Mas-Blanchié (*alias* Mas-Blanc), près du château de Bach, et qu'en contrebas sourd la *font de las Arenas*, source du ruisseau de la Vigne qui, plus loin, en se mêlant aux eaux de celui de Bach, donne naissance à la Solane, qui se jette dans la Corrèze, à Tulle même.

« Tribunal à deux basiliques »

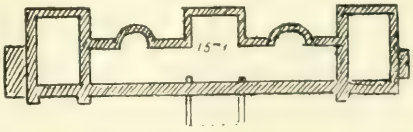

Quelle a été la destination des lieux dits les *Arènes de Tintignac* aux temps gallo-romains? Pour les uns, ils constituaient une ville, mais dont aucun géographe latin n'a parlé; pour les autres, les

légions de César, placées dans le pays des Lémoviques, après la chute d'Uxellodunum, y auraient séjourné ; pour d'autres encore, ils furent un lieu d'assemblée périodique, soit religieuse, soit profane, fréquenté de longue date par les Gaulois, puis par les Gallo-Romains, — le plateau de Naves ayant dû être très anciennement occupé, dès les Ligures dont on trouve des traces abondantes dans la forêt de Blanchefort, sise à deux lieues des Arènes de Tintignac.

Dans notre *Histoire de Tulle, des origines à nos jours* (Tulle, 1913), nous avons conjecturé que les arènes de Tintignac étaient un centre de dévotion païenne, une façon de pèlerinage analogue à celui de Lourdes ou de Paray-le-Monial ; qu'elles devaient être identifiées avec une *Tutela* première, génératrice de la ville actuelle de Tulle, après transfert de culte et de nom, à la fin du IIIe siècle, postérieurement à la destruction de ces *Arènes* par des bandes de Germains envahisseurs.

Il ne semble pas que les fouilles qui ont été faites jusqu'ici aux Arènes de Tintignac aient livré tous leurs secrets. Il serait à souhaiter qu'elles fussent continuées avec plus de méthode et plus de persévérance qu'elles ne l'ont été jusqu'ici.

JOHANNÈS PLANTADIS.

BIBLIOGRAPHIE

Bertrand de LATOUR : *Institutio ecclesiae Tutellensis*, Toulouse, 1636. — Étienne BALUZE : *Historiae Tutellensis*, Paris, 1717. — *Almanach historique de Tulle et du Bas-Limousin pour 1772* (notice de Renaud de Nîmes). — *Annuaire de la Corrèze*, pour 1825 (notice de Léonard Baluze du Maine) ; pour 1828 (notice de Bardon). — DUROUX : *Essai historique sur la Sénatorerie de Limoges*, 1810. — TRIPON : *Historique monumental de l'ancienne province du Limousin*, Limoges, 1837. — P. MÉRIMÉE : *Notes d'un voyage en Auvergne*, Paris, 1838. — Journal *L'Indicateur Corrézien*, Tulle, 1842, 1846, 1847 (compte rendu des fouilles). — F. BONNÉLYE : *Histoire de Tulle*, 1852. — Maximin DELOCHE : *Études sur la géographie historique de la Gaule*, Paris, 1861. — René FAGE : *Le Vieux Tulle*, 1888. — Philibert LALANDE : *Ruines romaines de Tintignac*, Brive, 1885. — Paul BIAL : *Encore un mot sur Tintignac, Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, Brive, 1895. — *Dictionnaire historique et archéologique des paroisses du diocèse de Tulle* (art. Naves et Tulle), par J.-B. POULBRIÈRE, Tulle, 1889-1910. — Victor FOROT : *Étude sur les ruines gallo-romaines de Tintignac*, Tulle, 1905. — Johannès PLANTADIS : *Tutela et le « Clos des Arènes », Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, Tulle, 1re livraison, 1913 ; — *Histoire de Tulle des origines à nos jours*, Tulle, Mazeyrie, 1913. [Cf. ici, p. 451-452.]

NUMISMATIQUE : *Description des médailles et monnaies précieuses du musée de Tulle*, par Maurice ARDANT, Limoges, 1841.

LES FOUILLES D'AGUILAR D'ANGUITA

NÉCROPOLE CELTIBÉRIQUE. — STÈLE A GRAVURES

[Sur notre prière, M. le marquis de Cerralbo a bien voulu résumer pour la *Revue des Études anciennes* ses fouilles désormais célèbres et en particulier décrire la stèle la plus curieuse. Voyez, sur ces fouilles, le travail de M. Déchelette, cité *Revue*, 1913, p. 80. — C. J.]

Nécropole ibérique d'Aguilar d'Anguita, au centre de la Celtibérie, dans la province de Guadalajara (Espagne).

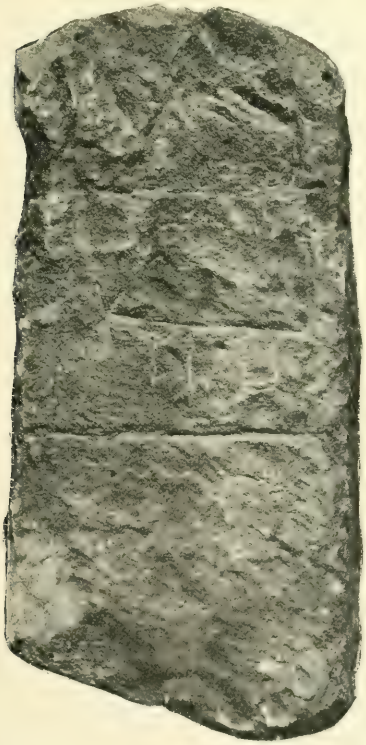

J'ai fouillé toute la nécropole en quatre ans de travaux.

La nécropole se compose de rangs de stèles en pierres brutes, for-

mant des allées parallèles séparées par des espaces de 1m15 à 1m25 et longues de presque 40 mètres.

J'ai constaté, sur 44 lignes, 2264 sépultures à incinération et chacune avec sa stèle, stèles de grandeurs différentes, variant de 3 mètres à environ 0m50. — Toutes, ai-je dit, sont des pierres brutes. Mais il y en a quelques-unes qui laissent voir un léger travail, peut-être pour les régulariser un peu, mais très peu seulement. — Une stèle présente une ornementation toute barbare, et, au milieu, deux stylisations, l'une d'un cheval, et l'autre d'un homme, selon la photographie que j'envoie avec cette note et le dessin superposé qui fera mieux voir la gravure [cf. p. 437].

La nécropole d'Aguilar d'Anguita est d'une grande richesse en mobilier : j'ai trouvé quantité de lances, de couteaux, de mors et filets de cheval, des caveçons uniques, des ornements de boucliers, des javelots et une quarantaine d'épées ou poignards à antennes, le tout en fer. En outre, quantité d'ornements variés pour femmes ou guerriers, et des fibules tout en bronze.

Les stèles étaient enterrées au-dessous du sol labourable et on ne voyait rien apparaître, même avec les stèles longues de 3 mètres. Mais il va de soi que ces stèles avaient été placées par les Ibères, à l'origine, sortant du terrain.

Devant chaque stèle il y avait une urne cinéraire. L'urne ne renfermait, pour les hommes, que de petits restes d'os brûlés mélangés avec de la terre, et aussi une ou deux fusaïoles très ordinaires en argile cuite : les armes et objets étaient déposés au-dessous de la stèle. Quant aux urnes de femmes, elles renfermaient quelquefois des ornements en bronze mélangés avec des restes d'os et également avec des fusaïoles.

J'ai trouvé aussi dans cette nécropole neuf fers à cheval à clous.

Je crois que cette nécropole d'Aguilar d'Anguita est du commencement du IVe siècle avant J.-C., et du premier âge de fer ou époque de Hallstatt, en Celtibérie.

*
* *

C'est dans la section nommée nécropole du Altillo II, dans l'allée de stèles numéro 13 et sépulture 296, que j'ai trouvé la stèle avec la gravure stylisée d'un cheval et d'un homme.

Au-dessous de la stèle était une épée à antennes, une lance avec son talon, des disques en bronze et deux fusaïoles entre les débris de l'urne cinéraire.

Les mesures de la stèle sont :

Longueur : 1m05 ;

Largeur : $0^{m}45$;

Épaisseur pour la partie la plus forte : $0^{m}27$; pour la partie la plus mince : $0^{m}10$.

Marquis DE CERRALBO.

Madrid, Sénat, mars 1913.

*
* *

[Je suis très frappé, en lisant tout ce que rapporte M. le marquis de Cerralbo, de l'analogie qu'offre cette nécropole avec nos alignements de Carnac. Alignements, stèles en pierre brute, jalons innombrables, tout l'essentiel se retrouve à Aguilar de Anguita et à Carnac. D'où l'hypothèse possible que Carnac est une nécropole, — non pas peut-être une nécropole d'inhumés ou d'incinérés, mais une nécropole de décharnés, d'exposés aux bêtes, mais de toute manière un rendez-vous de défunts. — D'où également l'hypothèse possible qu'il n'y a pas, entre Carnac et Aguilar de Anguita, de différences essentielles de civilisation. Or, j'ai toujours cru que le milieu de Carnac est un milieu ligure, c'est-à-dire point trop éloigné, temps et caractère, des milieux celtiques ou de La Tène. A Aguilar de Anguita, il n'y a pas de doute, nous sommes chez les Celtibères, j'entends chez ceux dont parle l'histoire, et M. le marquis de Cerralbo dit IVe siècle. Or, si l'on veut examiner de près les Celtibères, leurs noms de villes, etc., on y verra nettement, et plus nettement que n'importe autre chose, les éléments ligures (cf. *Histoire de la Gaule*, II, p. 259 ; et *Revue*, 1913, p. 80). — Il ne faut évidemment pas, pour expliquer les choses de la préhistoire, tirer argument des textes classiques. Cependant, en matière mortuaire, les choses ont souvent si peu changé, qu'on peut rappeler ici les cénotaphes souvenirs de bûchers funéraires (*sepulcrum ubi crematus*, Tac., *Ann.*, II, 83) ; et les statues souvenirs de lieux de mort (*statua in parte qua trucidatus*, Suétone, *Galba*, 23). — Autre chose. Le dessin de la stèle qui nous a préoccupé, est celui d'un homme et d'un cheval. Et cela rappelle ou annonce, sans doute, le cavalier funéraire de l'Espagne romaine (*Corpus*, II, *Suppl.*, p. 1203). La nécropole d'Anguilar forme donc la transition, très nette, entre l'Occident mégalithique et l'Occident romain. — Et tout concorde à donner aux fouilles du marquis de Cerralbo une importance exceptionnelle. — C. J.]

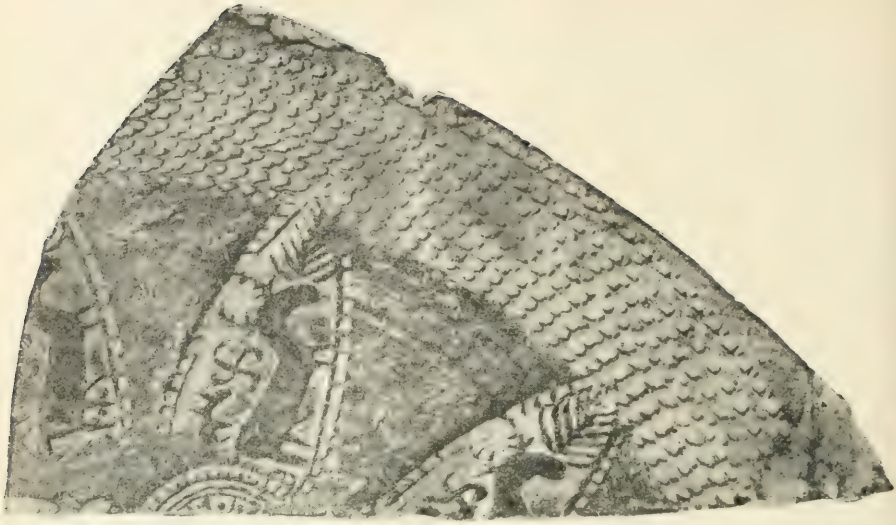

POTERIE CHRÉTIENNE A SYMBOLES

Nous donnons ici le fac-similé de fragments de poteries de notre collection, trouvés dans les ruines d'Andernos (cf. *Revue*, 1905, p. 75 et s.). Remarquez la croix gammée.

Comte A. de SARRAU.

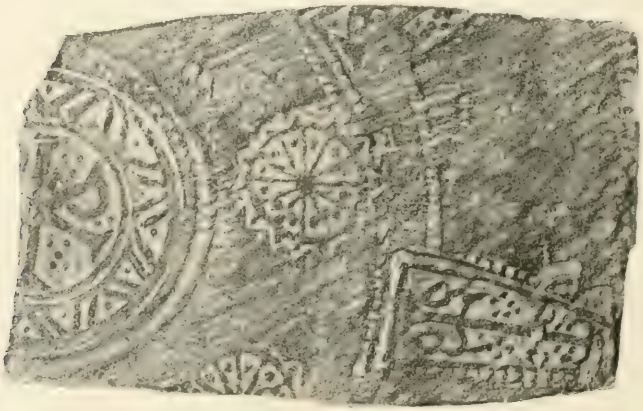

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

La dépopulation de l'Empire (cf. *Revue*, 1911, p. 191 et s.). — M. Henri-F. Secrétan consacre un grand livre à cette importante question (*La Population et les mœurs*, Payot, in-12 de 440 pages). M. Secrétan y soutient, très ardemment, des idées qui nous sont chères, sur l'état de désolation, matérielle et morale, que présenta si souvent l'Empire romain, sur cette espèce de déchéance physique que dissimulait mal sa belle façade monumentale.

Aliso et Haltern. — *Aliso, Führer durch die Ausgrabungen bei Haltern*, 5e éd. de cet excellent guide, composé par C. Schuchhardt, complété par F. Kœpp, édité par l'*Altertumsverein* de Haltern (Haltern, 1912, 60 pfennig, 58 pages in-8°, nombreuses vues et plans). — Je ne pense pas que l'on puisse encore sérieusement douter que Haltern, *Aliso*, le camp de la Lippe, etc., ne soient une seule et même chose.

En Germanie romaine. — Sous le titre *Die rœmisch-germanische Forschung*, M. Kœpp donne un intéressant résumé des dernières publications et recherches (*limes*, le livre de Dragendorff [cf. *Revue*, 1912, p. 433], *Das Kastell Risstissen* de Gœssler, le livre de Ritterling sur Hofheim). Extrait de *Sokrates*, 1913 [c'est le nom de la *Zeitschrift für das Gymnasialwesen*].

En Alsace. — *Auf der Bitscher Heide*, souvenirs de Ch. Matthis, de Niederbronn, 15 pages in-8°. P. 13, bas-relief (inédit?) à trois dieux sur le vieux chemin romain de Bitche.

Les travaux de M. Commont (cf. *Revue*, 1912, p. 199, etc.). — 1° *Moustérien à faune chaude dans la vallée de la Somme à Montières-lès-Amiens, Congrès intern. d'Anthrop. et d'Arch. préhist. de Genève, C. R.*, 1912, p. 291-300, extrait. — 2° *Chronologie et stratigraphie des industries proto-historiques, néolithiques et paléolithiques dans les dépôts holocènes et pléistocènes du nord de la France et en particulier de la vallée de la Somme*, même recueil, extrait, p. 239-254. — 3° *Le moustérien ancien à Saint-Acheul et Montières*, extrait du VIIIe Congrès préhistorique d'Angoulême, 1912, 24 pages. — 4° *Quelques remarques sur les éléphants quaternaires de Saint-Acheul et de Montières*. Amiens, 1913, 6 pages, extrait du *Bulletin* (1912) *de la Soc. Linnéenne du nord de la France*.

Cartographie et périples. — A. Anthiaume, *Les cartes géographiques et principalement les cartes marines dans l'Antiquité et au Moyen-Age*, gros mémoire (p. 355-443) dans le *Bulletin de géographie historique* de 1912, fasc. 3.

Otlinga Saxonia. — « La localisation de la *centena Nortrinsis* dans la région de Norrey obligerait à placer l'*Otlinga Saxonia*, ce *pagellus* d'une durée si brève, sur la rive gauche de l'Orne, sans doute dans la partie des Viducasses entre l'Orne et la Seulle. » Sauvage, *la Question de l'Otlinga Saxonia*. 1913, in-8° de 12 pages, extrait du *Bull. de la Soc. des Ant. de Normandie*. XXIX.

Lohengrin. — Poisson, *l'Origine celtique de la légende de Lohengrin*, extrait de la *Revue celtique*, suivi de notes additionnelles; Paris, Champion, 1913, in-8° de 45 pages. Pourquoi faire intervenir à ce propos les brachycéphales « eurasiates »? J'hésite toujours à rapprocher Celtes et Moyen-Age, le Soleil et Lohengrin, et j'ai peur que les mythes solaires ne fassent de nouveaux exploits. Toutefois, il est certain qu'on a eu tort de combattre ces mythes avec un tel acharnement.

Les fouilles du Vieil-Évreux, premier rapport fait à la Société française des fouilles archéologiques, par Em. Espérandieu, Paris, Leroux, 1913, in-8° de 80 pages. Importants documents architecturaux (temple, thermes, théâtre, basilique) empruntés aux fouilles antérieures. Industrie des fondeurs, des tablettiers. Vues des premières excavations, etc.

Inventaires préhistoriques. — Delage, *Inventaire des grottes et abris préhistoriques de la Dordogne*, extrait du *VIIIe Congrès préhistorique de France*, 1913, in-8° de 15 pages. C'est la région la plus riche du monde, et M. Delage est à la fois un homme du pays et un consciencieux travailleur. On voit par là l'importance de cet inventaire.

Le discours de Claude. — Résumé et commentaire par Audollent, *Revue des cours et conférences*, 20 juillet 1913. M. Audollent ne croit pas à la présence d'interruptions intercalées dans le discours.

Figures et signes sur mégalithes. — Le Rouzic, *Carnac, menhirs-statues avec signes figuratifs et amulettes ou idoles des dolmens du Morbihan*. Nantes, Dugas, 1913, in-8° de 24 pages. Le titre indique un très vigoureux effort, chez l'auteur, pour mettre en relief le caractère cultuel des signes sur mégalithes, les rattacher au culte de la Terre-Mère, de la hache, etc. C'est une idée qui nous a été toujours sympathique.

La route de Briançon à Valence. — M. Ferrand la fait passer par le col de Cabre. M. Roman voudrait aussi une voie plus directe de Briançon à Luc par le col du Cellar et le col des Courettes. M. Ferrand s'y oppose; le col du Cellar est obstrué dix mois de l'année, il faudrait supposer deux lacunes de stations dans la Table de Peutinger. Je suis, à première vue, disposé à suivre M. Ferrand. Cette route de Cabre est

celle de l'entrée de César en 58, — du passage de Vitellius en 69. — Ferrand, *La voie romaine de Valence au mont Genèvre* (Valence, Céas, 1913, in-8° de 24 pages), extrait du *Bull. de la Soc. d'Arch. de la Drôme*, XLVII, juillet 1913.

La route romaine de l'Oisans par le col de l'Autaret, par Ferrand (Grenoble, Alliès, 1913, in-8° de 22 pages, extrait du *Bull. de la Soc. de Stat. de l'Isère*, t. XXXVII, 1913). La première étude fouillée, faite sur place, de cette route capitale pour montrer la structure d'une voie de montagnes sous l'Empire romain. Il y a là, sur les procédés employés alors, des constatations de premier ordre, nouvelles et sûres.

Noviodunum des Suessions. — C'est à Soissons même *(Augusta)* et non à Pommiers que le place M. Hivet. J'hésite à le suivre, encore qu'il y ait des raisons en sa faveur. Il faudrait admettre que *Noviodunum* eût changé son nom en celui d'*Augusta*, ce qui serait assez étonnant, admettre qu'*Augusta* ne représenterait pas une ville neuve. Et puis, le siège, tel que l'explique César, se comprendrait-il à Soissons? A. H[ivet], *Toujours Noviodunum*, brochure in-12, s. d. ni l., de 8 pages. — A l'instant, nouvelle brochure à ce sujet. Cf. p. 448.

Henri de La Tour. — C'était un ami de notre revue que l'excellent conservateur du Cabinet des médailles (cf. 1912, p. 172, 1910, p. 181-2). Il est mort (le 24 juin 1913) beaucoup trop tôt pour nous tous, qui attendions ses travaux sur la numismatique gauloise, son rêve et sa pensée de tout instant. Il n'en laisse pas moins, avec sa table du Catalogue de Muret-Chabouillet, un instrument inestimable pour tout archéologue des choses celtiques, travail toujours exploité, rarement cité, qui a fait beaucoup d'obligés et trop d'ingrats. — On vient de réunir en une plaquette (avec portrait très expressif) les discours funéraires, sa bibliographie, et une émouvante notice de son ami M. Babelon (*Henri de La Tour*, 1855-1913, Mâcon, Protat, in-8° de 72 p.).

Reinhold Dezeimeris. — Mort le 28 juillet 1913 à Loupiac (Gironde), où il aimait à placer la *villula* d'Ausone, ce qui est possible. Je n'ai pas à parler de sa valeur comme historien de l'humanisme, qui est de premier ordre. Mais il a aussi rénové dans le Sud-Ouest les études sur Ausone, qu'il connaissait aussi bien qu'Ausone connaissait Virgile ; et il a su également rendre d'éminents services dans le domaine de l'épigraphie locale.

La Diana, *Société historique et archéologique du Forez*, vient de publier sa *Fête du cinquantenaire, 1862-1912* (Montbrison, Brassart, 1913, in-8° de 106 pages). Elle a eu la bonne idée de faire suivre le compte rendu de la fête, d'un répertoire de ses publications. Le souvenir de Vincent Durand, le vrai *genius domesticus collegii* dans la Société, a présidé à cette fête et s'impose aux lignes de ce répertoire. Vraiment, il travaillait beaucoup et bien : ses études sur les *fines* des

cités, sur les diocèses primitifs, etc., montrent beaucoup de sagacité et le sens net de l'Antiquité. M. Héron de Villefosse a, de lui, fort bien parlé lors de cette fête.

Sos. — *Les fouilles de Sos, les pierres druidiques de Meylan,* par A. B., Agen, Moderne, 1913, in-8° de 12 pages. Étrange.

Le Musée de la Tradition basque. — Il y a vingt ans et davantage que nous l'avons demandé. On en a beaucoup parlé au Congrès de Périgueux (juillet 1913) et avec raison. Si on ne se décide pas très vite à faire ce Musée à Bayonne, Biarritz ou ailleurs, les dernières choses du Pays Basque iront à l'étranger, qui, lui, n'est pas indifférent à nos richesses nationales. Voici ce qu'écrit très justement notre ami Paul Berthelot dans *la Petite Gironde* du 2 août 1913 : « Cette région du Pays Basque, en même temps qu'un centre d'excursions, est une source précieuse de documents sur le passé. On sait avec quelle passion les vêtements, ustensiles, outils, chansons de jadis sont recherchés et recueillis dans nos provinces. Une société de formation toute récente et sur laquelle nous reviendrons, l'Art rustique français, se préoccupe de créer dans les grands centres des Musées où seront exposés avec notices ces témoignages d'antan. L'étranger envoie déjà chez nous des missionnaires dans le même but. Nous avons vu ces jours-ci à Saint-Jean-Pied-de-Port un ethnographe fort distingué de Vienne, le docteur Trebitsch, que M. Georges Lacombe, vice-président des « Amis du Pays Basque », guide à travers la Soule et la Navarre; M. de Urquijo l'accompagnera prochainement en Labourd, Guipuzcoa et Biscaye. M. le docteur Trebitsch ne se borne pas à collectionner pour le Musée d'ethnographie européenne de Vienne des souvenirs du passé, tels que couronnes et tiares de danseurs basques, ustensiles agricoles, quenouilles au bois pyrogravé et couvert de dessins et symboles, il réunit encore pour l'Académie des Sciences d'Autriche des disques phonographiques où sont enregistrés les différents parlers et dialectes basques. Ces recherches de l'étranger dans nos provinces nous flattent beaucoup, assurément; mais si l'on veut constituer le Musée basque projeté à Biarritz, il faut se hâter avant que les émules du docteur Trebitsch aient raflé les derniers bibelots du pays. Nous serons peut-être réduits un jour à nous faire expédier des copies de Vienne, comme il nous vient de là-bas des « biscuits » et des « sèvres » de seconde zone! » — Mais notre ami Colas est là pour veiller aux intérêts de la science française et du Pays Basque[1].

Musée de Béziers. — On annonce le *Catalogue du Musée lapidaire de Béziers*, par J. Dardé et J. Sournies, avec 40 planches, in-8°, 1912.

1. Nous ne pensions pas dire si juste. Voici que nous recevons (in-8° de 24 p., 1913, Bayonne, Imprimerie du Sud-Ouest) une brochure intitulée : *Ville de Bayonne : Musée de la Tradition Basque et Bayonnaise, rapports*, par M. Colas et M. E. Fort. Tout ce qui est dit là est parfaitement juste et méritoire.

L'île de Ré. — J'aurais dû signaler en son temps Atgier, *L'Ile de Ré et côtes voisines aux temps préhistoriques, protohistoriques et à l'époque gallo-romaine*, in-8°, 1910.

César. — Le t. XXXIX des *Jahresberichte* donne la revue des travaux sur Jules César, de Meusel, à qui la retraite n'a enlevé ni le courage, ni la patience, ni la bienveillance, qui ont fait de lui un des savants allemands que l'on estime et aime le mieux.

Pythéas. — Antonio Blázquez, *Pyteas de Marsella*. Madrid, 1913; extrait des *Publicaciones de la Real Sociedad geográfica*. Il y a mieux.

Les Ligures *et les premiers habitants de l'Europe occidentale*, par Lefebvre de Montjoye. Paris, Levrault, 1913, in-8° de 128 p. P. 64 : « Galate dérive de γαλέω, *se tapir dans un trou.* » Je regrette que l'auteur de ce livre ne soit pas un Galate.

Alésia, *son histoire, sa résurrection;* in-8° de 80 p., nombreuses gravures. 1913, Paris, Colin (f. 2 de la *Bibliothèque Pro Alesia*). Intéressante monographie de Toutain. Tout ce qui doit faire connaître Alésia est le bienvenu. Et M. Toutain a eu raison de ne pas séparer le présent et le passé, le sol et les ruines.

Têtes coupées. — Adolphe Reinach, *Le Pilier d'Antremont*, 1912. Extrait de la *Revue archéologique* (cf. *Revue*, 1903, V, p. 298-302).

Tatouages. — A. Lacassagne, *De la signification des tatouages chez les peuples primitifs et dans les civilisations méditerranéennes*, Lyon, 1912; in-8° de 28 p. Extrait des *Archives d'anthropologie criminelle*.

Mater Manium. — *La divinité funéraire de l'hypogée de Coutignargue*, à Fontvieille (Bouches-du-Rhône), par le Dr Paul Raymond. Paris, 1912, in-8° de 10 p.

Vetera. — Très gracieusement, le Musée de Bonn envoie à la *Revue des Etudes anciennes* le compte rendu des fouilles de *Vetera*, 1910-12 (*Bonner Jahrbücher*, cahier CXXII, 21 planches, 124 p.). Les belles fouilles, et si bien conduites, et avec quelle entente féconde et joyeuse! et la belle publication que celle-là, où aucun des apports des découvertes nouvelles n'est négligé, à l'histoire, à la castramétation, à la céramique! Il y a de la discipline, de la vraie science, il y a un dévouement inconditionné à l'œuvre, il y a une tête, M. Lehner. — Remarquez le *praetorium* de *Vetera*, les vases à figures de *M. Perennius Tigranus* (Lehner), la poterie augustéenne de Fürstenberg (J. Hagen), les relevés des briques (J. Hagen), etc.

Autour d'Aquae des Allobroges. — Étude minutieuse de la voie romaine de *Condate* (près Seyssel) à Aix-les-Bains, par Charles Marteaux, tiré de la *Revue savoisienne*, 1913. Toutes les disciplines sont mises à contribution, relevés de terrains, toponymie, archéologie, etc.

Tour de source. — M. A. Mesquita de Figueiredo a publié dans la *Revue archéologique* (XXI, 1913) un fort intéressant relevé des *Monu-*

ments romains du Portugal. Je suis très frappé de la tour de source de Coïmbre (p. 10, f. 6). Est-elle bien carrée? N'est-ce pas un temple? N'y a-t-il pas des analogies avec le soi-disant temple de Janus d'Autun? Je ne peux oublier qu'à Coïmbre nous sommes, évidemment, sur sol ligure, à demi-celtique. M. de Figueiredo est appelé à nous rendre de bien grands services.

Inscription de Saint-Martin-du-Tertre. — Grâce à l'obligeance de M. Prou, nous pouvons donner le fac-similé de cette inscription trouvée au pied de la colline de Saint-Martin-du-Tertre, près de Sens, et publiée récemment par M. Héron de Villefosse (*Bulletin archéologique*, 1913, p. v). Il faut lire *Croca*[1] *pro salutem im*[*peratoris*] *Ca*[*esaris*] *Aug*[*usti*]. Pour la dernière ligne, M. de Villefosse interprète TRIHIANO, nom de la divinité à laquelle est consacré le pyramidion, et, de fait, il peut y avoir un dieu tricornu, gaulois ou germain, à trois becs, ou autre de ce genre, analogue au *deo Tribanti* de Langensulzbach (*C. I. L.*, XIII, 6061). Je crois cependant possible (en dépit des bizarreries de la rédaction) qu'il s'agisse d'un nom impérial, *Trajanus*, soit que le graveur ait remplacé A par trois jambages[2], soit qu'il ait voulu écrire TREIANO pour TRAIANO, E ou II pour A, ce qui est un changement point très rare en épigraphie[3], soit même qu'il ait réellement songé à *Trihiano* avec I pour A et un H entre voyelles[4]. Il s'agirait dans ce cas de Trajan, ou peut-être à la rigueur d'Hadrien, et il n'est pas impossible que le monument ait été élevé à l'occasion du passage de Trajan ou d'Hadrien. — « *A priori Trihiano* a une physionomie germanique, non pas celtique, car l'*h* ne se trouve pas dans les noms gaulois, » m'écrit M. Dottin; remarque fort importante, à rapprocher du fait que le nom de *Crocus (Chrocus)* fut porté par des Alamans.

1. Le nom rappelle celui du fameux Alaman *Crocus* (voyez l'excellent article de Coville sur ce nom dans les *Mélanges* de la Faculté des Lettres de Clermont). Mais on le retrouve en Espagne, en Cisalpine, sur des marques de potier. Et ce pourrait être un nom gaulois aussi bien que germanique.

2. Il y a entre ces jambages un trait transversal qui paraît une correction maladroite destinée à former l'A. M. Héron de Villefosse croit à un choc ou frottement sur la pierre. Je crois possible un frottement intentionnel pour amener une correction.

3. Entre cent exemples, *Betavos* pour *Batavos, Jenuario* pour *Januario, Dejoteriana* pour *Dejotariana*. (*Corpus*, III, 4368, 12711, 6598).

4. M. Bourciez n'exclurait pas l'hypothèse de *tri-janus* analogue à *tri-geminus*.

Le Lacydon. — Dans un article des *Blätter für Münzfreunde* de Dresde (juillet 1913), *Massalia und Lakydon*, M. Imhoof-Blumer ne croit pas que la tête cornue des oboles marseillaises soit le Lacydon : un port, dans lequel ne se jette pas de fleuve, ne peut être personnifié par une figure juvénile et cornue. Il doit s'agir d'un cours d'eau, et M. Imhoof-Blumer songe à l'Huveaune. J'avais déjà vu la difficulté[1], et j'avais pensé à quelque source qui se jetait dans le port (les sources ne manquaient pas). L'Huveaune est si loin de là ! et sans rapport avec le vieux port. Il est vrai que M. Imhoof-Blumer ne croit pas que l'expression de *Lacydon* se rapporte à la tête cornue : sur ce point je ne saurais le suivre.

Francfort. — On sait qu'un des événements archéologiques de notre génération est d'avoir montré l'importance antique du site et du lieu de Francfort. L'homme le plus compétent sur l'histoire de cette ville, M. Georg Wolff, vient de résumer son passé en un petit volume de 2 marks 50, *Frankfurt am Main und seine Umgebung* (n° 41 de la collection *Reiseführer*, Hendschels Telegraph). Cf. *Revue*, 1908, p. 353-4.

Revue des études préhistoriques. — On nous prie d'annoncer le n° 1 (mai 1913) de cette revue (Paris, 13, rue Lacépède, et 11, rue Cristiani). Voilà qui est fait. Mais je le fais sans joie. Elles sont trop !

Les inscriptions du Wurtemberg. — Paraît le second fascicule de la publication capitale de Haug et Sixt. Toujours de premier ordre pour nos antiquités. Cf. *Revue*, 1913, p. 309-310.

Ibères, Carthage et Marseille. — Il va sans dire que les historiens de la Gaule devront consulter sans cesse le livre de M. Gsell sur l'*Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* (cité plus loin, p. 489), d'abord parce que la comparaison de la Gaule avec l'Afrique fera mieux comprendre la première, ensuite pour se rendre compte de toutes les conclusions de l'auteur sur les influences ibériques en Occident, sur les luttes et relations entre Marseille et Carthage, etc.

Inscriptions celtiques. — *The Celtic inscriptions of Cisalpine Gaul*, par sir John Rhys, extrait des *Proceedings of the British Academy*, VI, in-8° de 90 p. Étude extrêmement minutieuse. Mais combien nous sommes encore loin de la certitude, et quel dommage qu'une si admirable patience s'exerce sur un terrain si ingrat !

Les fouilles d'Arles. — A. Véran, *Fouilles archéologiques à Arles* (extrait du *Bull. de la Soc. des Amis du Vieil-Arles*). Bergerac, 1913, in-8° de 8 p. Résumé. Phototypies du fameux gladiateur. Relevé des lignes du cirque.

Le Cirque d'Arles. — A. Véran, *Arles antique. Le Cirque romain* (extr. du même recueil). Bergerac, 1911, in-8° de 12 p. (vue de l'état ancien de l'obélisque, fragment de la *meta*). Il y a si peu de choses

1. *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 439 : « On songe plutôt à la figure d'un dieu de fleuve ou de source. »

sur les cirques provinciaux que ce travail, bien fait, est entièrement le bienvenu.

La voie de Roncevaux. — Nos lecteurs (*Revue*, 1912, p. 175) ont déjà eu les prémices du travail de M. Colas. Il a tiré de ses études un petit volume (*La voie romaine de Bordeaux à Astorga*, Biarritz, Soulé, 1913, in-8° de 84 pages). C'est l'œuvre d'un homme qui connaît le pays pierre par pierre, pas par pas, et qui a un merveilleux talent de dessinateur archéologue et topographe. On sait d'autre part que cette route, après avoir été une des plus importantes du monde romain, est devenue capitale dans l'histoire de la Chrétienté. Et par là on comprend l'intérêt de ses recherches et l'utilité de ce livre.

Les fouilles de Fourvière en 1912, par Germain de Montauzan, in-8° de 96 pages, 1913, Paris, Fontemoing. Nos lecteurs connaissent déjà les principaux objets découverts (en dernier lieu, 1913, p. 291). Mais on doit leur dire que ce rapport est fait avec un ordre, une clarté, une netteté, une sûreté d'interprétation, qui mettent M. Germain de Montauzan au premier rang des observateurs et connaisseurs de notre sol et de nos antiquités.

La question de Noviodunum (cf. plus haut., p. 443). — M. Maquet est un nouvel adversaire de Pommiers : « Pommiers n'a aucune importance au point de vue stratégique. » Est-ce sûr? Et le croisement des routes? et la maîtrise des campagnes? et la situation centrale chez les Suessions? et le commandement de la vallée? — « Ni au point de vue économique. » Et la valeur du terrain environnant? — J'ai toujours, pour ma part, après avoir hésité d'abord sur Pommiers, de plus en plus regretté ces hésitations. — Maquet, *Les opérations de César sur les bords de l'Aisne*, 1913, Soissons, Nougarède, in-8° de 64 pages. Extrait du *Bulletin de la Soc. arch. de Soissons*, t. XIX.

Je reçois une troisième brochure sur *Noviodunum* : elle provient de l'érudit qui a eu le très grand mérite de fouiller Pommiers, M. Vauvillé. Cette fois, je suis entièrement d'accord avec l'auteur : car il va sans dire qu'il défend énergiquement l'identité de Pommiers et de *Noviodunum*. J'ai revu sur le terrain les opérations de César : tout cadre à merveille avec le récit du proconsul, avec les habitudes des Romains en matière de camp, de terrain d'approche. Et vous avez là ces fameux seuils que vous trouvez dans tous les *oppida* celtiques, qui étaient leur ligne faible, et où visèrent de suite les poliorcètes romains. Pour Soissons, je le répète, s'appelant *Augusta*, elle est ville neuve, comme Trèves, Saint-Quentin, etc. — Vauvillé, *Au sujet de l'emplacement de Noviodunum et du camp de César sur les plateaux de Pommiers et de Pasly*, in-8° de 14 pages, s. l. n. d.

Boutæ. — Énorme monographie, pleine de faits, remplie de dessins, etc., d'une localité allobroge que les recherches des auteurs ont rendue célèbre dans le milieu érudit : quantité de choses intéressantes

en matière de céramique, objets de toilette de mille sortes, à chaque instant des nouveautés à l'usage de nos dictionnaires d'archéologie ou de manuel d'antiquités. Le livre doit être dans tous les Musées. *Boutæ (Les Fins d'Annecy), vicus gallo-romain de la cité de Vienne du Ier au Ve siècle*, par MM. Marteaux et Le Roux. Annecy, Abry, 1913, in-8° de 520 pages et grand nombre de figures.

Les travaux de M. Hirschfeld. — Avec quelle joie nous relisons ses trente écrits sur la Gaule romaine, dans le recueil des *Kleine Schriften* de M. Otto Hirschfeld, que publie la maison Weidmann, Berlin, 1913, in-8° de 1012 pages. Quels services il rend de nouveau à nos études !

Carnassier androphage. — Voyez le début de l'étude de M. Hubert dans la *Revue celtique*, 1913, *Notes d'archéologie et de philologie celtiques*.

Sulim. — Étude sur cette station : *Ad Sulim*, Table de Peutinger. Évidemment il s'agit d'un temple à la Minerve celtique ou plutôt belge. Cf. Holder, II, c. 1661-62. A. Leroux, *Sulim (Castemac), quelques mots sur ses origines et son histoire*, extrait du *Bulletin de la Soc. arch. de Nantes*, Nantes, Dugas, 1913, in-8° de 35 pages.

Silex pygmées. — Sous le titre de *Tardenoisien, Captien, Gétulien, Ibéro-Maurusien, Tellien, Loubirien, Genéyénien, Intergétulo-néolithique*, M. Coutil étudie les petits silex à forme néolithique (extrait du *C. r. du XIVe Congrès intern. d'Arch. et d'Anthrop. préh.*, de Genève, 1912). Il les suit jusqu'en Afrique et en Australie. J'en ai vu d'admirables dans la collection Lalanne, d'origine américaine. Mais je n'y vois pas plus clair du tout dans la néolithique. Quelle différence avec les allures si nettes du paléolithique! — J'ai peur de cette multiplication de termes et de classements pour le dit néolithique.

La campagne de Sabinus en Normandie. — Tirage à part d'un mémoire paru dans la *Revue des Questions historiques*, 1913, in-8° de 12 p., par M. Robert de Launay. M. de Launay place la bataille à Montcastre de Montebourg, à 7 kilomètres de Valognes. Il me prend assez vivement à partie. Je lui répondrai de même. — Je ne connais pas le travail de M. le lieutenant Pérès, *La Conquête du Cotentin par les Romains*, Saint-Lô, 1913, 211 p. M. Pérès place la bataille au Montcastre de Lithaire (entre Carentan et Port-Bail), opinion d'ailleurs courante depuis 1813. Je ne laisse pas que d'être étonné qu'il soit possible de consacrer un gros volume à un fait historique sur lequel nous n'avons que quelque lignes très vagues.

Mater canum. — Ad. Reinach, *Deux statuettes* [l'une représentant « la déesse aux chiens », l'autre représente un Gaulois mourant] *du Musée Calvet d'Avignon*, in-8° de 8 p., extrait des *Mém. de l'Acad. de Vaucluse*, 1913. Cf. Pottier, *Revue des Études anciennes*, 1912, p. 307; cf., *ib.*, p., 197.

L'atelier du Pont-des-Rêmes à Florent, dans la Marne. — Il s'agit d'un atelier de poteries sigillées (*L'atelier céramique*, etc., par M. G. Chenet, Reims, 1913, in-8° de 52 p.). Je ne sais ce que penseront de ce travail les spécialistes de la céramique. Mais il m'a paru être excellent, sans les défauts habituels à ce genre de travail (les longueurs, les affirmations péremptoires, l'accumulation de renvois inutiles) : il m'a paru très sobre, bien présenté, fort clair, sans exagération d'amour-propre, plein de détails techniques bien vus, au courant des travaux allemands. — Remarquez le rôle du potier Tribunus (de Lavoye) comme décorateur des bols de ce four. — Nous commençons à voir plus clair dans ces ateliers ; encore quelques années d'efforts et de travaux comme ceux de M. Chenet, et l'histoire de l'industrie gallo-romaine possédera son plus curieux chapitre. — L'atelier de Florent paraît être surtout de la seconde moitié du second siècle. — P. 40 : « Il est à supposer que les ouvriers de plusieurs ateliers faisaient partie, peut-être sous la protection d'un puissant patron, d'une sorte de corporation, » etc. Le patronage industriel est attesté par les deux inscriptions du Musée de Dijon (*Corpus*, XIII, 5472-5) : il est à remarquer que les collèges de céramistes sont quasiment nuls en Gaule. Je crois donc qu'il faut, ou supposer quantité de travailleurs indépendants, fournisseurs des *negotiatores artis cretariae*, ou peut-être des familles d'esclaves travaillant pour le compte d'un grand patron. Beaucoup de ces noms de potiers me paraissent annoncer une condition servile. Mais tout cela est à examiner de près.

Dea Souconna. — Grâce au copieux travail de M. J. Roy-Chevrier (*La Déesse Souconna à Cabilonnum*, Chalon, 1913, in-8° de 83 pages, extrait du t. XIII des *Mém. de la Soc. d'Hist.*), nous avons un commentaire complet de cette inscription capitale pour l'histoire de Chalon et pour celle de la Saône (cf. aussi Héron de Villefosse, *C. r. de l'Ac. des Inscr.*, 1912, 677-680). — Remarquez d'abord l'expression *oppidani*, bien plus rare en Gaule qu'en Espagne, par exemple. On s'attendrait à avoir *vicani*. Chalon, à cause de son importance, a-t-il eu un titre supérieur? Mais *oppidani* indique-t-il vraiment quelque chose de prééminent à *vicani*? Ne serait-ce pas une expression populaire pour opposer le haut quartier de Chalon au *portus*? — Voilà donc le second nom de la Saône, celui qui devait supplanter *Arar*, épigraphiquement connu avant Ammien. Mais ne serait-il pas possible, pour les rivières comme pour les villes (ici, p. 425), que les substitutions de noms aient été précédées d'un dualisme topographique? je veux dire par là que ces deux noms n'aient pas désigné initialement la même chose? Jusqu'ici Arar est attesté comme nom à Lyon et partout

A V G · S A C
D E A E
S O V C O N N
A E
O P P I D A N I
C A B I L O N N
E N S E S
P C

en amont (je parle des temps impériaux), *Souconna* n'est connu qu'à Chalon. Ne serait-ce pas là que le nom a pris naissance? que la rivière ait été surtout adorée et sous ce nom? Ne serait-ce pas l'importance de ce sanctuaire à ce nom qui aurait graduellement évincé *Arar*? Est-il même impossible que *Souconna* ait été primitivement, non la Saône, mais une source du port de Chalon? et l'importance exceptionnelle de ce port par rapport au cours de la Saône n'expliquerait-elle pas le passage du nom à la rivière tout entière?

Le monument de Lor (Aisne). — Jadart, *Débris d'un monument gallo-romain découvert en 1912 au bord de la voie romaine de Reims à Bavay* (in-8° de 6 p.); cf. Carré, *Bull. de la Soc. champenoise*, déc. 1912; Houin, *Revue d'Argonne*, 1913, p. 99. — Débris de bas-reliefs, satyres, jambe et roseaux. Je crois à un édifice funéraire. — Le travail de M. Jadart est d'une sobriété exemplaire.

Agrafes ibériques et le buste de Grézan. — M. Déchelette étudie, dans l'article qu'il a donné aux *Opuscula archæologica* dédiés à Montelius un genre d'agrafes assez intéressant, qu'il a retrouvé notamment en Espagne et sur le buste de Grézan. Cela permettrait de placer ce buste au plus tôt à 400 et de le rattacher aux Ibères d'avant l'arrivée des Celtes plutôt qu'aux Ligures d'avant l'arrivée des Ibères (*Agrafes de ceinturons ibériques d'origine hellénique*, p. 233-9, 1913). J'hésite cependant à prononcer, à ce propos, le mot d'hellénique, sans nier qu'il soit possible.

Les noms de lieux de France. — Grœhler, *Ueber den Ursprung und die Bedeutung der französischen Ortsnamen*; 1re p., noms ligures, ibériques, phéniciens [??], grecs, gaulois, latins. Heidelberg, Winter, 1913. Cela sera très utile à tous nos chercheurs de France, et cela est vraiment très méritoire. Des réserves de détails.

Lucudunum, Luctetia. — Je suis vraiment surpris qu'on ait le courage de rapprocher ces deux noms, de voir dans *luc* (dans *Lugdunum* et *Lutetia*) l'équivalent de *turris*, d'écrire *Luctetia* comme forme primitive de *Lutetia*, sous prétexte que Ptolémée [et Strabon] l'écrit ainsi (songez aux innombrables bévues des manuscrits de Ptolémée), de faire venir ce mot de *luc* = « tour » + *tetia* « village »! Dans ces conditions, avec ces entorses à la tradition et ces hardiesses de leçons, il n'y a plus de science possible. Et cela est écrit sérieusement (cf. Hans Philipp, *W. f. kl. Ph.*, 1913, c. 1146). Est-ce que la vraie science ne consisterait pas à dire : Nous ne savons pas, nous ne pouvons pas savoir? — Mais si nos linguistes admettent la possibilité de ces orthographes et de ces rapprochements, je m'incline de bonne grâce.

Tintignac, ses arènes, sa source et Tulle. — Aux renseignements donnés par notre collaborateur M. Plantadis (*Revue*, 1912, p. 406), il convient d'ajouter ceux qu'il donne dans le t. I de son *Histoire de Tulle*, 1913 (Tulle, Mazeirie, in-8° de 352 p.), histoire qui,

par son texte, nous fait connaître tous les souvenirs du passé, par ses images, tous les sites du présent. — Que Tulle soit l'héritière de Tintignac, je le crois de plus en plus. — Quant à Tintignac, c'est évidemment un « champ sacré » de frontière, analogue à *Germanicomagus*[1], Champlieu[2] et bien d'autres. C'est là que passait la frontière entre deux grands *pagi* du Limousin, celui de Turenne et celui d'Uzerche (pour prendre les expressions ultérieures). — Cf. ici, p. 434-436.

Uzerche et Uxellodunum. — Puisque nous sommes amené à prononcer le nom de la pittoresque et vaillante cité d'Uzerche, nous voudrions la mettre en garde, par amitié pour elle, contre la tentation de devenir l'*Uxellodunum* de César, tentation qui a exalté tant de bons et charmants esprits, lors du récent voyage de M. Raymond Poincaré[3]. Non! Uzerche ne peut pas être l'*oppidum* de Lucter. Il faudrait, pour cela, faire venir jusque-là les Cadurques, leur donner le *pagus* de Turenne, celui d'Uzerche, et cela n'est pas possible, serait contraire à tout ce que nous savons des survivances des cités gauloises dans les cités romaines et les diocèses médiévaux. D'ailleurs, à enlever aux Lémoviques ces deux pays, les réduire aux seuls pays de Limoges et de Nigremont, c'est en faire une cité de beaucoup moindre que l'idée qu'en donne Jules César, une cité biscornue, allongée hors de toute proportion le long de la Vienne, comme c'est faire des Cadurques une cité vraiment en fuseau le long du plateau central. Et ce n'est point ainsi que se présentaient les cités gauloises, plus compactes et plus harmonieuses. — Puis, je regarde Uzerche en lisant les *Commentaires*. Ce qu'Hirtius dit d'Uxellodunum fait songer à quelque *oppidum* plus élevé, plus abrupt, plus isolé qu'Uzerche. A Uzerche, César n'aurait pas été si longtemps arrêté. Il eût suffi de quelques heures pour la bloquer entièrement. Le cas est ici pareil à celui de Namur. Des redoutes sur la boucle de la rivière, une tranchée sur le seuil, et tout était fini. Les Gaulois n'auraient jamais pu, comme ils le firent à Uxellodunum, se ravitailler sans peine. Ce qui me frappe surtout à Uxellodunum, c'est que les Romains n'ont pu l'investir complètement tout de suite, c'est qu'ils n'ont pas osé l'attaquer par la terrasse d'approche : or Uzerche se prête fort bien à l'investissement par sa bordure fluviale, à l'attaque par le seuil que suit la route nationale n° 20. — Cela n'empêche qu'Uzerche a été un oppidum celtique et peut-être romain,

1. Entre les *pagi* des Santons proprement dits et les *pagi* dont on forma au IVe siècle la cité d'Angoulême.

2. Entre les Suessions et les Silvanectes.

3. Voyez le livre cité, *Revue*, p. 305. — Il a paru, ces vacances, un nombre incalculable d'articles de journaux au sujet d'Uxellodunum. A. Albert-Petit (*Journal des Débats*, 16 sept. 1913) s'est laissé à demi tenter par Uzerche. — En ce qui me concerne, je ne répugne pas, en principe, à changer d'avis. Et je vois aussi toutes les objections à faire contre le puy d'Issolu. Mais en matière d'identification topographique, *on trouvera toujours des objections*. Et les arguments en faveur d'Issolu me semblent toujours les plus forts.

qu'on y trouvera des choses fort intéressantes et qu'on ne saurait trop féliciter et encourager les aimables savants et les confiants patriotes qui se sont consacrés à son histoire.

Empreintes humaines. — Aux pieds d'Hercule ou de saint Martin, il faut ajouter « l'empreinte du pied droit de l'empereur » [Napoléon III], signalée par M. Harlé à Solférino des Landes (*Soc. préh. fr.*, 1913, 24 avril).

Les origines de l'art. — G.-H. Luquet, *Le problème des origines de l'art et l'art paléolithique*, titre d'un article paru dans la *Revue Philomathique*, mai 1913 (tirage à part). Série d'objections aux solutions possibles, mais surtout à la solution magique. J'hésite toujours à croire initial le fait de l'art pour l'art.

Histoire et linguistique. — Titre d'un travail de M. Lucien Febvre (20 pages in 8°, extrait de la *Revue de Synthèse hist.*). Très réfléchi, très bien présenté, très riche en aperçus ingénieux et suggestifs, et de fond fort solide. C'est avec joie que nous constatons l'influence des questions linguistiques sur nos historiens (comme des influences historiques sur les linguistes). Plus j'examine l'œuvre de Meillet en France (Meillet, que Febvre cite souvent), plus je la trouve bonne et féconde. — Que les faits historiques aient déterminé bien des phénomènes linguistiques, notre Sud-Ouest par exemple en offre des preuves nombreuses. Rappelez-vous les beaux travaux de Bourciez sur la Gavacherie. Si le français a mordu sur le gascon dans le Blayais et le Bourgès, c'est parce que la domination française est venue par là, et qu'elle est venue accompagnant pèlerins et marchands du nord sur la grande route de Poitiers à Saint-Jacques. Si le celtique a continué à rayonner au delà du Rhin et autour du bassin de la Tamise après la chute de l'indépendance gauloise, c'est à cause de la part prépondérante laissée par les Romains aux influences gauloises. Et c'est l'histoire qui nous a donné la solution du celtique armoricain et qui a, somme toute, rapproché le plus près de la vérité les chercheurs de l'énigme de l'eskuara[1]. — Sur M. Febvre, cf. ici, p. 72.

Sacrifices humains. — L'article désormais fameux de Salomon Reinach va provoquer des réponses nombreuses (*Revue archéologique*, *Le Culte de Halæ et le Druidisme*). Et il est de fait qu'il a eu raison, complètement raison, de montrer les difficultés, les diversités du problème. Sous ce nom de sacrifices humains, les anciens ont groupé

1. C'est en combinant les données de la linguistique et des textes (et, en outre, de l'archéologie et de la mythologie comparées) qu'on arrivera à se convaincre que ce que les Anciens ont appelé *Ligures*, ce sont les souvenirs, et les survivances, et les vestiges, et les îlots de ce que les linguistes appellent l'*unité italo-celtique*, c'est-à-dire du groupe de populations indo-européennes ou d'une grande nationalité occidentale, d'où sont sortis Italiens d'abord et Celtes ensuite : quelque chose d'analogue à la *Romania* avant le morcellement des langues romanes. Et c'est la thèse que je soutiens depuis des années.

bien des choses et ont mis surtout des exécutions rituelles, et ceci est tout différent des suicides religieux et des sacrifices d'innocents. Pour ce qui est des exécutions rituelles, j'hésite toujours à les nier même sous Auguste, et si la tradition raconte que Tibère les supprima, cela ne m'étonne pas un seul instant : Tibère fut le grand adversaire des privilèges municipaux, et une exécution religieuse, après tout, c'était un empiétement de la juridiction municipale au criminel sur les droits de l'État. Mais nous reviendrons là-dessus. — Signalons, pour les Celtes médiévaux, Fred Norris Robinson, *Human sacrifice among the Irish Celts* (Boston, Glin, 1913, in-8° de 12 pages), provoqué par « le scepticisme » de M. Reinach (p. 197).

L'étain armoricain. — Voici qui réjouira notre cher ami Victor Bérard : Nozay, Vay, Abbaretz, ont possédé des gisements d'étain, et c'est à eux que se rattachent les fameuses buttes de Nozay et d'Abbaretz. Leroux, *Les buttes*, etc., extrait du *Bull. de la Soc. arch. de Nantes*, in-8° de 24 pages, Nantes, Dugas, 1913. — M. Leroux imprime une nouvelle activité à cette société.

La valeur des personnalités. — A ceux qui ne veulent jamais voir, en histoire, que des institutions, des dogmes, des religions, et dans le christianisme que des évolutions cultuelles ou autres, je conseille de lire les excellentes remarques de M. Ruyssen sur *Le problème de la personnalité dans la psychologie religieuse* (*L'Année psych.*, XVIII, extrait) : « L'exaltation de la vie personnelle n'est pas sans réagir sur le dehors... Beaucoup de grands mystiques ont été capables d'action sociale... Le rôle des initiateurs religieux [et j'ai eu grande joie à voir M. Ruyssen citer ici Pythagore] a été considérable. Et toute sociologie restera incomplète qui prétendra réduire l'évolution religieuse à un *processus* purement social. » Ces dix pages sont à méditer, ligne par ligne.

Mosaïque à Podensac, Gironde, *Soc. arch. de Bordeaux*, t. XXXIV, *Mém.*, 1re p., 1912 [paru en 1912]. Par M. de Mensignac. Le nom de Mensignac me fait songer aux oiseaux dont parle Pline, *aves quæ rarissime apparent.*

Cachette de fondeur de Moulin-Neuf à Braud, Gironde. *Ibid.* Par M. François Daleau.

Age du bronze en Suisse. — *Quelques sépultures de l'âge du bronze en Suisse*, par D. Viollier, in-4° de 14 pages (extrait du volume à Montelius). « La civilisation de l'âge du bronze paraît avoir pénétré tardivement en Suisse... « Longue durée de l'âge du bronze en Suisse. » Tout cela est à garder.

Irlandais. — Dottin, *Manuel d'irlandais moyen*, I, *Grammaire*, Paris, Champion, 1913, in-12 de 300 pages. L'idée d'une série de manuels celtiques est excellente. Et il faut bien que l'on sache que M. Dottin, qui l'inaugure, est un maître de premier ordre, préparé à

cette tâche par trente années de travaux, de recherches, d'enseignement.

Virodacthis. — M. Anthes publie à nouveau (*R.-G. Korr.*, 1913, p. 9-35) l'inscription de Trebur, *deæ vi*RODACTHI, et il interprète *pagu*S NIDENSIS, ET VICANI, etc. A rapprocher *pagani qui sunt loco Gargario* de Garguier (XII, 594). — Cette *Virodacthis*, connue par ailleurs, ne me paraît pas du tout une déesse locale, mais plutôt (cf. *Virodacti sive Lucene*, XIII, 6.761) quelque déesse de la naissance, un de ces dieux des *indigitamenta* que je crois communs aux Italiotes et aux Celtes (comme tant d'autres dieux). Cf. *Revue*, 1913, p. 78. Il n'y a plus de doute, maintenant, que ce genre de divinités ne soit général aux Indo-Européens (en dernier lieu, Hirt, p. 497).

Les Piliers de Tutelle. — M. Courteault en a retrouvé une description, pour 1528, dans la relation de Navagero (*Revue hist. de Bordeaux*, 1913, p. 368).

Extension des monnaies marseillaises. — Blanchet, *Recherches sur l'influence commerciale de Massalia en Gaule et dans l'Italie septentrionale*, p. 291-328 de la *Revue belge de numismatique*, 1913. Inventaire des trouvailles de monnaies marseillaises et de monnaies imitées de Marseille.

Numismatique gauloise. — 1° Monnaies de Nîmes oblitérées [Amardel, *Bull. de la Comm. arch. de Narbonne*, 1912]; 2° Trouvaille de Chafit, près Valence, de monnaies *Jalikovasi* et *Kasios* [Villard, *Bull. de la Soc. arch. et de stat. de la Drôme*, 1913]; 3° Monnaies de la Côte-d'Or [Bertrand, *Rev. préhist. de l'Est*, 1912]. — Renseignements fournis par la *Chronique num.* de M. Blanchet, *Rev. num.*, 1913, 3e f.

Suffixe -anum. — *Sur le traitement du suffixe latin -anum dans certains noms de lieux des départements de l'Aude et de l'Hérault*, par J. Anglade, *Annales du Midi*, XIX, 1907, extrait de 12 pages.

Lillebonne et Vieux. — Michon, *Visite de H. F. J. Estrup à Lillebonne et à Vieux en 1819*, extrait de la *Revue archéologique*, 1913, 6 pages. — Besnier, *Les origines de l'inscription de Thorigny*, in-8° de 32 p., extrait du *Bulletin archéologique* de 1913.

CAMILLE JULLIAN.

VARIÉTÉS

ΕΞΗΓΗΤΗΣ

Ce terme désigne dans la langue courante une fonction d'ordre religieux, ἐξηγητὴς ἰδίως ὁ ἐξηγούμενος τὰ ἱερά [1]; c'est à ce titre qu'il apparaît sur les listes des personnes attachées au culte à Olympie et en Attique [2]; ce n'est que par l'intermédiaire de cette fonction sacrée qu'il arrive à prendre le sens de jurisconsulte. On sait le rôle qu'ont joué en Égypte les exégètes athéniens dans l'instauration des mystères d'origine éleusinienne et du culte de Sarapis; il faut en distinguer sévèrement les magistrats municipaux égyptiens qui portent le même titre [3]. Le sens religieux qui s'attache à ce nom est cependant si fortement attesté que la tentation était grande d'attribuer aussi un caractère sacerdotal à la magistrature qu'il désigne; ainsi Otto est bien près de faire rentrer l'ἐξηγητής dans le personnel du culte municipal [4].

Pourtant, à examiner ses attributions, on n'y découvre rien d'analogue; la description que donne Strabon de l'exégète d'Alexandrie ne lui reconnaît que des fonctions administratives [5]: πορφύραν ἀμπεχόμενος καὶ ἔχων πατρίους τιμὰς καὶ ἐπιμέλειαν τῶν τῇ πόλει χρησίμων. Les autres documents qui le concernent n'y contredisent point: ils lui attribuent une autorité sur le gymnase et, semble-t-il, une certaine juridiction [6]; le titulaire remplit souvent concurremment des fonctions sacerdotales [7]. Une tentative a été faite par Mommsen pour attribuer à ce titre même le caractère d'une prêtrise. Il a remarqué que le texte de Strabon sur l'exégète correspond en bien des points avec la description du prêtre d'Alexandre qu'on trouve dans le roman du pseudo-Callisthène [8], d'après lequel l'institution de ce sacerdoce avait

1. Suidas, Harpocration, *sub v.*

2. *Sylloge*, II, 612, l. 20; Töppfer, *Attische Genealogie*, p. 70 sqq; S. Reinach dans le *Dict. des Antiquités;* Glotz, *La solidarité dans la famille*, p. 300.

3. Plutarque, *de Iside et Osiride*, ch. 28, p. 362 A; Tacite, *Histoires*, IV, ch. 83; cf. Dittenberger, *O. G. I. S.*, 104, note 4; Lumbroso, *Egitto...*, 2ᵉ édition, p. 143.

4. Otto, *Priester u. Tempel im hell. Aegypten*, p. 164, note 6.

5. Strabon, XVII, ch. 1, § 12.

6. Cf. Jouguet, *Vie municipale*, p. 156 sqq.; *Bulletin de la Soc. d'Alexandrie*, III, 1912, p. 205, note 2; cf. *Berl. gr. Urkunden*, II, p. 47, nº 388, l. 21.

7. *Pap. Oxyrh.*, III, 477, 1: ἱερεὺς καὶ ἐξηγητής, non pas ἱερεὺς ἐξηγητής, comme l'indique Otto, *op. l.*, p. 185.

8. III, 33; cf. Mommsen, *Röm. Gesch.*, V, p. 568, note 1.

été prévue et réglée dans le testament même du conquérant : βούλομαι δὲ καὶ ἐνιαύσιον καταστῆναι ἐπιμελιστὴν τῆς πόλεως· κληθήσεται δὲ ἱερεὺς Ἀλεξάνδρου καὶ προσελεύσεται μεγίσταις πόλεως δόξαις, κεκοσμημένος χρυσέῳ στεφάνῳ καὶ πορφυρίδι, λαμβάνων ἐνιαύσιον τάλαντον... καὶ μένει αὕτη ἡ δωρεὰ αὐτοῖς τε καὶ ἐγγόνοις. On a pu remarquer les rapports qui existent entre ces textes ; Mommsen en conclut qu'il n'y avait qu'une seule et même charge, décrite sous des titres différents par les deux écrivains. L'analogie des deux dignités frappe surtout par des traits quelque peu superficiels, le port de la pourpre, l'hérédité ; elle ne suffit pas à dissimuler une dissemblance profonde. L'une est une charge, ἀρχή, l'autre une distinction honorifique et lucrative, un don gratuit, δωρεά. Au temps de Strabon, le sacerdoce d'Alexandre devait être déchu de son ancienne importance ; le culte du conquérant a bien toujours subsisté, surtout dans le cœur des Alexandrins [1], mais officiellement il a dû reculer au second plan après la chute des Ptolémées, devant l'importance sans cesse accrue du culte impérial. Au contraire, le roman d'Alexandre, qui puise son information à une source d'époque ptolémaïque [2], décrit ce sacerdoce au moment de sa plus grande splendeur, alors qu'il est lié intimement au culte de la famille régnante ; c'est alors seulement qu'il pouvait comporter une autorité civile (ἐπιμελιστὴς τῆς πόλεως) et que sa concession pouvait être considérée comme une faveur du maître. Peut-être l'ἐξηγητής a-t-il hérité ses attributions civiles du prêtre d'Alexandre et pourrait-on rendre compte ainsi de façon satisfaisante et des concordances et du désaccord des deux textes ; l'identité des charges en question n'en est pas démontrée et il me semble au moins prématuré de composer, comme le fait Otto, une même liste des prêtres d'Alexandre et des exégètes d'Alexandrie.

M. Jouguet ne s'est pas dissimulé les difficultés qu'offre la tentative de Mommsen [3] ; il se décide cependant à en accepter les conclusions, pensant trouver dans les métropoles égyptiennes la charge d'exégète alliée au sacerdoce de l'éponyme. Or, dans les métropoles, nous voyons l'exégète revêtu des mêmes titres et des mêmes fonctions que dans la capitale : il est presque toujours membre de la βουλή [4] et souvent titulaire d'une prêtrise [5] ; ses fonctions ont trait à l'admission

1. Cf. Perdrizet, *Bronzes de la coll. Fouquet*, p. 39 ; Id., *Alexandre à l'égide*, dans les *Mon. Piot*, 1913. J'ai réuni (*Revue archéologique*, 1911, p. 290 sqq.) quelques documents qui prouvent la popularité du culte d'Alexandre ; il faudrait y ajouter une statuette de la collection Rostowitz, au Musée national d'Athènes, et deux autres de la collection Démétrio, de grossière facture.

2. Cf. E. Rohde, *Gr. Roman*, p. 184 sqq.

3. *Vie municipale*, p. 197 sq. Elle avait déjà été bien définie par Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 1, p. 405, note 2 : eine ganz haltlose Vermutung.

4. *Corpus Pap. Hermopolit.* (Wessely, *Studien*, V), 76 ; 83, 2 ; 101 ; *Berl. gr. Urk.*, 1070, ἀρχιερεῖ ἐνάρχει ἐξηγητῇ βουλευτῇ τῆς Ὀξυρυγχέων πόλεως.

5. *Pap. Fiorent.*, 57, l. 76 (Hermoupolis) ; *P. Tebt.*, II, 329, l. 4.

des jeunes gens au gymnase ; dans quelques questions administratives il peut remplacer le stratège, par exemple pour les autorisations à choisir un garant[1]. Mais sa place dans la cité est définie de la façon la plus nette dans un papyrus d'Hermoupolis qui porte la liste des gardes, παλαιστροφύλακες, adjoints aux divers dignitaires de cette ville[2] ; l'exégète y figure entre le gymnasiarque et le cosmète ; en tête paraît le stratège ; enfin, après les autorités civiles, figurent, à part, les grands prêtres des cultes impériaux, ἀρχιερεὺς Σεβαστῶν, ἀρχιερεὺς Ἀδριανοῦ, ἀρχιερεὺς Φαυστίνης. Il ne reste donc plus de doute sur le caractère exclusivement civil de cette magistrature ; lui attribuer le sacerdoce de l'éponyme de la cité est d'autant plus hasardeux que l'on ne trouve jamais le titre d'exégète allié au nom d'un dieu, — sauf dans un cas.

Dans un papyrus d'Hermoupolis est mentionné Σερῆνος Εὐδαίμονος ἐξη(γητὴς) Ἀντινόου[3] ; comme le verso de la feuille est occupé par un compte où figurent divers monuments d'Hermoupolis, en particulier l'Antinoeion, il est infiniment probable qu'il s'agit ici d'un Hermopolitain[4]. M. Jouguet préférerait voir en lui un exégète d'Antinoé, mais dans ce cas il s'intitulerait ἐξ. Ἀντινοουπόλεως, non pas ἐξ. Ἀντινόου. Ce titre, auquel ne s'ajoute aucun de ceux qui l'accompagnent ordinairement, doit en réalité n'avoir aucun rapport avec la magistrature du même nom : Sérênos était employé au sanctuaire d'Antinoos à instruire les profanes des cérémonies propitiatoires ou à procéder à leur purification ; son rôle y était analogue à celui des exégètes d'Olympie ou à celui de l'Athénien Timothéos qu'on rencontre à la cour de Ptolémée. On peut s'étonner de voir en une même ville ce titre employé en deux sens si différents, mais le culte d'Antinoos semble y avoir été instauré sur un modèle hellénique. Sur l'autre rive du Nil, à Antinoé, règne l'Antinoos osiriaque (Ὀσειραντίνοος), servi par ses pastophores des deux sexes[5] ; ici, le nouveau dieu est assimilé à l'éponyme grec de la cité, Hermès. L'onomastique des deux métropoles reflète cette distinction : à Antinoé comme à Hermoupolis les noms antinoïques, Ἀντίνοος, Φιλαντίνοος, Ἀμμωναντίνοος ne se comptent pas[6], mais cette dernière ville est seule à présenter le composé Ἑρμαντίνοος[7]. Comme beaucoup de cultes d'Antinoos en Égypte, celui-ci devait

1. *Pap. Oxyrh.*, I, 56 : Μαξίμῳ ἱερεῖ ἐνάρχει ἐξηγητῇ βουλευτῇ.
2. *Amherst Papyri*, 124 (Grenfell et Hunt, p. 149).
3. *Corp. Pap. Hermopol.*, 127, R° 18, l. 3.
4. Ainsi le comprenait W. Weber, *Untersuchungen zum Leben des K. Hadrian*, p. 258, note 931 ; cf. Jouguet, *op. l.*, p. 117, note 1.
5. *Pap. Br. Museum*, 1164, pièce g, l. 19 sqq ; cf. Wilcken, *Archiv f. Papyrusf.*, IV (1908), p. 552 ; Weber, *Drei Untersuchungen zur aeg. gr. Religion (Progr. Gy. Heidelberg*, 1911), 19 sqq.
6. Voir les mêmes papyrus.
7. *Corp. Pap. Hermopol.*, 69.

comporter des mystères[1]; c'est ce que fait présumer l'existence de cet ἐξηγητής. Hadrien, dont on connaît l'attachement aux cultes d'Éleusis, avait dû s'en inspirer pour sa création. C'est le moment, remarquons-le, où apparaissent à Éleusis les ἐξηγηταὶ μυστηρίων; ainsi, en cet ἐξηγητὴς Ἀντινόου nous distinguons le second exemple de l'influence exercée par les cultes mystérieux de l'Attique sur l'antique terre des Pharaons.

GUSTAVE BLUM.

SUR UNE "TABELLA DEFIXIONIS" DE MENTANA

J'ai eu naguère l'occasion de défendre dans cette *Revue* (t. XI, 1909, p. 366), contre les critiques de M. Max Niedermann, la lecture de plusieurs inscriptions publiées dans mes *Defixionum tabellae* (Paris, 1904). Pour l'une d'elles cependant (n° 135), qui fut découverte à Mentana — l'antique *Nomentum* — et qui se trouve aujourd'hui à Rome, il ne m'avait pas été possible d'être tout à fait affirmatif, parce que je ne la connaissais que par une reproduction des *Notizie degli scavi* (1901, p. 207-208). « La question ne sera tranchée, ajoutais-je, que le jour où nous aurons pu manier le plomb lui-même. » C'est ce qu'il m'a été possible de faire dans un récent voyage en Italie. Cette lamelle, jadis conservée au Musée Kircher, a été transportée, avec deux autres de même provenance (n°s 133 et 134 de mon recueil) au Musée National des Thermes de Dioclétien : elle y figure sous le n° 52 186. Grâce à l'extrême obligeance du directeur, M. le professeur R. Paribeni, j'ai eu toute facilité de l'étudier à loisir. Voici le résultat de cet examen.

Il s'agit, on se le rappelle peut-être, d'une de ces formules d'envoûtement où un amoureux dédaigné énumère, pour les vouer à la malédiction des dieux, toutes les parties du corps de la femme qu'il aime et de son rival. C'est donc une double liste de mots, dont beaucoup se répètent sur les deux faces de la plaque de plomb; la plupart sont facilement intelligibles. Le désaccord entre M. Niedermann et moi portait sur un terme que j'avais lu, d'un côté (A, l. 8) *merilas* et de l'autre (B, l. 3) *merilas*. Mon contradicteur, déclarant ma transcription inexacte, n'acceptait que la leçon *medulas*. Que dit le document original?

1. Cf. les écrivains ecclésiastiques, Clément d'Alexandrie, *Adh. ad gentes*, p. 43, νύκτας ἱερὰς τὰς Ἀντινόου; Origène, *Contre Celse*, III, c. 36-37, μαγγανείας Αἰγυπτίων καὶ τελετάς.

On y distingue, en A : MIIΓ²I LAS. Les deux premières lettres *me* et les trois dernières *las* n'offrent aucune difficulté. Entre ces deux groupes sont tracés deux autres caractères, si rapprochés l'un de l'autre qu'ils paraissent presque réunis ; la partie ronde de celui de gauche est un peu effacée, je l'ai mise en pointillé. M. Wuensch (*Berliner philol. Wochenschrift*, 1905, col. 1078), d'après le fac-similé des *Notizie degli scavi*, a cru y démêler un *d* et un *u* liés ; M. Niedermann s'est rangé à son avis. Paléographiquement, une pareille ligature[1] est vraisemblable ; mais elle serait constituée, notons-le, par un *d* tronqué (Ρ) et un *u* courbe (U) dans sa partie gauche. Or, dans toute l'inscription, la lettre *d* a la forme pleine D ou D ; une seule fois elle apparaît tronquée, au mot *dicitos* (B, l. 5). De même la lettre *u* est toujours composée de deux traits droits, se coupant en bas à angle aigu (V). D'autre part, *d*, pas plus que *r* d'ailleurs, n'est lié avec aucune autre lettre. Pour lire *medulas*, dans la première partie, il faudrait donc supposer que le magicien, en traçant ce mot, a modifié complètement ici l'écriture qu'il employait dans le reste du texte.

Il en va de même pour le revers (B, l. 3) ; MCRILAS donne aussi *merilas*, avec substitution fautive de *c* à *e*. Le second signe n'est pas un *e*, même lunaire (Є), car partout sur cette *tabella* c'est par un double jambage (II) qu'on l'exprime. Quant aux deux lettres suivantes, on ne saurait les considérer comme un *d* et un *u* soudés, pas plus que sur l'autre face et pour les mêmes raisons. Cette fois encore j'y vois un *i* précédé d'un *r* identique à celui du mot *Rufas* qui vient un peu plus loin (B, l. 7). La petite barre transversale dans le bas peut n'être qu'accidentelle ; en tout cas elle ne prouve rien, je crois, contre ma lecture.

Que signifient *merilas* et *merilas?* C'est affaire aux linguistes d'élucider ces deux mots. J'ai déjà admis, dans l'article cité plus haut, qu'ils équivalent sans doute à *medul(l)as*. Mais ce n'est pas le lieu de rechercher comment ces formes se rattachent entre elles[2]. Je voulais simplement indiquer les conclusions auxquelles m'a conduit un examen attentif de la plaque de plomb. Elles me semblent confirmer de tout point la leçon que j'avais adoptée dans mes *Defixionum tabellae*.

AUG. AUDOLLENT.

1. Que la typographie rend d'une façon peu exacte, de même que pour l'autre face.

2. M. Vendryes l'a déjà fait, d'ailleurs, dans les *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, XV, 1909, p. 365-368.

BIBLIOGRAPHIE

W. Deecke, *Auswahl aus den Iliasscholien zur Einführung in die antique Homerphilologie*. Bonn, Marcus et Weber, 1912; 1 vol. in-16 de 92 pages.

Ce petit livre, le 111e de la collection *für Vorlesungen und Uebungen*, publiée par H. Lietzmann, permet sans avoir recours à la masse des scholies de nos manuscrits, notamment celles de A où l'on risque à chaque instant de se perdre, de se faire une idée de la manière dont les Alexandrins ont traité et commenté le texte de l'*Iliade*. On commence avec Zénodote, Aristophane, sur lequel nous savons si peu de chose, et Aristarque qui nous est beaucoup mieux connu. Puis viennent, outre le scholiaste de A, les quatre grammairiens Didyme, Aristonicos, Hérodien et Nicanor dont les noms sont mentionnés, sauf quatre fois, à la fin de chaque chant du poème. On continue par un choix de scholies exégétiques et par des extraits d'ouvrages de Porphyre et d'Héraclite le Grammairien. Dans un Supplément se trouvent quelques-unes des scholies génevoises que Nicole a publiées en 1891, et enfin un extrait astronomique d'Ératosthène.

Ce recueil est fait avec un soin extrême. Il montre nettement quelle a été la critique homérique des anciens. Elle était, en somme, peu intelligente, puisqu'elle se confinait presque exclusivement dans le domaine des mots. Nous la voulons aujourd'hui singulièrement plus profonde. Mais c'est déjà quelque chose que de savoir ce dont ils se contentaient, sans compter que leur travail seul a rendu le nôtre possible, car s'ils n'avaient pas tant discuté sur des minuties, le texte serait aujourd'hui moins sûr, et moins sûres aussi les idées que nous y trouvons.

P. MASQUERAY.

H. v. Arnim, *Supplementum Euripideum*. Bonn, Marcus et Veber, 1913; petit in-8° de 80 pages.

A. Nauck a publié en 1889 la seconde édition de ses *Trag. graec. fragmenta*. Depuis vingt-quatre ans, un assez grand nombre de papyrus et quelques manuscrits nous ont fait connaître des fragments nouveaux d'Euripide. M. H. v. Arnim en publie le recueil. Ces fragments sont tirés de l'*Antiope*, des *Crétoises*, des *deux Mélanippe*, de

l'*Oeneus*, du *Pirithoüs*, de la *Sthénébée*, de l'*Hypsipylé*, du *Phaéthon*. Un fragment de la *Vie d'Euripide*, par Satyros, des *Oxyr. Pap.* IX, sert d'introduction. Comme le recueil est destiné aux étudiants des séminaires, les fragments déjà connus et publiés ont été joints aux nouveaux, de façon à permettre, autant que cela est possible, la liaison des idées et la reconstitution de la pièce. C'est ainsi, par exemple, que la parodos du *Phaéthon* (Nauck, 773) a été complétée dans les strophes α et β par le papyrus 9.771 des *Berl. Klassikertexte*.

Ce recueil est très commode. Il sera bien accueilli des amis d'Euripide, car les collections de papyrus qui y ont été mises à profit ne sont pas toujours sous la main, ni d'un prix très abordable.

P. MASQUERAY.

Marcus Niebuhr Tod, *International arbitration amongst the Greeks*. Oxford, Clarendon Press, 1913; 1 vol. in-8° de XII-196 pages.

Je me rappelle la soutenance, voilà vingt ans, d'une thèse de Victor Bérard sur le même sujet; l'auteur estimait *ad lites finiendas pacemque inter Graecos stabilitandam arbitria nihil valuere*. Dans la discussion, le regretté Guiraud s'éleva contre ce scepticisme, en montrant que des résultats positifs avaient été obtenus. C'est aussi l'avis de M. Tod, et les études poursuivies dans l'intervalle, ainsi que des documents nouveaux, donnent du poids à son opinion. L'auteur dresse d'abord la nomenclature des sources, puis examine la nature des conflits, le tribunal arbitral, sa désignation, la façon d'enquêter, le jugement, et esquisse un aperçu historique du développement de l'arbitrage. Les textes, presque tous épigraphiques, sont classés par ordre géographique, parce qu'on ignore la date précise de beaucoup d'entre eux, et que certains litiges ont eu plusieurs phases, assez espacées. Il importe toutefois de scruter de près cette chronologie approximative; voici ce qu'elle me fait remarquer. La plupart des arbitrages, connus ou entrevus, se placent aux IIe et Ier siècles avant notre ère. Il est permis de penser, et il est manifeste dans quelques cas, que l'influence des princes hellénistiques, puis celle des Romains, ne furent pas étrangères au choix de cette solution pour les conflits entre villes. En dehors de leur intervention effective, le régime même auquel ils soumettaient le monde grec conduisait à cette méthode. Durant ces deux siècles, les guerres véritables entre Grecs sont rares et courtes. C'est qu'en effet il y a des armées royales; il y a une armée romaine; mais très peu de cités grecques ont une armée, à proprement parler; celles d'Asie n'en ont plus [1]. Dès lors, les disputes de ville à ville, fréquentes pour les

1. Aussi M. Tod a-t-il tort (à moins que je ne m'abuse sur la portée du mot en anglais) de traduire par *generals* les στρατηγοί de Cos et de Calymna (alors simples îlots de la province d'Asie); ces magistrats n'avaient plus rien de militaire.

règlements de frontières, ressemblent à des contestations d'ordre civil, et non plus politiques; ce que nous appelons des arbitrages, ce sont, au fond, des procès; et les Grecs, très processifs, comme M. Tod omet de le rappeler, les prennent bien ainsi. Les souverains ou le Sénat préfèrent ne pas les juger eux-mêmes, voilà tout. Encore ce dernier, dans certains cas, tranche-t-il d'abord le point de droit, laissant à l'arbitre la question de fait. Je vois là une pure et simple application de la procédure formulaire, normale en Italie, qui s'accomplit en deux étapes : *in jure* et *in judicio*. C'est surtout pour l'époque de l'indépendance qu'on souhaiterait des documents plus nombreux, plus explicites ou moins mutilés; ceux que nous possédons paraissent légitimer les conclusions optimistes de M. Tod. Telles sont les réflexions que je crois pouvoir ajouter à son livre; il est d'un bon helléniste, à la fois sobre et complet, et d'une louable clarté.

VICTOR CHAPOT.

A.-J. Reinach, *La base aux trophées de Délos et les monnaies de Philippe Andriskos* (*Journal international d'archéologie numismatique,* XV, 1913, p. 97-142, pl. XVI, XVII).

M. A.-J. Reinach, qui reconnut naguère à Delphes la base de la célèbre statue de l'Étolie, ornée de boucliers galates, vient de faire à Délos une découverte analogue et non moins curieuse. Il s'agit encore d'un socle en marbre, qui supportait une statue et figurait des armes entassées. Les morceaux de ce piédestal, déjà signalés et dessinés par Stuart, Fauvel et Cockerell, gisent aujourd'hui dans l'enceinte du hiéron près du soi-disant *Oikos des Naxiens*. On y distingue encore deux boucliers ronds, du type macédonien, ornés l'un d'une massue, l'autre d'une tête de Persée. Sur la face supérieure du bloc principal, deux cavités marquent la place où posaient les pieds d'une statue.

Quel était le vainqueur ainsi représenté debout sur des dépouilles macédoniennes, c'est ce que laissent deviner les emblèmes sculptés sur les boucliers. M. Reinach s'est le premier souvenu que ces deux emblèmes, la massue et la tête de Persée, se retrouvaient associés sur plusieurs séries de monnaies macédoniennes. Trois princes ont adopté, avec de légères variantes, ce type monétaire. Ce sont Philippe V, Persée, et, comme l'a montré M. H. Gäbler (*Zeitschr. f. Numism.*, 1902, p. 153), Philippe Andriskos, le prétendu fils de Persée qui souleva la Macédoine en 149 av. J.-C. La tête du héros Persée sculptée sur la base de Délos rappelle surtout celle que portent les monnaies d'Andriskos. Une conclusion nécessaire se dégage de ces remarques. La statue de Délos était celle d'un général romain vainqueur de la Macédoine et de l'un des trois princes précités. On ne peut donc

hésiter qu'entre trois noms : ceux de Flamininus, qui battit Philippe V, de Paul-Émile, qui défit Persée, de Q. Caecilius Metellus, qui étouffa en 148 la rébellion d'Andriskos. L'identité de l'emblème sculpté et des monnaies frappées par Andriskos fait lourdement pencher la balance en faveur de Metellus. La base de Délos, bien que ne portant aucune dédicace, cessera donc, grâce à M. Reinach, de compter parmi les monuments anonymes.

Pour finir, et selon l'usage, nous chercherons une petite chicane à l'auteur de cette trouvaille. La statue fixée sur les blocs de marbre était certainement en bronze; c'est ce qu'attestent l'absence d'une plinthe encastrée et la forme des cavités de scellement. Il est donc impossible de l'identifier avec la figure dessinée (si horriblement !) par Cyriaque au xve siècle (fig. 7, p. 113), laquelle était certainement en marbre. Jamais une statue de bronze ne serait restée si longtemps visible dans les ruines de Délos. Les pilleurs de ruines qui prenaient tant de peine à extraire des tambours de colonnes les moindres morceaux de métal, n'auraient pas attendu le xve siècle pour s'approprier un aussi précieux butin.

G. L.

Ad. et P. Waltz, *Grecs et Latins*. Paris, Colin, 1913; 1 vol. in-18 de XLVIII-532 pages.

Le livre est destiné aux jeunes gens et aux jeunes filles qui ne savent pas les langues anciennes. Il est composé de fragments d'auteurs grecs et latins. Il s'agit moins ici d'instruire que d'éveiller la curiosité et d'intéresser. Une introduction générale, des notices spéciales sur chaque écrivain cité orientent le lecteur et lui donnent les indications indispensables.

Le choix est fait avec goût, mais il paraît être, du moins pour les Grecs, trop peu détaillé. Aucun fragment de Mimnerme, de Solon, d'Alcée, de Sappho, de Simonide, de Bacchylide. Pour l'éloquence, quelques pages de Lysias, de Démothène, et rien d'Isocrate, d'Eschine, d'Hypéride. La période alexandrine n'est représentée que par les *Syracusaines* de Théocrite, ce qui est maigre. Pas un vers d'Hérondas, ni d'Apollonios, ni de l'*Anthologie*, que M. P. Waltz connaît mieux que personne. Mais le livre est déjà un peu gros. Il semble pourtant que la littérature latine, qui n'a pas l'infinie diversité de la grecque, ni son originalité, ni sa puissance créatrice, soit représentée par un choix plus varié d'auteurs. L'idée qu'on en tire étant elle-même plus détaillée est par conséquent moins incomplète. Telle quelle, cette agréable collection de traductions, faite avec soin par deux spécialistes, rendra de grands services.

P. MASQUERAY.

University of Toronto Studies, Theban ostraka, edited from the originals, now mainly in the Royal Ontario Museum of Archaeology, Toronto, and the Bodleian Library, Oxford. Part I. Hieratic texts, by **Alan H. Gardiner**; Part II. Demotic texts, by **Herbert Thompson**; Part III. Greek texts, by **J. G. Milne**; Part IV. Coptic texts, by **Herbert Thompson**; 1 vol. in-4° de 214 pages.

Les ostraka publiés dans ce volume ont été acquis en 1906, dans les environs de Thèbes, par MM. C. T. Currely et J. G. Milne. L'idée est excellente d'avoir rapproché dans un même volume les textes hiératiques, démotiques, grecs et coptes, puisqu'ils révèlent tous, pour des époques successives, mais pour un même pays, des particularités analogues de civilisation. Faute de compétence, je n'ai pas pu lire avec une égale attention les quatre parties dont se compose cet important recueil. Le groupe le plus ancien est naturellement aussi le plus différent des autres. Après quelques morceaux littéraires, parmi lesquels on peut signaler un fragment de cette Satire des métiers, si populaire à l'époque des Ramessides, viennent les *business-documents*, pour la plupart des comptes. Signalons B. 9, liste de personnes contenant les noms de trois chanteuses d'Amon; B. 10, querelle entre choachyte et ouvrier, touchant un âne prêté. Les textes religieux sont représentés par une formule magique contre les maladies et un court catalogue des villes où des offrandes sont faites à Thoth. En appendice M. Gardiner a joint le fac-similé et la copie d'un ostrakon en pierre calcaire, conservé au Musée de Toronto, et qui contient le modèle de quatre lettres adressées au grand vizir (1, 2, 3 au vizir Khay, 4 au vizir Psiur). Ce sont là jeux de scribes. Sous les flots de la rhétorique habituelle, nous trouvons des requêtes pour réclamer des gages d'ouvriers (1 et 4), une plainte du chef des soldats de la police (2) et la curieuse requête d'un ouvrier travaillant à la tombe de Khay pour demander à ce ministre de lui faire livrer des matériaux destinés à l'ornementation du monument. Les textes démotiques sont contemporains des textes grecs; on trouvera donc beaucoup de rapprochements à faire des uns aux autres, et le commentaire précis de M. Thompson est plein de remarques intéressantes pour l'historien de l'Égypte gréco-romaine (par exemple, p. 27, sur l'origine égyptienne du mot ναύβιον, la corvée des cinq jours, le χωματικόν, p. 39-41, documents mentionnant des titres de prêtres, les tribus cléricales, voir aussi p. 36, etc.). La partie grecque est de beaucoup la plus étendue du volume et c'est, je crois, la plus considérable publication d'ostraka depuis celle de Wilcken. Tous les textes sont des reçus de taxes; ils sont classés par périodes : d'abord les ptolémaïques, puis les romains.

et chacune de ces deux classes est subdivisée en sections diverses : taxes payables en argent, en nature, corvées, reçus divers. Chaque redevance fait l'objet d'une introduction qui la définit, pose et discute les problèmes. C'est, comme il est naturel, l'étude de l'administration financière qui a le plus à profiter de ces documents et du commentaire : ils donnent aussi des indications précieuses sur d'autres domaines : ainsi d'un reçu de 400 dr. de cuivre pour l'huile d'un gymnase (vers 107 av. J.-C.), M. Milne conclut que le gymnase n'est pas une « very important institution », observation qu'il serait peut-être imprudent de généraliser, même pour cette époque. P. 81, sur les reçus de grains : M. Milne admet avec raison qu'ils sont donnés non au percepteur, mais directement au contribuable ; p. 90-92 interprétation de l'abréviation αι^κ^ = καί, expression déjà en usage à l'époque ptolémaïque pour marquer l'équivalence entre deux sommes d'argent. Le rapprochement des ostraka portant cette formule et de ceux qui donnent καὶ τὰ τούτων προσδιαγραφόμενα, a conduit M. Milne à une ingénieuse explication. D'une manière générale, l'éditeur est très heureusement servi par ses connaissances numismatiques ; cf. p. 100 sur l'association, dans les mêmes reçus, du βαλανικόν à la λαογραφία et au χωματικόν. A signaler l'ἐγκύκλιον versé annuellement, et qui serait un impôt sur les métiers exercés en famille (p. 114), l'ἐπικεφαλαῖον rattaché non à la λαογραφία, mais au χειρωνάξιον ; p. 114-115, des indications sur les variations de la λαογραφία. Ces quelques remarques suffiront à montrer, je pense, l'intérêt du livre et le mérite des éditeurs.

P. JOUGUET.

Louis Bonnard, *Navigation intérieure de la Gaule à l'époque gallo-romaine*. Paris, Picard, 1913 ; in-8° de 268 pages, 18 gravures.

Il est certain que la navigation fluviale dans les Gaules méritait un livre spécial. Et il est bon que M. Bonnard ait tenté et donné ce livre[1]. — L'histoire de nos rivières est intimement mêlée à notre histoire politique et économique. Exemple : lorsque Claude traversa la Gaule pour se rendre en Bretagne, il fit le trajet moitié par terre, moitié par eau ; il est donc probable qu'il a remonté le Rhône, peut-être aussi la Saône. Inversement, lorsque Vitellius partit pour aller prendre possession de l'Empire, il dut s'embarquer sur la Saône. Et j'imagine que Chalon était le point principal d'embarquement (cf. ici, p. 450). — Bien des choses, dans les renseignements réunis par M. Bonnard, doivent être antérieures à la domination romaine. Par exemple, il est impossible que ces *utricularii* si nombreux dans le Midi, soient

1. On en trouvera le résumé *Revue*, 1913, p. 310-311.

contemporains du monde latin; l'origine doit en remonter aux fournisseurs d'outres dont parle Tite-Live à propos du passage d'Hannibal. Il est d'ailleurs probable qu'après avoir désigné des fournisseurs d'outres, l'expression s'est appliquée aux passeurs ou bateliers qui les ont remplacés (cf. *Revue*, 1912, p. 415). — Nos rivières de France ont eu leurs jours de prospérité et leurs jours de déclin. Il est par exemple remarquable que la Garonne apparaisse si rarement dans les documents du Haut-Empire. La route de terre, plus directe, ne lui fit-elle pas alors concurrence? En revanche, au IVe siècle, la Garonne devient fort populaire; voyez combien de fois en parle le poète Ausone. Sans doute, en ce temps-là, brigandages et jacqueries rendaient dangereuse la route de terre. — Il y avait, évidemment, solidarité étroite entre les routes de terre et d'eau. Du moment qu'il existe une corporation des « nautes de la Saône et de la Loire », il faut bien supposer que les dits nautes faisaient le portage entre les deux rivières. D'ailleurs un bas-relief de nautes représente non des scènes de batellerie, mais des scènes de charroi. — Il est bien probable que ces *corpora* de nautes avaient un ressort municipal déterminé. Voici par exemple les nautes de l'Ardèche et de l'Ouvèze : on interprète d'ordinaire l'Ouvèze des Voconces, mais cela peut être l'Ouvèze du Vivarais, des *Helvii*. Comme ces Ouvèze et cette Ardèche ne peuvent donner lieu à une batellerie considérable, je suppose qu'il faut voir dans cette corporation celle des camionneurs par terre et par eau du pays helvien. — N'avaient-elles pas une certaine autorité de police? Je suis assez frappé de voir que les nautes parisiens portent lances et boucliers, et que, vers 400, il y ait en garnison à Blaye un corps de *milites Garronenses* qui me paraît être un ancien *corpus* transformé en *numerus*. — On voit de quel puissant intérêt sont les questions soulevées par le livre de M. Bonnard.

C. J.

Ad. Blanchet, *Étude sur la décoration des édifices de la Gaule romaine*. Paris, Leroux, 1913; in-8° de 240 pages et 10 planches.

Premier travail qui ait paru sur la question. L'auteur étudie d'abord les divers modes de décoration (marbres, stucs moulés, briques incrustées, bas-reliefs de schiste, briques émaillées, antéfixes, gargouilles, balustrades de terre cuite ou de bronze) autres que la peinture et la mosaïque. Puis il s'attarde, très naturellement, sur l'une et l'autre de ces deux choses. Le travail sur la peinture est, cela va de soi, plus nouveau et d'autant plus important qu'il a été plus difficile à faire, vu la dispersion et la minutie des fragments. L'autre, beaucoup plus riche en faits, l'est nécessairement moins en aperçus nouveaux. Vient ensuite une esquisse sur la décoration mobilière. — Il est évident

que chaque semaine de recherches apportera un document nouveau à ce genre d'étude. Mais enfin je ne crois pas que l'idée principale qui sort de ce livre puisse changer, à savoir : que tout en Gaule ressemble au monde gréco-romain, que tout y est banal, sinon toujours médiocre. Je ne connais pas de plus complet exemple d'industrialisation et de banalisation de l'art que celui que donne la Gaule romaine. Admirons la Paix impériale. la Concorde auguste tant qu'on voudra; mais Paix et Concorde ont été de tristes écoles d'art. A se répandre dans le monde entier, à se communiquer à des millions d'hommes, l'art antique s'est popularisé, démocratisé, vulgarisé, a perdu toute énergie, toutes nuances. Et nous assistons, dans la France actuelle ou plutôt dans les États modernes, à quelque chose de semblable. — Le livre de M. Blanchet a donc le mérite de poser des questions et de nous inviter à réfléchir sur elles; il a aussi celui de fournir quantité de faits et de riches inventaires réunis avec une peine infinie.

C. J.

Fr. Huybrigts, *La voirie de la Belgique aux époques romaine et franque*. Bruxelles, Goemaere, 1913; gr. in-8°, 26 p., 5 fig. et une grande carte (extrait du 5e fascicule des *Annales des travaux publics de Belgique*, octobre 1913).

La carte est très chargée de détails pour la région de la Hesbaye. Il eût fallu établir une différence plus nette entre les simples *diverticula* et les grandes voies; il eût été utile de numéroter chacun des signes indiquant une villa et de renvoyer aux numéros correspondants dans une liste bibliographique.

A. BLANCHET.

C. Woyte, *Antique Quellen zur Geschichte der Germanen*, 2e p. (depuis César jusqu'à Germanicus). Leipzig, Voigtländers Verlag, 1913; 1 vol. in-12 de 120 pages.

Ce volume est le 52e de la collection des *Voigtländers Quellenbücher*, autrement dit de la traduction de textes publiée par cette librairie. — Il y a du reste de tout dans cette collection : des textes de l'ancienne Égypte, des voyages de pèlerins, des récits d'éruptions volcaniques, etc. — Le présent volume renferme les traductions des morceaux de César, Tacite, Florus, Velleius, Zonaras, Dion, etc., relatifs aux premières guerres des Germains contre Rome. Elles sont précédées d'une bibliographie assez au courant des livres allemands, un peu mêlée cependant. — J'ai quelques observations à faire sur le commentaire. Les Usipètes et Tenctères n'habitaient pas sur la Lippe et la Ruhr, quand ils furent chassés par les Suèves. Rien ne prouve que les Harudes

vinssent de Norvège, etc. — C'est un ouvrage évidemment de vulgarisation assez élémentaire, inutile, je crois, au public français, uniquement destiné aux écoles allemandes, auxquelles il rendra de bons services.

C. JULLIAN.

Langewiesche, *Germanische Siedelungen im nordwestlichen Deutschland zwischen Rhein und Weser nach dem Berichte des Ptolemæus.* — In-4° de 11 pages, 1 carte, programme de 1909, n° 498. Bünde, Realprogymnasium.

J'avoue que cette brochure m'a vivement intéressé, plus qu'aucune autre qui ait été écrite sur la fameuse nomenclature ptoléméenne des villes germaniques. Et de ce nouvel effort pour identifier ces villes, il me semble que quelques vérités sont sorties. — Je suis presque convaincu que Τρήουα (Ptol., II, 11,22) est le nom primitif de Hambourg, conservé longtemps encore, semble-t-il, chez les navigateurs irlandais. Et si les Romains l'ont connu, c'est qu'ils se sont arrêtés à Hambourg. On devine quand : en 5 après J.-C., lors du fameux voyage de la flotte de Tibère en amont de l'Elbe. Car ces noms de la liste de Ptolémée, non seulement indiquent des lieux, mais servent à jalonner des routes et rappellent des faits d'histoire. C'est moins à des ouvrages de géographie qu'à des itinéraires de voyageurs ou de généraux que Ptolémée les aura empruntés. — De même, le Στερεόντιον de Ptolémée, II, 11,13, me paraît cadrer, comme le veut l'auteur, avec le fameux passage de Sternberg sur la route de Hameln au défilé de Bielefeld, et son voisin Βογάδιον à Gadderbaum, qui marque la sortie de ce défilé. Et l'on devine comment les Romains ont connu ces lieux : par les guerres de Drusus, Germanicus et aussi par la retraite de Varus : Βογάδιον ou Gadderbaum, à la sortie du Teutoburgerwald, à l'entrée des marécages, pourrait bien être l'endroit de la célèbre défaite. M. Langewiesche ne le dit pas, mais je le crois après l'avoir lu[1]. — On connaît le fameux Σιατουτάνδα de Ptolémée (II, 11,22). On a toujours cru que Ptolémée avait pris pour un nom géographique le *ad sua tutanda* de Tacite (*Annales*, IV, 73). Carl Müller en avait bien douté dans son édition de Ptolémée. M. Langewiesche n'est pas loin de croire, au contraire, que Tacite (ou son copiste) a pris pour une locution verbale un nom de lieu et qu'il y a bien en Frise un *Siatutanda* qui serait (ancienne hypothèse de Ledebur) Utende dans la vallée de l'Ems. — Etc. — Tout cela est examiné de très près et fort sagement raisonné[2].

C. JULLIAN.

1. Dans une note manuscrite que l'auteur veut bien m'envoyer, au lieu de *Bogadion* = *Gadeberg*, il me prie d'indiquer *Bogadium* = *Burggade*.

2. Un autre travail similaire, du même auteur, a paru à Bünde, progr. de 1905 : Langewiesche, *Beiträge zur altgermanischen Landeskunde*.

K. Schumacher, *Materialen zur Besiedelungs-Geschichte Deutschlands* [cartes, plans, photographies, dessins, modèles]. Forme le tome V des *Cataloge des Rœm. - Germanischen Central-Museum* à Mayence. Mayence, Wilckens, 1913; 1 vol. in-8° de 270 pages, 14 pl., 30 grav. dans le texte.

M. Grenier nous rappellera ici même (*Revue*, p. 485) quel intérêt les érudits allemands attachent, depuis quelques années, à l'étude du type des maisons. Et je ne doute pas que dans la vogue de ce genre d'études il ne faille voir l'influence du livre de Meitzen (paru en 1895). Le nouveau catalogue du Museum Central de Mayence en est une preuve. Ce catalogue, à vrai dire, est moins un inventaire des objets ou plans conservés au Musée que le répertoire de tous les instruments de travail utiles à l'étude de la maison germanique. Il y a d'abord un aperçu bibliographique (gare aux accents! on dit *Grenier* et non *Grénier*), où les livres sont disposés par pays; — puis les relevés des cartes archéologiques; — puis la partie catalogue à proprement parler: 1° modèles de maisons; 2° modèles d'agglomérations; 3° modèles d'enceintes; 4° types et tracés de routes[1] (et d'aqueducs); 5° questions d'exploitation agricole, salines, poteries, etc. Pour chacune de ces subdivisions, l'étude se poursuit depuis les temps néolithiques jusqu'à la fin de l'époque romaine. Beaucoup de plans et dessins, un bon index, intelligemment dressé; des noms géographiques complètent utilement ce recueil. Je le répète : sa portée dépasse de beaucoup celle d'un catalogue. Et il peut être comparé, à ce point de vue, à ce que Salomon Reinach (que ne continue-t-il!) nous a donné jadis pour les *Alluvions* et les *Bronzes*.

C. JULLIAN.

Führer durch die Sammlung Rœmischer Altertümer im Museum zu Haltern in Westfalen. Haltern (impr. de la *Halterner Zeitung*), 1913; in-8° de 34 pages.

Les auteurs du guide sont MM. K. Haehnle et S. Wenz. M. Koepp a écrit la préface. — C'est un guide à travers le Musée, ce n'est pas un catalogue. J'aime mieux cela. Ce travail instruit, plus qu'un simple inventaire, des choses dont il parle. — Il parle des monnaies d'abord, et il explique l'absence d'*aurei* dans la collection : et ceci encore est très bien, de dire ce qui manque à un Musée et pourquoi cela man-

1. C'est évidemment la partie de ces études qui a été jusqu'ici la plus négligée. — P. 189, M. Schumacher a bien raison de se défier des travaux de J. Schneider sur les anciennes routes de la Germanie. — Je regrette qu'il ne cite pas à ce propos le récent programme (paru en 1909 à Bünde) de M. Langewiesche, où il y a, vraiment, sur les noms et routes de Ptolémée, des indications fort suggestives (cf. ici, p. 469).

que. — On a trouvé à Haltern (p. 5) 100 monnaies gauloises. — Puis viennent les armes. — Les objets de plomb. Remarquez (p. 10) les balles de fronde. — Les bronzes : *eine schœne Kasserolle*. Les auteurs du catalogue s'expriment de manière à être compris du public, parfois très mêlé, qui vient visiter Haltern. Et ils ont encore raison. — Verroterie. Ils ne peuvent citer que Kisa, dont le livre, hélas! n'est pas bien fait. Quel dommage qu'un Déchelette ne s'applique pas au sujet! — Pierre. Note sur la fameuse inscription pergaméenne à Varus. — Fer. — Bois. — Céramique. Ceci, écrit d'après le célèbre travail de Loeschke : ne le réimprimera-t-on point dans une revue plus accessible que les *Westfälischen Mitteilungen*? C'est, évidemment, le chapitre le plus long. — Je le répète, Haltern est *Aliso*. — Un guide de ce genre, utile aux plus érudits, est un excellent instrument de vulgarisation, et peut être mis avec profit entre les mains les plus *rudes*.

C. JULLIAN.

Hamilcar S. Alivisatos, *Die kirchliche Gesetzgebung des Kaisers Justinian I* (Bonwetzch u. Seeberg, *Neue Studien zur Gesch. der Theologie und der Kirche*, 17tes Stück). Berlin, Trowitzch, 1913; 1 vol. in-8° de VI-133 pages.

Nous possédions déjà sur ce sujet, outre l'étude de Knecht[1] qui y touche par certains côtés, et à laquelle M. Diehl se réfère souvent dans son grand ouvrage sur Justinien, un travail de Pfannmüller[2] : il était loin d'être parfait et il y avait lieu assurément de recommencer l'examen de la question: j'ai peur cependant qu'après avoir pris connaissance du volume de M. Alivisatos, le lecteur n'ait le sentiment qu'un vrai livre sur la législation religieuse de Justinien reste encore à écrire.

Je n'entends pas nier pour autant les mérites très réels du présent travail: l'auteur est très bien informé, son enquête est très complète et, malgré l'absence de tout index, son livre pourra être utilement consulté, même sur des points de détail, tant est clair le plan qu'il a adopté, tant sont nombreuses les subdivisions qu'il y a introduites[3]. Mais M. Alivisatos ne nous fournit qu'un inventaire : nulle part, il ne se préoccupe de situer la législation religieuse de Justinien dans l'ensemble de l'activité législatrice du grand empereur, ni de marquer

1. *Die Religionspolitik Kaiser Justinians I*, Würtzburg, 1896.
2. *Die kirchliche Gesetzgebung Justinians*, Berlin, 1902.
3. *Introduction:* Vie de Justinien; Justinien comme théologien.
Ire partie: Législation « dogmatique » : *a)* en faveur de l'orthodoxie; *b)* contre les hérétiques, les Juifs et les païens.
IIe partie: Législation « ecclésiastique » : *a)* clergé séculier (recrutement, hiérarchie, discipline, églises et biens d'église); *b)* monachisme; *c)* rapports de l'Église et de l'État.
Appendice: Mesures législatives en faveur d'une réforme morale.

sa place dans l'édifice politique qu'il éleva; nulle part, il ne recherche — ce qu'il importerait tant cependant de savoir avec exactitude — dans quelle mesure les lois nouvelles reproduisaient simplement des dispositions antérieures restées lettre morte ou tombées en désuétude.

M. Alivisatos est Grec et le sujet qu'il traite est pour lui actuel: son étude n'est que la première partie d'un ouvrage dont la deuxième sera consacrée à rechercher ce qui subsiste de l'Église byzantine du vi^e siècle dans l'Église grecque d'aujourd'hui; tous les défauts de son livre tiennent à l'intérêt trop grand qu'il portait à la question.

Car, ce qui lui importe, ce n'est pas la politique de Justinien, ce sont les institutions qu'il a fondées et ce qui en a survécu; il renonce par suite à rien approfondir historiquement et se borne à dresser un catalogue, complet, intelligent sans doute, mais un catalogue tout de même. Et il a de l'*histoire* un si complet dédain qu'il écrira par exemple (p. 18) que la doctrine religieuse de Justinien est *durchaus orthodox und genau die Lehre der Kirche:* on l'embarrasserait peut-être en lui demandant de quelle orthodoxie il s'agit et de quelle Église. Même, pour apaiser les scrupules qu'il pourrait avoir, il pose en axiome que Justinien dans ses rapports avec l'Église était mû par des mobiles religieux beaucoup plus que politiques: affirmation à tout le moins exagérée, car si l'empereur fut un croyant convaincu, la politique intervint cependant pour une très large part dans ses actes. Rapprochées les unes des autres, expliquées par les circonstances, bien des mesures prises par Justinien dans l'ordre religieux s'éclairent d'une lumière nouvelle[1], et le sujet, ainsi considéré, prend un intérêt tout spécial. Il devient, il est vrai, beaucoup plus difficile à traiter; car on ne peut, si l'on veut être complet, omettre ces nombreuses décisions de détail qui ont le médiocre intérêt de règlements administratifs, et il faut en même temps mettre en lumière les « directives » générales de la législation religieuse de Justinien. A qui voudra tenter l'entreprise — et elle en vaut la peine — le livre de M. Alivisatos rendra, comme à tous les travailleurs, de très grands services.

René MASSIGLI.

Édouard Cuq, *Un nouveau document sur l'Apokèryxis* (extrait des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXXIX). Paris, Klincksieck, 1913; in-4° de 63 pages.

L'*apokèryxis* est le droit du père de chasser l'enfant rebelle à son autorité. Ce droit n'était guère connu jusqu'ici que par quelques indications littéraires, et d'assez tardifs articles de loi. M. Jean Maspero a découvert, dans un papyrus du Caire, un très long texte de 64 lignes,

1. L'auteur de ce compte rendu a tenté de le montrer en ce qui concerne un certain nombre de mesures relatives à l'Afrique sur lesquelles, au reste, M. Alivisatos n'a peut-être pas assez insisté (*Mélanges Cagnat*, p. 427-440).

qui est un document de premier ordre sur la question, et qui renferme : exposé des faits, acte d'exclusion prononcé par le père, requête de publicité, déclaration d'enregistrement. Il s'agit d'une fille qui a commis le délit de relations avec un ἀλλόφυλος, c'est-à-dire sans doute non chrétien ou non orthodoxe (le texte est d'environ l'an 567 ap. J.-C.). Chose étrange, le motif de l'*apokèryxis* me rappelle celui pour lequel Apollon fut chassé du ciel par Zeus, son père : car il avait séduit la nymphe thessalienne Coronis. Il y a du reste, chez les mythographes, d'autres motifs à l'exil d'Apollon : mais l'histoire de ce dieu n'en renferme pas moins, ce me semble, un cas intéressant d'*apokèryxis* et il ne serait pas mauvais que, comme on a fait de l'épigraphie juridique, on fît de la mythologie juridique. — J'avais eu grand plaisir à entendre le mémoire de M. Cuq. Cela est ferme, très clair, bien déduit, et le droit romain n'y apparaît pas isolé, mais dans ses origines ou préludes les plus lointains, la loi de Gortyne ou le code d'Hammourabi. L'horizon de la science juridique s'élargit et les détails s'en précisent. — Et à la lecture de ce travail, j'ai retrouvé les mêmes impressions.

C. JULLIAN.

L'art byzantin, d'après les monuments de l'Italie, de l'Istrie et de la Dalmatie; relevés et dessins de **Charles Errard**, architecte du gouvernement; texte par **Al. Gayet**. IV : *Torcello et la Dalmatie.* Paris, Em. Gaillard, s. d.; 1 vol. in-f° de 102 pages, avec 26 planches hors texte.

On éprouve toujours quelque scrupule à s'en prendre, pour la censurer, à une œuvre consciencieuse et considérable, qui représente de la part de son auteur un long effort et devrait, semble-t-il, lui mériter quelque reconnaissance. Et pourtant une telle censure est parfois nécessaire. C'est ce que je n'ai pu m'empêcher de penser en lisant le livre, qui n'est pas, je crois, d'hier, mais qui m'est hier seulement arrivé entre les mains, de Ch. Errard et Al. Gayet sur *Torcello et la Dalmatie.* Le volume ne porte pas de date; mais il a été publié depuis 1901, puisque la préface fait mention du *Justinien* de Ch. Diehl. Il n'est donc pas d'hier, peut-être; mais c'est cependant encore un ouvrage récent. Comment l'auteur responsable de la publication n'a-t-il pas songé à mettre son texte, visiblement rédigé il y a trop longtemps, au courant des résultats obtenus par une série de recherches nouvelles depuis une vingtaine d'années? Je ne m'attache qu'à un point, celui qui concerne les origines chrétiennes de l'Illyrie : toutes les légendes inventées par la fertilité d'imagination des hagiographes du Moyen-Age font, dans ce travail, désuet en cela dès le jour de son apparition, figure de récits historiques. On le dirait écrit avant

Tillemont, avant les Bollandistes, avant Mgr Duchesne, avant les études des érudits locaux, comme celles de Mgr Bulić, qui ont renouvelé l'histoire des premiers siècles chrétiens de la Dalmatie. On nous y parle, en les présentant comme des données établies par une critique rigoureuse, de l'apostolat de saint Jacques, de l'apostolat de saint Pierre, de l'apostolat de saint Paul en Pannonie ou en Dalmatie. L'église de Sirmium, dont en réalité le premier évêque connu est un martyr de la persécution de Dioclétien, le glorieux saint Irénée, s'y trouve pourvue de deux fondateurs datant de l'âge apostolique, Epœnetus et Andronicus. A Titus, qui est réellement cité dans une Épître de Paul (*II Timoth.*, IV, 11) comme parti pour évangéliser la Dalmatie, mais de la prédication duquel on ne sait rien, on ajoute, tout en donnant force détails sur cette histoire ignorée, Hermas, autre disciple de Paul, et Doïme, disciple de Pierre : or, il n'y a pas, en Dalmatie, l'ombre d'un souvenir authentique du premier, et il est bien acquis aujourd'hui que le second a péri sous Dioclétien. On pourrait continuer, mentionner d'étranges confusions entre le nestorianisme et le monophysisme, noter de singulières phrases, des expressions trop inattendues, des dénaturations constantes de noms propres, comme Arius devenu Arien, Sirmium Sermio, d'autres encore qui donnent l'impression que le texte est souvent traduit de quelque auteur étranger, italien probablement, puisqu'on écrit *codice* pour manuscrit, *isolette* pour petite île, *Nepote* pour Nepos et saint Jérôme avec un G. Inutile de poursuivre. Mais n'était-il pas opportun de signaler, avec l'étonnement qui convient, la publication d'un ouvrage, intéressant du point de vue de l'histoire de l'art, édité avec soin et même avec luxe, signé d'un nom connu, et que déparent, que vieillissent dès sa naissance de telles insuffisances scientifiques?

J. ZEILLER.

R. Aigrain, *Manuel d'épigraphie chrétienne.* — I. *Inscriptions latines ;* — II. *Inscriptions grecques.* Paris, Bloud et Cie, 1912-1913; 2 volumes in-16, chacun de 126 pages.

Malgré l'exemple donné par de Rossi et Le Blant, l'épigraphie chrétienne n'a pas encore pris dans nos Universités la place qui devrait lui revenir; elle est négligée même par la plupart des savants qui s'intéressent à l'Antiquité chrétienne. La raison principale de cette lacune est dans l'absence d'un *Corpus;* les documents restent dispersés dans une foule de publications spéciales, qui ne sont pas toujours d'un accès facile. Pour remédier à cet inconvénient, on commence à publier des *Choix* d'Inscriptions chrétiennes. Des ouvrages de ce genre ont paru, ces dernières années, en Allemagne et en Italie. C'est un manuel analogue que vient de composer M. l'abbé Aigrain. Son recueil comprend deux petits volumes, consacrés, l'un

aux inscriptions latines, l'autre aux inscriptions grecques. Dans le premier volume sont reproduits 258 documents, de divers temps et de divers pays; dans le second, 144 documents grecs, avec traduction française. Le choix est fait avec goût; le commentaire est précis et nourri. On peut regretter que l'auteur n'ait pas cru devoir adopter un ordre systématique. D'ailleurs, les recherches sont faciles, grâce à l'*Index*. Ces petits volumes, accessibles à toutes les bourses, méritent de se répandre dans nos maisons d'enseignement supérieur, où ils révéleraient peut-être à bien des personnes l'intérêt, ou l'existence, de l'épigraphie chrétienne.

PAUL MONCEAUX.

Hans Lietzmann, *Kleine Texte für theologische und philologische Vorlesungen und Uebungen.* — I. *Das Muratorische Fragment* (Lietzmann); — II. *Die drei ältesten Martyrologien* (Lietzmann); — III. *Reste des Petrusevangeliums* (Klostermann); — IV. *Origenes, Homilie X ueber den Propheten Jeremias* (Klostermann); — V. *Zur Geschichte der orientalischen Taufe und Messe* (Lietzmann); — VI. *Die Didache* (Lietzmann); — XXVI. *Lateinische altchristliche Inschriften* (Ernst Diehl). Bonn, A. Marcus und E. Weber's Verlag, 1908-1913; brochures in-16, de 16 à 86 pages.

Nous croyons utile de signaler brièvement une série de brochures, récemment éditées ou rééditées à Bonn, qui mériteraient d'être plus connues en France, surtout plus répandues dans nos Universités. Ces brochures, et bien d'autres, font partie de la collection intitulée *Kleine Texte für theologische und philologische Vorlesungen und Uebungen*. Le fondateur et directeur de la collection, M. Hans Lietzmann, a entrepris de faciliter la tâche des maîtres et des étudiants en mettant à leur disposition, dans un format commode et peu coûteux, avec un bon texte critique et un minimum de commentaire, une série de documents qu'il est parfois difficile de se procurer. Le recueil, qui compte aujourd'hui plus de cent fascicules, est extraordinairement varié. A l'origine, l'auteur, qui songeait surtout aux étudiants en théologie, ne donnait guère que des documents chrétiens du premier âge. Peu à peu, il a élargi son cadre; il a admis dans sa collection bien des textes classiques, grecs ou latins, même des documents orientaux ou du Moyen-Age ou des temps modernes. Pourtant, ce qui domine, ce sont toujours les vieux textes chrétiens. Par exemple, on trouvera dans les premiers fascicules le fragment de Muratori, si précieux pour l'histoire du canon; les vieux calendriers de Rome, de Carthage et de Syrie; l'Evangile et l'Apocalypse de Pierre, le *Kerygma Petri;* un sermon d'Origène sur le prophète Jérémie; des

textes relatifs à la liturgie orientale du IVe siècle; une édition critique de la *Didache*, etc. Signalons encore des recueils d'inscriptions, notamment les *Lateinische altchristliche Inschriften* de M. Ernst Diehl, où sont reproduits près de quatre cents documents épigraphiques, choisis avec soin et bien classés, faciles à consulter grâce à une série d'*Indices*. Tout cela est bien compris et pratique. Ces petits volumes de la collection Lietzmann, accessibles à tous, rendent service dans les conférences d'Université, où ils permettent d'initier vite les étudiants au maniement des textes littéraires et des documents historiques, chrétiens ou autres.

PAUL MONCEAUX.

E.-Ch. Babut, *Saint Martin de Tours*. Paris, Champion, s. d. [1912]; 1 vol. in-8° de VIII-320 pages.

Peu de réputations, dans le monde chrétien, ont égalé celle de saint Martin. M. Babut, qui connaît mieux que personne les années troublées de la fin du IVe et de la première moitié du Ve siècle pendant lesquelles vécurent le saint et ses premiers disciples, a cru utile de soumettre à un examen critique la légende qui s'est formée autour de ce nom; ses travaux sur le *Concile de Turin*, sur *Priscillien et le priscillianisme*, n'étaient dans sa pensée que des étapes vers la réalisation de son projet : il avait étudié des épisodes du grand conflit entre l'ascétisme et le christianisme modéré et traditionnel dont tout l'Occident fut alors secoué; voici maintenant qu'il s'attaque — on verra que c'est bien le mot qui convient — au héros même de l'ascétisme. C'est un beau livre, longuement mûri et d'une passionnante lecture; quoique l'auteur nous assure que son travail a « dans la forme quelque chose d'improvisé », il faut beaucoup d'attention pour y découvrir de bien légères taches.

M. Babut a voulu répondre à une double question : que sait-on exactement de cet homme qui, vu à distance, paraît dominer toute l'église gauloise? comment s'est établi un culte appelé à une si prodigieuse fortune?

De tous ses contemporains, seuls Sulpice Sévère et Paulin de Nole connaissent Martin de Tours; la première génération après la mort du saint (397) l'ignore, du moins en Gaule; au contraire, dans la deuxième moitié du Ve siècle, la littérature gauloise le mentionne souvent, et avec des éloges d'autant plus surprenants que les plus anciens textes où Martin est nommé laissent clairement entendre qu'il pèse sur lui quelque défaveur[1]. Celui qui s'est fait son panégyriste et son

1. Je crois cependant — d'autres ont fait la même remarque (*Engl. hist. Review*, avril 1913, p. 394; *Rev. hist.*, t. CXII (1913), pp. 338-339) — que M. Babut exagère la portée de la phrase de Prosper d'Aquitaine (*ad an.* 381) : *Martinus... multis clarus habetur; multis* n'a sans doute pas le sens restrictif qu'il lui prête.

biographe, Sulpice Sévère lui-même, ne peut dissimuler que son héros a rencontré des hostilités. Bref, l'on doit constater que, n'était le témoignage de Sulpice, on n'attribuerait pas à Martin l'importance que les historiens modernes lui reconnaissent unanimement. Tout se ramène donc à ce témoignage : est-on en droit de s'appuyer sur lui? M. Jullian avait écrit ici même[1] : « Détruisez-le, et il faudra... dire que jusqu'à son avènement comme évêque de Tours, nous ignorons complètement saint Martin ». M. Babut a détruit le témoignage de Sulpice; mais, ne se résignant pas à tout ignorer du personnage qui restait son héros, il a essayé de nous en donner une « vie » critique.

Vers 390, l'Aquitain Sulpice, brillant rhéteur que son mariage avait enrichi, se convertit à la sainteté avec son ami Paulin, celui qui devait devenir Paulin de Nole; s'il est très probable qu'ils avaient tous deux des sympathies priscillianistes (cf. pp. 30-31), Sulpice du moins n'y persévéra guère, et à sa conversion définitive il y a sans doute d'autres causes : en 394, il commence à vendre ses biens; en 399, il inaugure définitivement sa vie de sainteté : je me demande s'il ne faut pas voir là l'œuvre directe de Martin et de ses disciples, qu'il a connus dès 396 : il avait déjà, au retour de ce voyage à Tours, écrit la *Vie du bienheureux évêque Martin;* à Prémillac, où il se retire après sa seconde conversion, il écrit la *Chronique*, achevée en 402 ou 403, puis les *Dialogues*, où il complète la *Vie*, réfute des critiques qui lui ont été adressées, insiste sur les idées qui lui sont chères. Que vaut, en ce qui concerne Martin, ce triple témoignage?

A peu près rien, répond M. Babut (p. 54-111) : Sulpice n'a que très peu connu son héros, du moins personnellement; des renseignements qu'il possédait, il a disposé à sa guise : son récit est plein de contradictions et d'invraisemblances, en ce qui concerne la jeunesse de Martin en particulier; il ne connaît même pas, à quelques années près, l'époque de sa naissance. Recherche-t-on si les erreurs dont son œuvre fourmille ont été commises de bonne foi, force est bien d'avouer le *mendacium* de Sulpice, de constater qu'il a, en maints endroits, imité de propos délibéré la *Vie de saint Antoine* par Athanase, que son livre est avant tout une histoire merveilleuse, que, en un mot, Sulpice ne fait que continuer la tradition des arétalogues païens. Dire qu'il ment de propos délibéré serait excessif : l'idée de probité historique, telle qu'elle nous est familière, était à peu près inconnue des anciens, et M. Babut excuse Sulpice en supposant que, tout comme saint Jérôme, il savait bien que ses lecteurs ne le croiraient qu'à demi : « pouvait-il supposer que la barbarie allait venir et les traditions littéraires se perdre, et qu'on prendrait ses contes pour de l'histoire? » (p. 108.)

1. *Revue*, t. XII (1910), p. 280.

Pour qu'un historien, qui s'embarrassait si peu de scrupules et qui s'était fait le panégyriste de son héros, n'ait pu dissimuler que Martin avait rencontré des inimitiés, il faut que celles-ci aient été bien vives et bien notoires, qu'il s'agît de l'hostilité à laquelle, dans son diocèse même, il se heurta de la part de ses clercs, ou de l'opposition que lui firent les évêques de Gaule; à voir avec quelle insistance Sulpice proclame l'indignité de l'épiscopat gaulois, on ne peut même s'empêcher de penser que les Martiniens furent en Gaule des isolés. Ils l'étaient en effet et il y avait à cela des raisons que, avec beaucoup de finesse, M. Babut s'applique à démêler.

Les événements survenus, en 385-386, lors du procès de Priscillien sont, à cet égard, révélateurs : Sulpice a pris plaisir à travestir les faits; mais, au travers de ses réticences et de ses affirmations contradictoires, il apparaît — la démonstration de M. Babut est tout à fait décisive à cet égard — que le concile de Trèves, loin d'être pour Martin l'occasion de la victoire que nous a contée Sulpice, a été une épreuve d'où il sortit humilié et suspect : l'évêque de Tours fut accusé de manichéisme comme l'infortuné Priscillien et, si l'intervention impériale le sauva, force lui fut de participer avec les Itaciens à l'ordination de Félix, quitte à se rapprocher plus tard avec ostentation du petit groupe des antiféliciens[1].

Voilà donc Sulpice surpris en flagrant délit d'altération de la vérité, et cela lorsqu'il raconte des événements presque contemporains et qui avaient provoqué en Gaule une profonde émotion. Il est inutile de souligner la gravité de cette constatation, venant après plusieurs autres.

Mais alors que peut-on sauver de son récit et qu'a donc été le véritable Martin? C'est ce que M. Babut s'efforce de déterminer dans la deuxième partie de son livre. Ici, nous le suivons moins volontiers : autant la partie négative de son étude nous a paru forte, autant nous hésitons à accepter ses hypothèses sur la chronologie de la vie du saint: malgré tout, la question de la date de la naissance de Martin, celle de l'époque exacte et de la durée de son service militaire ne sont pas définitivement éclaircies: pour affirmer que Martin servait en Gaule dès 353, qu'il parvint à un grade élevé dans l'armée, il faudrait peut-être d'autres raisons que celles qu'on avance. Une seule chose paraît certaine: ce fut du César Julien qu'il obtint son congé; quant au reste de sa vie avant son élection à l'évêché de Tours, résignons-nous à l'ignorer entièrement: « Il est incertain que Martin ait jamais résidé à

1. Malgré tous les efforts de M. Babut pour l'éclaircir (p. 158-165), la question du schisme antiféliciien et du 6e canon du concile de Turin demeure obscure : à mon sens, M. Babut met définitivement hors de doute que le concile a réconcilié les antiféliciens; mais le texte même reste peu clair et il a certainement subi des remaniements plus compliqués que ceux supposés par M. Babut. Cf. à ce sujet des observations fort justes dans le compte rendu déjà cité de l'*Engl. hist. Review*.

Poitiers. S'il y a résidé, il est très improbable qu'il y ait fondé un monastère. Si le monastère a existé, il est douteux qu'il fût à Ligugé; et tous les textes concourent à nous faire croire qu'il n'a pas subsisté après le départ du saint. Le plus ancien monastère de l'Occident n'est pas Ligugé, c'est Marmoutiers » (p. 189). Un fait reste hors de doute: Martin fut le premier moine latin.

Nous ne suivrons pas M. Babut dans son étude de l'épiscopat de Martin; il suffira d'en retenir que la « mission » du saint ne fut pas — aux yeux même de Sulpice — le phénomène unique qu'elle sembla plus tard, et qu'elle ne s'étendit guère sans doute en dehors de la Touraine (il n'y a d'attesté, pour son biographe, que la mission en pays éduen); Martin a combattu le paganisme, comme l'ont combattu autour de lui, et comme lui avec l'appui des constitutions impériales, les évêques, ses contemporains. Ce sera un sujet d'étonnement pour les historiens de l'avenir que de voir combien de temps une vérité aussi évidente a été étrangement méconnue.

Cette longue enquête — et nous n'avons rien dit du chapitre sur Martin abbé et thaumaturge, véritable modèle de critique — aboutit à la conclusion que la gloire du saint de Tours est un phénomène d'ordre littéraire: elle est le fait de Sulpice, dont les livres, lorsque furent morts les ennemis de Martin et les témoins de sa vie, eurent un prodigieux succès: hors de Gaule, la partie fut vite gagnée; en Gaule même, les Martiniens eurent plus de résistances à vaincre: ce fut seulement avec Perpetuus, élu évêque de Tours en 461, que la victoire devint complète: le culte de Martin allait devenir le plus populaire de la Gaule, un des plus célèbres de tout l'Occident[1].

Nous n'avons pas pu mettre en lumière tous les mérites du livre de M. Babut, ni signaler toutes les discussions qu'il renferme. La lecture en est singulièrement attachante, et cependant, lorsqu'on le ferme, un doute subsiste. Admettons que le talent littéraire de Sulpice soit presque l'unique cause de la gloire de Martin; encore faut-il expliquer comment Sulpice fut amené à faire de cet ascète modeste son héros: parce que l'évêque de Tours était favorable au petit groupe des antiféliciens, parmi lesquels il faut ranger Sulpice, nous dit M. Babut (p. 110-111). La raison est-elle suffisante? M. Babut lui-même nous a montré que l'attitude à Trèves du saint de Tours fut celle d'un vaincu et qu'il dut, pour se venger, s'enfermer dans une solitude boudeuse: piètre vengeance et piteuse attitude; Martin n'aurait été qu'un mécontent entre plusieurs; accordons même qu'il ait été « le seul évêque que la secte pût revendiquer pour l'un des siens »: cela expliquerait qu'il ait retenu l'attention de Sulpice et de

1. Je crois avec M. Halphen (*Rev. hist.*, t. CXII, p. 338-339) que la *receptio Martini* dont il est question dans les actes du synode tourangeau de 461, est l'inauguration du nouveau tombeau du saint.

ses amis; ce n'était pas assez pour que l'on pût songer à faire de lui — de son vivant, ne l'oublions pas — le grand homme de ces Gaules où tant de gens lui étaient hostiles. Il faut de toute nécessité que la personnalité de Martin ait eu un singulier relief, que, même des ennemis de ses idées, il ait été tout spécialement connu, et je croirais volontiers que c'est lui qu'a visé le pape Sirice dans cette lettre de 386-387, où il est question de ces moines dont on fait des évêques qui « tout guindés d'orgueil » « courent à l'hérésie »[1]. Et comme sa qualité de moine n'a certainement pas suffi à le distinguer, force est bien d'admettre qu'un prestige spécial, dû sans doute à ses dons personnels, l'environnait : aller plus loin et préciser davantage, ce serait quitter l'histoire pour entrer dans le roman.

Résignons-nous donc à ignorer peut-être toujours ce que fut Martin de Tours : ce n'est pas au reste une raison pour avoir moins de reconnaissance à l'endroit du probe historien qui nous a dit ce qu'il ne fut pas et qui, cherchant à atteindre une vérité insaisissable, a écarté de l'histoire des légendes qui l'encombraient plus qu'elles ne la poétisaient.

René MASSIGLI.

Dr Georg Wilke, *Kulturbeziehungen zwischen Indien, Orient und Europa, Mannus-Bibliothek,* fasc. X. Würzbourg, Curt Kabitzsch, 1913; 1 vol. grand in-8° de 276 pages, avec 216 gravures dans le texte.

Dans un précédent ouvrage sur les rapports de la civilisation des mégalithes de l'Europe occidentale avec l'Orient, le Dr Georg Wilke avait essayé de prouver l'existence, dès l'époque néolithique, d'un vaste courant qui, parti du sud-ouest de l'Europe, aurait atteint les rives orientales de la Méditerranée et introduit dans ces régions, entre autres nouveautés, le principe et les débuts de l'écriture.

C'est toujours de l'influence éducatrice de l'Occident sur l'Orient que traite le présent fascicule; nous nous y trouvons toujours à une époque préhistorique aussi reculée, entre l'âge de pierre et celui du bronze, mais cette fois, élargissant encore son horizon, c'est jusque dans l'Inde, voire jusque sur les rives du Pacifique que l'auteur prétend retrouver les sédiments laissés par les flots civilisateurs de l'Occident. Ajoutons tout de suite que ces traces lui paraissent si nombreuses et de telle nature qu'il n'hésite pas à les attribuer à des migrations de peuples partis de l'ouest de l'Europe et dans lesquels il croit reconnaître la race indo-européenne primitive. Bien avant les invasions des Aryas dans l'Inde, bien avant les grands mouvements

1. Lettre *Cogitantibus nobis* (P. L., 13, 1164); M. Babut (p. 195) cite cette lettre et donne d'excellentes raisons en faveur de l'hypothèse qu'il rejette cependant par des arguments qui ne sont pas très convaincants.

ethniques qui peuplèrent l'Asie Mineure, la Grèce et l'Italie, les Indo-Européens auraient donc envoyé, depuis l'océan Atlantique, à travers l'Europe et l'Asie jusque dans l'Inde, des troupes colonisatrices.

Cette théorie, très ample et si hardie qu'elle ne va pas sans effrayer de prime abord la prudente retenue dont les études classiques donnent l'habitude, est soutenue par un abondant faisceau de rapprochements et de comparaisons. Une vaste érudition, qui va de la linguistique à l'archéologie figurée, du folk-lore à la médecine, remplit le livre de M. Georg Wilke. Les faits y abondent, adroitement interprétés, les idées s'y succèdent à chaque page, d'une vivacité toujours originale. Suivant un plan méthodique, l'auteur passe en revue tout le mobilier archéologique : armes, céramique, peinture et tatouage, ustensiles et outils divers, puis les traditions intellectuelles et surtout religieuses ; dans tout le domaine qu'il s'est assigné, il reconnaît et étudie successivement le culte des ancêtres, celui du soleil, de la lune et des animaux les plus divers, y compris les monstres. On trouvera dans cette exégèse beaucoup à glaner, mais sans en rapporter, à notre sens du moins, une conviction sérieuse.

Bien des rapprochements, en effet, paraissent demeurer sujets à caution, bien des analogies peuvent s'expliquer par une simple rencontre fortuite. Le grand nombre des faits signalés interdirait, pense M. le Dr Georg Wilke, de faire ainsi intervenir le hasard. Au lieu de parler de rencontre fortuite, disons donc que ce grand nombre d'analogies peut fort bien trouver sa raison d'être dans l'identité des besoins, des conditions naturelles et de l'esprit humain sous les différentes latitudes. Que les hommes, par exemple, aient utilisé des excréments de vache comme combustible dans l'Inde ancienne, dans le Caucase, en Perse, comme en Frise, en Bretagne et en Portugal, nous en conclurons simplement que, dans ces différents pays il y eut des vaches et des hommes qui n'avaient pas assez de bois pour se chauffer. Que l'on ait partout rendu un culte aux défunts et en particulier aux ancêtres, que ce culte ait eu généralement la forme de sacrifices et de festins près de la tombe, nous ne nous en étonnerons pas, remarquant que bien des peuples exotiques en usent encore de même aujourd'hui. Nous attribuerons de même le culte du soleil et de la lune, non pas en particulier à telle ou telle famille humaine, mais en général à tous les peuples d'agriculteurs et de marins, celui des animaux aux populations qui pratiquaient surtout la chasse ou l'élevage.

Nous protesterons aussi contre la facilité excessive, à notre sens, avec laquelle M. Georg Wilke admet les généralisations qui flattent ses idées. Qu'on en juge par les passages suivants (p. 243) : « L'an-» thropologie ne peut rien nous apprendre des constructeurs des » mégalithes indiens, car ce peuple incinérait ses morts. Mais le type

» des ustensiles, des habitations et des tombes hindoues prouve » l'existence d'une race complètement différente des races asiatiques » préhistoriques et récentes et qui semble au contraire apparentée au » type européen de Cro-Magnon et identique à celle des couches » néolithiques de Nippour en Mésopotamie et de Yortan en Mysie. »

Et un peu plus loin (p. 244) : « On n'a pu encore étudier qu'in- » suffisamment les squelettes rencontrés en grand nombre dans les » tombes mégalithiques de la Perse septentrionale à l'âge du bronze. » D'après ce que j'en ai vu, ils sont très voisins de ceux qui pro- » viennent des sépultures de l'âge du bronze et du fer en Transcau- » casie, lesquels ne présentent sans doute, en ce qui concerne » notamment la forme des crânes, aucun type bien caractérisé, mais » n'en permettent pas moins de reconnaître, dans une certaine » mesure, des relations avec les populations néolithiques de l'Europe » centrale et occidentale. »

Nous ne nierons point, sans doute, que des relations n'aient été possibles, dès l'époque de la pierre polie, entre l'Europe et l'Orient, voire l'Extrême-Orient. Mais il nous semble bien difficile, même après l'étude de M. Georg Wilke, d'en attester la réalité et surtout d'en déterminer les modalités ; il nous semble surtout bien aventureux de les attribuer à des migrations préhistoriques parties de l'Europe occidentale, et plus encore, de faire de ces néolithiques européens apparentés au type de Cro-Magnon les représentants du peuple indo-européen primitif.

A. GRENIER.

The palaeolithic Period of the Scandinavian Peninsula, by **F. Arentz**. Kristiania, Sœrensen, 1913 ; in-8° de 176 pages.

Faute de collaborateur compétent pour ce pays, la *Revue* ne peut que remercier de l'envoi de ce travail.

C. J.

Louis Siret, *Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques.* Tome I, *De la fin du quaternaire à la fin du bronze.* Préface d'**Émile Cartailhac**. Paris, Geuthner, 1913 ; 1 vol. in-8° de XIII-504 pages, avec 170 fig. et XV planches.

Je ne saurais assez déplorer de ne disposer que d'une couple de pages pour le compte rendu d'un ouvrage aussi considérable, non seulement par son volume, mais aussi par son importance. D'une part en effet, comme l'indique le titre, il étudie en détail toutes les trouvailles préhistoriques de l'Espagne depuis la fin du paléolithique jusqu'à la fin du bronze ; d'autre part, les rapprochements qu'exigeait le sujet font intervenir les témoins des civilisations correspondantes dans le reste de l'Europe et le Sud-Est du bassin méditerranéen. C'est donc un ouvrage dont la connaissance s'impose à tout préhistorien.

Résumons les thèses de l'auteur, déjà exposées par lui dans des mémoires antérieurs et qui reçoivent dans le présent ouvrage, avec quelques corrections de détail et sous une forme systématique, de nouvelles confirmations. A la civilisation paléolithique finissante se juxtapose la civilisation néolithique, d'origine étrangère, que l'auteur attribue aux Ibères, Indo-Européens apparentés aux premières populations d'Hissarlik. A la civilisation néolithique succède l'énéolithique, caractérisée à la fois par l'emploi du cuivre entraînant la décadence de la pierre polie et par la taille perfectionnée du silex, et rapportée par l'auteur à des colonies phéniciennes datant de la XVIIIe dynastie égyptienne. Durant cette période (approximativement 1500 à 1200 avant J.-C.), cette civilisation importée se combine avec la continuation du néolithique, avec sa céramique, seulement plus perfectionnée comme formes et comme décor par un progrès local, et ses sépultures dolméniques auxquelles s'ajoute une galerie d'accès vraisemblablement empruntée aux coupoles des nouveaux venus.

Vers 1200 avant J.-C. commence l'âge du bronze, qui présente, comme l'énéolithique, deux *facies* différents ethnographiquement, mais chronologiquement simultanés. Le premier, continuation de l'état antérieur, est caractérisé par des enterrements collectifs sous dolmens; l'autre, que caractérisent des ensevelissements individuels en des cercueils et une poterie noire sans décors peints, est dû à des envahisseurs celtiques qui, venus du Centre de l'Europe, ont chassé les colons phéniciens.

Cette civilisation du bronze conserve jusque vers 800 avant J.-C. les mêmes caractères, sans traces des perfectionnements des différentes périodes du bronze dans l'Europe septentrionale et centrale; puis, sans aucune transition, apparaissent en Espagne les caractères du dernier âge du bronze, qui est en réalité le premier âge du fer (p. 394), correspondant à une reprise des relations commerciales avec l'Est méditerranéen.

Il m'est malheureusement impossible d'indiquer, même sommairement, les arguments sur lesquels l'auteur appuie ses déterminations ethnographiques et chronologiques, passant en revue les monuments funéraires, les vases, les outils ou armes de toute sorte (pointes de flèche ou de lance, haches, hallebardes, poignards et épées, poinçons, faucilles), la décoration des tombes ou des vases, les idoles, les objets de parure (bracelets, éléments de colliers), les matières premières, les procédés de construction et de retranchement, enfin cherchant quelques lumières dans les allusions aux temps légendaires contenues dans les textes historiques. Nous devons nous borner à signaler la force des déductions de l'auteur; notamment sa critique pied à pied des opinions de M. Déchelette (p. 57 et suiv., 99-136) mérite la réflexion la plus attentive.

Mais si j'inclinerais à lui donner gain de cause en ce qui concerne la civilisation matérielle, il m'est impossible d'accepter ses vues relatives aux manifestations esthétiques et religieuses dans la Péninsule. Malgré ses critiques de mes théories (p. 440-447, 467-471), les motifs qu'il rapporte à un culte de la fécondation, d'origine orientale, continuent à me sembler purement anthropomorphiques ; leur apparition n'a pas attendu les colons énéolithiques, et dès le néolithique, si l'on peut attribuer à l'influence d'envahisseurs, en même temps que la figuration de la hache, l'utilisation funéraire de ces représentations, elles existaient déjà, avec le même aspect, dans les peintures rupestres de l'époque azilienne.

Dans l'impossibilité de résumer les arguments de l'auteur, je voudrais du moins relever certaines idées directrices ou procédés de méthode dont il a fait le plus heureux usage. Il a montré excellemment l'insuffisance des matières premières comme base exclusive de la classification des produits industriels (p. 20), et la nécessité, pour les expliquer, de doser la part des facteurs temps, lieu et race (p. 192-193). Il rattache d'une façon très scientifique les caractères des produits d'une civilisation aux conditions dans lesquelles elle s'est développée, ce qui permet, connaissant l'un des termes, de conjecturer l'autre. C'est ainsi, sans parler de son recours incessant à la présence ou à l'absence d'étain pour expliquer les caractères des objets métalliques de telle région, qu'il reprend et développe l'opposition établie par Montelius entre les haches d'origine européenne ou orientale selon le procédé d'emmanchement qu'implique leur forme (p. 163), qu'il explique l'imitation en silex taillé de poignards de bronze (p. 178 et suiv.), ou encore qu'il distingue entre des peuples combattant de préférence d'estoc ou de taille, faisant ou non usage de flèches. De même, il rattache à l'industrie du spart, dont la Cueva de los Murcielagos a fourni des vestiges néolithiques, les vases caliciformes auxquels pour cette raison il attribue une origine ibérique (p. 205 et suiv.), et à des récipients naturels (gourdes ou œufs d'autruche) munis d'un col tressé rapporté, les gobelets cordés *(schnurbecher)* (p. 228 et suiv.). Signalons encore l'opposition qu'il établit, pour le genre de vie dont témoignent ces procédés industriels, entre la taille du silex et le polissage des roches éruptives (p. 11), et les caractères distinctifs des routes commerciales et des routes d'invasion (p. 134), des routes terrestres et des routes maritimes (p. 143-144).

Relevons pour finir, comme un mérite tout spécial, le fruit tiré par l'auteur de ses connaissances et de sa pratique d'ingénieur, comme le prouvent les quelques exemples suivants : pourquoi les indigènes de l'Espagne énéolithique ont laissé les colons phéniciens exporter l'argent et l'étain (p. 49) ; influence de l'absence d'étain sur les formes

primitives d'objets en métal (p. 73); influence de la technique de la cuisson sur la décoration céramique (p. 131); hypothèse sur la découverte accidentelle et l'utilisation intentionnelle de la métallurgie du fer (p. 326); considérations permettant de déterminer le rôle des haches aux deux grandes divisions du bronze ibérique selon la forme du tranchant (p. 343-344); mode d'emmanchement et par suite façon de travailler des haches à talon à deux anses (p. 345-346); explication des haches en bronze plombeux comme d'objets rendus volontairement inutilisables et par suite à rôle vraisemblablement religieux (p. 354); explication des dépôts d'objets de bronze par le désir de soustraire ceux-ci aux spoliations (p. 419).

G.-H. LUQUET.

Dr Walther Schulz-Minden, *Das germanische Haus in vorgeschichtlicher Zeit, Mannus-Bibliothek*, fasc. XI. Curt Kabitszch, Würzburg, 1913; 1 vol. grand in-8° de 128 pages, avec 48 gravures dans le texte.

Ce livre est la reproduction à peu près intégrale d'une dissertation de doctorat présentée en 1912 à l'Université de Berlin et préparée sous la direction du professeur G. Kossinna. On y trouve réunis, commodément groupés et sobrement exposés, bon nombre de faits concernant l'habitation germanique primitive.

Des quatre sources d'information auxquelles a puisé l'auteur, la linguistique et les témoignages littéraires ou figurés de l'antiquité classique ne lui fournissent que des indications sommaires et dont il a raison de mesurer étroitement la portée. Les urnes-cabanes de l'Allemagne occidentale, dont il fait une étude détaillée, lui paraissent elles-mêmes des documents fort sujets à caution; ce sont avant tout, remarque-t-il, des urnes. Comme elles représentent cependant des cabanes, il estime que la plupart d'entre elles reproduisent l'aspect de bâtiments accessoires plutôt que de la maison d'habitation proprement dite (p. 70). On admettra difficilement cette observation. Est-il vraisemblable que les Germains aient choisi, pour enfermer les cendres de leurs morts, la forme de leurs granges plutôt que celle de la case où l'on vivait? On supposera plutôt que ces petits monuments datant de l'âge du bronze ou du premier âge du fer ont derrière eux une tradition déjà longue et peuvent rappeler des types d'habitations depuis longtemps périmés.

Ce sont les restes d'habitations mis au jour par les fouilles qui occupent — et à juste titre — la place la plus considérable. L'auteur a rangé ces trouvailles suivant un ordre topographique et chronologique. La base de son classement topographique lui est fournie par les conclusions de son maître, M. Kossina, touchant l'extension et les conquêtes successives des différents peuples germaniques. Cet ordre,

évidemment, se trouve conforme à la logique. Mais pourquoi M. Walter Schulz-Minden est-il parti de la période contemporaine de l'époque romaine pour remonter ensuite jusqu'à l'âge de pierre, au lieu de commencer par les monuments les plus anciens pour descendre peu à peu jusqu'aux plus récents? Sans doute parce que la région qui lui paraît le berceau de la race germanique, la Scandinavie, lui a fourni surtout des restes remarquables de demeures peu anciennes. Mais n'aurait-il pas été préférable de laisser de côté les hypothèses sur l'origine et les migrations germaniques pour s'attacher à l'histoire de l'habitation elle-même, au développement et à la succession de ses types? On aurait vu ainsi, à l'âge de la pierre, des demeures en forme de fer à cheval s'étendre du Schleswig-Holstein au Jutland et à la Suède; à l'âge du bronze se rencontrent dans toute l'Allemagne orientale des traces, d'ailleurs assez effacées, de cabanes circulaires légèrement enfoncées dans le sol et aussi de palafittes; l'époque de la Tène et les premiers siècles de notre ère présentent chez les Germains de l'Ouest, de l'Est et du Nord des huttes circulaires voisinant avec des cabanes rectangulaires de dimensions plus ou moins grandes, parfois précédées d'un auvent et divisées intérieurement en deux ou même trois nefs par des rangs de piliers. On trouve ainsi dans les îles de Gotland, d'Oeland et en Norvège, les soubassements en pierres et terre de véritables mégarons nordiques contemporains de l'Empire romain ou même de l'époque des invasions.

Quatre appendices sont consacrés *à l'habitation celtique durant l'époque de la Tène* (les travaux français sont complètement ignorés), — *aux habitations avec auvent à l'époque préhistorique* (les monuments italiens ne semblent connus que par une planche de Montelius), — *aux restes d'établissements illyriens dans l'Allemagne orientale*, — enfin, *au développement de la maison allemande à l'époque historique.*

Cette étude un peu austère peut-être, mais d'une très réelle valeur documentaire, fournit une précieuse contre-partie aux nombreux travaux récemment consacrés à l'histoire de l'habitation dans le bassin de la Méditerranée.

A. GRENIER.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Inscriptions cypriotes en langue inconnue. — En rapprochant deux inscriptions d'Oxford de deux inscriptions du Louvre, les unes découvertes à l'Ashmolean Museum par M. Richard Meister, les autres provenant d'un tombeau d'Amathonte exploré en 1896 par M. Perdrizet, M. Vendryes (*Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, t. XVIII, 1913, p. 271-280) a soulevé un problème des plus intéressants. Ces deux groupes de textes, écrits en caractères cypriotes, appartiennent à une même langue, qui n'est pas le grec : « A quelle civilisation se rattachent-ils? Nous fournissent-ils la langue des habitants primitifs de l'île, antérieurement à l'arrivée des Grecs et des Phéniciens, ou la langue d'autres envahisseurs, venus d'ailleurs tardivement? Est-ce pour cette langue que le syllabaire cypriote a été inventé, ou ceux qui la parlaient ont-ils tant bien que mal utilisé ce syllabaire comme l'ont fait les Grecs? Autant de questions qui restent sans réponse.» Nous n'en devons pas moins féliciter M. Vendryes de son déchiffrement : c'est un jalon pour l'avenir.

Lexique de géographie ancienne. — La librairie Klincksieck déploie une activité digne d'éloges. On retrouvera plusieurs fois son nom dans cette chronique. Le XXXe fascicule de sa *Nouvelle collection à l'usage des classes* nous apporte un *Lexique de géographie ancienne*, dû à M. Maurice Besnier. Comme nous le recevons au moment de mettre sous presse, il nous faut nous borner aujourd'hui à le mentionner, en renvoyant au prochain fascicule l'analyse de cet important in-12 de près de 900 pages.

Bibliographie de la littérature grecque (1 vol. in-12 de v-334 pages; Paris, Klincksieck, 1914). — Notre ami et collaborateur M. Paul Masqueray vient de publier, à l'usage des étudiants, un manuel de bibliographie grecque dont on ne saurait penser trop de bien. Donner, pour les écrivains grecs, depuis les origines jusqu'à la fin de la période romaine, les notions pratiques indispensables, « indiquer, sur chaque auteur, le livre capital, l'article important, l'édition dont il faut se servir, le manuscrit auquel il est nécessaire de remonter; puis, dire, pour chaque ouvrage, ce qu'on sait, ce qu'on ne sait pas, ce qu'on cherche, les principales questions qu'on tâche de résoudre », tel est le but que l'on s'est proposé. Rien de plus difficile qu'un pareil

travail de classement et de choix. M. Masqueray s'en est acquitté avec l'intelligence lucide et l'expérience consommée d'un maître.

Dictionnaire Saglio (48e fascicule). — Cette grande publication, qui se continue sous la direction de MM. Pottier et Lafaye, nous apporte cette fois plus d'une centaine d'articles allant du mot *Tibia* au mot *Triumphus*. On relèvera : I. Institutions politiques. — M. Clerc, *Timouchoi* (surtout à Marseille); Ch. Lécrivain, *Tresviri* (les différentes catégories de triumvirs), *Tribuni plebis* (mise au point de ce que nous savons de la célèbre magistrature), *Tributum* (l'impôt à Rome); V. Chapot, *Tribus* (à Rome seulement). II. Institutions financières. — Lécrivain, *Trapezitai* (banques, en Grèce, en Égypte et à Rome). III. Institutions militaires. — M. Brillant, *Trierarchia* (importance de cette liturgie pour la puissance navale d'Athènes); Lafaye et de Rochas, *Tormentum* (étude sur les machines de trait dans le monde ancien). IV. Cultes. — A. Boulanger, *Titanes* (à distinguer des Géants) et *Triton* (le dieu marin par excellence); G. Nicole, *Triptolemus* (cycle de Déméter éleusinienne). V. Institutions scéniques. — O. Navarre, *Tragoedia* (aussi bien à Rome qu'en Grèce). VI. Industrie, costume et mobilier. — V. Chapot, *Tignarius* (charpente et menuiserie), *Tinctor* (art de la teinture), *Tonsor* (le barbier et la coiffeuse), *Tornatura* (tour et tournage); Ch. Dubois, *Tripus* (le trépied en Grèce, en Étrurie et à Rome); S. Reinach, *Torques* (le collier, surtout chez les Gaulois); Courby et Hunziker, *Toga* (avec un excellent résumé des belles recherches de M. Heuzey sur la toge romaine).

Le précieux répertoire s'avance, d'une marche régulière, vers son achèvement. Il est de plus en plus conçu dans une manière sobre qui mérite de servir d'exemple.

G. RADET.

Revue des comptes rendus d'ouvrages relatifs à l'Antiquité classique. — Sous ce titre, M. J. Marouzeau publie, en appendice à la *Revue de Philologie*, un précieux répertoire qui forme chaque année un fascicule et se vend à part. Deux livraisons ont déjà paru, l'une pour 1910, l'autre pour 1911. Ce travail de bibliographie rend les plus grands services. — Du même auteur, signalons :

Notes sur la fixation du latin classique. — Publiées dans les *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*. La première partie (t. XVII, 1911, p. 266 sqq.) concerne la phonétique; la seconde (t. XVIII, 1913, p. 146 sqq.), le vocabulaire. Ces études sont des modèles de science, de finesse et de précision. — Du même encore :

Conseils pratiques pour la traduction du latin (1 vol. in-12 de 60 pages; Paris, Klincksieck, 1914). — M. Marouzeau, qui prépare à la librairie Geuthner un *Lexique de la terminologie linguistique*, a tenu à utiliser l'expérience approfondie qu'il a de la traduction latine pour

indiquer aux élèves la meilleure méthode à suivre dans cet exercice. Son petit ouvrage, qui est une merveille de clarté, d'exactitude et de précision, peut être également recommandé aux professeurs.

Morphologie historique du latin (A. Ernout, *Historische Formenlehre des Lateinischen*, traduction allemande de M. Hans Meltzer; Heidelberg, Winter, 1913; 1 volume in-8° de XII-204 pages).

Au tome XIV de cette *Revue* (p. 102-3), on a rendu compte de la deuxième édition de l'ouvrage de M. Niedermann : *Historische Lautlehre des Lateinischen*. La morphologie historique que nous donne M. Ernout pour la même langue en est la suite naturelle et vient de paraître d'abord en allemand dans la même collection *(Sprachwissenschaftliche Gymnasialbibliothek)*, publiée sous la direction de M. Niedermann. Comme dans le *Bulletin* n° 61 de la *Société de Linguistique*, M. Meillet annonce que nous allons avoir une édition française du livre de M. Ernout, on se contentera pour cette fois de le signaler à l'attention du lecteur, réservant le compte rendu proprement dit pour la nouvelle rédaction qui, du reste, doit être un peu plus développée que celle qu'a traduite M. Meltzer.

A. CUNY.

Étrusque. — Nous tenons à signaler sans retard : Jules Martha, *La langue étrusque; affinités ougro-finnoises, précis grammatical, textes traduits et commentés, dictionnaire étymologique* (Paris, Leroux, 1913; 1 vol. in-8° de VII-493 pages). — C. J.

Les voies romaines de l'Étrurie méridionale, par Anziani. Extrait du tome XXXII des *Mélanges de l'École de Rome*, 64 pages, 1913. Très remarquable comme observations sur le terrain, et, ensuite, comme déductions générales : « Comme les Romains ne détruisaient pas plus une vieille route qu'ils ne supprimaient une vieille institution, ils ont laissé subsister des vestiges même de l'époque étrusque. » Pareille chose a dû se passer en Gaule où il est permis maintenant de parler de chemins gaulois. — C. J.

Histoire ancienne de l'Afrique du Nord. — C'est le titre de la grande œuvre entreprise par M. Gsell et dont le premier volume paraît aujourd'hui chez Hachette (*Les conditions du développement historique; les temps primitifs; la colonisation phénicienne et l'empire de Carthage*, in-8°, 1913, 544 p.). C'est à tous les égards un événement pour la science historique française que l'apparition de ce volume. Un de nos collaborateurs en parlera plus longuement. Je suis sûr qu'il ne désavouera pas mes expressions, si je dis que c'est un pur chef-d'œuvre de méthode, d'érudition, d'exposition, de vérité. — C. J.

Signum Marsyae. — L'excellent travail de M. Merlin sur *Forum et maisons d'Althiburros (Notes et Documents publiés par la Direction des Antiquités et Arts* de Tunisie, 1913, gr. in-8° de 60 p. et 6 pl.) me

paraît poser à nouveau la question du *Signum Marsyae* comme emblème des colonies de droit italique. — C'est la thèse courante depuis Eckhel, rajeunie par Mommsen. J'avais beaucoup hésité à l'accepter (*Dictionnaire de* Saglio, au mot *Jus italicum*, t. III, p. 747). Mes hésitations sont plus grandes encore aujourd'hui. Je crois bien qu'il s'agit d'autre chose, soit d'une *immunitas* fiscale indépendante du *jus italicum*, soit d'une *civitas romana* ou d'un *jus Latii* exemptant les habitants, sinon les terres, de la *capitatio*, soit peut-être de l'octroi du titre de *municipium*. M. de Pachtère, dans une conversation que nous avons eue ensemble, se demande s'il ne faut pas, pour expliquer le Marsyas, regarder surtout vers le *Latium majus*, en tout cas vers une condition supérieure du Latin. Et, réflexion faite, il me paraît être dans la bonne voie. — C. J.

Basiliques chrétiennes. — Paul Gauckler, *Basiliques chrétiennes de Tunisie*, 1892-1904. Paris, Picard, 1913; in-f° de 32 pl. et 31 p. — Nous ne faisons qu'annoncer l'ouvrage. Un de nos collaborateurs en parlera plus longuement. Mais nous tenons à dire tout de suite l'admirable dévouement fraternel qui a dirigé cette publication. — C. J.

ERRATA

P. 281, titre de l'article et ligne 2 de la lettre : mettre « en 69 » au lieu de « en 70 ».

P. 283, titre courant : même correction.

P. 282, ligne 4 du paragraphe au-dessous de la carte : intervertir (B) et (C), C s'appliquant à l'amphithéâtre et B au grand bâtiment.

P. 290, 3e paragraphe, ligne 5 : lire « basse » au lieu de « bonne ».

---

4 décembre 1913.

Le Directeur-Gérant : GEORGES RADET.

Bordeaux. — Imprimeries GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 9-11.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

ALLÈGRE (F.). — Les Limiers, drame satyrique de Sophocle. 237
— Wecklein, *Kommentar zu Sophokles Philoktet* (bibl.). 332
— Diehl, *Supplementum Sophocleum* (bibl.) 332
ANZIANI (D.). — Grenier, *Bologne villanovienne et étrusque* (bibl.). 95
— Kornemann, *Der Priestercodex in der Regia* (bibl.). 100
— Helbig, *Führer in Rom*, 3e éd. (bibl.). 218
AUDOLLENT (A.). — Sur une « tabella defixionis » de Mentana 459
BLANCHET (A.). — Une hypothèse sur la patrie de Postume 431
— Huybrigts, *Voirie de la Belgique romaine et franque* (bibl.). . . 468
BLOCH (G.). — *L'Aurum tolosanum* 278
Robinson, *Marius, Saturninus und Glaucia* (bibl.) 227
BLUM (G.). — Ἐξηγητής 456
BONNARD (L.). — Ce que nous savons de Chartres gallo-romain 60
BRÉHIER (É.). — Baumann, *Neues zu Sokrates, Aristoteles, Euripides* (bibl.) . . . 91
— Philostratus, *Apollonius of Tyana*, éd. et trad. Conybeare (bibl.) 94
BRUTAILS (J.-A.). — Notes sur les palais Galien 285
— Sculpture mérovingienne. 290
CAGNAT (R.). — Note sur deux inscriptions d'Algérie. 38
— Delbrück, *Antike Porträts* (bibl.) 221
CERRALBO (marquis de). — Les fouilles d'Aguilar d'Anguita. 437
CHAILLAN (M.). — Une sépulture à incinération sur le territoire de Gardanne. . 191
CHAPOT (V.). — Tod, *International arbitration amongst the Greeks* (bibl.) 462
CLERC (M.). — Inscriptions antiques du Musée d'Aix. 189
COURTEAULT (P.). — Fragments épigraphiques découverts à Bordeaux. 284
— Inscriptions de Gascogne 430
CUNY (A.). — Questions gréco-orientales : III. Le nom de l'or en égyptien et en sémitique; IV. Les noms propres lydiens dans les inscriptions grecques de Sardes 25, 399
— Chronique des études anciennes 112, 488
— Möller, *Indogermanisch-semitisches Wörterbuch* (bibl.). 221
— Boisacq, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque* (bibl.) . . . 222
— Robert, *Les noms des oiseaux en grec ancien* (bibl.). 223
— Magnien, *Le futur grec* (bibl.) 224
— Knuenz, *De Graecorum finalibus* (bibl.) 227
— Fitzhugh, *Indo-european Rhythm* (bibl.) 346
— Grenier, *Les composés nominaux dans le latin archaïque* (bibl.) . . . 347
DEONNA (W.). — Tables à mesures de capacité anciennes et modernes 167
DOTTIN (G.). — L'ancienne civilisation irlandaise. 293
— Les sacrifices humains chez les Celtes d'Irlande 432
DRESCH (J.). — Kossinna, *Die Herkunft der Germanen*; *Die deutsche Vorgeschichte* (bibl.). 107
DUFOURCQ (A.). — Puech, *Les Apologistes grecs* (bibl.). 231
— Cumont et Kugener, *Recherches sur le Manichéisme* (bibl.) . . 234
DÜRRBACH (F.). — Nachmanson, *Historische attische Inschriften* (bibl.). 336
— Braunstein, *Die politische Wirksamkeit der griechischen Frau* (bibl.) 340

Pages.

FABIA (Ph.). — La garnison de Lyon sous les Sévères. 187
— La mosaïque du bossu. 291
FERRAND (H.). — Au sujet du Néron. 193
FOURNIER (P.). — La stèle grecque de Talence 264
— Le théâtre d'Éphèse. 324
— Wilhelm, *Die lokrische Mädcheninschrift* (bibl.). 337
— Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque* (bibl.). . . . 343
GASSIES (G.). — Déchelette, *La collection Millon* (bibl.) 353
GRENIER (A.). — Wilke, *Kulturbeziehungen zwischen Indien, Orient und Europa* (bibl.). 480
— Schulz-Minden, *Das germanische Haus in vorgeschichtlicher Zeit* (bibl.). 485
HAVET (L.), — Pseudo-Tibulle (*Paneg.* 3, 7, 116). 267
HÉRON DE VILLEFOSSE (A.). — Inscription de Rodez. 429
HOLLEAUX (M.). — Recherches sur l'histoire des négociations d'Antiochos III avec les Romains. 1
JOUGUET (P.). — Gardiner, Thompson et Milne, *Theban ostraka* (bibl.) 465
JULLIAN (C.). — Notes gallo-romaines : LVII. Viviscus, Helvetum, Tribunci; LVIII. La Gaule dans les Notae Tironianae; LIX. La terre sainte des Semnons; LX. Clermont d'Auvergne 47, 181, 275, 421
— Aristée au pays de l'ambre 28
— Héligoland. 160
— Au Musée de Zara 59
— Chronique gallo-romaine. 73, 195, 304, 441
— Chronique des études anciennes. 114, 489
— Cuq, *Un nouveau document sur l'apokèryxis* (bibl.) 472
— de Pachtère, *Paris à l'époque gallo-romaine* (bibl.) 110
— Bonnard, *Navigation intérieure de la Gaule* (bibl.) 466
— Blanchet, *Décoration des édifices de la Gaule* (bibl.). 467
— Haverfield, *The Romanization of Roman Britain* (bibl.) 102
— Woyte, *Quellen zur Geschichte der Germanen* (bibl.)t 468
— Langewiesche, *Germanische Siedelungen* (bibl.). 469
— Koepp, *Die Roemer in Deutschland* (bibl.) 228
— Redderoth, *Der Angrivarierwall* (bibl.) 352
— Schumacher, *Besiedelungs-Geschichte Deutschlands* (bibl.). . . . 470
— [Haenhle-Wenz], *Altertümer im Museum zu Haltern* (bibl.) . . . 470
— Boeles, *Het Friesch Museum te Leeuwarden* (bibl.) 352
— Arentz, *The palaeolithic Period of the Scandinavian Peninsula* (bibl.) 482
LA VILLE DE MIRMONT (H. DE). — C. Calpurnius Piso et la conspiration de l'an 818/65 405
LECHAT (H.). — Notes archéologiques : VI et VII 117, 357
— *Bruckmanns Wandbilder alter Plastik* (bibl.). 341
LEROUX (G.). — Deonna, *L'archéologie; sa valeur; ses méthodes* (bibl.) 213
— Von Gaertringen et Lattermann, *Arkadische Forschungen* (bibl.). 341
— Ad. Reinach, *La base aux trophées de Délos* (bibl.). 463
LICHTENBERGER (H.). — Les Germains sont-ils des Indo-Européens?. 185
LUQUET (G.-H.). — Siret, *Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques*, I (bibl.) 482
MAROUZEAU (J.). — Ehrle et Liebaert, *Specimina codicum latinorum* (bibl.). . . . 347
MASQUERAY (P.) — Deecke, *Auswahl aus den Iliasscholien* (bibl.) 461
— H. V. Arnim, *Supplementum Euripideum* (bibl.). 461
— Ad. et P. Waltz, *Grecs et Latins* (bibl.). 464
MASSIGLI (R.). — Aufhauser, *Konstantins Kreuzesvision* (bibl.) 104
— Alivisatos, *Die kirchliche Gesetzgebung des Kaisers Justinian I* (bibl.). 471
— Babut, *Saint Martin de Tours* (bibl.) 476
MERLIN (A.). — L. Catilius Severus 268
MONCEAUX (P.). — Waltzing, *L'Apologétique de Tertullien* (bibl.) 103
— Palladius, *Histoire lausiaque*, trad. Lucot (bibl). 105

Pages.

MONCEAUX (P.). — Isidore de Séville, *Etymologiarum libri XX*, éd. Lindsay (bibl.) 106
— Lelong, *Le Pasteur d'Hermas* (bibl.) 352
— Lietzmann, Klostermann et E. Diehl, *Kleine Texte für theologische Vorlesungen* (bibl.) 475
— Aigrain, *Manuel d'épigraphie chrétienne* (bibl.). 474
MONTAUZAN (GERMAIN DE). — La garnison de Lyon sous les Sévères 187
— La mosaïque du bossu 291
MORTET (V.). — Prestel, *Zehn Bücher des M. Vitruvius Pollio* (bibl.) 229
NAVARRE (O.). — Le théâtre d'Éphèse. 315
— Le théâtre romain de Lillebonne. 428
PACHTÈRE (F.-G. DE). — Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, 2e éd. (bibl.). . . . 350
PICARD (Ch.). — A propos de deux inscriptions de Thasos. 31
PICHON (R.). — L'épisode d'Amata dans l'Énéide 161
PLANTADIS (J.). — Les arènes dites de Tintignac. 434
RADET (G.). — Le théâtre d'Éphèse 313
— Chronique des études anciennes 113, 235, 355, 487
— Meyer, *Histoire de l'Antiquité*, trad. David (bibl.). 85
— Jéquier, *Histoire de la civilisation égyptienne* (bibl.) 331
— Maspero, *Égypte* (bibl.) 201
— Cavaignac, *Histoire de l'Antiquité*, t. II (bibl.) 86
— G. de Sanctis, Ἀτθίς (bibl.) 89
— Fougères, *Athènes* (bibl.). 90
— [Boissevain], *Monnaies grecques de l'Académie des Sciences d'Amsterdam* (bibl.). 92
— S. Reinach, *Répertoire de reliefs grecs et romains*, t. III (bibl.) . . 217
— Bennett, *Religious Cults associated with the Amazons* (bibl.). . . . 93
— Cumont, *Les Mystères de Mithra*, 3e éd. (bibl.). 233
REINACH (Ad.). — Poulsen, *Der Orient und die frühgriechische Kunst* (bibl.) . . . 206
RICHARD. — Notes sur les palais Galien 288
RUYSSEN (Th.). — Taylor, *Varia Socratica*, I (bibl.). 333
— Brentano, *Aristoteles Lehre vom Ursprung des menschlichen Geistes* (bibl.) 334
SARRAU (A. DE). — Poterie chrétienne à symboles 440
SAINT-JOURS. — Poteries des dunes et stabilité du rivage. 426
SAUTEL (J.). — Note sur une tête de Satyre inédite provenant de Vaison 396
TOUTAIN (J.). — Le sanctuaire dolménique d'Alésia. 53
VALLETTE (P.). — *Teletis reliquiae*, éd. Hense (bibl.) 93
VIOLLIER (D.). — La question des Vivisques. 186
— La fuite des Helvètes en 69. 281
— Schenk, *La Suisse préhistorique*, I (bibl.). 110
WALTZ (P.). — Note sur Hésiode 28
— Mustard, *Eglogues of Mantuan* (bibl.) 112
ZEILLER (J.). — Errard et Gayet, *L'art byzantin*, IV : *Torcello et la Dalmatie*. . . 473

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

I. Articles de fond.

1° Orient grec. — Questions gréco-orientales (**A. Cuny**) : III. Le nom de l'or en égyptien et en sémitique, p. 25-27; IV. Les noms propres lydiens dans les inscriptions grecques de Sardes, p. 399-404. — Ἐξηγητής (**G. Blum**), p. 456-459.

Note sur Hésiode (**P. Waltz**), p. 28-30. — *Les Limiers*, drame satyrique de Sophocle (**F. Allègre**), p. 237-263.

Aristée au Pays de l'ambre (**C. Jullian**), p. 28. — Héligoland (**C. Jullian**) p. 160. — Recherches sur l'histoire des négociations d'Antiochos III avec les Romains (**M. Holleaux**), p. 1-24. — A propos de deux inscriptions de Thasos (**Ch. Picard**), p. 31-37. — Le théâtre d'Éphèse (**G. Radet, O. Navarre, P. Fournier**), p. 313-330.

Notes archéologiques (**H. Lechat**) : VI, p. 117-159, et VII, p. 356-395. — La stèle grecque de Talence (**P. Fournier**), p. 264-266. — Note sur une tête de Satyre inédite provenant de Vaison (**J. Sautel**), p. 396-398. — Tables à mesures de capacité anciennes et modernes (**W. Deonna**), p. 167-180.

2° Monde latin. — L'épisode d'Amata dans l'*Énéide* (**R. Pichon**), p. 161 166. — Pseudo-Tibulle, *Paneg.*, 3, 7, 116 (**L. Havet**), p. 267. — C. Calpurnius Piso et la conspiration de l'an 818/65 (**H. de la Ville de Mirmont**), p. 405 420. — L. Catilius Severus (**A. Merlin**), p. 268-274. — Note sur deux inscriptions d'Algérie (**R. Cagnat**), p. 38-46. — Sur une « tabella defixionis » de Mentana (**A. Audollent**), p. 459-460.

2° Antiquités nationales. — Poteries des dunes et stabilité du rivage (**Saint-Jours**), p. 426-427. — Ce que nous savons de Chartres gallo-romain (**L. Bonnard**), p. 60-72. — Au sujet du Néron (**H. Ferrand**), p. 193-194.

Notes gallo-romaines (**C. Jullian**) : LVII. Viviscus, Helvetum, Tribunci, p. 47-52 ; LVIII ; La Gaule dans les *Notae Tironianae*, p. 181-184 ; LIX. La Terre sainte des Semnons, p. 275-277 ; LX. Clermont d'Auvergne, p. 421-426. — Les Germains sont-ils des Indo-Européens (**H. Lichtenberger**), p. 185-186. — La question des Vivisques (**D. Viollier**), p. 186. — L'aurum tolosanum (**G. Bloch**), p. 278-280.— La fuite des Helvètes en 69 (**D. Viollier**), p. 281-283. — La garnison de Lyon sous les Sévères (**Germain de Montauzan** et **Ph. Fabia**), p. 187-188. — Une hypothèse sur la patrie de Postume (**A. Blanchet**), p. 431-432. — L'ancienne civilisation irlandaise (**G. Dottin**), p. 293-303. — Les sacrifices humains chez les Celtes d'Irlande (**G. Dottin**), p. 432-433.

Inscriptions antiques inédites du Musée d'Aix (**M. Clerc**), p. 189-190. — Inscription de Rodez (**Héron de Villefosse**), p. 429. — Inscriptions de Gascogne (**P. Courteault**), p. 430. — Fragments épigraphiques découverts à Bordeaux (**P. Courteault**), p. 284.

Le sanctuaire dolménique d'Alésia (**J. Toutain**), p. 53-59. — Le théâtre romain de Lillebonne (**O. Navarre**), p. 428. — Les arènes dites de Tintignac (**J. Plantadis**), p. 434-436. — Notes sur les palais Galien (**Brutails** et **Richard**), p. 285-289. — Une sépulture à incinération sur le territoire de Gardanne (**M. Chaillan**), p. 191-

192. — La mosaïque du Bossu (**Ph. Fabia** et **Germain de Montauzan**), p. 291-292. — Au Musée de Zara (**C. Jullian**), p. 59. — Les fouilles d'Aguilar d'Anguita (**Marquis de Cerralbo**), p. 437-439. — Poterie chrétienne à symboles (**A. de Sarrau**), p. 440. — Sculpture mérovingienne (**J.-A. Brutails**), p. 290.

II. Bibliographie.

1° Orient grec. — Ed. Meyer, Histoire de l'Antiquité, t. I, trad. David (**G. Radet**) p. 85-86. — Jéquier, Histoire de la civilisation égyptienne (**G. Radet**), p. 331. — Gardiner, Thompson et Milne, Theban ostraka (**P. Jouguet**), p. 465-466. — Maspero, Égypte (**G. Radet**), p. 201-206.

Möller, Indogermanish-semitisches Wörterbuch (**A. Cuny**), p. 221-222. — Fitzhugh, Indo-european Rhythm (**A. Cuny**), p. 346-347. — Meillet, Aperçu d'une histoire de la langue grecque (**P. Fournier**), p. 343-346. — Boisacq, Dictionnaire étymologique de la langue grecque (**A. Cuny**), p. 222-223. — Robert, Les noms des oiseaux en grec (**A. Cuny**), p. 223-224. — Magnien, Le futur grec (**A. Cuny**), p. 224-226. — Knuenz, De Graecorum finalibus (**A. Cuny**), p. 227.

Deecke, Hiasscholien (**P. Masqueray**), p. 461. — Wecklein, Kommentar zu Sophokles Philoktet (**F. Allègre**), p. 332. — Diehl, Supplementum Sophocleum (**F. Allègre**). p. 332-333. — Arnim, Supplementum Euripideum (**P. Masqueray**), p. 461-462. — Baumann, Neues zu Sokrates, Aristoteles, Euripides (**É. Bréhier**), p. 91-92. — Taylor, Varia Socratica, I (**Th. Ruyssen**), p. 333-334. — Brentano, Aristoteles Lehre vom Ursprung des menschlichen Geistes (**Th. Ruyssen**), p. 334-336. — Teletis reliquiae, éd. Hense (**P. Vallette**), p. 93-94. — Philostratus, trad. Conybeare (**É. Bréhier**), p. 94-95. — Ad. et P. Waltz, Grecs et Latins (**P. Masqueray**), p. 464.

Cavaignac, Histoire de l'Antiquité, II (**G. Radet**), p. 86-89. — G. de Sanctis, Ἀτθίς, Storia della Repubblica ateniese (**G. Radet**), p. 89-90. — Fougères, Athènes (**G. Radet**), p. 90-91. — Tod, International arbitration amongst the Greeks (**V. Chapot**), p. 462-463. — Braunstein, Die politische Wirksamkeit der griechischen Frau (**F. Dürrbach**), p. 340. — Bennett, Religious Cults associated with the Amazons (**G. Radet**), p. 93. — Cumont, Les Mystères de Mithra, 3e éd. (**G. Radet**), p. 233-234.

Nachmanson, Historische attische Inschriften (**F. Dürrbach**), p. 336-337. — Wilhelm, Die lokrische Mädcheninschrift (**P. Fournier**), p. 337-340. — Hiller von Gaertringen et Lattermann, Arkadische Forschungen (**G. Leroux**), p. 341. — [Boissevain], Griechische Münzen der Akademie der Wissenschaften zu Amsterdam (**G. Radet**), p. 92.

Deonna, L'archéologie, sa valeur, ses méthodes (**G. Leroux**), p. 213-217. — Poulsen, Der Orient und die frühgriechische Kunst (**Ad. Reinach**), p. 206-213. — S. Reinach, Répertoire de reliefs grecs et romains, t. III (**G. Radet**), p. 217-218. — Ad. Reinach, La base aux trophées de Délos (**G. Leroux**), p. 463-464. — Helbig, Führer durch die Sammlungen klassischer Altertümer in Rom, 3e éd. (**D. Anziani**), p. 218-221. — Bruckmanns Wandbilder alter Plastik (**H. Lechat**), p. 341-342. — Delbrück, Antike Porträts (**R. Cagnat**), p. 221.

2° Monde latin. — Kornemann, Der Priestercodex in der Regia (**D. Anziani**), p. 100-102. — Ehrle et Liebaert, Specimina codicum latinorum (**J. Marouzeau**), p. 347. — Grenier, Composés nominaux dans le latin archaïque (**A. Cuny**), p. 347-350. — Vitruve, trad. Prestel (**V. Mortet**), p. 229-231.

Grenier, Bologne villanovienne et étrusque, VIIIe-IVe siècles (**D. Anziani**), p. 95-99. — Robinson, Marius, Saturninus und Glaucia (**G. Bloch**), p. 227-228. — Cagnat, L'armée romaine d'Afrique, 2e éd. (**F.-G. de Pachtère**), p. 350-351.

Bonnard, Navigation intérieure de la Gaule à l'époque gallo-romaine (**C. Jullian**), p. 466-467. — Hubrigts, La voirie de la Belgique aux époques romaine et franque (**A. Blanchet**), p. 468. — F.-G. de Pachtère, Paris à l'époque gallo-romaine (**C. Jullian**), p. 110. — Blanchet, La décoration des édifices de la Gaule romaine (**C. Jullian**), p. 467-468.

Woyte, Quellen zur Geschichte der Germanen (**C. Jullian**), p. 468-469. — Kleinpaul, Die Ortsnamen im Deutschen (**J. Dresch**), p. 109-110. — Langewiesche, Germanische Siedelungen (**C. Jullian**), p. 469. — Koepp, Die Rœmer in Deutschland (**C. Jullian**), p. 228-229. — Haverfield, Romanization of Roman Britain (**C. Jullian**), p. 102-103. — Redderoth, Der Angrivarierwall (**C. Jullian**), p. 352. — Schumacher, Materialen zur Besiedelungs-Geschichte Deutschlands (**C. Jullian**), p. 470. — [Haehnle et Wenz]. Altertümer im Museum zu Haltern (**C. Jullian**), p. 470-471. — Boeles, Het Friesch Museum te Leeuwarden (**C. Jullian**), p. 352.

Lietzmann, Klostermann et Diehl, Texte für theologische Vorlesungen (**P. Monceaux**), p. 475-476. — Hermas, Le Pasteur, trad. Lelong (**P. Monceaux**), p. 352. — Puech, Les Apologistes grecs du IIe siècle de notre ère (**A. Dufourcq**), p. 231-233. — Tertullien, L'Apologétique, trad. Waltzing (**P. Monceaux**), p. 103-104. — Konstantins Kreuzesvision, éd. Aufhauser (**R. Massigli**), p. 104-105. — Palladius, Histoire lausiaque, éd. et trad. Lucot (**P. Monceaux**), p. 105. — Isidore de Séville, Étymologies, éd. Lindsay (**P. Monceaux**), p. 106. — Babut, Saint Martin de Tours (**R. Massigli**), p. 476-480. — Aigrain, Manuel d'épigraphie chrétienne (**P. Monceaux**), p. 474-475. — Alivisatos, Die Kirchliche Gesetzgebung des Kaisers Justinian I (**R. Massigli**), p. 471-472. — Cuq, Un nouveau document sur l'apokèryxis (**C. Jullian**), p. 472-473. — Cumont et Kugener, Recherches sur le Manichéisme, I-III (**A. Dufourcq**), p. 234-235. — Errard et Gayet, L'art byzantin d'après les monuments de l'Italie, de l'Istrie et de la Dalmatie, IV (**J. Zeiller**), p. 473-474.

Wilke, Kulturbeziehungen zwischen Indien, Orient und Europa (**A. Grenier**), p. 480-482. — Arentz, The palaeolithic Period of the Scandinavian Peninsula (**C. Jullian**), p. 482. — Schenk, La Suisse préhistorique (**D. Viollier**), p. 110-112. — Siret, Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques, I (**G.-H. Luquet**), p. 482-485. — Kossinna, Die Herkunft der Germanen; Die deutsche Vorgeschichte (**J. Dresch**), p. 107-109. — Schulz-Minden, Das germanische Haus in vorgeschichtlicher Zeit (**A. Grenier**), p. 485-486. — Déchelette, La collection Millon, antiquités préhistoriques et gallo-romaines (**G. Gassies**), p. 353-354.

Mustard, Eglogues of Mantuan (**P. Waltz**), p. 112.

Chronique des études anciennes. — Orient, Grèce, Étrurie, Afrique, Rome (**A. Cuny, G. Radet, C. Jullian**), p. 112-116, 235-236, 355-356, 487-490.

Chronique gallo-romaine (**C. Jullian**), p. 73-84, 195-200, 304-312, 441-455.

III. Gravures.

Soubassement du Parthénon, p. 127; figure de fronton, p. 379; groupe d'Athéna et Marsyas, p. 131; métope du Parthénon, p. 147; bas-relief de Thasos, p. 365; danse de Nymphes, p. 373; relief archaïsant, p. 387; stèle grecque de Talence, p. 265; tête d'éphèbe à Copenhague, p. 141; tête au British Museum, p, 375; tête de Satyre provenant de Vaison, p. 396; tête de la reine Amastris, p. 383; tête de Néron, p. 393. — Vase du Museo Gregoriano, p. 119.

La falaise du Gurp, p. 427; carte de la région de Vindonissa, p. 282; plan de Chartres gallo-romain, p. 61.

Sanctuaire dolménique d'Alésia, p. 54; édifices anciens de Tintignac, p. 434-435; inscription de Saint-Martin-du-Tertre, p. 446; autels et stèle du Musée d'Aix, p. 189-190; monuments du Musée de Zara, p. 59; stèle d'Aguilar d'Anguita, p. 437; le faux anguipède de Mulhouse, p. 312; tables à mesures de capacité, p. 175-178; auge, récipient et urne de Gardanne, p. 191-192; la mosaïque du Bossu, p. 291; poterie chrétienne à symboles, p. 440; sculpture mérovingienne, p. 290.

IV. Planches.

I. La voie Aurélienne au passage de l'Argens, en regard de la page 196.

PA
2
R4
t.15

Revue des études anciennes

PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY